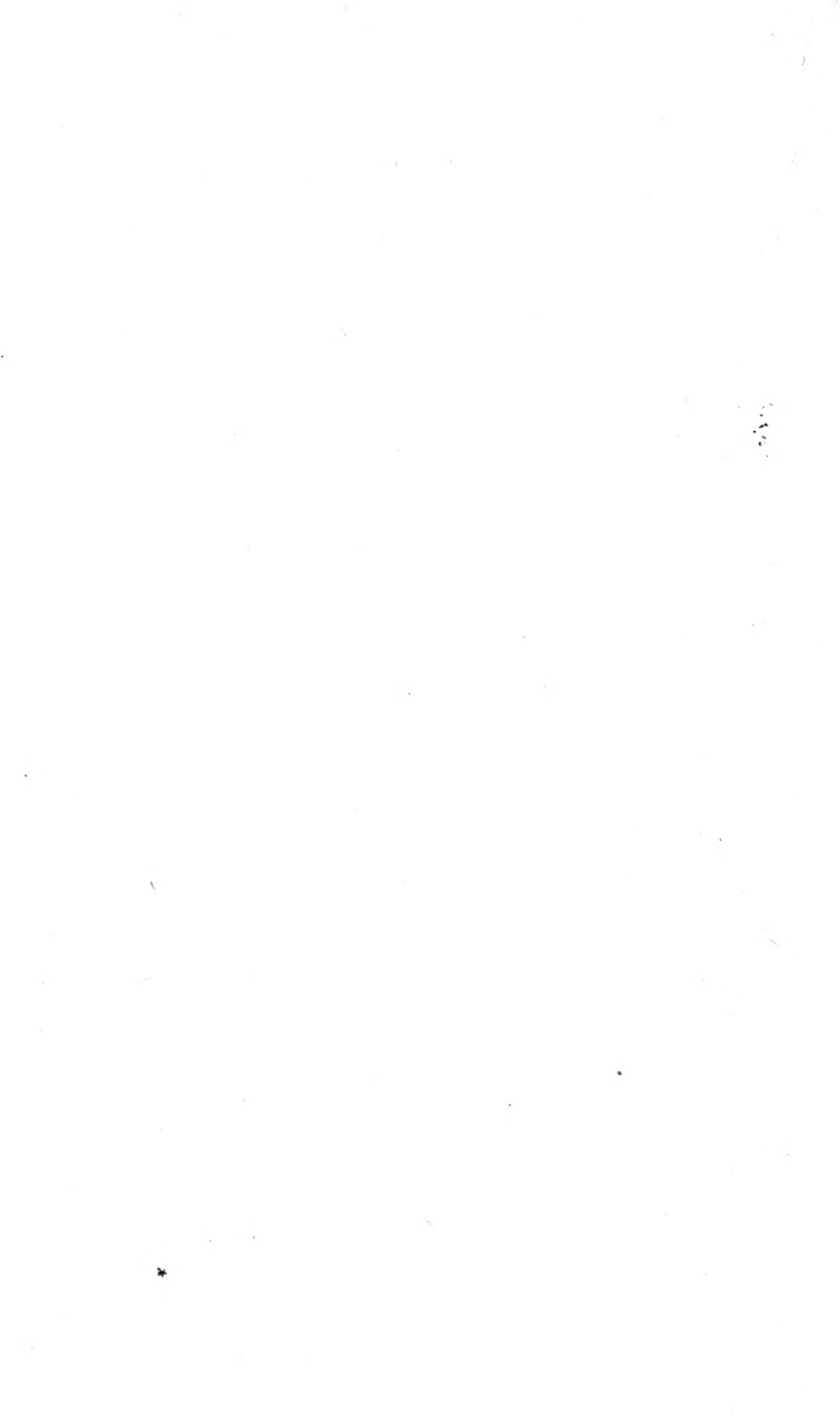






8969











LES ANOMALIES

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

SOMMAIRE

DÉFINITION DU SUBSTANTIF. *Diverses sortes de substantifs*. — DU GENRE DES SUBSTANTIFS. *Notions préliminaires*. Principes de dérivation. De quelques anomalies orthographiques Histoire des mots. — RÈGLES PRÉCISES SUR LE GENRE. *Solution de quelques difficultés*. Critique des grammaires et des dictionnaires. Résumé des règles sur le genre. Théorie du nombre. Usage abusif de l'*x* comme finale. De certains assemblages de mots ou locutions substantives qu'on prend à tort pour des noms composés. — LISTE COMPLÈTE DES NOMS COMPOSÉS. *Locutions substantives* Nombre des noms étrangers. — **DÉCRETS.**

La F. Gr
N 7675a

LES ANOMALIES

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

DU

LA NÉCESSITÉ DÉMONTREE

D'UNE

RÉVOLUTION GRAMMATICALE

PAR

LÉGER NOEL

AUTEUR DE Dictionnaire Mnémonique

Nous jouissons, non pas d'une, mais de cinq académies, sans compter les sociétés savantes, grammaticales ou autres. Apprachez. Que voyez-vous? le plus effroyable chaos dans la langue.

En GENIX.

Dans ce temps d'anarchie et de lutte où nous sommes, il faut violenter les choses et les hommes.

Émile AUGIER.

PARIS

FERDINAND SARTORIUS LIBRAIRE-ÉDITEUR

9, RUE MAZARINE, 9

—
1857

452262
—
4.10.46

10.17.20
10.17.20

PC
2201
N6

10.17.20
10.17.20

EXTRAITS DES JOURNAUX DE BRUXELLES

LA RÉVOLUTION GRAMMATICALE DE M. LÉGER NOËL

A la bonne heure ! voilà du moins un coup d'État (*) qui ne fera verser de larmes à personne, au contraire. Plût à Dieu que jamais on n'en eût vu que de cette espèce ! L'heureux monde que notre planète, s'il ne s'y trouvait que des dictateurs à la façon de M. Léger Noël ! n'avoir plus à réformer que les lettres et les syllabes ! quelle chance !

Je me disais cela et bien d'autres choses encore après avoir lu l'article de votre journal, et je félicitais M. Léger Noël du plus profond de mon cœur. Mais, comme dit le proverbe, la nuit porte conseil, et ce matin, au lieu de trouver la chose d'une parfaite innocence, j'ai ouvert de grands yeux, car il m'était impossible de méconnaître le péril auquel nous sommes exposés. Ne lui en déplaise, M. Léger Noël est aussi redoutable pour moi que tous les dictateurs et les despotes, présents et futurs. Ses décrets me font frémir tout aussi bien que les arrêts de Sylla, les jugements du conseil des Dix ou l'orthodoxie du Saint-Office. Comprenez bien ma pensée.

M. Léger Noël doit être un logicien, me suis-je dit. Il n'y a que ces gens-là capables de faire des coups d'État en n'importe quoi. Eux seuls finissent par trouver l'absolu en toutes choses, et, du moment qu'ils l'ont trouvé, leur unique soin est d'en faire jouir l'univers. A coup sûr, cette pensée part d'un bon naturel ; mais il y a une petite chose à quoi les logiciens ne pensent guère, et qui presque toujours change en un grand mal tout le bien qu'ils ont la prétention d'opérer. Cette petite chose s'appelle la liberté.

Je sais bien qu'à notre époque bon nombre de gens trouvent qu'on ne peut trop faire fi de la liberté. N'est-ce pas cette folle qui nous a joué de si mauvais tours ? N'est-ce pas en son nom que l'on révolutionne le monde tous les quinze ou vingt ans ? Et au milieu de ces beaux mouvements que devient l'ordre ? que devient la paix ? que devient le travail ? On peut se passer de liberté, on ne peut pas se passer de pain. Vivent donc l'ordre, la paix et le travail ! et à bas la liberté !

Oh ! que non pas, messieurs les peureux. J'aime tout autant que vous l'ordre, la

(*) *L'Écho de Bruxelles* avait précédemment publié un charmant article intitulé *Un coup d'État dans la république des lettres*, article qui avait été reproduit par plusieurs journaux de Bruxelles et de la province.

paix et le travail ; mais, s'ils ne sont assaisonnés de la liberté, je les tiens pour peu de chose. Vous êtes, ce me semble, des logiciens tout comme les autres, lorsque vous faites si bon marché de la liberté. Croyez-vous que les tyrans parlent d'une autre manière que vous ? Philippe II, ce grand logicien catholique, ne demandait non plus que l'ordre, la paix et le travail. Et le tribunal de l'inquisition ? la même chose. Et les empereurs romains, qui livraient les chrétiens aux bêtes ? et les monarques chrétiens qui persécutaient les protestants ? et Mahomet ? et Octave ? et les tyrans de Venise ? et Calvin, le tyran de Genève ? En un mot, tous les logiciens terribles qui ont eu le pouvoir en main depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, ils ont tous voulu la même chose ; ils ont tous demandé comme vous l'ordre, la paix et le travail, en lui sacrifiant la liberté.

Eh bien, M. Léger Noël (voilà ce qui m'a épouvanté) est un logicien comme les autres, et, s'il avait le pouvoir de faire exécuter ses décrets, je me sauverais de son empire à toutes jambes ; je me sauverais, non point parce que je trouverais toutes ses réformes mauvaises, mais parce qu'il veut les imposer par décrets. La force est un détestable moyen. Il me rappelle de très-loin la fameuse querelle des Hébreux sur le sifflement ou le chuintement ; il me rappelle les émeutes de l'école de Paris au seizième siècle sur le *kiskis* et le *quisquis* ; enfin il me rappelle l'abolition du *de* sous la première Révolution française, et le remplacement du mot *monsieur* par celui de *citoyen*, et enfin le *tu* mis à la place de *vous*.

Oh ! monsieur Léger Noël, combien nous sommes heureux que vous ne soyez pas Robespierre ! Si vous l'étiez, ce n'est pas seulement aux mots que vous feriez des *tmèses* ou des *apocopes*, vos retranchements de lettres et vos décapitations de mots ne seraient que le prélude de coupes réglées tout aussi affreuses que celles de la Terreur.

Ainsi donc, à bas votre dictature ! et surtout à bas vos décrets ! Pour vous consoler, je veux bien vous avouer que j'ai autant d'amour que vous pour la logique et pour l'absolu ; mais, si jamais je trouve ce dernier, je me garderai bien de vouloir l'imposer.

Il en est de la syntaxe et de la grammaire comme de la politique, des philosophies et des religions. On ne parviendra jamais à les imposer perpétuellement, la liberté finit toujours par reprendre son empire légitime. Ce qui fait la force de la politique, c'est le consentement unanimement volontaire ; ce qui donne à une religion son prestige et son autorité, c'est l'accord de toutes les consciences. Et il en est de même de la philosophie. Joseph II, malgré la pureté de ses intentions, a fini par apprendre à ses dépens que l'on n'impose jamais aux peuples une croyance contraire à celle de leur goût.

Les langues, monsieur Noël, sont le moyen que l'homme a reçu pour transmettre sa pensée. A ce titre, l'homme reste le maître de façonner l'instrument à sa guise et de lui donner toutes les formes qui conviennent à sa fantaisie, à son génie. Si l'homme n'avait jamais eu pour guide que la logique, les langues seraient parfaites. Contentons-nous de ce que le temps et l'humanité en ont fait. Étudions-les, analysons-les et tâchons de faire accepter de temps à autre quelque réforme utile, si cette réforme obtient le consentement unanime. Mais gardons-nous de ces décrets omnipotents qui sentent trop le despote.

Il y a en France une Société savante qui s'appelle l'Académie. On trouve là quarante législateurs dont les opinions consignées dans un Dictionnaire ont la prétention de faire foi en matière de langage. Eh bien, ces gens-là, eux-mêmes, qui sont pourtant des écrivains distingués pour la plupart, n'ont pas le privilège d'enchaîner la liberté. Leur Dictionnaire n'est pas un code, c'est tout au plus une constatation de l'usage. Si vous m'en croyez, nous laisserons donc, comme par le passé, les langues et

la syntaxe sous le régime de la liberté. Chacun doit avoir le droit de dire, nul n'a le pouvoir d'imposer. Dès lors, à quoi servent les décrets (*), monsieur Léger Noël?

ÉMILE GACHET. (*Écho de Bruxelles*)

Il vient de paraître un nouvel ouvrage de M. Léger Noël sur les difficultés de la langue française. Ce livre, véritable chef-d'œuvre de logique, d'érudition, de patience, de ténacité, l'emporte, sans contredit, sur tout ce qui a été publié jusqu'ici dans le même genre. Les questions les plus difficiles y sont résolues définitivement et sans appel, à l'aide de distinctions ingénieuses auxquelles n'avait jamais songé aucun grammairien. Telles sont les difficultés que présentaient le *genre des substantifs* et la formation du pluriel des *noms composés*. . . . Bref, le livre de M. Léger Noël, tant par les aperçus neufs et curieux qu'il contient que par un style clair, précis, transparent, mérite l'attention des philologues, et, en premier lieu, de l'Académie, qui sera peut-être bien étonnée de trouver un maître absolu là où elle ne pouvait s'attendre qu'à trouver un disciple respectueux et soumis.

(*Emancipation.*)

Le nouvel ouvrage de M. Léger Noël sur les difficultés de la langue française, véritable chef-d'œuvre de logique, d'érudition, de patience, de ténacité, nous paraît digne au plus haut point de fixer l'attention de tous les hommes que les progrès de la langue française intéressent à un degré quelconque.

Toutes les questions demeurées pendantes jusqu'à ce jour (*genre des substantifs, pluriel des noms composés, des noms étrangers, etc., etc.*) y sont traitées de main de maître et résolues d'une manière définitive, au moyen d'ingénieuses distinctions auxquelles n'avait jamais songé aucun grammairien.

Après un examen attentif de ce livre curieux, où se déroulent, comme dans un tableau, toutes les erreurs et toutes les contradictions des grammairiens et des lexicographes, nous croyons même pouvoir dire qu'il absorbe et annihile tous les ouvrages du même genre.

(*Étoile belge.*)

Le nouvel ouvrage de M. Léger Noël sur les difficultés de la langue française se recommande par de patientes recherches. Les contradictions qui fourmillent dans les grammaires et dans les dictionnaires sont minutieusement exposées dans le livre que nous annonçons et qui mérite de fixer l'attention des philologues. C'est à mettre d'accord les grammairiens entre eux que M. Léger Noël s'est principalement attaché, au moyen d'ingénieuses distinctions. « Il faut bien distinguer, dit-il, page 184, les *noms composés*, c'est-à-dire les noms qui, quoique formés de plusieurs mots, ne désignent pourtant qu'un seul objet, comme *ail-de-bauf*, *paille-en-queue*, où il ne s'agit ni d'*ail*, ni de *bauf*, ni de *pailles* à la queue, d'avec certains assemblages de mots qui gardent chacun leur sens direct et présentent à l'esprit deux idées successives, comme *maréchal de camp*, *ver à soie*. C'est de ces dernières locutions seulement que l'on peut dire qu'elles s'écrivent au singulier et au pluriel, suivant que la nature et le sens particulier des mots dont elles sont formées exigent l'un ou l'autre. » (P. 218) — M. Léger Noël trouve

(*) Dans ce système, à quoi bon aussi la *grammaire* et les *professeurs de grammaire*? A mesure qu'une langue s'affranchit des règles ou s'écarte de ses principes fondamentaux, chacun ne suit plus que son goût, elle tombe dans la barbarie et finit comme ont fini les langues grecque et latine. Les décrets de M. Léger Noël ne sont que le rappel aux principes. — *Note de l'Éditeur*

de même dans la distinction du *sens collectif* et du *sens distributif*, c'est-à-dire, dans la différence des noms de choses qui se comptent aux noms de choses qui ne se comptent pas, la solution d'une foule de difficultés. « L'Académie, dit-il, écrit, en dépit de toute logique et de toute analogie : *pâte d'amande* et *gâteau d'amandes*; *huile d'olive* et *huile d'amandes*; *gelée de pomme*, de *groseille*, et *gelée de coings*, un *piéd d'aillets* et *des piéds de basilic*, etc. Mais on ne dit pas collectivement : *l'amande*, *l'olive*, *la pomme*, *la groseille*; de *l'amande*, de *l'olive*, etc., comme on dit : *le blé*, *la farine*, *le lait*, *le beurre*; du *blé*, de *la farine*, du *lait*, etc. On dit, dans le sens distributif : *une amande*, *des amandes*, etc. Par conséquent, il faut dire : *huile d'amandes*, *d'olives*; *gelée de pommes*, de *groseilles*. — L'homme se dit collectivement pour *tous les hommes*; *la femme* pour *toutes les femmes*. C'est pourquoi *femme* ne prend pas la marque du pluriel dans : *des caprices de femme*; car il s'agit de caprices qu'on attribue à la femme en général. — *Des coups de fusil* sont des coups tirés avec un fusil. *Des coups de fusils* sont des coups tirés avec plusieurs fusils. — On peut dire *marchand de fruit* ou de *fruits*, parce que *fruit* se prend dans l'un et l'autre sens : *collectif* et *distributif*. Le substantif *poisson* jouit du même privilège, ainsi que les mots *plume*, *papier*, etc. »

L'auteur explique les deux différents pluriels des mots : *aïeul*, *ciel*, *œil*, à l'aide de la même distinction. (Page 198 et suivantes.) En somme, ce livre, sur lequel nous nous bornons pour aujourd'hui à appeler l'attention de nos lecteurs, est un véritable service rendu aux lettres, et témoigne d'une patience, d'une constance, d'une persévérance que nous ne saurions assez louer, tout en faisant nos réserves à propos des réformes que l'auteur cherche à introduire dans l'orthographe, bien que, même sous ce rapport, il ne s'éloigne jamais de la logique et de l'analogie.

(*Journal de Bruxelles.*)

M. Léger Noël ne se complait pas seulement dans les régions éthérées où il chante tour à tour *Stella* et *la Prise de Sébastopol*; son esprit daigne s'abaisser parfois jusqu'aux éléments prosaïques de la littérature, et, dans un de ces moments où le poète fait place à l'homme pratique, il a composé une de ces œuvres de bénédictin devant lesquelles on s'arrête étonné. Cette œuvre, il l'a hardiment nommée *Révolution grammaticale*, et, pour nous servir de ses propres expressions, « ce ne sont pas des règles qu'il donne, ce sont des décrets qu'il lance comme le premier despote venu »..... Son système de classification est ingénieux et nous paraît de nature à *faciliter considérablement* l'étude de la langue française.

(*Indépendance.*)

..... En parcourant votre livre, cette nuit, j'ai été effrayé, non pas pour nos neveux, mais pour nous, de la hardiesse et de l'étendue de vos réformes. Sans doute elles sont logiques, saines, désirables; mais comment faire adopter tant de changements dans l'orthographe et le genre des mots? Je souhaite vivement que quelques-uns de nos grands écrivains vous donnent raison, et nous autorisent, nous autres, à débarrasser la grammaire de ses innombrables écueils. Je verrai, pour ma part, à expliquer, dans le modeste ouvrage que j'écris, celles de ces réformes qu'il est possible et indispensable de réaliser immédiatement. Il me revient à l'instant en mémoire que Lamennais écrivait au pluriel *gents*, ainsi que vous le décrétiez

Courage, monsieur; et agréez, etc.

ABRIEN LEMAY,
Professeur de belles-lettres.

Vienne, 18 août 1836.

THÉORIE DU SUBSTANTIF.

Preamble.

Le substantif est le principal élément d'une langue; il en est la tête et le corps; il en est le mot souverain, au quel tous les autres obéissent. Toute la grammaire gravite vers lui. C'est de lui que dépend l'emploi de l'article, du pronom, de l'adjectif, du verbe, du participe; tous mots de sa suite, destinés uniquement à le mettre en relief.

Sans la connaissance du *genre* et du *nombre*, ces deux propriétés du substantif, la syntaxe est une chimère.

Cette connaissance est donc de la plus grande importance; car elle sert de base à la grammaire.

La théorie du nombre ne présente quelques difficultés que dans les substantifs composés. Celle du genre est plus compliquée et arrache à tous les grammairiens l'aveu d'une impuissance absolue.

Il ne s'agit de rien moins, en effet, que de classer, de distribuer, d'organiser, de discipliner une armée de deux à trois cent mille mots, si l'on y comprend les nomenclatures d'histoire naturelle et de géographie.

Une armée de trois cent mille mots qu'on fait manoeuvrer au bout d'une poignée de fils, comme des marionnettes, ce n'est pas une besogne légère!

Voilà pourtant ce que j'ai fait, avec une constance, une persévérance, dont j'ose espérer qu'on me tiendra compte, si l'on songe aux difficultés immenses qu'il a fallu vaincre et qu'augmentaient encore les contradictions sans nombre qui distinguent les lexicographes et qui font de la grammaire et du glossaire le plus effroyable chaos.

C'est un travail qui nous a coûté deux années d'opérations préparatoires, et dont M. C. É., notre ami d'alors, *qui se vante de n'avoir pas de conscience*, ne s'est pas fait le moindre scrupule de s'approprier la substance, dans son *Cours élémentaire de langue française*, qui

du reste, n'est qu'un fatras ajouté à tant de fatras; ce que je m'engage à prouver, pièces à la main, pour peu que l'on trouve que la chose en vaut la peine.

Au lieu de s'attacher à faire un court résumé de notre ouvrage *), M. C. É., compilateur maladroit, autant que disciple ingrat **), n'a fait que le gaspiller.

Ce qu'il n'a pas fait, nous allons le faire.

*) *Méthode du Genre*, avec des notes critiques. I vol. in 8° de 600 pages. Paris, 1845.
Ph. Cordier, rue du Ponceau, 24.

***) Voyez l'*Auteur et son Livre*, page 61.

Section première.

Définition du substantif. — Diverses sortes de substantifs.

1. Le *substantif* est cette espèce de mot qui sert à désigner une *substance*, un être quelconque, animé ou inanimé, corporel ou incorporel, qui est l'objet de notre pensée. *Homme, arbre, oiseau, chasseur, bonté, courage*, sont des substantifs.

2. Le substantif s'appelle aussi *nom*, parce qu'il sert à *nommer* les objets. En sorte que tout mot qui répond à cette question: *comment nomme-t-on cela?* est un substantif.

3. Il y a deux sortes de substantifs: le substantif *commun* ou *appellatif* et le substantif *propre*.

4. Le *substantif commun* ou *nom commun* est celui qui convient à tous les individus ou à tous les objets d'un même genre, d'une même espèce. *Animal, homme, femme, cheval, plante, arbre, livre, blancheur, idée*, sont des substantifs communs.

5. Le *substantif propre* ou *nom propre* est celui qui ne convient qu'à une seule personne ou à une seule chose, distincte de toutes les autres et constituant un individu. Les noms d'individu, de famille, de pays, de montagnes, de fleuves, etc., comme: *Racine, les Bourbons, Paris, la France, les Alpes, le Rhin*, etc., sont des noms propres.

6. On considère encore comme nom propre tout nom qui désigne un être ou un objet seul de son espèce, comme: *Dieu, le soleil, la lune, le paradis, l'univers*, etc.

7. Parmi les substantifs communs, on appelle *collectifs* ceux qui, quoique au singulier, présentent à l'esprit l'idée de plusieurs personnes ou de plusieurs choses. *Peuple, multitude, armée*, sont des noms *collectifs*. Les grammairiens les distinguent ordinairement en *collectifs généraux*, comme *l'armée, la foule*, et en *collectifs partitifs*, comme une *armée, une foule*; mais, au point de vue grammatical, cette distinction est sans importance: puisque la différence résulte uniquement de l'emploi de l'un ou de l'autre article. *La foule*, évidemment, représente une collection entière. *Une foule*, ne peut représenter qu'une collection partielle.

8. Ceux qui, quoique formés de plusieurs mots, ne désignent qu'un seul objet, comme *arc-en-ciel*, qui équivaut à *iris*, sont appelés *substantifs composés*, par opposition à *substantifs simples*, ne consistant qu'en un seul mot. Les mots qui entrent dans la composition de ces substantifs doivent être liés entre eux par un trait d'union.

9. Enfin, on nomme *substantifs indéfinis*, les substantifs qui présentent une idée vague et générale, qu'on n'applique point à un objet particulier et déterminé, comme: *autrui, personne, rien, tout, chacun, les gens, on*, etc., et *substantifs accidentels*, les mots de toute espèce qui remplissent parfois accidentellement la fonction de substantifs, comme:

le *manger*, le *boire*, l'*utile*, le *pourquoi*, le *comment*, des *mais*, des *si*, des *car*, etc.

10. Il y a deux choses à considérer dans les substantifs: le *genre* et le *nombre*.

II

Du Genre des Substantifs.

11. On entend par *genre* le rapport des substantifs à ce qui est *mâle* ou *féminelle*, ou mieux la propriété qu'a le substantif de désigner par lui-même le sexe de l'objet qu'il représente. Il y a conséquemment deux genres: le *masculin* et le *féminin*. Les substantifs, *homme*, *cheval*, *taureau*, désignant des êtres mâles, sont du genre masculin. *Femme*, *cavale*, *vache*, désignant des êtres femelles sont du genre féminin.

12. Outre le *masculin* et le *féminin*, plusieurs langues, telles que le *grec*, le *latin*, l'*allemand*, ont encore un troisième genre, qu'on appelle *neutre* (du latin *neutrum*, ni l'un ni l'autre) et qui devrait être celui de tous les êtres inanimés.

13. On n'a pas été si conséquent, et l'on a donné abusivement aux êtres inanimés le genre *masculin* et le genre *féminin*. C'est ainsi que *soleil*, *bois*, *fleuve*, ont été faits du genre masculin, et *lune*, *prairie*, *rivière*, du genre féminin.

I

14. Quelquefois on se sert de mots différents pour désigner le mâle et la femelle.

Noms masculins.		Noms féminins.	
L'homme	der Mann	la femme	die Frau, das Weib
le cheval	das Pferd	la cavale	das Mutterpferd
l'étalon	der Hengst	la jument	die Stute
le taureau	der Stier	la vache	die Kuh
le boeuf	der Ochse	la génisse	die Färse
le sanglier	{ das Wildschwein der Keuler	la laie	die Wache
le porc	das Schwein	la truie	die Sau
le cochon			
le verrat	der Eber	la brebis	das Schaf
le mouton	{ der Hammel der Schöps der Widder der Schafbock	la biche	die Hirschkuh
le béliet	der Hirsch	la hase	die Häsinn
le cerf	der Hase	la chèvre	die Geis, Ziege
le lièvre	der Hämmer	l'oie	die Gans
le bouquin	der Ziegenbock	l'abeille	die Biene
le bonc	der Gänserich	la poularde	das Masthühnchen
le jars	die Hummel	la poule	das Huhn, die Henne
le bourdon	der Kapann	la guenon	die Affin
le chapon	der Hahn	la soeur	die Schwester
le coq	der Affe	la mère	die Mutter
le singe	der Bruder	la tante	die Nuhme, Tante.
le frère	der Vater		
le père	der Dheim		
l'oncle			

II

15. D'autres fois on les distingue seulement au moyen d'une différence dans la terminaison.

Noms masculins.		Noms féminins.	
Le Dieu	der Gott	la déesse	die Göttin
le roi	der König	la reine	die Königin
le lion	der Löwe	la lionne	die Löwin
le tigre	der Tieger	la tigresse	das Tiegerweibchen
l'ours	der Bär	l'ourse	die Bärin
le loup	der Wolf	la louve	die Wölfin
le renard	der Fuchs	la renarde	die Füchsin
le chameau	das Kameel	la chamelle	die Kameelstute
l'âne	der Esel	l'ânesse	die Eselin
le mulet	{ das Maulthier der Maulesel	la mule	die Mauleselin
le chien	der Hund	la chienne	die Hündin
le levrier	der Windhund	la levrette	die Windhündin
le chevreuil	das Reh	la chevrete	die Hindin, Rehziege
le dain	der Damhirsch	la daine	die Damhirschkuh
le lapin	das Kaninchen	la lapine	das weibliche Kaninchen
le chat	die Kaze (der Kater)	la chatte	das Katzenweibchen
l'agneau	das Lamm	l'agnelle	das Lamm
le poulin	das Stengstüllen	la poulaine ou pouliche	das Stutenfüllen
le poulet	das Hühnchen	la poulette	die junge Henne
le canard	der Entenich	la eane	die Ente
le paon (pau)	der Pfauhahn	la paonne (pau)	die Pfauhenne
le dindon	der Truthahn	la dinde	die Truthenne
le perroquet	der Papagei	la perruche	das Papageiweibchen
le faisau	der Fasanhahn	la faisane ou faisande	die Fasanhenne
le serin	der Zeißig	la serine	das Zeißigweibchen
le fils	der Sohn	la fille	die Tochter
le neveu	der Neffe	la nièce	die Nichte
le cousin	der Vetter	la cousine	die Base, Cousine
l'aïeul	der Großvater	l'aïeule	die Großmutter.

III

16. Souvent aussi l'on se sert du même nom, soit masculin, soit féminin, pour désigner le mâle et la femelle.

Noms masculins.

Noms féminins.

(D'après l'ordre établi par Cuvier.)

Mammifères.

Le hérisson	der Igel	la taupe	der Maulwurf
le blaireau	der Dachs	la martre	der Marder
le putois	der Iltis	la belette	das Wiesel
le chacal	der Goldwolf	l'hermine	das Hermelin
le léopard	der Leopard	la fouine	der Hausmarder
le lynx	der Luchs	la zibeline	der Zobel
l'écrevillet	das Gichhörnchen	la civette	das Zibettbier
le rat	die Ratte	l'hyène	die Hyäne
le mulot	die Feldmaus	la panthère	das Pantherbier
le castor	der Biber	la marmotte	das Murmeltbier
le porc-épie	das Stachelschwein		
l'aï ou paresseux	das Maulthier		
l'éléphant	der Elefant		

Noms masculins.		Noms féminins.	
le rhinocéros	das Rhinoceros	la giraffe	der Kameelparder
le zèbre	das Zebra	la gazelle	die Gazelle
l'élan	das Elenthier	la vigogne	das Schafkameel
le renne	das Renthier	la lieorne	das Einhorn
le bison	der Büffelochs	la baleine	der Wallfisch.
le lama	das Lama		
le dauphin	der Delfin		
<i>Oiseaux.</i>			
Le vautour	der Geier	la poule de Pharaon	eine Art Geier
le condor	der Condor	ou perenoptère	
le faucon	der Falke	la crécerelle ou	der Wauentweiber
l'autour	der Habicht	eréceelle	
l'épervier	der Sperber	l'orfraie	der Meeradler
le milan	der Fühnergeier, die Weihe	la harpie	die Harpie
le grand-duc	der Uhu	la buse	der Buzaar
le hibou	die Eule	la hulotte ou huette	die Baummeuse
le merle	die Amsel	la chouette	die Nachteule
le rossignol	die Nachtigall	la grive	die Drossel
le rouge-gorge	das Rothkehlchen	la fauvette	die Grasmücke
le roitelet	der Zaunkönig	la bergeronnette	die Bachstelze
le martinet	die Schwalbe	l'hirondelle	die Schwalbe
le corbeau	der Rabe	la corneille	die Krähe
le geai	der Hähner	la pie	die Eule
l'ortolan	der Ortolan	l'alonette	die Lerche
le moineau	der Sperling, Spatz	la mésange	die Meise
le pinson	der Fink	la linotte	der Hänfling
le chardonneret	der Distelfink	la nonnette	die Mermeise, Blau- meise
le tarin	der Grünling	la moustache	eine Art Meise
le canari	der Kanarienvogel	la veuve	die Paradiesammer
le bouvreuil	der Sumpfhuhn		
l'étourneau ou saun- sonnet	der Staar	la sittelle ou (le) torchepot	der Blauspecht
le colibri	der Colibri	la perdrix	das Mepphuhn
l'aleyon ou martin-pêcheur	der Aleyon	la caille	die Wachtel
le pic	der Specht	la colombe	die Taube
le corbeau	der Guckguck	la tourterelle	die Turteltaube
le pigeon	die Taube	l'autruche	der Strauß
le casoar	der Casuar	l'outarde	die Trappgans
le héron	der Reiher	la grue	der Kranich
le butor	die Rohrdommel	la huppe	der Wiedehopf
le marabout	der Marabout	la cigogne	der Storch
l'ibis	der Ibis	la bécasse	die Schnepfe
le courlis	der Wachvogel	la bécassine	die Waldschnepfe
le combattant	der Meerpyrau	la barge	der Geißkopf, die ge- meine Pfahlschnepfe
le flamant	der Flamant	la gallinule ou poule d'eau	das Wasserhuhn
le kamichi	der Kamisch	la foulque ou Morelle	das Blauhuhn

Noms masculins.

le plongeon	die Tauchente
le pingouin	der Penguin
le goéland	die Seemöve
le pélican	die Kropfgaß
le cormoran	der Seerabe
le fou	der Fölpel
le cygne	der Schwan
l'eider	die Eidergaß

Noms féminins.

la mouette ou mauve	die Möve, Meve
la frégate	der Fregatvogel
la barnache	die Nettgaß
la macreuse	die schwarze Ente
la sarcelle	die Kriechente.

Reptiles.

Le crocodile	das Krokodil
le caïman	der Kaiman
le monitor	der Warner
le lézard	die Eidechse
le dragon	der Drache
le basilic	der Basilisk
le caméléon	das Chamäleon
le serpent	die Schlange
le boa	die Riesenschlange
l'aspic	die Otter
le pipa	die Pipa
le erapaud	die Kröte
le triton	die Steinschnecke

la tortue	die Schildkröte
la couleuvre	die Ratter
la couleuvre à collier	die Ringelnatter
la vipère	die Biper
la grenouille	der Frosch
la rainette	der Laubfrosch
la salamandre	der Salamander
la sirène	die Sirene.

Poissons.

Le bar ou loup	eine Art Seehechte
le chabot	der Kaulkopf
le rouget	der Rothfisch
le maquereau	die Makrele
le thon	der Thunfisch
l'espadon	der Schwertfisch
le barbeau	die Barbe
le goujon	der Gründling
le gardon	der Weißfisch
le brochet	der Hecht
l'exocoet	der fliegende Fisch
le saumon	der Lachs, Salm
l'éperlan	der Spiering
le hareng	der Haring
l'auchois	die Anchove
le cabellian	der Kabeljau
le merlan	der Weißling
le turbot	der Steinbutte
l'esturgeon	der Stör
le requin	der Hai
le marteau	der Hammerfisch

la perche	der Barsch
la carpe	der Karpfen
la brème	der Brassen
la tanche	die Schleibe
l'able ou ablette	die Bläue
la truite	die Forelle
l'aloise	die Aise, Otse
la morue	der Kabeljau
la merluche	der Stockfisch
la plie	der Plattfisch
la limande	die Kliesche
la barbue	der Seesau
la sole	die Sohle
l'anguille	der Aal
la sardine	die Sardelle
la murène	der Meeraal
la milandre	eine Art Hai
la seie	der Sägefisch
la raie	der Rochen
la torpille	der Krampffisch,
la lamproie	die Lamprete
la roussette	das Seehündchen.

Mollusques.

Le calmar	die Seeläse
l'escargot	die Erdschnecke
le calmaret	

la seiche	der Tintenfisch
la limace	die nackte Schnecke
l'huître	die Auster
la moule	die Muschel.

Crustacés.

Noms masculins.		Noms féminins.	
Le crabe	die Krabbe	l'écrevisse	der Krebs
le homard	der Hummer	la langouste	das Meerpferdchen
le erangon ou cardon	eine Art Seekrebse	la crevette	die Seekrebse.
le cloporte	der Kellermurm, die Affel		

Arachnides.

Le scorpion	der Scorpion	l'araignée	die Spinne
le faucheur	der Weberfnecht	la tarantule	die Tarantel
le ciron	die Milbe	la mite	die Miete.

Insectes.

Le pou	die Laus	la puce	der Floh
le ver-luisant	der Glühwurm	la tique	die Zecke
le hanneton	der Mistkäfer	la luciole (lampyre d'Italie)	das Johanniskwürmchen
le cerf-volant	der Hirschkäfer	la cétoine	der Goldkäfer
le charançon	der Kornwurm	la cantharide	die spanische Fliege
le papillon	der Schmetterling	la cochenille ou bête à Dieu, ou eatherinette, ou petit boeuf, ou petite tortue	das Sonnenkäferchen Herrgottsvögelein, Sonnenfiuß, Gotteßküchlein
le sphinx	der AbendSchmetterling	la teigne	die Motte, Schabe
le bombyx ou ver-à-soie	der Seidenwurm	la chenille	die Raupe
le grillon	die Grille	la chrysalide ou nymphe	die Puppe, Larve
le eriquet	das Heimchen	la courtilière	die Mantwurfsgrille
le puceron	die Blattlaus	la sauterelle	die Heuschrecke
le kermès	die Schildlaus	la punaise	die Wanze
le fourmilion	der Ameisenlöwe	la cigale	die Heuschreckengrille
l'ichneumon	die Pharaonenraus	la cochenille	der Scharlachkäfer
le cynips	das Gallinsect	la fourmie	die Ameise
le frelon	die Hornisse	la guêpe	die Wespe
le bourdon	der Hummel	l'abeille	die Biene
		la mouche	die Fliege.

17. Ces substantifs sont dits noms *épiciènes* (du grec *epi* sur et *koinos* commun), parce qu'ils désignent indifféremment l'un ou l'autre sexe, le mâle ou la femelle.

18. Quand on veut spécifier le sexe de l'animal, on ajoute au nom le mot *mâle* ou *femelle*. *Éléphant mâle. Éléphant femelle.*

19. *Remarque.* Il est naturel, que les hommes ne se soient guère occupés du genre des animaux que pour ceux qu'ils avaient autour d'eux ou à leur service, à leur usage.

IV

20. Noms de substances diverses, matérielles ou immatérielles.

Noms masculins.

L'abreuvoir	die Tränke
un abricot	die Aprikose
l'air	die Luft
un arbuste	eine Staude
l'art	die Kunst
le banc	die Bank
le bastion	die Warte
le bill	die Will
le bluet	die Kernblume
le boulean	die Birke
le bouton	die Knospe
le buste	das Brustbild
le camé	die Camée
le chardon	die Distel
le chêne	die Eiche
le choix	die Wahl
le choléra	die Cholera
le citron	die Citrone
le cresson	die Kresse
le détroit	die Meerenge
un écueil	eine Klippe
un épi	eine Aehre
l'escadron	die Schwadron
le foi	die Leber
le froid	die Kälte
le fruit	die Frucht
le glaçon	die Eiskugel
le gland	die Eichel
le hêtre	die Buche
l'hieroglyphe	die Hieroglyphe
l'honneur	die Ehre
l'incendie	die Feuersbrunst
le lait	die Milch
le lis	die Lilie
le marron	die Marone
le melon	die Melone
un million	eine Million
un billion	eine Billion
le noisetier	die Haselstaude
le nuage	die Wolke
l'opéra	die Oper
l'orgeat	die Mandelmilch
le pétard	die Petarde
le pin	die Nichte
le pistolet	die Pistole
le platine	die Platina
le poing	die Faust
le raisin	die Traube
le sapin	die Tanne
le site	die Lage
le soleil	die Sonne
le sphinx	die Sphinx
le talon	die Ferse
le temps	die Zeit
le tilleul	die Linde
le trophé	die Trophäe
l'uniforme	die Uniform

Noms féminins

l'absinthe	der Wermuth, Absinth
l'aile	der Flügel
l'aloëve	der Alkese
l'améthyste	der Amethyst
l'anagramme	das Anagramm
l'ancre	der Anker
l'apostrophe	der Apostroph
l'après-midi	der Nachmittag
l'armoire	der Schrank
la baïonnette	das Bajonnet
la bannière	das Panier
la battiste	der Battist
la camisole	das Camisol
la cataracte (chute d'eau)	der Wasserfall
la chanson	das Lied
la circulaire	das Circular
la clarinette	das Clarinett
la comète	der Komet
la cuirasse	der Kürass
la date	das Datum
la dendrite	der Dendrit
la diphthongue	der Diphthong
l'eau	das Wasser
l'écritoire	das Schreibzeug
l'écumme	der Schaum
l'enclume	der Amboss
l'équivoque	der Doppelsinn
l'éponge	der Schwamm
l'escarbonele	der Karfunkel
l'étoffe	der Stoff
l'étude	das Studium
l'étoile	der Stern
la fumée	der Rauch
l'idole	der Abgott
l'image	das Bild
la liqueur	der Liqueur
la lune	der Mond
la marge	der Rand
la mémoire	das Gedächtnis
la mousson	der Passatwind
l'osfre	das Auerbieten
l'ombre	der Schatten
l'opale	der Opal
l'outre	der Schlauch
la pantoufle	der Pantoffel
la patenôtre	das Paternoster
la pédale	das Pedal
la pensée	der Gedanke
la piastre	der Piaster
la poutre	der Balken
la rime	der Reim
la sandaraque	der Sandarak
la térébenthine	der Terpentiu
la thériaque	der Theriak
la topaze	der Topas.

Nous avons choisi de préférence des substantifs dont le genre, étant différent en allemand, donne lieu à de fréquentes méprises. Nous y ajoutons la liste de ceux sur le genre des quels les Français eux-mêmes se trompent souvent.

Noms masculins.		Noms féminins.	
L'acabit	die Beschaffenheit	l'aire	die Tenne, das Nest
l'accessoir	das Zugehör	l'alarme	der Lärm
l'acrostiche	das Acrostichen	l'amorce	der Köder, die Lockspeise
l'air	die Luft	l'antichambre	das Vorzimmer
l'amadou	der Fäufschwamm	l'argile	der Thon
l'amidon	das Kraftmehl	les arrhes	das Angeld
l'angle	der Winkel	l'artère	die Pulsader
l'anis	der Anis	l'atmosphère	der Luftkreis
l'antimoine	das Antimonium	l'avant-scène	die Vorbühne
l'antipode	der Antipode	la déerotttoire	die Schuhbürste
l'arrosoir	die Gießfanne	l'ébène	das Ebenholz
le centime	der Centime	l'écaille	die Schuppe, Schale
l'éclair	der Blitz	l'horloge	die Uhr
l'émétique	das Brechmittel	l'huile	das Del
l'empois	die Stärke	l'hypothèque	die Hypothek
l'escalier	die Stiege, Treppe	les immondices	der Unrath
l'évangil	das Evangelium	l'insulte	der Schimpf
l'éventail	der Fächer	la naere	die Perlmutter
l'hiver	der Winter	l'once	die Unze
l'hôtel	der Gasthof	la patère	die Opferschale
l'inventaire	das Verzeichniß	la sentinelle	die Schildwache
les mânes	die Manen, Schatten	la stalle	der Sperrsiß
le monticoul	das Bergchen	les ténèbres	die Finsterniß.
l'obus	die Haubitzgranate		
l'omnibus	der Omnibus	(Voir plus loin.)	
l'onguent	die Salbe		
le pastel	das Pastel		
les pleurs	die Thränen		
le pourpre (maladie)	das Fleckfieber		
au rebours	gegen den Strich		
les vivres	die Lebensmittel		

III

I

Noms dont le genre présente quelques difficultés.

21. Aigle (en latin *aquila*) est féminin de sa nature, comme le mot latin dont il dérive; d'autant plus que sa terminaison est celle du féminin, caractérisée en français par l'e muet. *Aigle noire*. *Aigle royale*. *Aigle rousse*. *Grande aigle*. *Le vol de l'aigle*. *L'airé de l'aigle*. *Aigle femelle*. Figurément: *La grande aigle de la Légion d'honneur*. *Chevalier de l'aigle blanche*. (*Chât.*) *L'aigle romaine*, *les aigles romaines*, Les enseignes des légions romaines, ainsi appelées parce qu'elles étaient surmontées de la figure d'une aigle. *L'aigle impériale*, Les armes de l'empire d'Autriche, qui sont une aigle noire à deux têtes. *Chanter à l'aigle* (pupitre d'église). *Papier grande aigle*, etc. Par ellipse et par une sorte d'attraction exercée sur l'adjectif *grand* par le substantif *papier*, sous-entendu, *Du grand aigle*, *Du papier grande aigle*.

22. Aigle, dans un sens plus restreint, au propre, est masculin ou féminin, selon qu'on y attache l'idée de mâle ou de femelle. *L'aigle irritée*, *furieuse défendait les petits aux quels elle venait de donner le jour*. *L'aigle irrité, furieux défendait sa femelle et ses petits*. Les poètes l'emploient au masculin, de préférence, soit parce qu'il entre ainsi plus facilement dans le vers, soit parce qu'ils en font un emblème de grandeur, de puissance, de génie, etc.

Ne sais-tu pas encore, homme faible et superbe,
Que l'insecte invisible, enseveli sous l'herbe,
Et l'aigle impétueux, qui plane au haut du ciel,
Rentrent dans le néant aux yeux de l'Éternel. (Voltaire.)

C'est dans ce dernier sens qu'on dit : *cet homme est un aigle*.

II

23. Amour (du latin *amor*), quoique employé souvent au féminin par les poètes, n'en est pas moins absolument masculin, tant au pluriel qu'au singulier, dans toutes ses acceptions. *Amour filial. Amour maternel. L'amour maternel est de tous les amours le seul qui soit durable. Amour ardent. Amour passionné. De longs amours. De divins amours. Les premiers amours. Peindre, sculpter de petits amours.*

24. Dans un sens de mépris, on le fait quelquefois féminin au pluriel, quand il signifie la passion d'un sexe pour l'autre. *De folles amours. De banales amours.* Proverbialement, *froides mains, chaudes amours. Il n'y a point de belles prisons ni de tantes amours.*

25. Rien n'oblige à cette exception, si ce n'est l'euphonie, à l'égard de certains adjectifs, tels que *fon*; car on dirait fort bien, au masculin, de *moustrueux amours*.

La marquise de Pompadour ayant demandé à l'abbé de Bernis une définition de l'amour, l'abbé lui répondit par ce quatrain :

L'amour est un enfant, Mon maître,
Il est d'Iris, du berger, et du Roi.
Il est fait comme vous, il pense comme moi,
Mais il est plus hardi peut-être.

III

26. Couple (du latin *copula*; en allemand *Paar*) est féminin, quand il exprime seulement l'idée du nombre deux. *Une couple d'oeufs. Une couple de chapons. Une couple de serriettes.*

27. Il ne se dit jamais des choses qui vont nécessairement ensemble, comme les souliers, les bas, les gants, etc. On dit alors, *une paire*.

28. Couple, par une distinction assez subtile, qui pourrait disparaître à la longue, est masculin, lorsqu'il s'emploie pour désigner deux êtres animés, unis par la volonté, par un sentiment, ou par toute autre cause qui les rend propres à agir de concert. *Un couple d'amis. Un couple de fripons. Un beau couple de chiens. Un joli couple d'amants. Un heureux couple. Un couple bien assorti.* — On dit aussi, *un couple de pigeons, de tourterelles*, etc.

IV

29. Délice (du latin *delicia, deliciae*), quoique employé (à cause de son autre étymologie *delicium*) comme masculin, est féminin de sa nature. *Quelle délice ! Il fait toutes ses délices de l'étude.*

30. Il n'y a pas de raison pour qu'un nom soit d'un genre au singulier et d'un autre au pluriel; car il en résulte alors des absurdités, puisqu'il faudrait dire, d'après la règle : *un de mes plus chères délices*. Dites, à l'exemple de Rousseau, *une de mes plus chères délices*. Néanmoins, les poètes, à qui on laisse si peu de licences, resteront libres de le faire masculin ou féminin au singulier, selon les exigences de la mesure ou de la rime.

V

31. Enfant (de l'ablatif latin *infante*). Ce mot, n'entraînant avec soi aucune idée de sexe, est employé à tort comme féminin dans certaines phrases. *Ma belle enfant. Charmante enfant.* Le masculin est tout aussi expressif. *Mon bel enfant. Charmant enfant.*

32. C'est sur l'autorité de ces exemples que M. de Lamartine s'est aventuré jusqu'à dire, *une auge ravissante*; ce qui est aussi absurde que de dire, *une génie bienfaisante*.

VI

33. **Foudre**, féminin de sa nature, devient masculin dans ces expressions elliptiques: *un foudre de guerre*, *un grand foudre de guerre*, c'est à dire, un homme qui est comé la foudre, à la guerre, un grand capitaine. *Un foudre d'éloquence*, un grand orateur.

34. **Foudre**, employé elliptiquement, dans un sens distributif, pour désigner cette représentation de la foudre que les peintres et les sculpteurs donnent ordinairement pour attribut à Jupiter et qui consiste en une *espèce de grand fuseau, du milieu du quel sortent plusieurs petits dards en zigzag*, est masculin. *Un foudre ailé. Une aigle tenant un foudre dans ses serres.*

Foudre, masculin, de l'allemand *Fuder*, se dit d'un grand tonneau. *Un foudre de vin.*

VII

35. **Gens** (du latin *gentes*), *peuples, nations, races*, n'est usité en ce sens, que dans cette locution, *le droit des gens*.

36. Hors de là, *gens* s'emploie dans un sens indéfini, pour signifier *hommes* ou *personnes*, et il est essentiellement masculin, comme tout substantif indéfini. *Dans les révolutions, il y a deux sortes de gens: ceux qui les font et ceux qui en profitent. Ce sont des gens bien fins. Tous les habiles gens. Tous les gens sensés. Tous les gens de bien. Tous les gens à talents. Tous les gens en place. Tous ces gens-ci. Tous ces gens-là. Tous gens d'esprit et de mérite. Certains gens d'affaires. Il y a certains gens qui font les empressés* *). *De vrais gens de lettres. Quels sont les gens que vous fréquentez. Quels gens sont-ce là? quels bons et dignes gens! Tels sont les gens que l'on voit régenter l'univers. Vous fréquentez de tels gens. Oh! qu'heureux sont les gens qui savent quelque chose! Ce sont les meilleurs gens que j'aie jamais vus. Ne vous y fiez pas, ce sont de vilains gens. Ce sont de dangereux gens.*

37. Par euphonie, on donne à l'adjectif pluriel *tous* la terminaison féminine, quand il précède immédiatement le mot *gens*, à moins que ce dernier mot ne soit suivi d'une épithète ou de quelque autre mot déterminatif, parce que dans ce dernier cas l's finale de *tous* se prononce et rend ainsi ce mot suffisamment sonore. Exemples: *Il s'accommode de toutes gens.* — *Tous gens honnêtes. Tous gens d'esprit et de mérite.*

38. On traite de même certains adjectifs, tels que *beaux, bons, fins, sots, vieux, petits*, les quels, ne se terminant pas au masculin par un *e* muet, formeraient, ainsi placés immédiatement devant le mot *gens*, un son sourd ou désagréable. Exemple: *Ce sont de fines gens. Voilà de belles gens pour un homme comme vous. Vous autres, bonnes gens, vous croyez cela! Voilà de sottes gens, s'il en fut jamais. C'est l'habitude des vieilles gens. De petites gens.*

39. Il va sans dire que, si ces adjectifs sont eux-mêmes précédés d'un autre adjectif, ce dernier se met aussi au féminin. *Quelles sottes gens! L'homme sensible, en voyage, est tenté de s'arrêter chez les premières bonnes gens qu'il trouve.*

40. Mais, l'exigence de l'oreille une fois satisfaite, le masculin reprend aussitôt son empire, et l'on dit, ou du moins, on a dit, par une sorte de syllepse: *instruits par l'expérience, les vieilles gens sont soupçonneux. Il y a à la*

*) Les grammairres recommandent de dire: *certaines gens d'affaires*, à cause du mot déterminatif qui suit *gens*; et *certaines gens*, dans tout autre cas. Voilà de ces subtilités que la logique ne saurait admettre. On ne peut invoquer ici les lois de l'euphonie, puisque *certaines gens* ne sonne pas autrement dans un cas que dans l'autre.

ville comme ailleurs de fort **sottes gens** ; des gens fâdes , oisifs , désœuvrés. (La Bruyère.) — Nous avons à faire à une foule de **petites gens brutaux**, ivrognes, voleurs. (Voltaire.) — L'homme sage évite de se familiariser avec les **petites gens**, parce qu'ils en abusent. (Domergue.)

41. Plutôt que de donner dans de telles anomalies, les gens d'un goût délicat prendront une autre tournure et feront de manière qu'après le mot *gens*, employé au féminin par euphonie, il n'y ait pas d'adjectifs capables de donner lieu à ces discordances choquantes. Ils ne diront pas : **Les vieilles gens sont soupçonneux. Ce sont de petites gens, méchants et dangereux. Ces sottes gens ne laissent pas que d'être heureux**, etc. Ils diront : **Les vieilles gens ont l'humeur soupçonneuse. Ce sont de petites gens dont la méchanceté est à craindre. Ces sottes gens, cela ne laisse pas que d'être heureux.**

42. Nous n'avons pas eu devoir admettre la nécessité absolue de dire : *certaines gens*, de *vilains gens*, de *malignes gens*, les *meilleures gens*, etc. De *vilains gens*, de *matins gens*, etc., ne choquent nullement notre oreille, aussi délicate, pour le moins, que celle de la plupart des grammairiens de profession. La terminaison féminine nous paraît surtout inutile, quand la dernière consonne de l'adjectif se prononce, comme dans *meilleur*. Elle ne pourrait être justifiée que par la crainte de l'équivoque ; crainte puérile, qui nous forcerait à exclure tous les homonymes, si fréquents dans notre langue ; d'autant plus que l'*équivoque* se trouve tout aussi bien dans, *Tous ces braves gens*, que dans, *Tous ces vieux gens*.

43. S'il est d'autres adjectifs dont l'alliance intime avec le mot *gens* soit peu harmonieuse, il faut éviter cette alliance, plutôt que de violer ainsi tous les principes de syntaxe. C'est affaire de talent et de style. La grammaire n'a rien à voir là dedans. Ce n'est pas la grammaire qui m'interdit de dire de *méchants gens*, de *sots gens*, c'est l'harmonie.

44. Encore faut-il avoir l'oreille bien délicate, plus délicate que ne l'ont la plupart des grammairiens, pour s'offenser de cette alliance de mots. Pour sa part, tel est mon amour de l'ordre, que j'admettrais même sans difficulté, *de bons gens*, de *vieux gens*. Cela pêche peut-être un peu contre l'harmonie, mais non pas contre la grammaire, qui aurait fort à faire, si elle devait fournir de tels spécifiques pour toutes les *cacophonies* que peut produire la rencontre fortuite de mots disparates, sous la plume d'un écrivain maladroit. Si vous n'aimez pas, de *fin gens*, *tous gens*, que ne dites-vous, *des gens fins*, *toutes sortes de gens*, plutôt que de faire violence à la syntaxe ?

45. Le mot *gens* étant un substantif indéfini, le pronom *ils*, dans la phrase de Domergue citée plus haut, pourrait être remplacé sans grand inconvénient par le pronom indéfini *on*. *Il ne faut pas se familiariser avec les petites gens, parce qu'on en abuse.*

— Tu sais bien qu'on m'a dit, à mon départ de France :

Défiétez-vous des Allemands ;

Car ce sont de *bien mauvais gens*.

— Mon père, on avait tort, je pense ;

Car à peine est-on à Maience,

Qu'on voit quantité de *jambons (gens bons)*.

L'Auteur et son Livre p. 283.

46. *Gens*, substantif indéfini, ne se dit pas d'un nombre déterminé, à moins qu'il ne soit précédé des adjectifs *braves*, *honnêtes*, *pauvres*, *jeunes*, avec lesquels il forme alors une sorte de nom composé, présentant un autre sens, distinct du premier ; comme dans ces exemples : *Nous étions dix braves gens, dix honnêtes gens. Il y vint quatre pauvres gens. Deux jeunes gens de mérite.*

47. D'où il suit qu'on ne peut pas dire, à l'exemple de Voltaire : **un de ces honnes gens** ; ce qui constitue une vraie monstruosité ; ni, à l'exemple de Girault Duvivier : *Une de ces vieilles gens*.

48. Si l'on dit, *mitte gens*, *des milliers de gens*. C'est parce que *mitte*, *des milliers*, sont pris ici pour un nombre indéterminé. C'est le *sexcenti* des latins. *Mitte gens l'ont vu. Il y a des milliers de gens qui voudraient être à votre place.*

VIII

49. Quant aux mots *automne*, *exemple*, *hymne*, *orgue*, *orge*, rien n'autorise les subtiles distinctions aux quelles d'ignorants grammaticiens ont cru devoir les soumettre.

50. **Automne**, *exemple*, *hymne* (du latin *autumno*, *exemplo*, *hymno*), sont masculins dans tous les sens, d'après l'étymologie; le muet final de ces mots n'étant qu'une lettre euphonique nécessaire à la prononciation des dernières consonnes. Exemples: *Un bel automne*. *Un automne fort sec*. *Un automne froid et pluvieux*. — *Grand exemple*. *Bon exemple*. *Suivre les bons exemples de ses parents*. *Citer un exemple*. — *Un bel exemple d'écriture anglaise*. *L'exemple qu'il a fait est mal écrit*. (Académie.) — *Un hymne guerrier*. *Un hymne religieux*. *Les beaux hymnes de Santeuil et de Coffin*.

51. Dans l'intérêt de l'ordre et de l'unité, je préfère le féminin pour le mot *hymne*, dans les deux sens, à cause de la forme féminine de ce substantif. Ces différences de genre, pour une légère nuance dans le sens, sont de vraies niaiseries. D'autant plus qu'il n'y a peut-être pas deux mots, dans la langue, qui n'aient qu'une seule acception propre. J'aimerais aussi mieux *autonne* du féminin. (Voir plus loin.)

IX

52. **Orgue**, **orge**, s'éloignent déjà trop de leur origine latine (*Organo*, *hordeo*), pour n'être pas du genre de leur terminaison, c'est à dire, féminins dans tous les cas. Exemples: *C'est une des plus belles orgues*, et non pas, *c'est un des plus belles orgues*. *De belle orge*. *De l'orge bien levée*. *De belles orges*. *Orge mondée*, Des grains d'orge qu'on a bien nettoyés et bien préparés. *Orge perlée*, Orge réduite en petits grains dépouillés de leur son. *Une tisane d'orge perlée*, *d'orge mondée*. *Cette orge paraissait bonne, quand elle était entière; maintenant qu'elle est mondée* (et non pas, *qu'il est mondé*, ce qui serait plaisant), *c'est différent*. (Voir plus loin.)

X

53. **Oeuvre** (du latin *opere* [oevere]) est également féminin. *Une belle oeuvre*. *Il a laissé l'oeuvre imparfaite*. *Les oeuvres de Dieu sont grandes et magnifiques*. *L'oeuvre de la Création fut achevée en six jours*. *Une si grande oeuvre*. *Une oeuvre de génie*. — *L'oeuvre de ce diamant est fort délicate*. — *L'oeuvre de cette paroisse est fort belle* (le banc des marguilliers). — *Oeuvres complètes de Victor Hugo*. — *C'est une des oeuvres de Rossini*. — *Une oeuvre de charité*.

54. On l'emploie néanmoins quelquefois comme masculin au singulier, dans un sens général et collectif. *Tout l'oeuvre d'Albert Durer, de Callot*. — En termes d'alchimie, *Le grand oeuvre*, La pierre philosophale. *Travailler au grand oeuvre*.

55. Dans le sens distributif, il est toujours féminin. Cependant les musiciens se sont permis de dire: *Le premier, le second oeuvre de Mozart, de Rossini, de Beethoven, de Félicien David*. Cela marque chez eux une certaine prétention. S'ils tiennent tant au masculin, que n'emploient-ils le mot *ouvrage*, beaucoup plus convenable, puisqu'il se dit principalement des productions de l'esprit. A moins qu'une *oeuvre musicale* ne soit pas une *oeuvre d'esprit*!

XI

56. **Quelque chose**, considéré comme un mot, et répondant à l'*aliquid* des latins, à l'*etwas* des Allemands, au *somthing* des Anglais, est toujours masculin ou plutôt neutre (sens vague et indéfini). Exemple: *On m'a dit quelque chose qui est fort plaisant*.

57. *Autre chose*, employé dans un sens indéterminé, est aussi du masculin. Exemple: *c'est autre chose qu'il a dit*.

58. *Quelque chose*, suivi d'un verbe au subjonctif, est toujours féminin, parce qu'il signifie alors, *quelle que soit la chose*. Exemple: *Quelque chose qu'il m'ait dite, je n'ai pu le croire*.

XII

59. Couleur, nom générique, signifiant l'impression que fait sur l'oeil la lumière réfléchie par la surface des corps, est féminin, d'après l'usage (voir plus loin). Exemples. *Les sept couleurs naturelles ou primitives sont le violet, l'indigo, le bleu, le vert, le jaune, l'orange, et le rouge. De vives couleurs.*

La lumière partout remplit l'espace immense;

La forme et la couleur appartiennent aux corps.

Le Livre, t. VII.

60. Mais on dit au masculin, ou plutôt au neutre: *Le couleur de feu, le couleur de rose, de chair, de citron*, c'est à dire, ce qui a la couleur du feu, de la rose, etc. *Le couleur de rose est sa couleur favorite. Ce ruban est d'un beau couleur de feu.*

61. Après un substantif, ces locutions s'emploient comme une sorte d'adjectif. Exemple: *Un ruban couleur de feu. Le couleur de feu*, n'est autre chose que cet adjectif pris substantivement dans un sens neutre, comme, *l'utile, l'agréable (utile, dulce)*. — (Voir plus loin.)

XIII

Liste alphabétique des noms qui sont tantôt masculins, tantôt féminins, selon le sens.

Noms masculins.

Un aide	ein Gehilfe
un aune (ou vergue)	eine Elle
un barbe	ein Berber
le barde	der Schlachtersänger
le Basque	der Biscayer
le bourgogne	der Burgunder (wein)
un brandebourg	eine Art Verzierung
un eaper	das Eaperschiff, der Seeräuber
le carpe	die Vorderhand, Handwurzel
le cartouche	die Cartusche
le champagne	Champagnerwein
le coche	die Landkutsche
le commode	das Bequeme
le cornette	der Fähndrich
le cravate	der Croate (ein croatisches Pferd)
un crêpe (un morceau de crêpe)	der Flor
le décime	der Decime (nahe 2 Sous)
le dinde	das welsche Huhn
un écho	der Wiederhall
un enseigne	ein Fähndrich
le faune	der Faun
le forêt	der Bohrer
un fourbe	ein Schurke
le garde	ein Wächter
le garde-robe	eine Art Schürze
le givre	der Raufreif
le gueules	die rothe Farbe

Noms féminins.

une aide	eine Hilfe
une aune	eine Elle
la barbe	der Bart
la barde	die Speckschnitte
la basque	der Schoß am Rocke
la Bourgogne	Burgund
une brandebourg	eine Art Reittleid
des capres	die Kapper
la carpe	der Karpfen
la cartouche	die Patrone
la Champagne	Champagne
la coche	der Einschnitt, die Furche
la commode	die Commode
la cornette	die Standarte, Weibermüge
la cravate	das Halstuch
la crêpe	der Flor, der Kranzstücken
la décime	der zehnte Theil
la dinde	die Truthenne
l'écho (nymphé)	l'Écho
une enseigne	ein Schild
la faune	die Fauna
la forêt	der Forst, Wald
la fourbe	die Betrügerei
la garde	die Wache
la garde-robe	die Kleiderkammer, der Abtritt
la givre	die Schlange (terme de Blason)
la gueule	der Rachen, das Maul

Noms masculins.		Noms féminins.	
le guide	der Führer	la guide	das Lenkfeil
lettres royaux	königliche Briefe	la lettre	der Brief
le lévite	der Levit	la lévite	eine Art Kleid
le lis	die Lilie	la lys	die Lys
le litre	der Litre	la litre	schwarzer Streifen an einer Kirche mit einem Wappen
le livre	das Buch	la livre	das Pfund
le manche	der Griff, Stiel, das Heft	la manche	der Ärmel
le manoeuvre	der Handlanger, Handarbeiter	la manoeuvre	das Manöver, die Schwenkung
le maroufle	der Schurke	la maroufle	der Schlingel
le misaine	der Fockmast	la misaine	das Focksegel
le mode	die Art, Form	la mode	die Mode
le moufle	der Muffel	la moufle	der Flaschenzug, zc.
le mousse	der Schiffsjunge	la mousse	das Moos, der Schaum
Noël	der Weihnachtsabend	la Noël	die Weihnachten
l'office	die Pflicht, Dienstleistung, Gottesdienst	l'office	die Nachtschliche, Kuchen, Dienerschaft
le page	der Edelknaube	la page	die Seite (eines Buches)
Pâques	das Osterfest, der Ostertag	la Pâque	Ostern
le palme	die Handlänge	la palme	der Palmenzweig
le période	das Ziel, die Stufe	la période	der Zeitabschnitt, Redefas
personne	Niemand	la personne	die Person
le pivoine	der Blutfink, Dompfaff, Gimpel	la pivoine	die Pfingstrose
le plane ou plataue	der Platanus	la plane	das Schnittmesser
le platine (mieux platin)	die Platina	la platine	die Trockenplatte, das Flintenschloß, Schlüsselloch
le poste	die Stelle, der Posten	la poste	die Post, das Posthaus
le poulpe	achtarmiger Polyp	la poulpe	das Fleisch
le pourpre	der Purpur, das Fleckfieber	la pourpre	der Purpur
le prétexte	der Vorwand	la prétexte	der Ehrenrock, die Prätexta
le relâche	das Aufhören, der Unterlaß	la relâche	der Ruheplatz
un remise	eine Mietkutsche	la remise	der Wagenschoppen, zc.
le solde	Saldo	la solde	der Sold
le somme	der Schlaf	la somme	die Summe
le tour	der Umkreis, Streich	la tour	der Thurm
le triomphe	der Trionph, Sieg	la triomphe	der Trumpf, das Triumphspiel
le trompette	der Trompeter	la trompette	die Trompete
le vague (vacuum)	das Unbestimmte	la vague	die Woge
le vase	das Gefäß	la vase	der Schlamm.

62. *Réclame, môle*, n'admettent pas les distinctions de genres qu'on leur impose généralement. Ils sont féminins dans toutes leurs acceptions, comme l'indiquent la plupart des dictionnaires.

63. Nous n'avons pas cru nécessaire de joindre à cette liste les noms masculins *claque, cosmétique, critique, drille, greffe, mémoire, moule, parallèle, pendule, pique, poêle, pupille, régale, sagittaire, serpentaire, satyre*, ni les noms féminins *faux, merci, souris*, dont la véritable orthographe est, comme on le verra plus loin : *clac, cosmétic, critic, custod, dril, gref, mémoire, moule, parallél, pendul, pic, poël, pupil, régale, sagittair, serpentair, satyr*, — *faue, mercie, souris*; — ce qui les distingue suffisamment de leurs homonymes *claque*, etc., ou les range, du moins, dans la catégorie suivante.

XIV.

Substantifs qui, sans avoir la même orthographe, ont entre eux un tel rapport de son, qu'il est aisé à l'oreille de les confondre.

Noms masculins.

L'air	die Luft; das Ansehen
l'auteur	der Verfasser
l'avis	der Rath
le bal	der Ball, das Tanzfest
le barbu	der Bärtige
le basilic	der Basilisk
le bey	der Bey
l'abbé	der Abt
le bill ou bil	die Bill
le bordé	die Borde
le bouilli	das Rindfleisch
le bout	das Ende
le brai	das Schiffszehr
le gal	die Hornhaut, Schwiele
le cap	das Vorgebirge, der Kopf
le cardinal	der Cardinal
le céleri	der Selteri
le cens	der Zins
le chêne	die Eiche
le châssis	der Rahmen
le chaud	die Hitze, Wärme
le Cher	(ein Fluß)
le crème	das Weiböl, Salböl
le cilice	das Bußkleid
le cirrhe	die Ranke
le clac	der Ballhut
le clair	die Helle, das Licht
le cloac	die Mistgrube
le col	der Hals
le contexte	der Context
le contumax	der Richterscheinende
le coq; le coke	der Hahn; die gereinigte Steinkohle
le coroner	der Coroner
le cosmétique	das Schönheitsmittel
le coucher	das Schlafengehen, der Untergang
le coulé	die Schleiße in der Muße, zc.
le cours	der Lauf, Cursus
le critic	der Kritiker
le croisé	der Kreuzschritt
le croît	der Wachswachs
le croup	die Luftröhrenentzündung
le crû	das Gewächs
le curé	der Pfarrer

Noms féminins.

l'aire	die Tenne, das Nest
la hauteur	die Höhe
la vie	das Leben
la balle	der Ball, Spielball
la barbue	die Meerbutte
la basilique	die Domkirche
la baie	die Bai, Bucht; die Beere; der Betrug
la bille	die Billardkugel
la bordée	Lage der Schiffskanonen, zc.
la bouillie	der Brei
la boue	der Koth
la braie	die Bindel
la cale	der Raum, die Bucht
la cape	die Kappe
la cardinale	die Cardinale (eine Pflanze)
la sellerie	die Sattelkammer
la cense	die Meierei
la chaîne	die Kette
la chassie	die Augenbutter
la chaux	der Kalk
la chair: la chère	das Fleisch; das Essen und Trinken
la crème	der Rahm
la silice	die Kieserde
la cire	das Wachs
la clayne	der Klatsch
la claire	die Klarheit
la cloaque	der Abort, die Kloake
la colle	der Leim
la conteste	der Streit
la contumace	das Richterscheinen vor dem Richter
la coque	die Schale
la coronaire	die Kranzpußkader
la cosmétique	die Kosmetik
la couchée	das Nachtlager
la coulée	die laufende Schicht
la court	der Hof
la critique	die Kritik
la croisée	das Fenster
la croix	das Kreuz
la croupe	das Kreuz (des Pferdes)
la crûe	der Anwachs
la curée	das Jägerrecht (der Hunde)

Noms masculins.		Noms féminins.	
le custod	der Aufseher einer Bibliothek, ic.	la custode	der Vorhang
le décrotoir	Bret mit Bürsten	la décrotoire	die Schuhbürste
le diner	das Mittagessen	la dinée	das Mittagquartier
le dos	der Rücken	la dot	die Mitgift
le dril	der Soldat, Kerl	les drilles	die Lumpen
un éclair	ein Blitz	l'éclaire	das Schellkraut
un écrou	die Schraubenmutter	les écrones	Tagezettel über den Aufwand bei Hofe
le faite	die Firste, der Giebel, Gipfel	la fête	das Fest, der Feiertag
le faux	das Falsche	la faux	die Sense
le fil	die Faser, der Faden, Zwirn	la file	die Reihe
le foi	die Leber	la foi	der Glaube, die Treue
le fret	das Vermietthen	la frette	der Wald
le fumé	der Rußdruck, ic.	la fumée	der Rauch
le galé	der Porsch	la galée	das Schiff der Buchdrucker
le gaz	das Gas	la gaze	die Gaze
le général	der General	la générale	die Generalin, der Generalmarsch
le greffe	die Kanzlei, Amtsschreiberei	la greffe	das Pfropfreis
le hale	die brennende Sonnenhitze	la halle	die Halle
le hère	der arme Tropf	la haire	das Bußhemd
l'heur	der Glücksfall	l'heure	die Stunde, Uhr
un hôte	der Wirth, Gast	la hotte	die Butte
le houx	die Hülsen	la houe	die Hacke, Haue
le jan	Band im Trietrac	la gent (mieux geance)	das Volk
le jars	der Gänserich	la jarre	großer Wasserkrug
le jeté	der Halbschritt	la jetée	der Hafendamm
le kermès	die Scharlachbeere	la kermesse	die Kirchmesse
le lae	die See	la laque	der Lack
le laque	der Lackfirniß	la laie	die Bache
le lai	eine Art klagender Poesie	la lieue	die Meile, Stunde
le lieu	der Ort	la lice	die Bahn, der Turnierplatz
le lis	die Lilie	la lie	die Fesen
le lit	das Bett	la loque	der Fesen
le loch	das Log	la lutte	das Ringen, der Kampf
le luth	die Laute	la mère	die Mutter
le lut	der Kitt	la malle	der Reisekoffer
le maire	der Maire	la mare	der Pfahl, die Pfütze
le mal	das Böse, Uebel	la mémoire	das Gedächtniß
le marc	der Saß vom Kaffee, ic.	la merci	die Barmherzigkeit
le mémoire	der Aufsatz, die Denkschrift, die Rechnung	la mineure	der Untersaß eines Schlusses
le merci	der Dank	la moie	der Haufen
le mineur	der Minirer, Bergmann	la morale	die Moral
le moi	das Ich	la mort	der Tod
le moral	das Moralische	la moue	ein verzogenes Maul
le mort, le mors	der Todte, das Gebiß	la moule	die Muschel
le mou	das Weiche	la mûre	die Maulbeere
le moute	der Model		
le mur	die Mauer, Wand		

Noms masculins.

le mythe	der Mythos
le <i>nuit</i>	das Nacht
l'os	der Knochen, das Bein
l'oubli	die Vergessenheit
le pair, le père	der Pair, der Vater
le pal	der Pfahl
le <i>parallèle</i>	der Parallellkreis, die Vergleichung
le parc	der Park
le parti	die Partei, die Partie
le pâté	die Pastete
le pater	das Paternoster
le <i>pendule</i>	das Pendul, der Pendel
le pêne	der Niegel
le penser	das Denken
le pet	der Wind
le pie	der Specht
le <i>pique</i>	das Pic
le plaid	der Gerichtstag
le pli	die Falte
le poids, le pois	das Gewicht, die Erbse
le poêle	das Leinentuch, der Trauerschleier, Djen
le poiré	der Birnmoss
le polissoir	der Polierstahl
le pot	der Topf
le ponce	der Damm; der Zoll
le pupil	der Jüngling
le quart	das Viertel
le queus	der Koch
le racleur	die Schaufel
le rais	die Nadspeiche
le régal	das Gastmahl
le régat	das Regal
le renne	das Renntbier
le revenu	das Einkommen
le rob	der Rob (eingekochter Saft)
le rôti	der Braten
le rout, raout	zahlreiche Gesellschaft, ic.
le ru	die Rinne, Rinne
le <i>sagittair</i>	der Schütze
le sandal	das Sandelholz
le <i>satyr</i>	der Satyr
le saule, le sol	die Weide
le <i>serpentair</i>	der Schlangenträger
le seel ou seeau,	das Siegel; das
le sel	Salz
le souris	das Lächeln
le spath	Steinart
le statut	das Grundgesetz
le thé	der Thee
le tir	der Schuß

Noms féminins.

la mite	die Miete, Milbe
la nue	die Wolke
l'eau	das Wasser
l'oublie	die Tblate
la paire	das Paar
la pale	der Kelddeckel
la <i>parallèle</i>	die Parallellinie
la parque	die Parze
la partie	der Theil
la pâtée	die Nudel, ic.
la patère	die Pferschale
la pendule	die Pendeluhr
la peine	die Mühe, das Leiden
la pensée	der Gedanke
la <i>paix</i>	der Friede, die Ruhe
la pique	die Pique
la plaie	die Wunde
la plie	die Scholle
la poix	das Pech
la poêle	die Pfanne, der Ziegel
la poirée	der Mangold
la polissoire	die Glanzbürste
la <i>peau</i>	die Haut
la pousse	der Trieb
la pupille	die Mündel
la carre	oberer Theil (des Hutkopfes, des Kleides)
la queue	der Schwanz
la racleire	das Streichholz
la raie	der Strich, Streifen
la régale	das Heilrecht
la reine, les renes	die Königin, die Zügel
la revenue	der Nachwuchs
la robe	der Rock, das Kleid
la rôtie	die geröstete Brotschnitte
la route	die Straße, Landstraße
la rue	die Gasse, Straße
la vagitaire	eine Pflanze
la sandale	die Sandale
la satire	die Spottschrift
la sole	der Schlag, die Sohle, Sole
la serpenteire	das Schlangentrant
la selle	der Sattel
la souris	die Maus
la spathe	die Munnscheide
la statue	die Bildsäule, Statue
la taie	die Bettzirche
la tire	der Zug

Noms masculins.		Noms féminins.	
le tout, l'atout	das Ganze, der Trumph	la toue, la <i>toux</i>	das Fährboot, der Susten
le tremblé		la tremblaise	der Spennwald
le tribut	der Tribut; die Steuer	la <i>tribu</i>	die Kunst; der Stamm
un <i>ur</i>	ein Uerersch	la hure	der Kopf
le verger	der Obstgarten	la vergée	die Ruthe (Acker)
le vice	das Laster	la <i>vis</i>	die Schraube
le viol	die Nothzucht	la viole	die Viole
le vol	der Flug; der Raub	la vole	die Wolte
le <i>volatil</i>	geflügeltes Thier	la volatille	das Geflügel
le vu	das Durchsehen	la vue	das Gesicht, Sehen, etc.

Parmi les grammairiens, c'est à qui criera le plus fort contre cette abondance de mots amphibologiques. Mais ils ne savent donc pas, les infortunés! que c'est là une des grâces de notre langue, un de ses caractères les plus heureux et les mieux appropriés à l'esprit français! Ils n'ont donc jamais vu, jamais senti, jamais savouré le délicieux spectacle d'un feu roulant de saillies, d'épigrammes, de jeux de mots! Ils n'ont donc jamais senti la commotion électrique d'un calembour! Ils n'ont donc jamais respiré le parfum d'un madrigal! Mais il n'y a donc, pour ces pauvres cultivateurs de la syntaxe, d'autre plaisir que de tailler, niveler, aligner, corriger avec la serpette ou le cordeau; il n'y a donc pour eux d'autre musique que le choc continu des voyelles et des consonnes; d'autres accords que celui du verbe et du sujet, du nom et du pronom; d'autres parfums que ceux qu'exhalent leurs platebandes de gérondifs et de supins! En vérité, ils sont bien à plaindre.

Calembours fondés sur la parfaite consonnance des mots.

Odry fut un jour arrêté rue de Richelieu, en face de la bibliothèque. «*La bourse ou la vie*,» lui demanda le voleur. Sans se déconcerter, Odry lui répondit: «*La Bourse*, la troisième rue à droite. Quant à *l'avis*, le meilleur que je puisse vous donner, c'est de échanger de *vie*.»

Un Parisien, de retour d'Angleterre, s'excusait auprès de sa femme de ne lui avoir pas écrit. «Je voulais bien t'écrire, disait-il, mais cela m'a été impossible, parcequ'en arrivant à Douvres, on a jeté l'*ancree*.»

Louis XV, au milieu d'un gros de courtisans, laissa échapper un signe d'affection venteuse. «Bonne marque, s'écria le marquis de Bièvre, présent; voilà des bruits de *paix* qui courent à Versailles.»

Un républicain étant à dîner chez un ami, on servit un *foi* de veau et une *oie*. «Parbleu, dit-il, on ne nous accusera pas de n'avoir ni *foi* ni *loi*.»

— Pour voir jouer les *eaux* (os) est-il besoin qu'on aille
A Saint-Cloud ou bien à Versaille?

— Non, mon père, il suffit de voir jouer Rachel.

— Bravissimo, mon fils. Mais pourquoi donc est-elle
Si maigre? — Pour le coup, vous me la donnez belle.
Parce qu'elle ne vit que de *Racine*. — O ciel!
T'aurais-je jamais eru tant d'esprit naturel!

L'Auteur et son Livre p. 273.

— Quand la fortune est-elle aux joueurs favorable?

— Quand ils sont enrhumés; car ils ont de *la toux* (de l'atout).
ibid.

— Pour ce monstre, *cent fois* digne que je l'abhorre,
Faut-il donc que je brûle encore?
— Le bois est l'aliment du feu.

Comment voulez-vous donc ne pas brûler, grand Dieu!
Quand elle joint si bien à ses *charmes* les *chêues* (chaînes)
Qu'elle vous fait porter?
ibid.

- Crois-tu que mon esprit puisse voler sans *aile* (elle)? *ibid.*
- Sait-tu bien ce que l'on commence par la *fin* (faim)?
— Un bon repas, quand on a *faim*.
- Sais-tu les *fêtes* qui n'ont pas de lendemain?
— Le *faite* de la gloire et bien d'autres encore. *ibid.*
- L'autre jour un de mes amis
Disait, en me parlant de madame une telle:
C'est Vénus. Tu sais bien, cette grosse douden?
— Ô mon père, il avait parfaitement raison;
Car il ne pourrait pas dire qu'elle est *Cybèle* (si belle). *ibid.*
- Il promena long-temps ses yeux
Sur un grand carré d'herbes fades;
Puis, d'un air mécontent, s'écria: ces salades
Ne disent pas grand' chose. — Ah! c'est, apparemment,
Qu'il ne prit pas garde aux *ruipouces* *ibid.*
- Puis, comme le soleil vint à fendre la nue:
Reutrons vite, dit-il, pour ne pas demeurer
Exposés au plus grand *désastre* (des astres). *ibid.*
- Quel événement de l'histoire
A fait le plus de tort aux marchands de tabac?
— La descente d'*Éuée* (des nez) aux enfers. — Et quel autre
Ne fut pas moins funeste aux fabricants de drap?
— L'enlèvement d'*Hélène* (des laines). *ibid.*
- Eh bien! dis-moi, comment ferais-tu pour changer
L'ordre des saisons? — Belle affaire!
J'aurais soin de donner *des thés* l'hiver, mon père;
Pour que l'hiver ainsi fût la saison d'*été* (des thés). *ibid.*
- Qu'entends-tu par *schakos* et par *bonnets à poil*?
— Des coiffures qui vont *au hat* (aux balles). *ibid.*
- Ta lectrice, crois-tu qu'elle puisse être bonne,
Sans avoir de *bonté*? — Si son thé n'est pas bon,
Ce n'est la faute de personne. *ibid.*
- Si les Athéniens, comme je l'entends dire,
Bien plus long-temps que nous savaient se conserver,
À quoi faut-il l'attribuer?
— À l'esprit qu'ils avaient de vivre dans la *graisse* (Grèce). *ibid.*
- Qui diffère le moins d'une serrure? — Un cœur
Comme le vôtre; car il n'est jamais sans *peine* (pêne). *ibid.*
- Pourquoi le général un tel
Paraît-il un tambour aux gens de son hôtel?
— Parce que tous les jours il bat la *yénérule*. *ibid.*
- Il aspire à l'honneur de diriger la *scène*.
— La *Seine* de Paris? — Ah! non! (anon) du Burg. à Vienne.
- En ce cas le *Génié* (corps du génie) est inutile. — Allons!
Il aurait, je crois, quelque peine
À trouver un *baillieur de fouds*.
— Moi je crois qu'il aurait, mon père,
Tant de *baillieurs* dans son parlerre,
Qu'il ne pourrait manquer d'être bientôt à *foud*. *ibid.*
- Il serait bon à tondre. — Il a l'*haleine* (la laine) torte. *ibid.*

- En voyant un convoi qui passe,
Que font tous les cochers prudents ?
— Ils ont soin d'arrêter leurs chevaux trop ardents,
De crainte de les voir prendre le *mort* (mors) aux dents. *ibid.*
- Quelle autre boîte de Pandore
Inventèrent pour nous les esprits infernaux ?
— Mon Dieu ! la boîte des journaux,
D'où chaque jour s'échappe un déluge de *maux* (mots). *ibid.*

Comment faut-il faire pour ne pas se croter dans les rues de Paris ? — Il faut se munir d'un *paracrotte*. — Ce n'est pas cela. Pour ne pas se croter dans les rues de Paris, il ne faut jamais aller jusqu'*au bout* (jusqu'aux boues).

IV.

Du nombre des substantifs.

64. On entend par *nombre*, dans les substantifs, la propriété qu'ils ont de représenter l'*unité* ou la *pluralité*, au moyen de certaines variations dans leur forme. Il y a *unité*, quand il s'agit d'*un seul* être, d'un seul objet (nom de genre, d'espèce, ou d'individu), et *pluralité*, quand il s'agit de *plusieurs*.

65. Il y a conséquemment *deux nombres* : le *singulier* (du latin *singularis*, seul, propre, particulier), qui désigne l'*unité*, et le *pluriel* (en latin *pluralis*) qui marque la *pluralité*. *Un cheval, des chevaux. Une plume, des plumes.*

66. *Cheval, chevaux; plume, plumes*, sont le même mot sous deux terminaisons différentes. La première est celle du singulier. La seconde est celle du pluriel. Ainsi, dans, *Le cheval est utile à l'homme, cheval* représente l'unité de l'espèce; dans, *Mon cheval m'a coûté cher, cheval* représente un seul individu. Ce mot est au singulier. Dans, *J'ai acheté dix chevaux, chevaux* désigne plusieurs individus de la même espèce. Ce mot se trouve donc employé *au pluriel*.

67. Quoique les substantifs soient susceptibles des deux nombres, il en est cependant qui, désignant des choses que l'esprit ne peut diviser en plusieurs individus, ne s'emploient point au pluriel. Tels sont : l'*odorat, la rue, l'oïe, la faim, l'enfance*, etc. Il y en a d'autres qui ne sont d'usage qu'au pluriel, comme : *ancêtres, fiançailles, épousailles, funérailles, obsèques, ténèbres.*

Section seconde.

Théorie du genre.

Preamble.

Les grammairiens, ayant pleinement ignoré les principes qui ont présidé à la formation des substantifs français et à la distinction des genres, ont tous crié, d'une commune voix: *il est impossible d'établir des règles fixes sur le genre.*

«Il n'y a, disent-ils, que l'usage et le *temps* qui puissent donner la *connaissance parfaite du genre.*»

Le *temps* est un grand maître, sans doute. Mais on peut être convaincu que la *vie entière* ne suffit pas pour acquérir, par la seule pratique, la *connaissance parfaite* du genre des substantifs français; étude, en effet, si difficile, si rebelle, qu'il n'est personne qui puisse se flatter de n'être jamais embarrassé à cet égard, et que l'Académie française elle-même s'y trompe souvent, comme on le verra par la suite.

J'aurai donc la gloire d'avoir réalisé l'impossible et d'avoir prouvé une fois de plus que le mot *impossible* n'est pas français.

Encore une fois, je supplie humblement le lecteur de vouloir bien réfléchir un moment sur les difficultés presque insurmontables que présentait une tâche aussi vaste, aussi ardue; afin qu'il daigne récompenser d'un signe d'approbation ce travail d'Hercule, pour le moins comparable à celui qu'accomplit le héros grec, en détournant le fleuve Alphe pour le faire couler dans les étables d'Augias. Je le conjure de vouloir bien peser un moment, dans sa main impartiale, les efforts surhumains de mémoire et de volonté qu'a dû exiger un soin aussi compliqué que celui de diriger convenablement les manœuvres de cette

armée de deux à trois cent mille substantifs dont se compose la langue française ; en d'autres termes, le soin de déterminer exactement, sans en oublier un seul, combien de substantifs sont masculins ou féminins, dans chacune des **huit cents** terminaisons différentes qui leur sont propres.

Soit dit en passant, une bonne grammaire doit être en même temps un glossaire, surtout pour les étrangers. C'est pourquoi j'espère qu'on ne me saura pas mauvais gré des nombreuses listes de mots que je donne pour exemples, tant en allemand qu'en français.

V.

Notions préliminaires.

I.

Principes de dérivation.

68. Le français, comme l'italien et l'espagnol, s'est formé du latin, au moyen de certaines *inflexions*, *contractions*, et *suppressions* (*Biegung*, *Zusammenziehung*, *Auslassung*). — *Vin* vient du latin *vino*, par la suppression de la voyelle finale. — *Pain* vient de *paine*, par inflexion de la première voyelle et suppression de la finale. — *Froid* vient de *frigido*, par contraction des deux premières syllabes et suppression de la voyelle finale.

69. Dans l'italien et l'espagnol, la plupart des substantifs ne sont que l'ablatif des mêmes mots latins. *Paine*, *vino*, *carve*, *religione*, *padre*, *madre*.

70. Les substantifs français dérivent également de l'ablatif latin, et non pas du nominatif, comme on l'a cru jusqu'à ce jour, ni même de l'accusatif, comme le prétend M. Génin. Ils ne diffèrent le plus souvent de l'ablatif latin que par l'absence de la voyelle finale, pour ce qui est des noms masculins, comme *vin*, de *vino*, *cours*, de *curso*, ou par le changement de cette voyelle en *e* muet, pour ce qui est des noms féminins, comme *rose*, de *rosu*.

71. D'où il suit qu'il faudrait écrire *Charte*, de *Carolo*, et non pas *Chartes*, de *Carolus*; *fil*, de *filio*, et non pas *filz*, de *filius*; *corp*, *temp*, *puit*, de *corpore*, *tempore*, *pateo*, et non pas *corps*, *temps*, *puits*, de *corpus*, *tempus*, *pateus*; comme aussi *remors*, de *remorsu*, et non pas *remords* (de *remordere*) ce qui est un barbarisme.

72. L'*s* des mots *temps*, *corps*, *puits*, ne doit être considéré que comme une lettre euphonique, destinée à remplacer le *p* et le *t* dans les liaisons. Aussi nos pères, vrais fanatiques de l'euphonie, écrivaient-ils *cors* et *tens* ⁶⁹), au lieu de *corps* et *temps*; orthographe qu'on a voulu renouveler de nos jours, mais à tort, puisqu'elle détruit la filiation des mots *corporel*, *temporel*, etc.

73. En revache, ils écrivaient *fil* ⁷⁰) sans *s*, en supprimant à peu près l'*t* dans la prononciation, comme nous le faisons dans les mots: *babill*, *gentil*, *ouill*, ce qui est beaucoup plus régulier.

74. En se modifiant ainsi, les substantifs ne changent pas de genre, ou du moins ne devraient pas en changer. Ainsi *prudence* est féminin, comme *prudencia*. *Pain*, *vin*, sont masculins, parce que *panis*, *vinum*, sont, l'un masculin, l'autre neutre.

75. Remarque. On sait que la langue latine a trois genres: le masculin, le féminin, et le neutre. En français, le neutre ne se distingue pas du masculin; excepté dans quelques pronoms, comme on le verra plus loin.

⁶⁹) Li quens Rollans gentement se combat.
Mais le cors ad tressuet e mult chalt. (*La Chanson de Roland*)
Vostre conseil ajoc evud tuz tens. (*ibid.*)

⁷⁰) Il voit que d'iloc en avant nul sun fil ne sa fille ad deable ne offrist ne nen arsisit.
(*Les Rois.*) Il voutut que dorénavant nul en ce lieu n'offrist au diable ni ne bruslast son fils ni sa fille.

76. Il suit de ce que nous venons de dire que l'*e* muet final, bulle d'air sonore qui se suspend légère à l'aile des mots, est le signe du genre féminin dans la langue française, et que son absence caractérise le genre masculin.

II

De l'*e* muet employé comme euphonique à la fin des substantifs.

77. Sans les exigences de l'euphonie, ma tâche sur la théorie du genre s'arrêterait là, et la connaissance parfaite du genre serait bien facile.

78. Mais l'*e* muet final n'a pas pour unique fonction d'indiquer le genre féminin. Il n'est souvent qu'une lettre euphonique, destinée à conserver aux mots leur éclat, leur sonorité. De là des difficultés immenses.

79. J'ai dit que la plupart des noms masculins se forment du latin en supprimant la désinence de l'ablatif, *o*, *e*, *u*. *Publico*, *public*; *jugo*, *joug*; *calculo*, *calcul*; *muro*, *mur*; *cursu*, *cours*; *sensu*, *sens*; *arcu*, *arc*; *auro*, *or*. S'il reste, après cette première mutilation, une consonne redoublée, ou la ramène à son état simple; la langue française n'étant pas compatible avec une telle désinence, propre seulement aux langues barbares. *Ferro*, *fer*; *sacco*, *sac*; *succo*, *suc*; *cyprès*, *cypressu*. La chute de la voyelle finale entraîne nécessairement celle de la consonne qui lui appartient.

80. Aucun mot français ne saurait, non plus, se terminer par une liquide précédée d'une autre consonne. Appartenant toutes deux à la voyelle finale, il faut qu'elles soient toutes deux perdues ou sauvées avec elle. Les mots *vocabulo*, *membro*, *miraculo*, *simulacro*, *cylindro*, *angulo*, *templo*, *theatro*, *cadavere*, ne sauraient subsister, ainsi mutilés: *Vocabl*, *membr*, *miracl*, *simulacr*, etc. Forcées de disparaître avec la voyelle finale, les deux dernières consonnes ne laisseraient après soi que les syllabes *voca*, *mem*, *mira*, *simula*, *cylind*, *an*, *tem*, *théa*, *cada*; incapables de satisfaire l'esprit, non moins que les yeux et les oreilles.

81. *Remarque.* Il est vrai que des mots *vocabulo*, *miraculo*, *angulo*, *cadavere*, on aurait pu faire *vocabul*, *miracul*, *angul*, *cadaver*; mais il arrive souvent que deux voyelles séparées seulement par une liquide se contractent en une seule, comme on le voit dans *vendre*, *pendre*, de *vendere*, *pendere*. — Par la même analogie, *corpore*, *tempore*, auraient dû donner *corpre*, *tempre*, et non pas, *cor*, *ten*, dont l'orthographe en *corps* et *temps* ne satisfait que les yeux, mais point du tout l'oreille.

82. Pour de tels mots, il y a donc nécessité absolue d'ajouter un *e* muet à la fin. Ce qu'il faut déplorer, c'est que ces mots ne puissent pas devenir immédiatement féminins, en affectant ainsi la forme féminine; le seeau de leur origine n'étant pas encore assez effacé.

83. La langue française n'a pas moins de répugnance pour des désinences telles que les suivantes:

-gm, -gn, -lp, -mp, -mn, -nr, -pt, -rb, -rg, -rn, -rp, -re, -sp, -st, etc.,

parce que la seconde de ces consonnes est toujours nécessairement le commencement d'une syllabe, qu'elle ne saurait former sans le secours d'une voyelle. Pour ne pas rester suspendue sur le vide, elle invoque

l'appui de l'e muet. C'est pourquoi l'on écrit *dogme, règne, palpe, Olympe, automne, genre, précepte, verbe, exergue, terne, carpe, obélisque, Hydaspes, poste*, au lieu de, *dogm, regn, etc.*, bien que ces noms soient tous masculins.

84. *Remarque.* Cependant l'on écrit bien sans e muet *late, arc, marc, parc, spart, last, lest, zest, est, ouest, Christ, Alost*. Ne pourrait-on pas écrire conséquemment, *catufalc, mgnarc, schollust, post, gest*? Il est vrai que plusieurs des mots ci-dessus ne sont pas français. Quant au mot *geste*, il était féminin au XI^e siècle, comme le prouve le dernier vers de la Chanson de Roland :

Cl fait *la geste* que Turoldus declinet.

Pourquoi faut-il que le genre féminin de ce mot ne se soit pas perpétué jusqu'à nous!

85. Quelquefois on ajoute un e muet pour conserver aux mots la sonorité et l'éclat nécessaires, comme dans ces exemples : *rhombe, monde, homme, diadème, programme, crime, âne, trône, colosse*, etc., qu'il faudrait autrement prononcer, *ron, mon, om, diadan, program, crîn, an, tron, colo*; par suite de cette mollesse dans les organes de la prononciation qui nous fait toujours supprimer, en parlant, les consonnes finales. Nous redoutons le bruit qui résulterait de leur choc avec d'autres consonnes initiales. Cependant nos pères, qui avaient l'oreille beaucoup plus délicate encore que la nôtre, puisqu'ils prononçaient, *nous pâlous*, au lieu de *nous parlons*, *l'amou divi*, au lieu de *l'amou divin*, ne laissaient pas d'écrire *hom, mund*.

Or escoutez des joies de ce mund
Que eles valent e que eles suind :
Cume fumee trespasent et tresvunt.

(Roman des Romains.)

Car il chantoit de Nostre Dame
Si doucement, n'est hom ne fame
Cui tout li cuers n'en apitast.

(Miracles de la Vierge.)

Remarque. Nous écrivons aussi, sans e muet final, *dum* (exclamation pour *dame*), *trédam, ridam, Adam, Nabab, Achab, Joh, Jacob, rob, cap, hanap, Gap, cep, julap, satap, Alep, galop, croup, camp, Bagdad, David, le Vid, éphod, Nemrod, sud, Talmud*. Ne serait-il pas possible d'écrire également, sans la marque inopportune du féminin : *program, astrotab, crab, glob, tob, tub, municip, typ, télescop, microscop, group, hippocamp, grad, stad, gad, subsid, vod, mod, Exod, période, diacod, coud*; à moins qu'on ne préfère la forme féminine avec le féminin? Que ce soit du moins le privilège du poète, qui fera bien surtout d'écrire *aconsmat, envombomat, monochramat*, comme on écrit *opiat* : au risque d'entraîner avec la chute de l'e muet celle du t lui-même dans la prononciation : ces mots étant déjà hérissés d'assez de consonnes, et ne perdant par là que bien peu de leur longueur démesurée, en comparaison des mots *ru, sun, cit, lin*, que nos anciens poètes employaient agréablement pour *russeau, sommet, cité, tinage*; d'où les noms propres : *Duru, Vutru, Grauson* (Grand-Sommet). Exemples :

E le sang a grand ru couler.
Fame li donment de haut lin.
En sun la ture est montée Bramidoué :
Il s'en est fui d'Orliens, la noble cit.

On trouve quelquefois *rhomb*, au lieu de *rhombe*. Pourquoi pas *lomb*? On écrit *rit*, au lieu de *rite*. Pourquoi pas *sorit*, au lieu de *sorite*, etc.? Les difficultés du genre en seraient d'autant diminuées. Mais peut-être les difficultés de prononciation s'en accroitraient-elles. C'est ce que nous examinerons dans l'introduction.

86. D'autres fois, on ajoute l'e muet pour conserver aux consonnes *c, g, ch*, le son doux qu'elles ont dans le mot primitif, comme dans

supplice, silence, adage, panache, etc. (supplicio, silentio, etc.) seulement, nous demanderons quel inconvénient il y aurait eu à faire, par exemple, *panache*, du féminin, ainsi que *gamache*, les seuls de cette terminaison en *ache* qui soient employés comme masculins.

87. Le *v* ne saurait, non plus, terminer un mot. Il n'a pas assez de résistance et on le remplace par sa forte *f*. D'où la nécessité d'écrire avec un *e* muet le *glaiwe*, le *rève*, un *ove*. Mais, par cela même, il eût été plus convenable de faire ces noms féminins, comme leurs analogues *fève, grève, sève, trève, alcôve*; puisqu'ils ont la terminaison toute féminine.

88. D'un autre côté, parmi les substantifs féminins, il y en a un assez grand nombre où le *son nasal*, particulier à la langue française, ayant été préféré à tout autre, interdit la présence de l'*e* muet. Tels sont : *la nation, la chanson, la saison, la main, la fin, la saint*, au lieu de, *la nationne, la chansonne, la maine, la fine, la fame*.

III

Remarques critiques sur le genre de quelques substantifs.

On verra que les *exceptions* que présentent les règles du genre ne tiennent presque toutes qu'à ces seules difficultés d'orthographe et de prononciation, et qu'ainsi c'est à tort que de soi-disants grammairiens prétendent que l'arbitraire a seul présidé à la distinction des genres.

89. La langue française est de toutes les langues celle qui s'est constituée sous l'influence de la logique la plus rigoureuse dans les procédés. Le désordre vient uniquement des faiseurs de grammaires et de dictionnaires, qui, dans leur ignorance des vrais principes de la langue, ont formulé des règles absurdes et interverti au hasard le genre des substantifs. C'est ainsi que, grâce à leurs soins, sont devenus masculins, on ne sait pourquoi, une foule de noms qui étaient autrefois régulièrement féminins. Tels sont :

français	latin	allemand
âge	ætate (<i>ablatif</i>)	das Alter
amalgame	amalgamatione	die Verquickung
aphte	aphta	die Mundfäule
cartilage	cartilagine	der Knorpel
camphre	camphora	der Kampfer
carême	quadragesima	die Fasten
cotyle	cotyle	die Cothla
délice	delicia	die Wonne
dialecte	dialecto	die Mundart
dièse	diesi	Kreuzchen etc.
diocèse	dioecesi	die Diöcese
drupe	drupa	die Steinfrucht
édemosarque	oedemosarca	
emplâtre	emplastro	das Pflaster
éolypyle	aeolypyla	die Windfugel
épisode	episode	die Episode
escandale	scandalo	der Scandal
horoscope	horoscopa	das Wahrsagen
jaspe	jaspi	der Jaspis
mélange		die Mischung
merle	merula	die Amstel
môle	mole	der Wehrdamm
mussilage	mussilagine	eine Pflanze
naphte	naphta	das Bergöhl

opes	(opae) opis	die Küstlöcher
orchestre	orchestra	das Orchester
piège	pedica	die Schlinge
pilastre	parastata	der Wandpfeiler
populage	populagine	eine Pflanze
porche	porticu	die Halle
prestige	praestigia	die Täuschung
quadrige	quadriga	das Biergespann
sarcocèle	sarcocèle	der Fleischbruch
sévices	saevitia	harte Behandlung
sextule	sextula	die Sextula
strige	strigi	die Heze
strigile	strigili	die Striegel
synode	synodo	die Synode
thermes	(thermae) thermis	die Thermen
tuorbe	tuorba	die Teorbe
tussilage	tussilagine	der Hustlatick
vertige	vertigine	der Schwindel.

90. Quoi! les mots *hydrocète*, *pneumatocète*, *varicocète*, etc., seraient féminins, et le seul *sarcocète* serait masculin, quoique tout à fait analogue! Voilà pourtant ce que l'Académie Française elle-même a décidé. L'Académie fait *mirastre*, *bivaste*, du féminin, et *multivaste* du masculin; *aggrave*, *métopes*, *palastre*, du féminin, et *réaggrave*, *opes*, *orchestre*, du masculin. L'Académie dit, *un drupe mou*, quand tous les botanistes disent, *une drupe molle*. Exemple: *La pêche, la prune, la cerise, sont des exemples de la drupe molle*.

91. Trois raisons s'opposent à ce que le mot *strige* soit masculin: 1° L'étymologie, *strix*; 2° la forme féminine qu'il a en français; 3° la nature même de l'être qu'il représente, puisque *strige* signifie sorcière. La question se trouve résolue par cet exemple de Victor Hugo, dont l'autorité, en matière de spectres et de fantômes, en vaut bien une autre. *«Emen-hélan, c'est le cri des striges, quand elles arrivent au sabbat.»* En revanche, l'Académie fait *témures* du féminin, en latin *temures*, génies malfaisants. L'Académie écrit *stryge* avec un y.

92. Nous pardonnerions volontiers à l'Académie de violer quelquefois l'étymologie au profit de la forme, comme cela lui est arrivé souvent à son insu, même contrairement à l'usage, pour une foule de mots, tels que les suivants, qu'elle fait féminins, quoique masculins ou neutres en latin:

français	latin	allemand
une acanthe	acanthus (abl.)	die Wärenklaub
une adiante	adiantum	das Benußhaar
une amarante	amaranthus	das Taufendtschön
une anagramme	anagramma	das Anagramm
la cymaise	cymatium	die Schleiße
la cymbale	cymbalum	die Cymbel
la disparate	disparatum	die Unschicklichkeit
la drachme	drachma	die Drachme
une énigme	enigma	das Räthsel
une épigramme	epigramma	das Epigramm
une épigraphe	epigraphium	das Motto
une épithète	epithetum	das Beiwort
une épitaphe	epitaphium	die Grabschrift
une épitoge	epitogium	die Staatskapuze
une épistyle	epistylum	der Luerbalken
une horloge	horologium	die Uhr
l'huile	oleum	das Oehl
une idole	idolum	der Abgott
une idylle	idyllum	die Idylle
la malachite	malachites	der Schreckstein
la malléole	malleolus	der Fußknöchel
une outre	uter	der Schlauch.

93. Nous demanderons seulement à l'Académie pourquoi elle n'a pas octroyé le même privilège au mot *esclandre*, déjà si français et si différent de son primitif *scandalum*; surtout la terminaison *undre* étant si essentiellement féminine. De même, si l'on fait féminins *anagramme*, *épigramme*, *épithète*, *mutachite*, *épistyle*, *malléole*, comment peut-on laisser masculins *gramme*, *programme*, *amulète*, *lazulite*, *péristyle*, *diastyle*, *alvéole*, mots tout à fait analogues?

94. L'Académie écrit *amulette*, *squelette*, avec redoublement du *t*, contrairement à l'étymologie *amuletum*, *skélétos*, tout en donnant ces noms comme féminins.

Nous pourrions signaler dans le dictionnaire de l'Académie des milliers d'inconséquences ou distractions semblables.

95. Or ce sont de telles inconséquences que nous ne saurions lui pardonner. Victor Hugo fait *amulète* du féminin, et son exemple doit servir de règle. «Cependant le geste du Capitaine avait mis à découvert l'*amulète mystérieuse* qu'elle portait au cou. — N'y touchez pas, répondit-elle vivement, c'est *ma gardienne*.»

96. Soit dit en passant, quoique *amulète* soit féminin, il faudrait *mon gardien*. *Ma gardienne* réveille une idée de *sexe*, une idée de *femme*, qui n'existe pas dans *amulète*. Une femme peut être votre *gardienne*, mais une chose est votre *gardien*. Ici *gardien* ne peut être pris que dans un sens abstrait. Par conséquent, le masculin; qui n'est autre chose, en ce cas, que le neutre des latins.

97. Pour en revenir, ce que nous reprochons à l'Académie ce n'est pas de s'être écartée quelquefois de l'étymologie au profit de la forme, comme on l'a vu ci-dessus, n° 92; c'est d'avoir trop souvent sacrifié à la fois et l'étymologie et la forme, c'est à dire, d'avoir foulé aux pieds, sans motif plausible, toutes les lois de l'analogie et de la logique, comme cela ressort clairement des mots substantifs cités plus haut, n° 89; c'est d'avoir aveuglement risqué des innovations qui ne font que bouleverser au lieu d'améliorer. Comme l'esprit d'ordre est aussi nécessaire dans la langue que dans l'état, on ne saurait trop s'empresse de rendre à ces substantifs le genre féminin, le seul qui leur convienne, d'après l'étymologie, d'après le génie de la langue, et même d'après l'usage; puisque la plupart, tels que: *amalgame*, *aphte*, *naphte*, *cartilage*, *élémosarque*, *cotyle*, *esclandre*, *horoscope*, *drupe*, *opes*, *orchestre*, *pilastr*, *sévice*, *sextuple*, *strige*, *strigile*, *synode*, *tourbe*, *tussilage*, *sarcocèle*, etc., sont encore indiqués comme féminins dans bon nombre de dictionnaires.

98. Je n'en ai pas fini avec ces remarques. J'aurai encore à signaler dans le dictionnaire de l'Académie, bien des erreurs, bien des distractions de toutes sortes; mais je ne veux pas m'appesantir davantage ici sur cette question. D'autant plus, qu'il n'entre nullement dans ma pensée de vouloir rabaisser le dictionnaire de l'Académie au profit de tel ou tel autre; n'étant pas de ceux qui, parmi les dictionnaires, regardent comme le meilleur celui qui offre la plus riche nomenclature de barbarismes ou qui figure ainsi la prononciation du mot *excepter*: èkessepété. Je m'empresse de reconnaître que le dictionnaire de l'Académie, malgré les nombreuses fautes de détail qu'on y rencontre à chaque page, n'en est pas moins, dans son ensemble, une oeuvre admirable, qui ne souffre aucune comparaison; bien éloigné que je suis de partager l'opinion des fanatiques de Boiste et de Landais, lesquels regardent le livre élaboré depuis deux cents ans par la plus illustre compagnie de France comme une chose de la plus mince valeur.

99. Un dictionnaire, en effet, où les mots les plus utiles, tous ceux de la langue oratoire et de la langue usuelle, se trouvent exactement définis, analysés dans leurs éléments, suivis scrupuleusement et expliqués dans toutes leurs acceptions; où chacune de ces acceptions est appuyée d'exemples qui justifient, qui expliquent, qui éclairent le nouveau sens donné au même mot, qui en déterminent l'emploi dans le discours, chose indispensable; un dictionnaire où sont ainsi classés, dans un ordre parfait, non seulement les divers sens des mots, mais encore tous les idiotismes, toutes les locutions consacrées ou proverbiales dans les quelles se fondent ces mots; un dictionnaire, enfin, dont la rédaction,

en général, se distingue par cette netteté précise, cette inflexible justesse qui décele l'influence de la géométrie, et que tous les vrais écrivains savent allier avec les richesses de l'éloquence et de la poésie; — qu'est-ce qu'un tel dictionnaire, aux yeux de certains gens? — Oui, qu'est-ce qu'un tel dictionnaire à côté de celui de Napoléon Landais, par exemple, où se trouvent des milliers de mots inconnus de l'Académie, tels que: *diatessaroner*, *acamalos*, *cobate*, *artieu*, *fontant*, *catabaucaïèse*, et *thésaurochrysaïcochrysidès*? sans parler de *wateryauck* ou *watregans*, *worabé*, *worst*, *yaukée*, *yauw*, *yeldys* ou *yeldic*, *yéoumaury*, *yotatol*, *zahorie*, *zétote* ou *zétotype*, *ziuzituler*, *ziraruce*, *zocte*, etc.! singulière nomenclature pour un dictionnaire français!

Pour tout dire en quelques mots, le *Dictionnaire de l'Académie* ressemble à une belle et majestueuse forêt, évidée avec soin, où ne croissent que les plus beaux arbres, mêlés aux plantes les plus utiles, et formant en tout sens une suite ininterrompue de magnifiques arcades tapissées de mousse et décorées de guirlandes de fleurs et de fruits; tandis qu', au contraire, tous les autres dictionnaires, y compris le *Dictionnaire National*, ne présentent qu'un amas confus d'épaisses broussailles, où il ne reste des plus beaux arbres que les chicots, hérissés tout au plus de quelques mauvais surgenons, qui ne peuvent se faire jour à travers les ronces et les épines et toutes sortes de superfétations stériles qui leur dérobent l'air et la lumière.

100. Voilà quelle est mon opinion sur le *Dictionnaire de l'Académie* et sur tous ceux qu'on lui oppose comme meilleurs ou plus complets. En signalant les fautes qui déparent un des plus beaux monuments de notre langue, je suis donc loin d'en vouloir contester la valeur réelle. Mais, comme j'entreprends d'introduire l'ordre dans la grammaire, de trancher des questions long-temps controversées, de fixer toutes les incertitudes, de redresser une foule d'abus, et de ramener au milieu de nous le génie de notre belle langue, je devais craindre que la nouveauté de certaines idées, en opposition avec les idées reçues, n'indisposât tout d'abord les personnes qui font leur unique loi de l'usage et ne reconnaissent d'autorité que celle de l'Académie. J'ai voulu leur montrer que l'usage, abandonné au hasard, n'est souvent que la déraison, et que l'Académie, malgré ses lumières, n'est pas et ne peut pas être infaillible. J'avais besoin moi-même de cette conviction pour y trouver la force de m'engager résolument dans ce labyrinthe inextricable, sans autre fil pour m'y diriger que celui de la logique.

101. Aucune langue n'a autant de grammaires que la nôtre; et cependant aucune langue n'est plus flottante dans ses formes, plus incertaine dans ses principes. Nous jouissons, dit un philologue, non pas d'une, mais de cinq académies, sans compter les sociétés savantes, grammaticales, ou autres. Approchez. Que voyez-vous? Le plus effroyable chaos dans la langue. Des montagnes de difficultés entassées à plaisir sur vos pas par l'ignorance et le pédantisme. Absence totale de plan, de méthode, d'unité. Tout ce qui peut rendre inaccessible, surtout aux étrangers, l'étude de notre belle langue. Ceux qui seraient tentés de crier à l'exagération n'ont qu'à parcourir les lourdes compilations de Girault-Duvivier, Landais, Bescherelle. Je ne sache pas que les vastes forêts inconnues des régions équinoxiales de l'Amérique présentent un réseau plus inextricable. La hache d'une main et la torche de l'autre, j'entreprends d'y frayer une route. J'entreprends de rendre simple et facile l'étude de notre belle langue, afin que les étrangers l'étudient avec goût, avec plaisir, et qu'elle devienne bientôt la langue universelle.

102. Ayons un principe d'unité et soyons conséquents. Rien d'impossible. Il ne s'agit que de vouloir ce principe d'unité.

103. Diminuer le nombre des difficultés inutiles, empêcher qu'il ne s'accroisse, tel est le but que nous nous proposons.

VI.

De quelques anomalies orthographiques, qu'il importe de faire disparaître au plus tôt.

104. Puisque l'usage moderne, où les consonnes prédominent sur les voyelles, et qui est préférable à l'ancien, en ce qu'il rend la langue plus sonore et plus énergique; puisque l'usage moderne, dis-je, a admis généralement l'articulation constante des finales **e, f, g, l, r**, après une voyelle, comme dans ces mots: *bac, lac, sec, grec, roc, canif, joug, vol, or*, pourquoi augmenter inutilement les difficultés, en écrivant encore: *abaque, ammoniacque, tabaque, zodiaque, écliptique, laïque, topique, tropique; hippogriffe, généralise, calife, pontife, Ténériffé, tartufe, chrysocale, finale, ovale, scandale, vermicelle, violoncelle, polichinelle, crocodile, reptile; volatile, hile, Capitole, paule, capitule, corpuscule, globule, préambule, versicule, chèvrefeuille, portefeuille, phare, tartare, belvédère, calorifère, hère, compère, primevère (printemps), caractère, adversaire, dictionnaire, exemplaire, cachemire, empire, zéphyre, éphore, carbure, sulfure, murmure, pandoure, auditoire, conservatoire, promontoire, romitoire, etc.?*

105. C'était bon autrefois, où, par suite de cette mollesse de prononciation qui supprimait toute consonne finale devant toute autre consonne initiale, on n'aurait pas manqué de dire: *zolia*, au lieu de *zodiac*; *ponti* ou *pontieu*, au lieu de *pontif*; *chrysocau*, au lieu de *chrysocal*; *vermicéu*, au lieu de *vermicel*; *Capitou*, au lieu de *Capitol*; *pandou*, au lieu de *pandour*; comme nous disons encore, par exception: *estoma, taba, almana*, pour *estomac, tabac, almanach*; *baitli*, pour *baillif*; *cou, sou, ticon, fou, mou*, pour *col, sol, ticol, fol, mol*; et d'où nous sont venues les formes *beau, nouveau, peau, manteau, oiseau, maux, chevaux, vieux, cieus*, pour *bel, nouvel, pel, mantel, oiset, mats, cherats, vieit, ciels*; *du*, pour *de te*, en passant par *del* et par *deu*; *au*, pour *à te*, en passant par *al*.

106. Les syllabes *at, et, ol*, sonnaient, en effet, isolément ou suivies d'une consonne: *au, eu, ou*; suivies d'une voyelle, comme aujourd'hui: *at, et, ol*. Ainsi l'oeil voyait *cheval, nul, quel, tel, ciel, chapel, col, mol, chol*, et l'on disait: *chevan, mau, queu, teu, cieu, chapeu, cou, mou, chou*. Exemples:

Ele parla un jor a lui,
E mit a raison par mots tels:
Sire, vos estes biax e preux (*Méon. Fabliaux.*)
..... Li riches fots
En son cortil avoit des chols (*Estula.*)
cil avront les meillors cevals
Les plus corants et les plus beaux. (*Partonopeus.*)

107. On prononçait *meillous cevas*; car l'*r* finale avait sur les voyelles *a* et *o* la même influence que l'*t*. *Cors* (corps) et *cort* (cour) sonnaient pareillement *cou*; l'*o* prenant le son *ou*, et l'*r* tombant par le grasseyement, autant que par la règle de la consonne finale muette. *Cors* rimait avec *geuoux*; *cors* avec *escout*.

Estula avoit nom li chiens;
Mes de tant lor avint il biens,
Que la nuit n'est mie en la cort.
E li vallés prenoit escout. (*Estula.*)

108. *Formi*, se prononçait *foumi*, ce qui explique l'orthographe moderne: *fourni*; ainsi que le changement de *jour*, *por*, *amor*, etc., en *jour*, *pour*, *amour*, etc. *Eu* se confondait avec *ou*. D'où la variante en *eur*: *color*, *conteur*; *dolor*, *dolueur*, etc. On retrouve ici l'influence de l'*l* sur le premier *o*; influence que l'usage a maintenue dans *queu diable!* qu'on dit encore pour *quel diable* (exclamation suivie d'une réticence, comme qui dirait, quel diable est-ce là!) en écrivant mal à propos: *que diable!*

109. Or, aujourd'hui qu'on s'est accoutumé à ouvrir un peu plus la bouche en parlant, grâce à l'exercice plus fréquent de la parole; aujourd'hui qu'on dit *quelque chose*, et non plus *queuque chose* *), la véritable orthographe des mots ci-dessus peut être établie sans inconvénient. Une chose certaine, c'est que *calife*, *pontife*, etc., sont tout aussi barbares que le seraient *cause*, *boeufe*, *oeufe*, *neufe*, *reufe*; attendu que l'*l* finale se change, devant une voyelle, en sa douce *r*: *chef*, *chevet*; *neuf*, *neuve*, *neuraine*; *vif*, *vire*, *vivacité*, etc. D'où vient qu'on prononce *neuf hommes*, et non pas *neuf hommes*.

110. Par la même analogie qu'on écrit, sans *e* muet final: *Armagnac*, *sumac*, *grec*, *agaric*, *arsenic*, *public*, *chérif*, *if*, *juif*, *tarif*, *tuf*, *bocal*, *annal*, *rival*, *sandal*, *cancel*, *scel*, *sel*, *pistil*, *Nil*, *fil*, *cil*, *rossignol*, *rol*, *dol*, *calcul*, *recul*, *consul*, *cerfeuil*, *char*, *nectar*, *tartar*, *amer*, *cutender*, *cancer*, *ser*, *enser*, *hiver*, *clair*, *clair*, *impair*, *éclair*, *air*, *désir*, *uadir*, *suphir*, *corridor*, *for*, *similor*, *trésor*, *mur*, *azur*, *amour*, *accotoir*, *comptoir*, *dortoir*, *fermoir*, *cheminoir*, *senoir*, *tiroir*, etc., etc., écrivez désormais, de même, sans *e* muet final:

un abae ou abaeo	die Capitalplatte	le violoneel	das Violoncell
l'ammoniac	das Ammonium	le polichinel	der Pöckelbäring,
le tombae	der Bombal		Hanswurst
le zodiac	der Thierkreis	le crocodil	das Krokodil
le critic	der Kritiker	le reptil	das kriechende Thier
un ecclésiastic	ein Geistlicher	le volatil	das fliegende Thier
le laïe	ein Weltlicher	le hil	die Harbe (einer Bohne)
le topic	das topische Heilmittel	le Capitol	das Capitel
le tropic	der Wendekreis	le paul	eine Münze
le généralif		le capitul	das Schlusscapitel
le calif	der Kalif	le corpuscul	das Körperchen
le pontif	der Hohepriester	le globul	das Kugelchen
un hippogrif	der Hippogryph	le préambul	der Eingang
le Ténérif	Teneriffa	le vesicuel	das Vesöchen
le tartuf	der Heuchler	le chèvrefeuil **)	das Geißblatt
le sarig	das Beuteltthier	le portefeuil	die Brieftasche
le chrysoeal	das Chrysofall	le phar	der Leuchthurm
le final	das Finale	le Tartar	der Tartarus
le bubal ou boeuf	der Zwergochs	le belvédér	das Aussichtshaus
d'Afrigue, ou buffle,		le calorifer	der Wärmeteiler
le vermicel	die Nudeln		

*) Le peuple conserve encore cette prononciation, que j'ai retrouvée à Vienne dans la bouche même de personnes distinguées. Le peuple dit encore, *quenqu'un*, *quenques uns*.

***) N'écrit-on pas constamment *cerfeuil*, mot tout à fait analogue à *chèvrefeuil*? En latin *caerisfolium*, *caprifolium*. Et Boileau lui-même n'en a-t-il pas donné l'exemple dans ces vers:

Antoine, gouverneur de mon jardin d'Anteuil,
Qui dirige chez moi l'if et le chèvrefeuil — ?

Voir la Formation du Pluriel dans les substantifs composés.

le her	ein elend aussehender Mensch	le murmur	das Murren
le comper	der Gevatter	le pandour	der Pandur
le primever	der Frühling	le conservatoire	die öffentliche Kunst- kammer
le caractèr	der Charakter	le promontoir	das Vorgebirge
un adversair	der Gegner	le purgatoire	das Fegfeuer
le dictionnair	das Wörterbuch	le réfectoir	der Speisesaal
un exemplair	das Exemplar	le mémoire	die Denkschrift
le cachemir	ein Shawl von indi- scher Ziegenwolle	le reseisoir	der Hauptgegenstand, ic.
un empir	ein Kaiserreich	le territoire	das Gebiet
le zéphyr	der Zephyr	le vésicatoir	das Blasenpflaster
les éphors	die Ephoren	le vomitoir	das Brechmittel, ic.
le parjur	der Meineid	le eiboir	das Eiborium.
le sulfur	der Schwefelkati	etc.	

111. De l'aveu de tout le monde, la connaissance du genre des noms est une des plus grandes difficultés de la langue française. Or, le genre étant la base de la grammaire, il faut donc tendre de tous nos efforts à en faciliter la connaissance; et, puisqu'en principe le genre dépend de la forme des finales, il faut donc travailler à régulariser ces finales, à les rendre conformes au genre des noms.

112. Les gens à qui pourrait déplaire la nouvelle orthographe de *pontif*, *sarig*, *laïc*, etc., doivent se demander ce qu'ils diraient, s'ils voyaient écrit quelque part: le *chèse*, le *jougue*, le *sague*, pour, le *chef*, le *joug*, le *sac*. L'un n'est pas plus risible que l'autre.

113. À la longue, il faudra bien qu'on en vienne à opter pour le masculin, avec la forme masculine, ou pour le féminin avec la forme féminine. *Le sarig* pourra désigner le mâle; *la sarigue* désignera la femelle.

L'enfant frappe des mains. *La sarigue* attentive

Se dresse, et d'une voix plaintive

Jète un cri. Les petits aussitôt d'accourir

Et de s'élançer vers *la mère*,

En cherchant dans son sein leur retraite ordinaire. (*Florian.*)

On distingue plusieurs espèces de *sarigs*. (*H. Natur.*)

114. On écrira de même, au masculin: *agil*, *aquatil*, *débil*, *facil*, *difficil*, *docil*, *fertil*, *fluviutil*, *fossil*, *fragil*, *habil*, *puéril*, *servil*, *fidel*, *insidel*, *parallel*, *rebel*, *bénévol*, *frivol*, *crédul*, *avar*, *barbar*, *ignur*, *ovipar*, *vivipar*, *éphémèr*, *lanifer*, *prosper*, *pir*, *bicolor*, *inodor*, *sonor*, *tricolor*, *élegiac*, *hypocondriac*, *opac*, *critic*, *pacific*, *magnific*, *ventriloc*, *beg*, *prodig*, etc., et au féminin, *agile*, *aquatile*, *débile*, *facile*, *fidèle*, *rebèle*, *bénévole*, *crédule*, *avare*, *ignare*, *ovipare*, *éphémère*, *pire*, *tricolore*, *élegiaque*, *critique*, *bègue*, *prodigue*, etc., etc.; comme on écrit *civil* et *civile*, *subtil* et *subtile*, *viril* et *virile*, *espagnol* et *espagnole*, *mogol* et *mogole*, *tartar* et *tartare*, *amer* et *amère*, *cher* et *chère*, *martyr* et *martyre*, *public* et *publique*, *caduc* et *caduque*, etc., etc., etc.

II

Histoire des mots.

115. D'un autre côté, comment se fait-il qu'on écrive **formi**, au lieu de *fourmie*? quand ce nom vient bien réellement du latin *formica*, comme *mie*, de *mica*; *amie*, de *amica*; *pie*, de *pica*; *vie*, de *vita*; *ciguë*, de *cicuta*; *verruë*, de *verruca*; *charrue*, de *carruca*; *armée*, de *armata*; *pluie*, de *pluvia*; *envie*, de *invidia*; *plaie*, de *plaga*; *baie*, de *bacca*, etc., par la suppression de la pénultième et le changement de la finale en *e* muet? Que nos Pères aient écrit *formi*, cela se conçoit, puisque, dans leur oubli de l'étymologie, et n'ayant égard, d'ailleurs, qu'aux sons pleins, sans s'inquiéter aucunement des syllabes muettes, ils faisaient ce nom masculin, comme dans cet exemple:

Comment li criquet demandad au formi de son bled et il li refusa.

Li criquet ot disette
 En yver, et porrete
 Au formi est venu
 Le formi li a dist:
 Je ne vous aiderai. (*Marie de France.*)

116. *Observations rétrospectives.* 1° L'*e* muet final n'était pour nos pères qu'une lettre euphonique, servant à allonger ou à raccourcir les mots au gré de la rime et de la mesure, comme l'indique assez, dans l'exemple cité, l'adjectif masculin *porret*, écrit avec un *e* muet, *porrete*, pour pouvoir rimer avec *disette*. Les poètes disaient indifféremment *el* pour *ele*, *grant* ou *grand* pour *grande*, *vert* pour *verte*, *maint* pour *mainte*, comme aussi *hom* ou *om*, pour *home* ou *ome*, *prée* ou *pré*, etc. Exemples:

Sire, dit *el*, je suis venue
 Anguilles cuire à mon seignor
 Nous avons juré *tote jor*. (*Des trois Dames qui trouvèrent un anel.*)

Qui est-ce, Diex, qui me descuevre?
 Fait *ele* quand *ele* le sent. (*Le fabliau de Gomers.*)

Viez, dist *ele*, *grant* merveille! (*Barbazan.*)

E lièrent parmi le forest
 Trop *grant* noise e trop *grant* tempest. (*Dolopathos.*)

Or fu au lit *grande* la noise
 De la dame e de son mari. (*Le Fabel d'Aloul.*)

Son escuier lui appareille
 Une robe *vert* qu'il avoit. (*Du Chevalier à la robe vermeille.*)

Sur l'erbe *verte* li quens Rollans se pasmet. (*La Chanson de Roland.*)

Ensi fait *maintes* foiz la *mecline* (médecine) dele, *soveraine* pletelt. (*Job.*)

Le soir qu'il ot ja *maint* estoilles
 (*De la Dame qui fist trois lours.*)

Ainsi l'entend *com* s'il fut *hom* senez.
 (*La Chanson d'Artescamps. XIII^e S.*)

E! gentils *hom*, chevalier de *bon* aire,
 Hui te *commant* al gloriuis celeste. (*La Chanson de Roland.*)

117. 2° Ils avaient de même à leur choix les formes *averai*, *meterai*, *deverai*, *prenderai*, *menerai*, *donnerai*, etc., et *arai*, *mettrai*, *bevrat*, *prendrai*, *mendrai*, *donrai*, etc. Exemples:

Tant t'averai hui apporté... (Des Trois Bossus.)

Moult a *grand* chose a vous garir
 Je n'en poroie a chief venir.
 Le plus malade en eslirai
 Et en cel fen le *meterai* ;
 Si l'*arderai* en icel feu,
 Et fnit li autre en *avont* pren (profit),
 Car cil qui la poudre *bevront*
 Tout maintenant gari seront. (Du vilain Mire.)

Trente sols! la *verae* croix!
 Trente sols! et ou les *prendrai*?
 Trente sols! *tasse!* trente sols!
 Or viendra Caiens le prevoz,
 Si *prendra* ce pou que j'ai.

Que *donras* tu à mon seigneur,
 Si je te faz estre deslivres?
 — Sire, je lui *donrai* vingt livres. (Constant Duhamel.)

Se vos dras noirs me presterez,
 Ains mienuit toz les *raurez*,
 Et vos *grans* bottes chancerai,
 Et je ma robe vous *lerrai* (laisserai).
 Ceens avez mon palefroi,
 Et le vostre *menrai*! o moi (avec moi).
 Le moine tout li otria.

(Le Chevalier qui fist sa femme confesse.)

118. 3^o Rien n'était plus ordinaire que les formes *je cuis, j'ai, je demant, je comant, je lais, je cons, je main*, pour *je cuide, aime, demande, commande, laisse, conte, mene*.

D'un vilain vous *cons* qui prist fame. (Barbazan.)

Mais, pour Dieu, prenge vous pitie
 De moi qui vous *aim* loyamment
 Et sui tout vos entierement. (Coucy.)

Il m'a mandé que je lui *main*
 Lui et sa femme hui ou demain. (Constant Duhamel.)

4^o On trouve *troie* pour *trois*:

Saint Pierre n'eut a *cele* voie (fois)
 Fors cinc et quatre et un seul *troie*.
 (De saint Pierre et du Jongleur.)

5^o *Espis* (esprit) devenait *esperite* et *esperites*:

Puis ke li esprit fort en vient
 Que l'*ome* pasmer en convient....
 A la bouche et au nez li mist
 Por l'*esperites* fors atrere. (Dolopathos.)

119. 6^o Soit dit en passant, cette faculté de modifier les finales pour le besoin de la rime et de resserrer les mots dans le corps du vers, sous prétexte des exigences de la mesure, prêtait à la langue une sorte de souplesse et d'élasticité, qu'elle a tout à fait perdue depuis entre les mains des grammairiens, qui en ont fait un composé de barres d'acier. En effet, la langue que parle aujourd'hui la France est peut-être la seule au monde, où le poète ne jouisse du privilège d'allonger ou d'abrévier certains mots à loisir. C'est un privilège dont les Allemands usent largement dans leur langue, ce qui met, à vrai dire, leur versification à la portée des enfants et ne lui donne guère de supériorité sur la prose. Pour nous, cette faculté ne peut s'exercer que sur le mot *encore*, qu'il nous est permis d'écrire *encor*, à notre choix.

120. Mais, pour rentrer dans la question, il ne semble pas que l'e muet final, comme le témoignent les exemples cités, ait eu chez nos aïeux la propriété.

absolue qu'on lui attribua plus tard de désigner le genre féminin, pas plus que l'*s* finale n'avait celle de désigner le pluriel. Il ne faut donc pas s'étonner que, de masculin qu'il était, le mot *formi* soit devenu féminin, du temps de Marot, sans qu'on ait songé à lui donner la marque du féminin. Avant toutes choses, on se préoccupait alors de l'euphonie, et on préféra lui conserver l'*s* euphonique, qu'il tenait des anciens poètes.

Dessous l'arbre où l'ambre dégoutte
La petite *formis* alla. (Marot.)

Ce qui a été imité par La Fontaine :

L'autre exemple est tiré d'animaux plus petits.
Le long d'un clair ruisseau buvait une colombe,
Quand sur l'eau se penchant une *fourmis* y tombe,
Et dans cet océan l'on eût vu la *fourmis*
S'efforcer, mais en vain, de regagner la rive.
La colombe aussitôt usa de charité :
Un brin d'herbe dans l'eau par elle étant jeté,
Ce fut un promontoir où la *fourmis* arrive.

121. Remarques rétrospectives. 1^o Les deux hiatus aux quels l'*s* est appelée à obéir dans ces vers pouvaient être empêchés de même par l'*intermédiaire* de l'*e* muet, qui, en allongeant considérablement la voyelle qu'il suit, en amollit le choc sur la voyelle initiale du mot suivant.

122. 2^o Mais tel était, sur l'oreille de nos pères, le charme de l'*s* dans les liaisons, qu'ils la donnaient pour finale à tous les mots que l'étymologie laissait découverts, tels que les pronoms et les adverbes.

E le conte *aussis* y alla,
Qui en la bouche le baïsa. (Les Bijoux indiscrets.)
Après le pere l'ot il fil,
Puis le vendit a cel vilain ;
Aïnsis alla de main en main. (Le Lal de l'Oiselet.)

En tous endroits je visite et contemple
Presques étant de merveille esgaré. (Marot.)

123. 3^o L'*s* servit également de finale euphonique à la première personne du singulier des verbes, où son usurpation est aujourd'hui consacrée et convertie en droit légitime : *Je suis, Je dis, Je crois, Je vois, Je reçois, Je connais, etc.* ; pour, *Je sui, Je di, Je croi, Je voi, Je reçoï, Je connoï, etc.*, qui sont la forme ancienne correspondante à l'étymologie latine (*sum, dico, credo, video, recipio, cognosco*).

Je connoy mort qui tout consomme (Villon.)

D'où la faculté laissée au poète de supprimer l'*s* pour le besoin de la rime, et dont Molière et La Fontaine ont usé fréquemment.

4^o Un fait bizarre, c'est que l'*s* ne se soit pas attachée au verbe *J'ai*, comme elle s'est attachée aux verbes, *Je suis, Je fais, Je sais, Je vais, etc.*

J'als en vous, dit il, mal parent. (Constant Duhamel.)

124. 5^o La finale euphonique de l'imparfait des verbes était l'*e* muet ; mais l'*s*, beaucoup plus douce, ne tarda pas à le détrôner. C'est ainsi que *J'estoie, J'alloie, Je fesoie, J'aimoie, Je parloie, Je parleroie, etc.*, devinrent *J'estois, J'alluis, Je fesois, J'aimois, Je parlais, Je parlerais, etc.*, qui, par le changement récent de l'*o* en *a*, sont aujourd'hui *J'étais, J'allais, Je faisais, J'aimais, Je parlais, Je parlerais, etc.*

125. 6^o L'*s* alla même jusqu'à supplanter l'*e* final de certains substantifs féminins. C'est ainsi que *fois* a remplacé *voie*, du latin *vice*.

Saint Pierre n'ent a cele *voie*
Que cinc e quatre et un seul troie.

Les grammairiens ont dû trouver leur compte à cette métamorphose, qui leur permettait de distinguer *voie* (Waf) de *voie* (Weg). Mais que devient la distinction des genres par l'absence ou la présence de l'*e* muet ?

126. 7^o C'est ainsi que, faute d'un coup d'œil assez vaste, assez puissant, pour embrasser simultanément toutes les parties d'un système et pour appercevoir la liaison intime qu'elles ont entre elles, de présomptueux réformateurs vont détruisant l'ensemble, pour régulariser, à ce qu'il leur semble, quelques molécules. Ceci soit dit, par parenthèse, des prétendus réformateurs de la société, aussi bien que de ceux de la grammaire.

127. 8^o Un peu plus conséquents, les grammairiens eussent dit, *le fourni*, ou même le *fournis*, autrement *la fourmie*. La saine logique n'admettait pas d'autre alternative. Pourquoi ne dirait-on pas, au masculin, le *fourni*, et au féminin, la *fournie* ? Ce serait bien le moins qu'on laissât cette faculté au poète.

128. Comme *fournie* vient de *formica*, par la même analogie, en supprimant la pénultième des ablatifs latins *fide*, *lege*, *virtute*, *clave* (clau), *nave* (naue), *siti*, *nocte*, *nuce*, *voce*, *vice*, *cruce*, *pace*, *pice*, on a, par inflexion ou contraction, *foie*, *loie*, *vertue*, *clée*, *soie*, *nuie*, *noie*, *voie*, *croie*, *paie*, *poie*, au lieu de *foi*, *loi*, *vertu*, *clé*, *nef*, *soif*, *nuif*, *noix*, *voix*, *fois*, *croix*, *paix*, *poix*, formes tout à fait contradictoires.

129. Mais *foie*, avec un *e* muet final, signifie *Leber*, me dira-t-on. En effet, les grammairiens en ont décidé ainsi; ce qui fait assez voir de quoi ils sont capables. *Foi* (du latin *foco*, *foyer*, par une acception détournée), nom de chose matérielle, masculin, avec une forme si essentiellement féminine ! — *foi* (du latin *fide*), nom de chose immatérielle, féminin, avec une forme si essentiellement masculine ! — cela n'accuse-t-il pas, de leur part, un grand esprit d'ordre et de système ? Pour être tant soit peu d'accord avec eux-mêmes, ils auraient dû dire, *le lieue*, *der Ort*, du latin *toco*, et la *lieu*, die *Meise*, du latin *teuca*. Entre ces deux derniers mots et les deux qui précèdent, l'analogie est parfaite. Cette même analogie aurait dû les conduire à donner aussi l'*e* muet pour finale aux mots *jeu*, *feu*, *voeu*, de *joco*, *foco*, *voto*. — *Foie*, désormais, signifiera *Glaube*, *Treue*, *Glauben*, *Glaubwürdigkeit*, *Vertrauen*, *Zutrauen*, *Beglaubigung*, *Zeugniß*, *Zeuge* (voilà bien des distinctions à faire); et *foi* sera la traduction de *Leber*. L'*e* muet final de ce dernier passe de droit au premier, comme signe du genre féminin. Seulement, pour ménager la transition, nous admettons provisoirement pour le mot *foi*, *Leber*, l'accent circonflexe comme signe de contraction.

130. Rien, dans les mots *loi*, *vertu*, *clé*, n'autorise l'absence de l'*e* muet final, comme signe caractéristique du genre de ces noms. Ou dites, *le clef*, ce qui est préférable, comme on dit en allemand, *der Schlüssel*, ou dites *la cléve*, ou bien *la clée*, en supprimant la pénultième, comme dans *pluie*, de *plaga*.

131. Il faut de même opter pour, *le nef* ou pour *la nève*, à moins qu'on ne préfère, *la née* (du latin *nave*). *La nef*, forme essentiellement masculine, est tout aussi intolérable que le serait, *la chef*, pour, *le chef*.

132. *Tribu*, comme *vertu*, devra prendre aussi la marque du féminin, et s'écrire, *tribue*. Néanmoins, comme l'*e* muet, ainsi placé à la suite d'une voyelle, ne compte plus comme autrefois pour une syllabe dans les vers, et qu'il présente alors, d'après les lois de la poétique moderne, des difficultés presque insurmontables, nous ne voudrions pas dépouiller le poète de ce dernier lambeau d'un privilège qui a été si étendu; nous lui permettrions volontiers de le supprimer, s'il n'aimait mieux le remplacer par une apostrophe, à la façon des Allemands, comme dans *grand' mère* !

Remarque. Ou, plutôt, puisqu'on en est venu jusqu'à le supprimer tout à fait dans la prononciation, lorsqu'il est ainsi précédé d'une autre voyelle, pourquoi, du moment où il n'affecte nullement l'oreille, pourquoi lui interdire tout accès dans le corps des vers, à moins qu'il ne soit amené devant un mot commençant par une voyelle, afin de souffrir élision? — Nos vers modernes ne sont-ils donc faits que pour les yeux? Certes, la loi qui proscriit ainsi des centaines de substantifs en *ée*, *ie*, *ue*, *oue*, *oie*, *eue*, sans parler d'une multitude de verbes en *éer*, *ler*, *ouir*, *uer*, qui se terminent de même par *ee*, *ie*, *ue*, *oue*, dans plusieurs de leurs temps, est une loi absurde. Il est absurde de considérer comme faux les deux vers suivants, parce qu'il serait impossible au poète d'élider le muet final des mots *joie* et *crie*:

Et qui remplacera les Joies de la famille?

Prenez garde! le sort du Tasse crie vengeance.

Admirons la supercherie dont on use quelquefois, pour délivrer les yeux de sa présence, en le dissimulant derrière un accent circonflexe, dans des mots tels que, *dévoûement*, *l'aroueraï*, *Je loueraï*, *Je joueraï*, qu'on écrit: *dévoûement*, *J'avouérai*, *Je louérai*, *Je jouérai*!

Si l vient, il paîra cher un si sensible outrage.

Toutefois, par crainte de l'abus, je voudrais que le poète ne pût profiter d'une telle licence que dans certains cas où l'élision de l'e muet est matériellement impossible et où l'expression dont cet e fait partie ne saurait être remplacée par une meilleure, comme dans les deux vers cités plus haut.

133. Cela dit, revenons à nos monossyllabes. Comment de *siti* a-t-on fait *soif*? Nos pères écrivaient *soit* ou *soi*, et prononçaient simplement *soi*, sans aucune crainte de voir ce mot se confondre avec *soi*, *soif*. Exemple:

Dois-tu crier: appelle! appelle!

Le cuir trousse derrière toi:

N'est pas merveille se l'as *soi* (*La Chute du Cerf*.)

Quel inconvénient y aurait-il donc à imiter leur prononciation, et à écrire *soie*, avec la marque du féminin? Un très-grand, dira-t-on. La confusion de ce mot avec *soie*, *Siede*; *soie*, *Verste*; *soie*, *Haar*; *soie*, *Angel*, etc. Mais voilà déjà pas mal de confusion, à en juger par cette nomenclature allemande. Un de plus ou un de moins, qu'importe cela? Mais la conservation de l'*f* est nécessaire: car elle imprime aux lèvres un mouvement particulier qui est le caractère de ce mot. Eh bien! disons, *te soif*, comme les Allemands disent, *der Durst*. Cela serait d'autant plus raisonnable, qu'on dit souvent de deux époux sans bien: *c'est le faim et la soif*. Il serait mieux de dire: *c'est la faime et le soif*, la femme et le mari.

134. *Soif* est aujourd'hui le seul mot de cette terminaison. Autrefois nous avions *noif* (de *nive*) qui est devenu *neige*, à la longue. Exemple:

Par meschief recui en la bouche

Un poi de *noif* qui fut tant douce

Que ce bel enfant en conceut,

D'un seul petit que je recui. (*L'Enfant qui fut remis au soleil*.)

135. Voie, pour *voir*, se confondrait, dira-t-on, avec *voie*, chemin (*Weq*). Toujours cette crainte puérile. Toujours ce besoin de distinguer, qui, chez les faiseurs de grammaires, est devenu une véritable manie. Ils oublient sans cesse les droits du calembour. Mais alors pourquoi ne pas distinguer aussi, par quelque signe sensible, *été*, *gewesen*, de *été*, *Sommer*; *port*, *hafen*, de *port*, *tragen*; de *port*, *Tragelehn*; de *port*, *Briefsperte*; de *port*, *Fracht*; de *port*, *Aufleben*; de *port*, *Wuch*; de *port*, *Last*; de *port*, *Uebergang*; de *port*, *Getraubniß* (*Waf*, *ien zu tragen*); de *port*, *Saltung*; de *port*, *Gesalt*, etc.? Pourquoi ne pas distinguer *bien*, *gut*, de *bien* signifiant, *Weste*, *Wehl*, *Vertheil*, *Wermögen*, *Reichthum*, *Glück*, *Landgut*, *Grundstück*, *jebr*, *viet*, *stark*, *bubsch*, *schön*, etc.? Pourquoi ne pas distinguer *intérêt*, *Vertheil*, *Rugen*, de *intérêt*, dans les divers sens de *Antheil*, *Eheinsahme*, *Eheil*, *Sine*, etc.? La langue est pleine de mots qui sonnent identiquement à l'oreille ou qui affectent l'œil égale-

ment, sans aucun danger de confusion pour l'intelligence. Personne ne sera assez stupide pour ne pas distinguer le sens de chacune de ces deux phrases: *J'ai été à la campagne*; — *j'ai passé l'été à la campagne*. — L'équivoque ne résulte pas de la ressemblance des mots, mais de la place qu'ils occupent dans le discours. Exemples :

— Eh bien, dis-moi, comment ferais-tu pour changer

L'ordre des saisons? — Belle affaire!

J'aurais soin de donner des thés l'hiver, mon père;

Pour que l'hiver ainsi fût la saison d'été (des thés).

(L'Auteur et son Livre.)

— Quels sont ceux qui vivent cent ans (sans temps)?

— Ceux qui savent tuer le temps. (ibid.)

— Parmi tant de chanteurs qu'on choie et qu'on honore,

Quel est celui qui de sa voix

Fait le mieux ce qu'il veut, comme moi de ma lyre?

— C'est votre pâtissier, je crois,

Qui sait faire jusqu'à des biscuits de Savoie (de sa voix). (ibid.)

Les différences d'orthographe ne détruisent pas l'équivoque pour l'oreille. Mais il semble aux grammairiens qu'on lit toujours et qu'on ne parle jamais.

Il a la **voie** belle, et il a la **voix** belle, sonnent à l'oreille d'une manière absolument semblable.

136. Si l'on tient tant à faire quelque chose pour les yeux, on pourrait écrire *voye*, avec un y, comme son dérivé *voyetle*; ce qui donnerait à ce mot bien plus d'ampleur et d'harmonie. Les grammairiens, en portant le marteau sur l'y si sonore, dans des mots tels que *paye*, *payement*, etc., pour le remplacer par cet *i* fêlé, qui est en si grande faveur auprès d'eux, ont-ils rendu service à la langue? Sûrement, Victor Hugo n'entend pas qu'on prononce *égaye*, *bégaye*, dans les vers suivants:

L'idée auguste qui l'égaye

À cette heure encore bégaye,

comme s'il faisait rimer ces mots avec *baie*; car alors, indubitablement, il écrirait *égaie*, *bégaie*. C'est donc un peu comme s'il y avait *-éie*, résonnance vraiment féminine, qu'il faut que l'on prononce, et non pas *-é*, son sec et bref, désinence toute masculine. *Voie*, *Stimme*, devrait de même sonner un peu comme s'il y avait *voïe*; ce qui pourrait servir à le distinguer de *voie*, chemin.

137. Puis, comment justifier la présence de l'*x* dans le mot *voix*, qui ne vient pas du latin *vox*, mais, par syncope, comme il a été dit, de l'ablatif *voce*. La pénultième disparaît, comme dans *pie*, de *pica*, *baie*, de *bacca*; l'*o* se contracte en *oi*, comme dans *foi*, de *foco*; et le mot *voie* est fait. Si non, pour être conséquent, il faudrait dire: *voixielle*, ou *voizielle*, et non pas *voyetle*.

138. De **noix** on aurait de même *noixier* ou *noisier*, *noixiau* ou *noisian*, au lieu de *noyer*, *noyan*, qui ne peuvent dériver que de *noie*, dont la transformation en *noix* a donné *noisette*, au lieu de *noyetle*.

139. La génération de ces mots, telle que nous l'indiquons ici est prouvée par la forme primitive et régulière de *fois*, qui était *voie*, de *vice*, comme on l'a vu plus haut, n° 125, p. 37.

140. Remarques rétrospectives. 1° L'a des pénultièmes syllabes latines se changeait généralement en *ai*, qui à la longue devenait quelquefois *é*; d'où les mots *gré*, *pré*, *ais*, *clé*, *plaié*, etc., de *grato*, *prato*, *axe*, *clave*, *plaga*, etc.

141. 2° *e*, *i*, *o*, *u*, se contractaient généralement en *oi*, devant certaines consonnes, telles que *c*, *d*, *l*, *g*, etc.; d'où les mots *roi*, *loie*, *tott*, *poit*, *doigt*, *froid*, *foie*, *vole*, *gaulois*, *foï*, *bois*, *voie*, *noie*, etc., de *rege*, *lege*, *tecto*, *pilo*, *digito*, *frigido*, *fidé*, *vice*, *gallico*, *foco*, *bosco*, *voce*, *nuce*, etc.

142. 3^o Ces voyelles, ainsi placées devant des consonnes qu'on ne prononçait pas, produisaient en s'y heurtant une sorte de son réfléchi et double, qui, selon la nature de ces consonnes, formait *oi*, *oe*, *ou*, *ui*, *eu*, etc., que l'on confondait fréquemment. Nos voyelles nasales *an*, *in*, *on*, *un*, ne sont pas autre chose qu'un son vague et réfléchi, qui prononcé avec une sorte de mollesse, ne différait guère des sons précédents. *Mou*, *lou*, *sou*, sonnaient presque comme *mou*, *lou*, *sou*. *Quens*, *cuens*, ou *cons*, signifiaient *conte* (comte).

143. *Voie* ou *roye*, *noie* ou *noye*, au lieu de *voie*, *noix*, sont donc les formes primitives et régulières. — **Croix**, **poix**, **paix**, **perdreix**, dérivés des ablatifs latins *cruce*, *pice*, *paxe*, *perdice*, donnent lieu aux mêmes observations. Nos pères auraient dit *perdroie*. Les formes *perdreix* ou *perdrrie* d'isent assez la jeunesse de ce mot.

144. Pour ce qui est de l'*x*, si on l'admet comme finale étymologique, dans ces noms, comment ose-t-on l'exclure des mots analogues *fois*, *tois*, *brebis*, *souris*, *nuis*, dérivés du latin *vix*, *tex*, *berbix*, *sorex*, *nox*?

145. *Remarques.* 1^o Mais encore une fois, c'est de l'ablatif et non pas du nominatif des Latins que sont formés les substantifs français. Ce qui le prouve encore, c'est le retour de la pénultième de l'ablatif dans les dérivés; tels que: *souriceau*, *souricois*, *souricière*, *crucifier*, *crucifix*, *vocal*, *vocalisation*, *vicissitude*, *puiffier*, *legislation*, *nocturne*, etc. Certes, *virginal*, ne vient pas de *virgo*, mais de *virgine*. *Virgine*, *image*, *multitude*, ne sont que des abréviations de *virgine*, *imagine*, *multitudine*, qui sont les formes primitives adoptées par nos pères, comme l'indiquent ces exemples:

La *virgine* croit, de foit (*fidē*) conçoit *virgine*; *virgine* enfantet, e *virgine* permaint.
(*Saint Bernard.*)

Le fil ^o se est l'*imagine* del *per*. (id.)

E avez grand *multitudine* de gens e veels de or. (id.)

2^o Le mot *origine* s'est conservé jusqu'à nous dans toute son intégrité.

3^o Si les substantifs français venaient du nominatif latin, pourquoi dirait-on *Néron*, *Cicéron*, *Caton*, *légion*, *stigmaté*, etc., au lieu de *Néro*, *Cicéro*, *Cato*, *légio*, *stigma*, etc.?

4^o En veut-on de nouvelles preuves? — Si *boeuf* venait du nominatif *bos*, apparemment qu'on eût écrit *boeus*, au lieu de *boent*; d'autant plus qu'on a tant de peine à prononcer cette *f* finale, devant un mot qui commence par une consonne! Certes, nos ancêtres ne lui auraient pas sacrifié l'*s*, dont l'usage allait jusqu'à l'abus; tant les liaisons qu'elle procurait étaient douces à leur oreille! En effet, supprimez l'*e* de *boe*, vous avez *boe*; puis *bof*, après le changement nécessaire du *v* en *f*, à la fin des mots; puis *boenf*, par une inflexion de l'*o*, aussi commune en français qu'en allemand, où les voyelles *o* et *a* deviennent si souvent *oe*, *ae*. *Oeuf*, de l'ablatif *oëo*, s'est formé de la même manière.

146. L'*x* des mots *voix*, *noix*, *croix*, *poix*, *paix*, *perdreix*, etc., n'a donc aucune raison d'être. Mais, si on peut la remplacer par l'*e* muet dans *voie* et *noix*, il n'en est pas de même par rapport à *croix*, *poix*, *paix*, d'où l'on a fait depuis *croissillon*, *croiser*, *poisser*, *appaïser*, etc.; et ici la chaîne de l'analogie est rompue. Écrivons-nous, d'une manière plus musicale, la *croise*, la *poïsse*, la *païse*, par la même analogie que *noïse*, *ardoïse*, *angoïsse*, *paroïsse*, *fournaise*, *cymaise*, de *noxia*, *ardosia*, *angoscia*, *parochia*, *fornece*, *cymatio*? Ou ferons-nous ces noms du genre masculin comme en allemand, en les écrivant *crois*, *pois*, *païs*, avec une *s* simple, comme *aïs* et *dais*, de *axe*. J'opte pour, *le crois*. Ce signe triomphant n'est-il pas digne des honneurs du masculin? comme dirait M. Braconnier. Sans doute, cela choquerait l'oreille au premier moment, mais il ne faudrait pas huit jours pour l'y accoutumer, et ce serait un grand pas de fait vers l'ordre. Si quelqu'un s'avisait de dire aujourd'hui: *La douleur est une poïsson*, on se récrierait sans doute. Cependant ce mot était féminin du temps de

^o) Qu'on remarque l'orthographe de *fil* et de *per*, pour *fil* et *père*.

Malherbe. Crétin (dans son *Chant Royal*), Ronsard (dans une de ses élégies), Belleau (dans la première journée de sa *Bergerie*), Desportes (dans sa seconde élégie) l'ont tous employé comme féminin. Comment a-t-on fait pour s'en déshabituer? Quelqu'un a dit:

Quand l'usage est absurde, il faut le corriger.

147. En même temps, *la paix* deviendrait *la poisse*, forme beaucoup plus convenable pour ce mot. *Paise*, au lieu de *paix* ou *pais*, ferait cesser une équivoque indécente, qui ne se reproduit que trop souvent; d'autant plus que l'oreille doit être accoutumée à ce son, par suite des liaisons; comme dans cette phrase: *la paix est faite*.

148. **Perdri**, masculin sans *x*, serait plus régulier que *perdrie*, féminin à cause de son diminutif masculin *perdreau*.

149. L's des mots *souris*, *brebis*, *fois*, n'est pas mieux justifiée que l'x des mots *perdrix*, *paix* (et même *faix*, de *fasce*), etc., et ne peut y avoir été mise que pour l'euphonie, de même qu'à la fin des mots *Charles*, *François*, *corps*, *temps*, *filis*, *fourmis*, *uns*, *je crois*, *je vois*, etc.

150. **Souri**, masculin comme *sorice*, d'où il dérive, serait parfaitement régulier, et présenterait une certaine analogie avec *ami*, de *amico*; le *c* primitif reparaisant dans les dérivés de l'un et de l'autre: *amical*, *souriceau*, *souricière*. En outre, il n'y a point d'harmonie entre *souris*, féminin, et *souriceau*, masculin. Dans ce cas, le diminutif devrait être *souricelle*.

151. Les grammairiens auraient bien dû faire **fois** du masculin, comme le *Mal* allemand; n'eût-ce été que pour le distinguer encore plus de *foi*, *Staube*.

152. Nous fondant sur l'analogie des mots *test* et *têt*, de *testa*, nous voudrions aussi que *forêt*, du bas latin *foresta*, devint masculin, comme son équivalent allemand, *der Wald*. (Voir p. 35, n° 116, v. 7.)

153. **Part**, de *parte*, deviendra tôt ou tard masculin, comme son analogue *art*, de *arte*, le quel était également féminin autrefois, d'après l'étymologie.

154. Puisqu'on dit *le sort*, du latin *sorte*, on aurait dû dire *le mort*, du latin *morte*, comme on dit en allemand, *der Tod*, et non pas *die Tod*. On m'objectera que la personnification trop connue de l'être que représente ce mot s'y oppose. Mais pourquoi serions-nous plus difficiles que les Allemands? Au lieu de, *la Camarde*, ce serait, *le Camard*, voilà tout. Puis n'est-il pas étrange de mettre *une faux* aux mains d'une femme? L'antithèse exige aussi le masculin, afin qu'on puisse dire avec plus de raison, *Marier le mort avec la vie*.

155. Le mot **cour**, de *corte*, devrait aussi être masculin, selon sa forme toute masculine, comme son équivalent allemand, *der Hof*. On commencera par rétablir du moins le *t* final, en écrivant *court*, comme faisaient nos pères, à cause des dérivés *courtiser*, *courtisan*. (Voir le n° 107, p. 32.)

156. Il faudra de même opter entre *le tour* ou *la toure*, du latin *turri*. (Voir p. 27, n° 85.)

157. Quelle est l'étymologie du mot **hart**, qu'on faisait masculin régulièrement du temps de Marot (*il sent le hart*) et qu'on fait aujourd'hui féminin? On me répond: le mot celtique *ere*, lien, ou le verbe latin *haerere*, être attaché. J'y consens. Mais alors pourquoi *hart* avec un *t* final, forme masculine, au lieu de *hare*, forme féminine? Pour moi, je suis de l'avis de Marot.

158. Pourquoi **dent**, masculin en latin (*dente*), est-il devenu féminin en français? Par un caprice aussi bizarre que celui qui faisait naguère *affaire*, *insulte*, *rencontre*, du masculin. Que ce nom soit de même ramené à son genre primitif, ainsi que **paroi**, du latin *pariete*, et **glu**, du latin *glutine*. Il n'en correspondra que mieux à l'allemand *der Zahn*, à l'italien, *il dente*, et à son diminutif masculin *dentécut*.

159. **Gent**, de *gente*, féminin contrairement à sa forme, fait aussi, avec **Jument**, une fâcheuse exception parmi les substantifs en *an* et *en*, tous masculins. Il ferait bien de se changer en *geance*, mot plus harmonieux et plus français. Nous avons déjà *eugeance* comme terme de dénigrement.

160. *Jumentum*, neutre en latin, ne signifie pas *carate*, mais *bête de somme*. En l'employant au féminin en français pour désigner la *fémette* du cheval, on a établi une fâcheuse exception parmi les noms de cette terminaison. Je n'y vois point d'autre remède que de restituer à ce mot sa signification et son genre primitifs, en cessant d'en faire un synonyme de *carate*. Ce sera d'autant mieux, que nous manquons d'un mot simple pour exprimer l'idée de *bête de somme*. On pourrait dire alors, dans ce dernier sens, *chargé comme un jument*.

161. **Mer** vient de *mare*. Pourquoi ce mot, neutre en latin et en allemand, masculin en italien, n'est-il pas masculin en français, conformément à son orthographe et à son étymologie? S'il est vrai que le genre masculin convienne surtout à ce qui est grand, MM. Bescherelle, partisans fanatiques de la méthode Braconnier, ne pourront manquer de voir là un exemple de masculinité sublime. Les locutions, *gagner le large*, *prendre le large*, c'est à dire, *le large mer* (*altum mare*), justifient pleinement cette masculinité. Puis, comment les grammairiens n'ont-ils pas tenu davantage à distinguer *mer* de *mère*? *La mer de Salé*, n'a-t-il rien qui choque leur goût et leur odorat?

162. Il faudra de même en venir à dire **le chair** (de *carne*), en allemand, *das Fleisch*; ne serait-ce que pour le distinguer de *chaire*, *cathedra*, ce qui ne peut manquer de faire plaisir aux grammairiens, toujours tourmentés du besoin de distinguer.

163. On écrira désormais **cullière** et non *cuiller*, **dote** et non pas *dot*.

164. L'Académie écrit *béchamel*, tout en donnant ce nom comme féminin; mais plusieurs écrivent **béchamelle**, et ils ont raison.

165. La **toux** (de *tussi*), forme bizarre et sourde, qui joue si singulièrement avec *la toue* (*das Thürbeck*) et *l'atout* (*Trumpf*), sans que je veuille condamner cette ressemblance, devrait devenir *la touesse*, mot plus musical et plus conforme à son origine. On disait autrefois *la touse* ou *la teuse*.

Mais ainsi m'engesse *la touse*.

166. La **vis** pourrait de même, sans inconvénient, devenir *la risse*.

167. La **chaux** (de *calce*) deviendra *la chane*.

168. **Faux** pour *faultx*, dit Landais, est un barbarisme. Et comment cela, s'il vous plaît? Nos pères écrivaient *fatx* et prononçaient *faux*, puisque pour eux *at* n'était pas différent de *au*. *L* se trouve remplacée par *u*, voilà tout. Écrire *faultx*, comme l'ordonne Napoléon Landais, c'est supposer que nos pères écrivaient *fallx* avec deux *l*. *Faue*, syncope de l'ablatif *falce*, forme féminine, devrait être la seule orthographe convenable.

169. Peau (de *pelle*) autrefois *pet*, devrait prendre un *e* muet à la fin, comme marque du féminin, ou plutôt devenir masculin, comme son analogue *val*, qui, féminin autrefois, comme on le voit dans *val ancienne* ou *val autive*, a été conduit à changer de genre, à cause de sa terminaison toute masculine. *La cervel*, est ainsi devenu, *le cerveau*.

170. Eau, contraction du latin *aqua*, devrait s'écrire *aue*, et non pas *eau* qui ne peut être que la contraction de *et*. L'étymologie de ce mot n'est pas plus douteuse que celle du précédent. En voici les métamorphoses successives. D'abord *aqua*, qu'on prononçait à pleine bouche *acona*, puis *aïcona*, puis *aïga*, puis *aïgue* et *aigue* (d'où les noms propres *Chaudes-Aigues*, *Entraïgues*, *Aiguerperse*, qui signifie *aue verte*), par le changement de l'*a* final en *e* muet; puis *aïe* (aoue) par la suppression de la consonne, et qu'on prononce maintenant *aue*. C'est ainsi que du mot *augusto* (*aougousto*) on a d'abord fait *aïgust*, puis *aïgoit*, puis *aïoît*, puis *août*, puis enfin, dans la prononciation, *oût*; tant la langue française incline à abrégier les mots, à les resserrer, au risque parfois de les estropier et d'effacer jusqu'à leur caractère essentiel!

Remarque. Mais, comme il résulte de l'orthographe régulière de ce mot *aue* la même difficulté presque insurmontable pour la versification dont nous avons parlé plus haut n° 132, p. 39, le poète aurait le privilège de supprimer l'*e* final; ce mot étant de ceux qui reviennent le plus fréquemment dans la poésie, ou de le considérer comme nul, dans le corps du vers. Dans tous les cas, la suppression de l'*e* initial, qui rappelle la syllabe *et*, est indispensable. Au lieu de *aue*, on a dit autre fois *aive*, *ève*.

Ne n'i ot aive se du ciel ne chaï. (*Garin*.)

Il n'y eut jamais d'eau si non qu'elle tombât du ciel.

Le dame ouvri l'un des escrins (coffres, de *scrinium*):

Amis, ne soiez esbahis;

Cest mort en l'ève me portez,

Si n'aurez mult servi a gre. (*Le Fabliau des Trois Bossus*.)

171. On écrira désormais l'**après-midie**, par la même analogie qu'on écrit *l'après-ainée*, *l'après-soupée*. Je vous ai attendu toute *l'après-midie*.

Remarque. Il ne manquerait plus que d'écrire *après-midie* comme *après-dinée*, dit un grammairien. Eh bien! le voilà écrit. Pourquoi? Parce que *l'après-midie*, *l'après-dinée*, *l'après-soupée*, emportent l'idée féminine de *durée* continue et divisible; tout, comme la *soirée*, la *matinée*, la *ournée*, l'*année*, que personne ne confondra avec *le soir*, *le matin*, *le jour*, l'*an*.

172. On écrira de même la **mercie**, la **périe**, la **hourie**, conformément au génie de la langue.

173. Les Allemands traduisent *qualité*, par *Qualität*, du latin *qualitate*; nouvelle preuve en faveur de l'ablatif comme générateur immédiat des substantifs français. *Qualité* n'est, en effet, qu'une abbréviation de *qualitate*, par la suppression de la consonne pénultième. Nos ancêtres disaient *bonteit*, *verginiteit*, *umaniteit*, *nativiteit*, etc., par le changement de l'*u* en *ei* ou *ai*, comme en allemand. Ils négligeaient l'*e* final du latin, parce qu'il eût rendu nécessaire la prononciation du *t*, ce qui répugnait à leurs habitudes de mollesse et de nonchalance.

La volenteit est l'oyvre de salveteit. (*S. Bernard*.)

Pur cest honur et pur ceste bonteit

Li num joïuse a l'espee fu dunet. (*La chanson de Roland*.)

L'*e* muet final reparut après la suppression du *t*, comme marque distinctive du féminin de ces mots; mais les poètes, ne pouvant s'en accommoder, à cause des difficultés presque insurmontables qu'il présente dans la versification (voir page 39, n° 132), ne tardèrent pas à le rejeter de toute cette nombreuse série de mots en *té*, qui reviennent si souvent dans la poésie; de même qu'ils l'avaient rejeté des imparfaits *j'aimoie*, *j'alloie*, *je fesoie*, etc. (Voir p. 37, n° 123.)

L'e muet final s'est conservé dans les noms d'objets purement matériels, tels que *jétée*, *assiettée*, *potée*, *charvée*, *pâtée*, *jattée*, etc., apparemment parce qu'ils se sont trouvés plus rarement sous la plume du poète; ces mots étant moins poétiques de leur nature.

Cependant la terminaison *té*, son sec et dur, n'a rien de la mollesse propre à la forme féminine, qui sera toujours bien mieux représentée par *tée*. *La bonté*.

174. On devrait dire aussi, *l'amitié*, *la pitié*.

175. *Remarques.* **Été**, **comté**, féminins autrefois régulièrement, parce qu'ils contiennent l'idée féminine de *durée* et d'*étendue*, ne sont devenus masculins que par l'effet naturel de leur forme masculine. *Vicomté* n'est sans doute resté féminin que parce qu'il était d'un usage moins fréquent. Mais le bon sens peut-il s'accommoder d'une telle contradiction? Peut-on dire, le *Comté de Champagne*, et la *Franche-Comté*? L'Académie, en présence de telles absurdités, peut-elle se tenir constamment passive? Le poète est plus conséquent. Il dit: *La plus belle comté est Flandre.* (Victor Hugo.)

La comtesse Isabelle a perdu sa comté. (*id.*)

Il dit aussi: *La plus belle duché est Milan.* (*id.*) Et le poète a raison; car ce nom était aussi féminin autrefois, ainsi que *brêché*, *archevêché*, à cause de l'idée d'*étendue* qui s'y attache. Seulement il faudrait écrire, avec la marque du féminin, *la comtée*, *la vicomtée*, *la duchée*, *l'évêchée*, *l'archevêchée*; en songeant que, si l'e muet n'a pas toujours figuré dans l'orthographe de ces mots, c'est que nos pères n'y attachaient pas l'idée du féminin d'une manière aussi précise que nous le faisons, et qu'ils s'en servaient plus souvent comme d'une allonge pour les besoins de la rime et de la mesure. (Voir plus haut, n° 116.)

Il serait aussi à désirer que *été* redevint féminin comme son primitif latin *aestas*, en s'écrivant, par la même analogie, *étée*. Une *chaude étée*, satisfait bien mieux l'oreille qu'un *chaud été*. Le *printemps* et l'*automne*, l'*hiver* et l'*été*, formeraient ainsi une *belle quadrille*. Puis *été*, *Sommer*, ne se confondrait plus avec *été*, *gewesen*; ce qui devrait faire grand plaisir aux grammairiens.

Côte, die *Seite* (du latin *costa*) est aussi d'une nature toute féminine.

176. Pourquoi *ciboire*, *prétoire*, *territoire*, etc., avec un *e* muet final, quoique masculins, et **fleur**, **couleur**, **vapeur**, **douleur**, etc., sans *e* muet, quoique féminins? Peut-être l'e muet final n'a-t-il été rejeté que par la crainte de voir ces mots se confondre avec ceux en *eur*: *la froideur*, *la froidure*; *la verdure*, *la verdure*; d'autant plus que *ea*, qu'on avait d'abord prononcé *éou*, puis *éü*, ne sonna pas à la fin autrement que *ü*, comme la preuve en subsiste dans *gagueur*, *Wette*; *eu*, *gebabt*; et dans la manière dont le peuple prononce encore traditionnellement les noms propres, *Europe*, *Eugène*, *Eustache*. Alors pourquoi ne pas adopter le genre de leur nouvelle terminaison, si essentiellement masculine, aussi bien que *our*, dont *eur* n'est qu'une modification: car on disait indifféremment *doutour* ou *douleur*, *flour* ou *fleur*, etc.? Pourquoi ne pas faire du masculin tous les noms en *eur*, conformément à l'étymologie: *Ardor*, *acor*, *cantor*, *color*, *clamor*, *error*, *dolor*, *favor*, *ferror*, *flor* (*), *furor*, *horror*, *pudor*, *splendor*, *terror*, *vapor*, etc.? C'est que la plupart de ces noms sont des termes abstraits, et que la féminité sied bien aux termes abstraits, à cause de l'idée féminine de *qualité* qui s'y attache nécessairement. *La blancheur*, *la rondeur*, etc. Mais quel mal y aurait-il à écrire désormais *la blancheur*, *la rondeur*, etc., la prononciation de *eu* étant désormais bien déterminée? D'un autre côté, *fleur*, *vapeur*, *couleur*, n'étant pas des termes abstraits, pourquoi ne pas dire, conformément à l'analogie, le *flour*, le *vapeur*, le *couleur*? Pourquoi pas le *douteur*, comme le *malheur*? Quand on pense aux noms masculins *acteur*, *chanteur*, *artilleur*, *danseur*, etc., dont le féminin est *ice* ou *euse*, on ne peut pas concevoir comment il y a des noms féminins en *eur*. Que tout véritable philologue y réfléchisse un moment, et il sera comme moi choqué de ce désaccord.

*) Nouvelle preuve en faveur de l'ablatif. *Fleur* ne peut pas venir de *flor*, mais de *floré*. Voir p. 25, 31; n° 70, 145.

III

Conclusions.

177. Pour ma part, si je n'adopte pas immédiatement la plupart des réformes indiquées ci-dessus, c'est qu'il convient d'en laisser l'initiative aux grands écrivains, surtout à l'Académie Française et aux journalistes, dont l'exemple sera bientôt suivi par tout le monde. L'opinion publique est soeur de la mode. C'est dire assez ce qu'elle est et ce qu'elle vaut.

Tout change. La raison change aussi de méthode.

Écrits, habillements, systèmes, tout est mode. (*Racine, fils.*)

178. Il est pourtant quelques unes de ces réformes dont l'adoption ne saurait être différée. Et, par exemple, je n'hésiterai pas à rejeter, des noms masculins, avec une inflexible rigueur, toute finale féminine dont la présence ne serait pas suffisamment justifiée. Il faut que tout ce qui s'est glissé d'impur dans la langue disparaisse. C'est pourquoi j'écrirai : *apogé, caducé, camé, mausolé, trophé, amphibi, foi, chrysocat, fossit, hit, consistoir, directoir, oratoir, ammoniac, clac, tombac*, etc., et non pas : *apogée, caducée, camée, mausolée, trophée, amphibie, foie, chrysocate, fossite, hite, consistoire, directoire, oratoire, ammoniacque, claque, tomбаque*, etc.; réservant cette dernière terminaison pour les substantifs féminins. J'écrirai au masculin *tricolor, illusoir, tranquit, critic*, etc., et au féminin *tricolore, illusoire, tranquile, critique*, etc., sans plus redoubler l'l, dans *tranquile*, qu'on ne le fait dans *imbécile* (en latin *imbecillus*).

179. Cela semblera peut-être un peu *tyrannic*, au premier abord; mais on s'y accoutumera, comme à tant d'autres choses. Nous sommes disposés à rire de tout ce qui sort de nos habitudes; mais, si le premier jour nous protestons, le second, nous réfléchissons, et le troisième nous acclamons.

180. Je voudrais bien savoir ce que dirait *le public* frondeur, s'il voyait quelque part son nom écrit ainsi : *le pubtique*. Un *laïque*, un *critique*, n'ont rien de moins absurde.

181. Si *laïc, critic*, au masculin, pour *laïque, critique*, le choquaient par trop, je lui demanderais comment il a fait pour s'accoutumer à cet accouplement monstrueux d'un adjectif masculin avec un substantif féminin : *mon épouse, ton hôtesse*. Nos pères, qui disaient : *m'amie*, dont nous avons fait sottement *ma mie*, en eussent été choqués autant et à aussi bon droit que nous le serions de *ma corps, tu bras*.

L'accoutumance enfin nous rend tout familier.

182. Ainsi parle La Fontaine, et La Fontaine dit toujours vrai. Au reste, telle était sa foi dans la puissance de l'habitude, qu', entendant plaindre le sort des damnés au milieu du feu de l'enfer, il dit : « Je me flatte qu'ils s'y accoutument, et qu'à la longue ils sont là comme le poisson dans l'eau. »

Section troisième.

VII

Règles sur le genre des substantifs.

I

Observations préliminaires.

183. Naturellement, nous n'avons pas à nous occuper des noms propres d'*hommes*, de *femmes*, ou d'*animaux*, les quels sont toujours du genre de l'être qu'ils représentent, quelle que soit d'ailleurs leur composition matérielle. *Cornéille*, *Racine*, *La Fontaine*, *La Trémoille*, etc., sont masculins, par cela seul qu'ils désignent des hommes, malgré leur forme toute féminine.

184. Quant aux noms propres qui sont devenus appellatifs par *autonomase* *), ils ne présentent pas plus de difficulté. Ils conservent tout simplement le genre qui leur est propre. *Un habite Aristarque*. *La femme est un protégé*. *Une Lucrèce*. *Une Messaline*. *Le législateur doit être un Hercule pour combattre l'hydre de l'égoïsme*. *Le monde est une grande comédie où l'on trouve dix Tartufs pour un Molière*. *Un Bucéphale*. *Un Rossinante*.

185. Naturellement aussi, tous les noms qu'on a étendus, *par similitude*, de leur objet propre à d'autres objets, conservent leur genre primitif. *Une aglaé*, plante iridée. *Une atèle*, insecte lépidoptère. *Une méduse*, ver radié. *Un pégyse*, poisson branchiostège. *Une naïade*, ver et plante aquatiques. *Une néréide*, scolopendre marine. *Une demoiselle*, oiseau; insecte; hier. *Une lyre*; oiseau sylvain. *Une harpe*, coquille. *Une trompette*, poisson; oiseau; agaric, etc. *Le Taureau*, *la Grue*, *le Phénix*, etc., constellations.

II

Principe.

186. Selon le génie de la langue française, l'*e* muet final est le signe du genre féminin, à cause de sa légèreté et de sa mollesse, si sensibles dans ce vers :

Cette pure clarté qui tombe des étoiles.

Son absence caractérise le genre masculin.

187. *Remarque*. Par malheur, ce principe n'a pas été observé généralement; d'où les immenses difficultés que je vais essayer d'aplanir: difficultés qui se compliquent encore de la double fonction de l'*e* muet, comme signe du féminin et comme finale euphonique.

188. Les substantifs français n'en ont pas moins été divisés en deux classes: les *substantifs à forme masculine* ou non terminés par un *e* muet et les *substantifs à forme féminine* ou terminés par un *e* muet.

*) Du grec *anti*, pour, et *onoma*, nom (un nom pour un autre). Figure de rhétorique qui consiste à mettre un nom commun ou une périphrase à la place d'un nom propre, ou un nom propre à la place d'un nom commun. L'*Apôtre*, c'est à dire, saint Paul. *Le sage*, c'est à dire, Salomon. L'*Orateur romain*, Cicéron. L'*Eschille anglais*, Shakespeare.

VIII

Première classe.

Substantifs non terminés au singulier par un *e* muet.

Première règle générale.

189. Sont **masculins** les substantifs qui ne se terminent pas au singulier par un *e* muet.

Exemples empruntés à toutes les terminaisons.

-a, -é, -i, -o, -u

Le catalpa	der Catalpabaum
le degré	der Grad, 2c.
le comité	der Ausschuß, 2c.
le pavé	das Pflaster
le balai	der Besen
le défi	die Ausforderung
le gui	die Mistel
le Chili	Chili
le Congo	Congo
le quiproquo	der Mißgriff
le berceau	die Wiege
le gruaud	der Gries
le joyau	der Schmuck
le zébu	kleiner Bison
le cheveu	das Haar
le clou	der Nagel
le Pérou	Peru
le tournoi	das Turnier

-b

le baobab	der Affenbrotbaum
le rob	der Robber, 2c.
le radoub	die Ausbesserung eines Schiffes

-c

le lac	der See
le bec	der Schnabel
le eric	die Binde
le soc	das Pflugmesser
le suc	der Saft
le tale	der Talkstein
le bane	die Bank
le pare	der Park
le porc	das Schwein
le fise	der Fiskus
le buse	das Hanschütt
le bone	der Bock

-d

le taled	Schleier, 2c.
le muid	ein Maß
l'éphod	Leibrock der jüdischen Priester
le sud	der Süden
le plaid	die Schuhrede
le gland	die Eichel
le billard	das Billard

le réchand	die Kohlenpfanne
le fond	der Grund
le nord	der Norden

-f

le raf, marée forte et rapide	
le sief	das Lehen, Lehn
le rescif	die Brandung
le lof	die Windseite
le tuf	die Tufferde
le cerf	der Hirsch
un oeuf	ein Ei

-g

le zigzag	das Zickzack
l'orang-outang	der Drangoutang
le hareng	der Haring
le sang	das Blut
le pudding	der Pudding
le poing	die Faust
le joug	das Joch

-h

l'almanach	der Kalender
le spath	der Spath
le varech	das Meergras
le zénith	der Scheitelpunkt
le bismuth	das Wismuth
le mammoth	der Mammuth

-k

le rack	der Reiszbranntwein
le rock	der Rock
le Danemark	Dänemark

-l

le cheval	das Pferd
le sel	das Salz
le profil	das Profil
le fusil	die Flinte
le bol	die Wale, Schale
le calcul	das Rechnen
le poil	das Barthhaar
le Frioul	Friaul
le travail	die Arbeit
le sommeil	der Schlaf
le soleil	die Sonne
le fenouil	der Fenchel
le fauteuil	der Lehnstuhl
le tilleul	die Linde

-aa					
le dam	der Schaden	le dais	der Thronhimmel, 1c.		
le requiem	das Requiem	le bois	das Holz, der Wald		
l'intérim	die Zwischenzeit	le huis	der Buchsbaum		
le nom	der Name	le sens	der Sinn		
le thym	der Thymian	le legs	das Vermächtniß		
l'opium	der Mohusast	le temps	die Zeit		
		le laps	der Zeitraum		
-aa		le corps	der Körper, Leib		
le divan	der Divan	le pouls	der Puls, Aderschlag		
un examen	die Prüfung	le dehors	das Aeußere		
le vin	der Wein	le cours	der Lauf, 1c.		
le pain	das Brot				
le manchon	der Ruff	-t			
le son	der Laut	le contrat	der Contract, Vertrag		
le savon	die Seife	le combat	der Kampf		
le crayon	der Bleistift	le chevet	der Polster		
le bon (pr. ton)	die Bremse	le fait	die That		
le soin	die Sorge	le lit	das Bett		
le sainfoin	die Esparsette	le profit	der Nutzen		
le béarn	Bearn	le dépôt	die Niederlage		
le Tarn	die Tarn	le but	das Ziel, der Zweck		
		le fût	der Schaft		
-p		le défaut	der Fehler		
le cap	das Cap	le bout	das Ende		
le drap	das Tuch	le goût	der Geschmack		
le salep	der Salep	le conduit	der Leichel		
le cep	die Weinrebe	le chant	der Gesang		
le galop	der Galopp	le gant	der Handschuh		
le sirop	der Syrup	le talent	das Talent		
le eamp	das Lager	le vent	der Wind		
le coup	der Schlag, 1c.	le jugement	das Urtheil		
le loup	der Wolf	le tourment	die Qual		
le croup	der Krup	le teint	die Gesichtsfarbe		
		le quint	das Fünftel		
-q		le pont	die Brücke		
le coq	der Hahn	un emprunt	eine Anleihe		
		le point	der Punct		
-r		le taet	das Gefühl		
le bazar	der Bazar	le respect	die Achtung		
le fer	das Eisen	le district	der District, Bezirk		
le soupir	der Seufzer	le doigt	der Finger		
le castor	der Biber	le cobalt	der Kobalt		
l'or	das Gold	un indult	eine Indult		
le mur	die Mauer	le rapt	die Entführung		
un éclair	ein Blitz	le rempart	der Wall		
le cahier	das Heft	le désert	die Wüste		
le rocher	der Felsen	le port	der Hafen		
le danger	die Gefahr	le lest	die Schale, 1c.		
le cœur	das Herz	le toast	der Trinkspruch		
le vautour	der Geier	le borax	der Borax		
le tour	der Umlauf, 1c.	un index	ein Index		
le miroir	der Spiegel	le phénix	der Phönix		
le parloir	das Sprachzimmer	le erneitix	das Crucifix		
		le flux et le reflux	die Fluth und Ebbe		
-s		le taux	der Preis		
le bas	der Strumpf	le larynx	der Kehlkopf		
le succès	der Erfolg, das Ge- lingen	le gaz	das Gas		
		le recez	der Reichsabschied		
le maïs	der Mais	le riz	der Reis		
le pays	das Land	le ranz	der Rubreizen 1c.		
le dos	der Rücken				
le blocus	die Einschließung				

Exceptions.

190. Sont *féminins*, par exception :

-cion

1° Les substantifs dont la terminaison sonne : **cion** (par *c, s, x,* ou *t*) **tion, gion, et nion**, moins les trois suivants : le scion (das Reis, die Sprosse), un aleyon (der Taucherkönig), le bastion (die Wastel). — La *nation, la région, la réunion*, etc.

-aison

2° Les substantifs en **aison**. — La *raison, la maison, la saison*, etc.

-eur

3° Les noms de choses en **eur**, moins les **six** suivants :

le labeur	die Arbeit	le pleur	das Weinen, die Thränen
l'honneur	die Ehre	le coeur	das Herz
l'heur	das Glück,	le choeur	das Chor

et leurs composés : *deshonneur, bonheur, malheur, contrecoeur, crevecoeur*; aux quels il faut joindre *choufleur, pése-tiqueur, souffre-douteur*; ainsi que certains adjectifs faisant fonction de substantifs, comme *composeur* (contraction de *compositeur*, der Winfelhafen), *équateur* (der Aequator), *moteur* (die Triebfeder), *secteur* (der Ausschnitt), *ventilateur* (die Luftflappe, der Luftzieher, Windfang), *abaisseur, abducteur* (muscles); *diviseur, multiplicateur* (nombres); *réflecteur* (miroir); *régulateur, intérieur, extérieur*, etc. — On dit, par ellipse : *le vapeur, pour, le bateau à vapeur*. — (Voir le n° 176, p. 44.)

-té

4° Les substantifs en **té**, moins les **6** suivants :

le côté	die Seite	le traité	die Abhandlung
le comité	der Ausschuß	le thé	der Thee
le pâté	die Pastete	l'été	der Sommer.

Aux quels il faut joindre : *Léthé* (der Lethe, Fluß der Vergessenheit); *adapté, aparté, bénédicité*, noms empruntés de l'italien et du latin; ainsi que quelques participes pris substantivement : le *député* (der Abgeordnete, Deputirte, Abgesandte), le *précipité* (der Niederschlag), le *fluté*, le *velouté*, le *jeté*, etc. — (Voir le n° 173, p. 43.)

5° Les substantifs suivants, épars dans les diverses terminaisons masculines, et au nombre d'une soixantaine :

-a		la pitié	das Mitleid
La Duna , et tous les noms de rivières et de fleuves, moins Volga .		la moitié	die Hälfte
La villa , et autres noms analogues, pris des langues étrangères, comme, aquatinta, sierra, ollapotrinda, sépia, guzla , etc.		la forêt	der Wald
		la paix	der Friede
-art		-er	
la part	der Theil	la chair	das Fleisch
		la mer	das Meer
-è, -é		-i	
la clé ou clef	der Schlüssel	la nuit	die Nacht
la nef	das Schiff	la brebis	das Schaf
l' amitié	die Freundschaft	la souris	die Maus
l' inimitié	die Feindschaft	la perdrix	das Repphuhn
		la vis	die Schraube

la **siphilis**, et autres noms latins :
acropolis, **éléphantiasis**, **satyriasis** ; mieux, **acropole**, **éléphantiase**, **satyriase**

-o	
l' eau	das Wasser
la peau	die Haut
la chaux	der Kalk
la faux	die Sense
la dot	die Mitgift
-ort	
la mort	der Tod
-oi	
la foi	der Glaube
la loi	das Gesetz
une fois	ein Mal
la voix	die Stimme
la croix	das Kreuz
la poix	das Pech
la noix	die Nuß
-oif	
la soif	der Durst
-u	
la vertu	die Tugend
la tribu	die Kunst, Tribut
-ou	
la toux	der Husten
-our	
la tour	der Thurm
la court	der Hof

-au	
la dent	der Zahn
la gent	das Volk
la jument	die Stute

-iu	
la fin	das Ende
la faim	der Hunger
la main	die Hand

-on	
Albion	Albion
la rebellion	die Empörung
la gucnon	die Meffin

-çon, -son	
la façon	die Form, Art
la leçon	der Unterricht
la raçon	das Vofegeld
la chanson	das Lied
la cuisson	das Kochen
la boisson	das Getränk
la moisson	die Ernte
la mousson	die Zeit, während der Passatwind weht
la païsson	das Weiden

-son, prononcé comme zon	
la cloison	die Scheidewand
la pâmoison	die Ohnmacht
la toison	das Schaffell
la trahison	die Verrätherei
la garnison	die Besatzung
la guérison	die Heilung.

Il faut y joindre les composés : **surgeau** (die Oberhaut), **sans-peau** (eine Art Sommerbirne), **avant-court** (der Vorhof), **arrière-court** (der Hinterhof), **surdent** (der Ueberzahn), **malfaim** ou **malfaim** (der Heißhunger), **malfacon** (der Uebelstand), **contrefacon** (das Nachmachen), **quote-part** (der Antheil), **terre-noix** (die Erdnuß).

191. *Remarques.* 1^o Nous ne saurions admettre au nombre de ces exceptions les substantifs : *cuiller*, *béchamel*, *fourmi*, *merci*, *après-midi*, qu'il faut absolument écrire avec un e muet final, ce qui les rend régulièrement féminins. La *cuillère*. La *béchamelle*. La *fourmie*. La *mercie*. L'*après-midie*. Écrire, à l'exemple de l'Académie, la *béchamel*, c'est faire absolument la même faute que si l'on écrivait, la *cercet*, comme nos anciens poètes, pour, la *cervelle*. La *cercet* est devenu le *cerveau*. Pourquoi la *pet* ne deviendrait-il pas le *peau*? (Voir, aux notions préliminaires, les n^{os} 115, 128, 163, 164, 169, 171, 172.)

192. 2^o Quant aux mots *hart* (die Wiede), *landwehr*, *oasis*, *glu* (de glutine, der Bogelstein), *paroi* (de pariete, die Wand), et *brandebourg* (eine Art Ueberrock), ils seront désormais masculins, conformément à l'analogie et à l'étymologie; ce qui souffre d'autant moins de difficulté, qu'ils ont déjà été employés comme tels, qui par Marot, qui par Victor Hugo, qui par Lamartine: d'accord en cela avec plusieurs lexicographes.

193. 3^o *Part*, *clef*, *forêt*, *chair*, *mer*, *crois* (sic), *soif*, *court* (sic), *dent*, *jument*, et même *mort*, ne peuvent manquer de devenir masculins à la longue. (Voir les notions préliminaires.)

194. 4^o *Sourl*, *perdri*, au lieu de *souris*, *perdrix*, ne demandent qu'à redevenir masculins, à cause de leurs diminutifs *souriceau*, *perdreau*. L's et l'r ne se sont attachées à ces noms que par abus ou par euphonie. L's finale de *brebis* ne saurait long-

temps disputer sa place à l'e muet, qui s'emparera bientôt des mots *voix, noix, nuit, eau*, dont il fera *roye, noye, nuie, aue*. (Voir les notions préliminaires.) L'e muet n'assiégera pas, non plus, vainement les mots *hourri* et *pérl*, noms de fées, que je n'ai pas cru devoir citer parmi les exceptions, non plus que *virago*, fille ou femme de grande taille, qui a l'air d'un homme (der weibliche *Hufar*), *maman* (die *Mama*), *Écho*, nymphe; *psyché* (du grec *psyché*, âme), nom de l'épouse de l'Amour, mère de la Volupté, donné par extension à un miroir mobile (beweglicher Spiegel). (Voir les nos 183, 184, 185.)

195. Noël, Toussaint, Babel, Tempé, ne forment pas non plus des exceptions proprement dites, puisque ces noms ne sont féminins, comme *pâque*, que par ellipse des mots: *fête, tour, vallée*. *La Noël*, c'est à dire, *la fête de Noël*. *La Toussaint*, contraction de, *la fête de tous les saints*. *Une babel*, une tour de Babel. — *Les protestants ont fait de la Noël la fête des enfants*. *L'assemblée nationale était devenue une vraie babel*. *La Tempé était la plus belle et la plus charmante vallée de l'univers*. *Pour moi, quand je pénétrai dans cette merveilleuse tempé de l'Argonne, au lieu de ces beaux tapis de verdure émailés de fleurs, au lieu de ces riches tentures de feuillage étendues à l'entour sur le penchant uni des collines, comme des pentes à frange d'or autour d'un dais superbe, je n'aperçus de toutes parts qu'une surface pelée et bourbeuse*. (Le Livre.)

Il faut en dire autant des mots: *bon-chrétien, martin-sec, messire-Jean, muscat-robert, saint-germain, saint-julien, franc-réal*, etc., noms de poires ou de prunes, que l'Académie donne tous pour masculins. Il est vrai que, dans le sens collectif, on sous-entend plutôt le mot *fruit*. *Du bon-chrétien. Du bon saint-julien*. Mais dans le sens distributif nous croyons qu'il faut employer le féminin, parce qu'alors il y a nécessairement ellipse du mot *poire, prune*. *Une saint-julien*, une prune de Saint-Julien. *Une bon-chrétien*. — *Un bon chrétien* donnerait lieu à une plaisante équivoque.

196. N'oublions pas quelques noms de rivières: La **Lys**, la **Moldau**, la **Twed**, la **SVERN**, la **Thelss**, la **Pleiss**, la **Neiss**; noms qui, du reste, n'ont rien de Français, et qu'on a tort de franciser quelquefois, comme quand on écrit, *la Saverne*.

6° Sont encore *féminins*, tous les noms propres d'**îles** et de **villes**, à quelque terminaison qu'ils appartiennent, parce qu'on sous-entend les noms *île* et *ville*, qui sont féminins. *Paros était renommée pour ses beaux marbres blancs*. *Rome fut fondée par Romulus, l'an 754 av. J. C.* *Fondée, dit-on, par le Gaulois Bellovèse*, *Milan devint la capitale des Lombards, et ensuite du Milanais ou duché de Milan*. (Voir plus loin: *Solution de quelques Difficultés*.)

☞ Qui pourrait nier l'importance d'une règle qui embrasse plus de cent mille substantifs, dont trente mille au moins appartiennent au langage ordinaire, et qui n'offre pas même une exception sur mille?

IX

Seconde classe.

Substantifs terminés au singulier par un e muet.

Seconde règle générale.

197. Sont **féminins** les substantifs terminés au singulier par un e muet.

Exemples empruntés à toutes les terminaisons :

-ée, -ie		la pince	die Zange	la garde	die Wache, ic.
La pensée	der Gedanke	une annonce	eine Anzeige	la concordie	die Eintracht
la plaie	die Wunde	la farce	die Poffe, ic.	la salourde	das Knüppelbund
la Russie	Rußland	la herse	das Fallthor	-dre	
la folie	die Narrheit	une amoree	die Lechspeise	une escadre	ein Geschwader
la queue	der Schwanz	la ressource	die Hülsquelle	une hydre	eine Hydr
la joie	die Freude	la métalepse	die Metalepsis	la poudre	das Pulver
la joue	die Wange	l'Apocalypse	d. Offenbarung	la cendre	die Asche
-be		la Saxe	Sachsen	l'Indre	die Indre
la Souabe	Schwaben	-che		-fe	
la plèbe	das Volk	la hache	die Art, Hache	une agraffe	eine Agraffe
la bribe	der Ranken	la bêche	der Spaten	la gresse	das Pfropfreis
la robe	das Kleid	un attiche	ein Anschlagzettel	la griffe	die Klaue
la daube	das Dämpfen	la cloche	die Glocke	la strophe	die Strophe
la jujube	die Brustbeere	la fauche	die Heuzeit	la trufte	die Trüffel
la jambe	das Bein	la bûche	das Scheit	la coiffe	die Haube
la bombe	die Bombe	la bouche	der Mund	la touffe	der Büschel
la barbe	der Bart	la branche	der Ast	la lymphe	das Blutwasser
la gerbe	die Garbe	la perveneche	das Sinngrün	la triomphe	der Trumpf
la sorbe	die Sorbbirne	la elineche	die Klink	-fle	
la bourbe	der Schlamm	la bronche	der Luströhrenast	la ralle	der Pasch
-ble-		la marche	der Marsch	la nêfle	die Nisfel
la table	der Tisch	la perche	die Stange, ic.	la mornisse	die Dhrseige
la cible	die Scheibe	la torche	die Fackel	la pantoufle	der Pantoffel
la chasuble	das Messgewand	la fourche	die Gabel	-fre	
-bre		-cle		les affres	die Schrecken (des Todes)
la Calabre	Calabrien	la débâcle	der Eisbruch	une offre	das Anbieten
la vertèbre	das Wirbelbein	les bésicles	die Brillen	la gaufre	die Waffel
la fibre	die Faser	la boucle	die Schnalle	-ge	
la Sambre	die Sambre	-cre		des ambages	Umschweife
une ombre	ein Schatten	la naere	die Perlenmutter	la rage	die Wuth
-ce		l'encre	die Tinte	la cage	der Käfig
la rosace	die Rose	une ancre	der Anker	une image	ein Bild
la fasce	die Binde	-de		à la nage	schwimmend
la filasse	die Fede	la balustrade	das Deckengeländer	la page	die Seite (eines Buches)
la Grèce	Griechenland	la Suède	Schweden	la plage	der Strand
la pièce	das Stück	la bride	der Zügel	une allège	ein Leuchtschiff
la sagesse	die Weisheit	la méthode	die Methode	la neige	der Schnee
la graisse	das Fett	la maraude	das Rauben	la tige	der Stängel
la justice	die Gerechtigkeit	la solitude	die Einsamkeit	une horloge	eine Uhrmubr
la coulisse	der Falz	la soude	die Soda	l'auge	der Freg, Kübel
la noce	die Hochzeit	la solde	der Sold	la gouge	der Meißel
la fosse	die Grube	la demande	die Bitte	la fange	der Roth
une aumusse	der Pelztragen	la prébende	die Pfründe	la méninge	die Hirnhaut
la puce	der Fleh	la dinde	die Truthenne	la Saintonge	Saintonge
la gousse	die Hülse	la blonde	die Blende		
la valse	der Walzer				
la balanee	die Wage				

la targe	die Tartſche (runder Schild)	la particule	die Partikel	la guêpe	die Wefpe
une auberge	ein Wirthshaus	la valvule	die (kleine) Klappe	la tulipe	die Tulpe
la forge	die Schmiede	la gueule	das Maul	la syncope	die Dhnmacht, Verfürzung
la purge	die Reinigung	la meule	der Mühlſtein	la taupe	der Maulwurf
la courge	der Kürbiß	la toile	die Leinwand	une enve- loppe	der Umſchlag
-gle		une oille	eine Olla potrida	la jupe	der Weiberrock
la règle	das Lineal, die Regel	la boule	die Kugel	la troupe	der Haufen
la bugle	der Guldeng- günſel	la perle	die Perle	la houppie	die Quafte
la sangle	der Gurt	-ille		les Alpes	die Alpen
la tringle	die Vorhang- ſtange	la bataille	die Schlacht	la hampe	die Stange einer Heldebarde
-gne		la bouteille	die Flaſche	la tempe	die Schläfe
la campagne	das Land	la charmillie	die Hagebuchen- hecke	la guimpe	der Bruſtſchleier
la Sardaigne	Sardinien	la feuille	das Blatt	la pompe	die Pracht
une enseigne	ein Aushäng- ſchild	la mille- feuille	das Tauſend- blatt	la carpe	der Karpfen
la consigne	die Ordre, 2c.	la citrouille	der Kürbiß	la serpe	das Garten- meſſer
la cicogne	der Storch	-me		la capre	die Kaper
la hargne ou	der Bruch	la came	die Gienmuſchel	la lèpre	der Luſſag
hernie		la flamme	die Flamme	Chypre	Chypra
l'Auvergne	Auvergne	la crème	der Rahm	la pourpre	der Purpur
-gre		la cime	der Gipfel	-que	
la podagre	das Podagra	la rime	der Reim	une attaque	ein Angriff
les vaigres	die Weger	la Drôme	die Drome	la bibliothè- que	die Bibliothek
-gue		la pomme	der Apfel	les obſèques	das Leichenge- pränge
la bague	der Ring	la paume	die flache Hand	l'Afrique	Afrika
les grègues	die Hofen	la brume	der Nebel	la barrique	das Stückfaß
la figue	die Feige	la drachme	die Drachme	la toque	die Faſtenmütze
la drogue	die Material- waare	une énigme	das Räthſel	la nuque	das Genick
la fugue	die Fuge	la palme	die Palme	la ſelouque	die Feluke
la fougue	die Hitze	la larme	die Thräne	la banque	die Bank
une algue	das Aſternmoos	la ferme	die Meierei	la pinque	die Pinke
la harangue	die Anrede	la forme	die Geſtalt	l'époque	die Epoche
la seringue	die Spritze	la gourme	die Drüſe	la conque	große Seemu- ſchel
la diphthon- gue	der Doppellaut	-ne		la marque	das Zeichen
la boutargue	das Batargum	la banane	die Paradiesfeige	la remorque	das Bugſtren
la vergue	die Raab	la canue	der Stoc	la hourque	der Hocker
la morgue	die ſtolze Miene	la scène	die Bühne	la basque	der Roßſchöß
-le		la peine	die Mühe	la fresque	die Frescoma- lerei
la rafale	der Windſtoß	la penne	die Schwung- feder	la -brisque	das Briſtſpiel
la ſtalle	der Chorſtuhl	la chaîne	die Kette	-re	
la poêle	die Pfanne	la Chine	China	la fanfare	das Trompeter- ſtückchen
la grêle	der Hagel	une anémone	die Windroſe	la Navarre	Nabarra
la voyelle	der Selbſtlaut	la Saône	die Saone	l'artère	die Pulsader
une aile	ein Flügel	la couronne	die Krone	la patère	die Opferſchale
la bile	die Galle	la dune	die Düne	la panthère	der Panther
l'huile	das Dehl	la sardoine	der Sarder	la terre	die Erde
la cotyle	die Pfanne ei- nes Knochen	la lucarne	das Dachfenſter	la chimère	die Chimäre
la ville	die Stadt	la lanterne	die Laterne	la prière	das Gebet
une idole	ein Götzenbild	la litorne	die Wachhol- derdrossel	la lumière	das Licht
la Gaule	Gallien	une urne	der Aſchenkrug	la pierre	der Stein
la panicule	die Riſpe	la retourne	die Aufſchlag- karte	une affaire	ein Geſchäft
la bascule	der Schwengel	-pe		la satire	die Spottſchrift
la molécule	das Theilchen	la chape	der Chorrock		
		la happe	die Haſpe, Krampe		

la lyre	die Leier	la halte	das Halt	la senestre	die Linke
la myrrhe	die Myrrhe	la velle	die Veste (Art Maß)	la dextre	die Rechte
l'aurore	die Morgenröthe	la révolte	die Empörung	-ve	
la bordure	die Einfassung	une insulte	eine Beschimpfung	la betterave	die Runkelrübe
la gageure	die Wette	une amarante	der Amaranth	la sève	der Saft
la demeure	die Wohnung	une acanthe	Bärenklau	une aleoûve	der Alceven
la bravoure	die Tapferkeit	la menthe	d. Lippenblume	la mauve	die Malve
la mourre	italienisches Singspiel	la pente	der Abgang	la cuve	die Kufe, Wütte
la baignoire	der Badesuber	la pinte	die Pinte	la preuve	der Beweis
la gloire	der Ruhm	la plinthe	der Säulenfuß	la douve	die Fagdaube
la victoire	der Sieg	la plante	die Klage	la valve	die Schale (an Muscheln u. Schnecken)
l'histoire	die Geschichte	la pointe	die Spitze	la verve	die Begeisterung
-te					
la date	das Datum	la honte	die Scham	la morve	der Rog
la datte	die Dattel	la carte	die Karte	-vre	
une épithète	ein Beiwort	la perte	der Verlust	la chèvre	die Ziege
la tête	der Kopf	la sirte	bewegliche Sandbank	la livre	das Pfund
la trompette	die Trompete	l'escorte	das Geleit	la couleuvre	die Ratter
la défaite	die Niederlage	la tourte	die Torte	une oeuvre	ein Werk
la faillite	das Falliment	la caste	der Stamm, die Kaste	-ze	
la chrysolithe	der Chrysolith	la veste	die Weste	la gaze	die Gaze
la conduite	die Ansführung	une améthiste	der Amethyst	la topaze	der Topas
une anecdote	die Anekdote	la liste	die Liste	la case	das Fach
la flotte	die Flotte	la poste	die Post	la parenthèse	der Zwischen- satz
la chute	der Fall	la sexte	die Sexta	la hise	der Nordwind
la flûte	die Flöte	la sixte	die Sexte	la rose	die Rose
la butte	der Erdhaufe	-tre		la cause	die Sache, Ursache
la meute	die Meute	la lettre	der Brief	une excuse	eine Entschuldigung
la soute	eine Kammer im Schiffraum	la fenêtre	das Fenster	la tubéreuse	die Tuberoze
la croûte	die Kruste	une épître	ein Brief	la creuse	die Creuse (ein Fluß)
la goutte	der Tropfen	la vitre	das Glasfenster	la pelouse	der Rasen
la coïtte	das Federbett	une huitre	eine Auster	la blouse	das Staubhemd
la boîte	die Büchse	la patendtre	das Waterunser	la framboise	die Himbeere
la cataracte	der Wasserfall	la loutre	die Fischotter	la turquoise	der Türkis
la secte	die Secte	la dartre	die Flechte	la toise	die Klafter.
la vindicte	die Verfolgung der Verbrecher	la piastre	der Piafter		
		la palestry	die Ringhute		

Exceptions.

198. Sont *masculins* par exception, d'après le sens, l'e muet n'étant parfois qu'une finale euphonique (voir p. 26, n° 77) :

1° Outre les noms propres d'hommes, tous les *substantifs désignant une qualité, un titre, une dignité, un état, une profession* qui ne convient qu'à l'homme; tous noms naturellement masculins, à quelque classe qu'ils appartiennent. Exemples :

l'apôtre	der Apostel	le gendarme	der Laudreiter	le pape	der Paps
le capitaine	der Hauptmann	le juge	der Richter	le peintre	der Maler
le chanteur	der Chersänger	le maitre	der Herr	le poète	der Dichter
le compère	der Gevatter	le ministre	der Minister	le pilote	der Steuermann
le disciple	der Schüler	le moine	der Mönch	le prote	der Factor
l'enseigne	der Fähndrich	le mousse	der Schiffsjunge	le satrap	der Satrap
le géomètre	der Geometer	le nonce	der Nuntius	les velites	die Veliten
le gendre	der Schwieger- sohn	l'oncle	der Oheim	le vidame	der Viccom
				etc., etc.	

(Voir plus loin : *Solution de quelques Difficultés.*)

2° Les **adjectifs pris substantivement**, lorsqu'ils se rapportent à un nom masculin ou qu'ils sont employés dans un sens abstrait. — *Un sage. Un brave. Le faible et le puissant. Les humbles et les superbes. — L'agréable, le possible. — Le rouge. Le jaune, etc.*

3° Les **noms des corps simples** (non métalliques ou métalliques), moins *lumière* et *électricité*; ainsi que les noms génériques de leurs composés binaires, tertiaires, etc. *L'oxygène. L'hydrogène. Le soufre. Le cuivre. Le manganèse* *). *Le platine* (pourquoi pas *le platin*?). — *Un oxyde. Un acide. — Un hydrate. Un borate* (pourquoi pas *hydrat, borat*?). — *Un hydrure, un sulfure* (pourquoi pas *hydrur, sulfur*?), etc.

Remarque. *Platine*, qu'on fait masculin malgré son étymologie *platina*, ne peut rester de ce genre qu'à condition de s'appeler désormais, *le platin* ou *platinum*, selon le génie de la langue.

4° Les **noms d'arbres et d'arbrisseaux**, moins *épine-vinette, épine-blanche* ou *aubépine, ronce, vigne, yeuse*. Exemples:

l'aune ou le vergue	der Erlc	un érable	der Ahorn	le térébinthe	die Terebinthe
le bourdaine	der Faulbaum	le hêtre	die Buche	le tremble	die Zitterpappel
le cèdre	die Ceder	le myrte	die Myrte	le troène	die Rainweide
le charme	die Hagebuche	un orme	die Ulme	le frêne	die Esche
le chêne	die Eiche	le platane	die Platane	le mélèze	der Lerchenbaum
le cytise	der Geißflce	le sycamore	der egyptische Feigenbaum	le viorne	die Waldrebe.

199. *Remarques philologiques.* 1° Voilà qu'en allemand les noms d'arbres sont aussi féminins, comme en latin, quoique le nom générique *Baum* soit masculin. En italien, ils sont masculins ou féminins selon la terminaison. Il *cedro. La quercia*. Pourquoi n'en est-il pas de même en français? Parce que les faiseurs de grammaires, en voulant arranger, n'ont fait que déranger. Il n'y a pas encore bien long-temps qu'on faisait *mélèze* du féminin; et on écrivait *métèze*, ce qui est plus régulier. *Bourdaine* ou *bourgène* et *viorne* sont encore marqués féminins dans quelques dictionnaires.

200. 2° *Aubépine* (*alba spina*, épine blanche), nom d'arbre, ne s'écrira plus désormais qu'*aubépin*, et la forme *aubépine* sera réservée au joli petit fruit rouge à noyau de cet arbrisseau. *Cueillir, manger des aubépines.*

201. 3° Les autres noms de plantes, ceux qui ne réveillent pas dans l'esprit l'idée d'un arbre ou d'un arbrisseau, suivent généralement le genre de leur forme. *Le jasmin. La jacinthe. Le tin. La buzerne.*

202. 4° *Épeautre* (de l'allemand *Spekt*, dont on aurait dû faire *espeaut* ou *épeaut*, selon le génie de la langue, et non pas *épeautre*, forme barbare); est masculin, ainsi que *seigte*, parce qu'il laisse dominer dans l'esprit l'idée collective de *grain* (*koru*), plutôt que celle de *plante*, distinction assez peu importante.

203. 5° Du reste, pourquoi ne dirait-on pas, *la narcisse* (die *Narcisse*), comme on dit la *jacinthe* (die *Jacinthe*), dénomination tout à fait analogue? N'est-ce pas comme si l'on disait: *la plante qui s'appèle narcisse, jacinthe*?

204. 6° Quel inconvénient y aurait-il aussi à dire, *la concombre, la trèfle*, du moment où ces mots affectent la forme féminine? (Voir le *Premier Décret* à la fin des règles sur le genre.)

205. 7° *Chanvre* retournera au genre féminin qu'il avait du temps de *La Fontaine*. Il arriva qu'au temps où la *chanvre* se sème.

206. 8° *Dictame*, employé figurément et poétiquement pour le *suc* de la plante de ce nom, dans le sens de *baume*, restera masculin aussi long-temps que *baume*.

*) Noël et Chapsal donnent ce nom pour féminin, mais à tort.

207. 9° *Atpiste, asphodèle, bacille, colchique, cucubate, éléboro, tycopode, melampyre*, etc., ne pourront conserver le genre masculin qu'on leur donne généralement, que si on les écrit sans *e* muet, ainsi qu'il suit: *Atpist, asphodél, bacil, colchic, cucubat, élébor, tycopod, métampyr*, etc. Je suis pour le féminin, avec la forme féminine qu'ils ont eue jusqu'à présent.

5° Les noms de la nomenclature décimale: Le mètre. Le décimètre. Le litre. Le gramme. Le Kilogramme. Le décime, etc.

Remarque. Écrivons *Gram, Kilogram* (car quoi de plus choquant que cette forme allongée, si essentiellement féminine de sa nature, avec le genre masculin?) ou faisons ces noms féminins, comme *anagramme*, etc. Pourquoi tous ces noms ne deviendraient-ils pas féminins.

6° Les noms des mois. à moins qu'ils ne soient précédés de la particule *mi* (contraction de *moitié*: la *mi-août*, der júnfzehnte August), ainsi que les **noms des jours**, à cause des mots *mois* et *jour*, sous-entendus. *Septembre. Octobre. Novembre. Décembre. Vendémiaire. Brumaire. Primaire. Nivose* *). *Pluviose. Ventose.* — *Le Dimanche.*

Mais un espoir soutient la France, notre mère.

Du règne des banquiers elle attend *le brumaire.* (*Némésis.*)

208. *Remarque.* Placée devant le mot *carême*, la particule *mi* le rend aussi féminin. *La mi-carême.*

7° Les noms de fleuves, du moins ceux qui emportent absolument l'idée de *fleuve* (*Hauptfluß, fluvius*). — *L'Elbe. Le Tage. Le Rhône. L'Ebre. Le Tibre. L'Adige. Le Danube. Le Volga. Le Brahmapoutre. Le Gange. L'Orange. Le Zambèze. L'Orénoque. Le Trasimène*, etc. **).

209. *Remarques.* 1° Tous les noms anciens de fleuves et de rivières sont masculins indistinctement, parce que dans la langue latine, d'où ces noms dérivent, on sous-entendait toujours le nom masculin *fluvius*, fleuve. *L'Oronte. L'Hydaspe. Le Boristhène. Le Tigre. Le Xanthe. Le Scamandre. Le Permesse*, etc.

210. 2° Écrivez *Aphé, Péné*, comme *Léthé*, et non plus *Aphée, Pénée; Granie*, et non plus *Granique*, etc.

211. 3° Si parmi les noms modernes de fleuves, les suivants sont féminins, c'est que, malgré soi, l'on y attache plutôt l'idée de *rivière* que celle de *fleuve*:
 la Tornéa la Dwina la Svern la Garonne la Léna la Madeleine
 la Duna la Vistule la Loire la Dordogne la Gambie la Plata.
 la Néva la Tamise la Charente la Guadiana la Colombia

Encore ne dit-on *la plata* que par ellipse, au lieu de *Rio de la Plata*, rivière d'Argent. On conçoit aussi pourquoi *Madeline* est féminin: ce nom étant celui d'une femme, donné par extension à un fleuve.

212. 4° Pour ce qui est des noms modernes de *révières* ou *affluents des fleuves*, excepté ceux en *a* et quelques autres, savoir: *la Lys, la Moldau, la Neiss, la Pleiss, la Theiss, la Tived*, ils sont masculins ou féminins selon leur forme. *L'Am, le Lot, le Bug, le Pripet, la Corrèze, la Douze, la Vienne*, etc. — On trouve, *la Tormès*, mais pourquoi pas *la Tormèse* ou *le Tormès? Teverone*, rivière d'Italie, est masculin, parce qu'on prononce *Tévéroné*. *Le Tévéroné portait autrefois le nom d'Anio.*

*) *Nivose* est féminin dans Noël et Chapsal.

**) D'après Napoléon Landais et les autres grammairiens, tous les noms de fleuves à terminaison féminine seraient féminins. Ils n'en exceptent que trois: *Le Rhône, le Tage, et le Danube*. Ces messieurs ne sont pas moins versés dans la géographie que dans la philologie.

8° Les **noms de montagnes**, moins les cinq suivants : *Alpes, Pyrénées, Vosges, Cévennes, Andes* ou *Cordilières*, lesquels ne s'emploient qu'au pluriel et dans un sens collectif. Exemples : *Le Young-Frau, le Caucase, le Vésuve, le Parnasse, l'Olympe, le Pînde, l'Hymète, l'Hymalaya, le Pausilippe*, etc.

Ô sommets du *Taygète*, ô rives du *Pénéé*,
De la sombre Tempé vallons délicieux,
Ô campagnes d'Athène, ô Grèce infortunée,
Où sont, pour l'affranchir, tes guerriers et tes Dieux. (*Delille.*)

213. *Remarque.* **Sierra**, mot espagnol qui signifie *chaîne*, est naturellement féminin. *La Sierra-Névada* (chaîne neigeuse), *la Sierra-Morena*, *la Sierra d'Ossa*, *la Sierra d'Estrella*, *la Sierru-Verdé*, et, par ellipse, *la Névéda de Sorato*.

9° Les **noms de bourgs, de villages, de lacs**. — *Vanvre, village près de Paris, est assez joli. Les fils du Zuiderzée.*

10° Tous les **termes employés**, par accident, **comme substantifs** : ou **considérés uniquement sous leur rapport matériel**, sans égard au sens. Exemples : *le boire, le dire, le faire, le rire, un encore, un et-cætera*, le pour et le contre, etc.

O ciel ! *grammaire* est pris à contre sens par toi. (*Molière.*)

214. *Remarque.* Le texte porte *prise* au féminin. C'est une faute ; parce que le mot *grammaire* n'est envisagé ici que sous son côté matériel. *Grammaire*, c'est à dire, le mot *grammaire*.

11° En somme, **tous les substantifs** qui dérivent immédiatement de noms latins masculins ou neutres ; moins les noms de fruits (*pomum*, la pomme ; *pîrum*, la poire ; *cerasum*, la cerise), augmentés de ceux que j'ai cités, page 29, n° 92, les quels sont féminins en français, quoique masculins ou neutres en latin.

215. *Remarque.* Ne perdons pas de vue qu'il ne s'agit ici que des substantifs à forme féminine, c'est à dire, terminés par un *e* muet ; car, pour ce qui est des noms à forme masculine, on a vu combien la tradition étymologique avait déjà perdu de sa puissance ; ce qui doit arriver aussi pour les substantifs de la seconde classe, dont l'étymologie a peut-être été un peu trop respectée, comme on peut s'en convaincre par le tableau suivant :

Exemples pour servir de preuve.

français	latin	allemand	français	latin	allemand
-be			le proverbe, <i>proverbium</i> , das Sprichwort		
un astrolabe, <i>astrolabium</i> , der Sternhöhenmesser			le verbe, <i>verbum</i> , das Zeitwort		
le cosinolabe, <i>cosmotabium</i> , der Weltmesser			-ble		
le crabe, <i>carabus</i> , die Krabbe			le vocable, <i>vocabulum</i> , das Wort		
le monosyllabe, <i>monosyllabum</i> , das einsilbige Wort			le sable, <i>sabulum</i> , der Sand		
			le crible, <i>cribrum</i> , das Sieb		
le globe, <i>globus</i> , die Kugel			le comble, <i>cumulus</i> , das Hebermaß, der Giebel		
le lobe, <i>lobus</i> , der Lappen			le meuble, <i>mobile</i> , das Triebrad		
le cube, <i>cubus</i> , der Würfel			-bre		
le Danube, <i>Danubius</i> , die Donau			le candelabre, <i>candelabrum</i> , der Armleuchter		
un incube, <i>incubus</i> , das Nachtmännchen			l'équilibre, <i>aequilibrium</i> , das Gleichgewicht,		
le tube, <i>tubus</i> , das Rohr			le calibre, } der Kaliber		
un iambe, <i>iambus</i> , ein Jambé			l'opprobre, <i>opprobrium</i> , die Schande		
le limbe, <i>limbus</i> , der Rand			octobre, <i>october</i> , October		
le rhombe, <i>rhombus</i> , die Raute			l'ambre, <i>ambarum</i> , der Amber		
les lombes, <i>lumbi</i> , die Lenden			le membre, <i>membrum</i> , das Glied, Mitglied		
l'adverbe, <i>adverbium</i> , das Nebenwort			timbre, <i>tympanum</i> , der Klang ; Stempel		

français latin allemand

le nombre, *numerus*, die Zahl

le marbre, *marmor*, der Marmorstein

-ce

un artifice, *artificium*, die Künstlichkeit; der Vortrag

le bénéfice, *beneficium*, der Nutzen

le calice, *Caltz* (abl. *calice*), der Kelch

un édifice, *aedificium*, ein Gebäude

le frontispice, *frontispicium*, die Giebelseite

un officio, *officium*, ein Dienst

le précipice, *praecipitium*, der Abstieg

le sacrifice, *sacrificium*, das Opfer

le service, *servitium*, der Dienst

le supplice, *supplicium*, die Strafe

le vice, *vitium*, das Laster, der Fehler, Mangel

le colosse, *colossus*, das Riesenbild

le molosse, *molossus*, das Hundemaul

le négocié, *negotium*, der Handel

le sacerdoce, *sacerdotium*, die Priesterwürde

le pouce, *pollex*, der Daumen, Zoll

le sexe, *sexus*, das Geschlecht

le luxe, *luxus*, die Pracht, Heftigkeit

le silence, *silentium*, das Stillschweigen

le gypse, *gypsum*, der Gyps

le commerce, *commercium*, der Handel

le thyrsé, *thyrsus*, der Wachstich

le divorce, *divortium*, die Scheidung

-che

un acrostiche, *acrostichium*, das Akrostichon

un hémistiche, *hemistichium*, der Halbvers

le manche, *manubrium*, der Stiel, Griff

-cle

le cénacle, *coenaculum*, der Abendpreissaal

un habitacle, *habitaculum*, die Wohnung

le miracle, *miraculum*, das Wunder

un obstacle, *obstaculum*, das Hinderniß

un oracle, *oraculum*, der Wörterspruch

le pinacle, *pinaculum*, die Rinne, Spige

le réceptacle, *receptaculum*, der Sammelort

le spectacle, *spectaculum*, das Schauspiel

le tabernacle, *tabernaculum*, das Sakrament-

häuschen

le siècle, *saeculum*, das Jahrhundert

un article, *articulus*, das Gelenk, der Artikel

le cycle, *cyclus*, der Zeitkreis

le socle, *soccus*, das Gestell

un oncle, *avunculus*, der Oheim

le furoncle, *furunculus*, das Blutgeschwür

le cercle, *circulus*, der Kreis

le couvercle, *operculum*, der Deckel

le muscle, *musculus*, der Muskel

-cre

le massacre, *mazacrium*, die Mehelei

le simulacro, *simulacrum*, das Bildniß

le lucre, *lucrum*, der Gewinn

le sucre, *saccharum*, der Zucker

le sépulcre, *sepulcrum*, das Grab

le chancre, *caner*, der Krebs

-de

le gade, *gadis*, der Schellfisch

le grade, *gradus*, der Grad; Ehrengrad

le stade, *stadium*, das Stadium

les digitigrade, *digilligradus*, die Zehengänger

le remède, *remedium*, das Mittel

le quadrupède, *quadrupes*, das vierfüßige Thier

le conoïde, *conoïdes*, die Conoïde

le subsidé, *subsidium*, die Hülfstener

le parricide, *parricidium*, der Vatermörder

le vide, *viduum*, die Lehre

français latin allemand

le code, *codex*, das Gesetzbuch

les antipodes, *antipodes*, die Gegenfüßler

l'Exode, *Exodus*, der Exodus

le mode, *modus*, die Art

le prélude, *praetulum*, das Vorspiel

le monde, *mundus*, die Welt

le conde, *rubitus*, der Albigen

-dre

le cadre, *quadrum*, der Rahmen

le polyèdre, *polyedrum*, Figur mit vielen Seiten

le cylindre, *cylindrus*, die Rundsäule, Walze

l'ordre, *ordo*, der Befehl, die Ordnung

-phe

un autographe, *autographus*, der Autograph

le cénotaphe, *cenotaphium*, das Brachtgrab

le paragraphe, *paragrophus*, der Absatz, Paragraf

le télégraphe, *telegrophium*, der Telegraph

un hiéroglyphe, *hieroglyphus*, eine Hieroglyphe

un hippogriffe, *hippogriffus*, ein Hippogriff

le logogriphe, *logogriphus*, der Logogriff

le philosophe, *philosophus*, der Philosoph

le golfe, *colpus*, der Meerbusen

le triomphe, *triumphus*, der Sieg, Triumph

-fle

le trèfle, *trifolium*, das Kleeblatt

le girofle, *caryophyllum*, die Gewürznelke

le soufflé, *suffolus*, der Hauch

le muse, *musulus*, die Schnauze, das Maul

le buffle, *bufulus*, der Büffelochs

le soufre, *sulphur*, der Schwefel

-ge

un adage, *adagium*, ein Sinnspruch

l'aréopage, *areopagus*, der Areopag

un otage, *hospitulum*, eine Geißel

le sarcophage, *sarcophagus*, der Sarg

le suffrage, *suffragium*, die Stimme, der Weisfall

le collège, *collegium*, das Collegium, zc.

le privilège, *privilegium*, das Vorrecht

le manège, *manegium*, die Reitschule, zc.

le sacrilège, *sacrilegium*, die Entbeiligung, zc.

le sortilège, *sortilegium*, die Hexerei

le litige, *litigium*, der Streit, Streit

le prodige, *prodigium*, das Wunder

le vestige, *vestigium*, die Spur, Fußstapfen

un éloge, *elogium*, die Lebrede

le martyrologe, *martyrologus*, das Märtyrer-

buch

le nécrologe, *necrologus*, der Nekrolog

le déluge, *diluvium*, die Sündfluth

le refuge, *refugium*, die Zuflucht

le subterfuge, *subterfugium*, die Ausflucht

un ange, *angelus*, der Engel

le lange, *lanxum*, das Widelband

le linge, *lineum*, die Wäsche

le singe, *simjus*, der Affe

le songe, *somnium*, der Traum

-gle

le seigle, *secale*, der Roggen

un angle, *angulus*, der Winkel

-gne

le bagne, *balneum*, das Schloffenhaus, zc.

le règne, *regnum*, die Regierung

le peigne, *pecten* (abl. *pectine*), der Kamm

le cygne, *cygnus*, der Schwan

les insignes, *insignia*, die Insignien, Zeichen

français latin allemand

le signe, *signum*, das Zeichen
 un onagre, *onager*, der Walbesel

-gue

le vague, *vagum*, das Unbestimmte
 le collègue, *collega*, der Colleague, Amtsgenosse,
 Schulkollege, zc.
 un apologue, *apologus*, der Apoloq, die Fabel
 le catalogue, *catalogus*, das Verzeichniß
 le Décalogue, *Decalogus*, der Defalog
 le dialogue, *dialogus*, das Gespräch
 un épilogue, *epilogus*, der Epiloga, die Schluß-
 rede
 le monologue, *monologus*, das Selbstgespräch
 le prologue, *prologus*, der Prolog, die Vorrede

-le

un ovale, *ovale*, das Oval
 le scandale, *scandalum*, das Aergerniß, der
 Lärm
 le libelle, *libellus*, die Schmähdchrift
 le modèle, *modulus*, das Modell, Vorbild
 le parallèle, *paralleton*, die Vergleichung
 le zèle, *zelus*, der Eifer
 un asyle, *asylum*, der Zufluchtsort
 le chyle, *chylus*, der Milchsaft
 le codicille, *codicillum*, das Codicill
 le concile, *concilium*, die Kirchenversammlung
 le crocodile, *crocodilus*, das Krokodil
 le dactyle, *dactylus*, der Daktylus
 le domicile, *domicilium*, die Wohnung, der
 Wohnort, zc.
 l'Évangile, *Evangelium*, das Evangelium
 le fossile, *fossile*, das Fossil
 le hile, *hilum*, die Narbe
 les îles, *itia*, die Weichen
 le mille, *milliare*, die Meile
 le mobile, *mobile*, die Triebfeder
 le péristyle, *peristylum*, der Säulengang
 le reptile, *reptilis*, das kriechende Thier
 le style, *stylus*, der Styl, Griffel; die Schreib-
 art, zc.

l'ustensile, *utensile*, das Geräth
 le verticille, *verticillum*, der Quirl
 le volatile, *volatile*, das fliegende Thier
 le capitol, *capitolium*, das Capitol
 le monopole, *monopolium*, der Alleinhandel
 le péribole, *peribolium*, mit Bäumen bepflanzt-
 ter Ort um einen Tempel
 le pôle, *polus*, der Pol
 le protocole, *protocollum*, das Protokoll
 le rôle, *rotulus*, die Rolle
 le symbole, *symbolum*, das Sinnbild
 un animalcule, *animalculum*, ein Thierchen
 le crépuscule, *crepusculum*, die Dämmerung
 le denticule, *denticulus*, der Rälberzahn
 le fascicule, *fasciculus*, des Bündel, Heft
 le globeule, *globulus*, das Kugelfchen
 le manipule, *manipulus*, die Armbinde, zc.
 le pendule, *pendulum*, der Pendel
 le perpendicule, *perpendicularum*, die senk-
 rechte Linie

le préambule, *praeambulum*, der Eingang,
 die Vorrede
 le ridicule, *ridiculum*, die Lächerlichkeit
 le scrupule, *scrupulum*, das Bedenken, der
 Zweifel
 le véhicule, *vehiculum*, das Beförderungsmittel, zc.
 le vestibule, *vestibulum*, der Vorfaal, Vorplatz
 le voile, *velum*, der Schleier
 le moule, *modulus*, der Model, die Form

français latin allemand

le chèvrefeuille, *caprifolium*, das Weißblatt
 le portefeuille, *portofolium*, die Brieftasche

-me

le drame, *drama*, das Schauspiel
 le gramme, *gramma*, das Gramma
 un hippopotame, *hippopotamus*, das Flußpferd
 le programme, *programma*, das Program
 un anathème, *anathema*, die Verfluchung
 le baptême, *baptisma*, die Taufe
 le chrême, *chrisma*, das Chrisma
 le diadème, *diadema*, das Diadem
 le dilemme, *dilemma*, der Wechselfchluß
 le problème, *problema*, das Problem
 le thème, *thema*, die Aufgabe
 le théorème, *theoremata*, der Lehrsatz
 un abyme, *abyssus*, der Abgrund
 le centime, *centesimus*, der Centime
 le décime, *decimus*, die Decime
 le crime, *crimen*, das Verbrechen
 le millésime, *milliesimus*, die Jahreszahl
 le régime, *regimen*, die Diät, Regierung
 le synonyme, *synonymum*, das Synonym
 un atome, *atomus*, das Atom
 un axiome, *axioma*, der Grundsatz
 le baume, *balsamum*, der Balsam
 le chanvre, *calamus*, die Stoppel, das Stroh
 le fantôme, *phantasma*, das Geheißt
 le gnôme, *gnomon*, der Berggeist
 un idiom, *idiotia*, das Idiom
 le psaume, *psalmus*, der Psalm
 le royaume, *regnum*, das Königreich
 le somme, *somnus*, der Schlummer
 le symptome, *symptoma*, das Anzeichen
 le volume, *volumen*, die Größe, der Band, zc.
 un apophthegme, *apophthegma*, der Lehrspruch
 le horborygme, *horborygum*, das Knurren,
 Rumpeln im Leibe

le dogme, *dogma*, der Lehrsatz
 le palme, *palmus*, die Ewanne, Handlänge
 le charme, *carmen*, der Zauber, Reiz; die
 Hageducke

le germe, *germen*, der Keim
 le terme, *terminus*, das Ziel, Ende; der
 Termin

l'enthousiasme, *enthusiasmus*, die Begeisterung
 le cataplasme, *cataplasma*, der Umschlag
 le miasme, *miasmos*, bössartige Ausdünstung
 le pléonasm, *pleonasmus*, der Pleonasmus
 le sarcasme, *sarcasmus*, bittere Spötterei
 le barbarisme, *barbarismus*, Sprachunreinig-
 keit

le christianisme, *christianismus*, das Chri-
 stenthum

le cynisme, *cynismus*, der Cynismus
 le sinapisme, *sinapismus*, das Senfplaster
 le prisme, *prisma*, das Prisma
 le rythme, *rhythmus*, der Rhythmus

-ne

un âne, *asinus*, ein Esel
 le crâne, *cranium*, die Hirnschale
 les mânes, *manes*, die Manen
 un organe, *organum*, das Werkzeug
 le domaine, *domanium*, die Domäne
 l'oxygène, *oxygenium*, der Sauerstoff
 le pêne, *penis*, der Schloßriegel
 le phénomène, *phaenomenum*, die Austererscheinung
 le platine, *platinum*, das Platina
 le triline (mieux *trictinium*), *trictinium*,
 der Spießsaal

français latin allemand

le carbone, *carbo*, der Kohlenstoff
 le cône, *conus*, der Kegel
 le polygone, *polygonum*, das Vieleck
 le pylone, *pylonus*, das Hauptthor, die Pylone
 le Rhône, *Rhodanus*, die Rhone
 le trône, *thronus*, der Thron
 le Jésus, *jesunitum*, das Faßten
 l'antimoine, *antimonium*, das Spiegelglas
 le patrimoine, *patrimonium*, das Erbgut
 le pivoine, *pyrrhulus*, der Blutstink
 le terne, *ternus*, die Terne
 le capricorne, *capricornus*, der Steinbock
 le cothurne, *cothurnus*, der Kothurn

-pe

le crêpe, *crispum*, der Flor
 le municipie, *municipium*, das Municipium
 le principe, *principium*, das Princip, der Urstoff, ic.

le participe, *participium*, das Vergrößerungsglas
 le microscope, *microscopium*, das Vergrößerungsglas
 le misanthrope, *misanthropus*, der Menschenfeind

le télescope, *telescopium*, das Fernrohr
 le tropé, *tropus*, die Tropic
 le carpe, *carpus*, die Handwurzel

-ple

le triple, *tripulus*, das Dreifache
 le peuple, *populus*, das Volk
 un exemple, *exemplum*, das Beispiel
 le temple, *templum*, der Tempel

le propre, *proprium*, das Eigenthümliche

-que

le zodiaque, *Zodiacus*, der Thierkreis
 le cantique, *canticum*, das geistliche Loblied
 le cosmétique, *cosmeticum*, das Schminkemittel
 le distique, *distichum*, das Verspaar
 le vialique, *viaticum*, das Abendmahl, ic.
 le colloque, *colloquium*, das Gespräch
 le cirque, *circus*, der Circus
 le casque, *casus*, der Helm
 le disque, *discus*, die Wurfscheibe

-re

catarrhe, *catarrhus*, der Katarrh
 les larses, *larses*, die Hausgötter
 le phare, *pharon*, der Leuchthurm
 le caractère, *character*, der Charakter
 le cratère, *crater*, der Schlund
 le ministère, *ministerium*, das Ministerium
 le monastère, *monasterium*, das Kloster
 le mystère, *mysterium*, das Geheimniß
 le primevère, *primum ver*, der Frühling
 le stère, *stereus*, der Stere
 un ulcère, *ulcus*, ein Geschwür
 le viscère, *viscer*, das Eingeweide
 le tonnerre, *tonitru*, der Donner
 le verre, *vitrum*, das Glas
 le breviaire, *breviarium*, das Gebetformelbuch
 le salaire, *salarium*, der Lohn
 le sanctuaire, *sanctuarium*, das Heiligthum
 le scapulaire, *scapulare*, der Schulterrock
 le suaire, *sudarium*, das Leinentuch
 le cimetière, *coemeterium*, der Kirchhof
 le délire, *delirium*, die Geistesverwirrung
 un empire, *imperium*, das Reich, Kaiserthum
 le martyre, *martyrium*, Märtertod
 le vampire, *vampirus*, der Vampfauger

français latin allemand

le zéphyre, *zephyrus*, der Westwind
 le Bosphore, *Bosphorus*, Bosphorus
 le météore, *meteorum*, die Lufsterscheinung
 le pore, *porus*, das Schweißloch
 un augure, *augur*, der Vogeldeuter
 le marbre, *marmor*, das Gemmetel, Säulen
 le porpore, *purpurum*, der Meinel
 un ure, *urus*, der Urochs
 un accessoire, *accessorium*, die Nebensache
 un auditoire, *auditorium*, der Hörsaal, ic.
 le ciboire, *ciborium*, das Hostiengefäß
 l'offertoire, *offerarium*, die Opferung
 le promontoire, *promontorium*, das Vorgebirge

le purgatoire, *purgatorium*, das Begefeuer
 le territoire, *territorium*, das Gebiet
 le vomitoire, *vomitrium*, großer Ausganga
 le genre, *genus* (ahl. genere), das Geschlecht

-te

un acousmate, *acousma*, eingebildetes Getöse
 un aromate, *aroma*, das Gewürz
 un automate, *automa*, das Automat
 les pénales, *penales*, die Handgötter
 le stigmate, *stigma*, die Narbe
 le suite, *fastigium*, der Giebel, Firn, ic.
 le mérite, *meritum*, das Verdienst
 le mythe, *mythus*, der Mythos
 le plebiscite, *plebiscitum*, die Volksverordnung
 le rite, *ritus*, der Kirchengebrauch
 le site, *situs*, die Lage einer Landschaft
 le vote, *votum*, die Stimme
 le doute, *dubium*, der Zweifel
 un acte, *actus*, die That; der Anflug
 le pacte, *pactum*, der Vertrag
 un insecte, *insectum*, das Insect, Kerbthier
 le culte, *cultus*, der Götterdienst
 le tumulte, *tumultus*, der Lärm; Aufruhr
 le labyrinthe, *labyrinthus*, das Labyrinth; der Irrgarten

le précepte, *praeceptum*, das Gebot
 le contracte, *contractus*, der Gegenstand
 l'Ecclesiaste, *Ecclesiastes*, der Prediger Salomonis

le faste, *fastus*, die Pracht
 le méloplaste, *meloplaston*, die meloplastische Methode

un anapeste, *anapaestus*, der Anapäst
 le ceste, *cestus*, der Streithandschuh
 le digeste, *digesta*, die Wandreden
 le geste, *gestus*, die Geberde
 les gestes, *gesta*, die Heldenthaten
 un inceste, *incestus*, die Unzucht
 le manifeste, *manifestum*, die Offenkunde
 Bissexté, *Bissextum*, der Schalttag
 le contexte, *contextus*, der Context
 le prétexte, *praetextus*, der Vorwand
 sexte, *sextus*, sechster Buch, ic.
 le texte, *textus*, der Text
 l'aoriste, *oristus*, Aoristus
 un holocauste, *holocaustum*, das Brandopfer
 le poste, *positum*, der Posten
 un arbuste, *arbutum*, die Staude

-tre

le théâtre, *theatrum*, das Schauspielhaus
 un être, *ens*, ein Wesen
 les aîtres, *atria*, die Gänge und Schliche
 le mètre, *metrum*, das Metrum
 le baromètre, *barometrum*, der Luftpneumometer
 le salpêtre, *sal petrae*, der Salpeter

français	latin	allemand
le chevêtre, <i>capistrum</i> , der Halfter		
le chapitre, <i>caput</i> , das Kapitel		
le litre, <i>litrum</i> , das Liter		
le nitre, <i>nitrum</i> , der Salpêtre		
le pupitre, <i>pupitrum</i> , das Pult		
le titre, <i>titulus</i> , der Titel		
le cloître, <i>claustrum</i> , das Kloster		
le goitre, <i>guttur</i> , der Kropf		
le spectre, <i>spectrum</i> , das Gespenst		
le filtre, <i>filtrum</i> , der Seiber		
le philtre, <i>philtrum</i> , der Liebestrank		
un antre, <i>antrum</i> , die Höhle		
le centre, <i>centrum</i> , der Mittelpunkt		
le ventre, <i>venter</i> , der Bauch		
le cintre, <i>cinctum</i> , der Bogen		
le sceptre, <i>sceptrum</i> , das Scepter		
le tartre, <i>tartarum</i> , der Weinstein		
le meurtre, <i>mordrum</i> , der Mord, Todtschlag		
un astre, <i>astrum</i> , das Gestirn		
le désastre, <i>desastrum</i> , der Unstern		
l'épigastré, <i>epigastrum</i> , der Oberbauch		
le semestre, <i>semestrium</i> , das Halbjahr		
le trimestre, <i>trimestrium</i> , das Vierteljahr		

français	latin	allemand
le sequestre, <i>sequestrum</i> , der Sequester, die Verwahrung		
le ministre, <i>minister</i> , der Minister		
le sinistre, <i>sinistrum</i> , das Unglück		
le registre, <i>registrum</i> , das Register		
les rostres, <i>rostra</i> , die Rostre		
le balustre, <i>balustrum</i> , die Geländerbocke		
le lustre, <i>lustrum</i> , der Kronleuchter, der Glanz		
le conclave, <i>conclavium</i> , das Papstwahlzimmer, 2c.		
le glaive, <i>gladius</i> , das Schwert		
le qui-vive, <i>Quis vivat</i> , Wer da?		
le fleuve, <i>fluvius</i> , der Fluss		
le cadavre, <i>cadaver</i> , der Leichnam		
le bièvre, <i>fiber</i> , der Biber		
le lièvre, <i>lepus</i> (abl. <i>lepore</i>), der Hase		
le poivre, <i>piper</i> , der Pfeffer		
le gymnase, <i>gymnasium</i> , das Übungshaus		
le pétase, <i>petasus</i> , der Flügelhut		
le vase, <i>vas</i> , das Gefäß		
le trapeze, <i>trapezium</i> , ungleichseitiges Viereck.		

Premier intermède. — La grammaire de M. C. É.

Voir ce tableau, beaucoup plus complet, dans notre *Méthode du Genre* (page 163 et suivantes), d'où l'auteur du nouveau atlas appelé *Cours élémentaire de Langue Française* a tiré les cinquante pages compactes qu'il a barbouillées à l'aveugle sur le genre des substantifs; sans se croire obligé de mentionner un travail de deux ans, que j'avais, pour ainsi dire, accompli sous ses yeux, et dont il était si charmé, que, des deux exemplaires que l'éditeur m'envoyait de chaque livraison, il fallait absolument lui en donner un, sous peine de n'être plus son ami; ce qui m'eût été bien préjudiciable; car, ses relations cessant avec moi, j'aurais été privé dès lors, comme je le suis depuis quatre ans, du plaisir de le voir arriver chaque jour dans mon humble retrait, pour mêler à ses compliments une foule de questions sur tels ou tels points de grammaire, dont la discussion, habilement soulevée par lui, constituait des séances gratuites de trois à quatre heures, qui, renouvelées quotidiennement pendant six années de suite (depuis 1842 jusqu'en 1848), auraient pu suffire aux études grammaticales dont il avait besoin pour commencer la *grammaire* qu'il projetait depuis douze ans et qu'il a enfin fabriquée en 1849, s'il avait eu d'en haut mission pour cela. Avant de se mettre à l'oeuvre, il eût volontiers attendu que la *Clef de la Langue et des Sciences* fût achevée, afin d'en faire son profit; mais, voyant que cette publication était ajournée indéfiniment, par suite de la révolution de 1848, et que j'abandonnais décidément la philologie pour la poésie, il cessa brusquement ses visites; non sans m'avoir pressé plusieurs fois de lui communiquer les manuscrits que j'avais déjà préparés pour la continuation de mon ouvrage. En retrouvant sur les premières feuilles de sa grammaire, si grammaire il y a, la substance d'un travail qui m'avait coûté tant de peine, et qui ne laisse pas que de supposer quelque mérite d'invention (comme, par exemple, le tableau des voyelles et des consonnes, *Clef de la Langue*, t. 2, page 40; *Cours élémentaire*, page 5, et suivantes), sans la moindre indication des sources où l'auteur avait puisé, je ne pus m'empêcher de voir là un trait d'indélicatesse et d'ingratitude, qui, ajoutée à tant d'autres faits d'une nature beaucoup plus grave, pouvait être dans mon coeur ulcéré comme la goutte qui, en tombant dans un vase trop plein, le fait déborder. Le vase ne déborda point. C'est sans doute ce qui me valut cet aveu naïf; de la part de mon ami: *«Je vous vole bien un peu, me dit-il; mais j'y mêle assez du mien, pour qu'on ne puisse pas m'accuser de plagiat.»*

Or, savez-vous ce qu'il a mêlé du sien à la liste ci-dessus (empruntée à la *Méthode du Genre*, page 163)? Il y a mêlé au hasard les mots suivants: *le pou-de-soie*, *le sayon*, *l'amble*, *le râble*, *le jable*, *le cartouche*, *le porche*, *le portique*, *le pêche*, *le relâche*, *le reproche*, *le chiffre*, *le bouge*, *le prestige*,

le merte, un orle, le sandale, le vaudeville, le blâme, le jusquiame, le vacarme, le couple, le sinople, le busque, le porc, le sandaraque, le grimoire, le parterre, le sbirre, le repaire, le dialecte, le plâtre, le hâvre, le genièvre, le Louvre, etc. D'abord, que viennent faire ici le porc et le sayon, puis qu'il ne s'agit que des noms qui sont masculins en français, quoique terminés par un e muet, parce qu'ils dérivent immédiatement de noms latins masculins ou neutres. Je ne sache pas que sayon soit un nom latin, non plus que, pou-te-sole, rable, jable, amble, cartouche, retâche, prêche, reproche, chiffre, orle, vaudeville, blâme, vacarme, masque, busque, grimoire, parterre, sbirre, repaire, plâtre. — Amble, vient sans doute de *ambulare*, mais où est son correspondant latin masculin ou neutre? Ce n'est donc pas l'étymologie qui peut justifier dans ces noms le genre masculin; pas plus que dans les suivants: porche, portique, bouge, prestige, merte, couple, sinople, dialecte, genièvre, Louvre, tous féminins en latin: *porticus, lugia* (basse latinité), *praestigia, merula, copula, sinopsis, dialectus, juniperus, lupara*. Mais l'auteur du *Cours élémentaire* sait-il le latin? Il doit m'être permis d'en douter. Car, comme je lui dis un jour qu'*intertigne* était régulièrement masculin d'après l'étymologie, il me répondit: «Vous avez raison: *puisque l'étymologie est intertignum*. Non, l'étymologie n'est pas *intertignum*, mais *intertinium*. (Voir la *Méthode du Genre*, page 176.)

D'un autre côté, où l'auteur du *Cours élémentaire* a-t-il vu que *jusquiame*, *sandale*, *sandaraque*, fussent masculins? Ces trois noms sont de ceux dont nous avons parlé page 29, n° 92. Ils sont féminins en français, quoique neutres en latin: *Hyoisycyamus, sandalum, sandaracum*. — *Musque*, vient de l'italien *maschera*, nom féminin. — De plus, on écrit désormais *buse*, et non pas *busque*.

Voilà comment s'y prend le digne M. C. É. pour déguiser ses honteux plagats.

Il est vrai que, sur quelques observations amicales que je lui fis à cet égard, il avait fini par citer une fois la *Clef de la Langue*, dans une note de deux lignes, qui a disparu depuis, pour faire place à un supplément ainsi conçu: «C'est dans l'intention d'être utile à ceux qui pourront en tirer fruite (sic) que nous rapportons une ancienne règle établi (sic), en 1596 par La Touche. Voici cette règle: Les noms terminés par un e muet sont féminins, excepté ceux qui dérivent de noms latins des genres masculin et neutre.» La Touche ajoute: «J'ai omis les noms latins de rivières, de montagnes, d'arbres et de fruits, etc.» — Mais les noms d'arbres, tous masculins en français, sont féminins en latin, et les noms de fruits, neutres en latin, sont féminins en français, du moins ceux qui se terminent par un e muet, conformément à la règle générale.

Le digne auteur du *Cours élémentaire* termine par cette déclaration: «Nous avons reproduit tous les mots compris dans la liste de La Touche.» (Voir page 181.)

Je ne connais pas le livre de ce de La Touche; car il ne m'a pas été donné, comme à l'heureux M. C. É., de pouvoir me former une bibliothèque de quelques mille volumes. J'ignorais même complètement qu'il eût jamais existé un de La Touche grammairien. Mais il doit m'être permis de révoquer en doute l'assertion de M. C. É., à cause de certains mots de cette liste, datée de 1696, les quels sentent trop leur nouveauté pour n'être pas des anachronismes.

Il ressort assez de la déclaration de notre ex-ami que la découverte de cette règle antique dans un vieux bouquin de 1696 a dû lui causer une grande jubilation et qu'il a cru nous mortifier cruellement en nous suscitant ce rival centenaire, pour nous en disputer la priorité. Pourtant, je ne sache pas que le livre de feu de La Touche lui ait été de la même utilité, non seulement pour son atlas grammatical, mais encore pour ses cours publics et particuliers, que ceux de mes ouvrages dont je lui ai fait cadeau. Il était de son devoir de les mentionner. Non pas. Il a semblé plus doux à son cœur d'exhumer un mort. Or, les morts attirent les vivants qui pensent à eux. C'est à quoi M. C. É. n'a peut-être pas songé; et c'est à quoi je ne songe pas, non plus, en parlant du *Cours élémentaire de Langue française*.

Je n'ajoute plus qu'un mot. Si quelque chose m'a fait de la peine, ce n'est pas le fait en lui-même, mais la monstrueuse ingratitude et la basse envie qu'il révèle chez son auteur, et que je ne lui pardonne pas moins très-cordialement, puisqu'il n'a pas dépendu de lui, sans doute, de se montrer autrement qu'il n'est. On ne se donne ni les qualités, ni les sentiments qu'on n'a pas. (Voir *L'Auteur et son Livre*, p. 61.)

Genre des noms étrangers.

216. Ce que j'ai dit, ou ce que La Touche a dit des noms à forme féminine dérivant immédiatement de noms latins masculins ou neutres, s'applique également à tous les noms étrangers. *Arpège, baste, buste, carrosse, cartouche, catafalque, coche, cortège, feutre, fibre, gulbe, groupe, hâvre, piédouche, ponte, râble, robre, sabre, sgraffite, torse*, etc., sont masculins, à cause de leur étymologie italienne, espagnole, ou allemande, etc.: *arpeggio, basto, busto, carrosso, cartoccio, catafalco, coccio, corteggio, feltro, Pfeiffer, garbo, groppo, Haven, peduccio, ponto, rabo, rubber, Saebel, sgraffito, torso*, etc.

217. Remarque. Au reste, il est plusieurs de ces mots aux quels on fera bien de conserver leur orthographe originelle, en les soulignant dans l'écriture comme étrangers, et en indiquant leur prononciation dans les dictionnaires. Tels sont: *cutter* (Kutter[schiff]), *punch, pudding*, etc. Pourquoi *ponche* et *poudingue*, avec la terminaison féminine, quand on laisse ces noms masculins ?

218. Et, dans les noms masculins étrangers qu'on veut naturaliser français, pourquoi ne pas supprimer le signe du féminin, toutes les fois que cela peut se faire sans inconvénient ? Pourquoi *bécarre* (en italien *bequadro*), *cigarre* (en esp. *cigarro*), *trille* (en ital. *trillo*), *cimetierre* (en turc *al scimatirre*), *moustique* (en espagn. *mosquito*), etc., au lieu de *bécar, cigar, trit, cimetair, moustic*, etc. ? Ou dites, *la bécarre, la cigarre, la trille, la cimetière*, etc., en conservant à ces mots leur forme actuelle, ou écrivez et prononcez, le *bécar, le cigar, le trit, le cimetair*, etc. — Comme, pour parler français, on n'est pas obligé de savoir toutes les langues, il importe d'oublier un peu l'étymologie, pour soumettre aux lois de la langue française les mots qu'on emprunte aux autres langues; car n'est-ce pas ainsi qu'on en use toujours à l'égard des vaincus ? Plus conséquents, les Allemands disent, die *Baste, die Ziffer, die Gruppe, die Bill, die Worde, die Lillie, die Butter, die Mauer, die Pastete, die Nase, das Bajonnet, die Bastion, die Schwadron, die Pistole, der Alceven, der Kürass, die Tropic, etc.*, etc., malgré l'étymologie: *lo basto, sipor, il groppo, le bill, le bordé, lilium, butyrum, le pâté, nasus, la baïonette, le bastion, un escadron, le pistolet, une alcôve, la cuirasse, tropus*, etc., etc. — *Soffite*, de l'italien *soffito*, est indiqué comme féminin dans plusieurs dictionnaires, et je lui confirme volontiers ce privilège.

Observation détachée.

219. La langue française n'étant guère qu'une altération du latin, il ne faut pas s'étonner, si nos substantifs ont, en général, conservé d'autant mieux leur genre primitif, qu'ils ont moins perdu de leur physionomie latine. Il est seulement fâcheux que le génie de notre langue exige souvent comme signe euphonique, la présence de l'*e* muet là où il ne devrait figurer que comme forme féminine. Le devoir de l'Académie eût été de travailler à concilier de plus en plus ces deux principes ennemis, en rejetant l'*e* muet final de tous les noms masculins où il n'était pas nécessaire, comme j'ai essayé de le faire, page 33, ou en soumettant peu à peu au genre féminin ceux d'où l'on ne pouvait le déloger sans inconvénient, à mesure qu'ils s'éloignaient de l'étymologie et prenaient une physionomie plus française, comme on l'a fait pour les mots *huile, hortoge, cymaise, jusquiame, sandaraque, sandale, étuble, stalle*, etc. (Voir page 29, n° 92.) On a vu (page 28, n° 89) qu'elle avait fait tout le contraire, d'où l'immense confusion qui règne dans la grammaire.

220. Telle est donc, sur le genre comme sur le sens et la portée des mots, l'influence continue de l'étymologie, que, si tout le monde savait le latin et les autres langues, il suffirait, pour la connaissance parfaite du genre des substantifs terminés par un *e* muet, de la formule suivante.

X

Troisième règle générale.

Règle générale

sur le genre des substantifs à terminaison féminine, à l'usage de ceux qui connaissent l'étymologie.

221. Sont **féminins** tous les *substantifs terminés* par un **e muet** ; — à moins qu'ils ne dérivent immédiatement d'un substantif masculin ou neutre.

222. Remarques. 1° La restriction que contient cette règle ne s'étend ni aux *noms de fruits* ni aux *noms de plantes herbacées*, qui, quoique masculins ou neutres en latin, doivent toujours être en français du genre indiqué par leur terminaison. Elle laisse aussi en dehors les noms cités page 29, n° 92 ; aux quels il faut ajouter : *sandale*, de *sandalum*, *sandaraque*, de *sandaracum*, et *rémige* (plume rémige), de *remigium*.

2° Les noms cités page 28 ne sont employés au masculin que par abus ; l'analogie et l'étymologie donnant à la fois raison à ceux des lexicographes qui les indiquent comme féminins.

223. Sont encore **masculins**, par *exception*, d'après l'étymologie, les noms qui suivent, dérivés du présent de l'infinitif de leurs verbes correspondants :

le blâme	der Tadel	le mélange	die Mischung
le branle	das Schwanzen, der Mundtanz	l'outrage	die Beschimpfung
le calque	erster Abdruck, ic.	le prêche	die Predigt
le change	der Wechsel	le reproche	der Vorwurf
l'échange	der Tausch	le relâche	das Anihören, der Unterlaß
le compte	die Rechnung	le rêve	der Traum
l'escompte	der Abzug	le risque	die Gefahr
le mécompte	das Verrechnen	le sacre	die Salbung, Einweihung
le conte	das Märchen	le siège	der Stuhl; die Verlagerung
le courre	das Laufen		
le délivre	die Nachgeburt		
le manque	der Mangel		

aux quels il faut ajouter : *le chambrante* (das Gefimß), *le givre* (der Rauhreif), *le masque* (die Maske) *au peutre* ou *aux pentres* (zum Heucker, zu allen Teufeln), *le rize* (die Rize), *le rogomme* (der Schnappß), *le vacarme* (das Gelärm).

224. Remarques philologiques. 1° En conscience, il n'est pas permis de donner *réaggrave* pour masculin, quand son analog *aggrave* est indiqué comme féminin par l'Académie elle-même.

225. 2° Pour comprendre le genre des substantifs *blâme*, *branle*, *calque*, *délivrer*, etc., il faut croire qu'on a dit d'abord, *le blâmer*, *le branter*, *le catquer*, *le délivrer*, etc., comme on dit encore *le courir*, pour *le courre*. Mais, du moment qu'ils ont contracté une forme toute féminine, quel inconvénient y aurait-il à les faire féminins comme leurs *analoges* : *annonce*, *amorce*, *chasse*, *danse*, *valse*, *marche*, *paye*, *offre*, *rencontre*, *insulte*, etc. Les trois derniers étaient autrefois masculins, et ils sont encore indiqués comme tels dans plusieurs dictionnaires. L'usage et l'Académie les ont faits féminins. Pourquoi l'usage et l'Académie, guidés par l'analogie, n'étendraient-ils pas leur influence sur tous les autres ? L'*analogie*, cette partie si essentielle de la philosophie des langues, destinée à donner la raison de l'usage ou à le corriger, à régler la composition et le rapport des mots entre eux, faut-il qu'elle ait été négligée à ce point par l'Académie elle-même ! nonobstant l'importance qu'elle semble lui donner dans la préface de

son dictionnaire. L'usage n'est le tyran d'une langue, qu'autant que la philologie s'y soumet trop complaisamment. Si la philologie a une mission, ce ne peut être que de diriger l'usage aveugle, non pas de le suivre. Or, si un écrivain de la trempe de Victor Hugo, le plus pur et le plus correct de tous nos auteurs contemporains, s'avisait de dire : *la brante, la chambrante, la compte, la délieve, une escompte, la mécompte, la manque, la mélange, une échange, la prêche, la reproche, la givre* ¹⁾, *la rize, la siège*, comme il a dit *une anuète, la comté, la duché*, qui donc aurait le droit de lui résister ? Un des privilèges du génie, n'est-ce pas de s'imposer à la foule, et de lui commander ; bien loin de lui obéir ? Puisque le genre des noms de choses inanimées est une affaire de pure convention, qu'importe qu'on dise, *le chambrante* ou *la chambrante, le chanvre* ou *la chanvre* ? Ce qui importe, c'est l'ordre, c'est l'harmonie, c'est l'unité. Ce qui importe, c'est la simplicité, c'est la fixité des principes qui constituent la grammaire, afin qu'elle cesse d'être un épouvantail pour ceux qui veulent l'étudier. C'est la suppression de toutes les exceptions mal fondées. L'ordre, avant tout, fallût-il, pour l'établir, fouler aux pieds toutes les lois consacrées par un usage absurde, jeter au feu toutes les grammaires, dissoudre toutes les assemblées grammaticales, envoyer à Cayenne tous les grammairiens, fauteurs d'anarchie. Le droit de fonder et d'affermir l'ordre est antérieur à tous les droits. D'autant plus, qu'il ne faut pas vingt jours pour s'accoutumer aux changements les plus inouïs, exécutés avec énergie et résolution. Le 2 décembre, on se récrie. Le 20, on adopte à l'unanimité. Or, rien de plus choquant que les formes *rogomme* et *vacarme* précédées de l'article féminin. Qu'on dise plutôt, *de la rogonne*, et, *quelle vacarme* ! D'un autre côté, comment *l'assiege* est-il devenu *le siège* ?

226. 3^o Nous aurions dû ranger parmi les substantifs rapportés ci-dessus les mots : *finale, greffe, hère, tintumarre, dextrochère, repère, reverbère, épingare, foarre*, et même *couple*. Mais on sait qu'il faut écrire : *final, her, tintamar, dextrocher*. (Voir page 32, n^o 104.) *Greffe, repère, reverbère, épingure, foarre*, sont mûrs pour le féminin. On sait pourquoi *couple* est quelquefois masculin. (Voir page 11.)

Observation détachée.

227. Quelques noms génériques de fruits, quoique féminins de leur nature, comme je l'ai dit, s'emploient quelquefois au masculin dans un sens collectif. Tels sont : *pavie* (sorte de pesche qui nous a été apportée de Pavie), *bon-chrétien* (sorte de poire), *saint-julien* (sorte de prune). *Une bonne pavie. De bon pavie. Une bon-chrétien. Du bon-chrétien. Une saint-julien. Du bon saint-julien.* Dans le premier cas, ce sont les mots *pesche, poire, prune*, termes distributifs, qui sont sous-entendus. Dans le second, c'est le mot *fruit*, terme collectif. Toujours le sens qui domine la forme matérielle.

¹⁾ En termes de blason, on ne dirait plus que la *givre* (serpent), et non pas *la givre*. *Milun porte une givre dans ses armes.*

Transition.

Affranchir peu à peu les mots de l'influence étymologique, en ce qui concerne le genre des substantifs.

228. Pour ceux qui sont versés dans l'étymologie, la règle ci-dessus, formulée en quelques lignes (page 58) suffirait pour lever toutes les difficultés que présente la théorie du genre.

229. Pour ceux qui sont étrangers à cette science, nous allons distribuer les exceptions dans un ordre qui permette de les retenir facilement, au moyen d'un peu d'exercice; d'autant plus que, pour ce qui est du genre des substantifs, il importe beaucoup aux progrès de la grammaire de le soustraire peu à peu à l'influence de l'étymologie, pour ne les soumettre qu'à celle de leur forme.

230. Pourquoi des noms tels que les suivants :

Ablime	der Abgrund	épiderme	die Oberhaut	limbes	der Vorhimmel
accessoire	die Nebensache	épilogue	der Epilog	lustro	der Glanz, etc.
aerostiche	das Aëroscichon	épisode	die Episode	mânes	die Schatten
albâtre	der Alabaſter	épithalame	das Hochzeitgedicht	narcisse	die Narciſſe
alvéole	die Wienenzelle	équilibre	das Gleichgewicht	obélisque	der Obeliſt
amalgame	der Quickſilber	équinoxe	die Tag- und Nacht- gleich	obstacle	das Hinderniß
ambe	die Ambe	esclandre	der Spuck	ongle	der Nagel
angle	der Winkel	espace	der Raum	orage	das Gewitter
antidote	das Gegengift	étage	der Stock	orchestre	das Orcheſter
armistice	der Waffenſtillſtand	exemple	das Beiſpiel	organe	das Werkzeug
artifice	die Künſtlichkeit	exercice	die Uebung	orifice	die Mündung
astérisque	das Sternchen	exorde	der Eingang	orle	der Saum
atome	das Atom	filigrane	Gelb- u. Silberarbeit	onvrage	die Arbeit, das Werk
auspice	die Vorbedeutung	galbe	die Rundung	ove	das Ei
balustre	die Doſe	galvo	das Schwert	pagne	die Hegerſchürze
beurre	die Butter	groupe	die Gruppe	panache	der Helmbuſch
caprice	die Grille	hémistiche	der Halbvers	parafo	der Handzug
capuce	die Kapuze	horoscope	das Nationaltſtellen	pétale	das Blumenblatt
chanvre	der Hanf	hospice	das Verpflegungshaus	peigne	der Kamm
cigarré	die Cigarre	indie	das Indien	péritoine	das Bauchfell
conclave	das Papſtwahlzimmer	incendie	die Feuersbrunn	prélude	das Vorſpiel
concombre	die Gurke	interligne	der Zwischenraum	simples	die Heilkräuter
crabe	die Krabbe	isthme	die Landenge	squelète	das Gerippe
découmbres	der Abraum	ivoire	das Elfenbein	tumulte	das Getämmel
éloge	die Lobrede	légume	das Gemüse, die Hüſe	ulcère	das Geſchwür
emplâtre	das Pflaſter			viscère, etc.	das Eingeweide.

Pourquoi de tels noms, dis-je, subiraient-ils le joug de l'étymologie, plutôt que d'autres qui s'en sont complètement affranchis, tels que : *cymaise, cymbale, hortage, hulle, épilaphe, épigraphe, épitoge, épigramme, anagramme, énigme, remige, pomme, poire, prune, candeur, pudeur, poison, art, sart, stalle, etc., etc., etc.* ? (Voir page 29, n° 92.) Puisque de *tempore* l'on a fait *la tempe* (die Schläfe), pourquoi, de *templo*, ne suivrait-on pas par faire *la temple* ? Qu'est-ce que *la temple, de templo*, pourrait donc avoir à la longue de plus impertinent qu'une *exemple*, de *exempto* ? Or, les grammairiens n'ont-ils pas imaginé de dire, *une belle exemple d'écriture*, tout en continuant de dire : *un bel exemple de vertu* ? Pourquoi n'ont-ils pas établi la même distinction pour le mot *modèle* ? Pourquoi n'ont-ils pas dit, *une belle modèle d'écriture*, tout en continuant de dire : *un beau modèle de vertu* ? Je demande, en passant, si de telles distinctions, dont seraient susceptibles tous les mots de la langue, puisqu'ils offrent tous des significations différentes selon leurs alliances avec d'autres mots, ne sont pas souverainement ridicules. Ouvrons au hasard le dictionnaire. Voilà le mot *charme*, signifiant à la fois : Zanber, Zanberei, Reiz, Hagebutte. À l'oeuvre donc, grammairiens. Voilà *côte*, qui signifie : Rippe, Schnitte, Abhang, Küſte; différences encore bien plus profondes que celle qui existe entre *exemple* „pris dans le sens de *modèle de vertu*“ et *exemple* „pris dans le sens de *modèle d'écriture*“ ; entre *hymne*, chant de guerre, et *hymne*, chant d'église. Vite, grammairiens, dites donc, *le côte et la côte*. En appuyant sur ce point, j'ai en vue de montrer que, si l'on a pu violer l'étymologie pour des motifs aussi vains, à plus forte raison peut-on ne pas s'en inquiéter beaucoup, lorsqu'il s'agit de ramener la grammaire au génie de la langue

et de brûler les arides broussailles dont elle est hérissée. Je ne dis pas que cela doive se faire en un jour; mais, tout en prenant toutes les précautions imaginables pour ménager la transition, voilà le but où la philologie doit tendre dès à présent. Chose remarquable. Les noms rapportés ci-dessus, page 67, sont de ceux que les Français eux-mêmes font le plus souvent féminins; tant le sentiment est plus fort que les lois! Ici ceux qui se trompent ont raison, et *le faux, c'est le vrai*, comme dit Proudhon. En attendant que, sous la plume des grands écrivains, la révolution pacifique, provoquée ici, s'accomplisse insensiblement, en portant d'abord sur les mots les moins usités, les moins familiers à l'oreille, voici une règle destinée à empêcher l'accroissement du désordre.

Règle particulière, pour servir de transition.

231. Les termes d'art et de science, empruntés à une langue étrangère, ne pourront être francisés que conformément aux lois de l'analogie, c'est à dire qu'un nom masculin ne pourra prendre qu'une forme masculine, ou changera de genre en changeant de forme, ou devra rester ce qu'il est. *Thrombus*, par exemple, terme de chirurgie, de même que *bombus*, ne deviendront pas *thrombe*, *bombe*, parce que, forcés de prendre alors le genre féminin, ils se confondraient avec *trombe*, die Wetterfäule, et *bombe*, die Bombe. On dira *cactus*, *mélocactus*, *psora*, *pinch*, *stockfisch*, *toast*, *cutter*, *dogger*, *arcturus*, etc., etc., et non pas *cacte*, *mélocacte*, *psore*, *ponche*, *stockfiche*, *toste*, *cottre*, *doggre*, *arcture*, etc., qui sont autant de barbarismes. Si nous écrivons *trille*, de *trillo*, au lieu de *tril*, ce nom deviendra nécessairement féminin, la terminaison *-ille*, n'étant pas compatible avec le masculin. Pour la même raison, il faudra dire, *le siphilis*, et non pas, *la siphilis*, *la satyriase*, *l'acropole*, et non pas *la satyriasis*, *l'acropolis*. Il n'est pas du tout nécessaire d'avoir deux ou trois formes différentes pour le même mot. Ou nous parlons français ou nous parlons latin. Pouvoir dire indifféremment le *quaker* ou le *quacre*, le *cutter* ou le *cottre*, le *pinch* ou le *ponche*, le *tril* ou le *trille*, *l'acropole* ou *l'acropolis*, *arcture*, ou *arcturus*, le *cacte* ou le *cactus*, *la satyriase* ou *la satyriasis*, *le thrombus*, le *thrombus* ou le *thrombe*, *le sigisbée* ou *cicisbée*, *la raffle*, *la raffe* ou *la râpe*, etc.; c'est pouvoir en français parler toutes les langues; c'est pouvoir dire indifféremment: *le vin*, *vinum*, *oinos*, *il vino*, der Wein, etc.; c'est être revenu à la tour de Babel.

Après ce qui vient d'être dit, libre à M. C. É. de revendiquer au profit de son cher La Touche, d'obscur mémoire, la priorité d'une règle que je lui abandonne volontiers. (Voir plus haut, page 63.)

XI

Quatrième règle générale.

Règle générale

sur le genre des substantifs à terminaison féminine, à l'usage de ceux qui ne connaissent pas l'étymologie.

232. Sont **féminins** les substantifs terminés au singulier par un *e* muet. (Voir p. 53.)

Exceptions.

Première division.

Terminaison **ble, bre, etc.**, — **ge** et **me**.

233. Outre les onze catégories de substantifs déjà spécifiées p. 92, n° 53 et suiv. : 1° *Noms désignant un être mâle au qu'on a coutume de se figurer comme mâle* ; — 2° *adjectifs pris substantivement se rapportant à un nom masculin* ; — 3° *noms de couleurs* ; — 4° *noms de corps simples* ; — 5° *noms d'arbres, d'arbrisseaux, d'arbustes* ; — 6° *noms de la nomenclature décimale* ; — 7° *noms de mois, de jours* ; — 8° *noms de fleuves* ; — 9° *noms de montagnes* ; — 10° *noms de bourgs, de lucs* ; — 11° *substantifs accidentels*.

234. Sont encore **masculins** par exception :

1° La plupart des substantifs dont l'*e* muet final est précédé d'une des deux liquides *l, r* (voir p. 26), employée à la suite d'une autre consonne ; parmi les quels on ne compte encore de **féminins** que les suivants :

-ble		la narre	die Perlennutter
une étable	eine Staltung	une aère	ein Aker
la table	der Tisch	l'oere	der Oker
la fable	die Fabel	l'anere	der Anker
la Bible	die Bibel	l'enere	die Zinte
la cible	die Zielscheibe	-dre	
la chasuble	das Messgewand	l'escadre	das Geschwader
la truble	der Fischhamen	l'hydre	die Hydr
-bre		la foudre	der Wlitz
la Calabre	Calabrien	la calandre	die Kalandraferche, der Kornwurm, die Zeugrolle
l'algèbre	die Algebra	la coriandre	der Keriander
la vertèbre	das Wirbelbein	les filandres	die Sommerfäden
les ténèbres	die Finsterniß	la malandre	der Aufsatz
la fibre ¹⁾	die Faser	la salamandre	der Salamander
la chambre	die Kammer, ic.	-fle	
l'antichambre	das Vorzimmer	la raffe (ou raffe et	der Traubentamm ;
l'ombre	der Schatten	râpe, d'après l'Aca-	der Pafch
-cle		démie)	
la maèle ou maere	die Stachetnuß	la nèle	die Wispel
la débacle	der Gissgang	la mornille (pop.)	die Maulschelle
la maniele ou manique	das Handleder	la pantoufle	der Pantoffel
la saniele	der Sanikel	la moufle	der Flaschenzug
les besicles	die Wandbrille	-fre	
la bouele	die Schnalle	les affres	die Schrecken
l'escarbotiele	der Karfunkel	la balafre	die Schramme
-cre		la bafre	der Fraß
la polaere ou polaque	das Spähschiff	l'offre ²⁾	die Auerbietung

¹⁾ Il n'y a pas long-temps que ce nom était encore masculin, de même qu'*antichambre*, etc.

²⁾ Racine a dit, dans *Bajazet* (Acte III, Sc. VIII) :

Ah ! si d'une autre chaîne il n'était point lié,
L'offre de mon hymen l'eût-il tant effrayé ?
L'eût-il refusé même aux dépens de sa vie ?

-gle	
une aigle ¹⁾	ein Adler
la sangle	der Gurt
la mangue ou man- gue	die Mangobeere
une épingle	eine Stecknadel
la tringle	die Vorhangstange, die Kranzleiste
-ple	
la couple ²⁾	das Paar
-pre	
la càpre	die Kaper
la lèpre	der Ausfuß
la pourpre	der Purpur
-tre	
la fenêtre	das Fenster
la guêtre	die Kamasche
la lettre	der Brief

la litre	die Trauerbinde
la mitre	die Mitra
la vitre	die Glasscheibe
une épître	ein Sendschreiben
une huitre	eine Auster
la patenôtre	das Vaterunser
la dartre	die Flechte
la chartre	die Urkunde, das Gefängniß
la palestine	der Fechtplatz
la limestre	Art Sarsche
-vre	
la chèvre	die Ziege
la fièvre	das Fieber
la lèvre	die Lippe
la livre	das Pfund
une oeuvre ³⁾	ein Werk.

235. Remarques philologiques. 1^o Les noms masculins de ces diverses terminaisons sont infiniment plus nombreux, mais on pourra commencer par en détacher peu à peu les suivants, la plupart trop peu usités ou déjà assez souvent employés au féminin, pour que l'oreille ne souffre pas beaucoup de leur changement de genre :

able (ou alette) der Gründling, rable das Rückenstück, jable der Gergel, rièble das Klebrant, rouble der Rubel, enombre das Hinderniß, sisymbre die Wiesenraute, cingle die Seelechte, carancere Art Geier, esclandre ⁴⁾ der Spuf, scaphandre das Schwimmkleid, guindre die Seidenwinde, mouffe der Rassel,

remugle der dumpfjige Geruch, ronfle Art Spiel, lougre der Lagger, périphe die Umschiffung, quadruple der Quadrupel, simple das Heilkrant, aspre der Asper, emplâtre ⁵⁾ das Pflaster, chevêtre der Häfster, die Galtierbinde, épeautre der Epelz, délivre die Nachgeburt, chanvre der Hauf.

Puis suivront, à la longue, d'abord :

rétable das Altarblatt, cable das Tau, crible das Sieb, amble der Paß, ombre (du lat. *umbra*), et non pas *umbré* ni *ombre* der Umbelschiff, cinabre der Zinnober, calibre der innere Durchmesser einer Röhre, die Dicke, équilibre das Gleichgewicht, ambre der Ambra, Bernstein, gingembre der Ingwer, scombre der Scomber, pétoncle die Herzmuschel, siphonele der Spritzwurm, méandre der Mäander, hypocondre die Dünnung, péricondre

die Knorpelhaut, trèfle der Klee, girofle die Gewürznelke, musfle das Maul, sigle der Abfürungsbuchstabe, ongle der Nagel, strongle der Spelwurm, couple ⁶⁾ das Paar, exemple ⁷⁾ das Beispiel, Muster, paratitle die gedrängte Erklärung der Titel des bürgerl. oder fanonischen Rechtes, albâtre der Alabafter, palastre das Schloßblech, pilastre der viereckige Pfeiler, orchestre das Orchester, bistre das Ruffschwarz, sistre die egyptische Rassel od. Klapper.

Puis :

oppobre die Schande, concombre die Gurke, décombre der Schutt, furoncle (ou *clou*) das Blutgeschwür, couvercle die Stürze, involucre die Hülle, cidre der Apfelmoß, cylindre die Rundsäule, ordre die Ordnung, désordre

die Unordnung, safre der Saflor, chiffre die Ziffer, camphre der Kampher, coffre die Kiste, âtre der Herd, plâtre der Gyps, antre die Höhle, tartre der Weinstein, sequestre der Beschlag.

»Cependant, dit Geoffroi, il était si aisé à Racine d'en faire usage au féminin, qu'on ne peut douter de son intention, et alors peut-être la volonté expresse de ce grand écrivain sera-t-elle de quelque poids pour un grand nombre de nos lecteurs.« Je suis loin de partager l'opinion de ce célèbre critique, et Racine n'a mis *il* que parce qu'il ne pouvait pas mettre *elle*, sans rompre la mesure du vers; attendu qu'il n'avait pas la faculté d'écrire *le* ou *el'* avec une apostrophe, comme M. Saphir écrit *ue* pour *eine*, ce qui est d'une grande commodité, quand on fait des vers. La raison de ce masculin, où Geoffroi voit une intention de poète, est que le genre du mot *offre* était encore incertain au temps de Racine, qui autrement ne ce fut pas laissé vaincre par une petite difficulté. Les changements qui ont eu lieu justifient ceux que je propose dans l'avenir.

¹⁾ Voir page 10, n^o 21.

²⁾ Voir page 11, n^o 26.

³⁾ Voir page 14, n^o 53.

⁴⁾ Ce mot est marqué féminin dans Boiste et dans Gatineau.

⁵⁾ Trévoux et plusieurs bons auteurs font ce nom féminin.

⁶⁾ Voyez p. 11, n^o 26.

⁷⁾ Voyez p. 14, n^o 50.

Enfin :

sable der Sand, vignoble die Weingegend, meuble die Möbel, trouble die Unruhe, comble das Uebermaß, der Giebel, der Gipfel, candelabre der Kandelaber, sabre der Säbel, labro der Lippenstich, zèbre das Zebra, membre das Glied, timbre die Glocke, Klang, der Stempel, nombre die Zahl, obstacle das Hinderniß, article der Artikel, soche der Unterfag, das Fußgestell, monocle das Augenglas für ein Auge, binocle das Doppelaugenglas, massacre die Ermordung, sacre die Salbung, sucre der Zucker, lèpre der Nagen, chancre der Krebs, cadre der Rahmen, polyèdre das Vielflach, fondre das Fuder, sonfre der Hauch, gonfre der Schlund, soufre der Schwefel,

seigle der Roggen, angle der Winkel, temple der Tempel, pampre die Weinrebe, vèpre die Abendzeit, chapitre das Kapitel, nitre der Salpeter, pupitre das Pult, titre der Titel, registre das Register, contre das Pflugmesser, cloître der Klostergang, das Kloster, goître der Kropf, sentre der Ätz, spectre das Gespenst, sceptre das Scepter, âtre der Seiber, philtre der Liebestrank, ventre der Bauch, tertre der Hügel, meurtre der Mord, astre das Gestirn, désastre der Unstern, cadastre das Grundsteuerbuch, lustre der Glanz, ic. halustre die Lode, monstre die Mißgeburt, cadavre die Leiche, poivre der Pfeffer, etc., etc.

Une fois la main sur un anneau, toute la chaîne viendra aisément.

236. 2^o On dirait peut-être mieux *épigaster*, *hypogaster*, que *épigastre*, *hypogastre*. On dit quelquefois, par plaisanterie, *messer gaster*; on ne dit jamais *le gastre*. *Pentathle*, mot barbare, quoique grec, redeviendra *pentathlos*; *polyoptre*, *polyoptron*; *cestre*, *cestron*. *Urètre*, reprendra aussi sa première forme *urêter*. À *carboncle*, diminutif de *carbon*, je préférerais aussi *carboncul*, analogue de *monticul*, *opuscul*, etc.

237. **Nota Bene.** Il est bien entendu que l'initiative des changements proposés n'appartient qu'aux grands écrivains, aux grands poètes.

-ge

238. 2^o La plupart des substantifs terminés en **-ge**, parmi lesquels on ne compte de *fémminis* que les suivants :

-age
les ambages die Umschweife
la cage der Käfig
l'image das Bild
la nage das Schwimmen
la page die Seite
la plage das flache Ufer
la rage die Wuth

ainsi que tous les noms de plantes, et de figures de grammairer et de rhétoricien: *la populage*, *l'hypallage*, etc.

-ège
une allège das Leuchtschiff
la drège das Zugnetz
la Norvège Norwegen
la neige der Schnee
la beige die rohe Wolle

-ige
la tige der Stamm, Stengel
la voltige das Kunstseil
la volige die Schindel
la rémige das Ruderwerk
la strige der Wutsauger
la calige Art Fußbekleidung

-oge
l'horloge die Uhr
la loge die Hütte, Loge, ic.

la paragoge die Endverlängerung
la loge die Loge

-ouge
la gouge der Meißel
la carouge (fruit)¹⁾, das Johannisbrot

-ange
la fange der Kotb
la fougange die Handenschleife
la frange die Franse
la grange die Scheune
la lavange die Lavine
la louange das Lob
la mésange²⁾, die Meise
l'orange die Pomeranze
la phalange der Phalanx
la vendange die Weinlese
la vidange die Abräumung

-inge
la cominge die Cominge-Bombe
la méninge die Hirnhaut
la Thuringe Thüringen

-onge
une allonge der Ansaß
une éponge der Schwamm
la longe das Lendenstück
la surlonge das Mittelstück
la Saintonge.

¹⁾ *Carouge* est marqué masculin dans la plupart des dictionnaires; mais pourquoi cette exception aux noms de fruits terminés par un e muet?

²⁾ Ce nom est marqué masculin dans Trévoux, mais sans la moindre raison.

-arge	
la charge	die Last, zc.
la décharge	das Abladen
la surcharge	die Heberlast
la litharge	die Bleiglätte
la marge	der Rand
-erge	
la verge	die Ruthe
et tous ceux en erge , moins <i>clerge</i> et <i>concierge</i>	

-orge	
la forge	der Hammer, zc.
la gorge	die Kehle
l'orge ¹⁾	die Gerste

-urge	
la purge	die Abführung.

239. Remarques philologiques. 1^o Les substantifs les plus nombreux de cette terminaison sont en *age*; presque tous masculins. — Parmi ceux qui devront être féminisés les premiers, j'indiquerai; *prestige*, *quadriga* (*praestigia*, *quadriga*), *losange* (déjà employé plusieurs fois comme féminin), *muge*, *lampe*, *conge*, *ronge*, encore peu connus; sans oublier *bouge* (*bugia*), *change*, *mélange*, *courage*, *orange*, etc.

2^o D'après l'étymologie *simja*, ne pourrait-on pas écrire (*le*) *sinj*, au lieu de *singe*?

-me

240. 3^o La plupart des substantifs terminés en **me**, parmi les quels on ne compte de *féminins* que les suivants:

-ame	
une anagramme	das Wechselwort
une âme	eine Seele
la came ou chame	die Sienmuschel
une épigramme	das Sinngedicht
la femme	das Weib, zc.
la flamme	die Flamme
la gamme	die Tonleiter
l'oriflamme	die Wunderfahne
la prame	der Prähm
la rame	das Ruder, zc.
la réclame	der Blatthüter
la trame	der Einschlag
la jusquiame	das Bilfenkraut
et tous les noms de plantes herbacées	

la rime	der Reim
la victime	das Opfer
-ome	
la pentamome	
la drôme	
la gomme	der Gummi
la somme	die Summe
la paume	das Ballspiel, zc.
la pomme	der Apfel
la baume	(eine Grotte)
l'agripaume	das Herzkräut

-ème	
la Bohème	Böhmen
la brème	der Brassén
la crème	der Rahm, zc.
la mi-carème	die Mitte der Fasten
la birème	das zweirudrige Schiff
la trirème	die dreirudrige Galeere
l'agrostème	die Trespe

-ume	
l'amertume	die Bitterkeit
la crume	der Nebel
la coutume	die Gewohnheit
l'écume	der Schaum
l'enclume	der Amboss
la plume	die Feder

-ime	
la dime	der Zehnte
la décime	der (geistliche) Zehent
la cime	der Gipfel
l'eserime	die Fechtkunst
l'estime	die Achtung
la frime	die Miene
la lime	die Feile, zc.
la maxime	der Lehrsatz
la pantonime	das Geberdenspiel
la prime	die Prämie, zc.

-gme	
la dragme	die Drachme
l'énigme	das Räthsel
-alme	
la palme	der Palmenzweig
-arme	
l'allarme	der Lärm
une arme	eine Waffe
la larme	die Thräne
-erme	
la berme	der Wallabsatz
la ferme	die Pacht, zc.
-orme	
la corne	der Spierling
la forme	die Form
la plateforme	der Söller
la réforme	die Verbesserung.

¹⁾ *Orge*, masculin dans un sens et féminin dans un autre, donnerait lieu aux mêmes distinctions pour les mots *seigle*, *avoine*, et des milliers d'autres.

241. *Remarques philologiques.* 1^o Ainsi tous ceux en **-me** sont masculins: *le miasme, le prisme*, etc.

242. 2^o Qu'*anagramme, épigramme, énigme*, restent de même masculins, au gré de l'étymologie, ou que tous ceux en *ame* et en *igme* deviennent aussi féminins.

243. 3^o La plupart des noms de plantes appartenant à la terminaison *me* sont aussi donnés pour masculins dans la plupart des dictionnaires; mais rien n'empêche de les employer au féminin, dès qu'on sous-entend le mot *plante*; l'idée générale qu'éveillent les mots étant toujours ce qui détermine le genre.

244. 4^o On trouve dans les dictionnaires, *dam* pour *dame*, *trédam* pour *trédame*, *vidam* pour *vidame*. On écrit *dam* (Schaden), au lieu de *danne* (de *damno*). On écrit aussi *Adam*, *Cham*, *Abraham*, *Priam*, *quidam*, *harem*, *Jérusalem*, etc., quoique l'on prononce *Adame*, comme *Abdérame*, *harem*, comme *carême*, etc. Dès lors, pourquoi n'écrirait-on pas, le *program*, le *gram*, le *monogram*, un *épithalam*, etc., au lieu de *programme*, *gramme*, *monogramme*, etc., à moins qu'on ne préfère le féminin, avec la forme féminine pour les noms de choses? Comment peut-on dire le *monogramme*, et une *anagramme*? De telles contradictions doivent disparaître. Tout en donnant la préférence au féminin, avec la forme féminine, pour les noms de choses, le poète s'efforcera de revenir à la forme antique, pour les noms d'êtres mâles, et il écrira *l'hom*, le *gastronom*, etc., et non pas *l'homme*, le *gastronome*.

Li amirals mult par est riches hom.

«L'amiral est un homme très-riche.» (*La Chanson de Roland.*)

Mais un autre Jenne *hom* la requist si forment (*fortement*),
Qu'ele accorda du tout à faire son talent (*désir*). (*Jubinal.*)

On ajoutait l'e muet pour la mesure:

Karles se dort eume *hume* travaillet.

«Charlemagne dort comme un homme agité, travaillé.» (*La Chanson de Roland.*)

De plusurs chose a remembrer li prist:
De douce France et *humes* de son lign . . . (*ibid.*)

Le poète accoutumera peu à peu ses lecteurs à dire au masculin *bigam*, *économ*, et au féminin *bigame*, *économe*. Exemples: *il est bigam*, *il est économ*. *Elle est bigame*, *elle est économe*.

5^o Sous la plume du poète, les noms de choses en *ame*, *ème*, *ime*, perdront insensiblement leur genre de convention pour adopter celui de leur forme. *Blasphème*, du latin *blasphemia*, *emblème*, *rhème*, employés au féminin par plusieurs écrivains, passeront les premiers, et les autres suivront comme des montons.

Dit renart: J'ai la *rumme* chue
Por quoi j'ai troubee la vehue . . . (*Fable.*)

Seconde division.

Terminaisons diverses **-ce**, **-che**, **-gne**, **-ne**, **-ve**, **-ze**,

245. Parmi les substantifs à terminaison féminine, sont encore **masculins**, par exception, tous ceux qui suivent rangés par ordre de terminaison:

I

-ce

-ace, -asse

un espace	ein Raum
le panerace	das Wettringen und der Faustkampf
les coraees	Rabenart

-èce, -esse

le périécée

-ice

un exercice	eine Hebung
le narcisse	die Narcisse
un indice	ein Zeichen
le préjudice	der Nachtheil
le spadice ou <i>spadix</i> , assemblage de fleurs	
le calice	der Kelch
le cilice	das Saarhemd

le supplice	die Strafe	-exe	le sexe	das Geschlecht
le caprice	die Grille, Laune	-oxe	le paradoxe	die Sonderbarkeit
les comices	die Volkſversammlung		l'équinoxe	die Tag- und Nachtgleichheit
le frontispice	das Vorderhaupt	-uxe	le luxe	der Luxus
un hospice	das Armenhaus	-ance	le silence	das Stillschweigen
le précipice	der Abgrund	-once	le quineonce	die Kautenform
un armistice	der Waffenstillstand	-ipse	le gypse	der Gyps
un interstice	der Zwischenraum	-arse	le tarse	das Oberbein
le solstice	die Sonnenwende		le métatarse	der Mittelfuß
le service	der Dienst	-erce	le commerce	der Handel
le vice	das Laster, zc.		le quinquerce	der Fünfkampf
le dentifrice	das Zahnmittel		le sesterce	die Sesterzie
l'artifice	die Kunst, zc.	-irse	le thyrs	der Rankenstab
et tous ceux en <i>-fice</i>		-orse	le divorce	die Ehescheidung
-oce			le torse	der Kumpf
le sacerdoce	der Priesterstand		le morse	die Seekuh.
le négoce	der Handel			
le carrosse	die Kutsche			
le colosse	das Riesenbild			
le basioglosse				
et autres noms de <i>muscles</i>				
-uce				
le capuce	Capuze			
le prépuce	die Vorhaut			
-ouce				
le pouce	der Daumen, zc.			
-axe				
l'axe	die Ase			

246. *Remarques philologiques.* 1^o *Délice, auspices, sévices*, seront féminins. ainsi que *géorisse* (insecte), *grapse* (cancre), *cariopse* (fruit), *cirse* (plante); ainsi que les noms de plantes appartenant à cette terminaison, malgré l'indication contraire qu'on trouve dans plusieurs dictionnaires.

2^o Il n'est pas un seul de ces substantifs qui ne puisse devenir féminin en très-pen de temps, excepté *basioglosse*, adjectif employé substantivement pour *muscle basioglos*. Le poète procédera dans l'ordre suivant. D'abord, *espace*, déjà plusieurs fois employé au féminin; puis, *denlfrice*, à cause du nom sous-entendu *poudre*; ensuite, *spadice, exercice, axe*, à cause de l'étymologie *spadix, exercitio, axis*. Puis viendront *narcisse*, nom de plante, analogue de *jacinthe*; *capuce, caprice, quince, divorce, indice, calice, cilice, comices, hospice, armistice, solstice, interstice, service, prépuce, paradoxe, équinoxe, silence, artifice*, etc.

247. 3^o *Appendice*, avec le son moitié français, moitié latin, qu'on lui assigne, est un monstre. Ou écrivez *appeindice*, comme vous écrivez *plein*, de *pleno*; *peine*, de *pena*; ou laissez à ce mot sa forme latine *appendix*, de beaucoup préférable. — Par parenthèse, comment *appendice*, pourrait-il dériver du nominatif *appendix*, plutôt que de l'ablatif *appendice*?

4^o Écrivez de même *bombyx* et non pas *bombice*, ou faites ce nom féminin.

II

-che

-ache		-oche	
le panache	der Federbusch	le reproche	der Vorwurf
le relâche	das Aufhören	le médianoche	der Mitternachtschmaus
-èche		le coche	die Landkutsche
le prêche	die Predigt	-ouche	
-iche		le piédouche	der Bilderfuß
un acrostiche	ein Namensgedicht	le cartouche	die Randverzierung
et tous ceux en <i>-tiche</i> , moins <i>botiche</i>		-anche	
le macronyche		le manche	der Griff, Stiel
et tous les noms d'animaux en <i>-iche</i> , moins <i>biche</i> et <i>pouliche</i>		-orche	
		le porche	die Vorhalle.

248. Remarques philologiques. 1° *Gamache* (guêtre, de l'alle. die Kama-sche), *bruche* (insecte), *babouche*, seront désormais féminins par arrêt du bon sens; ainsi qu'*épinouche*, dont le diminutif est *épinouchette*. On a vu une seule *épinouche dévorer en cinq heures de temps soixante-quatorze poissons naissants de l'espèce de la Vuadoise*. (Histoire Naturelle.)

249. 2° On écrira *punch*, *zorosch*, et non pas *ponche*, *zoroche*; *gargousse* et non pas *gargouche*. Boiste fait *gargousse* féminin et *gargouche* masculin!

3° Les poètes feront les autres féminins, quand ils le jugeront à propos. Ils ne seront jamais si hardis en cela que Victor Hugo l'a été dans ce vers:

Alors, gloire au vainqueur! son *aucré noir* s'abat.

Hardiesse tout à fait condamnable, puisqu'elle ne fait qu'ajouter au désordre que nous signalons, au lieu de le diminuer.

III

-gne

-agne		le peigne	der Kamm
le bagne	der Schläfenkerker		
le pagne	die Regenschürze	-igne	
-ègne		le signe	das Zeichen
le règne	die Regierung	le eygne	der Schwanz
et ses composés		un interligne	der Zwischenraum.

250. Remarques philologiques. 1° *Pagne*, *peigne*, *interligne*, pourront être féminisés en très-peu de temps. *Pagne* et *interligne* ont déjà été employés au féminin. Les autres se féminiseront aussi à la longue.

251. 2° *Entreligne* vaut mieux qu'*interligne*, mot de troisième formation, moitié latin, moitié français.

IV

-ne

-ane		le cône	der Kegel
un arcane	das Arcanum	le pilône	Art Portal
un organe	das Werkzeug	le trône	der Thron
un âne	ein Esel	personne	Niemand
le crâne	der Schädel	-eune	
et ses composés		le jeûne	die Fasten
-ène		-oine	
le pêne	der Riegel	le patrimoine	das Erbgut
le renne	das Rennthier	le péritoine	das Bauchfell
le phénomène	die Erscheinung	le pivoine	der Dampffass
et tous ceux en -mène (moins romaine, peson) ainsi que tous les noms de corps simples		-imne	
le schène (pr. <i>skène</i>)	ägyptische Weise	un hymne	ein Loblied
le pyroxène,		-erne	
et tous les noms de substances minérales		le terne	die Terne
le tungstène	der Lungstein	le quaterne	die Quaterne
le chêne	die Eiche	-orne	
et tous les noms d'arbres		le capricorne	der Steinbock, Holzbock
le quine	die Quinterne	le cromorne	das Krummhorn
le trieline	das Tafelzimmer	le morne	der Hügel
le polygone	das Vieleck	-urne	
et tous ceux en -gone		le cothurne	der Kothurn
le trombone	die Posaune	le nocturne	der Nachtgesang.

252. Remarques philologiques. 1° Je n'ai pu me décider à ranger parmi ces exceptions les mots *fitigrane*, *akène* (fruit), *polakène* (fruit), *coryphène* (poisson), *cyzicène* (Speisefass), *brachine* (insecte), *ptine* (insecte), *androgyne* (Zweit-

ter), *salmon* (poisson), *clairone* (insecte), *sycone* (fruit), *mèdymne* (de *mèdymna*, mesure), *puine* (mort-bois), *acarne* (poisson), *sterne* (ou hirondelle de mer), dont quelques uns n'ont pas la physionomie française plus qu'il ne faut; bien que ces noms soient indiqués comme masculins dans la plupart des dictionnaires.

253. 2° On n'écrira plus *cyzicène*, *trictine*, mais seulement, d'après les lois de l'analogie, *cyzicénium*, *trictinium*, seule physionomie qui convienne à ces termes d'antiquité. On écrira de même *antimonium*, plutôt qu'*antimoine*; *platinum* ou *platine*, mais plus jamais *platine*, à moins qu'on ne se décide pour le féminin, dès que l'ordre sera un peu rétabli parmi les mots, et que le genre ne soit plus déterminé que par le sens et la forme, en dehors de toute influence routinière. *Le bramène* deviendra *le bramén*.

3° J'espère qu'on dira bientôt *la renne*, à cause de la forme si féminine de ce mot, et plus jamais *le renne*. Apparemment que les grammairiens ont eu peur d'une confusion entre *la Reine* et *la renne*.

4° Pourquoi les mots *terne*, *quaterne*, *quine*, ne seraient-ils pas féminins, comme en allemand?

5° Qui empêche de dire: *une organe*, *une arcane*, *la cirène*, *la pène*, *la domaine*, *la trombone*, *une automne*, *la péritoine*, *la pivoine*, *une hymne*, *la cromorne*, *la morne*, *la cothurne*, conformément au génie de la langue?

V

-ve

-ave		-ive	
le conclave	das Papstwahlzimmer	le qui-vive	die Hut
et tous ceux en <i>-clave</i> , moins <i>enclave</i>		-ove	
		un ove	ein Ei
-ève		-uve	
le rêve	der Traum	le pédiluve	das Fußbad
le glaive	das Schwert	-euve	
		le fleuve	der Hauptfluß.

254. *Remarques philologiques.* 1° *Aggrave*, *réaggrave*, *laticlave*, *angusticlave*, *autoclave* (marmite de métal), *réduve* (insecte), quoique marqués masculins dans la plupart des dictionnaires, seront désormais féminins.

2° Les poètes ne tarderont pas à donner le même genre aux mots *conclave*, *glaive*, *ove*, *pédiluve*, si essentiellement féminins par leur forme. (Voir page 29, n° 90.)

VI

-ze

-aze		-èze	
le gymnase	das Uebungshaus	le trapèze	das Trapez
le pétase	der Schirmhut	le diocèse	der Kirchsprengel
le vase	das Gefäß	un dièse	ein Kreuz (in der Musik)
un ukase	die Ukase	-oze	
		quelque chose	Etwas.

255. *Remarques philologiques.* 1° *Aise* (Wohlbehagen) étant féminin, pourquoi ses composés *malaise*, *mésaise* (Mißbehagen), seraient-ils masculins? Comment l'Académie peut-elle sanctionner de telles contradictions?

2° *Dièse*, *diocèse*, ne sauraient tarder à reprendre leur genre primitif, *diesis*, *diocesis*.

3° *Rize* (die Rize), *énoptose* (poisson), *polydruse* (insecte), sont, de même, à tort marqués masculins dans les dictionnaires.

4° N'écrivez plus *mégalyonse*, mais *mégalyonx*, ou faites également ce nom féminin.

Troisième division.

256. Sont encore **masculins** par exception, plusieurs substantifs en **-be, -pe, -de, -te.**

1
-be, -pe

-be

-abe	
un astrolabe	der Sternhöhenmesser
et autres analogues	
le crabe	die Krabbe
le monossyllabe	das einsylbige Wort
-èbe	
le grèbe	die Grebe
-obe	
le globe	die Kugel
le lobe	der Lappen
le garde-robe	die Hausschürze
-ube	
le tube	die Röhre
le cube	der Würfel
un incube	das Nachtmännchen
le suceube	das Nachtweißchen
-albe	
le galbe	die Aufründung

-ambe	
un ambe	eine Ambe
et tous ceux en <i>-ambe</i> , moins <i>jambe</i>	
-imbe	
le limbe	der Rand, der Vorhimmel
et tous ceux en <i>-imbe</i>	
-ombe	
le rhombe	das Rauteviereck
les lombes	die Lenden
-erbe	
le verbe	das Zeitwort
l'adverbe	das Nebenwort
le proverbe	das Sprichwort
-orbe	
l'orbe	die Bahn
le tuorbe	die Waßpflaute, Ichorbe.

257. *Remarques philologiques.* 1° *Grèbe* (oiseau), aussi bien qu'*épilobe* (plante), *épicombes* (terme d'Antiquité), *planorbe* (mollusc), *euphorbe* (plante), *butbe*, seront désormais féminins par décret du bon sens, comme *orobe*, *catacombes*, etc. — On trouve *ihibe* masculin dans Boiste; mais ce mot n'a pas la physiologie française, et Dieu sait d'où il vient.

2° On écrira *thrombus*, comme *bombus*, et non pas *thrombe*.

2
-pe

-èpe	
le crèpe	der Trauerflor
-ipe	
le municipe	die Municipalstadt
et tous ceux en <i>-cipe</i>	
le type	das Urbild, Vorbild
et tous ceux en <i>-type</i> , moins <i>éctype</i>	
-ope	
le télescope	das Fernrohr
et autres noms analogs	
le trope	die Trope, Sinn- wandlung

-oupe	
le groupe	die Gruppe
le croup	die Luströhrenent- zündung
-ampe	
un hippocampe	ein Seepferd
-arpe	
le carpe	die Sandwurzel
le métacarbe	die Mittelhand
-aspe	
le jaspe	der Jaspis.

258. *Remarques philologiques.* 1° On trouve *steppe*, *hippocrèpe* (plante), employés au masculin, mais à tort. *Opes* (du latin *opae*, Hüßlöcher), est aussi masculin, d'après l'Académie: mais pourquoi ne serait-il pas féminin, comme *métopes*?

259. 2° Par un heureux hasard, l'Académie fait *palpe* féminin, malgré l'étymologie *palpum*; mais elle fait *drupe* masculin, malgré l'étymologie *drupa* et contre l'avis de tout le monde. Elle prend sa revanche en faisant féminin le mot *hyssope*, qui est marqué masculin dans tous les autres dictionnaires. Elle fait aussi *éctype* du féminin, malgré l'évidente parenté de ce mot avec *type*, *prototype*, etc.

260. 3^o Un tel désordre, une telle anarchie doit nous faire pardonner quelque chose en faveur du principe d'unité et de régularité. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à faire du féminin les mots : *cippe* (die Halbfänle), *stipe* (Stamm), *héliotrope* (die Sonnenwende), *clupe* (poisson), *géotrupe*, *eumolpe* (insectes), *poulpe* (mollusc), *péricarpe* (die Frucht-hülse), et ses analogs *sarcocarpe* (fleischiger Theil der Frucht), *mésocarpe*, etc., *sirpe*, plante; malgré l'indication contraire de la part des lexicographes.

4^o De même, si l'on écrit, *polype bradype*, *lophyrope*, etc., ces noms seront féminins, ou bien l'on écrira, comme en allemand, *polyp*, *bradyp*, *lophyrop*. On écrira de même : *télescope*, *microscop*, *hippocamp*. L'e muet devra tôt ou tard cesser de figurer à la fin des substantifs masculins.

5^o Pourquoi *groupe*, *trope*, ne deviendraient-ils pas bientôt féminins comme en allemand : die Gruppe, die Trope. *Jaspe*, du latin *jaspis*, prendra le même chemin.

261. 5^o Un *crêpe*, signifie un morceau de *crêpe*, qu'on porte au bras ou au chapeau, en signe de deuil. *Crêpe* n'est donc quelquefois masculin que par ellipse; car *crêpe*, étoffe, est féminin, comme *crêpe*, sorte de pâte, sorte de plante.

II

-de, -te

1

-de

-ade		le guide	der Führer
le grade	die Ehrenstufe	le vide	die Leere
le stade	die Rennbahn, Stadie, etc.	-ode	
le gade	der Schellfisch	le code	das Gesetzbuch
-ède		le mode	die Art, Form
le remède	das Mittel	l'Exode	der Exodus
et tous ceux en -ède, moins aide		le période	der Gipfel
(Hilfe), et Suède (Schweden)		le diacode	der Mohnsyrup
-ide		-ude	
le subside	die Hülfsteuer	le prélude	das Vorspiel
le conoïde	die Conoïde	-oude	
et tous les noms de solides		le coude	der Ellbogen
un homicide	ein Mord	-onde	
et tous les noms analogs		le monde	die Welt, die Leute.

262. *Remarques.* 1^o *Aide*, lorsqu'il se dit des personnes, est des deux genres. *Un aide. Une aide.*

263. 2^o *Jade*, *ophichtéide*, masculins dans plusieurs dictionnaires, garderont le féminin, que leur donne Boiste.

264. 3^o *Préside*, quoique masculin, est donné pour féminin par l'Académie. Tant mieux. Cela nous encourage à faire du même genre, et avec plus de raison *androïde* et *exomide*, conformément à l'analogie comme à l'étymologie; lesquels entraîneront bientôt *subsïde*, *conoïde*, *coude*, si j'en crois le sentiment que j'ai de la nature de ces mots.

265. 4^o Quelques noms de plantes herbacées, tels que *cyripède*, *épinède*, *lycopode*, etc., sont marqués masculins dans les dictionnaires. Mais la plupart des auteurs les emploient au féminin régulièrement.

266. 5^o Il y a beaucoup de noms d'animaux en **-ide**. Pour le genre de ces noms les dictionnaires se contredisent à qui mieux mieux. *Arachnide*, par exemple, est masculin dans les dictionnaires, quoique le plus souvent employé au féminin par les naturalistes. Exemple : *Les arachnides se nourrissent en général d'insectes qu'elles saisissent vivants*, dit l'un; *les arachnides se nourrissent d'insectes vivants, dont ils sucent le sang*, dit l'autre. Auquel entendre? Si *arachnide* est masculin, pourquoi dit-on *une pulmonaire*, *une trachéenne*, *une fileuse*? s'il est féminin, pourquoi dit-on *un faucheur*? L'analogie et la forme, si essentiellement féminine (en latin *-is*, *-idis*, ablatif *-ide*), veulent qu'*arachnide* soit féminin, comme tous les noms d'animaux en **-ide**. En ce cas, pour le mot *faucheur*;

on n'aura égard qu'à la forme matérielle. Quelques uns écrivent *faucheur*, mais à tort! Cette erreur vient de ce qu'on prononçait autrefois *eur*, comme *eu*, l'r tombant par le grasseyment, resté commun aux Parisiens.

6° *Dinde* est féminin, mais il se dit quelquefois abusivement du *coq d'Inde*, et alors il est masculin. *Un gros dinde.* (*Acad.*)

267. 7° Pourquoi cette distinction, créée par les faiseurs de dictionnaires, entre *solde*, s. m., *payement*; et *solde*, s. f., *page*? Cela est d'autant plus inutile, que *solde*, *payement*, n'est usité que dans ces locutions: *pour solde*, *pour solde de compte*, *de tout compte*.

268. 8° Pourquoi ne pas faire *épisode*, *synode*, du féminin, conformément à l'étymologie?

269. 9° On'aura le féminin de plus choquant que le masculin, dans les mots *exorde* et *péricarde*? L'instinct, plus fort que la règle, fait généralement ces deux noms féminins.

2

-te

-ate		le compte	die Rechnung
un aromate	das Gewürz	et ses composés	
un automate	das Selbsttriebwerk	le ponté	die Ponte
le stigmaté	die Narbe	-epte	
le stylobaté	der Säulenstuhl	le précepté	die Vorschrift
et quelques autres noms analogues		-orte	
les pénates	die Hausgötter	le cloporté	die Affel
-ète		-aste	
le faîte	die Firste	le contraste	der Abstand
le squelette	das Gerippe	le faste	das Gepränge
-ite		l'Ecclésiaste	der Prediger Salomonis
le gîte	das Lager	le méloplaste	das Meloplast
le mérite	das Verdienst	un antipaste	der Antipast (Verbsfuß)
le mythe	die Heldengeschichte	-este	
le plébiscite	der Volksschluß	un almageste	das Almagest (altes astronomisches Buch)
le sorite	der verhängliche Kettenchluß	un ineeste	die Blutschande
-ote		le geste	die Geberde, die Thaten
le vote	die Stimme	le eeste	der Streithandschuh
un antidote	das Gegengift	le manifeste	die öffentliche Erklärung
-ute		un anapeste	der Anapäst
le parachute	der Fallschirm	le reste	der Ueberrest
-oute		le palimpseste	die Handschrift, ic.
le doute	der Zweifel	le prétexte	der Vorwand
-acte		le texte	der Text
un acte	eine Handlung	le contexte	der Context
le pacte	der Vertrag	bisseste	der Schalttag
-ecte		le sexte	das sechste Buch der Decretalen
le dialecte	die Mundart	-iste	
un insecte	das Kerbthier	le kyste	die Sackgeschwulst
-alte		l'aoriste	der Aorist
un éphialte	das Nachtmännchen	le palmiste	der zahme Palmbaum
-ulte		le phalangiste	der Phalangit, Phalang-Seidat
le culte	die Verehrung	-oste	
le tumulte	das Getümmel	le poste	der Posten
le sénatus-consulte	der Senatsbeschluß	-uste	
-inte		un arbuste	ein Staudengebüsch
le labyrinthe	der Irrgang	le buste	die Büste.
-onte			
le conte	das Märchen		

270. Remarques philologiques. 1° Les noms suivants répugnent trop de leur nature au genre masculin, pour que j'aie pu me déterminer à les comprendre parmi les exceptions indiquées ci-dessus. Ce sont : *cyathe*, ancienne mesure, *tucernates*, cantiques, analogue de *cantates*; *mithridate*, espèce de thériaque; *athyde*, sacrifice; *soffite*, terme d'architecture, *unalectes*, *catalectes*, *aphte*, *naphte*, etc. (Voir page 30, n° 97.)

271. 2° Comment peut-il y avoir des noms masculins en **-ate**? écrivez *acousmat*, *encombomat*, *monochromat*, *stylobat*, et même *automat*, comme on écrit *acomat*, *économat*, *format*, *opiat*, etc., et non pas *acousmate*, etc. Wailly écrit *opiate*; mais il fait ce mot féminin. *Opiat*, masculin, est préférable. *Aromate* et *stigmat* feront mieux d'adopter le genre de leur forme actuelle.

272. 3° L'Académie donne *écartate* pour féminin. Mais tous les noms de couleurs sont masculins. Par exemple, le poète fera bien de dire *écarlat*, sans *e* final. *Un bel écarlat*. Employé adjectivement, ce mot prendra le signe du féminin. *Une robe écarlate*.

273. 4° *Squelète* et *satellite*, ne sauraient rester masculins; surtout le dernier, signifiant *planète satellite*.

5° Pourquoi les noms en **-lith**, terminaison dérivée du grec *lithos*, *Pierre*, ne sont-ils pas tous masculins ou tous féminins? C'est ici surtout que le désordre est grand dans les dictionnaires. *Aérolithe*, par exemple, masculin dans l'Académie, est féminin dans Laveaux, comme *ostéolithe*. C'est pourquoi Alfred de Musset a pu dire sans *hiatus*:

Je la prendrais plutôt pour quelque *aérolithe*
Tombée, un jour de pluie, au temps du carnaval.

Les mêmes contradictions existent pour les mots *leucolithe*, *phyllithe*, *phylolithe*, etc. Quand je vous dis que la grammaire est une étable autrement difficile à nettoyer que celles d'Augias! De même, quand *malachite*, est féminin, pourquoi *lazulite* est-il masculin?

274. 6° Mêmes contradictions pour les noms en **-phyte** (du grec *phyton*, plante); ainsi que pour les autres noms en **-ite**, servant à désigner des poisons ou des insectes. Tous ces substantifs seront désormais féminins, conformément au génie de la langue, sans en excepter *termite*; dont on fait quelquefois *termis*, mais à tort; les noms ne se forment pas du nominatif mais de l'ablatif latin.

275. 7° Il en sera de même des noms d'animaux en *ote*, moins *argonaute* (*Papier-nautilus*), à cause du sens primitif de ce mot. *La pardalote*, oiseau; la *gymnote*, poisson. Une *asellote*, crustacé.

276. 8° Pour pousser plus vite vers l'unité, le poète n'hésitera pas à faire également du féminin : *antidote*, *dialecte*, *cloporte*, *sgraffite*, *contrast*. Il n'hésitera nullement pour les noms suivants :

asphalte	das Erdspech	crypte	die Hohlbrüße	sébeste	die schwarze Brustbeere
basalte	der Säulenstein	baste	die Wäße	bupreste	der Stinkkäfer
atlante	der Atlant	cérase	die Hornschlange	piroste	die Weinhaut
et autres en <i>-ante</i>		asbeste	der Steinflachs	holocauste	das Brandopfer
terminthe	die Erdenblätter	zeste	der Sattel (in der Nuß)	hypocauste	ein Hypocaustum

ni pour tout autre nom de chose aussi peu usité.

277. 9° À propos des noms en **-ante**, que nous faisons tous féminins, remarquez quelle anarchie règne dans les dictionnaires. *Atlante*, masculin dans l'Académie, est féminin dans Boiste. *Acanthe*, *aliante*, souvent employés au masculin, sont, au contraire, féminins dans l'Académie. Boiste écrit *adianthe*, mais bien à tort; car l'adiante n'est pas une fleur. Ce mot dérive du latin *adiantum*, formé du grec *a.* particule privative, et *diainō*, j'humecte. *Hémanthe*, marqué presque partout masculin, est féminin dans Boiste. En revanche, tandis que la plupart font *agapanthe* du féminin, lui seul le fait masculin. *Mérianthe* n'est féminin que dans le *Dictionnaire des Dictionnaires*; mais *tragacante*, nom d'un arbrisseau, ne l'est que dans le dictionnaire de l'Académie, qui devrait l'avoir fait masculin, comme tous les noms d'arbres.

278. 10° Comment l'Académie a-t-elle été poussée à faire encore *préceinte* du masculin? Voilà ce que je comprends d'autant moins, que l'étymologie est

praecineta (sous-entendu *tabulâ*), et qu'en outre cette terminaison est essentiellement féminine. *Précieinte*, synonyme de *tisse*, est, comme *tisse*, un adjectif féminin pris substantivement. Par conséquent, il ne peut pas être du masculin plus que *tisse*.

279. 11° *Améthyste*, quoique marqué féminin dans l'Académie, se trouve quelquefois employé au masculin. Telle est l'influence du nom sous-entendu pour le genre des substantifs, que les noms de pierres précieuses sont masculins ou féminins en latin, selon qu'on les rapporte à *lapillus* ou à *gemma*. *Hic ou haec amethystus*. *Hic ou haec sapphirus*. *Hic ou haec Topazius*. En français, ces noms sont masculins ou féminins, selon la forme.

280. 12° Le poète n'écrira plus *plébiscite*, *rite*, mais *plébiscit*, *rit*. Il se gardera surtout de ces barbarismes consacrés par l'Académie: *diabète*, *institutes*, *métocacte*, *oriducte*, *sirvente*, *taste*, *sparte*. Il dira simplement *diabet* ou mieux *diabétés*, *instituts* (comme le *quelques uns* donc parle l'Académie), *métocactus*, *oriduc*, *sirvant*, *tast*, *spart*. *Sirvente* est le mot italien. On trouve dans les dictionnaires: *tast* ou *taste*, *spart* ou *sparte*. Ces noms étant masculins, la forme masculine est préférable. — Le poète dira de même, *le mastodon*, *le lamiodon*, plutôt que *le lamiodonte*, *le mastodonte*, mots d'une longueur incommensurable; ce qui est un des caractères de la barbarie, comme le prouvent ces mots latins d'Ennius: *induperator*, *dedecoramentum*, *impetrare*, etc., dont Horace et Virgile, plus polis, ont fait *imperator*, *dedecus*, *impetrare*, etc.; comme nous avons fait *vierge*, *image*, *ordre*, *orgue*, *ange*, *âme*, etc., de *virgine*, *imagine*, *ordene*, *orgene*, *engete*, *aueme*, etc., qu'employèrent d'abord nos pères. *Virgine enfant e virgine* permainit.

Mi damne Dieu, Je vuz ai mult servit.

Tes imagenes ferai tutes d'or fin. (*La Chanson de Roland*.)

Saint ordene de chevalerie

Seroit en vous mal emploie,

Car vous estes de male loie,

Se n'avez bateme ne foie. (*L'Ordene de Chevalerie*.)

E David sunout une maniere de *orgenes* ki estaient si atirne ke l'om les liout as espald es celi ki s'unout. (*Rois* p. 141.)

Jacob vit les *engetes* montanz e descendanz. (*Job* p. 480.)

281. 12° Enfin le poète s'attachera de tout son pouvoir à effacer le caractère féminin des noms masculins de la troisième division, aux quels le sens ou l'harmonie interdisent le genre féminin. Puisqu'il est permis d'écrire *tast*, *Brest*, *est*, *test*, *ouest*, *test*, *zest*, *Christ*, *alost*, *Aost*, il devra aussi lui être permis d'écrire, surtout d'abord devant un mot qui commence par une voyelle: *Écclesiast*, *métoplast*, *antispast*, *almagest*, *arist*, *palmist*, qui, selon le génie de notre langue, pourraient devenir, à la lougue en se civilisant, *métoplast*, *antipât*, *almagêt*, etc.; comme *auguste* est devenu *août*; *Christ*, *chrit*, dans **Jésus-Christ**: *impôt*, *impôt*; *prévost*, *prévôt*; *forest*, *forêt*; *test*, *têt*, etc., par suite de cette règle propre aux langues polies, qu'on ne doit pas faire sentir deux consonnes consécutives; règle, à vrai dire, un peu tombée en désuétude, mais encore fidèlement observée dans les noms propres: d'où il suit qu'on prononce: *Prâlin*, et non *Prasstin*; *Moumorency*, et non *Monte-Morency*; *La Rochefoucaud*, et non *La Rochefoucaude*. J'ai déjà vu la *micashite* employé pour le *micachiste*.

282. 14° Le poète s'efforcera de faire adopter le féminin pour les mots: *mérite*, *mythe*, *vote*, *doute*, *culte*, *tumulte*, *labyrinthe*, *conte*, comme pour les mots *aromate*, *stigmaté*, *antidote*, etc. (Voir plus haut, seconde remarque.)

283. 15° Il écrira au masculin *acrobat* et au féminin *acrobate*. Il aura horreur de l'e muet final, dans *numismate*. (Voir page 27, n° 83.)

Quatrième division.

Terminaisons: **-fe, -le-, re, -gue, -que.**

284. Parmi les noms à terminaison féminine, sont encore **masculins** par exception, ceux dont les tableaux suivent.

285. *Remarque.* L'oreille n'étant pas toujours apte à discerner la présence ou l'absence de l'e muet, dans les désinences de ces substantifs, nous y comprendrons tous les substantifs qui font entendre à la fin une *f*, une *l*, une *r*, ou un *c* dur.

Premier bataillon.

-fe

286. Le génie de la langue française est si opposé à cette finale **-fe**, l' *f* se changeant en *v* devant une voyelle et principalement devant un *e* muet, que parmi les substantifs qui font entendre une *f* à la fin, il n'y a que les dix-neuf suivants qui soient féminins :

-af		la chiffe	der Lumpen
une agraffe	die Hafenspange	la griffe	die Kralle
la caraffe	die Karaffe	-of	
une épigraphe	die Weischrift	la strophe	der Versfuß
une épitaphe	die Grabchrift	la catastrophe	die Schlußbegebenheit
la giraffe	die Giraffe	l'étoffe	der Zeug
l'orthographe	die Rechtschreibung	-uf	
la piaffe	die Großthuererei	la trusse	die Erdmorchel
-ef		-ouf	
la greffe	das Pfropfreis	la touffe	das Büschel
la nef	das Schiff	-oif	
la clef	der Schlüssel	la coiffe	die Haube
-if		la soif	der Durst.
la bisse, fausse apparence			

287. *Remarques philologiques.* 1^o Pour les trois noms *nef*, *clef*, *soif*, voir p. 38, nos 130, 131, 133.

288. 2^o J'ai doublé l'*f* aux mots *agraffe*, *caraffe*, *giraffe*, parce que, sans ce redoublement, l'*e* muet final n'est pas tolérable.

289. 3^o Le poète s'attachera à faire dominer le féminin pour les mots *gofe*, *paraphe*, *paragraphe*, *greffe*, et surtout *anatife*, *coquille*, qu'on fera mieux d'écrire *anative*. Il écrira le *typograph*, le *philosoph*, etc., sans *e* muet. On écrit bien *Joseph*, au lieu de *Josèphe*.

Second bataillon.

-le

290. Parmi les substantifs qui font entendre une *l* à la fin, la plupart sont féminins, excepté les suivants :

-al		le pétale	das Blumenblatt
le Bengale	Bengalen	le râle	die Ralle, das Röcheln
le bubale	der Zwergochs	le scandale	das Aergerniß
le châle	der Shawl	un arsenal	ein Zeughaus
le chrysocale	ein goldähnliches Metallgemisch	le bal	der Ball
le crotale , ou	die Klapperschlange	le boeal	der Pokal, Becher
serpent à sonnettes		le eal	die Schwiele
le dédale	das Labyrinth	le canal	die Röhre, ic.
le finale	das Schlußstück	le cheval	das Pferd
le hâle	der Sonnenbrand	le confessionnal	der Beichtstuhl
un ovale	das Oval	le corporal	das Weichuch
		le eristal	der Krystall

l'Esenrial, célèbre		un archipel	der Archipel
couvent près de Madrid		un autel	der Altar
un étal	die Fleischbank	le cancel	der Raum vor dem Altare
le fanal	die Schiffstaterne ; die Seelenuchte	le carrousel	das Ringkrennen
un hôpital	das Krankenhaus	le cartel	die Herausforderung ; das Uhrgehäuse
le journal	das Tageblatt	le châtel ou château	das Schloß
le local	die Lage, Stelle, ic.	le cheptel	der Viehpacht
le madrigal	das Madrigal	le ciel	der Himmel
le mémorial	die Denkschrift	le dégel	das Thauwetter
le métal	das Metall	le duel	der Zweikampf
le minéral	das Grubenerz	le fiel	die Galle
le narval	das Seeinhorn	le graduel	das Graduale
le pal	der Pfahl	un hôtel	ein Palast, Gasthof
le piédestal	das Fußgestell	l'hydromel	der Wasserhoney
le Portugal	Portugal	le mannel	das Handbuch
le réal	der Real	martel (en tête)	Unruhe
le régäl	das Gastmahl	le miel	der Honig
le sandal	das Sandelholz	le missel	das Meßbuch
le Sénégal	Senegal	un ormel ou ormeau	eine Ulme
le signal	das Zeichen	le pastel	das Pastell
le val	das Thal	le pluriel	die Mehrzahl
-ail		le polichinel	der Hanswurst
un ail	der Knoblauch	le sealpel	das Berggliederungs- messer
un attirail	eine Geräthschaft	le seel ou seeau	das Siegel
le bail	die Verpachtung	le sel	das Salz
le bercail	der Schafstall	-eil, -enil	
le bétail	das Rindvieh	le chèvre-	das Zehängerjeliieber
le camail	der Bischofsmantel	feuille	
le corail	die Koralle	le portefeuille	die Brieftasche
le détail	der Handverkauf, ic.	un appareil	eine Zurüstung, Pracht
un émail	ein Schmelz	le conseil	der Rath
un éponvantail	eine Schenke	l'éveil	die Warnung
un éventail	der Fächer	un orgueil	der Stolz
le gouvernail	das Steuerruder	un orteil	die Zehe
le mail	das Kolbenspiel, ic.	le réveil	das Erwachen, der Wecker
le poitrail	die Pferdebrust	le soleil	die Sonne
le portail	das Portal, die Vorderseite	le sommeil	der Schlaf
le sérail	das Serail	un oeil	das Auge
le soupirail	das Luftloch	le oerfeuil	der Kerbel
le tramail	das dreimaschige Garn	le fenouil	der Fenchel
le travail	die Arbeit	-il	
le vantail	der Flügel	un ancile	der Heiligenschild
le ventail	das Helmsfenster	un asile	der Zufluchtsort
-el		le chyle	der Nahrungssaft
le diallèle	die Diallele, der Kreisbeweis	le concile	die Kirchenversamm- lung
le libelle	die Schmähschrift	le codicille	der Nachtrag, ic.
le modèle	das Vorbild	codille	Codille
le nielle	die Schwarzplatte	le crocodile	das Krokodil
le parallèle	die Vergleichung	le dactyle	der Daktylus
le pédicelle	das Binnenfüßchen	le domicile	der Wohnsiß
le poêle, mieux	der Ofen	l' Évangile	das Evangelium
poile		le fossile	das Fossil
le vermicelle	die Fadennudeln	le hile	der Nabel
le violoncelle	die Kniegeige		
le zèle	der Eifer		
un appel	ein Ruf		
un arc-en-ciel	der Regenbogen		

les iles	die Wampen	le bémol	B-moll
le mobile	die Triebfeder	le bol	die Bowle, ic.
le mille	die Meile	le col ou cou	der Hals
le péristyle	die Säulenhalle	le dol	der Betrug
le style , et tous ceux en -style	der Griffel, Zeiger, die Schreibart	un entre sol	das Halbgeschloß
moins épistyle		le haussecol	der Ringtragen
le reptile	das kriechende Thier	le lieol ou licou	die Halfter
le térédile	(ein Wurm)	le para-sol	der Sonnenschirm
un ustensile	das Geräth	le rossignol	die Nachtigall
le vaudeville	das Cassentied, ic.	le sol ou sou	der Sou
le verticille	der Quirl	le sol	der Boden
le volatile	das fliegende Thier	le tourne-sol	die Sonnenwende
le Brésil	Brasilien	le viol	die Rothzucht
le bil ou bill	die Bill	le vitriol	der Vitriol
le cil	die Augenwimper	le vol	der Flug; der Dieb- stahl
un exil	die Verbannung		
le fil	die Faser	-ul	
le morfil	der Faden; rohe Elephantenzähne	le capitulé	das Schlußkapitel
		le conciliabule	das Conciliabulum
le pistil	der Staubweg	le cutambule	der Hautwurm
le profil	das Profil	le corpuscule	das Körperchen et tous les diminutifs d'un nom mascu- lin: le <i>monticule</i> , le <i>pédicule</i> , le <i>pe- doncule</i> , le <i>denticule</i> , etc.
-il		le crépuscule	die Dämmerung
dont l' <i>I</i> est monillée et ne se prononce que très-peu		le pécule	das Peculiarvermö- gen
le habil	das Geschwäg	le pendule	der Pendel
le baril	das Fäßchen	le perpendi- cule	die Senklinie
le chenil	der Hundestall	le picucule	
l' émérid	der Schmergel	le préambule	der Eingang
le fil (et non pas <i>fils</i>)	der Sohn	le régule	der Metallkönig
le fusil	die Flinte	le réticule , et non pas <i>ridicule</i>	der Arbeitsbeutel
le grésil , ou la <i>grêle</i>	die Graupen	le ridicule	das Lächerliche
le gril	der Bratroß	le scrupule	der Gewissenszweifel
le nombril	der Nabel	le tentacule	das Fühlhorn
un outil	der Handwerkszeug	le tubercule	der Knollen, ic.
le péril	die Gefahr	le véhicule	das Beförderungsmittel
le persil	die Peterfilie		
le sourel	die Augenbrauen	le vestibule	der Vorfaal
le tril	der Triller	le tulle	der Zull
-ol		le ealeul	die Berechnung
le Capitole	das Kapitolium	le cumul	die Anhäufung, ic.
le monopole	der Alleinverkauf	le recul	der Rückstoß
le Pactole	die Paktol	le voile	der Schleier
le pétiole	der Blattstiel	le moule	das Model; die Sießform
le péribole	der Tempelgarten	le braule	das Schwanken, ic.
le pôle	der Pol	le chambranle	das Gefims
le protocole	das Protokoll	le merle	die Amfel
le rôle	die Rolle	un orle	der Saum, ic.
le contrôle	die Kontrolle		
le symbole	das Sinnbild		
le sauile	die Weide		

291. *Remarques philologiques.* 1° La plus grande preuve que je puisse donner de mon respect pour l'autorité de l'Académie et de l'usage, c'est d'admettre encore comme masculins des mots tels que: *châte*, *rôte*, *scandale*, *hite*, *rôte*, *contrôle*, *opercule*, *régule*, *réticule*, *scrupule*, *tubercule*, *véhicule*, *vestibule*, *voile*, *moule*, *brante*, *chambrante*, *merle*, *orte*. Mais ce respect ne saurait aller jusqu'à traiter de même les mots suivants:

Astragale	das Wirbelkraut	calville (<i>cutelle</i>)	der Kantapfel
atabale	maurische Trommel	aille (<i>sile</i>)	das Eichelgeicht
cucubale	das Besenkraut	nutille	die Schiffschneide
dracocéphale	der Drachenhof	quadrille	die Quadrille, sc.
intervalle	der Zwischenraum	quintille	das Komberspiel in fünf Personen
régale	das Regal	trille (<i>ou tril</i>)	der Triller
squale	der Haifisch	alvéole	die Bienenzelle
asphodèle	die Asphodille	amphibule	die Hornblende
érysiopèle ¹⁾	der Rothlauf	môle	der Wehrdamm
sarcocèle	der Fleischbruch	mouchevole ²⁾	der Miegenfänger
hubonocèle	der Leistenbruch	pétrole (<i>petrae oleum</i> , das Steinöl	
bronchocèle	der Luftröhrenbruch	huile de pétrole)	
sphacèle	der kalte Brand	tanohole	das Esteroxyd
éolipyle	die Dampffugel	acétahule	die Pflanze (<i>Anat.</i>)
hacèle ou perce-	} der Meerseufel	admicule	der Hülsbeweis
pierre, passepierre, christemarine, fenouil marin		conventicule	die Winkelfersammlung
conchyle	die Vurpurnschel	follicule	die Ballspindel
trochile	die blumenförmige Verzierung	monocule	die einäugige Biende
condyle	die Gelenkknorre	musculo	das Schußdach
spondyle	das Wirbelbein; die Klappmüschel	opercule	der Deckel
cotyle	die Ketyla; Pfanne	manipule	die Armbinde, die Kette, die Handvoll
strigile	die Wadenschrape	sextule	die Sechsfelzung
campanile	das Glockenthürmchen	sertule	das Wüschelchen
		scrupule	der-Schnel
		harle ou herle	die Tauchgans.

292. La plupart de ces noms sont d'ailleurs marqués féminins dans le dictionnaire de Boiste et dans plusieurs autres. L'Académie seule les fait masculins.

293. 2^o Il est encore bien des noms de choses que les dictionnaires donnent pour masculins, tels que: *tardyle*, espèce de fenouil; *hydrophile*, *potamophile*, *luciole*, insectes; *acanthobole*, instrument de chirurgie; *pyrobote*, machine qui lançait des traits enflammés; *triabole*, poids de trois oboles, etc.; mais le poète n'hésitera pas à les faire féminins, selon la forme adoptée. Libre à lui toutefois de dire, le *caragnol* ou la *caragnote*, espèce de loto, de l'italien *caragnolo*. — *Grotte* ou freux, féminin dans l'Académie, est masculin dans Boiste, mais à tort.

294. 3^o L'Académie donne *réat* et *réate*; mots parfaitement synonymes, qu'elle fait l'un masculin, l'autre féminin, selon les exigences de la forme. Par une inconséquence qui ne peut trouver son nom que dans le *Dictionnaire de l'Académie*, *trit* et *trille* restent du même genre. — Quand même on accorderait ainsi au poète la faculté d'allonger ou d'abrévier quelques mots, au moyen de l'e muet, en les faisant masculins ou féminins selon la forme préférée, on ne ferait rien de mal. La langue, à mon avis, ne pourrait qu'y gagner en souplesse, harmonie, et variété. Mais la crainte de l'abus enchaîne mon libéralisme.

4^o *Entéroçèle*, *épiptocèle*, *hydrocèle*, *pneumatocèle*, *varicoçèle*, étant féminins, comment se pourrait-il que *sarcocèle*, *hubonocèle*, *bronchocèle*, *sphacèle*, mots analogues et tous féminins en latin, fussent masculins en français? L'Académie y a-t-elle réfléchi? (Voir page 29, n^o 90.)

295. 5^o Je crois fermement que *poecile*, terme emprunté du grec sans altération, doit s'écrire et se prononcer *poecilè*, et qu'ainsi il rentre dans les noms de la première classe. Exemple: *Le musée de Bertin forme un parallélogramme; il est orné d'un vaste poecilè où l'on arrive par un large escalier de vingt-huit marches et d'où l'on pénètre*

¹⁾ C'est ainsi qu'il faut écrire ce mot, conformément à son étymologie *erysipelas*, et non pas *érésipèle*, comme fait l'Académie. Napoléon Landais le fait dériver du grec *eruipeletos*, formé, dit-il, de *erud*, j'attire et *petos*, proche. Or, *petos* ne signifie pas *proche*, mais *noir*, *noirâtre*. Il est très-probable, en effet, que cette maladie tire son nom des couleurs qu'elle imprime sur la partie affectée; le quel dérive alors de *eruthros*, rouge et de *petos*, noir. — L'étymologie de Landais serait *eruaipeletos*, et non pas *eruipeletos*. *Pelas*, en effet, signifie *proche*. Je pourrais signaler dans les étymologies de Landais des milliers de barbarismes pareils.

²⁾ L'Académie écrit *mouchevolle* avec deux *ll*, et fait ce nom masculin!!!

dans une belle volande éclairée par un oeil-de-vouë, la quelle donne entrée dans les galeries. (Le Livre.) — J'en dis autant de *contabilité*, mot purement italien.

296. 6^o *Scandale*, *intervalle*, *squale*, deviendront féminins, en conservant leur forme actuelle, à cause de l'impossibilité qu'il y aurait de dire au pluriel : des *scandaux*, des *intervalx*, des *squaux*. Rien de choquant comme de voir *intervalle* employé au masculin avec une terminaison si essentiellement féminine que celle d'un *e* muet à la suite d'une double consonne. *Stalle* est devenu féminin pour la même raison, malgré l'étymologie. La puissance de la forme se fait sentir dans *rixdale*, également féminin, malgré l'étymologie, der *Reichsthaler*. Mais pour rester fidèle à cette étymologie, pourquoi ne dirait-on pas, le *rixdal*? Ce serait tout aussi français.

7^o *Dédale*, *hâte*, *râte*, *diatlète*, *modèle*, *poile*, *zèle*, *asile*, *chyle*, *ites*, *mobile*, *mille*, *verticille*, *rôle*, *contrôle*, *pôle*, *réticule*, *scrupule*, *tubercule*, *véhicule*, *tulle*, *voile*, *moule*, *chambrante*, *braule*, *merle*, *orle*, sont aussi destinés à devenir féminins à la longue. À ceux qui m'objecteraient la nécessité de distinguer entre *ites*, *Infern*, et *ites*, *Wampen*; entre *voile*, der *Echleier*, et *voile*, das *Segel*, entre *moule*, die *Gießform*, et *moule*, die *Muschel*; je réponds : Si cette nécessité existe pour les mots que je viens de citer, elle doit exister aussi pour des milliers d'autres mots, dont le sens n'est pas moins variab'le et n'est déterminé que par la façon dont ils vont se juxtaposant dans la phrase; tels que, par exemple : — *charge*, qui signifie à la fois : *Last*, *Bürde*, *Ladung*, *Tracht*, *Beschwerlichkeit*, *Sorge*, *Abgabe*, *Auflage*, *Verbindlichkeit*, *Ausgabe*, *Bedingung*, *Ausstellung*, *Ant*, *Bürde*, *Stelle*, *Bedienung*, *Befugniß*, *Auftrag*, *Anzeige*, *Beweis*; *Zeugenaussage*, *Angriff*, *Verfuch*, *Uebertreibung*, *Pflaster*, *Umschlag* (termes d'Art vétérinaire); *charme*, en allemand : *Zauber*, *Zauberei*, *Reiz*, *Hagebuthe*, *Weißbuche*; — *cheville* : *Pflock*, *Wolzen*, *Echlschnagel*, *Reitel*, *Packreitell*, *Blickwort*, *Füllwort*, *Wirbel*, *Knochel*, *Fußknöchel*; — *degré* : *Treppe*, *Stufe*, *Orab*; — *lumière* : *Licht*, *Bündloch*, *Echloch*, *Windloch*, *Pumpengatt*, *Erkenntniß*, *Einsicht*, *Aufklärung*, *Anschluß*, *Fackel*, *Leuchte*; — *main*, *Hand*, *Vorhand*, *Stich*, *Handschrift*, *Chreuplaß*, *Fuß*, *Klaue*, *Raufe*, *Oabel*, *Art Schaufel*, *Eimerhafen*, *Ring*, *Knopf*, *Buch*, etc. Distinguez donc les divers sens de ces mots par quelque différence sensible dans leur forme. C'est inutile. Personne ne sera assez stupide pour confondre une *main de papier* avec une *main blanche* et *potelée*. Quand je dis seulement : *concevoir*, pouvez-vous savoir quel sens j'attache à ce mot? Non. Mais quand je dis : *le sein qui vous a conçu*; *concevoir une idée*, *un projet*, *une entreprise*, *un plan*, etc.; *concevoir de l'espérance*, *de l'amour*, etc.; *je conçois bien ce que vous me dites*; *concevoir une clause*, une *condition en termes précis*, vous saurez aussitôt s'il faut le traduire par *empfangen*, ou *erzieneu*, *dichten*, *fassen*, *begreifen*, *verstehen*, *abfassen*. Que toutes les distinctions inutiles soient donc abolies, du moment qu'elles ne font qu'engendrer des difficultés plus graves. (Voir pages 38 et 39, n^{os} 129, 133, et 135.) Si un mot devait changer de genre en changeant de signification, où cela nous mènerait-il? On n'a qu'à se rappeler les difficultés qui résultent d'une pareille fluctuation dans les seuls mots *aigle*, *délince*, *foudre*, *automne*, *hymne*, *orgue*, *orge*, *oeuvre*. Dans l'intérêt de la langue, on ne saurait s'opposer trop énergiquement à cette fatale direction des soi-disants grammairiens, possédés de la manie de distinguer. Néanmoins, pour ce qui est du mot *voile*, on pourrait respecter l'usage, en observant les principes de dérivation et d'analogie, c'est à dire, en écrivant *voil*, au masculin (*Echleier*), et *voite*, au féminin (*Segel*); comme on écrit *parti*, *Partei*, et *partie*, *Theil*.

297. 8^o Les principes de dérivation développés page 25 indiquent suffisamment qu'il faut écrire *bubat*, *libel*, *pedicel*, *chèvrefeuil*, *ancil*, *concil*, *codicil*, *crocodil*, *dactyl*, *péristyl*, *reptil*, *verticil*, *volatil*, *Capitol*, *monopol*, *protocol*, *capitul*, *conciliabul*, *corpuscul*, *pedicul*, *denticul*, *pendul*, *perpendicular*, etc., en supprimant la voyelle finale des ablatifs : *bubato*, *libello*, *pedicello*, *caprifolio*, *ancili*, *concilio*, *codicillo*, *crocodilo*, *dactylo*, *peristyllo* ou *peristylito*, *reptili*, *verticillo*, *volatili*, *capitolio*, *monopolio*, *protocollo*, *capitulo*, *conciliabulo*, *corpusculo*, *pediculo*, *denticulo*, *pendulo*, *perpendicularito*, etc. Il faudrait de même écrire *scandal*, *interval*, de *scandato*, *intervallo*, si le féminin, avec la terminaison féminine, n'était préférable, à cause de la forme exigée par le pluriel. (Voir page 25 et 26, n^{os} 68, 70, 71, 79.) — Par la même analogie, le poète écrira : le *Bengal*, le *chrysol*, le *crotal*, le *final*, le *vermicel*, le *violon*

cet, le *palichinot*, le *portefeuit*, le *térédit*, l'*ustensil*, le *vaudevit*, le *cutambut*, etc. A l'égard de certains noms peu connus, le poète consultera l'harmonie, pour savoir s'il doit préférer le masculin avec la forme masculine ou le féminin avec la forme féminine. Il pourra dire *un antinat* ou *une antinote*, oiseau de mer; le *troupiat* ou la *troupiate*, oiseau d'Amérique qui se rapproche du loriot. *La troupiate huppée de Madras est le même oiseau que le gobemouche du Cap.*

298. 9^o Le poète n'oubliera pas de donner aux *diminutifs*, en toute circonstance, le genre du nom dont ils dérivent. Tant qu'on dira le *lobe*, le *globe*, le *calice*, etc., il devra dire, le *lobut*, le *globut*, le *calicut*, etc. Il continuera néanmoins de dire, le *deuticaut*, malgré l'emploi de *deut* au féminin, afin que le public, frappé de cette inconséquence, en restitue plus vite au mot *deut* son véritable genre.

299. 10^o Le poète ne devra user des pouvoirs que nous lui octroyons qu'avec la plus grande réserve et toujours au profit de l'harmonie.

300. 11^o En s'attachant à faire dominer le féminin dans des mots tels qu'*intervalle*, *scandale*, etc., il choisira d'abord des exemples où ce changement soit peu sensible. *Quelle immense intervalle du code de l'Évangile à celui de l'inquisition!*

Troisième bataillon.

-re

Premier peloton.

-are

301. Parmi les substantifs dont la syllabe finale sonne *ar*, *are*, il n'y a que les **onze** suivants qui soient féminins:

les arches	das Daranz, Handgeld	la mare	der Pfühl, die Pfüze, ic.
la bagarre	das Gekänk, Getümmel	Navarre	Navarra
la barre	die Stange, Varre, ic.	la simarre	das Schlepplleid
la fanfare	das Trompeterstückchen	la tare	der Abgang, Fehler, Mangel, ic.
la gabare	Art plaiter Schiffe	la tiare	der Turban; die Papstkrone, ic.
la guitare	die Githér		

302. *Remarques philologiques.* 1^o *Épingare*, donné pour masculin par l'Académie, est marqué féminin dans Landais, qui, pour comble d'inconséquence, écrit *épingar*, sans e muet. En adoptant cette dernière forme, le poète se gardera bien de lui donner le genre féminin.

303. 2^o Le poète écrira: *turtar*, *Ténar*, *lars*, au lieu de *lartare*, *Ténare*, *laves*. Il dira de même, un *acar* (ver, ciron) et non pas un *acare*.

304. 3^o Rien de choquant comme les formes féminines *are*, *déciare*, *centiare*, *hectare* (du latin *area*, aire), avec le genre masculin. Pourquoi les noms de la nomenclature décimale ne pourraient-ils pas se soumettre au genre exigé par leur terminaison? (Voir page 57, 5^o.)

305. 4^o Le vrai philolog n'hésitera pas à dire: *la foarre* (das Stroß), *la scare* (die Meerbrasse), *la spare* (die Dorade, Braße), *la scyllare*, ou cigale de mer (eine Art Meerfisch), *la cigarre* (die Cigarre), marqué m. et f. dans plusieurs dictionnaires, entre autres celui de Henschel), *la catarrhe* (der Katarth). Il devra opter pour le *bécar* ou la *bécarre*, le *lintamar*, ou la *lintamarre*. *Bécarre*, *lintamarre*, masculins avec une forme si essentiellement féminine, quel vrai philolog ne sera pas choqué de cette discordance?

306. 5^o *Le phare* deviendra *la phare*, à la longue.

Second peloton.

-er

307. 1^o Parmi les substantifs en **-er**, tous ceux dont la finale sonne *tère*, avec un **t**, sont masculins, moins les suivants:

-ter

une anthère	die Staubflosse	la panthère	der Panther
une artère	eine Pulsader	la terre	die Erde, der Boden, ic.
une estère	eine Schilmatte	la parietaire	das Wandkraut
la patère	die Spferfschale		et autres noms de plantes herbacées.

Remarque. Il va sans dire que l'adjectif *horoptère* ne s'emploie substantivement qu'au féminin, le mot sous-entendu étant féminin. Une *horoptère* ou *ligne horoptère* (das Seheziel).

308. Remarque philologique. Le poète appréciera si le féminin ne serait pas préférable, dans des mots tels que: *baptistère, caractère, cratère, icère, magistère, mésentère, ministère, monastère, mystère, phatanstère, stère*, etc., attendu que la suppression de l'e final en troublerait, pour ainsi dire, l'économie, en faisant, par exemple, de *magistère, ministère*, — noms de choses aux quels s'attache l'idée féminine d'étendue ou de dignité, — *magister, minister*, qui réveillent l'idée masculine d'homme.

-air

309. 2° Ceux en **-air**, par *ai*, sont également masculins, moins les suivants :

l'affaire	das Geschäft, die Sache	la jugulaire	die Kehlar; das Kinnband
l'aire	die Tenne; die Grundfläche, der Horst, das Nest	la moustiquaire	Bettvorhang gegen die Mus- kito's
la catilinaire,	discours de Cicéron contre Catilina	la paire	das Paar
la chaire	die Kanzel	la statuaire	die Bildhauerkunst
la glaire	der Schleim, das Eiweiß	la vimaire	der Windbruch
la grammaire	die Sprachkunde, Sprachlehre	la dentelaire	die Bleiwurç
la haire	das Büßerhemd	la parietaire	das Mauerkraut
la judiciaire	die Beurtheilungskraft		et autres noms de plantes herbacées.

310. Remarques. 1° *Circulaire, notaire, pituitaire*, employés substantivement, sont féminins, cela va sans dire, le mot sous-entendu étant un nom féminin. Une *circulaire*, une lettre circulaire. Une *notaire*, une dent molaire. La *pituitaire*, la membrane pituitaire.

2° Naturellement les noms de personnes qui s'appliquent à la femme aussi bien qu'à l'homme, sont des deux genres. Tels sont les suivants: *adjudicataire* (dem etwas gerichtlich zuerkannt wird), *centenaire* (ein hundertjähriger Greis), *convulsionnaire* (der Schwärmer), *dépositaire* (der Verwahrer), *donataire* (der, die Donatar), *incendiaire* (der Brandstifter), *insulaire* (der Insulaner, Inselbewohner), *légitaire* (der Vermächtnisnehmer), *locataire* (der Miether), *sous-locataire* (der Aftermiether), *millionnaire* (der Millionär), *sexagénaire*, *septuagénnaire*, *octogénnaire*, *nonagénaire*; *pensionnaire* (der Kostgänger, Kostschüler, ic.), *pétitionnaire* (der Bittsteller), *poitrinaire* (der Brustkranke), *propriétaire* (der Eigenthümer), etc — *Adversaire* est des deux genres dans Noël et Chapsal, mais à tort, comme le prouve cet exemple: „Cette catastrophe, et c'en fut une grande chez une nature si poétique, éveilla la perspicacité, la malice, latentes, chez cette jeune fille, en qui les prétendus allaient trouver un terrible adversaire.“ (Balzac.) En revanche, *pétitionnaire* n'obtient de MM. Noël et Chapsal que le genre masculin. *Libraire* est plus heureux; ces messieurs lui octroient les deux genres, à la harbe de l'Académie, qui, quant à elle, dit: *la marchande libraire*, et non pas, *la libraire*. Ici l'Académie a peut-être tort.

3° Le poète écrira *pensionnair, locatair*, etc., au masculin, et *pensionnaire, locataire*, au féminin.

-ière

311. 3° Pour ceux dont la finale sonne **ière**, il n'y a de masculins que **cimetière, Herre, arrière, derrière** et **bréviaire**, avec quelques adjectifs pris substantivement, comme *auxiliaire*.

312. Remarque philologique. La suppression de l'euphonique, dans le mot *cimetière*, introduirait une fâcheuse exception parmi les noms en *ière*, où l'r finale ne sonne jamais. *Cimetière* est donc destiné à devenir féminin, comme tous les autres noms en *ière*. L'usage s'y oppose. Mais, quand l'usage est absurde, il faut le corriger, pour qu'un nouvel usage, conforme à la raison, succède à l'usage qui lui est contraire. Encore une fois l'expérience nous montre qu'il ne faut que quelques jours pour cela.

313. 4° En dehors des noms en *-tère*, *-air*, par *ai*, et *ière*, les autres noms masculins en *-er* sont les suivants :

-er

le fer	das Eisen	le père	das Gutedünken
l'enfer	die Hölle	le repère	das Werkzeugen
le cancer	der Krebschaden	le primever	der Frühling
l'éther	der Aether	le reverbère	der Hohlspiegel; die Spiegellampe
l'hiver	der Winter	le thurifère	das Rauchfaß
le pater	das Vaterunser	le tonnerre	der Donner
le ver	der Wurm	le verre	das Glas
le belvédér	die Lustwarte	un ulcère	ein Geschwür
l'embareader	der Lade-, Stapelplatz	le viscère	das Eingeweide
le débarcader	der Ausladeplatz	le mammifère	das Säugethier
le calorifère	der Wärmeleiter	et autres noms analogues, où l'on sous-entend le mot <i>animal</i> , oiseau, poisson, papillon, etc.	
le dextrochèrè	rechter Arm im Wapenschild		
le hère	der arme Tropf, Schlussker; das BettelmannsSpiel		

314. Remarques philologiques. 1° Le poète s'attachera à faire dominer le féminin dans les mots *criocère*, *ulcère*, *viscère*, *dextrochèrè*, *reperè*, *reverbère*, et même *verre*, ce qui fera cesser la confusion entre *ver*, *vers*, et *verre*; la terminaison de ce dernier mot étant d'ailleurs essentiellement féminine, comme celle de *terre*.

315. 2° Le poète devra se décider pour le *tonner* ou pour la *tonnerre*.

Troisième peloton.

-ir

316. 1° Les noms dont la terminaison sonne *-ir*, sont tous masculins, moins les **six** suivants :

la cire	das Wachs	l'ire	der Jörn	la myrrhe	die Myrrhe
l'épître	Epistula	la lyre	die Leier	la satire	die Spottschrift
l'hégire	die Hegira	la mire	das Nichtorn	la tirelle	die Spardüchse.

317. Remarque. Le poète écrira *empir*, comme *soupir*, ou il fera *empire* féminin, selon la forme; ce qui est préférable à cause de l'idée féminine d'*étendue* ou de *puissance* que contient ce mot.

-or

318. 2° Les substantifs dont la terminaison sonne *-or* sont généralement masculins, moins les **dix** suivants :

l'aurore	die Morgenröthe	la massore	die Massora (Erklärung der ou massorah Bibel)
l'amphore	die Amphora	la pécore	das Vieh, Thier
l'énéphore	das Weingefäß	la piéthore	die Wellblüthigkeit
la métaphore	das Bild, die Metapher	la flore	das Blumenbuch, die Blumenbeschreibung, Flora
la mandore	die Mandora		
la mandragore	die Alraunwurzel		

aux quels le poète fera bien de joindre *pare* (die Perle, das Schweißblech).

Cinquième peloton.

-ur, -eur

319. Parmi les substantifs en *-ur* et *-eur*, les suivants seuls sont masculins :

un augure	ein Vogelschauer, eine Vor- bedeutung	le mur	die Mauer
le parjure	der Meineidige, der Meineid	le futur	der Bräutigam; die zu- künftige Zeit
le murmure	das Gemurmel, Murren, Säufeln, Gelispel	le labeur	die Arbeit
le colure	der Kolur (Mittag- oder Jahrzeitkreis)	l'honneur	die Ehre
le beurre	die Butter	l'heur	das Glück
le leurre (<i>lorum</i>)	der Köder	le coeur	das Herz
l'azar	das Lasurblau	le choeur	der Choeur
		le pleur	das Weinen

et leurs composés, ainsi que les adjectifs pris substantivement se rapportant à un nom masculin. (Voir p. 50.)

320. Remarques philologiques. 1^o *Arcturus*, terme de science conservera sa forme scientifique.

2^o Quoique le féminin de *témures*, adopté par l'Académie soit contraire à l'étymologie et à l'usage le plus général, nous sacrifions volontiers à la forme et l'usage et l'étymologie.

3^o *Beurre*, forme essentiellement féminine, deviendra féminin, comme en allemand.

4^o Le poète s'attachera de même à faire dominer le féminin dans *leurre* et *murmure*.

Sixième petoton.

321. Les substantifs dont la terminaison sonne -our sont masculins, moins les suivants :

la bravoure	die Tapferkeit	la tour	der Thurm
la mourre	das Fingerspiel	la court	der Hof
la bourre	das Füllhaar		(Voir p. 42 nos 155 et 156.)

Septième petoton.

-oir

322. 1^o Parmi les substantifs en -oir, tous ceux dont la finale sonne -toir, avec un t sont masculins, moins les suivants :

-toir

une écritoire	ein Schreibzeug	la décrotoire	die Schubbürste
une échappatoire	eine Ausflucht	l'eupatoire	der Hirschklee
une histoire	eine Geschichte	l'impétoire	die Kaiserwurzel
la victoire	der Sieg		et autres noms de plantes herbacées.

323. 2^o La plupart des autres noms en -oir sont également masculins, moins les suivants :

une armoire	ein Schrank	la gloire	der Ruhm
une attrapoire	eine Falle	la lardoire	die Spicknadel
une avaloire	eine Orgel	la Loire	die Loire
la baignoire	die Badewanne	la mâchoire	der Kiefer, die Kinnlade
la balancoire	die Wippe	la mangeoire	die Pferdefuttrung
la bassinoire	die Wärmflasche	le mémoire	das Gedächtniß
la bouilloire	der Siebtopf	la moire	der Mohr
la brandilloire	die Schaukel	la nageoire	die Flossfetter
une écumoire	ein Schaumlöffel	la passoire	der Sieber
la foire	die Messe	la poire	die Birne
la glissoire	die Gleisbahn	la polissoire	die Glanzbürste.

324. Remarque philologique. Le poète s'attachera à faire dominer le féminin dans le mot *accessoire* (chose accessoire). *Ivoire* (das Elfenbein) était autrefois féminin.

325. Parmi les noms en re, il y a encore le mot genre, seul de sa terminaison, et qui est masculin.

Quatrième bataillon.

-gue et -que

Premier petoton.

-gue

326. Parmi les substantifs dont la terminaison sonne g, tous ceux en ague et igue sont féminins, conformément à la règle générale moins

vague, ce qui est vague (das Unbestimmte), et *becfigue*, nom composé, qu'on peut simplifier ainsi: *becfig*. — Les autres sont masculins, moins les suivants:

la drogue die Speereiware
une églogue das Hirtengebidh
la pirogue die Pirogke
la synagogue das Judenthum

la vogue der Ruf
la fougue die anfräufende Hitze
la pygargue ou jean-le-blanc, oiseau de proie eine Vogel.

327. Remarques philologiques. 1^o *Pygargue*, est donné pour masculin dans plusieurs dictionnaires, mais à quelle fin, je vous le demande?

328. 2^o *Prologue*, *épilogue*, *dialogue*, *monologue*, *apologue*, n'ont pas plus de droits au masculin que leur analogue *églogue*. Le poète s'attachera à faire dominer le féminin dans ces noms. *Dogme* (die Dogge) deviendra également féminin, comme en allemand.

329. 3^o Le poète dira le *philolog* et non pas le *philologue*. Il dira de même, au masculin, *analog*, et au féminin, *analogue*. (Voir page 34, n^o 113.)

Second peloton.

-que

330. Parmi les substantifs dont la terminaison sonne *c* dur, voici quels sont ceux en *le* ou *ique* qui sont masculins:

-le, -ique

le caïque Art Schaluppe
le calorique der Wärmestoff
le cantique das geistliche Loblied
le colchique die Zeitlose
le diagnostique das Symptom
le distique das Verspaarj
l'Ecclésiastique das Buch Jesus; Sirach
le Lévitique das Levitenbuch
le moustique der Moskito
le panégyrique die Lobrede
le phlogistique der Wärmestoff
le pique das Pif
le pique-nique das Gfkränzchen
le portique ¹⁾ die Säulenhalle
le toxique das Gift
le tropique der Wendekreis
le viatique das Abendmahl für Todkranke

un agaric der Baumschwamm
un alambic der Brennfelken
l'arsenic das Arsenik
aspic eine Mitter
le basilic die Königsdeckse; das Königskrant
le eric die Winde
le diagnostic die Unterscheidungskunst der Krankheiten
le mastic der Mastix
le pic die Spizhaue; der Berg; der Specht, ic.
le pronostic ou prognostic die Vorhervermuthung
le public das Publicum
le tic des Krüppelreißer, Zucken, die üble Angewohnheit
le traïce der Hautel

aux quels il faut ajouter plusieurs adjectifs pris substantivement dans un sens neutre: le *comique*, le *tragique*, etc., ou se rapportant à un nom masculin.

331. Remarques philologiques. 1^o Comment l'Académie peut-elle écrire *le mastic* et *le moustique*? Encore si elle écrivait le *moussquite*, conformément à l'étymologie *mosquito*! Plus conséquents, Boiste et Laveaux marquent *moustique* féminin; et tout vrai philologue sera de leur avis.

332. 2^o *Caïque* (Art Schaluppe) ne pourra rester masculin qu'autant qu'on écrira *caïc*, comme font Boiste et la plupart des lexicographes.

333. 3^o Quoi de plus contraire à l'analogie que *diagnostic*, nom d'un art, d'une science avec la forme et le genre masculins, et *diagnostique*, signe, symptôme, avec le genre féminin et la forme féminine? Tout vrai philolog dira *la diagnostique*, dans le premier sens, et le *diagnostic*, dans le second.

334. 4^o Il écrira *caloric*, *distic*, *Ecclésiastic*, *Lévitic*, *phlogistic*, *pic-nic*, *toxic*, *tropic*, *viatic*, comme *agaric*, *alambic*, etc. Il préférera le féminin pour *cantique*, *colchique*, *panégyrique*, *portique*, *pique*. Le féminin, pour ce dernier mot, trouve sa pleine justification dans cette ancienne façon de parler: *voilà bien rentrer de piques noires*, das paßt wie die Faust auf's Auge.

¹⁾ *Portique* et *cryptoportique* sont naturellement tous deux du même genre comme *distique* et *tétrastique*.

335. Les autres noms en **c dur**, sont **masculins** moins les suivants :

-aque	
l'attaque	der Angriff
la haraque	die Feldbütte
la caque	das Ebnchen
la caraque	die Karacke
la casaque	die Reiskeleidung
la cloaque	die Kethgrube; die Kloake
la flaque	die Pfütze
la laque	der Lack
la pâque, les pâques	die Ostern
la patraque	abgenützte Maschine
la plaque	die Platte
la polaque	das Epähschiff
la sandaraque	das Wachholderharz
la thériaque	die Giftthierarzney
-èque	
la bibliothèque	ter Bücheraal
la glyptothèque	die Glyptothek
la pinacothèque	die Pinakothek
l'hypothèque	die Verpfändung
les obsèques	das Leichenbegängniß
-oque	
la breloque	die Kleinigkeit, ein Trommelschlag
la hicoque	das Nest; die Baracke
la coque	die Schale, Hülse
la défroque	der Nachlaß
l'époque	der Zeitpunkt
l'équivoque	die Zweideutigkeit
la loque	der Flecken
la pendeloque	das Angehänge; Leuchtergehänge; herabhängende Bezen
la toque	der Faltenhut

-uque	
la nuque	der Nacken
la perruque	die Perücke
-ouque	
la felouque	die Felucke
-oulque	
la foulque	das Wasserhubu
-anque	
la banque	die Bank
-inque	
la pinque	die Pinke
-onque	
la conque	die Muschel
arque	
la marque	das Zeichen
la remarque	die Anmerkung
la parque	die Barze
-orque	
la remorque	das ans Schlepptau nehmen
-asque	
la bourrasque	der Sturmwind
la basque	der Reckshoß
la frasque	der Schabernack
la masque	die Fraße
-isque	
la bisque	die Kraftsuppe, das Voransgegebene (im Spiele)
la brisque ¹⁾	das Brickschpiel

336. Remarques philologiques. 1^o Pourquoi ces distinctions puérides, établies par les grammairiens, entre *cloaque*, lieu destiné à recevoir les immondices, et *cloaque*, conduit fait de pierre et voûté par où s'écoulent les immondices; entre *masque*, faux visage, personne qui porte un masque, et *masque*, femme laide? Alors, pourquoi ne pas dire aussi, *le bisque*, terme de jeu, et *la bisque*, sorte de potage? Plus conséquents, les Allemands ne connaissent pas ces vaines subtilités, et ils disent dans tous les sens: die Kloake, die Maske. Quieonque, en parlant d'une femme masquée, d'un masque, s'est vu forcé par la règle d'accord de dire *il est beau*, conviendra qu'en ceci nous devons imiter les Allemands.

337. 2^o *Socques, catafulque, catque, manque, scinque* (lézard), *cirque, flasque, disque, risque, astérisque, obélisque, ménisque, lemnisque, morisque, trochisque, sphénisque, centrisque, dytisque, hippobosque*, ne sauraient rester masculins, avec une terminaison toute féminine. Comment l'Académie peut-elle faire *anasarque* féminin et *oedémosarque*, mot tout à fait analogue, masculin?

338. 3^o *Le phoque*, du latin *phoca*, deviendra *la phoque*, ou s'écrira *phoc*, comme *roc, foc*, etc.

4^o *Colloque, soliloque*, ne pourront de même rester masculins qu'autant qu'ils s'écriront *colloc, soliloc*.

5^o Pourquoi *coke* ne deviendrait-il pas féminin en français. *Brûler de la coke*.

6^o Le poète écrira *Pentateuc, métaleuc, Orénoc, lentisc, kiosk*, et non *pentatenque, etc.*

7^o J'ai vu les mots *glyptothèque, pinacothèque*, employés au masculin dans un spirituel article de journal. Mais cela n'est-il pas contre toute raison? (Voir le n^o III, page 34.)

8^o *Pâques* n'est masculin que par ellipse du mot *jour*. *Pâques est passé*, c'est à dire, le jour de pâques. *Quand Noël est vert, pâques est blanc*, ou, par une métonymie plus forte encore, *les pâques sont blanches*.

¹⁾ *Brisque* est masculin dans Boiste, mais sans aucune apparence de raison.

XII

R è g l e s

sur le genre des substantifs composés.

I

Deux substantifs juxtaposés, comme *chef-lieu*.

339. Règle. Lorsqu'un *nom composé* est formé de deux substantifs *juxtaposés*, c'est le premier qui en détermine le genre. Exemples :

le bain-marie	das Marienbad	un oiseau-mouche	der Fliegencolibri
le chou-rave	der Rübenkohl	la saisie-arrêt	der Einspruch
la Fête-Dieu	das Frohnleichnamsfest	la saisie-brandon	die Beschlagnahme
le laurier-rose	der Oleander	etc.	der Einkünfte.
le trou-madame	das Kammerstück		

340. Remarques. 1° Cependant on dit *le fourmilion*, bien que fourmie soit féminin. Pourquoi? Parce que ce mot ne représente pas un espèce de fourmie, mais un insecte névroptère qui dévore les *fourmies*. La *Grammaire Nationale* écrit pourtant *une fourmilion*.

341. 2° Il en est de même de *taupegrillon* (die Erdgrille). Le *taupegrillon*, qu'on nomme autrement *courtillière*, n'est pas une espèce de taupe, mais un insecte de la famille des grillons, qui habite sous terre, comme la *taupe*.

342. 3° Il faut en dire autant de *chèvrefeuille*, *chèvrepied*; tous noms composés dans le génie de la langue latine et de la langue allemande, où celui des deux noms qui est le premier serait au génitif, si l'on procédait par analyse, ainsi qu'il suit: *feuille de chèvre*, *ped de chèvre*.

4° *Boute-dogues* appartient à la même catégorie. On écrira *boutedog* ou l'on fera ce nom féminin, comme en allemand.

II

Deux substantifs joints par une préposition.

343. Règle. Lorsqu'un *nom composé* est formé de deux substantifs *joints par une préposition*, c'est encore le premier qui en détermine le genre. Exemples :

le chef-d'oeuvre	das Meisterwerk	le pied-de-biche	der Hirschfuß
le coq-à-l'âne	das Quid pro quo	le pied-à-terre	das Absteigequartier
un arc-en-ciel	ein Regenbogen	le haut-de-chaus-	die Beinkleider
le croc-en-jambe	das Beinunterschlagen	ses	
le cul-de-sac	die Sackgasse	le pou-de-soie	Art starker Seidenzeug
le cul-de-lampe	herabhängender De-	le pot-an-feu	der Fleischtopf
	fenzierrath	l'eau-de-vie	der Brauntwein.
un oeil-de-boeuf	das Ochsenauge		

344. Remarques. 1° *Tête-à-tête* (mit einem stein) est une locution adverbiale employée substantivement au masculin, par ellipse du mot *entretien*. Un *tête-à-tête*, c'est à dire, un entretien *tête-à-tête*, ein Gespräch unter vier Augen.

2° Dans *paille-en-queue*, *gorge-de-pigeon*, etc., c'est de même le nom sous-entendu que l'on considère.

III

Un adjectif et un nom réunis, comme *cerf-volant*.

345. Règle. Lorsqu'un *nom composé* est formé d'un *substantif* et d'un *adjectif réunis*, naturellement c'est le substantif qui en détermine le genre. Exemples :

l'amour-propre	die Selbstliebe	la basse-cour	der Geflügelhof
le grand-maitre	der Großmeister	la main-levée	die Aufhebung des gerichtlichen Beschlages.
le gros-texte	die grobe Textschrift		
le petit-texte	die kleine Textschrift		

346. Remarque. Dans *terre-plein*, c'est le mot ellipsé qui détermine le genre. *Un terre-plein* (Wassgang), un (endroit) plein de terre.

IV

Noms joints à un mot invariable, comme *après-dinée*.

347. Règle. Lorsqu'un nom composé est formé d'une préposition d'un adverbe, ou d'un autre mot invariable et d'un substantif, il demeure soumis à la règle générale, c'est à dire que le substantif seul en détermine le genre. Exemples :

une avant-garde, ein Vortrab	le bien-être, der Wohlstand
une arrière-garde, ein Nachtrab	le mal-être, der Uebelstand
une après-dinée, die Zeit nach dem Mittagessen	la sous-gorge, der Kehrlriemen
le contre-ordre, der Gegenbefehl	le sous-faîte, der Giebelspiz
le contrecoup, der Gegenschlag	le sous-pied, der Bügel
la sous-entente, der Hinterhalt	la sous-préfecture, die Unterpräfectur.
	Etc.

348. Remarques philologiques. 1° *Entreligne* sera pourtant masculin, tant qu'*espace* le sera aussi, quoique *ligne* soit féminin. C'est que ce mot ne représente pas une espèce de ligne, comme *antichambre* représente une espèce de chambre, mais un *espace* entre deux lignes. Naturellement, le genre porte sur le mot *espace* sous-entendu.

349. 2° Il en est de même des mots *avant-main* et *arrière-main*, où l'ellipse n'est pas moins frappante, et qui sont masculins selon le sens, quoique *main* soit, hélas ! féminin. Au jeu de paume. *J'ai gagné par un bel arrière-main*, par un coup poussé du revers de la raquette ou du battoir. *Une coup d'avant-main* (der Rückschlag). L'Académie nous enseigne qu'*arrière-main* s'emploie au féminin dans cette phrase : *avoir l'arrière-main belle* ; jouer bien du revers de la raquette ou du battoir. Sauf tout le respect que je dois à l'Académie, je dirai toujours, pour ma part, *Avoir l'arrière-main beau*, c'est à dire, le coup d'arrière-main. — En termes de manège, *les défauts de l'avant-main*, de l'*arrière-main*, de la partie antérieure, de la partie postérieure du cheval. *Ce cheval a un bel avant-main*, ou simplement, *a de l'avant-main* (Vordertheil).

3° L'Académie donne à tort pour masculins *malaise* et *mésaise*, puisque leur simple *aise* est féminin.

V

Un verbe et un substantif.

350. Règle. Les noms composés, formés d'un verbe et d'un substantif, sont masculins ou féminins, selon l'objet sous-entendu, et par cela même sont presque tous masculins, puisque, le plus souvent, il ne s'agit guère que d'un homme ou d'un instrument. Exemples :

un abat-voix	ein Kanzeldach	le chauffe-eire	der Wachswärmer
le boute-selle	das Zeichen zum Aufsitzen	le coupe-gorge	die Mördergrube; Räuberhöhle
un brise-glace	der Eisbock	le coupe-tête	das Voltgirspiel
un brise-raison	ein kopfloser Schwärzer	le euredent	der Zahnstocher
le easse-tête	der Kopfbrecher	le eure-oreille	der Ohrlöffel
le chasse-marée	der Fischkarren; Art Boot	un écoute-s'il-pleut	Mühle, die bloß durch Schleußen geht
le chasse-mouche	der Fliegenwedel	un fripe-sauce	ein Fresser
		le garde-manche	der Ueberärmel

le garde-meuble	die Geräthkammer	le porte-montre	der Uhrenträger
le garde-robe	die Hausschürze	le porte-mouchet-tes	der Lichtpußenteller
le garde-vue	der Augenschirm	le porte-voix	das Sprachrohr
un gâte-pâte	ein Feigverderber;	un rabat-joie	eine Freudenstörung;
	Stümpfer		ein Freudenstörer
une guide-âne	ein Gedenkbuch	un remue-ménage	der Auszug; die Verwirrung
le hoch-queue	die Wachskegelle	le serre-tête	die Kopfbinde
le passe-parole	der Kriegsbefehl, ic.	le serre-tête	der Hütermann
le perce-oreille	der Ohrwurm	le songe-malice	der Schadenfroh
un perce-forêt	ein Buschjäger	un souffre-douleur	das Marterholz,
le pèse-liqueur	die Sentwage		Stichblatt
un pince-maille	ein Knicker	le tire-botte	der Stiefelzieher
un pleure-misère	ein Geizhals	le tire-d'aile	der Flügelchwung
le porte-aiguille	der Nadelhalter	le tire-ligne	der Linienzieher
le porte-baguette	der Labestockring	le tire-moelle	der Markzieher
le porte-balle	der Tabuletträger	le trouffe-queue	der Schwanzriemen
des porte-barres	Halsterringe	le trouble-fête	der Lustverderber,
le porte-élef	der Schlüsselträger		Freudenstörer.
le porte-crois (sic)	der Kreuzträger		
le porte-épée	das Degengeheft		

351. Remarque. *Parapluie, para-sol, paratonnerre*, rentrent dans cette catégorie. *Parapluie* n'est qu'une altération euphonique de *pare-pluie*; et ainsi des autres.

352. Exceptions. 1^o Il n'y a guère de féminins que quelques noms de plantes, à cause du nom féminin *plante*, sous-entendu. *La garde-robe* ou *aurone*, die *Überrante*. *La passe-pierre* ou *perce-pierre*, der *Meerfenchel*. *La passeraie*, das *Pfefferkraut*. *La passerose*, die *Herbstrose*. *La percebosse* ou *salicaria*, der *Weiderich*. *La percefeuille* ou *pariétaire*, das *Wandkraut*. *La perce-neige*, das *Schneeglöckchen*. *La percefeuille*, das *Knabenkraut*. Encore ces deux derniers noms sont-ils le plus souvent employés au masculin, sans doute à cause de l'idée d'*arbuste* qui s'y attache.

353. 2^o Il y a encore le mot *moquette* (*Wasserbirne*). *La moquette* est une espèce de poire fondante qui mûrit dans les mois de juillet et d'août.

354. 3^o *Garde-robe* n'est masculin que dans le sens de *tablier*. Il est féminin dans toutes ses autres acceptions. Exemples: *Cet appartement est composé d'une antichambre, d'une chambre, d'une garde-robe (Kleiderkammer), et d'un cabinet.* — Par extension. *En mourant il a donné sa garde-robe (Garderobe) à son domestique*, ses habits et son linge. *Grand-maitre de la garde-robe*, *Oberaufseher über die Kleiderkammer*. *Maitre de la garde-robe*, *officier de la garde-robe*. *Valet de garde-robe*. Etc.

4^o *Garde-malade*, femme qui garde les malades, est de même naturellement féminin.

Remarque. N'allez pas confondre avec les noms ci-dessus les mots *chasse-trappe*, *garde bourgeoise*, *garde noble*, *perce-ronde* (compas de criblier), où *chasse*, *garde*, *perce*, ne sont pas des verbes, mais des substantifs féminins.

XIII

Solution de quelques difficultés.

Substantifs qualificatifs, et adjectifs pris substantivement.

I

355. J'appèle **substantifs qualificatifs** ceux qui désignent un homme ou une femme par sa **qualité**, son **titre**, son **état**, sa **profession**, sa **manière d'être**, etc.; comme *empereur, roi, prince, ambassadeur, ministre, auteur, poète, écrivain*, etc.

356. Les substantifs qualificatifs ont ordinairement les **deux genres**, quand la qualité qu'ils expriment peut convenir à la femme aussi bien qu'à l'homme. Tels sont les suivants:

un Allemand, une Allemande	Deutscher	un émule, une émule	Nebenbuhler
un acrobate, une acrobate	Seiltänzer	un énergumène, une énergumène	Besessener
un adepte, une adepte	Eingeweihter	un enthousiaste, une enthousiaste	Enthusiast
un aéronaute, une aéronaute	Luftschiffer	un esclave, une esclave	Sclave
un aide, une aide	Gehilfe	le fleuriste, la fleuriste	Blumenhändler
un aristocrate, une aristocrate	Aristokrat	le géant, la géante	Riese
un artiste, une artiste	Künstler	le général, la générale	General
le Belge, la Belge	Belgier	le locataire, la locataire	Miether
le Bohême, la Bohême	Böhme	le maréchal, la maréchale	Marischall
le buraliste, la buraliste	Einnemher	le nain, la naine	Zwerg
le calviniste, la calviniste	Calvinist	le néophyte, la néophyte	Neubekehrte
le camaldule, la camaldule	Camaldulenser	un organiste, une organiste	Orgelspieler
le camarade, la camarade	Kamerad	le pianiste, la pianiste	Pianist
le catéchumène, la catéchumène	Katechumen	le pensionnaire, la pensionnaire	Kostgänger, Kostschüler
le choriste, la choriste	Chorsänger	le président, la présidente	Vorsitzer
le coloriste, la coloriste	Ausmaßer	le presbytre, la presbytre	Weitsichtige
le concierge, la concierge	Hausverwalter	le profane, une profane	Ungeweihter
le convive, la convive	Gast	le propriétaire, la propriétaire	Eigentümer
un démoniac, une démoniac	Besessener	le souverain, la souveraine	Souverän
un élève, une élève	Schüler	le sultan, la sultane	Sultan
l' élu, l'élue (Madame l'élue)	Steuerbeamter	le théiste, la théiste	Gottgläubiger
		le virtuose, la virtuose	Hochkünstler
			etc.

357. Dans la plupart des noms cités ci-dessus, les deux fonctions de *P* muet, comme finale euphonique et comme signe caractéristique du féminin, sont entièrement confondues. Pour éviter cette confusion, plusieurs substantifs terminés au masculin par un *e* muet, changent cet *e* en **esse** pour le féminin.

le bonze, la bonzesse	Bonze	le doge, la dogesse ou Doge	dog(ar)esse
le borgne, la borgnesse	Einäugiger	un drôle, une drôlesse	Schalk, etc.
(pop.)		le druide, la druidesse	Druide
le centaure, la centauresse	Centaur	un hôte, une hôtesse	Gast
e chanoine, la chanoinesse	Stiftsherr	un ivrogne, une ivrognesse	Säufer
le comte, la comtesse	Graf	le jésuite, la jésuitesse	Jesuit
le vicomte, la vicomtesse	Vicigraf	le ladre, la ladresse	Knauser
le prince, la princesse	Prinz	la maire, la mairesse	Schultheiß
un diable, une diablesse	Teufel	le maître, la maîtresse	Herr, Herrin
le diaere, la diae(on)esse	Hilfsprediger	le mulâtre, la mulatresse	Mulatte, etc.

le nègre, la négresse ¹⁾ Neger
 un ogre, une ogresse Menschenfresser
 le pape, la papesse Pappst, Pappstin
 (Jeanne)
 le pauvre, la pauvre Armer, Bettel-
 frau
 le poète, la poétesse Dichter
 le prêtre, la prêtresse Priester

le prophète, la prophé- Prophet
 tessé
 le satyre, la satyresse Waldgott
 (burlesq.)
 le suisse, la suisse Schveizer
 le sauvage, la sauva- Wilder
 gresse
 le traître, la traîtresse Verräther.

Exemples. Il n'y eut aucun asile consacré à la virginité en Asie; les Chinois et les Japonais seuls ont quelques bouzesses. (Voll.)

Des centaures, des centauresse surtout, respirent la folle, la licence. (Valery.)

Une satyresse élève en l'air des couronnes en signe de victoire. (id.)

J'étais avec une vieille borgnesse, qu'on appelait la Chouette. (E. Sue.)

Sapho était une poétesse illustre; l'Italie moderne compte plusieurs poétesse célèbres. (Acad.)

Cette femme est fort bonne maîtresse; elle traite bien ses domestiques. — La maîtresse du logis. — La maîtresse d'une hôtellerie, d'une auberge. — Rome fut la maîtresse du monde. — Maîtresse de piano, de chant, de dessin. — Maîtresse de pension. — Maîtresse illogère. — C'est sa maîtresse.

358. Rot, carme, duc, archiduc, pair, devin, chasseur, pêcheur, bailleur (de fonds), docteur, enchanteur, inspecteur, instituteur, tuteur, grand électeur, ambassadeur, empereur, gouverneur, serviteur, danseur, chanteur, demandeur, prieur, etc., font au féminin: reine, carmélite, duchesse, archiduchesse, puiresse, devineresse, chasserresse, pécherresse, bailleresse, doctoresse, enchanteresse, inspectrice, institutrice, lutrice, grande électrice, ambasadrice, impératrice, gouvernante, servante, danseuse, chanteuse ou cantatrice, demandeuse ou demanderesse, prieure, etc.

Observation. Mais ce n'est pas ici le lieu de nous occuper de la manière dont se forme le féminin dans des substantifs tels que la plupart de ceux que je viens de citer; les quels s'emploient tous adjectivement ou ne sont même que des adjectifs pris substantivement. Cette question sera pleinement traitée au chapitre des adjectifs. Il ne s'agit ici que de savoir quand un nom est masculin ou féminin, et quand il peut avoir les deux genres.

359. Parmi les substantifs qualificatifs, ceux qui expriment une qualité, un titre, un état, une profession qui ne convient qu'à des hommes, sont naturellement masculins, quelle que soit leur terminaison. (Voir page 55, n° 198.)

Un académiste	der Reitschüler; Lehrer der Ritterskünste	un antagoniste	ein Gegner
un acolyte	der Meßgehilfe	un antiquaire	der Alterthumskenner
un adversaire	der Gegner	un apoerisiaire	ein Botschafter
un alcade	der Alcade (Richter)	(t. d'Antiq.)	
un alchimiste	der Goldmacher	un apothicaire	der Arzneihändler
un Alexandre	ein Alexander	un arbitre	der Schiedsrichter
un algébriste	ein Algebraist	un archéologue	der Alterthumskundige
un amirante (mot espagnol)		un archevêque	der Erzbischof
un amphipole	(magistrat de Syracuse)	un architecte	der Baukünstler
un anatomiste	der Zergliederer	un archiviste	der Urkundenbewahrer
un andabate	der Blindfechter	un archonte	der Herrscher
un annaliste	der Jahrbuchschreiber	(t. d'Antiq.)	
un anspeccade	ein Gefreiter	les argonautes	die Argonauten

¹⁾ On dit aussi simplement la mulâtre, la nègre. Nègre et Blanche, par Arsène Houssale.

un armoriste	der Wapenmacher	un enseigne	der Fähndrich
un assesseur	der Beisitzer	un ermite	der Einsiedler
un astrologue	der Sterndeuter	un étuviste	ein Bader
un astronome	der Sternkundige	un engage	Art Druiden
un athée	die Gottesläugner	un ennuque	der Eunuch
un athlète	der Wettkämpfer	l'exarque	der Erarch
un augure	der Vogeldeuter	le fabuliste	der Fabeldichter
un auteur	der Verfasser	le factionnaire	die Schiltwache
le barnabite	der Barnabit (Art Mönch)	le faussaire	der Verfälscher
le beau frère	der Schwager	le flamine	der Flammenpriester
le beau père	der Schwieger-, Stiefvater	le forfante (mot italien)	der Prahler
le bibliothécaire	der Bücheraufseher	le frère	der Bruder
le <i>bonne-voglie</i>	der freiwillige Kundknecht	le fourbè	der Spießhube
le botaniste	der Pflanzenkenner	le fumiste	der Verbesserer der Rauchfänge
le bourgmestre	der Bürgermeister	le funambule	der Seiltänzer
le cacique	der Kazike	le garde	der Wächter
le camerlingue	der Cardinal-Kämmerer	le gendarme	der Straßenreiter
le caraïte	der Karaite	le genre	der Tochtermann
le casuiste	der Beweisslehrer	le géomètre	der Meskünster
le caudataire	der Schleppträger	le géographe	der Erdbeschreiber
le célibataire	der Ehelose	le géologue	der Erdfundige
le cénobite	der Klosterbruder	le graveur	der Kunststecher
le censeur	der Censur	le guide	der Wegweiser, Führer
le champion	der Kämpfer, zc.	un <i>heiduque</i>	der Heideuk
le chantre	der Kirchen Sänger	un hérésiarque	der Urheber
le chimiste	der Scheidekünstler	un historien	der Geschichtschreiber
le chronologue	der Chronolog	un homme	ein Mann
le collègue	der Colloge	un humaniste	der Humanist
le commissaire	der Commissär	un iconoclaste	der Bilderstürmer
le compositeur	der Componist, Setzer	un iconographe	der Bilderbeschreiber
le compère	der Gevatter	un imposteur	ein Betrüger
le commissionnaire	der Commissionär	un imprimeur	der Buchdrucker
le concussionnaire	der Erpreßer	un ingénieur	der Ingenieur
le condisciple	der Mitschüler	un intercesseur	der Fürbitte
le confidentiaire	der Pfriindner, der sein Einkommen abgeben muß	un internoncee	ein Internuntius
le copiste	der Copist, Nachmacher, zc.	le janissaire	der Janitschar
le cornette	der Standartenjunker	le journaliste	der Journalist
le corsaire	der Seeräuber	le lapidaire	der Steinschneider
le corybante	der Corybant	le lazarisste	Mitter vom Orden des heiligen Lazarus
le cosmopolite	der Weltbürger	le légiste	der Rechtsgelehrte
le courtisan ¹⁾	der Hofmann, Höfing	le lévite	der Levit
le critique	der Kritiker, Kritiker	le leude	Art Vasall
le cyclope	der Cyclope	le majordome	der Haushofmeister
le défenseur	der Verteidiger	le mandataire	der Bevollmächtigte
le derviche, mieux dervis	der Derwisch	le manoeuvre	der Handlanger
le despote	der Gewalt herrscher	le matamore	der Großsprecher
le dignitaire	der Würdenträger	le médailliste	der Münzkenner
le disciple	der Schüler	le médecin	der Arzt
le discobole	der Scheibenwerfer	le messie	der Messias
le droguiste	der Droguist	le militaire	der Kriegsmann
le duelliste	der Zweikämpfer	le mime	der Geberdenpieler
un éditeur	der Herausgeber	le mime	der Minorit
		le ministre	der Minister
		le mirtillore	der Zierling
		le misanthrope	der Menschenhasser
		le missionnaire	der Missionär
		le moine	der Mönch

¹⁾ *Courtisane*, an féminin, a une tout autre signification.

le monarque	der Alleinherrscher	le satrape	der Satrap, Statthalter, Landvogt
le moraliste	der Sittentehrer	le savantasse	der gelehrte Prahler, Windbeutel
le mousquetaire	der Müssketier	le secrétaire	der Geheimschreiber, Secretär
le notaire	der Notar	le sculde	der Falde
un orateur	der Redner	le scolaste	der Scholiast, Wort-erklärer
un orfèvre	der Goldschmied, Goldarbeiter	le scribe	der Schriftgelehrte; Schreiber, Abschreiber
le page	der Edelknaue	le sculpteur	der Bildhauer, Bildner
le panégyriste	der Lobredner	le sigisbé	der Ciciööbeo
le paraphraste	der Umschreiber	le sire	der Sire; Herr
le pantomime	der Geberdenspieler	le sophiste	der Sophist; Trug-vernünftler
le parodiste	der Parodienmacher	le subrécargue	der Supercargo, Ladungsauffeher
le partisan	der Anhänger	le syharite	der Sybarit, Weichling, Schwelger
le patriarçe	der Patriarch, Erz-vater	le symphoniste	der Symphonieseker, -spieler
le paysagiste	der Landschaftmaler	le tane	der Tane
le pédagogue	der Erzieher, Hofmeister	le terroriste	der Anhänger des Terrorismus
le peintre	der Maler	le traditionnaire	der Talmudist
le pentarque	der Pentarch	le traducteur	der Uebersetzer
le père	der Vater	le trompette	der Trompeter
le pharmacopole	der Arzneihändler	le typographe	der Buchdrucker
le philanthrope	der Menschenfreund	un ubiquiste	ein Ubiquist
le philologue	der Sprachkundige	le vagnemestre	der Wagemeister
le philosophe	der Philosoph	le vicaire	der Verweser, Vicar
le pilote	der Steuermann	le victimeire	der Opferknecht
le pirate	der Seeräuber	le vidame	der Vizdom, Stiftd-, hauptmann
le poète	der Dichter	le vocabuliste	der Wörterbuch-schreiber
le polémarque	der Feldherr	un zoïle	ein Zoilus, hämischer Tadler
le professeur	der Professor	etc.	
le prote	der Factor		
le prytane	der Prytan		
le psylle	der Schlangenbe-schwörer		
le publiciste	der Staatsrechtshel-ler, -kundige		
le rabbiniste	der Rabbinist		
le satellite	der Leibwächter, Trabant		

Exemples. Il est du véritable philosophe de dissiper les ténèbres par l'éclat des lumières et d'écraser l'imposture sous la masse de la raison. (*Le Livre.*)

Une femme qui se fait peindre veut que le peintre soit infidèle et que le portrait soit ressemblant.

L'Académie française est un corps où l'on reçoit des gens titrés, des hommes en place, des prélats, des gens de robe, des médecins, des géomètres, et même des gens de lettres. (*Voltaire.*)

360. Parmi ces substantifs, ceux même qui s'appliquent quelquefois aux femmes, tels que: *peintre, auteur, écrivain, philosophe*, etc., n'en conservent pas moins le genre masculin.

Exemples. Mademoiselle de Schurman, née à Cologne en 1806, était *peintre*, *musicienne*, *graveur*, *sculpteur*, *philosophe*, *géomètre*, théologienne même; elle avait encore le mérite d'entendre et de parler neuf langues différentes. — Hypathia enseignait elle-même la doctrine d'Aristote et de Platon; on l'appelait le *philosophe*.

Elle fut sa nourrice, elle devient son *gilde*. (*Legouré.*)

Ninon dans tous les temps fut un *homme* estimable. (*Voltaire.*)

Telle femme que nous connaissons s'est réveillée *homme de lettres*. (*Arnault.*)

Une femme qui a porté les limites de la Russie au Caucase! *Un savant et prévoyant monarque*, qui, durant ce long règne de trente-trois ans, a touché à tous les points importants que débat encore la politique moderne! (*Jules Janin.*)

Ô l'impudique ! s'écrient-ils ? Ô le **grand homme** ! — À bas la maîtresse d'Orloff !
 -- Vive Catherine-le-grand ! (id.)

Quel **despote** que cette femme ! — Madame, soyez notre **juge**. — Cette femme est un **dangereux adversaire**. (Voir page 88, n^o 310, 2^o.) — Vouz avez en elle un **dangereux antagoniste**.

361. C'est le cas de rappeler ici ce que dit un jour M^{me} de Staël à Napoléon demi-nu : *Le génie n'a pas de sexe* ; ce qu'avait dit avant elle M^{me} de Pompadour : *L'esprit n'a pas de sexe* ; ce que dit encore M^{me} de Somery : *Les âmes n'ont pas de sexe*.

362. Il est évident, en effet, que les mots *peintre, philosophe, mouarque*, etc., ne désignent que l'individu abstrait, l'être moral, intellectuel, sans égard au sexe ni à la nature physique ; et, si l'on dit : *cette femme est un diable, cette femme est un esprit fort*, nul doute qu'on ne puisse dire : *cette femme est un écrivain, un philosophe*, comme on dit : *cette femme est un homme*, pour faire entendre qu'elle en a le caractère moral, la force, l'énergie, le courage.

363. Cette masculinité n'est donc pas aussi irrégulière que le prétendent nos grammairiens, qui, ne sachant comment résoudre cette question si simple, crient, d'une commune voix et sur tous les tons, à l'anomalie, à l'arbitraire. Est-ce qu'il n'en est pas de même des noms qui ne conviennent qu'à la femme ? Est-ce que ces noms échangent de genre en s'appliquant à l'homme ? Est-ce qu'on ne dit pas, d'un homme faible et sans énergie : *c'est une femme* ? Est-ce que la phrase suivante a quelque chose d'irrégulier ?

L'homme prend les ridicules de son habit. Mettez-lui des jupons il sera *coquette* ou *prude*.

364. *Poète, prophète, maître, prêtre, roi*, etc., ne deviennent *la poétesse, la prophétesse, la maîtresse, la prêtresse, la reine*, etc., que pour désigner uniquement l'être physique ; que pour distinguer une femme des autres femmes, au moyen de la qualité, de la dignité qui lui est propre. Ainsi l'on dit, au masculin :

Plutôt *versificateur* que *poète*, M^{me} de Mandelot a célébré, dans des pièces généralement assez brèves, les plaisirs champêtres.

M^{me} Desbordes Valmore est peut-être le *premier poète* élégiaque des temps modernes.

Monrons pour notre **Roi**, Marie Thérèse. (Les Hongrois de 1741.) — *Les petites maîtresses sont de grands maîtres* en coquetterie.

L'expérience qui ne s'acquiert que par des fautes est un **maître** qui coûte trop cher.

365. Une femme, disputant l'autorité à son mari, dirait : *Le maître ici, c'est moi*. C'est comme si elle disait : *Celui de nous deux qui est le maître ici, c'est moi*.

366. Mais il faudra dire : *la poétesse Sapho, la maîtresse de la maison*, etc., car, si je disais, *le poète Sapho, le maître de la maison*, il se pourrait qu'on ignorât si je parle d'un homme ou d'une femme.

367. Au reste, ce mot s'employant quelquefois adjectivement, comme dans ces exemples : *une femme poète, il est poète, elle est poète*, pourquoi ne dirait-on pas : *la poète Sapho*, comme on dit : *la savante Hypathia*. Du moment que l'être moral disparaît pour ne laisser voir que la femme douée de telle ou telle qualité, pourquoi ne dirait-on pas elliptiquement, *une poète, une peintre, une philosophe, une athée*, etc., pour *une femme poète, une femme peintre, une femme philosophe, une femme athée* ? Pour ma part, je ne trouve rien à redire à ces vers de Molière :

À votre fille aînée

On voit quelques dégoûts pour les noeuds d'hyménée.

C'est une **philosophe**, enfin ;

non plus qu'à cette phrase de La Fontaine : *Ce fut la peintre*, c'est à dire, la femme du peintre ; car il ne s'agit pas même ici d'une femme peintre. Mais je n'approuve pas au même degré le féminin de *botaniste*, dans cette phrase de Bernardin de St-Pierre : *Ma chère Virginie, je ne veux point faire de toi une*

botaniste; par ce qu'il ne s'agit pas ici d'une simple qualification, mais d'une désignation absolue, sans idée de sexe.

368. Cette phrase de Jules Janin n'est pas moins blâmable: *Frédéric Lemaître, assis sur le seuil de l'hôtellerie une jolie comparse, quitte sa place*, etc. Le mot *comparsé* ne s'emploie qu'au pluriel, dans un sens abstrait et collectif, pour désigner, au théâtre, les personnages muets qui ne servent qu'à figurer. *Il était parmi les comparses. Un des comparses.* Ce mot n'emporte aucune idée de sexe, aucune idée physique; en sorte qu'il a dû grandement s'étonner de l'épithète de *joli* que lui donne Jules Janin. C'est une *jolie figurante* qu'il fallait dire; parce que le mot figurante réveille aussitôt l'idée d'une femme.

369. Prosélytes, dans son acception la plus générale ne s'emploie de même qu'au pluriel masculin. *La persécution multiplie les prosélytes.*

La règle suivante doit trancher toutes les difficultés, relativement aux substantifs de la nature de ceux dont il s'agit ici :

II

Règle générale

sur le genre des noms qualificatifs de l'homme, applicables par fois à la femme.

370. Employés absolument dans un sens abstrait, par métaphore ou autonomase, ces sortes de substantifs ne changent point de genre, par ce qu'ils ne réveillent aucune idée de sexe. Exemples :

Elle m'a promis d'être auprès de sa soeur le fidèle *interprète* de mes sentiments.

Remarque. Si, nous soumettant à l'autorité de l'Académie, nous faisons *interprète* des deux genres, je ne vois pas pourquoi *trucheman, guide, monstre, fantôme, spectre, ministre* ¹⁾, *serpent*, etc., ne seraient pas également des deux genres.

Il est, elle est bon *coloriste*. — Vous avez en lui, en elle un redoutable *antagoniste*, un dangereux *adversaire*, un rival digne de vous. — Jeanne d'Arc fut un *héros*.

371. Ces phrases sont tout à fait analogues à celles-ci: *la femme est un Proté, cette femme est un Hercule. Proté, Hercule*, noms propres d'hommes, appliqués à la femme par autonomase, ne deviennent pas pour cela féminins.

372. Plusieurs des noms dont il s'agit ici peuvent s'étendre, non seulement de l'homme à la femme, mais encore aux choses, sans changer de genre. Exemples :

La physionomie est le fidèle *interprète* de l'âme. — La nature est le premier des *artistes*. — Les foudres, les pestes, les désolations, sont les *ministres* de la vengeance de Dieu. (Voir n° 96)

373. Et, réciproquement, combien de noms de choses s'appliquent de même, par métaphore, à l'homme aussi bien qu'à la femme, sans changer de genre!

Madame, soyez mon *appui*, mon *soutien*. — Son fils est toute sa *consolation*.

Il n'a point fait de mal encore.

C'est une *fleur* à son aurore,

Dont rien n'a terni la blancheur. (*Le Livre*, t. III p. 235.)

L'homme, c'est la *feuille* qui vole;

Et l'esprit, c'est le vent soufflant de chaque pôle,
De tel ou tel côté l'emportant à son gré. (*Le Livre*.)

L'homme n'est qu'une *girouette*

Qui va comme sur lui l'esprit souffle d'en haut.

Il avance, il recule, il hésite, il s'arrête,

Au gré de chaque idée éclose en son cerveau. (*ibid.*)

(Voir plus bas les mots: *estafette, ordonnance, recrue, sentinelle, vedette, vigie*.)

374. Dans tous ces exemples, l'être physique est complètement absorbé par l'être moral. Mais, dès que domine l'idée de *sexe*, la nécessité de distinguer se fait de nouveau sentir, et les féminins *rivale, héroïne*, etc., retrouvent aussitôt leur emploi.

¹⁾ Racine a commis une faute grave en faisant ce mot féminin dans ces vers :

Dois-je prendre pour juge une troupe insolente
D'un fier usurpateur ministre violente?

Elle a sa propre *sœur* pour *rivale*. — La révolution eut ses *héroïnes* et ses *furies*. — On demande une *coloriste* (une femme sachant colorier). — Ma belle *antagoniste*, nous allons donc concourir ensemble.

375. La seule épithète *belle* réveille l'idée d'une femme. On dit au féminin : *Carthage fut la digne émule de Rome, fut la rivale de Rome* ; parce que, dans cet exemple, *Rome* et *Carthage* sont personnifiées et présentées comme femmes.

376. *Remarques.* 1^o L'Académie donne exclusivement pour masculins les mots : *bouquiniste, funambule, gagiste* ; mais nous croyons fermement qu'on peut dire au féminin, *une funambule, une gagiste*, comme on dit, *une acrobate, une somnambule, une domestique*, etc. Quant à la qualité de *bouquiniste*, il est vrai qu'elle suppose certaines connaissances bibliographiques, qui ne sont guère l'apanage des femmes ; mais on doit pouvoir dire elliptiquement, *la bouquiniste*, pour, *la marchande bouquiniste*, comme La Fontaine a pu dire, *la peintre, pour la femme du peintre*.

2^o *Libraire*, exclusivement masculin dans le dictionnaire de l'Académie, a les deux genres dans celui de Noël et Chapsal ; et, comme nous ne voulons pas forger à la langue de nouvelles chaînes, bien loin de là, c'est un privilège que nous octroyons de bon cœur.

3^o Ce privilège, pleinement justifié par l'ellipse, doit s'étendre à tous les mots analogues, comme *orfèvre*.

4^o Par exemple, on ne dit guère d'une femme ; *c'est une savantasse, c'est une sybarite*. L'auteur du *Nouveau cours Élémentaire* mérite donc d'être censuré pour avoir admis ces deux féminins, comme pour avoir rangé le mot *carme* parmi ceux dont le féminin est en *esse* (p. 151 et 153). Toutefois je suis sûr d'avoir lu dans Bouilly : *Joyeuses Sybarites*.

Les mots *sentinelle, vedette, vigie, estafette, ordonnance, recrue*.

377. Les mots *sentinelle* (de l'italien *sentinella*, die *Schildwache*), *vedette* (de l'italien *vedetta*, de *vedere*, voir, die *Schildwache* zu *Pferde*), *vigie* (du latin *vigilia*, veille, die *Schiffwache*), *estafette* (du latin *stapia*, étrier ; ordonnance à cheval, die *Stafette*), *ordonnance* (die *Ordnung*), *recrue* (der *Rekrut*, *Zuwachs*), sont, de même que *connaissance*, des noms féminins d'êtres rationnels, donnés par métonymie ¹⁾ à des hommes ; aux hommes qui sont *en sentinelle, en vedette, en vigie* ; à ceux qui portent *des ordonnances* ; à ceux dont on fait la levée, la recrue. C'est comme lorsqu'on dit, *voile* pour *vaisseau*, *tête* pour *homme*, *plume* pour *écrivain*. *Une flotte de cent voiles. C'est une tête sage, rassise, posée. C'est une plume habile.*

378. C'est pourquoi ces noms demeurent féminins, comme *voile, tête, plume*, bien qu'ils ne désignent jamais que des *êtres mâles*, pour parler le langage des grammairiens. Exemples : *Poser la sentinelle. On posa des sentinelles à toutes les portes, à toutes les avenues. On trouva la sentinelle endormie. Relever la sentinelle. — Une vedette avancée. La vedette s'endormit. — La vigie a signalé un vaisseau. — On a dépêché une estafette, l'estafette est arrivée. — Le général envoya une ordonnance le chercher. La lettre du ministre lui a été apportée par une ordonnance. — Nos recrues se sont comportées dans cette affaire comme de vieux soldats.*

379. *Sentinelle* est souvent employé figurément par les poètes. Exemples :

Les arbres qui balancent tristement leurs cimes dépouillées ne portent que de noires légions qui se sont associées pour passer l'hiver ; elles ont leurs *sentinelles* et leurs

¹⁾ Du grec *meta*, préposition qui marque le changement, et *onoma* nom (Namentausch, Wortverwechslung). Figure de rhétorique, par laquelle on prend la cause pour l'effet, l'effet pour la cause, le sujet pour l'attribut, la fonction pour le fonctionnaire, etc.

gardes avancées : souvent une cornelle centenaire, antique sibylle du désert, se tient seule perchée sur un chêne, avec le quel elle a vieilli ¹⁾. (Chateaubriand.)

Une femme doit être pour elle-même sa sentinelle vigilante; sans cesse entourée d'ennemis, elle en a dans sa tête, dans son cœur, dans toute sa personne.

Dieu a posé le travail pour sentinelle de la vertu.

La vertu est une sentinelle vigilante qui nous signale les dangers où le vice peut nous entraîner.

380. Le besoin d'une rime ou l'embarras de la mesure ont seuls pu porter quelques poètes à le faire masculin, dans le sens figuré.

Ces postes menaçants, ces nombreux sentinelles
Qui veillent nuit et jour aux portes éternelles. (Voltaire.)

Ce sentiment si prompt, dans nos cœurs répandu,
Parmi tous nos dangers sentinelle assidu. (Delille.)

381. On s'étonne que l'Académie tolère de telles licences. C'est à cette coupable indulgence qu'il faut attribuer tout le désordre qui règne dans la grammaire, ainsi que le discrédit dans le quel est tombé l'art des vers. Le vrai poète renverse les difficultés, il ne les tourne pas.

382. Mais, dans le sens propre, il est tel attribut du mot *sentinelle* qui ne convient qu'à un homme, qui réveille nécessairement l'idée d'un homme, alors le masculin peut être justifié par la syllepse ²⁾, comme dans cet exemple de l'Académie: *Le sentinelle fut trouvé mort dans sa guérite*, c'est à dire, *l'homme, le soldat qui était en sentinelle*. Un être abstrait ne peut pas mourir. De ce qu'on dit, *une voile*, pour, *un vaisseau*, on ne dirait pourtant pas que *la voile a sombré, a péri*. L'heureuse alliance des mots constitue une des parties essentielles de l'art d'écrire. Le sentiment et le goût sont ici nos seuls guides. C'est le sentiment et le goût qui nous interdisent l'emploi au masculin des mots *redette, vigie, estafette, ordonnance, recrue*. Dans un cas analogue à celui que présente l'exemple cité plus haut sur le mot *sentinelle*, il faudrait dire: *l'homme qui était en redette, en vigie; l'homme envoyé en estafette, l'officier d'ordonnance, un soldat de recrue*.

383. Je pardonnerais pourtant au poète de dire sylleptiquement, pour être plus court: *l'ordonnance fut trouvé mort*.

384. On dit, de même, par métonymie: *Une flûte, une harpe, une clarinette, une basse-taille*, pour, *un homme qui joue de la flûte, de la harpe, de la clarinette; qui a une voix de basse-taille*. Mais de ce qu'on dit: *Nous avions une bonne flûte*, pourrait-on ajouter, *elle est morte?* Évidemment, non. L'idée de *mort* ne porte que sur *l'homme* et non pas sur *la flûte*. Par conséquent syllepse, accord sylleptique. Par conséquent, *il est mort*, ou en prenant une autre tournure, *nous l'avons perdu*.

385. Le Journal des Débats disait l'autre jour, *un bon clarinette*, et peut-être avait-il raison; car on ne pourrait jamais dire, à l'exemple

¹⁾ Quand *sentinelle* exprime une idée gracieuse, dit la *Grammaire Nationale*, quand tout ce qui l'entoure est touchant, comme dans cet exemple, il prend le genre féminin. Quelle étrange imagination!

²⁾ Du grec *sullambano*, je comprends. Figure grammaticale par la quelle le discours répond plutôt à notre pensée qu'aux règles grammaticales. Exemples:

Je ne vois point le peuple à mon nom s'alarmer.

Le ciel dans tous leurs pleurs ne m'entend point nommer. (Racine.)

La plupart des hommes sont fous. — Il est six heures, c'est à dire, la sixième heure.

d'un certain M. Gischig, auteur d'une certaine *Grammaire française* à l'usage des Allemands (voir page 71) : *Cette clarinette est un virtuose* ; la qualité de virtuose ne portant que sur l'homme et non sur l'instrument. L'emploi sylleptique du masculin est donc ici tout à fait nécessaire.

386. Le masculin des mots **trompette, aide, garde, enseigne, cornette**, n'est également fondé que sur la syllepse. On dit *un trompette, un aide, un garde*, pour, *un homme qui joue de la trompette, qui aide, qui garde* (et non pas, soit dit en passant, comme le prétend M. Boniface, pour, *un homme qui sert de trompette, un homme qui sert d'aide, un homme de garde*). On dirait de même : *une trompette, une aide, une garde*, pour, *une femme qui joue de la trompette, qui aide, qui garde*. On doit pouvoir dire, en effet, d'une manière générale : *un garde, une garde*, comme on dit, dans un sens plus restreint : *un garde-magasin, une garde-malade*, selon que le sens des mots désigne un homme ou une femme.

387. Or, quand on dit : *le cheval d'un trompette, on envoya un trompette sommer la place*, il ne peut pas être question de l'instrument, mais seulement de l'homme qui s'en sert. Les titres de *brigadier-trompette*, de *trompette-major* confirment pleinement mon assertion.

388. Mais dès que, par la place qu'il occupe dans le discours, le mot *trompette* laisse dominer l'idée de l'instrument, soit au propre, soit au figuré, il s'emploie au féminin, comme dans ces exemples : *cet homme est une vraie trompette ; c'est la trompette du quartier*.

389. *Enseigne* et *cornette* s'emploient au masculin pour les mêmes raisons. Quand on dit : *un enseigne aux gardes est monté le premier à l'assaut*, cela ne peut pas s'entendre de l'enseigne même, mais de celui qui la porte. Par conséquent syllepse, accord sylleptique.

390. *Remarque particulière.* Les Allemands, accoutumés à dire *Befante*, au lieu de *Befanttschaft*, oublient souvent que *connaissance* est toujours du féminin en français, comme *dupe, victime, caution* ; et ils disent : *ce n'est pas un ami, c'est un connaissance* ; faute grave que je les engage à ne plus commettre. Je les engage de même à dire *une bête* et non pas *un bête* ; comme cela leur arrive quelquefois.

III

Observation générale.

391. En général, deux causes président à l'emploi du genre : *le nom sous-entendu* et la forme matérielle, selon qu'elle est masculine ou féminine. Quand un nom ne désigne pas nécessairement un être, soit *mâle* soit *féfelle* ; quand il ne réveille pas dans l'esprit l'idée d'un autre nom soit *masculin* soit *féfminin*, c'est la forme seule qui doit déterminer l'emploi du genre. Voilà pourquoi *personne*, substantif à forme féminine, est toujours féminin, parce qu'il ne réveille pas nécessairement l'idée d'un être mâle, et qu'il se dit indifféremment de toute créature humaine, soit homme ou femme. Voilà pourquoi *masque* devrait aussi être féminin ; d'autant plus que l'étymologie *maschera* est ici d'accord avec la forme.

392. Quand un nom, soit par lui-même, soit par la place qu'il occupe dans la phrase, laisse dominer dans l'esprit l'idée d'un être soit

mâle soit femelle, ou simplement l'idée d'un autre nom soit masculin soit féminin, c'est toujours ce nom sous-entendu qui détermine l'emploi du genre; quelle que soit d'ailleurs la forme du nom exprimé. C'est pourquoi l'on dit elliptiquement: *un loutre, un rigogue*, pour, *un chapeau de poil de loutre, un chapeau de laine de rigogue*.

393. Remarque. Les mots *tête, plume*, etc., dans l'emploi métonymique qu'on en fait journellement, ne représentent pas plus un homme qu'une femme. Ils ne représentent qu'un être moral, au quel ne s'attache aucune idée de sexe. D'où l'invariabilité de leur genre.

394. Par les raisons exposées ci-dessus (n° 391), les noms propres, ne signifiant rien par eux-mêmes, ne peuvent avoir d'autre genre que celui de l'être qu'ils représentent. *Caucase* sera masculin, malgré sa forme féminine, à cause du nom masculin *mont* sous-entendu. Les noms propres d'*îles* et de *villes* seront de même tous féminins, à cause des noms féminins sous-entendus, *île* et *ville*. (Voir plus loin, page 115.)

IV

Adjectifs pris substantivement dans un sens elliptique.

395. Les adjectifs pris substantivement sont masculins ou féminins, selon qu'ils servent à désigner un homme ou une femme, selon qu'ils se rapportent à un nom masculin ou féminin. Exemples:

un avare, une avare	Geizig	un infidèle, une infidèle	Ungetreue
un aveugle, une aveugle	Blind	un infirme, une infirme	kränklich
un barbare, une barbare	Barbar	un insensible, une insensible	Geistlose
un bégue, une bégue	Stotterer	un invalide, une invalide	unvermögend
un bigle, une bigle	ichielend	un lunatic, une lunatique	Wendstüchtige
un cacochyme, une cacochyme	sich	un lymphatic, une lymphatic	lymphatisch
le capable (faire), la capable	geschickt	un malade, une malade	Kranke
un cataleptique, une cataleptique	Starstüchtige	un maniac, une maniaque	Wahnwüthiger
un catholic, une catholique	Katholik	un méancolie, une méancolie	Schwerwüthige
le complice, la complice	Mitschuldige	un mercenaire, une mercenaire	Tagelöhner
le coupable, la coupable	Schuldige	un mêvre, une mêvre	Schelm
un démoniac, une démoniac	Beisessene	un mulâtre, une mulâtre	Mulatte
le difficile (faire), la difficile	Schwierige	un paralytic, une paralytic	Lähmer
un épileptic, une épileptic	Fallstüchtige	un parjure, une parjure	Meineidiger
un espiègle, une espiègle	unthwillig	un patriote, une patriote	Vaterlandsfreund
un fanatic, une fanatique	Schwärmer	un perfide, une perfide	Treulose
un imbécille, une imbécille	Wesstüchtige	un profane, une profane	Ungeweibte
un impie, une impie	Geistlose	un rebel, une rebelle	Empörer
un impuber, une impubère	Unmündige	un sauvage, une sauvage	Wilde
un impudic, une impudique	unkeusch	un scorbutic, une scorbutic	Scharbockfranker
un incurable, une incurable	unheilbar	sen semblable, sa semblable	Seines Gleichen
un incrédule, une incrédule	ungläubige	le Spartiate, la Spartiate	Spartaner
un indigne, une indigne	unwürdig	un volage, une volage	flatterhaft
		un ventriloc, une ventriloque, etc.	Wandredner

À l'avare souvent le prodigue sait plaire.

Les *aravares* sont les fermiers à terme de leurs héritiers.

Les *épileptiques* perdent toute connaissance en un moment. Semblable à une statue le *catuleptique* demeure les yeux ouverts sans voir, sans sentir, sans entendre, sans faire aucun mouvement; mais, quand on le pousse, il se meut, fait un pas ou deux, et de nouveau s'arrête immobile.

Les *mélancoliques* sont bons, mais irritables; ils ont le sentiment exquis du bien et du mal.

Le savoir n'est honteux que parmi les *barbares*. (*Le Livre.*)

Ah! qu'elle me parut divine, la simple *sauvage*, l'ignorante Atala, à genoux devant un vieux pin tombé! (*Chateaubriand.*)

Même aux yeux de l'*injuste* est horrible. (*Boileau.*)

Une *coupable* aimée est bientôt innocente. (*Molière.*)

Les *imbécils* n'ont pas besoin de tant de choses;

Aux ânes les chardons, aux rossignols les roses! (*Le Livre.*)

Le secret de bien des complots, de bien des révolutions, se trouve révélé par cette profonde et historique réponse de Mallet au Président du conseil de guerre: — Quels étaient vos *complices*? — Vous-même, si j'avais réussi.

396. Plusieurs adjectifs ne s'emploient substantivement qu'au masculin. Tels sont les suivants :

un anonyme (auteur)	anonym	un moderne (auteur)	ein neuer Schriftsteller, ic.
un ascétique (auteur)	Äscettiker	un mystic (auteur)	mystisch
un blêche (homme)	Blème	un noble (homme)	Adelige
un brave (homme)	Held	un notable (homme)	Angesehene
un classique (auteur)	klassisch	un romantique (poète)	romantisch
un clinic (médecin)	Klinisch	un sage (homme)	Weise
un comie (auteur, acteur)	Komiker	un satiric (auteur)	Satiriker
un éligible (homme)	Wahlfähige	un savantissime (homme)	sehr gelehrt (im Scherze)
un empiric (charlatan)	Empiriker	un sceptic (philosophe)	Sceptiker
un ignare (homme)	unwissend	un scolastic (écrivain)	Scholastiker,
un illustre (homme)	berühmter Mann	etc.	Schulgelehrter.
un incapable (homme)	unfähig		
un lyric (auteur)	Gefühlsdichter		

Le *sage* admire rarement les hommes, les plaint beaucoup, et les juge peu.

397. Plusieurs, comme *Barbaresque*, *faible*, *fidèle*, *humble*, *superbe*, ne s'emploient guère substantivement que dans un sens général, et sont par cela même toujours masculins, *homme* étant le mot sous-entendu. Le *faible* et le *puissant*, c'est à dire, *l'homme faible* et *l'homme puissant*.

Dieu résiste aux *superbes* et donne sa grâce aux *humbles*.

398. Il en est d'autres aux quels l'usage seul interdit la féminité. On ne dit guère: *une riche*, *une pauvre*. On dit: *une femme riche*, *une femme pauvre*.

399. Cependant quel critique assez sévère pourrait blâmer le féminin dans ces vers :

Un jour que l'on voyait entre ces beaux cils noirs
Briller comme une perle une larme limpide,
Semblable aux divins pleurs qu'au sein du ciel splendide,
Témoins de nos douleurs et de nos désespoirs,
Les anges quelquefois répandaient sur nous-mêmes;
Parce qu'il n'avait pas été dans son pouvoir

De réaliser tout l'espoir

Qu'*une pauvre* avait mis dans ses bontés suprêmes;

Son père s'écria, d'un ton

De reproche à la fois et d'admiration :

» — Rien de ce qu'elle aura ne sera son bien propre,

» À cette chère enfant qui met son amour-propre

» À donner, à donner toujours;

» Comme si, dans son âme au jour éclosé à peine,

» Elle croyait vraiment que la misère humaine

» Est un fleuve qu'on puisse arrêter dans son cours. — (« *Le Livre.*)

400. *L'Invisible*, se dit absolument, comme *l'Éternel*, le *Tout-Puissant*, le *Très-haut*, pour désigner *Dieu*.

La mère à ses petits fera bégayer Dieu,

En leur montrant du doigt *l'Invisible* en tout lieu. (*Lamartine.*)

401. Bref, ici, comme pour les noms d'*îles* et de *villes* (voir plus loin p. 115), c'est le nom sous-entendu qui décide le genre. En voici de nouveaux exemples :

Masculin.

un analeptic (remède)	das Stärkungsmittel
un anniversaire (jour)	der Geburtstag, Jahrestag, etc.
l'arabesque (le style)	das Arabische
un barbe (cheval)	der Barber
le basiglosse (muscle)	
le comique (genre)	die Komik
le composite (ordre)	die vermischte Ordnung
le concave d'un globe (côté)	die Rundböhlung
le conoïde (solide)	die Conoïde
la conoïde (os)	die Nasenwurzel
les conoïformes (os)	die Keilbeine
le deltoïde (muscle)	der deltastörmige Armmuskel
un diurétique (remède)	harntreibendes Mittel
le dramatique (style)	der dramatische Styl
le dramatique (genre)	das Dramatische
l'ethmoïde (os)	das Siebbein
le faible (côté)	die Schwäche
le fluide (corps)	die Flüssigkeit
le fossile (corps)	das Fossil
le gothique (style)	das Gotische
un hexamètre (vers)	der Hexameter, Sechsfuß
un hongre (cheval)	ein Wallach
l'hyoïde (os)	das Jungensbein
un lanifère (animal)	wolltragendes Thier
le liquide (corps)	die Flüssigkeit
le neutre (genre)	das Neutrum
un parasite (insecte)	Schmaröber
les préliminaires (articles)	die Präliminarien
le rhomboïde (muscle)	die Rehnbeide
le solide (corps)	der Körper
un spinelle	der Spinell, Rubinröthling
un sudorifique (remède)	schweißtreibendes Mittel
un synonyme (mot, terme)	das sinuverwandte Wort
un tonie (remède)	das Spannmittel
le tragic (genre)	das Tragische
le trapézoïde (os, ligament)	Trapezoid
le transverse (muscle)	quer
un uniform (habit)	die Uniform
les zygomatias (muscles)	die Sechsbaine

Féminin.

une acotylédone (plante)	nackt keimend
une agame (plante)	ohne Staubfäden
une antique (chose)	die Antike
l'arachnoïde (membrane)	das Hirnspinnengewebe
une bacifère (plante)	beertragend
une brève (voyelle)	die kurze Sylbe
une canine (dent)	der Hundsz oder Augenzahn
une capsulaire (plante)	kapselförmig
une circulaire (lettre)	das Umlaufschreiben
une consifère (plante)	zapfentragend
une corymbifère (plante)	dolcentraubtragend
une courbe (ligne)	die krumme Linie
la clinique (médecine)	die klinische Medicin
la crurale (artère)	die Schenkelblutader
une cryptogame (plante)	kryptogamisch
une dicotylédone (plante)	mit zweifachen Blättern
la droite (main)	die rechte Seite
une équivoque (chose)	die Zweideutigkeit
la gauche (main)	die linke Seite
la gothique (écriture)	die gotische Schrift
une gymnosperme (plante)	mit nackten Samen
une horoptère (ligne)	das Seheziel
l'hydraulique (science)	die Wasserleitungskunst
une incisive (dent)	der Schneidezahn
une infundibuliforme (plante)	trichterförmig
une lanifère (plante)	wolltragend
une longue (voyelle)	die lange Sylbe
une molaire (dent)	der Mahlzahn
une parallèle (ligne)	die Parallellinie
une parasite (plante)	Schmaröber
une pulmonaire (plante)	das Lungenmoos
la pénultième (syllabe, lettre)	die Penultieme
la pituitaire (membrane)	die Schleimdrüse
une phanérogame (plante)	phanerogamisch
une polygame (plante)	polygamisch
le rénale (artère)	Nieren-
la scolastique (théologie), etc.	die scholastische Theologie.

Le salep, les gelées sont des *analeptics*. — La fête des *azymes* (pains), das Pauberröhttenfest. — Le *composite* participe du corinthien et de l'*ionic*. Il y a des *fossils* dont on ne retrouve point les *analog*s parmi les espèces vivantes. — Les *liquides* ont plus d'action sur les autres corps que les *solides*.

Le rire sur les mots est plus facile et moins gai que le rire sur les choses : celui-ci constitue le vrai *comic*.

402. Dans la catégorie des adjectifs employés substantivement par ellipse, rentrent encore les noms d'idiomes. Le *tudesque* (das Germanische), l'*arabe* (das Arabische), le *syriac* (das Syrische), c'est à dire, l'*idiome*, le *parler tudesque*, *arabe*, *syriac*, etc.

403. Les noms scientifiques d'animaux, ces noms significatifs formés du grec et du latin, par les quels on représente les caractères communs

des différents groupes, sont de véritables adjectifs, employés substantivement au masculin, le mot sous-entendu étant toujours *animal, oiseau, poisson, reptil, insecte, mollusque*, etc. Exemples :

Un quadrupède, un mammifère, un animal quadrupède, mammifère; un conirostre, un dentirostre, un lamellirostre, un diurne, un nocturne, un rapace, etc., un oiseau conirostre, dentirostre, etc. *Un monodelphe, un mammifère monodelphe. Un scléroderme, un poisson scléroderme. Un coléoptère, un nécropère, un insecte coléoptère*, etc. (Voir la Méthode du Genre, page 205.)

404. *Remarques philologiques.* 1^o L'Académie admet, en voici bien d'un autre ou bien d'une autre; mais, comme c'est presque toujours les substantifs *affaire, histoire, chose*, qui sont dans la pensée, lorsqu'on emploie cette locution, le féminin *une autre* est de rigueur.

2^o Plusieurs de ces noms, tels que *conoïde, delloïde, faible, rhomboïde, incisive, molaire*, etc., changeront de genre avec le nom sous-entendu.

V.

Adjectifs pris substantivement dans un sens abstrait.

405. Les adjectifs pris substantivement dans un sens abstrait ne s'emploient jamais qu'au masculin, à quelque terminaison qu'ils appartiennent. *Le vrai, l'utile, l'agréable*, etc. C'est le neutre des latins, *verum, utile, gratum*, etc. Nous le confondons en français avec le masculin, mais il n'en conserve pas moins sa signification et sa valeur propres dans le cas dont il s'agit ici, de même que dans les pronoms *ce, cela, ceci, quoi, en, y*, etc., comme on le verra plus loin.

L'utile, c'est à dire, *ce qui est utile, quod utile est. L'agréable*, c'est à dire, *ce qui est agréable, quod gratum est* 1).

406. Parmi les adjectifs terminés au masculin par un *e muet*, il n'y a guère que les suivants qui s'emploient substantivement dans un sens abstrait :

français	latin	allemand	français	latin	allemand
l'absurde	<i>absurdum</i>	das Ungereimte	l'extraordinaire	<i>extraordinarium</i>	das Außerordentliche
l'agréable	<i>gratum</i>	das Angenehme	le fantastique	<i>phantasticum</i>	das Phantastische
l'agre, acre		das Saure	le frivole	<i>frivolum</i>	das Geringsügige
le bizarre 2)		das Seltsame	le gigantesque	<i>giganteum</i>	das Riesenhäßige
le burlesque 3)		das Possierliche	le gothique	<i>gothicum</i>	das Gotische
le comique	<i>comicum</i>	das Komische	le grandiose	<i>grandiferum</i>	das Erhabene
le commode	<i>commodum</i>	das Bequeme	le grave	<i>grave</i>	das Ernste
le confortable 4)			le grotesque 5)		das Groteske
le dramatique	<i>dramaticum</i>	das Dramatische			

1) D'après cette explication si simple, quoi de plus naturel que de traduire l'allemand *die Voge* par *la vague*; et le latin *vacuum, vagum*, par *le vague*?

Écoutez les curieuses distinctions que la *Grammaire Nationale* établit entre *la vague* et *le vague*. „Si *vague* désigne ces masses d'eau qui s'élèvent et retombent sous l'impression des vents, dit-elle, le genre féminin est naturel, la terminaison l'exigeait. Mais si *vague* désigne ces espaces immenses de l'air, dans les quels le regard effrayé se plonge sans trouver nulle part aucune limite; s'il exprime cet infini idéal, dans le quel notre imagination débarrassée de toute loi, de toute règle, erre à l'aventure, comme dans un horizon dont les bornes, s'éloignant toujours, vont se perdre au sein de l'immensité; alors la masculinité nous paraît d'une grande beauté. *L'analyse prend la place de ce vague infini où l'imagination aime à se perdre.* (Chateaubriand.)

„La mélancolie s'engendre du vague des passions, lorsque ces passions sans objet se consomment d'elles-mêmes dans un coeur solitaire.“ (id.)

„La féminité de ce mot est le résultat immédiat de sa forme; sa masculinité est l'effet relatif de sa signification accidentelle.“

Qu'on vienne dire après cela qu'il n'y a que les poètes qui rêvent.

2) De l'espagnol *bizarro*, bigarré.

3) De l'italien *burlesco*, de *burla*, moquerie.

4) Mot emprunté de l'anglais. Il est pour le commode et le confortable.

5) La racine de ce mot est *grotte*, en ce qu'il se dit des figures outrées ou contrefaites, imitées des peintures antiques trouvées dans des grottes.

français	latin	allemand
l'héroïque,	<i>heroicum</i> ,	das Heroische
l'honnête,	<i>honestum</i> ,	das Anständliche
l'horrible,	<i>horribile</i> ,	das Abscheulich
l'humide,	<i>humidum</i> ,	das Feuchte
l'ignoble,	<i>ignobile</i> ,	das Uebrig
l'impossible,	<i>impossibile</i> ,	das Unmöglich
l'incroyable,	<i>incredibile</i> ,	das Ungläublich
l'inculte,	<i>incultum</i> ,	das Ungeheuer
l'injuste,	<i>injustum</i> ,	das Ungerecht
le juste,	<i>justum</i> ,	das Gerechte
le louche,	<i>ambiguum</i> ,	die Zweideutigkeit
le nécessaire,	<i>necessarium</i> ,	das Nothwendige
le noble,	<i>nobile</i> ,	das Edel
l'ordinaire ¹⁾ ,	<i>ordinarium</i> ,	die Gewöhnheit
le pire,	<i>pejus</i> (abl. <i>pejore</i>),	das Edelmüde
le poétique,	<i>poeticum</i> ,	das Poesische
le possible,	<i>possibile</i> ,	das Mögliche

français	latin	allemand
le profane,	<i>profanum</i> ,	das Unheilig
le provisoire,	<i>provisorium</i> ,	das Vorläufig
le ridicule,	<i>ridiculum</i> ,	das Lächerlich
le romanesque ²⁾ ,		das Romanhafte
le sauvage,	<i>sauvaticum</i> ,	das Wilde
le sévère,	<i>severum</i> ,	das Ernst
le simple,	<i>simplex</i> ,	das Einfach
le solide,	<i>solidum</i> ,	das Fest
le sublime,	<i>sublime</i> ,	das Erhabene
le tendre,	<i>tenerum</i> ,	die Zärtlichkeit
le terrible,	<i>terribile</i> ,	das Schrecklich
le tragique,	<i>tragicum</i> ,	das Tragisch
l'utile,	<i>utile</i> ,	das Nützlich
le vague,	<i>vacuum</i> ,	das Unbestimmt
le vile,	<i>vilum</i> ,	das Föhl
le vraisemblable,	<i>verisimile</i> ,	das Wahrscheinlich.

L'homme cherche le bien, ne trouve que le mal;

Qu'il s'y tienne, crainte du pire. (*Le Livre.*)

L'homme ne peut jamais vouloir que le possible,

Et rien de ce qu'il veut ne peut être impossible. (*ibid.*)

Le tragique contient la terreur et la pitié. Partout où le tragique ne domine pas, il n'y a point de tragédie.

Au lieu de nous en tenir au positif, au réel du présent, nous courons après le vague de l'avenir.

Seul le travail remplit le vide de la vie. (*Le Livre.*)

Le vrai dans ce récit passe le vraisemblable. (*ibid.*)

La vanité si douce pour plaire, tourne promptement à l'aigre, lorsqu'elle n'y réussit pas.

Certains esprits n'aiment que l'extraordinaire et le gigantesque.

Combien de gens manquent du nécessaire, lorsque tant d'autres ont du superflu!

Que je serais heureux, si j'avais seulement le nécessaire!

Tous les hommes, même enfants, ont le sentiment inné du juste et de l'injuste; ce n'est pas la matière, c'est Dieu qui le leur donne.

Heureux qui, dans ses vers, salt d'une voix légère,

Passer du grave au doux, du plaisant au sérieux. (*Boileau.*)

Tout plait mis à sa place. Aussi gardez-vous bien

D'imiter le faux goût qui mêle en son ouvrage

L'inculte, l'élégant, le peigné, le sauvage. (*Delille.*)

Où, cette erreur, amis, est tellement palpable,

Qu'on ne concevrait pas comment elle a régné,

Si l'on ne savait pas combien l'homme est borné;

Si l'on ne savait pas son penchant éfréné;

Pour l'absurde et pour l'incroyable;

Pour tout ce qui se voit de plus extravagant,

De plus incohérent, de plus inconséquent. (*Le Livre.*)

407. *Remarques.* 1° Parmi ces adjectifs, il en est plusieurs dont l'emploi en ce sens n'est pas indiqué dans les dictionnaires; mais qu'est-

¹⁾ *Ordinaire*, dans les exemples suivants, a un sens elliptique et non pas abstrait. Si vous voulez manger chez moi, vous aurez mon ordinaire, mon repas ordinaire (Sanftoff). Son ordinaire est la pièce de boeuf. Un mince ordinaire. Se contenter de l'ordinaire. Renforcer l'ordinaire. Retrancher de son ordinaire. Diminuer son ordinaire. Ordinaire bourgeois. — Faire venir un ordinaire de chez le traiteur. — Il a eu son ordinaire, sa mesure de vin ordinaire (Lischtrauf). L'ordinaire des guerres (die Kriegscasse) se disait autrefois d'un certain fonds établi pour payer la maison du roi, les commissaires de guerre et les compagnies de gendarmerie. Cela est assigné sur l'ordinaire des guerres. Trésorier, caisse de l'ordinaire. — L'ordinaire de la messe (das Messarbet). — Il s'est pourvu par devant l'ordinaire, par devant l'évêque (Ordinarus, Bischof). — Je vous écrirai par le premier ordinaire, par le premier courrier (die gewöhnliche Post). Je vous écrirai au premier ordinaire, au premier départ du courrier (Posttag).

²⁾ La racine de ce mot est *roman*. Nos premiers romans furent écrits en langue romane; de là leur nom.

ce que cela prouve, sinon l'insuffisance des dictionnaires? Tels sont: *commode, confortable, héroïque, horrible, ignoble, inculte, sauvage, terrible, vraisemblable* ¹⁾.

2° Si l'on dit le *vraisemblable*, pourquoi ne dirait-on pas l'*invraisemblable*? On doit pouvoir dire aussi: *les bornes du visible, le difforme blesse les yeux*, etc. Mais point de témérité. Il est certains emplois des mots dont le véritable écrivain peut seul discerner la convenance.

VI

Noms de couleurs. (Voir page 15, n° 61.)

408. Les noms spécifiques de **couleurs** ne sont que des adjectifs employés substantivement dans un sens abstrait. On dit: *le blanc, le noir, le bleu, le vert, le rouge, le jaune, le pourpre*, etc., comme on dit *le beau, le grand, le bon, le juste*, pour *la beauté, la grandeur*, etc. *Couleur de feu, couleur de rose, couleur d'or, couleur de chair, couleur d'amarante, couleur amarante*, etc., forment aussi une sorte d'adjectifs composés; et c'est pour quoi l'on dit, au masculin, dans un sens abstrait, quoique le substantif *couleur* soit, hélas! féminin: *un beau couleur de feu, un beau couleur de rose, de cerise*, et elliptiquement, *un beau rose, un beau cerise*, etc. *Le couleur de rose, le couleur de chair, et le couleur d'eau, sont du nombre des couleurs que les peintres appellent légères, pour les distinguer de celles qu'ils nomment pesantes, terrestres.*

409. Mais alors n'est-ce pas une faute de donner *couteur* pour féminin dans ces mêmes locutions, comme le fait l'Académie: *»couteur de feu, d'amarante; couteur de rose; couteur de rose sèche, de chair, de citron, de gris de lin; couteur de musc; couteur d'olive, de feuille morte, de ramoneur, de ventre de biche, etc.; couteur aurore; couteur amarante; couteur vert pomme, gris de lin, etc.»* Si *couteur* est féminin dans ces exemples, il s'ensuit nécessairement qu'on peut dire: *une couteur de feu, la couteur de feu*, etc. Alors, comment distinguer les cas où il faudrait dire: *un couteur de feu, le couteur de feu*? Je vois une différence sensible entre *la couteur du feu, de la rose*, etc., et *la couteur de feu, de rose*; mais je n'en vois point entre *la couteur de feu, de rose*, et *le couteur de feu, de rose*. L'exception introduite par les grammairiens, consacrée par l'Académie, n'aurait donc aucun fondement, puisqu'on pourrait tout aussi bien dire, *une belle couteur de feu, qu'un beau couteur de feu*; ou du moins justifierait complètement l'opinion de ceux qui prétendent que *couteur* ne s'emploie au masculin que par ellipse du mot *ruban*; comme dans cet exemple: *voutez-vous du couteur de feu*, c'est à dire, *du ruban couteur de feu*? Il faut voir tout ce que les grammairiens ont barbouillé sur cette matière dans plus de cent volumes! Que le mot *couteur* soit ramené à son genre primitif, comme l'exigent impérieusement l'étymologie et l'analogie, et toutes les difficultés qu'il engendre auront disparu? N'est-il pas étrange que *couteur* soit seul féminin, quand les noms qui désignent les diverses espèces de couleurs sont tous masculins, comme on le voit par ce tableau:

le violet	das Veisfchenblau
l'indigo	der Indigo
le bleu	das Blau

Un bleu céleste. Un bleu de ciel. Un bleu pâle. Un bleu clair. Un bleu de roi. Un bleu mourant. Un bleu turquin. Un bleu
--

¹⁾ Au lieu de *présentir*, on écrit *pressentir*, en introduisant une *s* euphonique entre *pré* et *sentir*. Pourquoi n'en pourrait-on pas faire de même avec *vraisemblable*, pour qu'on ne soit pas induit à prononcer *vraizemblable*? Quand on saura que nos pères ont souvent écrit *vrais*, pour l'euphonie, on trouvera cette innovation bien simple.

le vert	das Grün
le jaune	das Gelb
l'orange	das Orangenroth
le rouge	das Roth
le blanc	das Weiß
le blond	das Blond
le brun	das Braune
le cerise	das Kirschroth
l'écarlate ¹⁾	die Scharlachfarbe
le fenille-morte	das Dunkelgelb
le gorge-de-pigeon	das Schillerfarbig
le gris	das Graue
l'isabelle	die Isabellenfarbe
l'incarnadin	die Rirhsarbe
l'incarnat	die Fleischfarbe
le nacarat	die Nafarafarbe
le noir	das Schwarz
le pourpre ²⁾	die Purpurfarbe
le rose	das Roseroth
le roux	das Buchroth
le soupe-de-lait	die Himmelfarbe
le vermillon	das Zinnoberroth.

barbeau. — Un vert brun. Un vert foncé. Un vert dragon. Un vert de mer. Un vert d'eau. Un vert pré. Un vert gai. Un vert tendre. Un vert naissant. Un vert d'émeraude. Un vert pomme. Un vert céladon. — Un jaune pâle. Un jaune doré. Un jaune couleur d'aurore. Un jaune citron. — Un rouge vif. Un rouge éclatant. Un rouge brun. Un rouge foncé. Un rouge pâle. Un rouge déteint. Un rouge noirâtre. Un rouge cramoisi. Un rouge ponceau. Un rouge cerise. Un rouge de corail. Un rouge incarnat. Un rouge vermeil. Un rouge de carmin. — Un blanc mat. Un blanc de perle. Un blanc sale. — Un beau blond. Un blond cendré. Un blond doré. Un blond de flasse. Un blond ardent. — Un gris blanc. Un gris cendré. Un gris pommelé. Un gris brun. Un gris de more. Un gris de minime. Un gris sale. Un gris de souris. Un gris mêlé. Un gris de perle. Un gris de lin. Un gris de fer. Un gris moucheté. — Un noir foncé. Un noir de jais. Un noir d'ébène. — Un roux ardent, etc.

Exemples. Il n'y a que trois couleurs principales : le rouge, le jaune, et le bleu. — Les couleurs secondaires sont formées du mélange de deux couleurs primitives ou principales. Tels sont le pourpre, l'orange, le violet, etc. — Le vert se compose de jaune et de bleu ; le violet de rouge et de bleu. — Le blanc représente la lumière ; le noir l'absence de la lumière. — Le blanc est l'emblème de la bonne foi, de la candeur, de la pureté, de l'innocence. — Le rouge représente la pudeur, l'amour. — Le jaune était, chez les anciens, l'emblème de la gloire ; il est celui de l'infidélité chez les modernes. — Le bleu signifie pureté de sentiments, élévation d'âme, sagesse, piété ; le rose, jeunesse, amour, tendresse. — Le vert est le symbole de l'espérance ; le noir celui de la douleur.

Couleurs du Blason.

l'azur	die blaue Farbe	le sable ou le noir	die schwarze Farbe
le gueules ou le rouge	die rothe Farbe	le sinople ou le vert	die grüne Farbe.
le pourpre	die Purpurfarbe		

Exemples. Champ d'azur. Il porte d'azur à la bande d'argent. — Ses armes sont un lion d'or en champ de gueules. — Il porte de pourpre à orle d'or, huit tours en orle. — Ses armes sont un lion échiqueté d'argent et d'azur en champ de sable. — Il porte de sinople à trois besants d'or.

Dans la gravure, l'azur se marque par une suite de lignes parallèles et horizontales ; ou, en termes techniques, la hachure en fasce, qui traverse l'écu, signifie l'azur. — En Angleterre, l'azur des armes royales se nomme *jupiter*, celui des pairs *saphir*. — L'azur est le symbole de la douceur, de la beauté, de la noblesse.

Dans la gravure, le gueules se marque par une suite de lignes parallèles et verticales ; ou, en termes techniques, la hachure en pal, ou de haut en bas, marque le gueules. — En Angleterre, le gueules des armes royales se nomme *mars*, celui des pairs *rubis*. — Le gueules exprime le courage, la hardiesse, l'intrépidité.

En gravure, le pourpre se marque par des traits diagonaux qui vont de l'angle du chef de l'écu à l'angle droit de la base. — Chez les Anglais, le pourpre des armes royales s'appelle *mercure*, celui des pairs *améthyste*. — Le pourpre signifie la dignité, la puissance, la souveraineté.

Dans la gravure, le sable se marque par des traits croisés ; ou, en termes techniques, la hachure en pal, contre-hachée en fasce, signifie le sable. — Le

¹⁾ On ne comprend pas pourquoi l'Académie donne *écarlate* pour féminin, dans le sens dont il s'agit ici.

²⁾ Pourpre devient féminin, lorsqu'il signifie cette teinture précieuse qui se tirait autrefois d'un certain coquillage testacé, nommé *pourpre*, dont elle a pris le nom. La pourpre de Tyr était la plus estimée. De la laine teinte en pourpre. Par extension, il se dit de l'étoffe même teinte en pourpre.

sable des armoiries royales, en Angleterre, se nomme *saturne*, et celui des pairs, *diamant*. — Le sable est l'emblème de la science, de la modestie, de l'affliction.

Le *sinople*, en gravure, se marque par des traits qui vont de l'angle droit du chef de l'écu à l'angle gauche de la base. — Le *sinople* est le symbole de l'amour, de la jeunesse, de la beauté, de l'abondance, de l'espérance, de la jouissance, de la liberté.

L'*orange*, usité encore dans l'héraldique anglaise, se dessine par des lignes diagonales allant du chef de senestre à la base de droite et traversés par des lignes horizontales. — L'*orange* est l'emblème de la splendeur et de la gloire ⁴⁾.

Le nom des *couleurs* se donne aussi par extension aux substances minérales ou végétales qui les fournissent. — Exemples : *Du bleu de montagne* (Bergblau, Kupferblau), carbonate de cuivre naturel; *du bleu d'outremer* (Ultramarinblau), poudre bleue qu'on retire de la pierre appelée *lapis lazuli*; *du bleu de Prusse* (Berlinerblau), sel formé d'acide prussique et de peroxyde de fer; — *du jaune de Naples*; *du jaune de montagne*; — *du rouge d'Angleterre*; *du rouge d'Andriople*, de *Portugal*, etc.

410. Mais les noms des substances mêmes qui fournissent telle ou telle couleur sont masculins ou féminins, selon leur forme. Exemples :

Masculin.		Féminin.	
l'azur ou smalt ou bleu d'émail	das Lazurblau	le massicot	das Bleigelb
le cobalt	der Kobalt	la cendre bleue	das Kupferblau
le vert-de-gris ou verdet	der Grünspan	la laque	der Lack
le minium	der Mennig	l'ocre	der Ocker
le carmin	der Karmin	la céruse	das Bleiweiß
le stil de grain	das Schüttgelb	la craie, etc.	die Kreide.
l'orpin, l'orpiment	das Auripigment	<i>Remarque.</i> On dit au masculin, le <i>cinabre</i> ; mais pourquoi ne dirait-on pas, <i>la cinabre</i> ? <i>Ocre</i> était aussi masculin: N'est-il pas devenu féminin?	
le réalgar	das Rauschgelb		

VII

Verbes employés substantivement à l'infinitif.

411. C'est aussi dans un sens neutre et abstrait que certains verbes s'emploient substantivement à l'infinitif. En allemand, tous les verbes peuvent, à ce qu'il me semble, s'employer ainsi substantivement. Vous croyez sans doute qu'il en est de même en français, mes nobles hôtes, puisque vous dites *l'élever du bétail* ⁵⁾, *le dessiner*, *le patronner*, *le lire*, *l'écrire*, etc. C'est une erreur dont je veux vous tirer. En français, il n'y a guère que les verbes suivants qui s'emploient comme substantifs neutres, je veux dire, comme substantifs masculins, puisque, selon les grammairiens, il n'y a pas de neutre en français.

l'aller	das Gehen	le dégainer	das vom Lederziehen
l'avoir	die Habe	le déjeuner	das Frühstück
le baiser	der Kuß	le devoir	die Pflicht, Schuldigkeit, Aufgabe
le boire	das Trinken	le dîner	das Mittagessen, Mittagsmahl
le coucher	das Schlafengehen, der Niedergang	le dire	die Aussage
le découpler	das Loskoppeln		

⁴⁾ M. Victor Hugo se plaint, dans la préface de *Ruy Blas* et dans une note sur *Angelo* de s'être vu forcé de dire, par égard pour un public trop peu lettré, *la croix rouge*, au lieu de, *la croix de gueules*. «Espérons, ajoute-t-il, qu'un jour un seigneur vénitien pourra dire tout, bonnement, sans péril, son blason sur le théâtre. C'est un progrès qui viendra. A l'heure qu'il est *sinople* ne serait pas compris, *gueules* ferait rire.»

Notre grammaire, à coup sûr, porte avec elle le progrès désiré par M. Vict. Hugo.

⁵⁾ On dit *l'élevee* du bétail.

le bien-dire	die Wohltredenheit	le revoir	das Wiedersehen
le doigter	der Fingersatz, die Ap- plicatur	le rire	das Lachen
le dormir	das Schlafen	le savoir	die Gelehrsamkeit
le faire	das Thun	le savoir-faire	die Geschicklichkeit
le goûter	das Nachmittagsbrot	le savoir-vivre	die Lebensart
le lever	das Aufstehen, der Auf- gang, das Aufziehen	le souffrir	das Leiden
le manger	das Essen	le souper	das Abendessen, Nacht- essen
le marcher	der Gang	le sourire	das Lächeln
le mourir	das Sterben	le toucher	das Fühlen, die Spielart
le parler	die Sprache, Redeweise	le venir	das Kommen
le penser	das Denken, der Gedanke	le vivre	die Nahrung
le pouvoir	die Macht	le vouloir	das Wollen, der Wille.

Au long aller petit fardeau pèse, il n'y a point de charge si légère qui ne devienne pénible à la longue. *Il a eu l'aller pour le venir*, er hat nichts ausgerichtet. *Le pis-aller*, das Schlimmste, das begeben kann. *Au pis-aller*, im schlimmsten Falle. — *Elle lui porte son boire et son manger*, sie bringt ihm sein Essen und Trinken. *Cette affaire l'occupe tant, qu'il en perd le boire et le manger*, die Sache beschäftigt ihn dermaßen, daß er Essen und Trinken darüber vergißt. *Il est brave jusqu'au déguiser*, er verspricht viel und hält nichts. — *Quant à son héritage, il n'en aura que pour un déjeuner*, er wird bald mit seinem Erbe fertig sein.

Ce tableau est d'un beau faire, est d'un faire large et vigoureux.

Le bien-faire vaut mieux que le bien-dire. — Il y a loin du vouloir au faire, Willen ist nicht Thun.

L'Apôtre dit que c'est Dieu qui nous donne le vouloir et le faire.

Une femme ne doit point avoir de *laisser-aller*, de crainte du *laisser-faire*. — Un gouvernement qui a le *laisser-faire* doit accorder un peu de *laisser-dire*.

La douleur peut donner un rire sardonique, que le spectateur prend pour de la gaieté. — Le rire du sage se voit et ne s'entend pas.

Ce n'est pas la mort que je crains, c'est le mourir.

Les personnes nerveuses dorment très-peu, leurs fonctions ne s'exercent pas avec régularité, leurs maladies se compliquent de phénomènes cérébraux, leur vie n'est souvent qu'un long souffrir, quoi qu'il soit impossible de signaler la lésion d'un organe.

La vaniteuse tyrannie ne nous laisse pas même le *franc-taire*; le silence lui paraît une satire.

412. Plusieurs verbes, en passant à l'état régulier de substantifs, ont perdu l'r finale de l'infinitif ou changé la terminaison *ir* en *e* muet, en adoptant le genre féminin. Tels sont les mots: *étère*, *marCHE*, *insulte*, *rencontre*, *offre*, etc., etc. de *étever*, *marcher*, *insulter*, *rencontrer*, *offrir*, etc.? Pourquoi faut-il donc qu'on dise encore: *le découple*, *le courre*, *le blâme*, etc., au lieu de: *la découple*, *la courre*, *la blâme*, etc.? Pourquoi *courre* avec deux *rr*? (Voir p. 63, n° 223.)

413. Quelques uns, en conservant le son de l'*é* fermé, au moyen de l'accent aigu, sont restés régulièrement masculins. Tels sont les trois suivants: *le diné*, *le soupé*, *le doigté*.

414. Les verbes substantifs cités plus haut ne sont susceptibles d'aucun autre genre d'altération, et doivent conserver leur forme actuelle, pour mille raisons qu'il serait trop long de détailler.

VIII

Noms d'arbres et de métaux.

415. Les noms d'*arbres* et de *métaux* devront être faits masculins ou féminins, selon leur forme matérielle. On dit encore: *la bourdaine* (*Acud.*), *la riorne* (*id.*), *la pamplemousse* (*id.*). *la tragacathe* (*id.*), *la mélèze*, *la manganèse* (*Noël et Chapsal*), *la platine*. Il n'y a donc aucune raison de ne pas dire: *la frêne*, *la chêne*, *la platane*,

la cuivre, la titane, la molybdène, la tungstène, etc. Par exemple, on aura soin d'écrire, *le mercure, le tellur, le sulfure*, etc., et non pas, *le mercure, le tellure*, etc. Certains mots barbares et tout hérissés de consonnes, comme *tungstène*, se présenteront aussi mieux sous leur forme scientifique et masculine en *ium* : *le tungstenium*. (Voir p. 56 et 68.)

IX

Noms de saisons, de fleuves.

416. J'en dis autant des noms de saisons et de fleuves.

« Il n'est peut-être pas dans toutes les sciences humaines, dit M. Éd. Braconnier, une question qui ait été aussi souvent agitée et aussi mal résolue que le genre du mot *automne*. — *Automne* est masculin quand l'adjectif le précède, et féminin quand l'adjectif le suit, disent les uns. — Il ne faut plus faire de distinction, et *automne* sera désormais masculin, par analogie avec les autres saisons qui sont de ce genre, disent les autres. — *Automne* est régulièrement féminin, puisqu'il est terminé par un *e* muet, disent MM. Bescherelle. — Si vous êtes dans un moment de joyeux enthousiasme, dit à son tour M. Braconnier, ou dans un moment de sombre tristesse, *automne* alors est masculin. Mais, si vous êtes seulement rêveur et mélancolique, *automne* est féminin. »

*Ses superbes coursiers, qu'on voyait autrefois
Pleins d'une ardeur si noble obéir à sa voix,
L'oeil morne maintenant, et la tête baissée,
Semblaient se conformer à sa triste pensée. (Racine.)*

Ainsi fait le mot *automne*, Achate fidèle et dévoué qui s'identifie avec vous, qui prend part à vos peines comme à vos joies, qui rit quand vous riez, qui pleure quand vous pleurez, qui se fait homme ou femme, selon que vous avez besoin d'un ami ou d'une maîtresse. A-t-il raison, M. Philarète Chasles, lorsqu'il dit que les cultivateurs de la syntaxe ont souvent prêté à la plaisanterie et que l'on ferait une longue liste de leurs folies et de leurs absurdités !

417. Pour moi, je suis cette fois de l'avis de MM. Bescherelle. *Automne* sera désormais féminin, à cause de sa forme féminine; et nul ne pourra l'employer au masculin, à moins d'adopter la forme masculine *autom* (de *autumno*), analogue à celle de *dam* (en latin *damno*). (Voir les principes de dérivation, page 25.) À ceux qui m'accuseront de violer l'étymologie, je répondrai : Pourquoi l'avez-vous violée vous-mêmes, dans les mots : *anagramme, épigramme, épithète, horloge, huile, cy-maise*, etc., etc. ? (Voir page 29, n° 92.)

418. D'un autre côté, dès lors que nous disons : *la Vistule, la Loire, la Garonne, la Tamise*, etc.; dès lors que les Allemands disent : *die Donau, die Rhone, die Elbe*, etc., il n'y a pas de raison pour que nous disions : *le Rhône, le Danube*, etc. (Voir page 57, 7°.)

L'un des spirituels correspondants de l'*Indépendance* écrivait hier : *sur les rives du Theiss*, et il avait raison. Pourquoi ne dirait-on pas de même : *le Lys, le Pleiss, le Roër, le Reuss, le Twed, le Moldau, le Neiss*, conformément au génie de la langue française ?

X

Noms de la nomenclature décimale.

419. Tous les noms de cette catégorie deviendront féminins.

XI

Noms de jours, de mois, de montagnes.

420. Les *noms propres*, ne signifiant rien ou presque rien par eux-mêmes, ne peuvent avoir d'autre genre que celui du *nom commun* qu'ils

rappèlent. Les substantifs dont il s'agit ici, n'étant autre chose que des noms propres, où le fond l'emporte toujours sur la forme, l'idée sur le mot, sont donc nécessairement masculins, parce qu'on sous-entend les noms masculins *jour, mois, mont*.

Exemples. Plus la femme est endimanchée, moins elle observe le dimanche. — Octobre a été bien froid cette année. — Le Caucase.

XII

Noms d'îles et de villes.

(Voir page 196, 6°, et page 105, n° 394.)

421. On se rappelle cette règle posée par l'abbé Girard, suivie par Napoléon Landais, Girault-Duvivier, et autres; complètement omise par MM. Noël et Chapsal; à savoir, que «Tous les noms de *villes* ¹⁾ sont masculins;» règle modifiée ainsi par M. Auguste Lemaire: «En général, les noms de villes sont féminins en français, lorsqu'ils dérivent d'un féminin latin.» — Encore cela ne pourrait-il être utile qu'à ceux qui savent le latin.

Pour nous, nous n'avons pas hésité à faire du féminin, sans exception, tous les noms de *villes, d'îles, et de vallées*. Or, comme tout homme qui émet une idée nouvelle doit s'attendre à beaucoup de résistance, à beaucoup de contradictions; tant il est vrai, comme dit Fontenelle, qu'une idée nouvelle est un coin qui n'entre que par le gros bout; pour ce motif, qu'il nous soit permis d'apporter à la barre de l'opinion publique les nouvelles preuves que nous venons d'acquérir; preuves incontestables, qui ne peuvent laisser aucun doute dans les esprits.

Soit lointaine, soit voisine,

Espagnole ou Sarrasine,

Il n'est pas une cité

Qui dispute, sans folie,

À Grenade la jolie

La pomme de la beauté,

Et qui, gracieuse, étale

Plus de pompe orientale

Sous un ciel plus enchanté.

Bilbao, des flots couverte,

Jète une pelouse verte

Sur ses murs noirs et caducs;

Médina la chevalière,

Cachant sa pauvreté fière

Sous le manteau de ses ducs,

N'a rien que ses sycomores,

Car ses beaux poulx sont aux Maures,

Aux Romains ses aqueducs.

Valence a les clochers de ses trois cents églises;

L'austère Alcantara livre au souffle des brises

Les drapeaux turcs, pendus en foule à ses piliers;

Salamanque en riant s'assied sur trois collines,

S'endort au son des mandolines,

Et s'éveille en sursaut aux cris des écoliers.

Torlose est chère à saint Pierre;

Le marbre est comme la pierre

Dans la riche Puycerda;

De sa bastille octogone

Tuy se vante, et Tarragone,

De ses murs qu'un roi fonda;

Le Douro coule à Zamore;

Tolède a l'Alcazar ²⁾ maure,

Séville à la Giralda ³⁾.

¹⁾ Il faudrait *villes* au pluriel, car nécessairement sous ce mot il y a idée de pluralité. Le mot *villes* est pris ici non pas dans un sens général et collectif, mais dans un sens distributif. On ne peut donc pas dire *des noms de villes*, comme on dit *des statues de bronze*. Une ville ne peut pas avoir plusieurs noms. Voilà pourtant comme écrivent les grammairiens.

²⁾ Ancienne résidence des rois maures.

³⁾ Flèche de la cathédrale, haute de cent vingt-cinq mètres.

Burgos de son chapitre étale la richesse ;
Pénaflor est marquise, et *Gironne* est duchesse ;
Bivar est une nonne aux sévères atours ;
 Toujours prête aux combats la sombre *Pampelune*,
 Avant de s'endormir aux rayons de la lune,
 Ferme sa ceinture de tours.

Toutes ces villes d'Espagne
 S'épandent dans la campagne
 Ou hérissent la Sierra ;
 Toutes ont des citadelles
 Dont sous des mains infidèles
 Ancun beffroi ne vibra ;
 Toutes sur leurs cathédrales
 Ont des clochers en spirales ;
 Mais *Grenade* a l'*Alhambra* ¹⁾ !

L'*Alhambra* ! l'*Alhambra* ! palais que les génies
 Ont doré comme un rêve et rempli d'harmonies :
 Forteresse aux créneaux festonnés et croulants ;
 Où l'on entend, la nuit, de magiques syllabes,
 Quand la lune, à travers les mille arceaux arabes,
 Sème les murs de trèfles blancs !

Grenade a plus de merveilles
 Que n'a de graines vermeilles
 Le beau fruit de ses vallons ;
Grenade, la bien nommée,
 Lorsque la guerre enflammée
 Déroule ses pavillons,
 Cent fois plus terrible éclate
 Que la grenade écarlate
 Sur le front des bataillons.

Grenade efface en tout ses rivales ; *Grenade*
 Chante plus mollement la molle sérénade ;
 Elle peint ses maisons de plus riches couleurs ;
 Et l'on dit que les vents suspendent leurs haleines
 Quand par un soir d'été *Grenade* dans ses plaines
 Répand ses femmes et ses fleurs.

L'Arabie est son aïeule.
 Les Maures, pour elle seule,
 Aventuriers hasardeux,
 Jouraient l'Asie et l'Afrique ;
 Mais *Grenade* est catholique,
Grenade se raille d'eux ;
Grenade, la belle ville,
 Serait une autre *Séville*,
 S'il en pouvait être deux.

Victor Hugo.

Voyez *Ulm*, votre soeur jumelle :
 Tenez-vous en repos comme elle
 Que le fil des rois se démêle,
 Tournez vos fuseaux, et riez.
 Voyez *Bude*, votre voisine !
 Voyez *Distra* la *Sarrasine* !
 Que dirait l'Etna, si *Messine*
 Faisait tout ce bruit à ses pieds ?
Semlin est la plus querelleuse :
 Elle a toujours les premiers torts.

(id.)

Smyrne est une princesse
 Avec son beau chapel ;
 L'heureux printemps sans cesse
 Répond à son appel.
 Et, comme un riant groupe
 De fleurs dans une coupe,
 Dans ses mers se découpe
 Plus d'un frais archipel.

(id.)

¹⁾ Palais magnifique des rois maures, à Grenade. Les murs sont recouverts de marbres de diverses couleurs et chargés d'arabesques d'un travail admirable. Les salles sont immenses, et peuvent contenir plus de 100,000 personnes. Auprès de ce palais est une maison de campagne des rois maures, nommée *Généralif*, d'où l'on jouit d'une délicieuse perspective.

Allez, allez, ô capitaines!
 Et nous te reprendrons, ville aux dômes d'azur,
Molle Seltinah, qu'en leur langage impur
 Les barbares nomment *Athènes*. (id.)
 Enfin — C'est *Navarin*, la ville aux maisons peintes,
 La ville aux dômes d'or, la blanche *Navarin*,
 Sur la colline *assise*, entre les térébinthes,
 Qui prête son beau golfe aux ardentés étreintes
 De deux flottes heurtant leurs carènes d'airain. (id.)
Stamboul la Turquie autour du croissant abhorré
 Suspend trois blanches queues. (id.)

C'est Victor Hugo lui-même qui fait tous ces noms de villes féminins, et nous disons comme MM. Bescherelle, l'autorité de Victor Hugo en vaut bien une autre.

Si l'autorité du poète ne suffit pas, voici encore celle du prosateur :

Bientôt après, *Athènes* et *Thèbes*, de monarchies qu'elles étaient, deviennent républiques. — Les Corinthiens fondent *Syracuse* en Sicile. Cinq ans après, 753 ans avant J.-C., Romulus, un des descendants d'Énée, bâtit en Italie, sur les bords du Tibre, *Rome*, destinée à devenir la reine du monde. — Sennachérib, fils de Salmanasar, vient assiéger *Jérusalem*, pour la traiter comme son père avait traité *Samarie*. — *Rome* adopte les lois de la Grèce; elle étend sa domination dans l'Italie. Au milieu de ses progrès, vaincue et prise par les Gaulois, elle est délivrée par son dictateur Camille. — *Syracuse* gémit sous la tyrannie des deux Denys; elle soutient de grandes guerres contre Carthage, et lui dispute l'empire de la Sicile. — *Syracuse*, après quelques années d'une liberté orageuse, se laisse asservir par Agathocle. *Rome*, au contraire, sacrifie tout à la soif qu'elle a de s'aggrandir. Après cinquante années d'une guerre sanglante, elle détruit enfin, plutôt qu'elle ne dompte, la belliqueuse nation des Sannites; et dès lors elle ne trouve plus rien qui lui résiste en Italie. — Marcellus s'empare de la *Sicile*, et de *Syracuse* même, quoique défendue par Archimède. — Désormais invincible, *Rome* s'étend de toutes parts; et elle humilie Philippe, roi de Macédoine, et Antiochus-le-Grand, roi de Syrie. — *Rome*, jusqu'alors uniquement guerrière, commence à se polir; et, par son commerce avec la Grèce, elle se prépare à lui disputer bientôt la palme de l'éloquence et de la poésie. — Cependant *Rome* avait subjugué l'Épire, l'Illyrie, et la Macédoine; elle soumet la Grèce et détruit, par les mains du second Scipion-l'Africain, Carthage et Numance. Quoique troublée par les entreprises séditieuses des Gracques, et déjà livrée au luxe et à la corruption, elle continue de s'aggrandir. — *Rome*, mal défendue par ses faibles empereurs, est prise par Odoacre, roi des Hérules, qui étend enfin l'empire d'Occident. (*Histoire universelle*.)

Vous rappelez-vous le joli conseil que vous donne Napoléon Landais, d'après l'abbé Girard? «On serait choqué d'entendre ou de lire: **Rome fut fondé** 753 ans avant J.-C. Dites: *La ville de Rome fut fondée*.»

Il est vrai pourtant, raillerie à part, que Barthélemy a dit, dans sa *Némésis* :

Ce fastueux Bertin, qui d'orgueil se prélassait,
 C'était notre relais quand l'armée était lasse.

Peut-être MM. Bescherelle verront-ils dans cette masculinité l'expression d'une grande force. Pour nous, qui n'avons pas la toupe de MM. Bescherelle, toupe précieuse, au moyen de laquelle on peut apercevoir même des choses qui n'existent pas¹⁾; pour nous, pauvre aveugle que nous sommes, nous ne saurions y voir qu'une simple faute. Nous ne serions pas plus choqué d'entendre ou de lire : *Le langage d'un personne acariâtre tardille comme celui d'un ripère*.

Mais, même en accordant quelque chose au système de MM. Bescherelle, cette masculinité ne fût-elle pas la violation manifeste d'un principe, elle n'en blesserait pas moins le goût et le sentiment. S'il est vrai, en effet, que la féminité s'harmonise bien avec l'ironie, avec le dédain, la féminité était ici de rigueur.

En revanche, Barthélemy donne une petite leçon de goût à Victor Hugo lui-même, lorsqu'il emploie au féminin *Josaphat*, nom d'une vallée, au lieu de l'employer au masculin, comme ce dernier.

¹⁾ C'est ainsi que s'expriment MM. Bescherelle à l'égard d'une de leurs victimes, M. Pastelot.

Oui, quand le drapeau saint sort de son enveloppe,
De clochers en clochers il visite l'Europe;
Alors la liberté réveille, aux jours promis,
La grande *Josaphat* des peuples endormis. (*Némésis*.)

Nous avons oublié le vers de Victor Hugo, qui d'ailleurs n'est pas si coupable, ayant peut-être sous-entendu *jour* ou *jugement*.

Toutes ces raisons, tous ces arguments, toutes ces preuves, n'empêcheront pas le *Journal des Débats* de dire au masculin : *Sion est déclaré en état de siège, Saint-Maurice est désert, Fez n'est point fortifié, L'Autun gallo-romain*; ce qui n'est pas moins absurde que d'écrire, comme il le fait toujours : *Tems, printems, compliments, argumens, habitans, erremens*, au lieu de : *Temps, printemps, compliments, arguments*, etc. On ne conçoit guère une telle faute de la part d'un journal qui se pique de bon sens et de logique, et qui en fait preuve, il est vrai. La *fière Revue des deux Mondes* est dans le même cas, et, à part sa monstrueuse partialité en fait d'oeuvres littéraires, on ne peut guère dire que la *Revue des deux Mondes* soit plus mal rédigée que le *Journal des Débats*.

422. Comme nous tenons à honneur de convaincre jusqu'au *Journal des Débats*, dans une question aussi importante, qu'il nous soit permis de lui citer ces vers de Virgile :

*Bacchatumque jugis Naxon, viridemque Donyam
Olearon, niveamque Paron, sparsasque per aequor
Cycladas, et crebris legimus freta consita terris;*

ainsi que les phrases suivantes, empruntées à divers ouvrages, et que je le prie de peser d'une main impartiale :

Naxos, soumise par les Romains, fut donnée aux Rhodiens par Marc-Antoine. — *Paros* était renommée pour ses beaux marbres blancs.

Vous, que mon bras vengeait dans *Lesbos enflammée*.

Paxo est montagnouse; elle produit du vin, des olives, et des amandes. — *Corfou* fut peuplée par une colonie de Colchidiens qui s'y établirent sous la conduite de Phéax, 1349 ans avant J.-C. — Les grandes *Andaman*, les petites *Andaman*, îles de la mer des Indes. — *Saint-Pierre* est située dans les parages de *Terre-Neuve*, près de la petite *Miquelon*.

423. *Remarque*. Ces phrases sont autant de syllepse nécessaires, indispensables; et, par exemple, il serait tout à fait absurde de dire au masculin : **Saint-Pierre est situé dans les parages de Terre-Neuve**; parce que l'esprit ne peut ici se reposer que sur l'*idée*, non pas sur le *mot*, qui est un nom propre d'homme. — Voilà pour les noms d'îles. Passons aux noms de villes.

Ils doublent le cap Sparte, laissent à leur droite l'ancienne *Tangis*, où reposent les os d'Anté. — De 1032 à 1312, *Lyon* fut soumise à la puissance temporelle de son archevêque. — *Mentionnée* pour la première fois dans l'histoire en 1109, *Mudrid* ne fut déclarée capitale de la monarchie espagnole qu'en 1560 par Philippe II. — *Soumise* par Othon, empereur d'Allemagne, *Metz* resta sous la puissance des successeurs de ce prince pendant cinquante ans. — *Bâtie* dans le XII^e siècle, *Berlin* devint la capitale du Brandebourg et de la moyenne Marche. — *Naples* est située à 162 kilomètres de Rome. — *Verdun* fut cédée à la France en 1648 par le traité de Munster. — *Détruite*, suivant la prédiction de Jésus-Christ, par Titus, l'an 70, *Jérusalem* fut rebâtie par l'empereur Adrien sous le nom d'Élia Capitolina. — *Riom* est tout entière construite en lave. — *Figeac* était autrefois bien fortifiée; elle commerce en cuirs, bétail, grains, et vins. — *Fondée* vers l'an 539 avant J.-C., par les Marseillais et les Phocéens, *Avignon* fut la capitale des Gaulois Cavares. Elle devint et resta colonie romaine jusqu'à la chute de l'empire d'Occident. — *Montreuil* est ceinte de remparts et défendue par une citadelle. Elle ne fut réunie à la France qu'en 1665. — *Rhodes* fut réunie à la couronne par Henri IV. — *Éleusis* fut fondée par Triptolème, roi d'Athènes. — *Macao* fut bâtie par les Portugais. — *Mexico*, située dans le détroit fédéral de ce nom, à l'ouest du lac de Tezcuco, à une population de 180,000 habitants. — *Bade* est décidément proclamée par tous les gens de loisir, qui vivent de la vie du grand monde, la capitale du sport européen.

Chante, heureuse *Orléans*, les vengeurs de la France.

424. *Remarque*. Consultez les grammaires et les dictionnaires. Vous y trouverez la plupart de ces noms marqués masculins. À les en croire, le *Hâvre*, le

Caire, étant précédés de l'article masculin, ne sauraient, dans aucun cas, s'employer au féminin. Cependant je n'hésite pas à dire: *le Havre s'est fort embellie depuis ce temps, le Caire est toute couverte de mosquées; prise par les Anglais en 1812, le Caire fut rendue aux Turcs en 1863*; parce que l'article fait ici corps avec les mots *Havre, Caire*, qui ne souffrent point d'analyse, et qu'aux participes *embellie, couverte, prise, rendue*, l'esprit se porte plutôt sur l'idée de *ville* que sur le signe matériel qui la représente. Il y a syllepse, comme je l'ai déjà démontré. L'accord des adjectifs ou des participes ne peut pas plus se faire avec les mots *Havre et Caire*, dans ces phrases, qu'avec le mot *Philippe*, dans celle-ci: *Philipperville fut cédée à la Belgique en 1815*. — Je dis pareillement au féminin, contre l'avis des Grammairiens: *Saint-Flour est plus grande que Murat*, ne serait-ce que pour distinguer la ville d'avec le fondateur. — Au masculin, *Cap-Corse* réveillerait, de même, plutôt l'idée du cap qui est au nord de la Corse que de la ville anglaise située dans le royaume d'Afféto, en Afrique. Puisqu'on dit: *Cap-Breton, île du Golfe Saint-Laurent, fut prise par les Français en 1713*, je dois donc pouvoir dire aussi au féminin: *Cap-Corse est peuplée d'environ 8000 habitants; Port-Louis, capitale de l'Isle de France, fut brûlée en 1817*. Le goût le plus difficile et le plus sévère pourrait-il s'offenser de cette construction syllepse?

425. De ce que le mot *espérance* est bien, de la manière la plus immuable, un nom féminin, dirait-on elliptiquement, *Bonne-Espérance est située au sud de l'Afrique*, ou *Bonne-Espérance est situé*? L'accord devrait-il se faire avec le mot *espérance* ou avec le mot *Cap* sous-entendu? Indubitablement avec le mot *Cap*.

426. C'est donc très-mal parler que de dire, d'après Domergue: *Londres est plus grand que Paris, Rouen est fameux par ses toiles, Orléans fut délivré par Jeanne d'Arc*. Car rien n'empêche qu'on ne dise: *Londres est plus grande que Paris, Rouen est fameuse par ses toiles, Orléans fut délivrée par Jeanne d'Arc*. Ne dit-on pas: *l'industrielle Rouen*, plutôt que *l'industriel Rouen; la Nouvelle-Orléans*, plutôt que *le Nouvel-Orléans*?

427. On m'opposera encore ces locutions proverbiales de ma province: *Clermont le Riche, Riom le Beau*. Mais pourquoi ne pas dire plus logiquement, puisque le mot *ville* est sous-entendu: *Clermont la Riche, Riom la Belle*; comme on dit: *Moscou la Sainte*, bien que *Moscou* n'ait pas davantage la terminaison féminine?

428. Encore une fois, les noms propres n'ont pas de genre par eux-mêmes, et ils suivent celui du nom commun sous-entendu. *Pierre* n'est masculin que parce qu'il désigne un *homme*. *Marion* n'est féminin que parce que c'est le nom d'une *femme*. En latin, *Sequana, la Seine*, est masculin, parce qu'on sous-entend *fluvius*. On trouve aussi cet exemple du féminin: *In Eunuchum suam*, parce qu'on sous-entend *fabula*.

429. En ce qui concerne le genre des substantifs propres, c'est toujours l'idée qui prédomine plutôt que le mot. Quand on dit par exception: *le grand Paris*, on a dans l'esprit l'idée de *colosse*, de *géant*.

430. C'est pourquoi l'on dit, au masculin: *Tout Rome le sait ou l'a vu, Tout Marseille était accouru, tout Lesbos en fut consterné*; parce que c'est comme si l'on disait: *Tout ce qu'il y a d'habitants à Rome, à Marseille, à Lesbos*. Phrase elliptique.

431. Mais faut-il dire: *Toute Rome est couverte de monuments, toute Venise est sillonnée de canaux, Toute Notre-Dame en a retenti*? Non; car c'est comme si l'on disait: *Tout ce qui est Rome, tout ce qu'on appelle Venise, tout ce qui compose l'église de Notre-Dame. Tout* présente alors un sens collectif qui rappelle le neutre des latins. On dira donc: *Tout Rome est couvert, ou Rome entière est couverte de monuments; tout Notre-Dame, ou toute l'église de Notre-Dame en a retenti*.

Second intermède. — Exercice de lecture.

Éléments du Genre. — Revue critique. — Les Dictionnaires. — Les grammaires de G. Duvisier, N. Landais, Bescherelle, N. et Ch., Gischig, etc., etc. — L'Orbis Pictus. — Les maîtres de français peints par M. Körnbach. — Sujet de roman. — M. G. Saphir. Etc., etc.

432. Tels sont les divers éléments du genre, dans la langue française. Comme on vient de le voir, ces éléments sont de trois sortes : l'étymologie, la forme, le sens.

433. On comprend aisément l'influence exclusive de l'étymologie, au début des langues, quand les mots, à peine formés, touchent encore de trop près à leur origine. Évidemment les hommes qui, par une légère altération des mots *membro, templo, verbo, cumulo, globo, numero*, etc., altération dont ils ne se rendaient même pas compte, ont dit les premiers : *membre, temple, verbe, comble, globe, nombre*, etc., n'ont pas pu donner immédiatement à ces mots le genre féminin, malgré la forme féminine qu'ils affectaient désormais. Mais, à mesure que les mots se transforment et s'éloignent de plus en plus de leur origine, l'étymologie perd ses droits, et la forme seule doit dominer, d'accord avec le sens. C'est à l'oubli de ce principe qu'il faut attribuer le désordre qui règne dans la langue française, au sujet du genre; désordre tel, en vérité, que les grammairiens aux abois en ont tous été réduits à faire cette déclaration :

« Il n'y a point de règles sur le genre dans la langue française, et il est impossible d'en établir. » (Nap. Landais.)

« C'est en lisant avec attention et en recourant dans le doute aux dictionnaires, qu'on prendra insensiblement l'habitude de ne pas s'y tromper. » (Gir.-Duv.)

Les dictionnaires ! On voit bien que les conseillers ne sont pas les payeurs. Ouvrons donc les dictionnaires. Voici ce que nous y trouvons :

Aigle, oiseau, s. m. « Des écrivains du XIV^e siècle ont fait ce substantif féminin. Dans ce sens, cette faute n'est plus permise. — s. f. dans le sens d'armoiries, de blason, de devises, d'enseigne, de constellation. — s. m. dans le sens de *pupitre d'église*. » (Nap. Land.)

— oiseau, s. m. (Acad.) Dans le sens de *pupitre d'église* et de constellation, le genre n'est pas indiqué.

— s. f. dans tous les sens. (Ch. M.)

— oiseau et *constellation*, s. m. (Boiste, Dict.) — Dans le sens propre, masc. et fém. : *Un grand aigle et une grande aigle*. Dans le sens figuré, il est féminin. (id. Difficultés.)

— oiseau, s. m. excepté seulement dans le sens d'*enseigne*. (Noël et Chapsal.)

— oiseau mâle ou femelle, s. m. — s, f. dans le sens de *pupitre, constellation, enseigne, armoiries, devises*. (Boinv.)

Alkécnge, s. m. (Acad.) — s. f. (Nap. Landais.)

Althæa, s. m. (Acad.) — s. f. (Nap. Landais.)

Amalgame, s. m. (Acad.) — s. f. (Cat. — Domergue.)

Ammoniaque, s. f. (Acad.) — s. m. (Land.)

Apocalypse, s. f. (Boiste, Cat., Fur., Laud., Nod.) — « Quelques uns le font masculin. » (Acad.) — s. m. (Lav.)

Appendice, s. m. (Ac., Boinv., N. et Ch.) — s. f. (G., Land., Lav.)

Après-midi, s. f. (Cat., Land.) « Plusieurs (Boin., G.) le font masculin. » (Acad.)

Astérisque, s. m. (Ac., Boste, Boinv., Nod., Land.) — s. f. (Raymond.)

Automne, s. m. et f. (Boste, Cat., Ac.)

— s. m. (Lav.) « Autrefois on le faisait » m. et f. (Nod.)

— s. masc., lorsque l'adj. le précède; fém., si l'adj. le suit. (Land.)

— des 2 genres, mais le masc. est préférable (N. et Ch.)

— s. f. « Les poètes le font masc. et fém., suivant le genre de pensée à exprimer. (Ch. M.)

« Des étrangers tirent à peu près ce discours : — *Pensez donc, mon cher, que ce vilain automne pluvieux et froide a tout gâté. — C'est vrai; mais ce dernier automne, quoique très-désastreuse, ne l'a pas été autant que celui de l'année 1808. . . — Et ils parlaient français? — Mais oui, certes. Lisez plutôt les règles.* » (Ch. La Loy.)

Bourdigue, s. m. (Boiste, Land.) — **Bordigue**, s. f. (Ac. Cat.)

Bulbe, s. m. (Acad.) — **Bulbe**, s. f. (N. et Ch.) — «*La bulbe fait partie de la racine.* — On appelle *plantes bulbenses* celles dont la racine produit *une bulbe*. — L'oignon est *une bulbe*. — La tulipe, le lis, la jacinthe, la narcisse, etc., naissent d'une bulbe.» (Botanistes)

Je n'entreprendrai pas de pousser plus loin cet inventaire. Il suffit déjà pour montrer de quel faible secours peuvent être les dictionnaires, pour la connaissance du genre. Le lecteur doit en être convaincu, s'il se rappelle les nombreuses contradictions que nous avons signalées dans le seul dictionnaire de l'Académie.

434. L'Académie française, instituée, comme on le sait, pour travailler à l'épuration et au perfectionnement de la langue, ne soupçonne pas même, à ce qu'il paraît, les principes qui ont présidé à la formation des mots et à la distinction des genres. Le nouveau genre des substantifs cités page 28, n° 89, ne prouve que trop qu'elle n'a jamais fait qu'enregistrer machinalement les *bizarries de l'usage*, au lieu de les réprimer; lors même que cet usage n'était celui que de deux ou trois personnages plus ou moins influents, mais tout à fait étrangers aux procédés logiques du langage. C'est, d'ailleurs, ce qu'elle confesse elle-même ingénument dans la préface de son dictionnaire. Mais cela est-il pardonnable, de la part de ce corps souverain et perpétuel, au quel on accorde tant de crédit? Que l'usage qu'il consacrait ainsi les yeux fermés n'était pas général, cela ressort assez des indications contraires données par les autres dictionnaires.

435. Or, si je suis forcé de parler ainsi du *Dictionnaire de l'Académie*, oeuvre admirable sous tant de rapports, que pourrai-je dire des aveugles compilations des Girault-Duvivier, Bescherelle, Napoléon Landais, etc., etc.? Ce que j'en ai dit dans mille endroits de la *Clef de la Langue*, aux quels je renvoie le lecteur.

436. Et si, de ces degrés inférieurs, je descends jusqu'à ces myriades de prétendues grammaires françaises publiées en Allemagne par des myriades de gens incapables de rédiger dix lignes en bon français,

Qui viennent enseigner, avec un front d'airain,
Leur ignoble patois aux seigneurs d'outre Rhin,

comment devrai-je les juger? Écoutez plutôt comment les juge un certain Körnbach, dans une prétendue comédie française intitulée: *la Gallomanie*:

«Depuis qu'en Autriche le français est en vogue,
Chaque hableur français tont droit vers Vienne vogue;
Maint gonjat, maint tailleur, maint garçon perruquier,
Pendent l'épée au croc; et, bouffis d'arrogance,
Ils viennent s'ériger chez nous en professeurs,
En maîtres de langue, même en instituteurs.

Vienne est surtout leur juste point de mire;
Car leur jargon, c'est bien là qu'on l'admire.

Où, Vienne est leur grand but;
Car c'est là que s'assemble ainsi tout le rebut
Des célèbres Français. Là, sans pudeur ni honte,
L'un se dit chevalier, baron, marquis, on conte;
L'autre vante à l'excès son éducation

«On leur donne aux savants toujours la préférence.
Aux dépens des Viennois ils font grande hombance.
On les cajole, on les fête, et trop on les choi (sic)
Eh bien! mes bons amis, savez-vous le pourquoi?
C'est qu'ils nasilloient et prononcent: *harangue*,
Grasseyeut et disent: *travate, v'la, eh ben*,
Et de l'idiome ne comprennent plus rien.
Donc vive l'audace! vive l'effronterie!

Vive l'ignorance! vive la hablerie!
«Mainte impudente lavandière

Et mainte grosse cuisinière,
Après avoir vécu dans le dérèglement
Avec quelque faquin ou quelque garnement,
Quittent la Gascogne, leur état, la Bretagne,
Et vont directement au coeur de l'Allemagne

«On confie à leurs soins les plus nobles enfants,
Au grand préjudice des pauvres Allemands,
Car elles répandent le savoir, la lumière,

Enseignent leur jargon, au lieu de la grammaire,
 En faisant bien accroire aux crédules Viennois
 Que ce bas langage, ce trivial patois
 Est celui des auteurs et de l'Académie
 »Le français seul n'achève une éducation.
 De nos jours on demande une ample instruction.
 Ainsi l'on enseigne la noire médisance,
 Et les autres filles de la mère ignorance,
 Et c'est la rhétorique, ou l'art de bien parler.
 Ça ne suffit encore; on veut plus loin aller.
 On instruit dans l'intrigue et la coquetterie.....“

Cela passe toutes les bornes du plat et du trivial, mais on ne peut nier qu'il n'y ait quelque chose de vrai au fond. Seulement, l'auteur aurait bien dû admettre cinq ou six exceptions, parmi lesquelles je méritais d'être compté. Surtout, en accusant les autres d'ignorance, M. Körnbach devrait prendre garde de donner lieu à la même accusation contre lui, et, en faisant des vers, ne pas ignorer les premiers éléments de la versification. Il devrait savoir que la césure ne peut être formée que par un son plein, articulé; car la voix ne peut pas se reposer sur un *e* muet. — La rage de M. K. (qui pourtant se fait appeler *grain-ruisseau*) contre les Français ne connaît ni borne ni mesure. Il se venge de ce que quelques uns ont osé dire à des Viennois, plus enthousiastes des lazzis de M. Saphir que des grandes vérités philosophiques et politiques contenues dans la *Comédie Humaine*: »Vous n'êtes pas dignes d'une telle poésie. Et vous l'êtes encore moins de posséder parmi vous un tel penseur.“ Écoutez plutôt ce que dit M. K., dans sa préface :

»Qui est-ce qui vient chez nous? L'écumé, la fange de la Seine, de la Loire, de la Meuse, et d'autres fleuves de la France. De telles gens nous apprendront à connaître leurs auteurs classiques! De telles gens donneront une éducation soignée à notre jeunesse! Vraiment, ils nous enseignent bien leur langue maternelle, c'est à dire, leur jargon, leur patois, ou plutôt leur argot, si toutefois il n'est permis de m'exprimer ainsi, mais non pas la belle et riche langue des Français. Et quand même, parmi ces rodomonts, il se glisse par ci par là quelques érudits, ce sont autant de phénomènes bien éphémères.....“ *Ephémères* n'est pas le mot, mais on pourrait dire: *inappercus*.

437. Une chose certaine, c'est qu'à Vienne on écorche assez généralement la langue française. J'ai pu m'en faire une idée dernièrement, à propos d'un prospectus qu'une maîtresse de pension m'a prié de lui corriger. Elle avait d'abord rédigé ce prospectus en allemand; puis l'avait fait traduire en français par trois différents maîtres de français; puis m'avait envoyé les trois copies à revoir et à corriger. Je puis l'assurer, lecteur, sans aucune exagération, que ces trois copies, sur trois pages dont se composait le prospectus, contenaient ensemble au moins trois cents fautes, tant de grammaire que de style. Des phrases qui n'avaient ni pied ni tête. Et, si tu savais quels professeurs occupent les chaires de langue française, dans les diverses institutions qu'on nomme *académies*; si tu pouvais assister à ces cours de grammaire et de littérature françaises qu'on y pratique, tu tomberais de ton haut, lecteur. L'un de ces professeurs ayant ouvert la *Clef de la Langue*, y trouva le mot *obvier*. Il s'écrie: *obvier* n'est pas français. Devant une assertion aussi positive, j'eus besoin de me rappeler ce quolibet qui avait cours du temps de Théod. de Bèze, hémistiche tout à la fois latin et français: *Omnia malo viae; On y a mal obvié*.

Or, voici un échantillon d'une traduction en français de ce professeur, avec le corrigé en regard :

»Le petit lait s'emploie comme un remède apaisant une sensibilité et mobilité trop augmentée dans le système nerveux.

»Nous avons pour cela toutes les années assez de preuves tant chez le sexe féminin que masculin.

»Les individus ainsi constitués et qui excellent souvent encore par une mobilité extrême dans le système nerveux, changent presque tout à fait leur air chez nous. Si nous réfléchissons que les maladies nerveu-

Le petit lait s'emploie comme *calmant*, pour diminuer l'irritabilité du système nerveux.

Chaque année nous en fournit assez de preuves, tant sur les individus du sexe masculin que sur ceux du sexe féminin.

Les personnes douées d'un tempérament nerveux et qui se distinguent par une extrême sensibilité des nerfs, visible à l'altération du visage et à l'irrégularité des mouvements, se trouvent complètement trans-

nes ne sont souvent que les produits des maladies des autres systèmes et que le petit lait possède des vertus médicales, qui préviennent souvent celles-ci, nous ne pouvons que confesser que le dit remède contribue beaucoup dans les dits cas à rétablir l'état normal dans l'action du système nerveux.

«Or toutefois nous ne pouvons pas oublier que nous possédons encore d'autres moyens curatifs et hygiéniques, l'air montagnueux, la disposition heureuse de l'âme dans une contrée tellement ravissante que la nôtre, les bains salés, le repos de toutes les affaires, dont l'influence salutaire, pour une très-grande partie, dans la guérison des maladies mentionnées, ne peut pas être tirée en doute; chose dont nous avons déjà en plusieurs fois l'occasion d'évaluer l'importance.»

formées, après quelque séjour dans notre contrée. Quand on réfléchit que les affections nerveuses dérivent souvent des affections des autres systèmes et que le petit lait possède les vertus médicales qui sont de nature à prévenir ces dernières affections, on conviendra sans peine que l'usage du petit lait est par cela même très-propre à ramener l'action du système nerveux à son état normal.

Et n'oublions pas tant d'autres moyens hygiéniques et curatifs que nous possédons : l'air pur de nos montagnes; l'aspect riant de nos contrées, si bien fait pour reposer l'âme et la porter aux idées douces; le calme et la sérénité de la nature; l'éloignement des affaires et du tumulte; les bains salins; mille influences heureuses, dont l'effet puissant, pour la guérison des maladies nerveuses, ne peut être un instant mis en doute; toutes choses dont nous avons en déjà plusieurs fois l'occasion d'apprécier l'importance.

438. Je ne sache pas au monde une meilleure méthode, pour former le style des jeunes gens que de leur donner de telles phrases à corriger. Avec les versions qu'on leur fait faire, c'est tout ce qu'il y a de mieux pour ce but. Car il est bien plus difficile d'habiller les idées des autres que les siennes propres; et le travail, le soin, l'attention que cela demande a pour résultat infallible d'initier peu à peu l'élève à toutes les formes du langage. Mais il lui faut un bon maître, capable de lui faire apprécier les moindres nuances dans la valeur des mots et des expressions; capable de substituer sur le champ aux termes vicieux, aux tournures incorrectes ou diffuses, l'expression la plus juste et la plus précise. C'est seulement la différence qu'on lui fait appercevoir entre le mauvais, le bon, et le mieux, qui pourra former peu à peu son goût et l'initier à l'art de parler ou d'écrire. Dans tous les arts, le sens du beau ne se développe et le jugement ne se forme que par l'habitude de comparer. S'il y a tant de gens, dans le monde qui, sans rien savoir du reste, jugent assez bien d'un tableau ou d'un morceau de musique, c'est qu'ils sont à même de voir et d'entendre beaucoup, de comparer beaucoup; imprégnés qu'ils sont, d'ailleurs, de l'esprit de critique répandu dans la société. Le sens du beau dans l'art d'écrire n'est pas si développé ni si général, parce qu'il demande une tension plus grande des facultés intellectuelles; exercée au quel personne ne veut se livrer. Sans doute l'esprit se fatigue moins à considérer un tableau, à entendre une symphonie, qu'à transformer de l'allemand en français. Aussi les bons juges, en littérature, en poésie surtout, sont-ils aussi rares qu'ils sont communs dans les autres arts. Le public ne sait pas qu'il suffit de dix bons vers français pour constituer un grand poète, et qu', à moins d'être vraiment poète, personne ne saurait venir à bout de faire dix bons vers français; tant les difficultés que présente notre versification sont de nature à ne pouvoir être surmontées que, sur l'aile de l'inspiration, par les esprits les plus vigoureux. Ce qui ne fait que confirmer mon dire, qui ne saurait varier à cet égard, à savoir: que la meilleure manière d'étudier une langue, c'est de procéder par comparaison, en s'exerçant beaucoup sur les idées d'autrui; d'autant plus qu'on en a si peu soi-même, qu'il ne faut pas s'étonner, si, à Vienne, on eroit savoir une langue au bout de quelques mois de conversation. Je veux bien croire qu'on la sait assez pour exprimer les idées qu'on a; mais ce n'est pas la mer à boire. Voltaire disait, à quatre-vingts ans, après avoir écrit cent volumes, qu'il ne savait pas encore bien sa langue. Les Viennois, plus habiles, savent l'allemand, l'anglais, le français, l'italien, dès l'âge de dix ans. C'est quatre mots pour une idée. Bien plus, il y a des charlatans, cuisiniers, palefreniers, tail-

leurs, venus on ne sait d'où, mais se donnant pour Français, qui se font forts d'enseigner la langue française en cinquante leçons, au moyen de la méthode Jacotot. Et tout le monde d'accourir, comme on le pense bien.

»Tel qui du français ne sut mot,
 »Apprenant à la Jacotot,
 »Parlait cette langue à merveille
 »Après deux mois d'enseignement.
 »Car on apprend très-aisément;
 »Et l'on fait des progrès immenses.
 »Alors tout crédule Viennois,
 »Qui juge sur les apparences,
 »Et qui veut parler le gaulois
 »En moins de rien et sans étude
 »Se livre vite à Jacotot,
 »Ce grand Dieu de la promptitude.« (Körnbach.)

Ce qu'il y a de plus plaisant, en effet, c'est qu'au bout de ces cinquante leçons chacun croit savoir le français comme toi et moi, lecteur.

»Solez lé pieu' fénu, monechié. Prénez-fous place. Comment fous portez-fous! Bien?
 »Il est si pelle temps! Fous avez-fous broméné anchourd'hui? Oh! pieu s'aller bromener,
 »et pieu mancher, cela est lé miex pour touchours pieu sé porter. — Avez-fous vu la
 »Lind? Comme elle chante pieu! Oh! ch'aime extrêmement l'entendre chanter si bien.
 »Cela me fait beaucoup dé plaiissir. Ch'aime beaucoup, beaucoup l'opre; mais seulement
 »s'il n'est pas trop de pruit, et si le pièce est pieu kai, qu'il faut beaucoup rire. Alors
 »ch'ai beaucoup de plaiissir. Mais si le pièce est si triste, comme ces trames qu'on chone
 »dans la Bourg, ché n'aime pas. Ché n'aime pas non plus les romanes qui sont si tristés.
 »Céla né mé laisse pas tormir. Mais Paul té Kock, cel mé tifertit beaucoup. Oh! c'est in
 »pon auter, Paul té Kock! Il écrit si choli. Ché l'aime extrêmement, tant plus (d'autant
 »plus) que c'est louni qué ché comprende lé mieux dé tous les-s-auters français. Il n'est
 »pas ti tout difficile. Sans doute qué fous l'avez lu-z-aussi? Mais ché sais. Votre auter
 »favori est Fictor Houko. Moi, ché né pé pas lé lire. Il mé fatigue trop. Ché n'aime pas
 »dé mé fatiguer. Pour vivre long-temps et pieu, il né faut pas que l'on sé fatigue trop.
 »Fous fous fatiguez trop, monechié, afec votre travail; fous né fírez pas longue temps...«

En effet, je néglige fort ma santé pour toi, me donnant à peine le temps de respirer. Mais l'amour se plaît aux dévouements et aux sacrifices; et je t'aime, lecteur, tu n'en peux douter. Je te considère comme mon meilleur ami; et je te le prouve par le sacrifice que je te fais de tous les plaisirs. Hélas! sais-tu la vie que je mène? Crois-tu qu'on me voie quelque part au spectacle, ou dans un bal, ou dans une soirée, ou dans un concert? Je peux dire que je ne vis qu'en toi et pour toi, je voudrais dire *par toi*. Enfin tu es toute ma joie, tout mon triomphe, tout mon bonheur. Tu me tiens lieu de père, de mère, de soeur, de frère, d'amante; et je ne regrette qu'une chose, c'est de ne pouvoir passer ma vie tout entière avec toi, pour me consoler d'être, comme le fut Ovide, exilé à Tomes, dans le pays des Scythes.

Cependant je t'avouerai que le mardi gras j'ai été au bal masqué. Tout préoccupé de toi et de la manière dont tu accueilleras l'ouvrage que je te destine, je me promenais dans cette foule bariolée et bruyante, comme dans une solitude profonde, sans prendre le moindre intérêt à ce qui se passait autour de moi, lorsqu'un domino noir de l'aspect le plus séduisant, s'écria en m'abordant: »Te voilà! Qu'es-tu donc devenu depuis cinq ans que je ne t'ai vu ? — Ai-je jamais entendu ta voix? — Non; car c'est aujourd'hui la première fois que je te parle, etc.« M'aborder ainsi, me dire qu'elle m'avait distingué à , se souvenir de moi après cinq ans, cela méritait bien quelque parole aimable de ma part. Sa voix seule, d'un timbre si suave, où vibraient à la fois toutes les cordes du sentiment, devait suffire pour exciter l'intérêt. Cette voix révélait les plus nobles qualités de l'âme. Son esprit paraissait des plus cultivés. Néanmoins je demeurai froid près d'elle, et je ne fis rien pour me l'attacher, pour me ménager le plaisir de la revoir. Un rendez-vous fut négligemment demandé, négligemment accordé. Je n'y comptais pas, et je ne m'en préoccupai guère, à la vérité. — Au jour et au lieu indiqués, je vois arriver une jeune dame char-

mente..... Elle est accompagnée d'un tout jeune homme. Elle est belle à ravir. Dieu! si c'était elle, quel bonheur! Je l'entends parler. Il me semble que c'est sa voix. C'est du moins sa taille majestueuse, sa démarche noble et grave, dont chaque mouvement est une grâce. La distinction de sa physionomie répond à celle de son langage. Si c'était elle! Mais pas un signe, pas un regard. Comment oser l'aborder? Cependant elle s'arrête juste à l'endroit désigné et revient sur ses pas. C'est elle assurément. — Madame, pardonnez-moi l'extrême liberté que j'ose prendre de vous adresser la parole. — Monsieur, je n'ai pas l'honneur de vous connaître. — Madame, je vous en prie, permettez-moi une question. N'avez-vous pas été à....? — Oui, Monsieur, j'ai été à...., *il y a cinq ans*. Mais je n'ai pas le plaisir de vous connaître.... Et elle poursuit sa promenade. Trop timide pour m'attacher à ses pas, pour lui dire: — Madame, soyez assez bonne pour me tirer de l'incertitude où me jettent vos dernières paroles, afin que je sache si je suis le plus heureux ou le plus malheureux des hommes; trop peu expérimenté pour cela, je m'arrête, interdit, la regardant tristement s'éloigner, pendant qu'une voix me crie au fond de l'âme: «fuis, fuiss, ou te voilà redevenu esclave à jamais.» Et cette voix fut assez forte pour m'emporter, pour m'entraîner loin de cette vision magique. Voix fatale! voix maudite! à la quelle ont succédé mille autres voix encore plus cruelles, qui ne cessent de me crier: «Insensé! insensé! la femme que tu rêves depuis quinze ans, sans pouvoir la rencontrer nulle part; la seule femme capable de te comprendre, vase d'élection où ton âme souffrante aurait pu s'épancher tout entière et s'y renouveler pour ainsi dire, comme dans une source d'amour et de félicité céleste; où ton génie aurait pu puiser l'inspiration à grands flots; cette femme qui, après l'avoir vu seulement à.... en passant, a conservé cinq ans ton image dans son esprit; cette, femme, d'une essence si éthérée, est venue à toi, et tu n'as rien fait pour la retenir!

«Sa société si douce eût pu te donner toutes les pures jouissances de l'âme et de l'esprit; son regard, en tombant sur toi, eût eu sur ton cœur la même influence qu'un rayon du soleil sur une fleur flétrie; sa voix, en frappant ton oreille, eût fait vibrer dans ton sein les cordes d'une joie inconnue même au ciel.

«Maintenant te voilà resté seul avec son fantôme, que tu voudras vainement éviter, qui t'obsédera éternellement. Te voilà l'esclave d'une ombre, que tu poursuivras sans pouvoir l'atteindre.»

Madame, il n'est que trop vrai, depuis le jour où je vous ai vue, je n'ai plus de repos. Et sans le repos du cœur et de l'esprit, comment continuer mon travail? Madame, dans l'espoir que ces lignes vous tomberont peut-être sous les yeux, je pourrais ici vous ouvrir mon cœur et en laisser échapper mille paroles du feu; mais ne serait-ce pas une profanation du culte que vous m'inspirez?

Un tel culte, de tels sentiments, ne doivent avoir pour témoins que les étoiles du ciel, qui envieraient éternellement mon bonheur, s'il m'était donné de vous revoir un seul moment.

Oh! que ne puis-je rappeler le passé! Que ne puis-je me transporter de nouveau à cette heure à la fois bénie et maudite du dimanche 29 février 1852, où, daignant répondre si affablement à la question que j'avais osé vous faire, vous m'avez dit de votre voix suave, que j'entends encore et que je ne cesserai pas d'entendre tant que je vivrai: — Oui, Monsieur, j'ai été à...., *il y a cinq ans*. Je m'attacherais à vos pas. Je vous demanderais humblement la grâce de m'écouter encore quelques instants; je vous dirais du fond de mon âme: «Madame, est-ce vous? Vous êtes la réalisation des rêves les plus poétiques; vous êtes la poésie en personne....» Que ne vous dirais-je pas, pour obtenir de vous la seule grâce de vous voir quelquefois, ne fût-ce que de loin, comme une étoile au ciel, que l'on contemple d'ici-bas!

Vous revoir, je ne demande rien de plus, pour recouvrer le calme et la tranquillité dont j'ai tant besoin.

Dans l'intérêt de la langue française, que vous aimez, que vous parlez si purement, si élégamment, ne me refusez pas cette grâce, d'où dépendra la perfection de l'œuvre que j'ai entreprise et dont vous serez l'âme vivante.

Il y a toujours une femme au commencement de toutes les grandes choses. Soyez cette femme, et ne me refusez pas l'appui moral de votre amitié; persuadée que vous pouvez être de mon respect égal à mon admiration.

„Devenez, s'il se peut, ce bon ange gardien
 Dont ne peut se passer ici-bas le poète:
 Doux fanal qui l'éclaire au sein de la tempête;
 Cœur d'aimant sous le quel il sent battre le sien,
 Qui le guide et l'inspire et lui sert de soutien!"

(L'Auteur et son Livre, p. 332.)

Lecteur, comment me dédommageras-tu de toutes les occasions de bonheur que j'ai laissé échapper par un excès de zèle et de dévouement pour toi? Pourrais-tu te montrer assez ingrat ou assez stupide, pour ne pas savoir apprécier tant de sacrifices, tant de tourments, tant de fatigues, que je m'impose dans ton intérêt, et pour me préférer, à ton propre détriment, des rapsodistes pareils à Boiste, Landais, Bescherelle, Braconnier, Noël et Chapsal, etc.? Pourrais-tu manquer à ce point de goût et de jugement, que tu en vinsses jusqu'à dédaigner le mérite de précision et d'exactitude qui distingue notre ouvrage, pour admirer encore des imaginations comme celles-ci:

„Quand *délice* n'exprime qu'une émotion, mais une émotion forte; qu'une joie, mais une joie grande et souvent muette; qu'un bonheur, mais un bonheur qui semble ne pouvoir durer à cause de sa force, alors la masculinité augmente en quelque sorte l'énergie de la pensée et supplée au manque d'expression. Il est des cas où les langues humaines sont impuissantes à rendre ce qui se passe dans notre âme.

„Quand *délice* offre l'idée de sensations douces, heureuses, constantes, qui se succèdent avec calme, bercent l'âme et ne l'envahissent point; qui laissent l'homme paisiblement heureux, se possédant au milieu de ses jouissances continues, goûtant une félicité qui se prolonge, sans craindre une privation prochaine; sans craindre surtout ce vide affreux où l'âme effrayée se retrouve seule, après une violente commotion; alors, comme il ne s'agit plus de développement d'une grande force, le nom *délice* rentre dans l'ordre naturel et devient régulièrement féminin.“ (Gr. Nat.)

439. Un tel pathos pour expliquer comment le mot *délice* a jusqu'ici conservé les deux genres! quand il suffisait de rappeler la double étymologie *delicium* et *delicia*, au pluriel *deliciae*!

440. *Office*, masculin, d'après l'étymologie *officium*, dans les divers sens de *devoir*, *service*, *emploi*, *fonction*, devient féminin comme contraction du latin *officina*, lorsqu'il signifie *le lieu d'une maison où l'on prépare tout ce qui se met sur la table pour le dessert, l'art de le préparer, la classe de domestiques qui mange à l'office*. À cette explication si naturelle, la *Grammaire Nationale* substitue le système de M. Braconnier, intitulé l'*Harmonie des Genres*. Sur mon honneur et ma conscience, devant Dieu et devant les hommes, je ne sache rien de plus comie au monde que cette harmonie des genres. „*Office* est masculin dans le premier sens, dit-on, par ce que la masculinité est ici en parfaite harmonie avec nos pensées sérieuses.“ À ce compte, tout ce qui réveille une idée grave et sérieuse devrait être du masculin; et il n'est pas de substantif qui ne dût être masculin ou féminin, selon le cas. „En effet,“ dit M. Braconnier, „c'est à l'influence d'une idée grave et sérieuse qu'il faut attribuer cette masculinité extraordinaire:

„Quand nos regards noyés dans un vague atmosphère.“

Lamartine avait deviné, avait prévu M. Braconnier, lorsqu'il fit ce vers. On dit que la rêverie est la compagne la plus douce, la plus intéressante. Il paraît qu'elle est, de la part de M. Braconnier, l'objet d'un culte de prédilection. Rêver, dormir, dormir, rêver, quel délice, quelles délices! Que ne peut-on rêver toujours!

Que deviendra l'*harmonie des genres* de M. Braconnier, quand nous aurons prouvé que, la femme étant de beaucoup supérieure à l'homme par toutes les qualités du cœur, de l'âme, et de l'esprit, comme par l'élégance et la beauté des formes, **le féminin est plus noble que le masculin?**

Selon Boiste, *office* serait masculin dans tous les sens. Ce sera bientôt, je l'espère, tout le contraire.

Pourquoi *orgue* est masculin au singulier, en voici la raison développée dans la *Grammaire Nationale*:

» *L'orgue* est le plus grand, le plus audacieux, le plus magnifique de tous les instruments que le génie de l'homme a inventés. Les gigantesques harmonies qu'il crée et qu'il déploie avec tant de hardiesse, les mille voix qu'il forme et qu'il réunit en un concert admirable, ont fait de cet instrument une merveille, un chef-d'œuvre. Faut-il s'étonner maintenant, si *orgue* est quelquefois masculin ? N'est-ce pas l'idée de puissance, de génie, qui prive souvent ce nom de la féminité que sa terminaison lui destine ?⁶

Pourquoi il n'est masculin qu'au singulier, et pas au pluriel, la *Grammaire Nationale* va encore vous l'expliquer d'une manière admirable :

» L'idée de chef-d'œuvre que la masculinité traduit si exactement, entraîne toujours après elle l'idée d'unité, car les chefs-d'œuvre ne se multiplient pas comme les feuilles des bois. L'union du masculin et du singulier est donc ici un fait complet et exact. Mais si vous employez *orgues* au pluriel, alors la pluralité repousse nécessairement toute idée de chef-d'œuvre ; la masculinité n'est plus nécessaire, indispensable ; le nom pluriel *orgues* rentre dans l'ordre naturel, et reçoit le genre féminin que sa terminaison réclame.⁶

La *Grammaire Nationale* ajoute :

» Si cette harmonie du genre eût été plus tôt établie, on ne rencontrerait pas dans nos écrivains tant d'incertitude à son sujet.⁶

Au sujet de quoi ? de l'harmonie ou du genre ?

Si cette harmonie du genre existait telle qu'on nous la représente ici, je ne vois pas pourquoi les écrivains ne feraient pas *tempête* du masculin, ainsi que des milliers d'autres mots. Le mot *Tempête* dit plus assurément que le mot *Orage*. Je ne vois pas mieux comment ils oseraient parler au féminin de *la bateine*, *d'une armée*, *d'une cathédrale*, de *la Divinité*, ni surtout comment les Allemands pourraient dire : die *Sonne*, *la soleil* ; der *Wond*, *le lune*.

Je l'ai déjà dit, nous n'avons pas la loupe de MM. Bescherelle, nous ne voyons pas si loin que ces messieurs, nous ne pouvons pas pénétrer comme eux au fond des choses ni faire qu'une souris nous paraisse grosse comme un éléphant.

C'est pourquoi nous ne voyons qu'une bizarrerie là où ils ont le don de voir une merveille. *Orgue*, selon nous, ne tient pas d'assez près à son origine latine *organum*, pour ne pas être toujours féminin, selon sa forme. Exemple :

L'orgue est composée de plusieurs tuyaux. (Dictionnaire de Trévoux.)

Ou bien il faudrait prendre à la mer son murmure,
Aux étoiles leur voix mélodieuse et pure,
À l'aube sa lumière, à l'onde ses soupirs,
Son parfum à la rose, et son souffle aux zéphirs,
Leurs rumeurs aux forêts qui couronnent les cimes,
Tout ce qu'elle a de sons et de notes sublimes,
À l'orgue universelle, à l'immense instrument
Qui sous le doigt de Dieu résonne incessamment. (*Le Lière.*)

» Comme la masculinité s'harmonise parfaitement avec la grandeur et la majesté des idées qui l'entourent, c'est pour cela que Boileau a fait *hymne* masculin, dans son épigrame sur santeuil :

» À voir de quel air effroyable,
» Roulant les yeux, tordant les mains,
» Santeuil nous lit ses *hymnes vains*,
» Dirait-on pas que c'est le diable
» Que Dieu force à louer les saints ?⁶

Quelles idées de grandeur et de majesté !

441. *Hymne* doit devenir régulièrement féminin dans tous les sens qu'on lui donne ; mais c'est ici surtout que la féminité serait nécessaire ; c'est ici qu'elle s'harmoniserait bien, selon le système de M. Braconnier, avec l'idée de mépris que respirent ces vers. Chateaubriand et Barthélemy ont été mieux inspirés dans les deux exemples qui suivent :

» Transportez-vous en pensée dans l'ancien monde, pour vous faire une idée de ce qu'il dut éprouver, lorsqu'au milieu des *hymnes obscènes, enfantines, ou absurdes*, à *Vénus*, à *Bacchus*, à *Mercury*, à *Cybèle*, il entendit des voix graves chantant au pied d'un autel nouveau : O Dieu ! nous te louons ! O Seigneur, nous te confessons ! O Père éternel, toute la terre te révère !⁶ (*Chât.*)

»Mais qu'aujourd'hui, pour prix de tes *hymnes dévotes*,
 Aux hommes de Juillet tu demandes leurs votes,
 C'en est trop, l'Esprit Saint égare ta fierté.« (Barth.)

»Crêpe, dit la *Grammaire Nationale*, crêpe est un mot à double genre et à significations extrêmes. Mais ses deux genres sont en parfaite harmonie avec ses significations différentes. — S'il désigne ces pâtes légères et agréables qu'on mange dans un festin, il est alors régulièrement féminin : *cette crêpe était délicieuse*. S'il désigne une sorte de plante, il est aussi féminin régulièrement : *les laitues de primeur sont appelées crêpes blondes (Gattel)*. Enfin, s'il désigne une ancienne étoffe précieuse, il est encore régulièrement féminin : *la sainte reine fit faire une crêpe admirable d'or et d'argent pour mettre sur le corps de Saint Éloi (Trevoux)*. — Mais, si crêpe désigne ce triste emblème de douleur que nous portons aux jours de deuil, ces voiles funèbres qui nous couvrent dans ces moments affreux où notre âme reste accablée sous le sombre chagrin, alors crêpe dépose son genre ordinaire ; signe sinistre, il devient masculin, comme si la masculinité était une expression fidèle de la douleur, du chagrin, et du deuil.«

C'est ainsi que les auteurs nouveaux, disait M. Philarète Chasles, dans le *Journal des Débats*, lors de l'apparition de cette prodigieuse grammaire, dite *Grammaire Nationale* ; c'est ainsi que les nouveaux auteurs, parcourant toute l'étendue de la syntaxe française, et s'appuyant sur cent mille exemples puisés aux meilleures sources, indignent avec une rare justesse, avec une sagacité analytique digne de beaucoup d'éloges, la valeur, l'usage, la place, les variations de chaque mot, etc. »A quel point de vue s'est donc placé M. Philarète Chasles, pour voir dans la *Grammaire Nationale* tant de merveilles ? Comment un critique aussi distingué que M. Philarète Chasles a-t-il pu se laisser éblouir par une phraséologie aussi vide, aussi creuse, pour ne pas dire un pathos aussi ridicule ?

Écoutez, écoutez encore. — *Noël*, avons-nous dit, est féminin, quand on sous-entend le mot *fête*. Si l'on sous-entend le mot *jour*, naturellement, *Noël* devient masculin, comme *Pâques*, employé elliptiquement pour le *jour de Pâques*.

Quoi ! n'est-ce que cela ? Pauvres aveugles ! qui ne voyons pas tout ce qu'il y a de merveilleux dans cette masculinité sublime ! Pauvres vermicieux ! qui nous traînez péniblement à terre, tandis que les trois aigles de la grammaire prennent l'essor et s'élancent à perte de vue à travers les espaces immenses d'une imagination sans bornes.

Ouvrez les yeux et les oreilles :

»On sait que *Pâques* est masculin, quand il désigne le jour de la Résurrection. Et qu'on n'aille pas croire que cette masculinité soit une erreur ou un fait arbitraire : c'est une des plus belles harmonies de notre langue. Pour en comprendre toute la beauté et toute l'exactitude ; il faut s'unir à la grande pensée qui occupe l'univers chrétien en ce jour solennel, où le Sauveur, victorieux de la mort, s'élève rayonnant de gloire vers les clartés éternelles, assurant à la terre régénérée l'empire absolu de la loi nouvelle ; il faut assister en esprit à cette magnificence des cérémonies de la semaine sainte, surtout à Rome ; il faut se représenter « ce clergé en deuil, ces autels, ces temples voilés, cette musique sublime, ces voix célestes, chantant les douleurs de Jérémie ; cette passion mêlée d'incompréhensibles mystères ; ce saint sépulcre environné d'un peuple abattu ; ce pontife lavant les pieds des pauvres ; ces ténèbres, ce silence entrecoupés de bruits formidables ; ce cri de victoire échappé tout à coup du tombeau ; enfin ce Dieu qui ouvre la route du ciel aux âmes délivrées, et laisse aux chrétiens sur la terre, avec un religion divine, d'interminables espérances. » — « Quand on s'est bien pénétré des profonds mystères qui précèdent et accompagnent le plus grand et le plus mémorable jour de la Religion ; quand on peut juger de l'effet qu'un tel jour a produit sur un peuple plein de foi ; alors on ne doit plus s'étonner que le nom qui désigne ce jour si solennel ait quitté la féminité qu'il a partout ailleurs, pour devenir tout à coup masculin.«

Pour rien au monde, lecteur, je n'aurais voulu te priver d'un si sublime morceau d'éloquence.

À quoi bon l'éloquence, grand Dieu ! lorsqu'elle est employée à un tel usage ! Et qu'est-elle autre chose alors qu'un plébus ridicule !

Nous ne sommes pas encore à la fin.

«Si *oeuvre* apporte avec *tui* (il faudrait *soi*) l'idée d'un acte de génie; s'il fait naître le sentiment d'une grande force développée; s'il entraîne avec *tui* la croyance ferme qu'une grande puissance a été employée dans l'acte grave et solennel qu'il désigne; alors il devient nécessairement masculin :

«Quelle morale puis-je inférer de ce fait?

«Sans cela toute fable est un *oeuvre imparfait*.» (La Fontaine.)

Trouves-tu, lecteur, que l'exemple soit bien choisi, et ne crois-tu pas que, si La Fontaine eût été forcé par la rime à dire *une oeuvre imparfaite*, il en aurait eu un violent regret?

La masculinité est encore plus blâmable, au point de vue même des auteurs de la Grammaire Nationale, dans cet autre exemple fourni par Boileau, où le mot *oeuvre* porte l'empreinte visible d'une idée de mépris :

«Tel qui, content de lui, croit ses *oeuvres parfaites*,

«Aux faturs épiciers prépare des cornets.»

Entreprendrai-je, lecteur, de te signaler les innombrables bévues qui distinguent la *Grammaire des Grammaires*, la *Grammaire Génératrice des Grammaires*, et toutes les *grammaires passées et présentes*? Quelqu'un a dit qu'il fallait un volume pour réfuter une erreur d'une ligne. Combien de milliers de volumes me faudrait-il donc pour indiquer seulement toutes les témérités de tant de milliers de grammairiens ou soi-disants tels, qui, complètement étrangers eux-mêmes aux lois d'une langue qu'ils prétendent enseigner aux autres, ne font que copier et abrégér machinalement leurs devanciers, selon la remarque de M. Francis Wey, qui ajoute, en thèse générale, que, quand un homme se sent trop faible pour la poésie, pour l'histoire, pour la philosophie, pour la critique, quand il ne saurait professer ni l'éloquence, ni la rhétorique, il fait des *grammaires*. M. Francis Wey a raison. Il est loin de nous, en effet, le temps où les Ératosthène, les Aristophane, les Aristarque, les Cratès, les Atticus, les Opilius, les Denys de Syracuse, les César, etc., s'adonnaient aux études grammaticales. Aujourd'hui la grammaire, cet art si utile et si important, cette base essentielle de toutes les connaissances humaines, est abandonnée à des gens incapables d'écrire dix lignes élégamment. En voulez-vous la preuve? Écoutez cette curieuse critique de M. Francis Wey sur le premier de nos Grammairiers.

«Girault-Duvivier, dans la préface de sa grammaire, nous apprend que, grâce à lui, «le professeur pourra, en remontant à la source des principes, donner à ses leçons le caractère d'authenticité qui, etc. . . .» *Principe* vient de *principium*, commencement. Le mot *source*, qui désigne le commencement d'un fleuve, se prend au figuré dans la même acception que *principe*. D'où il résulte que la source des principes est une locution équivalente à — la source des sources, — le principe des principes, — le commencement des commencements.

«Plus loin le même auteur ajoute :

«Une langue vivante est sans cesse entraînée vers des accroissements, des changements, des modifications, qui deviennent, par la suite, la source de sa perfection et de sa décadence.»

«Ces accroissements, ces modifications, ces changements (un seul de ces derniers mots suffisait) ne deviennent pas, — par la suite, — la source; ils sont sur le champ et dès l'heure où ils se manifestent, — la source de la perfection ou de la décadence de la langue. «Si elle n'était entraînée, cette langue, que vers ces modifications, elle pourrait ne les pas subir; mais elle est entraînée à des modifications, à des accroissements, ce qui est plus grave: à équivalant ici à — dans.

«On dit: — Être entraîné vers quelqu'un, parce que l'on ne peut l'être qu'après de la personne. Mais une langue n'est pas entraînée auprès des changements; elle est entièrement précipitée dans cette voie des modifications et des accroissements.

«Enfin, Girault-Duvivier aurait pu se dispenser d'ajouter par la suite au verbe *devenant*, attendu que chacun sait qu'on ne devient pas auparavant, mais par la suite.

«À la même page du même grammairien, on lit: «Le but principal que je me suis proposé, est de déterminer. . . .»

«Il fallait: — *le but* que je me suis proposé *principalement*.... Le génie de notre langue exige qu'il en soit ainsi.

«Au feuillet suivant, en parlant des grammaires: «Elles sont le fruit des méditations....; mais *beaucoup renferment* des systèmes qui....»

«*Beaucoup* étant employé pour *plusieurs* ne doit pas être mis tout seul.

«Au bout de quelques lignes, nous trouvons dans la même préface: «J'ai donc dû me servir des termes les plus généralement employés et *les plus usités*.» Redondance inutile.

«A la ligne suivante, Girault-Duvivier nous raconte qu'il a traité **individuellement** des mots, et qu'il a fait, au surplus, tous ses efforts pour remplir sa tâche.

«Pour que son plan soit mieux apprécié des lecteurs, il le justifie en ces quatre lignes:

«*La partie didactique* de l'ouvrage est donc distribuée comme *le sont* ¹⁾ toutes les grammaires; mais *cette partie* formant un *corps de doctrine*, peut être lue *de suite*, et elle a dû être divisée *méthodiquement*.»

«1^o En quoi peut consister la partie *non-didactique* d'une grammaire? 2^o Une partie d'une grammaire ne peut être distribuée comme *l'est* une grammaire, attendu que *la partie* ne peut être assimilée *au tout*.

«L'université regarde Girault-Duvivier comme le meilleur de nos grammairiens, et l'Académie Française a reconnu que la **Grammaire des Grammaires** est *indispensable à ses travaux*.

«De ces faits, on doit conclure, 1^o que la meilleure des grammaires ne vaut pas grand' chose, puisqu'elle n'a pas mis celui qui la possède le mieux (l'auteur qui l'a composée) à même d'écrire plus purement et avec plus d'élégance qu'il ne le fait; 2^o que les vrais écrivains ont seuls et seuls peuvent transmettre les secrets de l'art d'écrire, puisque seuls ils sont parvenus à acquérir l'intelligence du génie de notre langue.

«Enfin, on reconnaîtra, par l'exemple de Girault-Duvivier, que la méthode qui préside à l'enseignement du français est vicieuse quant au principe et nulle quant au résultat; puisque le meilleur des grammairiens écrit plus incorrectement que le plus illettré des vaudevillistes.

«Que la *Grammaire des Grammaires* soit le plus complet des traités grammaticaux, je ne le nie point; l'Académie l'a reconnu, l'université en demeure d'accord, et l'ouvrage a semblé de si haute importance, que le Roi en accepta la dédicace.

«La lettre dédicatoire est sous nos yeux; elle se compose, quant au fond, d'un seul alinéa; le surplus est consacré aux formalités et aux formules d'actions de grâces. Quand on écrit au Roi, on réunit tous ses efforts, et l'on ne néglige point son style. Voici ce court alinéa, il servira de confirmation aux idées que nous avons tout à l'heure émises:

«En m'accordant cette faveur *honorable*, Sire, vous avez assuré le succès de mon ouvrage, et comblé les vœux d'un père de famille qui léguera à ses enfants le souvenir de votre bienveillance. Ils seront fiers de penser que l'auteur de **leurs jours**, après avoir consacré une partie de sa vie à un travail utile, a obtenu un regard d'approbation d'un grand Prince, dont le moindre titre à la vénération de ses sujets et à l'admiration de la postérité, est **d'être** le plus éclairé des rois que la France cite avec orgueil.»

«Peu de parfumeurs brevetés du roi se permettraient un semblable style.

«Il est inutile d'analyser les fautes grammaticales et les maladroites de cette phrase; l'auteur est si inhabile, qu'il n'entend pas même le sens des mots qu'il enfle avec tant de peine à la suite les uns des autres.»

D'après ce style du premier de nos grammairiens, vous pouvez juger quel doit être celui de M. Gischig, auteur d'une nouvelle *Grammaire Française* que publie en ce moment à Vienne M. Gerold, ou celui de mon ex-ami C. E. Je pourrais te citer, lecteur, des choses curieuses de ce dernier, mais cela me prendrait trop de temps et de place.

¹⁾ Ellipse vicieuse. Il faudrait — *comme sont distribuées*.... (Note de l'auteur.)

Au moins Girault-Duvivier, Napoléon Landuis, Bescherelle, Noël et Chapsal, Bouifuce, etc., ont tous reconnu l'impossibilité où ils se trouvaient de donner des règles fixes sur le *genre des substantifs*. Mais M. C. E., essayant de s'approprier le fruit de nos longs travaux, a cru faire merveille en cette matière; et voici M. Gischig qui, avec une imperturbable assurance, vient donner des règles sur le genre, les quelles sont ainsi conçues:

» Masculins sont :

» La plupart des substantifs qui ne se terminent pas par un *e* muet; excepté: *chair, clef, dent, dot, faim, fin, fois, forêt, gent, hart, main, mer, moeurs, nef, noix, nuit, patx, part, perdrix, soif, souris, toux, via, voix, eau, peau, foi, loi, paroi et cour.*»

» Féminins sont :

» La plupart des substantifs terminés par un *e* muet; excepté: *grade, cimelière, silence, apogée, caducée, Colysée, Élysée, empyrée, hyménée, lycée, mansolée, musée, périgée, prytanée, pygmée, rez-de-chaussée, spondée, trophée, libelle, modèle, parallèle, vermicelle, violoncelle, zèle, asile, concile, domicile, évangile, style, eaudeville, — diocèse, faite, arrière, derrière, bain-marie, incendie, gène, parapluie, mèche, gîte, rite, site, foie, murmure, parjure, sable, sabre, nombre et cigare.*» (page 69-70.)

Une règle de la même force serait celle-ci: «Tous les verbes se conjuguent sur *aimer*, excepté: *finir, mourir, jouir, conceroir, recevoir, mouvoir, pouvoir, vouloir, savoir, rendre, rendre, rire, foudre, répondre et corrompre.*»

Rien de plus expéditif. Mais en même temps quoi de plus ridicule!

Et la grammaire de M. Gischig a déjà, dit-on, plus de 300 souscripteurs dans la seule ville de Vienne! *Stupete gentes*. Et M. Gerold a refusé d'acheter quelques exemplaires de notre modeste ouvrage, parce qu'il étoit en possession du chef-d'oeuvre de M. Gischig!

Devant de tels faits, j'oserais demander: Quel moyen y a-t-il pour le mérite de se faire jour, quand les gens capables de l'apprécier sont si rares, et que les libraires, en général, ne diffèrent pas du coq de la fable? Je prétends que la profession de *libraire éditeur* ne devrait être exercée que par des hommes que eussent fait leurs preuves dans les sciences et dans les lettres. Car, en vérité, ces gens-là abusent par trop de la permission d'être bêtes; et, si la grammaire n'est plus qu'un chaos, c'est bien à eux qu'en est la faute, plutôt qu'aux malheureux manœuvres qu'ils chargent de temps en temps de leur fabriquer des traités de grammaire, pour la consommation journalière d'un public bénévole, qui leur accorde une confiance aveugle, jusqu'à tout prendre de leur main, les yeux fermés; tout jusqu'à la grammaire de M. Gischig, jusqu'au dictionnaire Landuis, jusqu'à la *Science de la langue française* par Remy; tout jusques à l'*Orbis Pictus!* etc., etc. Or figurez-vous un tas de chiffons qu'on aurait ramassés parmi les balayures d'un collège pour en faire des livres, et vous aurez une idée des délicieuses mosaïques dont il s'agit.

Vas-tu croire, lecteur, que je prends à ta tâche de tout dénigrer? Ce que je dis là, j'ai la conviction que c'est la vérité, et je l'exprime avec la conscience d'un honnête homme.

Pour t'en convaincre toi-même entièrement, daigne donc parcourir une page de l'*Orbis Pictus*. Tu y trouveras de telles phrases:

» — *Le mouvement de la terre est double, savoir: celui autour de son propre axe et celui autour du soleil.* — *Là appartient les globes ignés.* — *L'aurore boréale est une lueur lumineuse.* — *D'après la sainte Ecriture tous les peuples de la terre descendent d'une seule patrie, de sorte qu'il n'y a qu'un genre et qu'une espèce.* Mais ordinairement on divise les hommes en diverses races, et cela en trois races. — *La couleur de leur peau est pour la plupart cuivrée ou brune-cannelle.* — *Il résulte encore par le mélange de ces races une foule de variétés, et ceci est particulièrement le cas en Amérique, où aux indigènes et aux Européens émigrés viennent s'ajouter les nègres amenés comme esclaves.* — *On appelle peuples de grandes sociétés d'hommes, surtout s'ils ont une origine commune, ou si elles obéissent à un même chef.* — *La température decline méridionale et ventuse plus on avance vers la mer.* — *L'Allemagne possède des fruits en abondance; cependant on trouve davantage de meilleures espèces dans le sud que dans le nord.* — *Parmi les habitants allemands de l'Autriche appartient aussi les Sty-*

«riens. — Il y a des établissements pour l'éducation intellectuelle. — L'élever du bétail et la manutention du fromage sont la principale ressource des habitants de la Suisse. On trouve des costumes qui y ont été apportés depuis long-temps, lesquels ont peu ou pas du tout souffert du changement. — Le sol est en général sablonneux et peu fertile, cependant la plupart fructifié par une bonne irrigation. — Le duché de Saxe-Weimar se partage en trois masses. — A la vérité, on fait plus de sacrifices en France, pour l'éducation du peuple à présent qu'autrefois, sans cependant être encore suffisants. — Les Tungouses se divisent en possesseurs de chevaux et en ceux qui tiennent des chiens. — Ils aiment beaucoup à manger en grande quantité, sans s'inquiéter si la chair qu'ils consomment soit fraîche ou putréfiée. — Les Japonais sont d'un saure teint. Leur tête est grosse pour la plupart. — S'ils veulent saluer quelqu'un et faire un grand honneur à quelqu'un, ils s'agenouillent et se jettent la face contre terre. Ils sont économiques. Ils s'occupent davantage de chasse que de l'élever du bétail. Aussi ils sont très-habiles dans la manutention des métaux — Bien qu'autrefois ils aient été très-avancés dans les sciences, ils s'abstiennent maintenant de tout progrès, quoique plusieurs inventions aient été depuis longtemps leur propriété lorsque nous les avons faites. — Les habitants de la Nouvelle-Zélande sont des guerriers passables, mais malgré qu'ils sont très-conrageux, ces belles qualités sont très-obscuries. — Leurs facultés intellectuelles ne sont pas très-chétives. — Ils ont une figure agréable toutefois avec d'un peu larges narines. — La pêche à la ligne a passé à l'état de passion. . . . »⁽¹⁾

Voilà de quel style original est écrit d'un bout à l'autre l'*Orbis Pictus*, ouvrage composé tout exprès pour l'instruction de la jeunesse et pour l'enseignement des langues, par une société de savants et de littérateurs; publié à Leipsic, et loué par M. Saphir. Les fautes d'orthographe et de ponctuation, les solécismes, les barbarismes, les germanismes, les impropriétés de termes, les monstrueuses alliances, les non sens, les balourdises de toutes sortes, y fourmillent à chaque page.

Que vous ne sachiez pas le français, illustres écrivains de l'*Orbis Pictus*, rien de plus excusable; mais que, malgré cela, vous osiez faire étalage de votre érudition dans une langue aussi difficile à manier que la langue française, cela passe toute permission. Et quelle érudition, grand Dieu!

«Les ânes réussissent mieux dans le sud de l'Allemagne que dans le nord.»

En revanche:

«Les oies se trouvent en plus grande quantité dans le nord.»

Ainsi pas de querelle. Il y a, comme on le voit, compensation. Les ânes d'un côté, les oies de l'autre avec les canards, et, au milieu, les rédacteurs de l'*Orbis Pictus*, protégés par M. Saphir, les quels ne sont pas des génies, si vous voulez, mais qui ne sont pas non plus tout à fait des bêtes, qui sont là entre deux, comme on dit.

L'*Orbis Pictus* coûte jusqu'à quarante cinq francs, et il en est à sa quatorzième édition.

Devant une telle énormité, le moyen d'être encore modeste! Soyez donc un génie du premier ordre! soyez donc à la fois un grand philologue, un grand écrivain, un grand poète, un grand philosophe! ! !

La science de la Langue Française.

Je n'ai rien dit encore de l'ouvrage intitulé: *La science de la langue Française*, par M. J. Rémy, jurisconsulte, membre de la société grammaticale de Paris, auteur du *Nouveau Domat*, etc., etc.; publiée par Belin Mandar, en 1839. Je vous ai laissé cela, lecteurs, pour la bonne bouche. Or, voyez comment procède M. J. Rémy, dans sa *Science de la langue Française*:

«§. 5. Je s'emploie quand le verbe est renfermé dans une parenthèse, comme, oserez-vous, lui répondis-je.»

Qu'est-ce qu'il entend par là?

¹⁾ Voir la *Méthode du Genre*. Paris, Ph. Cordier, Rue de Ponceau, 24.

»S. 12. Quand le pronom *me* est joint à la particule *en*, il suit immédiatement le verbe: Répondez-m'en, vous dis-je.«

»S. 13. Le pronom *me* est régime de l'infinitif: On ne peut *me* dire cela sans mentir.«

»S. 64. *Ils*, s'ellipse dans la phrase suivante: Les consuls ne pouvant obtenir les honneurs du triomphe que par une conquête, faisaient la guerre avec une impétuosité extrême. — Il est à remarquer que le nom de la troisième personne *pluriel* a deux formes: *Ils* et *eux* pour le masculin, *elles* pour le féminin, et *les*, *leurs*, *se*, *soi*, pour les deux genres.«

»S. 67. Le pronom *elles* ne se met jamais qu'immédiatement devant le verbe, sans souffrir rien entre deux, si ce n'est des particules et des pronoms personnels, comme: *elles nous* disent, *elles me* parlent.«

»S. 65. Mais ce pronom se met immédiatement après le verbe dans les interrogations: Que font-elles? où sont-elles? où vont-elles?«

»S. 69. Ou sans interrogation, quand le verbe est précédé de quelque *adverbe*, ou de quelque *interjection*: Alors, disent-elles? eh bien! oseraient-elles se présenter? les armes des sangliers sont-elles plus dangereuses que celles de la guêpe ou du moustique?«

»S. 51. Le pronom *elle*, sujet du verbe, se dit des personnes et des choses; à moins qu'il n'y ait entre *elle* et le verbe des particules et des pronoms personnels: Elle nous dit, et lui parla.«

En voilà une méthode curieuse! En voilà des règles bien motivées, bien certaines, bien absolues, bien précises, et surtout bien clairement exposées! De deux choses l'une, ou je n'ai plus mes idées nettes, ou celles de M. Rémy sont un peu brouillées; car je ne comprends absolument rien au dernier paragraphe.

Continuons:

»S. 53. On peut mettre *nous* avant le verbe.«

Voyez-vous ça! *Nous* profitons de la permission, Monsieur Rémy.

»S. 49. *Il y a*, *il est*; *il y a* semble exprimer quelque chose de plus particulier, de plus applicable à une circonstance plus particulière. Exemple: Il a joint à la valeur et au génie l'application et l'expérience.«

Ne trouvez-vous pas l'exemple bien appliqué?

À propos d'exemples, en voici une collection des plus curieux, des plus mirobolants; tous, croyez-le bien, donnés pour bons par M. J. Rémy:

»De mes sujets séduits qu'il comble la misère:

»Il en est leur ami, j'en dois être le père.

» — La majesté de la nature *en* impose. — Mais *l'un ni l'autre* enfin n'était pas nécessaire. — Elle a percé les cloîtres et les abbayes de *l'un et l'autre* sexe. — Et qui parle le mieux de *l'un et l'autre* ouvrage? — *Le bonheur et le malheur* des hommes ne dépend pas moins de leur humeur que de la fortune. — *Sa piété et sa droiture* lui attire le respect. — L'intempérance et l'incohérence des imaginations orientales *est* un faux goût. — Sa maladie *sont* des vapeurs. — Croyez-vous qu'alors *il acceptera* vos hommages? — Et d'où a-t-il pris cela? Il n'importe d'où *il l'a* pris. — Il suffit que les sentiments de ces grands hommes-la *sont* toujours probables d'eux-mêmes. — Est-il possible que vous *seriez* toujours embéguiné de vos apothécaires et de vos médecins? — Il semble que l'abondance *a* épuisé une de ses cornes dans nos jardins et dans nos campagnes. — Il semblerait du moins qu'un homme qui se hasarde à faire parler le législateur de notre poésie *devrait* avoir la *l'Art poétique*. — Je me trouvais un peu incommodé *avec* de l'émolton avant-hier, mais cela n'a point eu de suite. — Huit lieues dans un jour *sont* trop. — Il me semble que mon cœur *veuille* se fendre par la moitié. — Il me semble que *se* soit une crise que la nature *ait* souhaitée. — On dirait que le livre des destins *ait* été ouvert à ce prophète. — Vous diriez qu'il *ait* l'oreille du prince ou le secret du ministre. — Il n'y a point de *montagnes* dans les îles de l'Archipel qui *n'ait* son église, ni de coqueaux à la Chine qui *n'ait* sa pagode. — Tout dieux que vous *soyez*, je soutiens le contraire. — Je ne crois pas que vous me *jugeassiez* sans m'entendre, et que vous me *jugeassiez* si sévèrement. — Crois-tu que je ne *susse* pas à fond tous les sentiments de mon père?«

»On craint qu'il *n'essuyât* les larmes de sa mère.

»C'est à moi à en prendre soin. — Il y a du plaisir d'être dans un vaisseau battu de l'orage, lorsqu'on est assuré qu'il ne périra pas.«

De telles phrases composent plus des deux tiers du volume de M. Rémy. Mais j'espère qu'en voilà assez.

Encore un spécimen pourtant de la rédaction de M. Rémy.

»S. 55. *Nous s'emploie par un roi dans plusieurs formules.*«

»S. 142. Le pronom *y* se place après le verbe, lorsque celui-ci est à l'impératif, si »ce n'est que la phrase soit négative; dans ce cas *y* précède le verbe.«

M. Rémy pose en principe que :

»*Quiconque* peut être suivi ou non suivi du pronom *il* : *Quiconque* découvre les »diverses révolutions des astres, *il* fit voir par là que son esprit tenait de celui qui les a »formés dans le ciel.«

Il ne distingue pas le régime indirect du sujet :

»S. 87. *Eux* est nominatif du verbe. Exemple : Ces beaux talents se découvrent en »*eux* du premier coup d'oeil.«

Il ne distingue pas mieux un substantif d'un adjectif.

»S. 424. Des adjectifs terminés au masculin en *ic* font au féminin *ique*; exemples : »Les grands ne craignent pas un *public* qui les craint et qui les respecte. Cette multitude »de livres dont le *public* est accablé. Le *public* révolté s'obstine à l'admirer.«

Tous les temps des verbes se confondent dans son esprit.

Après avoir dit, paragraphe 1019 :

»Le présent de l'indicatif exprime l'affirmation comme ayant lieu au moment de la »parole.«

Il donne pour exemple :

»Il n'y a jamais eu que mademoiselle de Longeron à qui madame la princesse en a »parté. — La plupart des naturalistes ont cru qu'il n'y avait qu'une espèce d'animal qui »fournit le parfum appelé civette. — Ces trois grands hommes commencèrent à demeurer »dans la terre de Chanaan, mais comme des étrangers, jusqu'à ce que la faim attira Jacob »en Egypte. — Lucain fut d'abord ami de Néron, jusqu'à ce qu'il eut la noble imprudence »de disputer contre lui le prix de poésie.«

Il traite de même tous les autres temps :

»S. 1037. L'imparfait exprime une action comme présente relativement à un temps »passé; exemples : Évite de rien faire qui puisse l'attirer l'envie. — Les poètes eussent »chanté le diable, si par impossible le diable était resté vainqueur.«

Il met le passé antérieur où il faudrait le conditionnel passé :

»S. 1040. Sans vous, j'eus rendu à ma famille toutes les richesses que j'en avais »reçues.«

Il est rare que les exemples aient le moindre rapport aux règles :

»S. 425. Des adjectifs terminés au masculin en *ec* font au féminin *ecque* :

»En morale comique, il est permis, je crois,

»Aux Frontins de punir l'avarice des tantes,

»Et de berner un peu les caduques amantes.«

Il est surtout curieux de lui voir donner des milliers de règles pour une qui pourrait les comprendre toutes :

»Des adjectifs terminés au masculin en *uel* font au féminin *uelle*. — Des adjectifs »terminés au masculin en *inel* font au féminin *inelle*. — Des adjectifs terminés au masculin »en *bel* font au féminin *belle*. — Des adjectifs terminés au masculin en *tel* font au »féminin *telle*; etc.«

»S. 1045. *Je l'aurais aimé*, exprime plus particulièrement le temps où il aurait été »aimé; *J'eusse aimé*, exprime plus particulièrement le temps où il eût été aimé.«

Concevez-vous cela ?

Et M. J. Rémy ne procède pas autrement d'un bout à l'autre de son livre. Et ce livre trouva un éditeur, M. Belin-Mandar, rue Christine ! Ce livre fut publié et annoncé à grands frais. Ce livre fut recommandé dans les pensions par M. l'archevêque de Paris !

Bien plus, toute la famille royale souscrivit à l'ouvrage de M. J. Rémy; ce qui prouve que la bonté de la famille royale était comme le soleil qui luit pour les bons comme pour les méchants. A dire vrai, elle ne pouvait faire moins pour un ouvrage paraissant sous les auspices des représentants de 65 départements, au

nombre desquels se trouvaient MM. Guizot, Odilon-Barrot, Passy, Cormenin, Debelleyne, Viennet, Salvage, etc., etc., etc.

Où, le livre de M. J. Remy parut sous de telles auspices; il fut imprimé, non pas comme l'*Orbis-Pictus* à Leipzig, en Saxe; non pas à Vienne, à Dresde, à Berlin, où l'on n'est encore qu'à demi Français, mais à Paris, à Paris même, cette métropole des sciences et des arts, ce foyer des lumières, ce centre de l'intelligence et du goût!

Où, il y a, à Paris même, des éditeurs qui accueillent de telles aberrations, il y a des imprimeurs qui les impriment, il y a des libraires qui les vendent, il y a des députés qui les recommandent, il y a des feuilletonnistes qui y consacrent les neuf colonnes de leur feuilleton; il y a des âtres inqualifiables qui les achètent.

Où, de tels barbouillages s'épanouissent superbement au soleil de la publicité, tandis que les meilleurs ouvrages s'étiolent dans leur portefeuille. De telles guenilles, d'insolents libraires les étalent glorieusement dans l'endroit le plus apparent de leur friperie, tandis qu'ils laissent moisir dans un coin les chefs-d'œuvres les plus admirables.

Il est vrai que le public n'a pas un goût des plus raffinés. Il mange volontiers à la gamelle comme le dernier des goujats, et regarde plutôt à la quantité qu'à la qualité. La plus détestable ripopée, vous voyez qu'il la préfère au nectar et à l'ambroisie. Vous voyez qu'il s'abonne à la grammaire de M. Gischig! Vous verrez qu'il trouvera trop cher notre ouvrage qui contient tout en un seul volume de 900 à 1000 pages, et qu'il achètera de préférence une masse de volumes qui ne contiennent rien; tels, par exemple, que les œuvres de MM. Beseherelle annoncées ainsi dans le Journal des Débats du 17 mars 1852.

»Le véritable Manuel des Participes Français ou Dictionnaire des participes, etc. 15 livraisons de 2 feuilles ordinaires chaque, 50 C.	7 fr. 50 C.
»Le véritable Manuel des Conjugaisons ou Dictionnaire des 8000 verbes français entièrement conjugués par ordre alphabétique ¹⁾ . 1 fort vol. in 12.	3 » 75 »
»L'Orthographe d'usage	3 » 75 »
»Six simples règles d'Orthographe, de Grammaire, de Syntaxe, et de Prononciation. 1 volume in 12., de près de 600 pages	3 » 75 »
»Cours complet de Langue Française. 6 vol.	27 » — »

Total 45 fr. 75 C.

N'est-il pas temps d'en finir avec ce chaos? N'est-il pas temps de mettre un terme à cette anarchie, qui menace la langue d'une prompte décadence; en imposant silence aux nombreux démagogs de la grammaire; en traçant d'une main ferme les règles qui ressortent du génie même de notre idiome et les justes limites dans les quelles devra se renfermer le mouvement de l'usage? N'est-il pas temps de porter remède à un mal déjà si grand, et qui doit faire encore des progrès, au dire de M. Francis Wey; «car l'Académie et l'université ne comptent plus guère de linguistes.»

Observation essentielle.

442. Pour ce qui est du **genre**, une chose que je condamne sans rémission, parce qu'elle engendre une foule de difficultés inutiles, c'est la manie que l'on a de donner à un même nom deux ou trois terminaisons de genre différent. en sorte qu'on puisse dire indistinctement, *peuplier* ou *peuple*, *acacia* ou *acacie*, *crescentia* ou *crescentie*, *camellia* ou *camellie*, *hortensia* ou *hortensie* ou même *hortense*, *althaea* ou *althée*, *cobaea* ou *cobée*, *aubépin* ou *aubépine*, *érythrin* ou

¹⁾ Peut-on faire au public l'injure de le croire stupide à ce point, qu'il soit nécessaire de lui mâcher tous les morceaux, sans lui faire grâce, par exemple, ni d'un temps ni d'une personne des verbes *endormir*, *rendormir*, comme s'il ne suffisait pas de conjuguer *dormir*! Quand je songe que N. Landais avait formé lui aussi l'immense projet d'ajouter à son dictionnaire deux volumes de puérilités semblables, les cheveux m'en dressent à la tête. »Notre dictionnaire eût offert, dit-il: *éternel*, adj. m. sing.; *éternelle*, adj. fém. sing.; *éternels*, adj. mascul. plnr.; *éternelles*, adj. fém. plur., etc., etc.»

érythrine, *pichurin* ou *pichurine*, *cédrél* ou *cédrelle*, *badian* ou *badiane*, *cerdan* ou *cerdaue*, *érythal* ou *érythalide*, *maryl* ou *maryte*, *bacil*, *bacile* ou *bacille* (qu'on nomme encore *crithme*, *salicot*, *fenouil-marin*, *percepierre*, *passerpierre*), etc., etc., etc.? Je tiens pour barbarismes les noms masculins *peuple*, *croscencie*, *acacie*, *camellie*, *hortensie*, employés pour désigner la plante même. S'il ne s'agit que de la fleur, c'est bien différent. Qu'on dise: *un bouquet de camellies*, *d'hortensies*, comme on dit, *un bouquet de roses*, *d'églantines*, et non pas un bouquet de *rosiers*, *d'églantiers*, sûrement rien de mieux.

443. *Badiane*, *pichurine*, ne sauraient de même s'employer que pour désigner le fruit du *badian*, du *pichurin* (non pas *pichurim*).

444. On dit *cassier* et *casse*, indifféremment. Mais, selon moi, *casse* ne peut convenir qu'à la *casse* du commerce, c'est à dire, à la pulpe contenue dans les gousses longues et ligneuses du *cassier*, la quelle est d'un grand usage en médecine, et qui se vend sous le nom de *casse en bâton*, quand elle est encore en gousse. *La casse est laxative. De la casse du Levant. Prendre de la casse en bol ou dans du petit-lait.* Surtout il est absurde d'appeler *casse*, le genre entier au quel appartient le *cassier*. Le seul convenable est *cassiu*. Ainsi l'on dira: *le cassier*, *le séné*, sont des espèces du genre *cassia*, des espèces de *cassias*.

Le dictionnaire de l'Académie consacre toutes ces anomalies.

On y trouve les mots *clématite*, *colchique*, *oligotrique*, *Colysée*, *camée*, *pédalie*, etc., etc., etc., orthographiés comme on le voit ici. Ce sont autant de monstruosités. *Clématide*, *colchic*, *oligotric*, *Colysé*, *camé*, etc., telle est la seule véritable orthographe de ces mots, la seule qui soit conforme au génie de la langue; par conséquent la seule raisonnable, la seule admissible. On doit dire, *clématide*, du latin *clematis*, *-tidis*, par la même analogie qu'on dit *agrostide*, *d'agrostis*, *cranichide*, de *cranichis*, *épacride*, *d'épacris*, *ibéride*, *d'ibéris*, *oxatide*, *d'oxatis*, etc. La terminaison *ique* est essentiellement féminine. Elle convient aux mots *angélique*, *arnique*, *métique*, *momordique*, *paronyque*, *véronique*, dérivés du latin *angelica*, *arnica*, *metica*, *momordica*, *paronychia*, *veronica*. Mais écrire *colchique*, *oligotrique*, de *colchicum*, *oligotricum*, tout en laissant ces noms masculins, ce n'est pas être conséquent. S'il est permis d'écrire *colchique*, au masculin, il n'y a plus de raison pour écrire *agaric*, *doronic*, *panic*, plutôt qu'*agarique*, *doronique*, *panique*, en latin *agaricus*, *doronicum*, *panicum*!

On s'est bien déterminé à écrire *scarabé*, *sigisbé*, *cétacé*, *gallinacé*, *miscellanés*, *Linné*, au lieu de *scarabée*, *sigisbée*, *cétacée*, *gallinacée*, *miscellanées*, *Linnée*. Pourquoi n'écrirait-on pas, conformément au principe de dérivation, en supprimant la voyelle finale du substantif latin (voir p. 25), non moins qu'à celui qui règle la distinction des genres en français: *athéné*, *cauducé*, *camé*, *gynécé*, *mausolé*, *périné*, *propylé*, *prytané*, *Méthé*? Qu'est-ce que cette orthographe a de plus éloquent que celle des mots *jubé*, *calybé*, *casé*, *thé*, *préjugé*, *jubilé*, *sublimé*, *doyenné*, *séné*, *pédali*, *séséli*, *midi*, *parti*, *déni*, *thlaspi*, etc., etc.? Pourquoi pas au masculin *amphibi* et au féminin *amphibie*? *Un animal amphibie. Une plante amphibie. C'est un amphibie*, un homme qui exerce deux professions disparates ou qui, par intérêt personnel, ménage deux partis opposés (Achselträger).

445. Le féminin (voir plus loin page 164, n° 455), pour *incendie*, qui vient du verbe *incendier*, comme *insulte*, *rencontre*, de *insulter*, *rencontrer*, sera de beaucoup préférable.

446. On écrit régulièrement, sans *e* muet final, *abbreuvoir*, *accotoir*, *accorder*, *accouder*, *ajustoir*, *arroser*, *aspersoir*, *fermoir*, *assommoir*, *boudoir*, etc., parce qu'il a plu à l'usage de faire ces noms masculins. Pourquoi donc, avec la marque du féminin, *ostensoire*, *compulsoire*, *conservatoire*, *consistoire*, *grimoire*, etc., quoique ces mots soient tous masculins?

Pourquoi *bocat* et *chrysocate*, *cancel* et *pédicelle*, *miel* et *nelle*, *exil* et *usile*, *fil* et *hile*, *bol* et *symbole*, *calcul* et *pécule*, *cerseuil* et *chèvrefeuille*, *amer* et *éphémère*, *cancel* et *utère*, *air*, *éclair*, et *corsuire*, *corollaire*; *désert* et *inerte*, *public* et *critique*, *artisan* et *profane*, *civil*, *puérit*, *subtil*, *vil*, *virit*, et *utile*, *facile*, *habite*; *proscrit*, *érudit*, *subit*, et *hypocrite*, *implicite*, *insolite*; *Tatar*, et *barbare*; *ingrat* et *aristocrate*, etc., etc., quoique tous noms employés au même genre?

Proclamation.

Appel à tous les vrais philologs.

Poètes, journalistes, professeurs, maîtres de langue, seigneurs du monde spirituel,

Vous n'êtes pas sans avoir été ébahis comme moi des nombreuses anomalies qui déparent notre belle langue et des difficultés innombrables qu'elle présente sous le rapport grammatical. Ouvrez, en effet, les meilleures grammaires, les meilleurs dictionnaires : quel labyrinthe inextricable ! quel luxe de variantes orthographiques, de règles fausses ou douteuses, d'exceptions insipides et rebutantes ! quel abîme d'incertitudes !

A quoi tient ce désordre ? Uniquement à l'ignorance des faiseurs et éditeurs de grammaires et de dictionnaires ; gens tout à fait étrangers à l'art d'écrire, dont les ouvrages rédigés sans méthode, sans but, sans principes fixes, ne présentent que des conclusions erronées et contradictoires ; en sorte qu', après les avoir lus, l'étudiant, l'homme qui cherche à s'éclairer, à fixer ses opinions à l'égard de telle ou telle difficulté, reste dans le même doute qu'auparavant. Suivant tel auteur, il faudrait dire et écrire de telle et telle manière ; suivant tel autre, ce serait positivement une faute. Puis vient un troisième qui ne trouve de faute ni dans l'une ni dans l'autre manière.

C'est en vain que l'Académie Française a été instituée pour travailler à l'épuration et au perfectionnement de la langue. De l'aveu des critiques les plus compétents, son fameux dictionnaire, élaboré avec tant de soin par tous les immortels qui se sont succédé dans son sein, depuis deux cents ans, n'est que la consécration systématique de toutes les fautes, de toutes les incorrections, de toutes les variantes plus ou moins vicieuses qui passent journellement dans l'usage général. Au dire de M. Francis Wey, la dernière édition du dictionnaire de l'Académie ne serait qu'un monument déplorable de l'ignorance philologique de notre siècle.

Professeurs dignes de ce nom, encore une fois, je vous le demande, n'est-il pas temps d'en finir avec ce chaos, dans le quel la langue française menace de s'abîmer sans retour ? N'est-il pas temps de mettre un terme à cette anarchie, en fermant la bouche aux démagogs de la grammaire, non moins dangereux que ceux dont l'acte énergique du 2 décembre a délivré la société ?

O vous tous, hommes de pensée, que vos talents et vos lumières rendent capables de sentir les conséquences fatales de la scission qui s'est opérée entre les littérateurs et les grammairiens, ne me refusez pas le concours que je vous demande, pour pouvoir tirer les études grammaticales de l'état pitoyable où les voilà tombées depuis trop long-temps. Il s'agit de leur donner pour base immuable les principes qui ont servi à la formation de la langue, en remontant, pour les trouver, le fleuve jusqu'à sa source ; en faisant des mots l'objet d'une étude historique, afin d'en découvrir la valeur précise et de surprendre le secret de leurs plus subtiles combinaisons ; seul moyen par le quel on puisse parvenir à manier convenablement la langue française. Encore une fois, il s'agit de tracer d'une main ferme les règles qui ressortent du génie propre de notre idiome et les justes limites dans les quelles devra se renfermer désormais le mouvement de l'usage. Il s'agit d'applanir toutes les difficultés dont se hérissent l'étude de la grammaire française, afin qu'elle cesse d'être un éponvantail, surtout pour les étrangers.

Quand, nous appuyant sur les principes de la logique la plus rigoureuse, nous condamnerons d'un commun accord telle anomalie ridicule, telle contradiction flagrante, telle exception puéride ; quand, nous efforçant d'introduire l'unité dans la science grammaticale, nous admettrons unanimement telle ou telle forme, telle ou telle orthographe, pleinement justifiée par l'étymologie ou l'analogie, de préférence à telle autre qu'elles condamnent, — où sont les présomptueux pédants qui oseront s'opposer à ces proscriptions, à ces adoptions, toutes fondées sur les raisons les plus irréfragables ? Pour que cette *unanimité* existe entre nous, il faut seulement que nous le voulions. Jusque là, l'incertitude qui règne sur tant de points si souvent disentés ne cessera pas, la grammaire demeurera comme la politique un éternel sujet de dispute (*aeternum disputandi argumentum*), et ce

sera notre faute, si la langue française se voit retardée dans ses progrès, et si la conquête du monde finit par lui échapper.

Encore une fois, le moment est venu de prendre une résolution énergique et de procéder hardiment dans l'accomplissement des réformes restées en projets depuis deux cents ans, livrées qu'elles étaient à des débats sans résultats, sous le régime des discussions grammaticales. Plus de ces vains scrupules qui annihilent les mesures les plus salutaires, en déclarant des exceptions, en les multipliant! Plus de ces tiraillements qui paralysent toute chose! Accomplissons l'oeuvre carrément, complètement, sans aucune réserve, sans aucune exception.

Je fais un appel loyal à tous les savants, à tous les lettrés, à tous les hommes compétents de la république des lettres. Je les invite à seconder de toute la puissance de leur crédit et de leur talent la courageuse initiative que j'ose prendre en leur nom, et à sanctionner, par une adhésion prompte et unanime, une suite de *décrets nécessaires* que j'aurai l'honneur de soumettre à leur approbation. Je les prie instamment, dans l'intérêt de cette belle langue française qu'ils eussent avec tant de zèle et d'amour, de m'accorder les pouvoirs dont j'ai besoin pour arrêter le désordre qui règne dans la grammaire, pour lui donner une base solide sur laquelle on puisse asseoir quelque chose de durable, pour renverser la tyrannie d'un usage souvent absurde, au quel l'Académie elle-même n'a jamais songé à opposer la plus légère résistance, enregistrant au contraire complaisamment, dans son dictionnaire, tous les changements, toutes les innovations, toutes les contradictions plus ou moins funestes qu'il plaisait à ce brutal tyran de la langue d'imposer à son humble esclave. Les adhésions seront reçues avec la plus vive reconnaissance, et **les noms de tous les adhérents publiés** à la fin de *La Grammaire Française*. — Au feu tous les *satras* appelés *grammaires* et *dictionnaires*; affreuses spéculations d'éditeurs ignorants non moins que cupides; seules causes de tout le mal que nous déplorons!

Poètes, philologs, professeurs, maîtres de langue, hommes éclairés de toutes les nations, soyez fiers de la mission qui vous est dévolue. Vous sauvez la *langue*; car je compte sur vous, non pour violer les règles de la grammaire, mais pour faire triompher la première de toutes les règles, le principe d'*unité*, sans lequel il n'est partout que désordre et anarchie.

Comme il y a entre nous communauté de culte et d'admiration pour notre belle langue, qu'il y ait aussi communauté de sentiments et de résolutions pour tout ce qui peut en accélérer les progrès et en rendre l'étude agréable autant que facile. Songez quelle gloire doit résulter pour vous du concours que vous aurez donné à la plus grande, à la plus importante des révolutions, accomplie sans bruit et sans fracas, par la seule force de l'esprit, dans le monde sans borne des idées. Votre part sera d'autant plus grande, que vous aurez mis plus d'empressement et de spontanéité à sanctionner les mesures suivantes, long-temps méditées et suffisamment motivées pour effacer tous vos scrupules, s'il était possible à des gens sensés d'en avoir sur la nécessité d'un acte qui doit avoir des conséquences si heureuses.

Fait à Vienne, le 14 mai 1852.

P. S. Ceci ne s'adresse ni aux pédants ni aux imbécils.

L. N.

République des lettres françaises.

Premier décret.

Hors la loi tous les prétendus grammairiens. Au feu toutes les grammaires.

Au nom de la logique et de tous les vrais philologs, *l'auteur de la Grammaire Française*,

Vu les nombreuses observations critiques aux quelles ont donné lieu toutes les *grammaires* et tous les *dictionnaires*, publiés, hélas! par centaines, depuis deux siècles, tant en France qu'à l'étranger;

Vu la justesse incontestable de ces observations;

Vu la critique judicieuse de M. Francis Wey sur la meilleure des Grammaires, celle de M. Girault Duvivier (Voir page 129);

Attendu qu'il résulte de ces critiques que la meilleure des grammaires ne

vaut rien ; qu'en général tous les traités de grammaire, sans exception, rédigés exclusivement par des gens sans littérature, ne sont qu'un effroyable tissu d'erreurs et de contradictions, un ramas de toutes les fautes imaginables ;

Vu le désordre immense que nous avons signalé nous-même dans la plupart de ces traités et jusque dans le dictionnaire de l'Académie, entièrement dépourvu de critique, rédigé, pour ainsi dire, au hasard, le quel ne lève aucun doute, aucune difficulté, etc. (voir pages 28, 29, 30, 31, 62, 77, 80, 114, 115, 120, 126, 127, 128, 131, 132, etc.) ;

Considérant que les sociétés grammaticales qui se sont formées, soit à Paris, soit ailleurs, pour travailler à la solution des difficultés de la langue, n'ont fait qu'accroître, par leurs débats stérils, le nombre de ces difficultés ;

Considérant que le droit de fonder et d'affermir l'ordre est antérieur à tous les droits ; — sur les conclusions de plusieurs philologes distingués, tels que MM. Francis Wey, Ch. La Loy, F. Génin, etc., etc., etc. ; — décrète :

Art. 1^{er}. Tous les ouvrages français de *grammaire* et de *lexicographie*, publiés depuis 1650 jusqu'au 14 mai 1852, sans aucune exception, sont déclarés de nulle valeur et plutôt pernicieux qu'utiles. L'usage en est interdit à tous les hommes sensés, qui aiment sincèrement la langue française. Les grammaires de *Girault Duvivier*, *Napoléon Landuis*, *Bescherelle*, *Boniface*, *Noël* et *Chapsal*, *Mozin*, *Maschat*, *Borel*, *Gischig*, *C. E.*, etc., etc., etc., sont donc proscrites *moralem.*

Art. 2. La *Grammaire Française* est le seul ouvrage de ce genre qui remplisse toutes les conditions requises, et dont on puisse recommander l'usage.

Art. 3. L'autorité de l'Acad., en matière gramm., est *moralem.* répudiée.

Art. 4. Toutes les *sociétés grammaticales* sont *moralem.* dissoutes et leurs décisions annulées.

Art. 5. Il sera créé une *Académie Grammaticale*, purement honorifique, dont seront proclamés membres tous les hommes qui, par leurs travaux, auront rendu quelque service à la langue, ou qui se distingueront par leur manière de l'enseigner, d'après le nouveau système. Dans le monde moral, leur titre équivaldra à celui de *sénateur*, et les recommandera au choix des familles comme *professeurs* ou *maîtres* de langue française.

Art. 6. Les membres de l'*Académie Grammaticale* seront divisés en trois classes, comme les grands, en Espagne. À la première classe appartiendront les *poètes* et les *prosauteurs* qui se recommandent surtout par les qualités du style. À la seconde appartiendront tous les hommes qui, sans être des écrivains supérieurs, ne laissent pas de manier la langue avec pureté et précision. Les *professeurs* et les *matres* les plus distingués formeront la troisième classe. Du reste, aucune fonction spéciale. Par conséquent, point de réunion ni de séance. Ni présidents, ni secrétaires, ni bureaux. Rien de matériel dans la constitution de l'*Académie Grammaticale* (absolument l'*Académie*) ; cette Académie n'étant instituée ainsi, dans le monde moral, que pour relever, par un titre honorable, l'intelligence et la pensée de l'état d'abaissement où semblent vouloir les maintenir toutes les espèces de gouvernements, monarchies ou républiques. Notre *salle des Maréchaux* sera la voûte du ciel, dans les hautes régions de l'infini ¹⁾.

¹⁾ Proclamons-nous princes et seigneurs du monde intellectuel, comme d'autres se proclament princes du monde matériel. Ils ont toutes sortes de titres, d'ordres, de décorations, dont ils disposent envers les personnes qui se sont dévouées à leurs intérêts ; pourquoi n'aurions-nous pas d'égales distinctions pour des mérites dont l'appréciation nous appartient exclusivement ? Certes, de longues veilles répétées ne

Art. 7. Le nombre des membres de l'*Académie Grammaticale* sera illimité.

Art. 8. Les membres de l'*Académie Grammaticale* seront nommés et révoqués par l'Auteur de la *Grammaire Française*, qui, pour tout mode de réception, se bornera à inscrire leur nom sur quelques feuilles réservées de son ouvrage, les quelles s'appelleront : *Le Livre d'Or de la République des Lettres Françaises*, ou le *Panthéon littéraire*, et porteront cette inscription :

Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain. (*Boileau.*)

Art. 9. Les cent premiers membres seront à son choix, parmi les hommes qu'il jugera dignes d'être élevés à cette dignité. Les autres seront nommés sur le rapport de l'un des membres reçus ou sur une simple lettre, certifiée originale, où le candidat, par le développement de quelque noble pensée, ferait preuve de style et de cœur.

sont pas moins honorables pour le savant, pour l'homme de lettres, qu'une campagne pour le militaire. Seuls juges compétents en fait d'intelligence et de sentiment, établissons la hiérarchie des esprits, en lui donnant pour base cet axiome reconnu : le *style, c'est l'homme*. Honorons-nous nous-mêmes, afin qu'on nous honore; et, si nous ne pouvons forcer la Fortune aveugle à répandre sur nous ses faveurs, sachons du moins nous concilier la Gloire. Que tout *homme de style*, si pauvre qu'il soit, si dénué qu'il soit de toutes les splendeurs éphémères qui éblouissent la multitude, ait droit à nos respects, à nos hommages, à nos sympathies; et que tout *homme sans style*, fût-il un Crésus, soit classé parmi le vulgaire. Est-ce au premier qu'il convient de brigner la considération du second, ou au second celle du premier? Est-ce du second que le premier doit attendre la glorification de son mérite? Mais il n'y a que ceux qui ont du mérite qui sachent faire quelque cas du mérite. Pour les gens qui n'en ont point, pas plus que pour les bêtes, ce mot n'a pas de sens. Consacrons cet axiome, d'une vérité incontestable :

» *L'homme de style* est seul digne de quelque estime;
Car lui seul pense et sent; lui seul est homme enfin;
Lui seul porte en son cœur l'éternelle sublime
Qui trahit sur son front le principe divin.

» Mais tout *homme sans style* est un être vulgaire,
Qui, quel que soit son rang, ne m'en impose guère;
L'art de parler étant l'attribut principal
Qui distingue ici-bas l'homme de l'animal. « (*Le Livre.*)

Laissons les favoris du sort se partager le *monde des faits*; mais que le *monde des idées* demeure notre empire, à nous autres enfants de la Providence; et, si nos corps sont séparés par des barrières et des distances, que nos esprits et nos cœurs se réunissent sous leur forme invisible au sein des divins tabernacles, pour donner en tout temps l'exemple de l'harmonie, de la concorde, de l'amour. N'attendons que de nous-mêmes une appréciation dont nous sommes seuls capables. N'attendons que de nous-mêmes la récompense de nos travaux, la quelle ne doit consister que dans l'honneur qui résulte d'un certain ascendant sur les esprits. Pour acquérir cet ascendant, nous n'avons qu'à nous rapprocher, à nous unir de cœur et de pensée, à nous soumettre unanimement à une même direction forte et puissante. Confiez-moi cette direction, en me confirmant le simple titre de président de la république des lettres françaises, et vous verrez qu'on nous respectera bientôt autant qu'on nous dédaigne aujourd'hui. Que le seul honneur d'être inscrit au *Livre d'Or* équivalle pour nous à tous les honneurs, à toutes les dignités, à tous les droits qu'on nous refuse. Montrons-nous satisfaits de ce seul honneur, qui sera la ligne de démarcation entre les gens de talent et de cœur et les gens sans cœur et sans talent; et vous verrez bientôt ce simple honneur s'élever au dessus de tous les honneurs! Quant à moi, je vous jure de ne le décerner qu'à bon escient. Encore une fois, ayons un point de ralliement. Soyons un, si nous voulons être quelque chose. Rappelons-nous combien nos divisions nous ont été funestes, combien elles nous ont attiré de mépris, combien elles nous ont rendus faibles et impuissants, et même ridicules. Reconnaissons un chef spirituel, et suivions avec confiance la voie qu'il lui plaira de nous tracer dans les vagues régions où l'esprit humain n'a fait que s'égarer jusqu'à ce jour.

L'unité, l'unité, mes amis, l'unité!

Lors de là sous le ciel tout n'est que vanité.

Concentrons toutes nos pensées, tous nos sentiments en un seul faisceau, d'où jaillisse une lumière si intense, que tout le globe en soit éclairé à la fois comme d'un soleil.

Art. 10. L'exécution des articles 1^{er}, 2, 3, et 4 du présent décret est confiée à tous les professeurs et philologes dignes de ce nom, et en général à tous les hommes doués de logique et de bon sens, capables de réflexion et d'examen. — Il va sans dire que ceci ne regarde ni les farceurs ni les imbécils.

Fait à Vienne, le 14 mai 1852.

L. N.

Second décret.

Changement de genre.

Au nom de la Logique et de tous les vrais philologes,
L'auteur de la *Grammaire Française*,

Considérant que, dans l'état actuel de la grammaire, la connaissance du genre des substantifs, la plus importante de toutes sans contredit, est presque impossible à acquérir, par suite de la lutte funeste qu'on a laissé subsister entre ces deux principes: l'*étymologie* et la *terminaison par un e muet*;

Vu la nécessité absolue de faire disparaître un inconvénient aussi grave, aussi préjudiciable aux progrès de la langue;

Attendu que l'étymologie, s'effaçant des esprits à mesure que les mots s'éloignent de leur origine, ne présente par-là même aucune stabilité; qu'elle se trouve violée dans des milliers de mots, tels que: le *diocèse*, la *cymaise*, la *cymbate*, l'*hortoge*, l'*huile*, l'*idole*, etc., etc. (voir page 29, n^o 92); et qu'en aucun cas elle ne peut avoir la prépondérance sur le génie propre d'une langue;

Attendu qu'il est du génie de la langue française de terminer par un *e muet* les noms féminins; tandis que l'absence de cet *e muet* final caractérise le genre masculin;

Considérant, en outre, que, puisque le genre des noms de choses inanimées n'est qu'une affaire de pure convention, il doit être très-indifférent qu'on dise *le chambrante* ou *la chambrante*, *le masque* ou *la masque*, *le chanvre* ou *la chanvre*, *le panache* ou *la panache*, *le quadrille* ou *la quadrille*, etc., pourvu qu'il y ait unanimité et que pendant que l'un dit *noir* l'autre ne dise pas *blanc*; mais qu'il ne l'est pas que la *distinction des genres* demeure plus long-temps abandonnée aux caprices du hasard; qu'il importe, au contraire, de lui donner pour base un principe immuable;

Attendu que ce qui importe surtout, c'est l'ordre, c'est l'harmonie, c'est l'unité; sans quoi la grammaire ne cessera pas d'engendrer éternellement mille discussions sans résultats, comme celles qui lui ont déjà été si funestes;

Attendu que, quand les faits se contredisent, on doit prendre la raison pour base de la règle à établir;

Les ouvrages des meilleurs philologes consultés; — décrète:

Art. 1^{er}. En ce qui concerne le genre des substantifs, la base étymologique est tout à fait abandonnée.

Art. 2. Chaque nom dit *épïcène*, chaque nom de chose inanimée sera masculin ou féminin, selon qu'il aura ou n'aura pas pour finale un *e muet*, selon qu'il laissera sous-entendre un nom masculin ou féminin.

Art. 3. Les poètes, les linguistes, les professeurs dignes de ce nom, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent décret. — Quant aux ignorants et aux imbécils, que Dieu les bénisse et nous en préserve!

Donné à Vienne, le 14 mai 1852.

L. N.

XIV.

Changement de genre.

Prescriptions à suivre,

pour régulariser peu à peu, selon l'esprit du décret ci-dessus, le genre des substantifs français, sans heurter trop violemment la puissance de l'habitude.

447. 1^o Rejeter inflexiblement l'*e* muet final de tous les substantifs masculins où il n'est pas absolument nécessaire, tels que, par exemple : *astère, belvédère, zéphyre, chrysocale, finale, caïque, laïque*, etc., qu'on doit écrire : *aster, belvédér, zéphyr, chrysocal, final, caïc, laïc*, etc. (Voir page 26, 27, 32, 46, 73, 80, 82, et suivantes.)

448. 2^o Ajouter un *e* muet, comme signe du féminin, à tous les noms féminins qui sont susceptibles de le recevoir, comme *fourmi, merci, après-midi, vertu, tribu*, etc., qu'il faut écrire : *fourmie, mercie, après-midie, vertue, tribue*, etc. (Voir p. 35 et suiv.)

449. 3^o À mesure que les noms employés au masculin ou au féminin, contrairement à l'analogie indiquée par leur forme, s'éloignent de leur origine, comme *dent, part, mer, mélange, exemple* ¹⁾, etc., préparer peu à peu l'oreille et les yeux à accepter leur changement de genre, par un heureux emploi de ces mots, dans des phrases où ce changement soit d'abord peu sensible. Exemples : *Les pères ont mangé le verjus et les dents de leurs enfants sont agacés. — Les mers glacées du nord. — De quel part venez-vous?* — Ceux qui sont d'un usage moins fréquent ou sur le genre des quels on n'est pas d'accord ne demandent aucune précaution et subiront immédiatement le genre de leur forme. Tels sont : *drupe, bulbe, hart, amalgame, chanvre, criocère, espace, intervalle, délice, interligne, automne, réclame, cypripède, gamache, pilastre, sarcocèle, aphte, naphte, opes*, etc. *La drupe, la bulbe, le hart*, etc. (Voir p. 28, 29, 70, 73, et suiv.)

450. 4^o Ramener peu à peu à leur véritable forme, en se conformant scrupuleusement aux lois de l'analogie et de l'étymologie, les mots qu'un usage absurde a dénaturés, tels que *souris, perdrix, brebis, noix, poix, toux, foi, foie*, etc., qu'il faut écrire : *souri, perdri* (en les faisant masculins comme primitifs de *souriceau, perdreau*), *brebie, noie, poisse, tousse, foie, foi*, etc. (Voir p. 38 et suiv.)

451. 5^o Laisser aux termes d'art et de science, pris du latin ou des autres langues étrangères, leur forme primitive, en les soulignant dans l'écriture, chaque fois qu'on ne peut les franciser sans bouleverser les principes de la langue. Tels sont *punch, stock-fisch*, etc., au lieu de *ponche, stockfiche*, etc. (Voir pages 68, 71, 75.)

452. 6^o Pour les noms peu usités qui pourraient conserver leur forme actuelle en changeant de genre, consulter surtout l'harmonie et l'analogie. Tels sont : *colchique, camée, hâte, ovale, scandale, pétale, ancile*,

¹⁾ On trouve *exemple* employé au féminin dans la satire Ménippée : *Ce vous est une belle exemple à vous autres petits beureaux, qui faites tant les scrupuleux*, etc.

asile, chyle, hile, pôle, rôle, etc., qu'on pourrait continuer à écrire ainsi en les faisant féminins. *Colchique*, féminin par analogie avec les autres noms de plantes herbacées à terminaison féminine, cela n'a pas d'inconvénient. J'en dis autant de *pétale*, par analogie avec *feuille*. Le féminin convient aussi parfaitement pour *hâte, ovale, scandale, hile, pôle, rôle*. Mais l'analogie s'oppose au masculin pour le mot *camé*, parce que les terminaisons *ée, ie, ue*, sont principalement affectées à des noms de choses incorporelles, comme on le verra ci-après. C'est ici surtout que l'initiative des changements proposés doit être laissée à des poètes, à des écrivains tels que Victor Hugo, Théophile Gautier, Alfred de Vigny, Alfred de Musset, Barthélemy, etc.; parce qu'il n'y a que de tels hommes qui possèdent assez le sentiment de l'harmonie et du génie de la langue, pour ne rien risquer mal à propos. C'est Victor Hugo qui l'a dit, « dans tout grand écrivain il y a un grand grammairien, comme il y a un grand algébriste dans tout grand astronome: Pascal contient Vaugelas. »

Nota. 7° Ne pas toucher aux substantifs de la première division (p. 69), si ce n'est à ceux en *ame* et en *ime*, avant que la réforme entière des trois autres divisions ne soit accomplie; attendu que, les noms masculins étant les plus nombreux dans la première, ce serait augmenter les difficultés, loin de les diminuer.

Troisième décret.

Au nom de la Logique et des vrais philologes, l'auteur de la Grammaire Française,

En vue de fixer toutes les incertitudes, relativement au genre des substantifs *amour, enfant, gens, délice, orgue, orge, automne, hymne* (voir page 10 et suiv.);

Pour le mot *amour*, — attendu que l'analogie et l'étymologie sont d'accord pour réclamer le masculin;

Pour le mot *enfant*, — attendu qu'il n'implique aucune idée de sexe;

Pour le mot *gens*, — attendu qu'il est régulièrement masculin, et que les exceptions admises par les grammairiens, au profit de l'euphonie, sont d'une puérité sans égale; qu'il n'est pas plus contraire à l'harmonie de dire: *de mauvais gens, les meilleurs gens, de vieux gens, de sots gens, de vilains gens*, etc., que: *de mauvaises gens, les meilleures gens*, etc.; — qu'après tout, s'il y a des alliances de mots qui offensent l'oreille, ce n'est pas en bouleversant toutes les lois de la syntaxe qu'il convient de les éviter; que c'est affaire de talent et de style; que la Grammaire n'a rien à voir là-dedans;

Pour le mot *délice*, — attendu que le féminin réclamé par la forme est encore justifié par l'étymologie latine *delicia*, qu'on disait aussi au singulier pour *delicium*;

Pour les mots *orgue, orge, automne, hymne*, — attendu que le génie de la langue passe avant l'étymologie; que d'ailleurs il n'y a pas de raison pour que l'étymologie prévale ici plus qu'elle ne l'a fait dans *hortoge, huile, épithète, épigraphe*, etc.; — décrète:

Art. 1^{er}. Les substantifs ci-dessus mentionnés sont déclarés *rigoureusement* masculins ou féminins, selon que leur terminaison réclame l'un ou l'autre genre;

Art. 2. Les poètes, les linguistes, les professeurs dignes de ce nom, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent décret:

Art. 3. Pour ce qui est des mots *aigle, couple, foudre, oeuvre*, — les distinctions tracées à l'égard de ces substantifs (voir page 10 et suiv.) sont maintenues.

Donné à Vienne le 14 mai 1852.

L. N.

XV

Règles particulières

sur le genre des substantifs en **é, i, u**, avec ou sans **e** muet final.

453. Première règle. Parmi les substantifs en **é, i, u**, ceux qui désignent des *êtres corporels*, des *corps proprement dits*; qui impliquent l'idée de *volume*; comme, *dé, café*; ceux qui, dérivés d'un verbe en *er*, comme, *procédé, de procéder, traité, de traiter, cri, de crier, pli, de plier*, ne présentent qu'un fait isolé, absolu, passager, sans idée de *collection*, de *durée, d'étendue*; — **sont masculins pour la plupart**, et s'écrivent sans *e* muet final.

454. Seconde règle. Ceux qui désignent des *êtres non corporels*; par exemple: une *qualité, une faculté*; comme *bonté, galanterie, ouïe, vue*; un être *rationnel* quelconque; comme *catégorie, allégorie*; ou qui du moins impliquent l'idée de *durée, d'étendue, d'espace*, de *collection, d'assemblage, de préparation, de mélange*, etc., comme *l'année, la journée, la vallée, la prairie, la chaussée, l'avenue, la bergerie, l'écurie, l'armée, la maréchaussée, la ramée, la fumée, la jetée, la boiserie, la travée, la charpie, la cavalerie, la purée, la gelée, la mêlée*, etc., — **sont féminins pour la plupart**, et s'écrivent avec un *e* muet final, à l'exception de ceux en *té*, par un privilège abusif.

Exemples.

Noms masculins d'objets corporels, etc.

-é

le jubé (impér. du lat. <i>jubere</i>)	die Chorbühne
le dé (<i>digitale</i>)	der Würfel, Fingerhut
le café	der Kaffeh
le blé (du bas lat. <i>bladum</i>)	das Getreide
le canapé (du lat. <i>canapeum</i> , lit)	das Ruhebett
le degré (<i>gradus</i>)	die Stufe
le pré (<i>pratium</i>)	die Wiese
le pâte	die Pastete
le thé	der Thee
le pavé ¹⁾	der Pflasterstein,

-i

	das Pflaster
le biribi	das Fingerspiel
le brocoli	der Spargelkohl
un établi	der Werkstisch, die Werkbank
l'ammî	der Ammei
un épi (du lat. <i>spica</i>) ²⁾	die Aehre
le thlaspi	das Taschenkraut
le bistouri	das Schnittmesser
le cabri	das Ricken
le céleri	die Sellerie
le pilori	das Drillhäuschen
un étui	das Besteck

Noms féminins d'objets non corporels, d'objets collectifs, etc.

-ée

une enjambée	der Schritt
la bouchée	der Bissen
la rangée	die Reihe
une idée	ein Begriff
une allée	eine Allee
la renommée	der Ruf
la matinée	der Morgen, Vormittag
la châtaigneraie	die Kastanienspaltung
la baie	die Bai, Bucht
la haie	die Hecke

-ie

la comédie	die Komödie
la maladie	die Krankheit
la géographie	die Erdkunde
la magie	die Zauberei
la symétrie	das Ebenmaß
la batterie	die Schlägerei, Batterie, etc.
la boulangerie	die Bäckerei
la brasserie	die Bräuerei
la broderie	die Stickerei
la catégorie	die Kategorie
la draperie	die Tuchmacherkunst
la chancellerie	die Kanzlei

¹⁾ D'après le génie de la langue, *la pavée*, dans le sens de Pflaster, serait préférable.

²⁾ On voit que le génie de la langue prévaut ici sur l'étymologie.

le déni	die Verweigerung
le défi	die Herausforderung
le décri	die Verrufung
le cri	der Schrei
le pli	die Falte
le repli	die ungeschlagene Falte
l'oubli	die Vergessenheit
le souci	die Sorge
le pari	die Wette
un appui	die Stütze
l'ennui (du gr. <i>an-</i> <i>notu</i> , forte application)	die Langeweile ¹⁾

la honnemie	die Gutmuthigkeit
la barbarie	die Barbarei, Grausamkeit
la folie	die Narrheit
la niaiserie	die Lapperei
l'envie	der Neid
la jalousie	die Eifersucht
la vie	das Leben
l'impéritie	die Unerfahrenheit
l'inertie	die Trägheit
l'énergie	die Kraftfülle
la modestie	die Bescheidenheit

-u

le lichu (rac. <i>ficher</i> , das Halsband)	
du lat. <i>figere</i>)	
un écu (du lat. <i>scutum</i>)	das Schild, der Thaler
le fétu (du lat. <i>festuca</i>)	der Strohhalbm

-ue

la vue	das Gesicht
une issue	der Ausweg, Ausgang, das Ende
une avenue	der Zugang
la rue	die Straße, Gasse
la crûe	der Wuchs.

455. *Remarques* 1^o D'après le génie de la langue, il faut donc dire au masculin *le gtu* et non pas *la gtué*, encore moins *la gtu*. Il faut donc aussi écrire *la tribue*, *la vertue*, *l'après-midié*, *la mercie*, avec un *e* muet. (Voir pages 38, 43, 44.) Il faut donc également faire *incendie* du féminin, quoique dérivé du verbe *incendier*, parce qu'il désigne, comme *copie*, le résultat de l'acte plutôt que l'acte même, par conséquent une chose distincte de nous, qui existe hors de nous, à la différence des mots *défi*, *cri*, qui expriment un phénomène subit de notre activité. Il est vrai que *pli* et *repli* pourraient être rangés dans la même catégorie et devenir aussi féminins, par l'addition d'un *e* muet; ainsi que *souci*, *oubli*, *ennui*, qui contiennent l'idée de *durée*. Mais n'oublions pas les n^{os} 132, 173. — Le masculin est préférable pour le mot *génie*, en ce qu'il représente un être spirituel, qu'on a coutume de se figurer comme mâle. Mais il faut écrire *géné*, comme *déni*, sans la marque du féminin. Il faut surtout que cette marque malencontreuse disparaisse absolument des mots *caducée*, *lycée*, *trophée*, *mausolée*, *propylée*, *camée*, *Athénée*, *hyménée*, *périnée*, *prytanée*, *miscellanées*, *empyrée*, *Elysée*, *Colysée*, *musée*, *trochée*, *spondée*, *scarabée*, *gallinacée*, *Linné*, *Euée*, *Mélibée*, *aphétie*, etc.

2^o Après avoir ainsi pénétré sur nos pas dans le génie de la langue, quel vrai poète osera encore dire *la clé*, au lieu de *le clef*?

3^o La manie de distinguer a fait inventer le nom masculin *parti* (die Partei), contrairement à toute analogie.

4^o Plusieurs des substantifs masculins en *é*, — tels que *péché* (die Sünde), *procédé* (das Verfahren), *préjugé* (das Vorurtheil), *démété* (der Streit, Kampf), *scellé* (das Siegel), *abrégé* (der Auszug), *coulé* (die Schleifung, der Schleifer, die Gußarbeit, die erste Linte), *chassé* (Art Tanzschritt), *coupé* (der Viegeschritt, Art Wagen), *narré* (die Erzählung), *exposé* (das Anbringen), *référé* (der Bericht), *salé* (das Pöfelfleisch), etc., — peuvent encore se ranger dans la catégorie des verbes employés substantivement à l'infinitif ou au participe et dont le genre est déterminé par le sens neutre ou elliptique qu'ils présentent. (Voir p. 105 et 112.)

5^o *Jubilé* (du lat. *jubilaeum*, neutre de l'adjectif *jubilaeus*, *a*, *um*) est masculin pour les mêmes raisons.

6^o *Bénédictité*, *miséricère*, *avé*, *salvé*, *reméré*, *alibi*, etc., mots purement latins, qu'on ne saurait accroître d'un *e* muet, sans faire acte de barbarie, ne forment pas des exceptions proprement dites; non plus qu'*été*, *comté*, *duché*, *évêché*, etc., qui devront redevenir féminins, à cause de l'idée de *durée* et d'*étendue* qu'ils contiennent, et s'écriront *étée*, *comtéé*, *duchéé*, *évêchéé*, etc. (Voir pages 45, n^o 75.)

7^o Conformément au génie de la langue, *le côté* (die Seite), *le té* (die Treite), *le doyné* (die Dechantwürde — Wohnung, die Butterbirn), *le raisiné* (das Weinbrermus), *le clergé* (die Kleriker, die Geistlichkeit), *le congé* (der Urlaub, Abschied), *le gré* (der Wille, etc.), — pourraient de même devenir, sous la plume du poète, *la côtéé*, *la téé*, *le doynéé*, *la raisinéé*, *la clergéé* ²⁾, *la vougée*, *la grée*, sans que l'auteur de la *Grammaire Française* élevât la moindre réclamation.

¹⁾ Le féminin constant des noms allemands semble accuser le masculin des noms français, dans cette série.

²⁾ Les noms collectifs ne sont-ils pas la plupart féminins? *La noblesse*, *la bourgeoisie*, *la maréchassée*, etc.

Exceptions proprement dites.

8° Les seuls noms d'êtres corporels qui soient féminins, par exception aux règles ci-dessus, sans renfermer aucun sens collectif, sont les suivants :

-ée		la tutie	der Zinkstf
une épée (de l'ital. <i>spada</i>)	der Degen	la roupie (du lat. <i>rubia</i>)	das Nasentropfen
la poupée	die Puppe	la pie (du lat. <i>pica</i>)	die Eßter
la bouée	die Boye	la harpie	die Harpie
une araignée	eine Spinne	la lamie (du lat. <i>lamia</i>)	der große Haifisch
la cognée	die Art	la momie (du lat. <i>mumia</i>)	die Mumie
la haquenée (du lat. <i>equina</i>)	der Zelter	la trémie (du lat. <i>trémidium</i>)	der Trichter
la giroflée (du gr. <i>karuophullon</i>)	die Levkoje	la plie	die Plateisse
la dragée (du gr. <i>tragéma</i> , dessert)	die Zuckerkörner	la poulie (de l'angl. <i>to pull</i> , tirer)	der Kloben
la baie (du lat. <i>bacca</i>)	die Beere	-ue	
la laie (du bas lat. <i>laia</i>)	die Bache	la charrue (du lat. <i>carruca</i>)	der Pflug
l'orfraie (du lat. <i>ossifraga</i>)	der Fischadler	la cigüe (du lat. <i>cicutu</i>)	der Schierling
la pagaie	die Pajage (Art Ruder)	la cornue (du lat. <i>cornuta</i>)	die Kolbenflasche
la saie (ou sayon)	der Kriegsmantel	la grue (du lat. <i>grus</i>)	der Kranich, Krahn
la taie (du lat. <i>tega</i> ou <i>testa</i>)	die Kopfkissenjieche	la laitue (du lat. <i>lactuca</i>)	der Lattich
la zagaie	die Sagaje	la massue (du lat. <i>massa</i> , masse)	die Keule
-ie		la morue	der Kabeljau
la bougie	die Wachskerze	la sang-sue	der Blutegel
la truie (du lat. <i>troia</i>)	die Sau	la statue (du lat. <i>statua</i>)	die Bildsäule
un ortie (du lat. <i>urtica</i>)	die Nessel	la tortue (du lat. <i>tortus</i>)	die Schildkröte
la vessie (du lat. <i>vesica</i>)	die Blase	la verrue (du lat. <i>verruca</i>)	die Warze.
la toupie (du flam. <i>toppen</i> , tourner)	das Kreisel, der Mönch		

9° *Ambroisie, armoiries, pluie, suite, chassie, charpie, mie, lie, fumée, ramée, escourgée* (fouet qui est fait de plusieurs courroies de cuir), *ivraie, craie, nue*, sont de véritables noms collectifs, régulièrement féminins de leur nature. *Dragée*, à la rigueur, pourrait être rangé dans la même catégorie, d'autant plus que, dans une acception détournée, ce mot se traduit par Vogelduust et Mischfutter. — *Panacée, cheminée*, n'expriment aussi qu'une idée de *composition, d'éten-due*, ce qui en justifie pleinement la forme et le genre.

10° Pourquoi *trémie*, en s'écrivant, *trémi*, ne deviendrait-il pas masculin, conformément à l'étymologie et au génie de la langue ?

11° *Trabée*, robe des dieux, des rois, des prêtres, chez les Romains, est féminin à cause du nom sous-entendu *robe* (toga).

12° Le féminin de *giroflée, ortie, cigüe*, noms de plantes, n'a rien de plus étrange; et celui de *laie* et de *truie* est plus que justifié par le sexe de l'animal.

456. Troisième règle. Parmi les substantifs qui désignent une qualité morale ou physique, il n'y a guère que les mots *courage* et *mérite*, qui soient masculins. Encore faut-il travailler désormais à les rendre féminins, conformément à leur nature et au génie de la langue.

Nota Bene. Avant de passer outre, déposant un moment notre rôle de réformateur, et négligeant à dessein quelques mots peu usités, nous

allons résumer brièvement les règles que nous venons de donner sur le genre des substantifs, afin d'en faciliter la connaissance si indispensable.

XVI

Résumé des règles sur le genre des substantifs.

(Voir les observations préliminaires, page 47.)

Première Classe.

Substantifs non terminés au singulier par un *e* muet.

Règle générale.

457. Sont **masculins** les substantifs qui ne se terminent pas au singulier par un *e* muet. *Le pain. Le sel.*

Exceptions.

458. Sont **féminins**, par exception :

-clon

1° les substantifs dont la terminaison sonne : **clon** (par *c, s, x, ou t*), **stion, glon, et nion**, moins : **selon, aleyon, bastion.**

-aison

2° Les substantifs en **aison**. *La raison, etc.*

-eur

3° Les noms de choses en **eur**, moins les *six* suivants : **le labeur, l'honneur, l'heur, le pleur, le chœur, le cœur**, et leurs composés. (Voir page 50.)

-té

4° Les substantifs en **té**, moins les *six* suivants : le **côté, le comté, le pâté, le traité, le thé, l'été**, aux quels il faut joindre : **Léthé**. (Voir page 50.)

5° Les substantifs suivants, épars dans les diverses terminaisons masculines, et au nombre d'une soixantaine :

-ort	l'après-midi	la loi	la cour	la chanson
la part	la brebis	la paroi	-an	la cuisson
-é, -è	la souris	une fois	la dent	la boisson
la clé ou clef	la perdrix	la voix	la gent	la moisson
la nef	la vis	la croix	la jument	la mousson
l'amitié	la nuit	la poix	-in	la païsson
l'inimitié	-o	la noix	la fin	
la pitié	la virago	-oif	la faim	-son
la moitié	l'eau	la soif	la main	(pron. comme
la forêt	la peau	-u	-on	-zon)
la paix	la chaux	la vertu	Albion	la cloïsson
-er	la faux	la tribu	la rebellion	la pâmoïsson
la chair	la dot	la glu	la guenon	la toïsson
la mer	-ort	-ou	-çon, -son	la trahïsson
-i	la mort	la toux	la façon	la garnïsson
la fourmi	-oi	-our	la leçon	la guérïsson.
la merci	la foi	la tour	la rançon	

6° Sont encore féminins sylleptiquement tous les noms propres d'*îles* et de *villes*. (Voir page 52.)

Seconde Classe.

Substantifs terminés au singulier par un *e* muet.

Règle générale.

459. Sont **féminins** les substantifs terminés au singulier par un *e* muet. *La gerbe. La flamme.*

Exceptions.

(Voir page 55, n° 198.)

Première division.

Terminaisons **-ble, -bre, etc.** — **-ge** et **-me.**

460. Sont **masculins**, par exception :

1° La plupart des substantifs dont l'*e* muet final est précédé d'une des deux liquides *l, r* (voir page 26), employée à la suite d'une autre consonne; parmi les quels on ne compte encore de *féminins* que les suivants :

-ble	-ele	-dre	la balafre	la guêtre
une étable	la maële ou	l'escadre	la bâfre	la lettre
la table	maere	l'hydre ¹⁾	l'offre	la litre (Trauer-
la fable	la débâcle	la foudre ²⁾	-gle	binde)
la Bible	la maniele ou	la calandre	une aigle	la mitre
la cible	manique	la coriandre	la sangle	la vitre
la chasuble	la saniele	les filandres	la mangle ou	une épître
la truble	les besicles	la malandre	mangue	une huitre
-bre	la bouele	la salamandre	une épingle	la patenôtre
la Calabre	l'escarbouele	(<i>souv. m.</i>)	la tringle	la dartre
l'algèbre	-cre	-fle	-ple	la chartre
la vertèbre	la polaere ou	la raffe	lacouple (v.p.11)	la palestre
les tenèbres	polaque	la nêlle	-pre	-vre
la fibre (autref.	la naere	lamornille (pop.)	la câpre	la chèvre
<i>te fibre</i>)	une aere	la pantoufle	la lèpre	la fièvre
la chambre	l'oere	la moule	la pourpre	la lèvre
l'antichambre	l'anere	-fre	-tre	la livre (Pfund)
l'ombre	l'enere	les affres	la fenêtre	une oeuvre.

(Voir page 70.)

2° La plupart des substantifs terminés en **-ge**, parmi les quels on ne compte de *féminins* que les suivants :

-age	la plage	la Norvège.	-oge	-ange
les ambages	la rage ⁴⁾	la neige	l'horloge	la fange
la cage		-ige	la loge	la fontange
l'image ³⁾	-ège	la tige	la toge	la frange
(à) la nage	une allège	la voltige	-ouge	la grange
la page (Scite)	la drège	la volige	la gouge	la lavange

¹⁾ Plusieurs écrivains ont fait ce mot masculin. Voltaire, entre autres, a dit :

De l'hydre affreux les têtes menaçantes,
Tombant à terre et toujours renaissantes,
N'effrayaient point le fils de Jupiter.

Sans doute Voltaire ne pensait point à *hydra* mais à *hydrus*.

²⁾ Voir page 10 et suivantes.

³⁾ *Image* se trouve employé au masculin dans Ronsard.

⁴⁾ *âge* était aussi féminin du temps de Corneille.

Outre l'*âge* en tous deux un peu trop refroidie
Cela sentirait trop son fin de comédie.

la louange	-inge	la longue	la surcharge	-orge
la mésange	la cominge	la surlonge	la litharge	la forge
l'orange	la méninge	la Saintonge	la marge	la gorge
la phalange	la Thuringe		-erge	l'orge
la vendange	-onge		la verge	
la vidange	un allonge	-arge	et tous ceux en	-urge
	une éponge	la charge	<i>erge, moins cierge</i>	la purge.

3° La plupart des substantifs terminés en **-me**, parmi lesquels on ne compte de *féminins* que les suivants :

-ume	la jusquiame	la frime	-ume	-arme
une anagramme	-ème	la lime	l'amertume	l'allarme
une âme	la Bohème	la maxime	la brume	une arme
la came ou	la brème	la pantomime	la coutume	la larme
chame	la crème	la prime	l'écumme	
une épigramme	la mi-carème	la rime	l'enclume	-erme
la femme	la birème	la victime	la plume	la ferme
la flamme	la trirème			la berme
la gamme	l'agrostemme	-ome	-gme	
l'oriflamme	-ime	la Drôme	la dragme	-orme
la prame	la dime	la gomme	l'énigme	la corne
la rame	la cime	la somme		la forme
la réclame	l'eserime	la pomme	-alme	la plateforme
la trame	l'estime	la paume	la palme	la réforme.

(Voir page 73, n° 241.)

Seconde division.

Terminaisons diverses **-ce**, **-che**, **-gue**, **-ne**, **-ve**, **-ze**.

461. Parmi les substantifs à terminaison féminine, sont encore **masculins**, par exception, tous ceux qui suivent, rangés par ordre de terminaison :

I

-ce

-ace , -asse	les comices	-oce	-exo	-arse
un <i>espace</i>	les auspices	le sacerdoce	le sexe	le tarse
-ice	le frontispice	le négoce	-oxe	le métatarse
un exercice	un hospice	le carrosse	le paradoxe	-erce
le narcisse	le précipice	le colosse	l'équinoxe	le commerce
un indice	un armistice		-uxe	le sesteree
le préjudice	un interstiee	-uce	le luxe	-irse
un appendice	le solstice	le capuce	-ance	le thyrs
le calice	le service	le prépuce	le silence	-orse
le cilice	le vice	-ouce	-once	le divorce
le <i>délice</i>	le <i>dentifrice</i>	le pouce	le quinconce	le torse
le supplice	l'artifice	-axe	-ipse	le morse.
le caprice	et tous ceux en	l'axe	le gypse	(Voir p. 74.)
	<i>-fice</i>			

II

-che

-ache	-iche	-oche	-ouche	-erche
le panache	un acrostiche	le reproche	le piédouche	le Perche
le relâche	et tous ceux en	le médianoche	le cartouche	(pay. de Fr.)
-èche	<i>-tiche</i>	le coche	-anche	-orche
le prêche			le manche (Étiel)	le porche.

III

-gne

-agne
le bagne
le pagne

-ègne
le règne
et ses composés
le peigne

-igne
le signe
le cygne
un *interligne*.

IV

-ne

-ane
un organe
un arcane
un âne
le crâne
le péricrâne
le platane
l'urane
-ène
le pêne

le renne
le phénomène
et tous ceux en
-mène (moins *romaine*, peson)
le chêne
le frêne
le tungstène
-ine
le quine

le tricline
-one
le polygone
et tous ceux en
-gone
le trombone
le cône
le pylone
le trône

personne (*Nie-*
mand)
-eune
le jeûne
-oine
le patrimoine
le péritoine
le pivoine
(oiseau)

-erne
le terne
le quaterne
-orne
le capricorne
le morne
-urne
le cothurne
le nocturne.

V

-ve

-ave
le conclave
et tous ceux en *-clave*,
moins *enclave*

-ève
le rève
le glaive

-ive
le qui-vive
-ove
un ove

-uve
le pédiluve
-euve
le fleuve.

VI

-ze

-aze
la gymnase
le pétase

le vase
un ukaze

-èze
le trapèze
le diocèse

le dièse
le Péloponèse
le manganèse

-ose
quelque chose
(*Çtwaš*).

Troisième division.

462. Sont encore **masculins** par exception, plusieurs substantifs en **-be**, **-pe**, **-de**, **-te**.

I

-be, -pe**-be**

-abe
un astrolabe
et autres analogues
le crabe
le monossyllabe
-obe
le globe

le lobe
le garde-robe
(*Šauššûrje*)
-ube
le tube
le cube
un incube

-albe
le galbe

-ambe
un ambe
et tous ceux
en *-ambe*, moins
jambe

-imbe
le limbe
et tous ceux en
-imbe

-ombe
le rhombe
les lombes

-erbe
le verbe
l'adverbe
le proverbe

-orbe
l'orbe
le turbe.

-pe

-èpe
le crêpe
(*Šrauerštor*)

-ipe
le municipale
et tous ceux en *-cipe*

le type
et tous ceux en *-type*,
moins *ectype*

-ope
le télescope
et autres analogs

le trope
-oupe
le groupe
(le *croup*)
-arpe
le carpe

le métacarpe
-aspe
le jaspe.

II
-de, -te
-de

-ade le grade le stade	-ide le subside le conoïde et tous les noms analogues	le guide le vide -ode le code le mode l'Exode le synode	un épisode le période (Gis- pfel) -ude le prélude -olde pour solde	-inde le diuide -oude le coude -onde le monde -orde un exorde.
-ède le remède et tous ceux en -ède, moins aide et Suède	un homicide et tous les noms analogues			
-ate un aromate un automate le stigmaté un bel écarlate les pénates	le plébiseite le satellite le site -ote le vote un antidote -ute le parachute les institutés -oute le doute -acte un acte le pacte	-ecte le dialecte un insecte les analectes -alte l'asphalte -ulte le culte le tumulte le sénatus-con- sulte -inte le labyrinthe le térébinthe	-onte le conte le compte et ses composés -epte le précepte -orte le cloporte -aste le contraste le faste l'Ecclesiaste -este, -exte le Digeste	et tous les noms en -este, -exte, moins veste, peste, sies- te, conteste, et septe (heure can- noniale) -iste le kyste l'aoriste -oste le poste (<i>posito</i>) -uste un arbuste le buste.

Quatrième division.

Terminaisons **-fe, -le, -re, -que, -gue.**

463. Parmi les substantifs à terminaison féminine, sont encore **masculins** par exception, ceux dont les tableaux suivent :

I

-fe

-afe un autographe et tous ceux en <i>aphe</i> , moins <i>orthographe, épigraphe, et épitaphe</i> ¹⁾	die Handschrift	un hippogryphe et tous ceux en <i>iphe</i>	der Hippogryph
-éfe le grefse	die Gerichtschreiberei	-ilfe le sylphe	der Luftgeist
-lfe le Généralife (voir p. 116.)		-olfe le golfe	der Meerbusen
		-omphe le triomphe	der Triumph.

II

-le

-ale le Bengale le bubale le chèle le chrysocèle le erotale	le dédale le finale le hèle un ovale ²⁾ un intervalle le scandale	le pétale le râle -èle le libelle le modèle le parallèle	le pédicelle le poêle (mieux <i>poile</i>) le vermicelle le violoncelle le polichinelle	le zèle -eulle le chèvrefeuille le portefeuille ³⁾ -lle un asile
---	---	--	---	--

¹⁾ Le peuple dit la *pataraphe*, pour, le *paraphe*.

²⁾ Masculin et féminin dans Trévoux.

³⁾ Voir page 83, et, après *portefeuille*, ajouter ces mots qui ont été omis : et tous ceux en *euil* et *eul*, moins *feuille*, *gueule*, et *meute*.

le chyle	le reptile	le protocole	le crépuscule	-olle
le concile	un ustensile	le rôle	le pécule	le voile
le codicille	le vaudeville	le contrôle	le pendule	-oule
le crocodile	le verticille	le symbole	le préambule	le moule
le dactyle	le volatile	le môle (Wehr- damn)	le régule	-aile
le domicile	-ille	le saule	le réticule	le branle
l'Évangile	le quadrille	-ule	le ridicule	le chambrante
le fossile	le trille	le capitule	le scrupule	-erle
le hile	-ole	le conciliabule	le tubercule	le merle
le mobile	le Capitole	le corpuscule	le véhicule	-orle
le mille	le monopole	et tous les dimi- nutifs d'un nom masculin	le vestibule	un orle.
le style	le Pactole		le tulle	
et tous ceux en <i>-style</i> , moins <i>épistyle</i> (Acad.)	le pétiole			
	le pôle			

464. Remarque. Si l'on songe qu'*entre-sol*, qu'on écrivait *entre-sole*, était autrefois féminin, pourra-t-on s'étonner des changements que j'ai proposés dans le seul intérêt de l'ordre. (Voir page 32 et 84.)

III

-re

-are		-ière	
le phare	der Leuchtthurm, das Leuchtfeuer	le cimetièrre	der Kirchhof
le Tartare	die Hölle	le lierre	der Epheu
le Ténare	die Unterwelt	le derrière	die Hinterseite
le bécarre	das Auflösungszeichen	-ire	
le cigarre	die Cigarre	le navire ¹⁾	
le catarrhe	der Katarth	et la plupart des noms en <i>-ire</i> , moins les suivants: la <i>cire</i> , l' <i>Épire</i> , l' <i>hégire</i> , l' <i>ire</i> , la <i>tyre</i> , la <i>mire</i> , la <i>myrre</i> , la <i>satire</i> , la <i>tirelire</i>	
le tintamarre	das Geklärm	-ore	
les larses	die Hausgötter	le Bosphore	der Bosphorus
un are et ses comp.	eine Are	le phosphore	der Leuchtstoff
-ère		le sémaphore (télégraphie)	der Zeichenträger
le caractère	der Charakter, 2c. et tous ceux en <i>ère</i> , moins <i>artère</i> , <i>pa- tère</i> , <i>anthère</i> , <i>panthère</i> , <i>terre</i> , <i>pa- riétaire</i>	le météore	das Meteor
le cerbère	der Höllehund	le pore	die Pore
un hémisphère	die Halbkugel	l'ellébore	die Niesewurz
le planisphère	die Kugelfarte	le store	der Rollvorhang
le reverbère	der Hohlspiegel	le sycomore	der Adamsfeigenbaum
le viscère	das Eingeweide	le Bucentaure	Staatsschiff des Do- gen von Benedig
un ulcère	ein Geschwür	le Bigorre,	comté de France
le belvédère	die Luftwarte	-ure	
l'embarcadère	der Ladeplatz	le murmure	das Murren
le primevère	der Frühling	le colure	der Kolur
le verre	das Glas	le parjure	der Meineid
le tonnerre	der Donner	un augure	die Vorbedeutung
-aire		le mercure	der Merkur
un abécédaire		les Dioscures,	Castor et Pollux
et la plupart des noms en <i>-aire</i> , parmi les quels on ne compte que les suivants de féminins: l' <i>affaire</i> , l' <i>aire</i> , la <i>cat- linaire</i> , la <i>chaire</i> , la <i>glair</i> , la <i>gram- maire</i> , la <i>haire</i> , la <i>judiciaire</i> , la <i>ju- gulaire</i> , la <i>moustiquaire</i> , la <i>paire</i> , la <i>statuaire</i> , la <i>vimaire</i> , la <i>dentelaire</i> . (Voir page 88.)	-eurre		
		le beurre	die Butter
		le leurre	der Köbder
		-oure	
		le tirebourse	der Kräger
		le courre	Ort, wo man die Hunde anstellt

¹⁾ Navire était autrefois régulièrement féminin. Il n'y a pas long-temps qu'on disait encore, la navire Argo. L'Académie a cru devoir adopter le masculin, mais d'après quel principe?

-oire	
l'auditoire ¹⁾	der Hörsaal, ic.
et les autres noms en <i>-oire</i> moins :	
<i>écritoire, échappatoire, histoire, vit-</i>	
<i>toire, décrotoire.</i> (Votr p. 90.)	
un accessoire ²⁾	eine Nebensache
le ciboire	das Ciborium
le déhoire	der süße Nachge-
	schmack
le pourboire	das Trinkgeld
l'ivoire	das Elfenbein
le provoire (vieux mot)	das Gebet, Betjim-
	mer

le grimoire	das Zauberbuch, verwirrte Geschwätz
le mémoire	der Aufsatz, ic.
le compulsoire	das Einsehen in die Register und Ur- schriften
le dimissoire	der Entlassungsbrief
le possessoire	das Besizrecht
le rescisoire	der Hauptgegenstand eines Rechts-handels
-eure	
le genre	das Geschlecht.

465. *Remarque.* Quel mal y aurait-il à dire régulièrement : la *cigarre* ou le *cigar*, la *reverberé* ou le *reverber*, la *météore* ou le *météor*, la *cimelière*, la *herre*, la *store*, la *scymore* ou le *scymor*, le *sémaphor*, la *beurre*, la *leurve*, la *ciboire* ou le *ciboir*, etc. ? L'ordre, avant tout. L'ordre est la première nécessité en toute chose.

IV

-gue

-ague	
le carague	brasilianisches Beu-
	telthier
le vague	das Schwankende, Unbestimmte, ic.

-igue	
le beçigue	die Feigenschnepe
le sarigue (et la sarigue, en parlant de la femelle)	das Bentelthier

-ogue	
un apoloque	eine Fabel
et tous ceux en <i>-logue</i> , moins <i>églogue</i>	
le dogue	die Dogge
le bouledogue	der Bullenbeißer

-ergue	
un exergue	die Exergue
le Rouergue,	province de France

-orgue	
un orgue	die Orgel

V

-que

-aque	
le claque	der Klapphut
le cloaque	die Grube
le zodiaque	der Thierkreis

-ique	
le caïque ou caïe	Art Schaluppe
le calorique	der Wärmestoff
le cantique	das Loblied
le colchique	die Zeitlose
le diagnostique	das Symptom
le distique	das Verspaar
l'Écclésiastique	das Buch Jesu's Sirach

le Lévitique	das Levitenbuch
le monstique	der Muskito
le panegyrique	die Lobrede
le phlogistique	der Wärmestoff
le pique	das Pil
le pique-nique	das Spkränzchen
le portique	die Säulenhalle
le toxique	das Gift

le tropique	der Wendekreis
le viatique	das Abendmahl, ic.
le Méxique,	républ. d'Amérique
le Mozambique,	royaume d'Afrique

-oque	
le colloque	das Gespräch
le soliloque	das Selbstgespräch
le phoque	die Seekuh
l'Orénoque,	fleuve d'Amérique
les soeques	die Holzschuhe

-euque	
le Pentateuque	die fünf Bücher Moïse

-alque	
le catafalque	das Trauergerüst
le calque	der Abdruck

-anque	
le manque	der Mangel

-arque	
le monarque	der Monarch

¹⁾ L'Académie avait d'abord fait ce nom féminin pour signifier le lieu où l'on plaide. Le peuple l'emploie encore au féminin, et la raison est du côté du peuple.

²⁾ *Accessoire*, chose accessoire, est aussi un des mots que le peuple fait régulièrement féminins.

-irque	
le cirque	der Circus
-asque	
le masque	die Maske
le casque	der Helm
les flasques d'un affût	die Laffettentwände

-isque	
le disque	die Wurfscheibe
et tous les noms en <i>isque</i> , moins <i>brisque</i> et <i>brisque</i>	
-osque	
le kiosque	der Kiosk
-usque	
le mollusque	das Schleimthier.
(Voir p. 92.)	

466. *Remarques.* 1° Toutes les irrégularités de la quatrième division pourront disparaître immédiatement. Par exemple, pourquoi n'écrirait-on pas le *kiosk*, comme en allemand, ou *la kiosque*, et le *mollusc* comme le *busc*, qu'on écrivait aussi autrefois *busque*. (Voir page 82 et suivantes.)

2° Quant aux noms en *ée* et en *ie*, comme le *lycée*, le *musée*, etc., voir page 165, n° 455.

Observation relative aux noms de Royaumes et de Provinces.

467. Il est bon d'observer que les noms de royaumes et de provinces ne présentent que les exceptions suivantes: le **Perche**, le **Maine**, le **Bigorre**, le **Rouergue**, le **Mozambique**, le **Mexique**, le **Hanovre**, le **Bengale**, le **Péloponèse**, le **Devonshire** et les autres noms en **-shire**; — **Ablon**, la **Franche-Comté**. Encore, pourquoi ne dirait-on pas régulièrement: *la Perche*, *la Rouergue*, *la Péloponèse*, *le Bengal*, *le Mexic*, *le Mozambic*, *Hanovre* (comme *Naples*) ou *le royaume de Hanovre*, le *Bigor* ou *la Bigorre* (comme on dit *le Cuzarat* ou *la Cuzarate*)?

Conclusion.

468. Voilà donc ces règles sur le genre des substantifs que tous les grammairiens, sans en excepter l'Académie, avaient déclarées tout à fait *impossibles*! Les voilà réduites à quatre ou cinq pages, et cependant *complètes*; tandis que les aveugles tâtonnements de G. Duvivier, Landais, Bescherelle, etc., etc., dans cette partie si importante de la grammaire, remplissent jusqu'à 50 et 60 pages de leurs fatras grammaticaux, sans aboutir à aucun résultat. — En sorte que la connaissance du genre, que personne ne pouvait se vanter de posséder parfaitement, même après vingt ou trente années d'exercice, ne demandera plus désormais que quelques heures de bonne volonté. — Ces règles valent plus à elles seules que tout ce que coûte l'ouvrage entier. — Un coup d'oeil jeté, par exemple, sur les terminaisons *or*, *an*, *in*, *ance*, *ace*, *esse*, *age*, etc., vous apprend que *mort* est le seul nom féminin en *or*, *dent* le seul féminin en *an*; *main*, *faim*, *fin*, les seuls noms féminins en *in*; *silence*, *espace*, les seuls noms masculins en *ance* et en *ace*; qu'il n'y a pas un seul nom masculin en *esse*, etc., etc. Quoi de plus facile?

Il est vrai que ce résultat si simple m'a coûté, à moi, plus de trois années de travail. — Et quel travail! — Quelque nouveau pédant de l'espèce de M. C. É. n'aurait-il pas très-bonne grâce à s'en emparer, pour s'en prévaloir exclusivement? Vienne, le 29 mai 1852.

Hypothèse.

469. Et maintenant, si nous supposons la réforme que je propose entièrement accomplie, voici à quoi se réduira toute la *théorie du genre*:

I

Substantifs masculins.

Sont masculins:

470. 1° Tous les substantifs qui désignent un être appartenant au

sexe de l'homme dans notre espèce et au *sexe masculin* dans toutes les espèces d'animaux. *Un homme. Le taureau.*

2° Tous les substantifs qui désignent un être qu'on représente sous la figure d'un homme. *Un ange. Un génie. Un sylphe.*

3° Tous les substantifs placés en dehors de ces deux catégories qui n'ont pas pour finale un *e* muet. *Le champ. Le sol.*

II

Substantifs féminins.

Sont **féminins** :

471. 1° Tous les substantifs qui désignent un être appartenant au *sexe de la femme* dans l'espèce humaine et au *sexe féminin* dans toutes les espèces d'animaux. *Une femme. — Une biche.*

2° Tous les substantifs qui désignent un être fictif qu'on représente sous la figure d'une femme. *Une vierge. Une fée. Une sylphide.*

3° Tous les substantifs placés en dehors de ces deux catégories qui ont pour finale un *e* muet. *La ville. La campagne.*

III

Substantifs masculins ou féminins.

Sont masculins ou féminins :

1° Tous les noms propres, selon qu'ils représentent un nom masculin ou féminin. *Le beau Paul. La belle Pauline. Le Caucase. Moscou la sainte.*

2° Tous les substantifs qualificatifs et autres, selon le sexe dont l'idée domine ou le genre du nom sous-entendu. *Un apôtre. Le capitaine. La nourrice. Un anonyme. Une circulaire.*

Troisième intermède.

Tentanda via est.

472. Et ce but si désirable, si important, qu'indique la logique, d'accord avec le besoin qui se fait sentir d'une méthode plus simple, plus facile, d'où il puisse résulter quelque économie de temps, à une époque où le temps est tout ; ce but si essentiel de l'unité dans les principes de la langue, au quel tend son propre génie, trop long-temps méconnu, pourquoi, avec un peu de bonne volonté, ne finirait-on pas par l'atteindre ?

L'unité ! l'unité ! mes amis, l'unité !

Hors de là sous le ciel tout n'est que vanité !

L'unité ! l'unité ! voilà le mot suprême ;

Le mot qui doit couvrir tous les cris d'anathème :

Le mot qui doit briser les portes de l'enfer ;

Le mot qui doit enfin terrasser Lucifer !

L'unité, l'unité sous une même loi,

Sous un même principe évident, manifeste,

Où nulle ombre d'erreur, *nulle doute* ne reste,

Par conséquent de tous adopté sans conteste.

Ne tournons pas toujours dans un cercle fatal,

Nous heurtant, nous brisant sous l'aiguillon du mal :

Mais suivons les rayons qui conduisent au centre.

Comme au ciel *un seul* Dieu, de même sur la terre
Plus qu'*un* grammairien et plus qu'*une* grammaire.

(*Le Livre*, t. VIII.)

Reposez-vous sur moi du soin de vous conduire.
Laissez-moi vous guider, laissez-moi vous instruire;
Et vous verrez bientôt que de mon seul côté
Sont la raison, la vérité.

Venez, n'hésitez pas; car je suis bien certain
De ne pas me tromper de but ni de chemin.

Pouvez-vous hésiter, quand désormais, voyez,
La *grammaire* n'est plus qu'un chaos effroyable. (*ibid.*)

473. Voyons, quand le *génie*, ne consultant que son inspiration, trouvera bon d'introduire dans la langue des innovations comme celles qu'on remarque dans les vers suivants:

Ah! celui qui, bercé par les destins propices,
De la vie ignorant les *amères calices*,.....
Et sans cesse entouré d'un peuple de valets
Dressés à *toutes* ses *caprices*,.....

(*Le Livre*, t. IX.)

Je veux les détourner de ces *noires abîmes*
Prêtes à dévorer des milliers de victimes.

(*Le Livre*, t. VIII.)

Gloire à ceux qui, sachant à quoi l'honneur oblige,
Dans la profonde *mie* où rien ne les dirige,
Jusqu'à ce que le jour vienne les éclairer
Empêchent les humains de s'entre-déchirer! (*ibid.*)

Tant que *la doute* vit, l'ombre règne toujours. (*ibid.*)

Voulez-vous que ce jour sur le monde se lève?
Voulez-vous que ce but, qui vous semble *une rêve*,
Soit atteint dans vingt ans, dans trente ans tout au plus,
Peuples, prenez ma main et suivez-moi sans crainte.....

(*ibid.*)

La **volonté**, c'est tout. C'est la source des sources,
D'où coulent toutes les ressources.

C'est l'esprit, le talent. C'est, avec l'art d'aimer,
Tout ce qu'il faut avoir pour plaire et pour charmer.
C'est l'amabilité, la grâce, l'éloquence:

Une irrésistible puissance

Dans le regard, *la geste* et *la voye*, et le ton;

Une imperturbable assurance

Dans tous nos mouvements; *la foie* et l'espérance;

La courage, la force, ainsi que la constance.

C'est une ferme confiance

En soi-même. Surtout, c'est la persévérance.

C'est, fixé sur son but, le regard de Newton.

(*ibid.* t. VII.)

Quand le poète, invoquant l'esprit de la langue, croira devoir corriger ainsi les vices de l'usage, quel présomptueux pédant oserait lui demander: *de quel droit?*

„Du droit qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins
A sur l'esprit borné des vulgaires humains.“

(Voir le *second décret* et les prescriptions à suivre dans l'exécution de ce décret, page 161.)

Section quatrième.

Théorie du nombre.

XVII

Notions préliminaires. — Exercice de lecture.

Avant de nous engager dans ce nouveau dédale : la *Théorie du Nombre*, commençons par en déblayer un peu les issues.

I

Usage abusif de l'*x* comme finale.

474. Et d'abord que vient faire l'*x* dans des attributions qui n'appartiennent qu'à l'*s*? Qui l'a mise en possession du pluriel des noms en *au*, *eu*, *ou*? Ménage raconte que Louis XIV ayant un jour daigné adresser la même demande à quelques beaux esprits de sa cour, personne ne sut lui répondre. Cette question avait déjà occupé les grammairiens. Jacques Pelletier, du Mans, l'a traitée et résolue à sa façon dans son *Dialogue de l'Orthographe*. « C'est, dit-il, que les Français, écrivant trop vite et lisant de même, sont sujets à confondre les lettres; et, pour prévenir les effets de cette rapidité, ils ont imaginé d'employer des caractères de diverse figure. Par exemple, ils ont écrit le nombre *deux* par une *x*, afin qu'on ne pût lire *deus* »¹⁾. Cette habile explication de Pelletier a été précieusement recueillie par Théodore de Bèze. Ménage ose douter qu'elle soit la bonne. Moi je le conteste tout à fait; sinon il faudrait écrire *soux* (nuter) et non pas *sous*, de peur de voir cette préposition se confondre avec *sous* (Gaute).

475. L'*x* finale avait chez nos ancêtres le privilège de donner à la voyelle précédente *a*, *e*, *o*, le son de *au*, *eu*, *ou*. On écrivait *chevax*, *vaissiaux*, pour *chevaus*, *vaissiaus*. On rencontre dans des écrits du XIII^e siècle *beaux* et *loyaux* pèle-mêle avec la notation *beaus* et *loyaus* qui s'établissait dès cette époque, comme le remarque M. F. Génin.

Dans la traduction inédite des *Lettres d'Abélard* par Jean de Meung, on lit à la page 6 : « La parole que *Ajaus* disait. » *Ajaus*, pour *Ajax*. Le scribe a figuré la prononciation de son temps.

On écrivait *mieux*, *deux*, *diex*, et on prononçait *mieus*, *deu*, *dién*.

Mais *mieux* l'en aime et *mieux* l'en vent
Que il ne feist onques mes.

« Mais il l'en aime mieus et lui en vent plus de bien qu'il ne fit jamais. »

En petit d'eure *Diex* laheure,
Tel rit au main qui le soir pleure;
Et tels est au soir conroncles
Qui au main est *Joiaus* et lies. (*Estnta.*)
Pardonne moi, biau sires *Diex*,
Car je sens que je deviens *rieus*.

476. Dans la *Chanson de Roland* on trouve presque toujours *deu* ou *deus*.

Mi Damne *Deu*, je vuz ai mult servit!
Ce sent Rollans que le mort li est pres.
Par les oreilles fors se ist la cervel:
De ses pers priet *Deu* que s'apelt
E poi de lui al angle *Gahriel*.

« Il prie Dieu de se souvenir de ses pairs et se recommande lui-même à l'ange *Gabriel*. »

Karles se dort come hume travailliet.
Saint *Gabriel* li ad *Deus* envelet.
L'empereur li cumande a garder:
Li angles est tute noit a sun chef.

¹⁾ De quoi voulait-on distinguer *deux*? L'*x* y est venue comme consonne euphonique, puisque la forme primitive était *don*, *dul*, du latin *duo*.

„Charlemagne dort comme un homme agité, travaillé. Dieu lui a envoyé saint Gabriel, avec ordre de garder l'empereur. L'ange se tient toute la nuit à son chevet.“

D'où il suit que M. Wilhelm Ténint, dans son traité de *Prosodie Moderne*, accuse à tort les grammairiens d'avoir substitué à cette désinence claire et retentissante du mot *Dex*, la désinence voilée et sourde qui se fait remarquer dans le mot *Dieu*. M. Ténint croit naïvement qu'on prononçait *Dex* comme il était écrit. Il croit de même qu'on prononçait *amor*, *corb* ! (Voir page 27, n^o 85 et p. 32, n^{os} 106, 107, 108.)

Escureax (écureuils), qu'au besoin on écrivait aussi *escurex*, rimait avec *beaus*.

Li surcoz fu toz a porfit
Forrez de menuz *escureax*.
Mult soloit estre gens et beax ...

477. Peu à peu s'établit l'usage de figurer l'*u* dans ces diphthongues ; mais cet usage ne bannit pas celui de terminer le mot par *x*. L'*x* conserva une place désormais sans fonctions.

478. Cependant on trouve de nombreux exemples de l'*s* employée pour l'*x*. Le sire de Coucy, faisant sa déclaration d'amour à la dame de Fayel :

„Dame, pour vous amours sentir
Me fait ses *maus* à son plaisir.
— Sire, ma coupe nesc mie“ (ce n'est pas ma faute).

„Le roman de *Berte aus grans piés*.“

Ja n'iert tant *biaus* ne *graciens* ;
Se dix en sont chiez lui assis,
Des mesdisans i aura six,
Et d'*envieus* i aura *nuef*.

479. Mais c'est surtout dans les noms en *ou* que la présence de l'*x*, comme signe du pluriel, est inexplicable ; car dans les plus vieux ouvrages on trouve les pluriels *bijoux*, *cailloux*, etc. Encore s'il y avait uniformité dans la manière de former ces pluriels ! Mais n'est-il pas vraiment intolérable qu'on écrive encore : des *bijoux* et des *cloux*, des *verroux* et des *cailloux*, des *choux* et des *hiboux* ? Ce qui l'est plus encore, c'est de trouver dans nos grammaires, comme exceptés de la règle générale, ici : *bijoux*, *cailloux*, *choux*, *genoux*, *hiboux*, *poux* (N. et Ch.) ; là, les mêmes mots ; plus *joux* et *verroux* (Ch. M.) ; ailleurs, les mêmes, moins *hiboux*, *verroux* (Ac., Boinv.), etc.

II

Pourquoi supprimer le *t* final des noms en *ant* et *ent*, dans la formation du pluriel ?

480. Comme si la langue n'offrait pas d'assez nombreuses difficultés, les grammairiens admettent que les substantifs terminés au singulier par *ant* et par *ent* conservent ou perdent le *t* au pluriel. Des *diamants*, des *enfants*, des *appartements*, des *présents* ; ou des *diamans*, des *enfans*, des *appartemens*, des *présens*, ce leur est tout un. Ils ne voient pas les inconvénients de cette abréviation absurde qui détruit les règles de la formation du pluriel. Il est vrai que l'Académie conserve toujours le *t*. Mais il ne paraît pas que son autorité soit aussi considérable qu'on le dit, puisque la plupart des journaux de la capitale, refusant obstinément de s'y soumettre, écrivent encore *ans* et *ens*. (Voir les considérants du cinquième décret, page 190.)

III

Véritable tohu-bohu, par rapport au pluriel des *noms composés*.

481. C'est surtout dans la formation du pluriel des substantifs composés que les grammairiens se montrent ridicules, à force de contradictions. Ici, comme pour le genre, pas l'ombre d'accord ni d'unité. Aucune base, aucun principe. Les personnes qui douteraient de la sincérité de nos assertions n'ont qu'à jeter les yeux sur les curieux rapprochements que nous allons faire.

482. Les uns écrivent :

Des chefs-d'oeuvres (Halm), *des chasse-marées* (Boinv.), *des hausse-cols* (Ac.), *des arcs-en-ciels* (G., R., W.), *des souffre-douleurs* (Boiste), *des abat-vents* (Boiste), *des dames-en-jambes* (Land.), *des contre-vérités* (Ac., G., G.), *des coqs-à-l'âne* (Boiste), *des dames-Jeannes* (Land.), *des tire-balles*, *des pourboires*, *des pourparlers*, *des pousse-culs* (Ac.), etc., etc.

Les autres :

Des chefs-d'oeuvre, *des chasse-marée*, *des hausse-col*, *des arcs-en-ciel*, *des souffre douleur*, *des abat-vent* (Land.), *des croc-en-jambe*, *des contre-vérité* (Boinv.), *des coq-à-l'âne* (Acad.), *des dame-Jeanne* (Boinv.), *des tire-balle*, *des pour-boire*, *des pour-parler*, *des pousse-cul* (la plup. des Gramm.), etc., etc.

Le même auteur écrit :

Un *chasse-mouche* et un *gobe-mouches* (Ac.), *des chefs-d'oeuvres* et *des arcs-en-ciel* (Boiste), *des croc-en-jambe* (Boiste, Dict.) et *des crocs-en-jambes* (Boiste, Diff.), *des rouges-gorges* et *des rouge-queue* (Ac., Boiste), *des rouge-gorge*, *des rouge-queue*, et *des rouges-troignes* (Land.), *des abat-vent* et *des contre-vents*, *des auvents* (Acad.), etc.

Les uns écrivent :

Un *cure-dent*, un *cure-oreille*, un *bec-figue*, un *chasse-pied*, un *entre-côte*, un *entreligne*, un *essute-main*, un *porte-feuille*, un *tire-botte*, une *millefeuille* (Ac.), etc., etc.

Les autres :

Un *cure-dents*, un *cure-oreilles*, un *bec-figues*, un *chasse-pieds*, un *entre-côtes*, un *entre-lignes*, un *essute-mains*, un *porte-feuilles*, un *tire-bottes*, une *mille-feuilles*, (Boinv., Land.), etc., etc.

483. Et savez-vous pourquoi N. Landais écrit, par exemple un *porte-feuiltes*? «Parce qu'il contient plusieurs feuilles», dit-il. — Il ne serait pas éloigné d'écrire pareillement, avec la marque du pluriel, le *chèvre-feuilles*; «car on peut aussi bien, dit-il, s'expliquer le mot par des *feuilles de chèvre* que par une *feuille de chèvre*». Entendez-vous le raisonnement? — Monsieur ne veut pas, non plus, qu'on écrive *chèvrepied*, mais *chèvre-pieds*; «car ce mot, dit-il, signifie un satyre qui a des pieds de chèvre, et non pas seulement un pied». — J'aurais eu, moi, que cela signifiait, *qui a le pied fait comme le pied d'une chèvre*. —

Telle est la logique de Napoléon Landais.

484. Mais MM. Noël et Chapsal, ces coryphés du corps universitaire, poussent bien plus loin la plaisanterie. Ils écrivent au pluriel, *des chèvres-feuilles*; apparemment par la même analogie qu'on écrit encore *des choux-fleurs*, *des choux-raves*, *des choux-navets*. Ainsi *chèvrefeuille* ne dérive pas du latin *vaprifolium* (Geißblatt), feuille de chèvre, mais c'est une *chèvre* qui est *feuille*, et une *feuille* qui est *chèvre*, comme *chou-rave*, un *chou* qui est *rave* et une *rave* qui est *chou*. À la bonne heure! Et tout le monde d'applaudir, depuis les grands maîtres de l'Université jusqu'aux petits maîtres dont parle M. Körnbach ou Grainruisseau (p. 121).

485. Pourquoi l'Académie écrit un *gobe-mouches* au singulier comme au pluriel, M. Auguste Lemaire, le célèbre paraphrasseur de la grammaire de Girault Duvivier, va nous l'expliquer. «Un *gobe-mouches* ne prendrait pas ce nom, s'il n'en avalait qu'une». Une quoi? Ô science profonde! Ô docteurs admirables! — Ainsi le *gobe-mouches* s'appelle de la sorte, parce qu'il avale, non pas une mouche après l'autre, mais plusieurs mouches à la fois. Alors dites-moi, je vous en prie, pourquoi vous écrivez sans la marque du pluriel, un *casse-noisette*, un *brèche-dent*, un *cure-dent*, un *couvre-pied*, une *garde-robe*, un *garde-meuble*, un *entre-tigne*, un *chasse-mouche*, etc. On écrit sans *s* un *chasse-mouche*, dit M. A. Lemaire, *parce qu'il suffit d'une mouche pour en être importuné*. — Et pourquoi l'Académie écrit-elle des *porte-manteaux*, même en parlant des officiers dont la charge était de porter le manteau du roi (un seul, apparemment) quand il sortait; tandis qu'elle prescrit formellement d'écrire, sans la marque du pluriel, des *porte-page*, des *porte-trait*, des *porte-rent*, des *porte-verge*, des *porte-montre*, des *porte-drapeau*, des *casse-cou*, etc., etc.? *Il y avait douze portemanteaux servant par quartier* (Ac.).

486. Et, s'il est permis d'écrire avec l'Académie, des *passavants*, des *para-pluies*, des *para-sols*, des *pourparlers*, des *pourboires*, des *passpartouts*, etc., qu'on nous dise ce qu'il y aurait de plus étrange à écrire des *passedebouts*?

487. Pourquoi des *bette-raves* et des *choux-raves*, quoique ces deux noms soient d'une composition parfaitement analogue?

488. Pourquoi des *pieds-d'alouettes* et des *pieds-de-chat*? Pourquoi l'Académie, qui écrit des *abat-vent*, sans *s*, écrit-elle, également sans *s*, un *essuiemain*, un *garde-fou*? Si le premier des objets en question n'abat par *les vents*, mais *le vent*, comment le second n'essuie-t-il que *la main* et non *les mains*? comment l'espèce de rampe appelée *garde-fou* n'est-elle destinée qu'à garder *un fou* et non *les fous*?

Voici, à l'appui de ces curieux résultats, les règles et les prescriptions établies par les grammairiens:

489. 1^o „Quand le substantif est composé d'un adjectif et d'un substantif, ils prennent l'un et l'autre la marque du pluriel“ (N. et Ch.).

Pourquoi donc écrire des *rouge-gorge*, des *rouge-queue*, etc.? Pourquoi donc blâmer l'Académie d'écrire des *blancs-seings*, sous prétexte qu'il faut écrire des *blauc-seings* (Besch.)? Et combien d'autres exceptions à ajouter à celles-là, telles que des *courte-haleine*, des *douce-amères*, des *toute-bonnes*, des *toute-épice*, des *franc-maçons*, des *nu-propriétés*, des *deux-dieux*, des *sauf-conduits*, etc.

490. 2^o „Quand un substantif est composé de deux substantifs placés immédiatement l'un après l'autre, ils prennent tous les deux la marque du pluriel“ (N. et Ch.), excepté: un *bec-figues* (oiseau dont le bec pique les figues), un *brèche-dents* (personne qui a une *brèche* dans les dents; [comme si une même personne ne pouvait jamais avoir qu'une brèche dans les dents! ou comme si plusieurs personnes, lorsqu'on dit des *brèche-dents*, ne pouvaient avoir entre elles qu'une seule *brèche*!]), un *appui-main* (un appui pour la main), *Fête-Dieu*, *gomme-gutte*, pl. *Fêtes-Dieu*, *gomme-guttes*, etc., etc.

Cette règle justifie pleinement les *feuilles-chèvres* de MM. Noël et Chapsal, ainsi que les *taupes grillons*, et les *fourmis lions* et les *dames jeannes*, et les *messires jeans*, etc., de MM. Bescherelle. Mais, en conscience, peut-on voir des *dames* et des *jeannes* dans des cruches, des *messires* et des *jeans* dans des poires? Car *dame-jeanne* signifie une sorte de cruche et *messire-jean* une sorte de poire.

D'après la règle, il faudrait donc aussi écrire des *bettes-raves* et non pas des *betteraves*.

Et je ne dis rien des *gardes-chasse*, des *gardes-marine*, des *gardes-vaisselle*, des *colin-maillard*, des *bains-Marie*, et de Dieu sait combien d'autres exceptions; car Thésée lui-même, aidé du fil d'Ariane, ne parviendrait pas à se tirer de ce labyrinthe.

Je demanderai seulement s'il est bien facile de découvrir que *garde* doit être au pluriel dans des *gardes-mines*, des *gardes-marine*, et au singulier dans des *garde-magazins*, parce que, dans le premier cas, *garde* est substantif, et que, dans le second, il est verbe. Je demanderai si cette distinction ne présente aucune difficulté surtout aux étrangers.

491. 3^o „Quand un substantif est composé de deux substantifs mis par une préposition, c'est le premier substantif qui prend la marque du pluriel“ (N. et Ch.).

Il faudrait donc écrire des *sangs-de-dragon*, des *coqs-à-l'âne*, des *têtes-à-tête*, des *pailles-en-queue*, des *chars-à-banc*, etc., etc. Mais ce sont là des exceptions, nous dit-on. Oui, des exceptions qui se comptent par douzaines!

492. 4^o „Lorsqu'un nom composé est combiné avec une préposition, un adverbe ou un autre mot invariable et un substantif, le dernier prend seul le signe du pluriel“ (Bescherelle), si toutefois il y a idée de pluralité (N. et Ch.).

Et, comme exceptions à cette règle, MM. Bescherelle citent plus de **soixante** mots, parmi les quels on distingue *perceneige*, *casse-cou*, *chasse-marée*, *garde-manger*, *passe-poil*, *passé-droit*, *porte-manteau*, etc., quoique la plupart des grammairiens et l'Académie elle-même admettent la marque du pluriel dans l'emploi de ces noms.

MM. Bescherelle prescrivent d'écrire au singulier un *garde-fous* et au pluriel des *gardes-fous*!

Ils ajoutent que, lorsqu'un nom composé est formé d'un verbe et d'un substantif, le premier reste toujours invariable, et que le second ne se met au pluriel que quand il peut se prendre *dans un sens collectif*? Mais ce devrait être tout le contraire, c'est à dire, *quand il peut se prendre dans un sens distributif*.

493. Je n'ose m'engager plus avant dans ce labyrinthe. Et qui ne reculerait effrayé devant cet inextricable chaos de difficultés et de contradictions, que n'ont pu démêler les plus habiles grammairiens, sans en excepter les savants rédacteurs du dictionnaire de l'Académie?

494. Je pense, du reste, qu'en voilà assez pour faire voir de quel faible secours sont les grammairiens et les dictionnaires, lorsqu'il s'agit de solutions grammaticales ou orthographiques.

495. Je pense qu'en voilà assez pour démontrer quels funestes résultats peut entraîner ce respect aveugle que veulent nous imposer MM. Bescherelle pour ce qu'ils appellent l'*autorité des grands écrivains*; comme si les Racine, les Molière, les Corneille, etc., devaient cesser d'être de *grands écrivains*, par cela seul qu'on aurait signalé dans leurs écrits quelques négligences, quelques nuisibles bizarreries, quelques inexactitudes, quelques sacrifices plus ou moins volontaires à la mesure et à la rime, ou comme si les *erreurs de pensée* si fréquentes dans Voltaire, dans Rousseau, dans Lamartine, ne suffisaient pas pour faire supposer quelques *erreurs de style*!

496. Parce que Racine a écrit des *yardes-fous*, est-ce une raison pour l'imiter? sans songer que de telles fautes peuvent échapper aux plus grands génies, et que souvent ce que nous prenons pour l'orthographe de l'auteur n'est réellement que celle que son éditeur a cru devoir suivre.

497. Parce que Lamartine s'appelle Lamartine, est-ce une raison pour ne trouver dans ses vers, si mal conformés la plupart du temps, comme nous le démontrerons par la suite, ni faute ni même inexactitude? Parce qu'il a écrit *perceueige* au pluriel sans *s*, dans ces vers pas mal hétéroclites:

Je regarde à mes pieds si mes bourgeons en pleurs
Où de mes perceueige épanoui les fleurs,

est-ce une raison pour considérer *perceueige* comme un mot invariable? Qui ne voit que *perceueige* ne pouvait entrer autrement dans le vers? et qui ne sait que M. de Lamartine, dans ses vers, ne se pique guère ni de pureté ni de précision? Qu'importe, dit-il? «Quand on a respiré en passant et jeté derrière soi une fleur de la solitude, qu'importe qu'il y ait un pli à la feuille, ou qu'un ver en rongé le bord?» Ô modestie!

498. Oui, certes, j'en ai dit assez pour qu'on puisse toucher du doigt l'absurdité d'un système qui manque de base: le système de l'accord partiel, dans les noms composés; système que les grammairiens ont formulé ainsi:

«Les substantifs composés s'écrivent au singulier et au pluriel, suivant que la nature et le sens particulier des mots dont ils sont formés exigent l'un ou l'autre nombre.»

499. Les mots dont sont formés les *noms composés* proprement dits n'ont point de sens particulier; ou du moins, s'ils en ont un, il est entièrement absorbé par le sens général du nom composé, qui jouit alors des mêmes droits et des mêmes privilèges que les noms simples: parce que, si multipliées qu'en soient les parties intégrantes, il n'en présente pas moins à l'esprit une idée unique. C'est ainsi que *courte-pointe* ne signifie pas une *pointe qui est-courte*, mais simplement une *couverture*.

Autrement, comment distinguerait-on *pot de vin* (eine Maß Wein), *barbe de moine* (Bart eines Mönchs), *dent de lion* (Zahn eines Löwen), etc., de *pot-de-vin* (Weißkauf), *barbe-de-moine* (Schäufel), *dent-de-lion* (Hundelattich), etc.?

Les *noms composés* proprement dits ne remplissent pas dans le discours d'autres fonctions que les noms simples qui y correspondent, qui en sont les équivalents. Par conséquent, ils doivent être soumis à la même règle. Par conséquent, il faut écrire des *maître-autels*, des *arc-boutants*, des *chef-tiens*, une *millefeuille*, etc., et non pas des *maîtres-autels*, des *arcs-boutants*, des *chefs-lieux*, une *mille-feuilles*, etc., et suivre en cela l'exemple des Allemands, qui,

plus logiques que nous sur ce point, ne disent pas, au pluriel: *Haupteraftäre* *Haupteranfichten*, *Haupterörterer*, mais simplement *Hauptaftäre*, etc., en laissant toujours le premier mot invariable, comme nous le faisons nous-mêmes dans *demi-aune*, *nu-pieds*, *nu-tête*, etc.; ce qui est dans le génie propre de toutes les langues; et qui surtout ne risqueraient pas au singulier: ein *Tausendblätter*, au lieu de: ein *Tausendblätt*. Il n'y a que des grammairiens tels que MM. Bescherelle, Noël et Chapsal, etc., pour oser de telles énormités.

500. Encore une fois, les **noms composés** proprement dits, ne forment qu'un *tout compact*, qu'un *sens unie*, qu'un *mot un et indivisible*, et n'admettent par conséquent la marque du pluriel qu'à la fin. Voilà pourquoi, je le répète, il faut écrire, bon gré, mal gré, *des arc-en-ciels*, *des chef-d'oeuvres*, *des croc-en-jambes*, *des cul-de-jattes*, *des cul-de-sacs*, *des cul-de-lampes*, *des cul-blancs*, *des paille-en-cuts*, *des paille-en-queues*, *des hors-d'oeuvres*, *des bec-de-lièvres*, *des dent-de-loups*, etc., en laissant tout à fait intact le corps du mot. Cela est hardi, mais cela est logique, et surtout cela est simple.

501. En effet, lorsqu'on dit des *piéd-à-terres*, *des cul-de-lampes*, *des dent-de-loups*, etc., est-ce qu'on a en vue des *pièds*, *des culs*, *des dents*? Non, l'esprit n'a en vue que *certaines logemens* où l'on ne demeure pas, où l'on ne vient qu'en passant, où l'on ne met, pour ainsi dire, qu'un *piéd à terre*; certains ornements de lambris ou de voûte faits comme le *dcssous d'une lampe* d'église; certaines espèces de chevilles qui ont quelque analogie, quelques rapports de ressemblance avec une *dent de toup*; en sorte que le signe du pluriel se rapporte plutôt au nom sous-entendu qu'au nom exprimé; comme s'il y avait: des *entretien*(tête-à-tête)s, des *homme*(cul de jatte)s, des *ornement*(cul de lampe)s, des *rue*(cul de sac)s, des *cheville*(dent de loup)s; en sorte qu'il y a syllepse, comme pour le genre des noms d'*îles* et de *villes*, et de tous les noms propres, en général. Si ce principe n'est pas fondé, alors de quel droit, je le répète, écrit-on des *passavants*, *des pourparlers*, *des pourboires*, *des pissentils*, etc.? Est-ce parce que les divers radicaux de ces mots ne sont plus distingués par le trait d'union?

502. Mais qu'importe cela? Le trait d'union n'ayant d'autre objet que d'unir indissolublement, non de diviser, qu'importe, pour la marque du pluriel, que *pisse-en-lit* s'écrive avec ou sans trait d'union? Cela n'en change pas la nature, et il faudrait tout aussi bien écrire au pluriel des *pisse-en-lits* que des *pissentils*.

503. Qu'on les écrive avec ou sans trait d'union, les noms formés de plusieurs mots réunis n'en sont pas moins des *noms composés*; sinon la langue française serait la seule qui eût de tels noms; car, par rapport aux noms composés, le trait d'union est une chose à peu près inconnue dans les autres langues. Par exemple les mots allemands *Baumgarten* (*arbrejardin*, verger), *Baumschule* (*arbre école*, pépinière), *Taschenspielferfügetchen* (*tablejeupetiteboute*, muscade), *Pferdedecke* (*chevalcouverture*, housse, caparaçon), *Taschenuhr* (*pochehorloge*, montre), etc., etc., cessent-ils d'être des *noms composés*, parce que les diverses parties n'en sont pas distinguées par des traits d'union?

504. Et parce qu'on écrit de même sans trait d'union les mots français *betterave*, *chiendent*, *pourparler*, *pourboire*, etc., peut-on les appeler des noms simples?

505. Il ne faut pas oublier que les consonnes ont entre elles plus ou moins d'affinité et qu'elles ne s'accrochent pas indistinctement l'une à l'autre; qu'il n'est pas dans la nature des organes de la parole de pouvoir prononcer rapidement une faible avec une forte, comme *d*, par exemple, avec *t*, *h* avec *p*. L'une imprime nécessairement sa valeur à l'autre; et c'est en vain que vous essaieriez, par exemple, de dire, sans introduire un *e* entre les deux consonnes: *apde*, *apzide*, au lieu de, *apte*, *apside*. Le *p* dans ces mots produirait nécessairement le son de *b*. Et, de même, si vous vouliez dire *abte*, vous diriez *abde*. Il suit de là que, pour les consonnes qui font entendre une articulation analogue, — en général, si l'une est faible, il faut que l'autre soit faible; si l'une est forte, il faut que l'autre soit forte. Ce qui peut s'énoncer ainsi:

506. Toute consonne immédiate précédée d'une autre consonne la veut de même degré qu'elle, comme dans ces exemples: *abdication*, *ahjection*, *acquérir*, *advenir*, *acte*, *apside*, *somptueux*, *spasme*, etc., etc.

507. De là la nécessité du *trait d'union*, dans certains noms composés, pour tenir à distance respectueuse certaines consonnes antipathiques.

508. Chaquefois que rien ne s'oppose au rapprochement des parties intégrantes d'un nom composé, rien de mieux que d'opérer ce rapprochement; comme l'a fait l'Académie dans *hochequeue*, *hoche-pied*, *hoche-pot*, *tournebride*, *tournebroche*, *entremets*, *entretaille*, *entretacer*, *entremêler*, *portebulle*, *portecollet*, *portecrayon*, *portefeuille*, *portemanteau*, *parterre*, *atout*, *trictrac*, *flouflou*, etc., etc., que d'autres, tels que MM. Beseherelle, Girault-Duvivier, etc., s'obstinent à écrire *hoche-queue*, etc. Pourquoi donc l'Académie écrit-elle encore: *chausse-pied*, *couvre-pied*, *couvre-chef*, *chausse-trape*, *coupe-cut*, *coupe-gorge*, *entre-luire*, *entre-ligne*, *entre-noeud*, *passe-droit*, *passe-port*, *porte-voix*, *à-compte*, *cric-cruc*, etc., etc., mots parfaitement analogs aux premiers?

509. Sur tout, pourquoi, toujours inconséquente avec elle-même, l'Académie écrit-elle en un seul mot, *sangsue*, *hautbois*, *longtemps*, etc., etc., contrairement à tous les principes? puisqu'alors il faudrait prononcer *sanke-cu*, *hautebot*, *lonketan*; attendu que *«toutes les consonnes se prononcent dans le corps des mots»* (Acad.).

La simplification de ces mots ne pourrait s'opérer qu'en supprimant la consonne finale du premier mot composant, ainsi qu'il suit: *sansue*, *lontemps*, *hautbois*, etc.; ce qui est du reste tout à fait conforme au génie de notre langue, comme le prouvent les simplifications suivantes, tout à fait analogues: *voici, voilà, soutenir, soulever, souligner, soumettre, soupeser, soutirer, souterrain, soubarbe, soncoupe, sougarde, sougorge, béjaune, chufouin, puiné*, pour: *vois-ci, vois-là, sous-teuir, sous-lerer, sous-tigner, sous-mettre, sous-peser, sous-tiver, sous-terrain, sous-barbe, sous-coupe, sous-garde, sous-gorge, bec-jaune, chat-fouin, puis-né*. Et, surtout, puisqu'on écrit: *soubarbe, soulever, souterrain*, pourquoi n'écrirait-on pas: *soubail, soufaite, souferme, soutouer, soumarin, soupiés, souventrière*, etc.? Rien ne s'y oppose assurément, si ce n'est le plaisir de voir se dessiner nettement aux yeux chaque radical; ce qui, à la vérité, est quelquefois préférable.

510. *Dijonction*, entre autres, est préférable à *disjonction*, l's et le j ne pouvant nullement s'accorder. C'était bon en latin, ainsi que dans la langue de nos ancêtres, où le j sonnait comme i; mais, en français, quelle barbarie!

511. Mais il faut éviter avec le plus grand soin de mettre en contact les parties intégrantes d'un nom composé, quand on prévoit que de leur choc il pourrait résulter quelque perturbation sensible dans le système de la prononciation ou de l'orthographe, déjà compliqué d'assez de difficultés. N'écrivez donc pas *bouteselle*, *entresol*, *ournesol*, *havresac*, *contreseing*, *parasol*, etc., parce qu'on serait par là induit à prononcer *boutezelle*, *entrezol*, *tournezol*, *havrezac*, *contreseing*, *parazol*, etc. Il est d'autant plus indispensable de recourir ici au trait d'union et d'écrire *boute-selle*, *entre-sol*, etc., qu'il est tout à fait impossible de doubler l's, sans rendre fermé l'e final du premier mot, lequel, nécessairement, doit rester muet. Quant au mot *para-sol*, rien n'empêche de remplacer le trait d'union par une s euphonique, comme on l'a fait dans *pressentir*.

512. Quand des deux mots composants le premier finit par un e muet et que le second commence par une voyelle, le rapprochement ne peut avoir lieu, à cause de l'élosion nécessaire de l'e muet, qui de *porte*, par exemple, ferait *port*, et changerait ainsi la physionomie propre du nom entier, de manière à le rendre méconnaissable. Il faut donc écrire *morte-eau*, *porte-aiguille*, etc., et non pas *morteau*, *portaignille*, etc., quoique l'Académie, pour nous faire niche, ait cru devoir écrire *porteur*. Cependant quand le premier des deux mots composants est une préposition, le rapprochement peut se faire sans inconvénient, ainsi qu'il suit: *entracte*, *contrordre*, *s'entraider*, *s'entravertir*.

513. L'Académie écrit *entr'acte*, et *contre-ordre*, *s'entr'aider*, et *contre-épreuver*; donnant ainsi l'apostrophe aux mots composés avec la préposition *entre* et le trait d'union aux mots composés avec la préposition *contre*. Singulière bizarrerie!

514. Il est tels autres mots composés aux quels il est bon de conserver le

trait d'union, afin qu'ainsi chacun des éléments qui concourent à le former, se dessine toujours clairement aux yeux. Tels sont les mots formés de deux substantifs joints par une préposition ou autre particule, comme *arc-en-ciel*, *chef-d'oeuvre*, etc., qu'on ne pourrait écrire *arcenciel*, *chédeuvre*, sans en dénaturer le caractère.

515. Mais, qu'il soit écrit d'une façon ou d'une autre, un *nom composé* n'en reste pas moins un *nom unique*, soumis, en définitive, aux mêmes lois que les noms simples. C'est dit, et qu'on se le tienne pour dit :

IV

De certains assemblages de mots ou locutions substantives, qu'on prend à tort pour des *noms composés*.

Du juste emploi du trait d'union.

516. Il faut bien distinguer les **noms composés**, c'est à dire, les *noms* qui, quoique formés de plusieurs mots, ne désignent pourtant qu'un seul objet, comme *arc-en-ciel*, *cul-de-sac*, qui équivalent à *iris*, *impasse*, d'avec certaines locutions analogues, certains assemblages de *mots* qui gardent chacun leur sens direct et présentent à l'esprit deux idées successives, comme : *robe de chambre*, *billet de logement*, *billet d'hôpital*, *aide de camp*, *maréchal de camp*, *garde du corps*, *chapeau à cornes*, *pieds de mouton*, *soie de porc*, *ver à soie*, etc.

Nota. M. Charles La Loy demande pourquoi ces noms ne prennent par le trait d'union. Nous lui répondrons simplement : Parce que ce ne sont pas des *noms composés*.

517. Le trait d'union n'est ainsi nommé, je le répète, que parce qu'il sert à marquer l'*union* des parties intégrantes d'un **nom composé**, lorsqu'elles sont de nature à ne pouvoir être mises en contact immédiat. Or, partout où il n'y a pas fusion complète des parties, le trait d'union est plus qu'inutile, il est nuisible.

518. Des locutions telles que : *barbe-de-bouc*, *dent-de-loup*, etc., lorsqu'elles sont détournées de leur signification directe, et appliquées, par analogie, à certaines plantes, à certains instruments, etc., sont des **noms composés**, ne présentant qu'une idée unique sous plusieurs mots, et prennent en conséquence le trait d'union. Il ne s'agit ici, en effet, ni de *barbe*, ni de *bouc*, ni de *dent*, ni de *loup* ; il ne s'agit que de la *plante* appelée autrement *salsifis sauvage*, d'une *espèce de cheville de fer*, qui a quelque analogie avec une *dent de loup*, etc. Dans le sens propre et direct, vous voyez qu'il faut écrire sans trait d'union.

519. D'après ce principe, l'Académie a tort d'écrire *eau-de-vie*, *esprit-de-vin*, *belle-de-jour*, *écuelle-d'eau*, *coq-des-jardins*, etc. En effet, quelle différence y a-t-il, au point de vue de la grammaire, entre *eau de vie*, et *eau de rose*, *eau de Cologne*, *eau de senteur* ? entre *esprit de vin*, et *esprit de soufre*, *esprit de sel*, *esprit de vitriol* ? Si vous ne considérez *eau-de-vie* que comme un seul mot, si vous y attachez un autre sens que celui d'une *eau*, d'une *liqueur qui donne de la vie*, c'est à dire, qui excite les esprits vitaux, qui ranime, — alors, pourquoi dans la formation du pluriel, en isolez-vous les termes ? Pourquoi n'écrivez-vous pas des *eau-de-vies*, sans égard au sens particulier de chaque mot ?

520. Les mots *de vie*, *de vin*, dans *eau de vie*, *esprit de vin*, comme *de senteur*, *de soufre*, dans *eau de senteur*, *esprit de soufre*, ne sont pas autre chose que le complément déterminatif des mots *eau* et *esprit*. Ces locutions ne sont donc pas plus des noms composés que *cul d'artichaut*, *ciel de lit*, *bouton d'or*, *arc de triomphe*, etc., parce que chacun des termes qui les compose est employé, sinon dans le sens propre, au moins dans un sens naturel et direct.

521. L'Académie, toujours inconséquente, écrit de même *eau-forte*, avec trait d'union, et *eau seconde*, *eau de départ*, sans trait d'union. Pour cela, passe encore. Mais comment peut-elle écrire au pluriel des *eaux-fortes*, en parlant

d'estampes tirées sur une planche gravée à l'eau forte? Mais est-ce qu'il s'agit ici de plusieurs *eaux*? Non, il s'agit de plusieurs *gravures à l'eau forte*. Écrivez donc sylleptiquement des *eau-fortes*, des *gravure(eau forte)s*. Le trait d'union, dans ce dernier mot, est d'autant plus nécessaire, que ce signe a précisément pour objet principal d'indiquer, dans les expressions où il figure, un sens détourné, une construction forcée, soit sylleptique, soit elliptique, comme dans *corne-de-cerv*, *bec-de-corbeau*, *oeil-de-chat*, etc., qu'on emploie pour désigner une *plante*, dont les feuilles sont divisées à peu près comme le bois d'un cerf, un *instrument de chirurgie*, maintenant hors d'usage, qui a quelque ressemblance avec le *bec* d'un corbeau, une sorte de *pierrre précieuse* chatoyante, c'est à dire, qui, vue sous différents aspects, semble changer de couleur comme l'*oeil* d'un chat.

522. De même, dans *belle de jour*, *belle de nuit*, — *de jour*, *de nuit*, ne font que déterminer la différence qu'il y a entre deux *fleurs* appelées *belles* toutes les deux; d'où il suit que le trait d'union ne leur est pas applicable.

523. *Écuette d'eau*, ne demande pas non plus de trait d'union, parce qu'il ne suffit pas pour cela que l'un des deux termes soit pris dans un sens figuré; il faut qu'il y ait entre eux unité parfaite de sens; tandis qu'il y a ici deux sens distincts. *Écuette d'eau* signifie, en effet, une *plante* en forme de *godet*, d'*écuelle*, qui aime l'*eau*, qui se plaît dans l'*eau*. Il y a d'abord idée de *plante*, puis idée d'*eau*. S'il était permis de mettre le trait d'union à *écuelle d'eau*, à plus forte raison faudrait-il le mettre à *ciel de lit*, *oeil de dôme*, *bouton d'or*. *Bouton*, *oeil*, *ciel*, sont aussi employés figurément dans ces locutions, mais *de lit de dôme*, *d'or*, gardent leur signification particulière et ne font que déterminer celle du mot précédent. Dans *oeil-de-boeuf*, au contraire, il n'y a ni idée d'*oeil*, ni idée de *boeuf*; il n'y a qu'une idée de *fenêtre*. Ce n'est pas seulement l'un des termes qui est pris figurément, c'est le tout ensemble; par conséquent indivisibilité absolue; par conséquent le trait d'union, qui a pour objet d'assujétir tellement deux mots l'un à l'autre, qu'il rend par là-même le premier incapable de se mouvoir en dehors du second, comme on le voit dans *uu-jambes*, *bonheurs*, *honnours*, etc.

524. Écrivez donc sans trait d'union tout assemblage de mots naturellement construits, qui ne s'absorbent pas complètement l'un dans l'autre, de manière à n'en faire absolument qu'un; qui ne présentent pas dans leur ensemble un sens tout autre que celui qui paraît devoir résulter de leurs divers sens particuliers.

525. Telles sont en premier lieu les locutions adverbiales, prépositives, et conjonctives: *A compte*, *à propos*, *haut le pied*, *par terre*, *pied à terre*, *tête à tête*.

Remarque. Quant au mot *vis-à-vis*, le trait d'union est une condition essentielle de son existence; car *vis-à-vis*, contraction de *visage à visage*, forme par lui-même un tout indivisible en français, *vis* n'ayant pas par lui-même une valeur indépendante.

526. Les locutions suivantes n'offrent de même qu'un sens naturel et direct.

Le bas Rhin, les *basses Alpes*, les *basses Pyrénées*, *bien dire*, *bien faire*, les *champs Élysées*, un *cordou bleu*, un *cordou rouge*, les *hautes Alpes*, *laisser aller*, *laisser dire*, *laisser faire*, *laisser passer*, *Louis le Grand*, *petites maisons*, *petits pieds*, *celu peut être*, *pied plat*, *qu'en dira-t-on*, *qui rive*, *le saint Esprit*, *saint Etienne*, *saint sacrement*, *savoir faire*, *savoir vivre*, *théâtre français*, *la ville de Lyon*, *tout ou rien*, etc.

527. Mais si ces expressions sont détournées de leur sens naturel, de leur sens direct; si le verbe, si l'adverbe est pris substantivement; si les adjectifs *saint*, *bas*, *haut*, etc., ne se rapportent plus que d'une manière indirecte au substantif qui les accompagne; surtout, s'il y a renversement, transposition forcée, contraction, etc., — alors, à défaut d'une intimité plus grande entre les parties, le trait d'union est indispensable. — Ainsi il faut écrire:

Un *à-compte*, un *à-propos*, un *haut-le-pied*, un *pied-à-terre*, un *tête-à-tête*. *le Bas-Rhin* (le département un quel le bas Rhin a donné son nom), les *Basses-Alpes*, les *Basses-Pyrénées*, le *bien-dire*, le *bien-faire*, les *Champs-Élysées* (à Paris), un *cordou-bleu* (chevalier du Saint-Esprit, entinlière très-habile), un *cordou-rouge* (chevalier de Saint-Louis), un *Écoute-s'il-pleut*, les *États-Unis*, *le Grande-Bretagne*, les *Hautes-Alpes*, *le laisser-aller*, *le laisser-dire*, *le laisser-faire*, *le laisser-passer*, le collègè

Louis-le-Grand, le *Palais-Royal*, les *Petites-Maisons*, *petits-pieds* (petits oiseaux), un grand peut-être ou peutêtre, un *ped-plat*, le *qu'en-dira-t-on*, le *qui-vive*, un *saint-esprit* d'or, d'argent, l'ordre du *Saint-Esprit*, l'église *Saint-Étienne*, la fête du *saint-Sacrement*, le *savoir-faire*, le *savoir-vivre*, le *Théâtre-Français*, la *Ville-de-Lyon* (paquebot), un *tout-ou-rien*, etc.

528. Mais il faut vraiment être possédé de l'esprit du mal pour oser, à l'exemple de MM. Bescherelle et de la plupart des grammairiens, écrire avec trait d'union les locutions suivantes :

Adjudant major, *aide de camp*, *Ancien Testament*, *arc de triomphe*, *basse Autriche*, *ciel de lit*, *clin d'oeil*, *clef de voûte*, *corps de garde*, *corps de logis*, *cul d'artichaut*, *directeur général*, *ennemi n°*, *femme de chambre*, *Francfort sur le Mein*, *garde du corps*, *gomme arabique*, *gomme résine*, *grand conseil*, *grand livre*, *grand duc de Toscane*, *grand prêtre*, *gros de Naples*, *haut commissaire*, *herbe aux chats*, *haute justice*, *hôtel de ville*, *jet d'eau*, *juif errant*, *lettre de change*, *lieutenant civil*, *lieutenant criminel*, *lieutenant général*, *lieutenant colonel*, *maître d'hôtel*, *maréchal de camp*, *maréchal ferrant*, *mer Adriatique*, *mer du Nord*, *océan Pacifique*, *oeil de voûte*, *palais de justice*, *petite vérole*, *petits pieds*, *petits pois*, *pied de roi*, *pont levis*, *pont volant*, *ponts et chaussées*, *procureur général*, *quart d'heure*, *rat de cave*, *rat d'église*, *rat d'eau*, *serpent à sonnettes*, *saint siège*, *saint Père*, *tambour maître*, *tambour major*, *ver à soie*, etc.

529. *Remarques critiques.* 1^o C'est ici surtout qu'on trouve des preuves nombreuses du peu d'unité qui règne dans le dictionnaire de l'Académie? Cherchez le mot *saint*. Vous y trouverez *Saint-Office* écrit avec un trait d'union. Voyez maintenant l'article *office*. *Saint Office* y est écrit sans trait d'union.

530. 2^o L'Académie écrit *lieutenant colonel* avec un trait d'union, bien qu'elle écrive et qu'elle doive écrire *lieutenant général*, *lieutenant civil*, *lieutenant criminel*, etc., sans trait d'union.

531. 3^o L'Académie écrit *saint-père* avec trait d'union et sans majuscule. Cependant elle écrit avec majuscule et sans trait d'union *Grand Seigneur*, *Grand Kan*, *Grand Turc*, *Grand Mogol*, dénominations tout à fait analogues, au moins sous le rapport grammatical. La plupart, d'après MM. Bescherelle, font encore pis : ils mettent partout le trait d'union. Et l'Académie elle-même n'a pas trouvé un autre moyen de distinguer le *grand-duc de Toscane* des autres grands ducs. Mais il faudrait dire alors *la grand-duchesse* et non pas la *grande duchesse* ; car le trait d'union a pour effet nécessaire de rendre invariable le mot qui le précède, comme dans *franc-maçonnerie*, *haute-lisseur*, *demi-dieux*, *demi-aune*, *prud-hommes*, *nu-propriété*, *nu-tête*, *nu-jambes*, *nu-pieds*, etc.

532. 4^o Au mot *bien*, l'Académie vous enseigne qu'il faut écrire *bien-dire* avec un trait d'union, dans ces phrases familières : *être sur son bien-dire*, *se mettre sur son bien-dire* ; que hors de là *bien dire*, pris substantivement, s'écrit sans trait d'union : *le bien faire vaut mieux que le bien dire*. Ce qui n'empêche pas qu'arrivés au mot *dire*, nous y trouverons le même exemple écrit avec un trait d'union : *le bien-faire vaut mieux que le bien-dire*, les bonnes actions valent mieux que les beaux discours. Nous avons dit pourquoi (voir p. 185 n^o 527) ces locutions doivent toujours s'écrire avec trait d'union.

533. 5^o Le journal des Débats écrit *Océan-Pacifique*, comme on écrit *Cirque-Olympique*, avec deux majuscules et un trait d'union. Même, au seul point de vue grammatical, il y a une énorme différence entre ces deux expressions. *Cirque-Olympique* est le nom propre, un et indivisible, d'un lieu public, comme *Val-de-Grace*, *Champ-de-Mars*, *Opéra-Comique*, etc. *L'océan Pacifique* est un océan partiel qui ne se distingue des autres que pas ce qu'il est *pacifique*, dit-on. De ce que l'on écrit abusivement, dans un sens absolu, *Océan*, avec une majuscule, comme *Univ'ers*, *Soleil*, etc., ce n'est pas une raison pour qu'il faille conserver à ce mot cette distinction dans *océan Pacifique*.

534. 6^o L'Académie écrit partout *saint-empire*, avec trait d'union. Mais ni *saint empire*, ni *saint siège*, ni *saint Père*, ni *saint office*, ne sont proprement des noms composés, équivalant à un nom simple. Ce sont des mots naturellement construits et pris chacun dans son acception propre. Dans *saint office*, *saint père*, *saint siège*, *saint empire*, il n'y a pas qu'une idée unique, il y a deux idées bien distinctes, bien tranchées, bien

nettes: idée de *sainteté* et idée d'*office*, de *père*, de *siège*, d'*empire*. *Saint office*, *saint Père*, *saint siège*, etc., quoi signifient-ils en effet? Ils signifient, un *office*, un *père*, un *siège*, réputés *saints* par rapport aux autres, à quelque titre que ce soit.

535. 7^e L'Académie n'écrit ni *bel-esprit*, ni *boeuf-gras*, avec un trait d'union, comme le fait toujours le Journal des Débats, mais elle écrit *beaux-arts*, *belles-lettres*, *sage-femme*, *amour-propre*, *petit-lait*. Or ni *bel-esprit*, ni *boeuf-gras*, ni *beaux arts*, ni *belles lettres*, ni *sage femme*, ni *amour propre*, ni *petit lait*, ne sont proprement des noms composés. Ce sont des locutions que j'appellerai locutions **substantives**, par la même analogie qu'on nomme *locutions conjonctives*, *prépositives*, *adverbiales*, les conjonctions, prépositions ou adverbes composés de plusieurs mots; *locutions* souvent équivalentes à un mot simple, comme les noms composés, mais différentes de ces derniers, en ce que dans leur construction il n'y a ni contraction, ni renversement, ni ellipse; que rien ne s'y heurte, rien ne s'y brise; que tout y est naturel; que tout y est à sa place et à son rang; comme dans: *tout à coup*, à *coup sûr*, à *tous coups*, *tour à tour*, d'une *manière parfaite*; périphrases qui équivalent à *soudainement*, *infailliblement*, *fréquemment*, *parfaitement*, mais qui ne doivent pas moins s'écrire sans trait d'union.

Voilà que Bolste est de notre avis. C'est en vain que j'ai cherché, dans son dictionnaire, les expressions *beaux-arts*, *belles-lettres*. Ce qui prouve que *beaux arts*, *belles lettres*, ne sont pas des noms composés, c'est que les adjectifs *beaux*, *belles*, et les substantifs *arts*, *lettres*, y vivent chacun de leur côté et à leur guise, se faisant quelquefois des visites d'amitié, mais ne s'enchaînant pas conjugatement l'un à l'autre. Voici, au mot *parfait*, un exemple où *beaux arts* est écrit, en effet, sans trait d'union. *Il n'y a que les sciences, les beaux arts, et les vertus, qui donnent des plaisirs parfaits.*

536. En général, point de trait d'union entre les parties d'une locution quelconque qui n'échappent pas complètement à l'analyse, qui ne s'absorbent pas entièrement l'une dans l'autre; telles, par exemple, que celles des mots: *bon sens*, *petits pois*, *petite vérole*, *beaux arts*, *petit lait*, *gros texte*, *petit texte*, *petit parangon*, *petit romain*, etc., où l'adjectif et le substantif ne font que se modifier l'un par l'autre, sans jamais s'effacer tout à fait, sans jamais se confondre dans un même tout un et indivisible, à la manière des vrais noms composés, tels que, par exemple, *sainte-barbe*, *petits-pieds*, employés pour désigner, l'un ce qu'on nomme aujourd'hui la *soute aux poudres*, l'autre, des grives, des caillies, des ortolans, et autres petits oiseaux d'un goût délicat, lesquels ne rappèlent à notre esprit ni une *sainte*, ni une *barbe* ni proprement de *petits pieds*.

L'Académie, toujours pour nous faire *niche*, écrit justement *petits pieds* sans trait d'union au mot *piéd*. Mais, pour contenter tout le monde, elle l'écrit avec trait d'union au mot *petit*.

Surtout point de trait d'union entre deux noms qui ne font que se qualifier l'un l'autre, comme: *oiseau pêcheur*, *martin pêcheur*, *martin chasseur*, *loup cerrier*, *chat cerrier*, *coq faisan*, *pigeon paon*, *oiseau mouche*, *faucou péterin*, *mouche guêpe*, *peuple roi*, *monstre roi*, *berger roi*, *biens fonds*, *porte croisée*, *truchée artère*, *saisie arrêt*, *saisie brandon*, *saisie exécution*, *saisie gagerie*, *saisie revendication*, etc. Soit dit en passant, quoi de plus odieux que de voir un seul mot dans *saisie-revendication*! Ne savez-vous pas, grammairiens, l'horreur que notre langue a pour les longs mots? Aussi ce sont bien là deux mots distincts, deux mots formant une *locution consacrée*, *substantive*, comme *état major*, *quinte major*, *pont levis*, mais où le trait d'union n'est pas plus nécessaire que dans *boeuf gras*, *bel esprit*, *brave homme*, *grand homme*. Quelle idée aux grammairiens d'écrire aussi *pont-levis* avec trait d'union, malgré l'exemple contraire donné par l'Académie! comme si ce n'était pas là encore deux mots très-distincts! Le trait d'union est ici d'autant moins utile, que, dans l'acception la plus détournée de cette expression, on dit tout aussi bien *pont* tout court que *pont-levis*. *Culotte à pont levis*. *Pantalon à petit pont*, à *grand pont*.

Ô vous que l'équivoque épouvante si fort,
Et qui la redoutez à l'égal de la mort,

comment distinguerez-vous s'il s'agit ici d'un pont sur la *Seine*, ou d'un pont à votre *culotte*? Vous voyez qu'il y a *pont* et *pont*, comme il y a *fagot* et *fagot*.

537. 8^o L'Académie écrit *coq faisau*, *oiseau pêcheur*, sans trait d'union, et *piegeon-paou*, *martin-pêcheur*, avec trait d'union. Je vous le demande, n'y a-t-il pas entre ces expressions l'analogie la plus parfaite?

538. 9^o L'Académie écrit avec trait d'union *impératrice-reine*, *dommages-intérêts*, à *croix-pile*, employés abrégativement pour *impératrice et reine*, *dommages et intérêts*, à *croix et à pile*. La contraction peut à la rigueur justifier ce trait d'union; mais il est pour le moins inutile.

539. Le trait d'union étant, je le répète, une espèce de lien de fer qui assujétit tellement deux mots l'un à l'autre, qu'il rend par là-même le premier incapable de se mouvoir en dehors du second, — partout où, pour la formation du pluriel, il y a disjonction des parties, le trait d'union est inutile et même embarrassant.

540. Partout où figure le trait d'union, il y a rapprochement des parties, simplification, unité d'idée, tout comme dans *arquebuse*, *tournebride*, *parterre*, etc., qu'on pourrait aussi bien écrire *arc-buse*, *tourne-bride*, *par-terre*, etc., sans porter atteinte à l'inviolabilité qui protège le corps du mot, puisque; nous l'avons dit, le trait d'union n'est qu'un *mezzo-terme* inventé pour empêcher le choc trop violent de certaines syllabes antipathiques dans les *noms dijoints* qu'on veut joindre.

541. 10^o Tout le monde écrit avec trait d'union les locutions: *petit-maitre*, *petite-maitresse*, *grand-père*, *grand-oncle*, *petit-fils*, *petite-fille*, *petit-neveu*, *petite-nièce*, *beau-fils*, *beau-père*, *beau-frère*, *belle-mère*, *belle-fille*, *belle-soeur*. Ce sont autant de *locutions substantives*, où la signification des adjectifs *petit*, *grand*, *beau*, ne se trouve altérée que par leur position devant le substantif *maitre*, *père*, etc., comme l'est celle de *bon*, *d'honnête*, de *gentil*, de *brave*, de *pauvre*, dans les expressions *bon homme*, *honnête homme*, *gentil homme*, *brave homme*, *pauvre homme*; locutions composées de deux substantifs bien distincts, de deux mots agissant l'un sur l'autre, mais ne s'absorbant pas; et qui, par conséquent, n'ont aucun droit au trait d'union. D'autant plus que ce n'est pas le trait d'union qui modifie jamais la valeur des adjectifs *petit*, *grand*, *beau*, dans ces locutions; autrement, comment l'oreille, pour la quelle n'existe pas le trait d'union; comment l'oreille suffirait-elle pour porter à l'esprit l'intelligence des expressions ci-dessus?

542. Je conçois l'unité dans les analogs allemands *Groß-vater*, *grand père*, *Groß-mutter*, *grand-mère*, *Groß-ochter*, *petite fille*, *Groß-kind*, *petit fils* ou *petite fille*, *Groß-ältern*, *aieuls*, etc., vu l'invariabilité de l'adjectif *groß*, qui ne fait que renforcer la signification du mot suivant, comme *Haupt* dans *Hauptstadt*. Mais si cet adjectif *groß* pouvait se mouvoir librement à sa place et revêtir ou dépouiller à son gré ses diverses formes de *genre* et de *nombre*, comme les adjectifs correspondants français, — alors il y aurait deux mots tout à fait distincts, tout à fait libres; il y aurait une locution substantive équivalente à un mot simple, comme *bon sens*, *petits pois*; mais cette locution ne pourrait pas s'appeler *nom composé*, dans la rigoureuse acception qu'on donne à ce mot.

543. Ce n'est pas que la plupart des *locutions substantives* qui équivalent à un mot simple, comme celles dont il s'agit, ne puissent être assimilées aux *noms composés*, à l'exemple des mots déjà cités: **demi-aune**, **demi-dieux**, **haut-lisseurs** (qui vient de *haute-lisse*), **franc-maçonnerie**, **franc-maçons**, enfants **nouveau-nés**, **mort-nés**, **nu-propriété**, aller **nu-tête**, aller **nu-jambes**, **bonheurs**, **bon-jours**, etc., locutions tout à fait analogues. Mais il faut alors qu'elles subissent toutes les conditions de leur transformation, c'est à dire que le corps du mot reste invariable.

544. Ainsi écrivez, au pluriel: des *petit-maitres*, des *petite-maitresses*, des *grand-pères*, des *grand-mères*, des *petit-fils*, des *petite-filles*, des *petit-neveux*, des *petites-nièces*, des *beau-pères*, des *beau-frères*, des *belle-mères*, des *beau-fils*, des *belle-filles*, des *belle soeurs*, des *sage-femmes*, des *pie-grièches*, etc., en laissant le premier mot tout à fait intact. Ou, si vous ne pouvez vous déterminer à une chose si monstrueuse, selon vous, n'attendez pas à la liberté des divers mots cités, en les enchaînant deux à deux par un trait d'union, comme des forçats; ne leur imposez pas ainsi le supplice de Mézence.

Cette phrase de Jules Janin, où les adjectifs *grands* et *petits* se séparent de leur substantif et prennent la clef des champs, plaide pour leur liberté absolue :

« Robineau, le nouveau marié, après le premier quartier de la lune de miel, est fort étonné et très malheureux de voir sa femme, qu'il avait épousée comme orpheline, lui apporter en dot un *beau père*, une *belle mère*, cinq ou six *oncles grands et petits*, et des cousins à l'avenant. »

J'avais peur de montrer trop de hardiesse, et voilà que Boiste, d'après Restaut, écrit aussi sans trait d'union *grand père*, *grand oncle*, *beau père*, *sage femme*, etc.

545. Ou l'un ou l'autre. Ou des *beau-pères*, des *belle-mères*, en laissant l'adjectif intact, ou des *beaux pères*, des *belles mères*, sans trait d'union.

On trouve cet exemple dans Buffon : *Les juments ressemblent assez aux grand-pères.*

546. Quant à *grand oncle*, l'harmonie s'oppose à la simplification de ce mot ; car qui voudrait jamais dire : des *grand-oncles*, au lieu de : *grands oncles*.

547. Au contraire, *grand-mère*, *grand tante*, depuis long-temps consacrés sous cette forme, sont de véritables noms composés, et doivent conséquemment s'écrire avec un trait d'union, non pas avec une apostrophe, à la façon des grammairiens ; car l'apostrophe ne fait qu'indiquer une *élision*, et il n'y a pas ici d'élision. *Grand* reste invariable en français comme *groß* en allemand, voilà tout. Soit dit en passant, il faut de même écrire *grand-messe*, *grand-rue*, et non pas *grand messe*, *grand rue*.

548. D'un autre côté, comme la préposition arrière, dans *arrière-petit-fils*, *arrière-petite-fille*, etc., n'est pas là seulement pour les beaux yeux de l'adjectif *petit*, et qu'elle embrasse également les mots *fils*, *fille*, — il est urgent que le trait d'union s'étende de la préposition *arrière*, à travers les adjectifs *petit*, *petite*, jusque sur les substantifs *fils* et *fille* ; et quand la préposition *arrière* leur a ainsi passé sa flèche d'amour au travers du corps, pour atterrir le cœur de son substantif bien aimé, il va sans dire que ces adjectifs demeurent invariables, et qu'on écrit au pluriel des *arrière-petit-fils*, des *arrière-petite-filles*, etc. L'adjectif *grand* se trouve embroché de la même manière et pour le même motif dans l'expression, *vice-grand-électeur*, qui par bonheur ne s'emploie guère au pluriel.

N. B. Il résulte de ce qu'on vient de lire qu'il faut savoir n'user qu'à propos du trait d'union ; car l'abus de ce petit rien entraîne une confusion immense. MM. Bescherelle en font une consommation énorme. Ils le mettent jusque dans *petit-pâté*.

Résumé des notions préliminaires sur le trait d'union.

549. En résumé, le trait d'union ne s'emploie, dans les substantifs, que pour en lier indissolublement, immuablement les parties, quand elles ne s'assemblent ni à mortaise ni à rainure, c'est à dire, quand, par leur forme, elles n'adhèrent pas parfaitement l'une à l'autre. Il a pour effet immédiat de rendre invariable le nom qui précède, quel qu'il puisse être ; ce qui simplifie singulièrement la question des noms composés, plus compliquée encore, comme on le sait, que celle des participes.

Tout ce que nous avons à dire sur le trait d'union aurait pu se borner à ces derniers mots, s'il n'avait fallu combattre les abus que l'on en fait. C'est avec raison qu'un auteur a dit qu'il faut un volume pour détruire une erreur d'une ligne.

Ô grammairiens, pendables auteurs d'un pareils chaos,

Ô race de corbeaux, ignoble bande noire,

Par la vie et la mort, par l'enfer et le ciel,

Par tout ce que mon cœur peut contenir de fiel,

Soyez maudits ! — Jamais déluge de barbares,

Ni Huns, ni Visigoths, ni Russes, ni Tartares,

N'ont fait autant de mal que vous en faites là. (Th. Gautier.)

En tout cas, l'importance du trait d'union, de ce petit rien, si méprisable en apparence, prouve bien qu'il ne faut pas juger des gens sur la mine. (Voir le *Traité d'Orthographe*.)

Enfin me voilà hors de cet affreux Ténare
Dont j'ai fait quinze fois le tour.
J'espère avoir prouvé, par un effort si rare,
Que tout est possible à l'amour.

Maintenant les hommes sensés refuseront-ils de ratifier les mesures suivantes ?

République des Lettres Françaises.

Quatrième décret.

Au nom de la Logique et de tous les vrais philologes,
L'Auteur de la *Grammaire Française*,

Attendu que l'emploi de l'*x* comme finale des pluriels ne se fonde sur aucun principe ;

Attendu que nos ancêtres n'écrivaient *beaux, loyax, orgueilleux, escureux* (écureuils), que parce que, dans leur système d'orthographe, l'*x* avait la faculté de donner à la voyelle précédente, *a, e* ou *o*, le son de *au, eu, ou* ; qu'ainsi son emploi n'est pas mieux justifié comme finale des adjectifs en *eux* et de tous les mots en *aux, eux, oux* ; puisqu'à mesure que s'établit l'usage de figurer l'*u* dans ces sortes de diphthongues, l'*s* fut naturellement appelée à remplacer l'*x* ;

Vu les nombreux exemples que fournissent de cette transformation en *aus, eus, ous*, divers auteurs des XI et XII^e siècles (voir page 177, n^o 475 et suiv.) ;
Considérant que l'emploi de l'*x*, dans les cas susdits, est une violation constante des principes de *dérivation* et de *filiation* (voir page 25 et suiv.), et qu'il engendre une multitude de difficultés orthographiques ;

Considérant, en outre, que, dans la formation du pluriel des substantifs en *ou*, ainsi que dans celle du féminin de plusieurs adjectifs, il donne lieu à une foule d'exceptions puérides, sur le nombre des quelles les grammairiens mêmes ne s'entendent pas ;

Vu l'urgence de débarrasser la langue de ces inutiles et nuisibles difficultés vraiment décourageantes pour les Français mêmes, et bien plus encore pour les étrangers ;

Accédant aux vœux des grammairiens les plus raisonnables, tels que Boinvillers, le Tellier, La Loy, etc., qui tous ont réclamé l'uniformité dans la manière de former le pluriel des noms en *ou* ; — décrète :

Art. 1^{er}. L'usage de l'*x* comme finale des mots en *aux, eux, oux* est aboli, excepté dans ceux où elle remplace un *c* comme dans *doux, courroux*, etc. ; l'*s* est réintégrée dans ses fonctions et dans la pleine jouissance de tous ses droits.

Art. 2. Les poètes, les linguistes, les professeurs dignes de ce nom, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent décret. — Que Dieu nous garde des pédants et des ignorants !

Donné à Vienne le 3 juillet 1852.

L. N.

Cinquième décret.

Au nom de la Logique et de tous les vrais philologes, tels que Francis Wey, Ch. La Loy, etc.,

L'Auteur de la *Grammaire Française*,

Attendu que la suppression du *t* du pluriel des noms en *ant* et *ent* n'est qu'une absurde abréviation qui détruit les règles de la formation du pluriel dans les substantifs ;

Attendu que cette suppression forme une exception d'autant plus nuisible, qu'elle admet, sans aucune espèce de fondement, une *surexception* pour les mo-

nossyllabes, tels que *dents, gants*, parmi les quels le mot *gens* forme une seconde surexception ;

Attendu qu'elle empêche les étudiants, surtout les étrangers, de reconnaître par la terminaison du pluriel, si le singulier doit être *ant, ent, ou bien an, en*, c'est à dire, si l'on doit écrire *un aman, un sermen*, etc., terminaisons analogues à celles de *roman, examen*, etc., ou un *amant, un serment* ;

Considérant que le retranchement du *t* cause en outre une inutile et nuisible difficulté relativement à la prononciation, en ce qu'on ne peut plus savoir alors s'il faut prononcer *sermens*, comme *examens* ; *patiens*, *inconvéniens*, comme *Égyptiens, Arméniens* ;

Considérant que le retranchement du *t* est de plus une violation du principe de dérivation, car ce *t* nous vient de l'ablatif latin ;

Sur les conclusions de l'Académie elle-même, qui s'est prononcée pour le maintien du *t* ; — décrète :

Art. 1^{er}. La règle donnée par MM. Noël et Chapsal, d'après d'autres soi-disants grammairiens, et suivie par la plupart des grands journaux de Paris, à savoir : que *les substantifs terminés par ant et par ent conservent ou perdent le t au pluriel*, est déclarée fautive et pernicieuse.

Art. 2. L'orthographe des substantifs en *ant* et *ent*, par *ans* et *ens* au pluriel, sera regardée désormais comme un *solécisme*.

Art. 3. Les poètes, les linguistes, les vrais philologes, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent décret. — Que Dieu nous garde des pédants et des ignorants !

Fait à Vienne le 3 Juillet 1852.

L. N.

Sixième décret.

Au nom de la Logique et de tous les vrais philologes,
L'Auteur de la *Grammaire Française*,

Considérant que, dans l'esprit des grammairiens, les *noms composés* ne diffèrent des *noms simples* que parce que les parties en sont distinguées par un *trait d'union* ;

Considérant que le *trait d'union* n'a pas pour objet de *diviser* mais d'*unir* ; qu'il ne s'interpose entre les parties d'un *nom composé* que pour en tenir les ailes éployées ; pour empêcher certaines consonnes antipathiques de se heurter trop violemment ; qu'ainsi les vrais *noms composés* ne diffèrent pas des *noms simples*, puisqu'ils ne désignent également qu'un objet unique sous plusieurs mots ;

Considérant qu'à l'égard des *noms composés* l'esprit ne procède point par *analyse*, mais par *synthèse* ; qu'il ne s'attache pas aux sens partiels d'un mot, dans une phrase écrite ou parlée, mais au sens total ; qu'il ne s'inquiète point, par exemple, des divers sens de *qui*, de *pro*, et de *quo*, dans *quiproquo*, et qu'il ne voit, dans cette expression qu'un quasi-synonyme de *méprise* ; qu'ainsi l'absence ou la présence du *trait d'union* ne change point la nature des *noms composés* ; qu'au point de vue de la syntaxe il est tout à fait indifférent d'écrire, par exemple, *bec-jaune* ou *béjaune*, *porte feuille* ou *portefeuille*, etc. ; que ces mots, dans l'un ou l'autre cas, n'en demeurent pas moins soumis aux mêmes lois ;

Considérant que, dans des mots tels, par exemple, que *chef-tieu*, *chef-d'oeuvre*, etc., *chef*, qui signifie originairement *tête*, ainsi accolé à un autre mot dont il renforce la signification, perd sa qualité de substantif et devient, comme son analog allemand *haupt*, une sorte de particule invariable, qui ne saurait prendre la marque du pluriel ;

Attendu que, s'ils étaient susceptibles d'analyse, les *noms composés* ne seraient pas des *substantifs* proprement dits, mais des locutions analogues à *couronne de lierre*, *magazin à poudre*, *marché aux herbes*, etc. ;

Attendu que le pluriel des *noms composés* ne s'explique que par la *syllèpse*, de même que celui des noms propres employés comme appellatifs, dans des phra-

ses analogues à celle-ci: *La France a eu ses Césars et ses Pompées*, c'est à dire, des généraux comme *César* et comme *Pompée*;

Vu les preuves accumulées dans les notions préliminaires (page 177 et suiv.); d'où il résulte évidemment que le *système de l'accord partiel*, adopté par les soi-disants grammairiens, est contraire à tous les principes de philologie; qu'il répugne à la logique; qu'il donne lieu à mille contradictions, et engendre mille difficultés;

Vu l'exemple donné par plusieurs bons auteurs d'écrire au pluriel des *chef-d'oeuvres*, des *coq-à-l'ânes*, des *paille-en-culs*, des *tête-à-têtes* (Regnard, Piron, Genlis);

Attendu qu'il est vraiment de la dernière absurdité de décomposer ces mots pour en faire des *têtes* (chefs) *d'oeuvre*, des *pieds à terre*, des *coqs à l'âne*, des *pailles en cul*, des *têtes à tête*; qu'il est inconcevable comment une erreur aussi grossière a pu être sanctionnée par l'Académie elle-même, etc.; etc.;

Attendu que les *noms composés* ne remplissent pas dans le discours d'autres fonctions que celles des *noms simples* qui y correspondent; — décrète:

Art. 1^{er}. Sont déclarées *fausses* les *règles* des grammairiens ainsi conçues: » — 1^o Quand un *nom composé* est formé de deux noms placés » immédiatement l'un après l'autre, ils prennent tous les deux la marque » du pluriel; — 2^o lorsqu'un *nom composé* est formé de deux noms unis » par une préposition, le premier de ces noms prend seul la marque du » pluriel; — 3^o quand un *nom composé* est formé d'un nom et d'un ad- » jectif, ils prennent tous deux la marque du pluriel.«

Art. 2. Les *noms composés* proprement dits, c'est à dire, ceux qui, formés de plusieurs mots, ne présentent qu'une idée unique, différente de celle que ferait naître l'analyse de leurs parties, suivent, pour la formation du pluriel, la même règle que les *noms simples*.

Art. 3. Les poètes, les linguistes, les professeurs dignes de ce nom, demeurent chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent décret. — Dieu nous garde des pédants et des ignorants!

Donné à Vienne, le 3 juillet 1852.

L. N.

Septième décret.

Au nom de la Logique et de tous les vrais philologs,
L'Auteur de la *Grammaire Française*,

Considérant que l'abus du trait d'union entraîne un immense désordre dans la théorie des *noms composés*;

Considérant que le trait d'union est l'attribut exclusif des vrais *noms composés*, où il ne figure que pour marquer l'*union* des parties, à défaut d'une adhérence, d'une cohésion plus intime entre elles, quand elles manquent de l'affinité nécessaire pour se fondre ensemble entièrement;

Attendu que la présence du trait d'union a pour effet immédiat de rendre invariable le nom qui précède; — décrète:

Art. 1^{er}. Le *trait d'union* est banni de toutes les locutions *substantives*, *adverbiales*, *conjonctives* ou *prépositives*, dont les parties ne font que se compléter l'une l'autre, et gardent chacun leur sens direct, comme *arc de triomphe*, *nez à nez*, *c'est à dire*, *très bien*, etc., ou qui n'ont qu'un de leurs termes employé au figuré, comme *ciel de lit*, *œil de dôme*, etc. (Voir page 185, n^{os} 525, 526.)

Art. 2. L'emploi du trait d'union est rigoureusement maintenu entre les parties d'un nom composé qui ne sauraient se mettre en contact immédiat, sans violer certaines conditions nécessaires, relativement au système d'orthographe et de prononciation. (Voir page 182, n^o 505 et suiv.)

Art. 3. Les poètes, les linguistes, les professeurs dignes de ce nom, demeurent chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent décret. — Dieu nous garde des pédants et des ignorants!

Donné à Vienne le 4 juillet 1852.

L. N.

Huitième décret.

Au nom de la Logique et de tous les vrais philologes,
L'auteur de la *Grammaire Française*,

Attendu que les substantifs français dérivent de l'ablatif latin; qu'ainsi l'*s* finale des mots *fits, héros, corps, temps, puits*, n'est pas justifiée par l'étymologie; Considérant qu'elle détruit tout rapport de filiation entre *fits, héros, corps, temps*, et leurs dérivés *fitte, héroïne, corporet, temporet*, etc.;

Pour ce qui est du mot *fits*, — considérant, en outre, que nos ancêtres écrivaient le plus souvent *fit*, et qu'ils ne prononçaient pas autrement que *fi*;

Considérant que la prononciation de l'*s* dans le mot *fits* est contraire à toutes les bonnes traditions; qu'au seul point de vue de l'euphonie, la liaison la plus douce et la plus coulante est assurément celle qui se pratique sur une liquide; que *fit ingrat* est certainement préférable à *fisse ingrate*;

Pour ce qui est des mots *corps* et *temps*, — considérant que le son du *p* dans les liaisons rappelle mieux leur origine et leur nature;

Pour ce qui est du mot *puits*, — considérant que la suppression de l'*s* détruirait le rapport de filiation qu'il y a entre ce mot et ses dérivés *épuisement, puiser*; — que le respect de l'ordre passe avant celui de l'étymologie; décrète:

Art. unic. L'usage de l'*s* est aboli, dans l'orthographe des mots *fits, héros, corps, temps*, employés au singulier; il est maintenu dans le mot *puits*, d'où le *t* doit disparaître comme inutile. Ainsi on écrira et l'on prononcera *fil*, comme *gentil, fusil*, etc. On écrira *héro, corp, temp, puis*. (Voir p. 25, n° 71 et suiv.)

Nouvième décret.

Au nom de la Logique et de tous les vrais philologes,
L'auteur de la *Grammaire Française*,

Attendu que l'orthographe des mots *remord* ou *remords* et *prix*, s'éloigne de toute analogie, puisque le premier dérive de l'abl. latin *remorsu*, par la suppression de la voyelle finale, et que le second est le primitif de *mépris*, comme *suit* celui de *mésuit*;

Attendu que *le pris* (der Preis) ne sera pas plus difficile à distinguer de *pris* (gefangen) que *l'été* (der Sommer), *le fait* (die That), *le dit* (der Spruch), etc., de leurs homonymes *été* (gewesen), *fait* (gethan), *dit* (gesagt), etc.; — décrète:

Art. unic. On écrira désormais invariablement *pris*, comme *mépris*, *remors*, comme *mors*, et non pas *prix, remord* ou *remords*.

Donné à Vienne le 4 juillet 1852.

L. N.

XVIII

Règles sur la formation du pluriel dans les substantifs.

(Voir p. 22, n° 64 et suiv., ainsi que les décrets 7°, 8°, 9°, p. 192.)

I

Règle générale et unique.

550. On forme le pluriel des substantifs en ajoutant une *s* au singulier. *Un homme. Des hommes. Une femme. Des femmes. Un jardin. Des jardins. Une rose. Des roses. Un serpent. Des serpents. Un tout. Des tous. Un tombeau. Des tombeaux* (auparavant *tombeaux*). *Un feu. Des feus* (auparavant *feux*).

551. À moins qu'ils ne soient déjà terminés au singulier par une *s*, une *x*, ou un *z*; au quel cas ils ne changent pas au pluriel; attendu qu'aucun mot français ne saurait avoir pour finale une consonne redoublée (voir page 26; n° 79); ce qui ne saurait manquer d'arriver même avec l'*x* et le *z*; puisque l'*x*, à la fin des mots, équivaut à *us* (voir page 177, n° 475) et que le *z*, doué de la faculté de communiquer à tout *e* qui le précède le son fermé, ne fait de même que remplacer l'*s* comme finale. — *Un bas. Des bas. Un bois. Des bois. Le sens. Les sens.* — *Un crucifix. Des crucifix. — Un nez. Des nez.*

552. Les noms en *-al* (qui jusqu'à présent ont fait au pluriel *-aux*, ce qui équivaut à *-uuus*, voir p. 177) changent préalablement l' *l* en *u*: *un cheval, des chevaux*; à l'exception des suivants qui gardent l' *l*:

un bal	des bals	ein Ball	Bälle
le cal	des cals	die Schwiele	Schwien
un carnaval	des carnavaux	ein Fasching	Faschinge
un cérémonial	des cérémoniaux	ein Ceremonienbuch	Ceremonienbücher
un final	des finals	ein Schluffstück	Schluffstücke
(et non plus finale)			
un régal	des régals	ein Gastmahl	Gastmahl
le nopal	les nopals	der indische Feigenbaum	die indischen Feigenbäume
le chacal	les chacals	der Goldwolf	die Goldwölfe
un narval	des narvals	ein Seeinhorn	Seeinhörner
un serval	des servals	eine Tigerfäze	Tigerfäzen

et autres noms d'animaux, tels que *pipal* (die surinamische Kröte), *le gaviat* (eine Art Krokodil), *le crotal* (et non pas *crotale*¹⁾, etc.; mais pourquoi ne dirait-on pas les *gaviaux*, les *pipaux*? (Voir plus loin p. 196, n° 563.)

553. *Remarques.* 1° MM. Noël et Chapsal prescrivent absolument *les pals*, mais l'Académie, plus tolérante, admet les *pals* et les *paus* (avec *x*, cela va sans dire). *Il porte d'argent à trois paux flambants de gueules* (Acad.). *Il porte d'or à deux paux ou pals de sinople* (Id.).

554. 2° Les mêmes auteurs disent *des avals*; mais je doute, que ce mot s'emploie jamais au pluriel. On dit: *Mettre son aval* (souscription, giro) *au bas d'une lettre de change. L'aval peut être fourni par acte séparé; donneur d'aval*; mais je ne connais point d'exemple de ce mot employé au pluriel.

3° Le pluriel de *cantal* n'est justifié, comme celui des noms propres et des noms composés (voir plus loin, p. 205) que par la syllepse. On dit sylleptiquement des *cantals*, pour des fromages du Cantal; comme on dit des *Raphaels*, des *Murillos*, pour des

¹⁾ À moins qu'on ne fasse ce nom féminin, comme en allemand (die Klapperschlange), et qu'on ne dise *la crotale*, ce qui serait préférable.

tableaux de Raphael, de Murillo. *Framage*(Cantal)s, *tableau*(Raphael, Murillo)s. (Voir page 182, n° 301.) *L's* se rapporte, non pas au nom propre *Cantal*, qui est toujours au singulier, mais au nom commun sous-entendu. C'est ainsi qu'il en est de tous les noms propres employés au pluriel.

555. Quelques substantifs en **ail** font aussi leur pluriel en *aus* (auparavant *aux*). Ce sont les six suivants :

le bail	les baus	die Verpachtung	die Verpachtungen
le corail	les coraus	die Koralle	die Korallen
l'émail	les émaus	das Schmelzwerk	die Schmelzwerke
le soupirail	les soupiraus	das Lustloch	die Lustlöcher
le vantaïl	les vantaus	der Thür-, Thor- flügel	die Thür-, Thor- flügel
le travail	les travaux	die Arbeit	die Arbeiten.

Remarques. 1° Encore **travail** fait-il **travails** au pluriel, dans le sens de *Rechnungsablegung* et dans celui de *Nothfall*.

2° Dans le *Cours* de M. C. E. (p. 183 et 186) *travail* ne compte point parmi ces exceptions, où il est remplacé par *ventail* (*Helmsfenster*), qui ne s'emploie guère au pluriel, et par *vitrail* qui n'a que le pluriel **vitraus**.

Remarques philologiques. 1° *Bail*, *corail*, *émail*, *travail*, etc., font *baus* (auparav. *baux*), *coraus*, *émaus*, *travaus*, etc., comme si l'on écrivait au singulier *bal*, *coral*, *émal*, *traval*, etc., parce que, dans le fait, on a écrit et prononcé de la sorte :

Et bien dol mettre en guerredon
Peine et travail de si fait don.

„*Peine et travail de tel don, di siffuto dono.*“

La confusion était perpétuelle entre *ail* et *al*. Elle durait encore au XVII^e siècle. Ménage écrit un *quintal*. „*Quintail fait quintaus*, dit-il. — Il faut prononcer *métal*, et non pas *métail*; *crystal*, et non pas *cristail*; *coral*, et non pas *corail*; *poitral*, et non pas *poitrail*.“ (*Ménage*, *Observ.* p. 351.)

Par où l'on voit clairement que la distinction entre *ail* et *al* n'était dans l'origine que pour les yeux; que ces finales sonnaient primitivement de même, c'est à dire, au singulier *al*, suivies d'une voyelle, au (*aou*), suivies d'une consonne; le pluriel en *au* (*aous*), tout naturellement. (Voir p. 32, n° 105--107.)

556. „**Ail** (*Knoblauch*) fait *aïls* ou *aulx*.“ (Noël et Chapsal.) C'est *aïls* ou *aus* qu'il faut dire.

557. *Remarques philologiques.* 1° Comme dans les mots qui précèdent l'*i* est ici de surrogation, car nos ancêtres prononçaient *al*. „Il a été introduit, dit M. F. Génin, dans la seconde époque de la langue, pour ouvrir le son naturellement fermé de l'*a*, et, comme toutes les lettres d'un usage analogue à celui-ci, tantôt il est marqué, tantôt supprimé. Les plus anciens textes écrivent *al*.“ Dans un couplet monorime en *al*, dont les rimes sont *loial*, *val*, *vendal*, *mal*, *cheval*, *batistal*, le poète raconte la chute de Manprine de Gerbal abattu par Gerins :

„Ses fors escus ne li valut un *al* :

Tote li fant la boete de cristal.“ (*La Desconfite de Roncevaus* p. 56.)

„Son fort boucler ne lui valut un *ail*.“

558. 2° Le pluriel *als* se prononçait *aus*, comme il est écrit dans plusieurs auteurs. Ruteboef, parlant d'un vilain :

Tant ot mangie de buef *aus aus*

Et dou gras l'ume qui fu *chaus*

Que la pance ne fu pas mole. (*Dou Pel au Vilain*. *Harb.* I. 110.)

559. 3° **Aus**, est donc, au pluriel, l'orthographe régulière du mot *ail*.

560. 4° Mais quelle inconséquence d'orthographe, dans les *aulx*, écrit avec une *l* et une *x*! Puisque l'*i* équivalait à un *u* et l'*x* à un *u* et à une *s*, c'est absolument comme si l'on écrivait *les auuus*, avec trois *u*. C'est de nos yeux que notre langue a appris cette irrégularité d'*ail* produisant *aulx*.

Nous empruntons à M. F. Génin les observations suivantes, au sujet du mot *ail* :

« Il est curieux de voir combien l'opinion a varié sur une question si simple, étant ramenée à ses véritables termes.

« *Ail*, dit Ménage, n'a point de pluriel; cependant M. de Balzac et quelques autres „modernes ont dit *des aulx*. »

« L'auteur des *Réflexions sur l'usage présent de la langue*, qui, de son temps faisait autorité, soutient qu'on doit dire des *aïls*; l'Académie se déclare pour *aulx*.

« Latouche, dans l'Art de bien parler français, rapporte diverses opinions, et conclut: Je crois qu'on ne dit ni *ail* ni *aulx* au pluriel. Mais il ne dit pas comment il faut dire. C'est son secret. »

561. L'Académie ne s'est pas seulement déclarée pour *aulx*; elle nous apprend naïvement que les botanistes disent également *aïls*, au pluriel. *Il y a des aulx sauvages et des aulx cultivés.* (Acad.). *Il cultive des aïls de plusieurs espèces* (ibid.).

562. Plus raffinés que l'Académie, les grammairiens modernes ne trouvent pas ce pluriel de leur goût, et ils veulent qu'on dise des *gousses d'ail*; comme si *cultiver des aïls ou des gousses d'ail*, c'était la même chose! il y a diverses espèces d'*aïls*: des *aïls sauvages* et des *aïls cultivés*; mais il n'y a pas diverses espèces de *gousses*; ou, du moins, la diversité des *gousses* ne fait pas la diversité des *aïls*.

Tu peux choisir ou de manger trente *aus*,
J'entends sans boire et sans prendre repos, etc.

(La Fontaine, *Le Paysan qui avait offensé son Seigneur.*)

563. Du reste, le pluriel *ats* et *aïls*, est bien plus conforme au système de prononciation adopté par les modernes que le pluriel *aulx*, son sec et voilé, qui n'est qu'une réminiscence de l'ancienne prononciation (voir p. 32, n^{os} 105—107). Les finales *al* ou *ail*, *et*, *ot*, suivies d'une consonne, se prononçaient, tant au singulier qu'au pluriel, *aou*, *éou*, *oou*, à la manière latine, italienne, ou allemande; diphthongues claires et sonores, que ne sauraient remplacer les voyelles modernes *au* (o), *eu*, *ou*, d'une maigreur et d'une sécheresse extrêmes. Le singulier *al* ou *ail* et le pluriel *aulx*; les pluriels *bats*, *cats*, *carnavaux*, *servats*, *régats*, *bails*, *mails*, *attirails*, *épouvantails*, et les pluriels *paux*, *baux*, *locaux*, *travaux*, *chevaux*, *égaux*, *émaux*, *maux*, *soupiraux*, *vantaux*, ne sont que le témoignage d'une grande inconséquence, dans le travail de ces élagueurs, appelés *grammairiens*, qui, pour tailler selon certaines règles à eux, des arcades prétendues correctes dans un massif de marronniers, en retranchent impitoyablement les parties le plus saillantes, les plus belles, les plus harmonieuses, et qui, — ayant déjà oublié leur premier plan au bout de dix pas, — finissent par faire, — d'un tout magnifique, qui charmait par la grandeur, par la variété, par l'éclat, par la richesse infinie des détails, par les mille façons splendides dont s'y développait l'interminable fantaisie de la nature, — la chose à la fois la plus mesquine sous le rapport de l'exécution et la plus ridicule par les contradictions qu'elle présente.

Ou il fallait conserver l'ancien mode de prononciation, et, d'après l'orthographe moderne, écrire au singulier *al* devant une voyelle, *au* devant une consonne, comme on écrit encore *bel*, *nouvel*, *mol*, *fol*, et *beau*, *nouveau*, *mou*, *fou*, selon l'occurrence, et au pluriel toujours *aus*; ou, en adoptant la prononciation des consonnes, écrire partout *al* au singulier et *ats* au pluriel. En quoi serait-il plus ridicule, par exemple, de dire des *baus*, des *carnavaux*, des *servaus*, etc., si tel est le système adopté, que des *paus*, des combats *navaux*, des *chevaus*, etc.? En quoi serait-il plus ridicule de dire des *bails*, des *vantails*, etc., que des *mails*, des *portails*, etc.? Et, d'un autre côté, après avoir dit au singulier *chevat*, au lieu de *cheva*, pourquoi faut-il que je dise au pluriel *chevaus*, au lieu de *chevats*? En définitive, le quel était le plus ridicule de celui qui disait: « Je sors de l'hôpital, mon général, ou de celui qui répondait: dis donc de l'hôpital, **animau**? » — Voilà pourquoi ceux qui veulent qu'on dise au pluriel, des *bocats*, tels que Caminade, Catineau, Freville, et Boiste, ne sauraient manquer d'avoir raison; et que ceux qui préfèrent *bocaux* tels que B. de St-Pierre, Boinvilliers, Laveaux, et l'Académie, ne sauraient avoir tort.

564. Il n'y a pas long-temps qu'on écrivait encore *métall* pour *métal*, comme on continue d'écrire *ait*, *émail*, etc. Cet *t* parasite qui a pris racine dans *ait*, *émail*, etc., a été exclu de *métal*. La prononciation vicieuse, suite d'une orthographe mal comprise, n'a pu prévaloir dans *métall*.

L'histoire de ce mot n'est pas moins curieuse que celle du mot *ait*.

Sur *métall* et *métal*, Ménage reconnaît qu'on dit l'un et l'autre, mais il préfère *métal*.

L'Académie, édition de 1798, ne donne que *métal*, en observant toutefois qu'on prononce plus ordinairement *métall*. Latouche en tire cette conséquence qu'il faut nécessairement écrire *métall*.⁶

M. V. Hugo renchérit encore sur eux, au rapport de M. F. Génin, a qui nous empruntons ces remarques sur le mot *métal*. Son imprimeur ayant mis une porte de *métal*, l'auteur du *Rhin* fait tout exprès un long *etrata* pour enjoindre de lire *porte de métall*; tant la différence lui paraît importante! Quant au mot *métall*, il n'est pas moins précieux. «Le métal est la substance métallique pure; l'argent est un métal. Le métal est la substance métallique composée; le bronze est un métal.»

M. Hugo (c'est M. F. Génin qui parle) n'a trouvé que dans son imagination cette distinction subtile et chimérique: il se fait des idoles pour les adorer. L'Académie ne mérite par le blâme qu'il lui adresse pour avoir écarté de sa nouvelle édition le précieux *métall*.⁶

Je suis à cet égard de l'avis de M. Génin.

565. **Aiguail** (der Ihan), t. de Chasse, **bercaill** (die Schafhürde), **bétail** (das Vieh), n'ont point de pluriel.

566. *Remarques.* 1^o *Bercaill*, ne se dit plus guère au propre; on préfère aujourd'hui *bergerie* (Schafstall). = Au figuré, *bercaill* (Schafstall, Schoß der Kirche), ou giron de l'Église catholique, est censé le lieu où les fidèles peuvent être en sûreté, et hors duquel ils sont égarés. *Ramener au bercaill une brebis égarée* (ein verirrtes Schaf in den Stall zurückführen), *Ramener un hérétique dans le sein de l'Église*; ramener à des sentiments de piété, à une conduite pieuse, une personne qui s'en était écartée. On dit, dans un sens analog: *Revenir, rentrer au bercaill*.

567. 2^o *Bétail*, nom collectif, se dit des bêtes à quatre pieds qu'on mène paître, comme *boeufs*, *vaches*, *brebis*, *chèvres*, *cochons*. *Gros bétail* (boeufs, vaches, etc.). *Menu bétail* (moutons, chèvres, etc.). *Garder le bétail. Nourrir le bétail. Ce fermier a perdu tout son bétail.*

568. 3^o *Bestiaux* [auparavant *bestiauxx*] (das Zuchtvieh), autre nom collectif, formé de l'adjectif *bestial* (thierisch), signifie la même chose que *bétail*. *Ce fermier a beaucoup de bestiaux. Il est riche en bestiaux. Ses étables sont remplies de différents bestiaux.* — Plus subtils que l'Académie, Trévoux, Féraud, Gattel, Wailly, etc., voient dans *bestiaux* le pluriel de *bétail*. — Laveaux croit que *bétail* se dit de l'espèce: *le gros bétail, le petit bétail*, — et *bestiaux* des individus: *allez soigner les bestiaux.* — Brave Laveaux! comme dirait Jules Janin.

569. Par quelle extrême bizarrerie, **universel**, substantif, terme de scolastique, fait-il au pluriel **universaux**? *On distinguait cinq universaux: le genre, la différence, l'espèce, le propre, et l'accident.* Par suite de cet étrange pluriel ne faudrait-il pas dire, au singulier, *universot*? Heureusement que la chose n'existe plus.

ciel, **oell**, **aïeul**. (Voir n^o 571.)

570. **Cieus** (auparav. *cieux*) est bien certainement le pluriel de **ciel**, que nos ancêtres prononçaient *cieu* devant une consonne, et qu'ils avaient d'abord prononcé *cié*, à la façon des Allemands, qui disent *adie* au lieu d'*adien*; ce que prouve un ancien *rébus* où l'on voit «pourrait ung liel sans ciel pour ung licencié»⁶ — mais **yeus** (auparav. *yeux*) ne me semble pas plus le pluriel d'**oell** que *bestiaux* celui de *bétail*; quoi qu'il signifie la même chose, au propre; ou s'il vient réellement du mot *oel*, il faut convenir qu'en venant de là jusqu'ici

Il a bien changé sur la route.⁶

Je sais bien que le son *eu* s'est noté à diverses époques *oe*, *ue*, *el*; mais d'où vient l'y du pluriel? N'est-il qu'une transposition de l'i du singulier? En tout cas, il serait bon

d'écrire au singulier *euil* et au pluriel *ieus*, tant pour resserrer davantage le lien de parenté qui existe entre ces deux mots que pour diminuer le nombre des difficultés d'orthographe et de prononciation.

Aieus (auparav. *aieux*) dans le sens d'*ancêtres* (Vorfahren, Ahnen) ne paraît pas avoir de singulier. Cependant il y a un drame de Grillparzer intitulé *die Ahn*. Comment traduira-t-on ce mot, si ce n'est par l'*Aieule* ?

571. Voici les prescriptions que donne la grammaire à l'égard des trois mots, *ciel*, *oeil*, *aieul*.

Ciel, dans son sens primitif et *collectif*, fait au pluriel *cieus* (auparav. *cieux*).

Exemples. L'immensité des *cieus*. Parcourir les *cieus*. — Les anciens croyaient à l'existence de plusieurs *cieus* de matière solide et transparente. — Les *cieus* des planètes. — La voûte du *ciel*, des *cieus*. — Un *ciel*, des *cieus* d'*airain*. — Un temp (auparav. *temps*) sec et aride. —

Le royaume des *cieus*. Notre père qui êtes dans les *cieus*. — Voir les *cieus* ouverts, Avoir une grande joie. — Poët., *Vivre sous un ciel inconnu, sous des cieus inconnus*, dans un pays étranger où l'on n'a ni parents ni amis.

Ciel, dans un sens détourné ¹⁾ et *distributif*, ne s'écarte point de la règle générale, et fait au pluriel *ciets* par l'addition d'une *s*.

Exemples. L'Italie est sous un des plus beaux *ciets* de l'Europe. Le *ciel* de la France, le *ciel* de l'Italie sont des *ciets* favorisés des *dieus* (auparav. *dieux*). — Des *ciets* de tableaux. Ce peintre fait bien les *ciets*. Ses *ciets* sont légers, vaporeux (auparav. *vaporeux*). — Des *ciets*

de tapisserie. Les *ciets*, dans les tapisseries, réussissent mal à cause du grenu des points. — Des *ciets* de lit. — Des *ciets* de carrière. — Galerie à *ciel* ouvert. — Ouvrir plusieurs *ciets* dans une carrière.

Oeil devient au pluriel *yeus* (ou *ieus*), pour signifier l'un et l'autre *oeil* (ou *euil*) envisagés *collectivement*.

Exemples. Avoir mal aux *yeus*. Le blanc des *yeus*. Cligner les *yeus*. Les *yeus* lui pleurent. Avoir de grands, de petits *yeus*. Avoir les *yeus* beaux, de beaux *yeus*. Avoir les *yeus* bleus, noirs, gris, verts, pers, bien fendus, à fleur de tête, vifs, perçants, brillants. Avoir les *yeus* touchés, creus, enfoncés, hargards, de travers, battus, chassieux, cernés, rouges, morts. Ouvrir, fermer, baisser, ciller les *yeus*. Lever les *yeus* au *ciel*. Rouler les *yeus* dans la tête. Se frotter, s'essuyer les *yeus*. J'ai peine à voir, le soleil me donne dans les *yeus*. J'ai le jour, le soleil dans les *yeus*. Avoir la larme à l'*oeil*, les larmes aux *yeus*. Les larmes ont coulé de ses *yeus*. Ses *yeus* ont versé, ont répandu des larmes, se sont mouillés, humectés de larmes. Ses *yeus* étaient humides, baignés, noyés de larmes. — Par exagération. Les *yeus* lui sortent de la tête (die Augen treten, springen ihm aus dem Kopfe), Il a de fort gros *yeus*, ou ses *yeus* sont enflammés de fureur. — Avoir un *oeil*, des *yeus* de verre.

subjoignent. — Avoir l'*oeil* spirituel, ou les *yeus* spirituels, malins, doux, tendres, amoureux, mélancoliques, riant, stupides, distraits, inquiets, méchants, durs, etc. Elle a l'*oeil* fripon, ou les *yeus* fripons, éveillés, agacants. Il a les *yeus*, des *yeus* mourants, languissants, langoureux, ardents, pleins de feu. La gaieté, la joie, l'espoir, le courage brille dans ses *yeus*. Les *yeus* sont le miroir de l'âme. — Arrêter, fixer, jeter, porter ses *yeus* sur quelqu'un, sur quelque chose. Tous les *yeus* étaient tournés vers lui, étaient dirigés vers lui, étaient fixés sur lui. Il avait les *yeus* fixés en terre. Être exposé aux *yeus* du public. Ce spectacle arrête, attire agréablement les *yeus*. Détourner les *yeus* de dessus quelque objet. Suivre quelqu'un des *yeus*. Il attire sur lui les *yeus*. L'orage a dérobé le *ciel* à nos *yeus*. Ses *yeus* se sont tournés vers moi, arrêtés, fixés sur moi. Nos *yeus* furent témoins de cette étrange aventure. Cet objet fait plaisir à l'*oeil*, aux *yeus*, plaît aux *yeus*, charme les *yeus*. Nos *yeus* ont été frappés d'un spectacle nouveau pour nous. J'ai jeté les *yeus*, en passant, sur cette boutique. — Je n'ai fait

Fig., Un bel *oeil*, de beaux *yeus*, deus beaux *yeus*, Une belle femme. Il est de ces hommes que deus beaux *yeus*

¹⁾ C'est à dire, appliqué, étendu par analogie à divers objets autres que le *ciel* même.

que jeter les yeux sur cette brochure. Je n'ai fait que la parcourir superficiellement.

Fig. et fam., *Il porte ses yeux dans sa poche, il a oublié ses yeux chez lui, ses lunettes.*

Aimer quelqu'un comme ses yeux, plus que ses yeux, L'aimer beaucoup, l'aimer tendrement.

Fig. et fam., *Avoir des yeux* (Augen haben, nicht blind sein), Ne pas être dupe, s'apercevoir de ce qui se passe.

Avoir de bons yeux (gute Augen haben), Voir promptement et distinctement de certaines choses qui échapperaient aux autres.

Fig., *Avoir des yeux d'aigle* (Adleraugen haben), Avoir les yeux vifs et perçants; et, au sens moral, avoir une grande pénétration d'esprit.

Fig., *Avoir des yeux de lynx* (Luchs-Augen haben), Voir, découvrir les objets de loin, et, au sens moral, voir clair dans les affaires, dans les desseins, dans les pensées des autres.

Fig. et fam., *Avoir des yeux d'Argus* (Argusaugen haben), Être fort vigilant, observer tout avec soin, exercer une active surveillance.

Fig., *Avoir des yeux au bout des doigts*, Avoir le tact très fin, faire avec habileté des ouvrages de main très délicats.

Fig. et fam., *Avoir des yeux de boeuf*. Avoir de gros yeux. — *Avoir des yeux de chat*, Avoir les yeux entre gris et rous (auparav. roux).

Fig. et pop., *Avoir les yeux plus grands que la païse* (die Augen größer haben als den Wanst), Annoncer un appétit vorace, et se trouver bientôt rassasié.

Fig. et fam., *Avoir les yeux malades, les yeux bouchés, les yeux de travers*, Ne pas voir les choses telles qu'elles sont et qu'elles paraissent à ceus (auparav. ceux) qui ont de bons yeux. On dit de même à une personne à qui l'on reproche de n'avoir pas aperçu ce qui devait la frapper: *Où aviez-vous donc les yeux? Aviez-vous les yeux aus* (auparav. aus) *talons?*

Fig., *Avoir l'oeil à quelque chose, sur quelque chose* (ein Auge auf eine Sache haben), En avoir soin, y veiller, y prendre garde. *Ayez les yeux sur tout. Ayez les yeux sur les ouvriers.*

Fig., *Avoir les yeux sur quelqu'un* (ein Auge auf Jemanden haben; Einen beobachten), Le regarder, l'observer attentivement. Il se dit au sens physiq et au

sens moral. *On étoit charmé de le revoir, tout le monde avoit les yeux sur lui. Tout le monde avoit les yeux sur lui. Tout le monde a les yeux sur l'homme en place, il ne peut cacher aucune de ses démarches.*

Fig., *Avoir un bandeau sur les yeux* (eine Binde vor den Augen haben), Être préoccupé de quelque passion, de quelque prévention qui empêche de juger sainement des choses.

Fig., *Avoir quelque chose devant les yeux* (eine Sache vor Augen haben), En avoir la pensée tellement remplie, qu'on en fasse la règle de sa conduite. *Il a son devoir, il a l'honneur devant les yeux.*

Fig. et au sens moral, *Blessier les yeux* (die Augen verwunden; Reid erregen), Déplaire, causer du chagrin, de la jalousie, etc.

Fam., *Conserver une chose comme la prunelle de l'oeil, comme la prunelle de ses yeux* (eine Sache wie seinen Augapfel halten), La conserver soigneusement, précieusement.

Fig. et fam., *Cover des yeux une personne* (mit unverwandtem zärtlichen Blick auf Einem ruhen), une chose, Regarder cette personne, cette chose avec intérêt, avec complaisance.

Fig. et fam., *Vous cherchez votre livre, il rous crève les yeux* (es liegt ihnen vor der Nase). Au sens moral, *Vous disputez à tort; la chose est évidente, elle crève les yeux* (... ist handgreiflich).

Déciller (auparav. dessiller) *ies yeux à quelqu'un* (Einem die Augen öffnen), Le désabuser, le détronper, lui faire voir clair sur quelque chose.

Fig. et au sens moral, *Donner dans les yeux de quelqu'un; à quelqu'un* (in die Augen stechen, in die Augen fallen; blenden; verblenden), L'éblouir, le tenter, le séduire par un certain éclat.

Fig. et fam., *Cette femme lui a donné dans l'oeil* (diese Frau sticht ihm in die Augen, gefällt ihm).

Fig. et fam., *Être près de s'arracher les yeux* (sich die Augen aus dem Kopfe reißen wollen), se dit de deux personnes qui ont ensemble une altération violente. On dit dans le même sens, *se manger les yeux, le blanc des yeux*. On dit aussi, *se sauter aus yeux*.

Fig. et fam., *Faire les yeux doux, les dous yeux* (süße Blicke werfen) à une personne, Lui témoigner de l'amour par ses regards.

Fig., *Fasciner les yeux* (die Augen verblenden), Les éblouir par des tours

de subtilité, ou tromper par un faus (auparav. *faux*) éclat, par une fausse apparence.

Fig., *Fermer les yeux* (die Augen verschließen; ein Auge zudrücken) sur quelque chose, Faire semblant de ne pas s'en apercevoir (auparav. *apercevoir*), ou se refuser à voir ce qui est évident, ce qui est prouvé.

Fig., *Fermer les yeux de quelqu'un* (Einem die Augen zudrücken). L'assister à ses derniers moments.

Fig., *Fermer les yeux* (die Augen schließen, sterben), Mourir.

Fig., *Frapper les yeux* (in die Augen fallen, springen), Être fort visible, être évident.

Fig. et fam., *Jeter de la poudre aux yeux* (Sand in die Augen streuen), Éblouir, surprendre par quelque éclat extérieur, par quelque apparence trompeuse.

Fig., *Jeter les yeux sur quelqu'un pour quelque chose*, Songer à lui par rapport à cette chose.

Fig., *La chronologie et la géographie sont les yeux de l'histoire*.

Prov. et fig., *Les yeux fermés, les yeux clos* (mit geschlossenen Augen; blüdslingâ).

Prov., *Loin des yeux, loin du coeur* (aus den Augen, aus dem Sinn).

Fig. et fam., *Manger, dévorer quelqu'un des yeux* (Einen mit den Augen verschlingen).

Fig., *N'avoir des yeux* (nur Augen, nur Sinn haben) que pour une personne, N'avoir d'affection que pour elle, lui accorder une préférence exclusive.

Fig., *Ne pouvoir fermer l'oeil, n'avoir pas fermé l'oeil, les yeux de toute la nuit* (die ganze Nacht kein Auge zuthun, nicht schlafen können).

Fig., *Ne rien voir que par les yeux d'autrui* (Alles nur mit fremden Augen sehen).

Fig., *Ouvrir les yeux* (die Augen öffnen; betrachten), Regarder. Au sens moral, Découvrir des choses que la prévention avait empêché de voir.

Fig., *Ouvrir les yeux, faire ouvrir les yeux à quelqu'un sur quelque chose* (Einem die Augen über etwas öffnen), Lui donner sur cette chose des connaissances qu'il n'avait pas.

Fig. et fam., *Ouvrir de grands yeux* (große Augen machen; sehr erstaunt sein).

Fig. et fam., *Pour les beaux yeux de quelqu'un* (für Einen, für Einers Vergnügen), Pour lui, en vue de lui faire plaisir.

Fig., *Sauter aus yeux* (in die Augen springen; offenbar sein), Être évident, manifeste.

Fig., *Voir une personne, une chose d'un oeil indifférent ou avec des yeux indifférents* (eine Person, eine Sache mit gleichgültigem Auge ansehen), *jaloux, dédaigneux, chagrins*, etc.

Fig., *Voir une chose par les yeux de l'esprit, des yeux de l'esprit* (eine Sache mit dem Verstande, mit den Augen des Geistes betrachten), L'examiner par la raison. *La voir avec les yeux de la foi*. La considérer avec les dispositions; les sentiments que donne la foi. — Ironiq., *Il faut donc voir cela des yeux de la foi*, c'est à dire, le croire sans le comprendre.

Fig., *Voir tout par ses yeux* (Alles mit seinen eigenen Augen sehen, betrachten), Ne s'en rapporter qu'à soi pour voir les choses et pour en juger, etc.

Aus yeux, sous les yeux, locutions prépositives (unter den Augen; in Gegenwart), Sous les regards, en présence.

Fig., *Aus yeux* (in den Augen, vor den Augen), Suivant la manière de voir, selon le sentiment. *Aus yeux du monde la vertu est souvent ridicule*.

Adv., *Regarder entre deux yeux, entre les deux yeux* (scharf, fest), Fixement.

Fam., *Entre quatre yeux* (unter vier Augen), Tête à tête.

Remarque. „On prononce ordinairement par euphonie entre quatre-*x*-yeux“ dit l'Académie, sans en donner d'autre raison; se contentant ainsi du rôle de greffière de l'usage, pour emprunter un mot de M. F. Génin, et d'être à l'usage ce que le daguerréotyp est aux formes extérieures. Pour se rendre compte de cet usage, qu'on aurait tort de trouver singulier, voir p. 36, n° 120 et suiv. Nos ancêtres écrivaient entre quatre yeux. Tous les noms numéraux prenaient l's, pour les liaisons, hormis ceux à qui l'étymologie fournissait une autre consonne.

S'uns hom lone un pasteur pour ses brebis garder, et ramener.

(Jubinal.)

Les Espagnols disent de même *unos*. On s'en étonne, l'on a tort. L'erreur vient de ce qu'aujourd'hui l's ajoutée à la fin d'un mot ne réveille plus que l'idée du pluriel; tandis que, comme l'e muet, elle cumulait autrefois deux fonctions bien distinctes.

La première forme de *deux* (qu'il faut désormais écrire *deus*) a été *dui, dou*, et devant une voyelle, *dous*.

„On écrit quelquefois *jusques*, avec une s à la fin, quand une voyelle suit et l'on fait sentir la liaison.“ Ainsi parle l'Académie. Pourquoi le même privilège ne serait-il pas accordé au mot *quatre*, du moins avec le mot *yeux*, plutôt que de laisser sub-

sister une bizarrerie comme celle que nous signalons.

Attendu que cela ne présente aucun inconvénient, l'auteur de la *Grammaire décriée* : Ou écrira désormais : *quatre yeux*.

Vienne, 5 Juillet 1852.

L. N.

Oeil, dans un sens détourné et *distributif*, ne s'écarte point de la règle générale, et fait au pluriel *oeils*, par l'addition d'une s.

Exemples. Un *oeil de dôme*. Des *oeils de dôme*. Un *pain qui a des oeils*, qui a de *grands oeils*; un *fromage qui n'a point d'oeils*; ce *bouillon est très-gras*, il a *beaucoup d'oeils*; en l. de Jard., *Tailler à deux oeils*, à *trois oeils* (Land., La Loy). — Je vous nomme mes auteurs, pour montrer que je ne suis pas seul d'un avis contraire à celui de l'Académie. Car l'Académie dit bien réellement : Un *pain qui a des yeux*, qui a de *grands yeux*, etc. Pour ma part, je ne saurais entendre parler des *grands yeux* d'un pain, sans croire que ce pain a de la barbe au menton et des lunettes sur le nez, à la façon de M. L***. Cependant le besoin de jouer sur les mots peut faire excuser le pluriel *yeus*, dans cette espèce de proverbe : *Il faut choisir du fromage sans yeus, du pain qui ait des yeus, et du vin qui saute aux yeus* (man muß Käse ohne Augen, Brot mit Augen, und Wein wählen, der in den Kopf steigt). — Quant aux mots *oeil-de-chèvre* (plante), *oeil-de-bouc* (coquil-

Fig., *Par dessus les yeux* (biß über die Augen, mehr als man thun oder ertragen kann).

Nota. La grammaire étant l'art de parler, il n'était pas inutile de rapporter ici quelques unes des nombreuses locutions où s'emploient les mots *oeil* et *yeus*.

lage), *oeil-de-chat* (pierre précieuse), *oeil-de-boeuf* (fenêtre ronde), etc., s'il y avait jamais idée de pluralité pour le mot *oeil*, c'est bien des *yeux-de-boeuf*, des *yeux-de-chat*, etc., qu'il faudrait dire, et non pas des *oeils-de-boeuf*, etc., parce que, pour être employés figurément, les mots ne changent pas de nature; mais, comme ce sont là des substantifs composés qui ne souffrent point d'analyse, attendu que l'idée de pluralité ne porte que sur le mot sous-entendu, désignant un objet tout autre que celui qui est dénommé par chacune des parties composantes, c'est des *oeil-de-boeufs*, des *oeil-de-chèvres*, etc., qu'il faut écrire sylleptiquement; d'autant plus que tous les *oeil-de-boeufs*, tous les *oeil-de-chèvres* de l'univers ne sauraient jamais constituer plusieurs *oeils* ni plusieurs espèces d'*oeils* et que ce ne sont jamais que des espèces de coquillages, des espèces de fenêtres, qui offrent quelque ressemblance avec **un** *oeil* de chèvre, **un** *oeil* boeuf.

Aïeul, devient au pluriel *aïeus*, pour désigner collectivement, 1^o ceux qui ont vécu dans les siècles passés (die Vorfahren) : *c'était la mode chez nos aïeus*, et 2^o les personnes dont on descend : *ce droit lui vient de ses aïeus*.

Exemples. Nos *aïeus* ont devancé nos pères, dont le siècle touche au nôtre (unsere Vorfahren sind unsern Vätern vorausgegangen, deren Zeitalter an das unsere grenzt hat). Nos aïeux sont plus reculés que nos *aïeus* (unsere Vorfahren reichen weiter zurück, als unsere

Vorfahren). Nous sommes les enfants de nos pères, les neveux de nos *aïeus*, et la postérité de nos aïeux (wir sind die Kinder unserer Väter, die Enkel unserer Vorfahren, und die Nachkommenschaft unserer Vorfahren).

Aïeul, dans le sens *distributif*, signifiant grand-père (Großvater), ne s'écarte point de la règle générale, et fait au pluriel *aïeuls*, par l'addition d'une s.

Exemples. Ses deux *aïeuls* assistaient à son mariage, c'est à dire, son

grand-père paternel et son grand-père maternel.

Remarques. 1^o Le mot d'*aïeul* n'a point de composé au delà de cens de *bis-aïeul*, et de *tris-aïeul*, et, quand on parle des degrés plus éloignés, on dit, *quatrième aïeul*, *cinquième aïeul*.

2^o *Aïeul*, *bis-aïeul*, etc., deviennent au féminin *aïeule*, *bis-aïeule*, etc., pour désigner la grand-mère, etc. *Aïeule paternelle*. *Aïeule maternelle*. *C'était bon du temps de nos aïeules*.

572. Quoi de plus simple que cette explication par la distinction du sens collectif et du sens distributif! Consultez maintenant les divers grammairiens, y compris l'Académie, et dites-moi s'il ne faut pas conclure de leurs contradictions qu'il n'existe encore aucun livre où l'on puisse apprendre le français.

573. Cette simple distinction explique nettement, comme on le verra plus loin, une multitude de *pluriels*, soit absolus, soit relatifs, qui sont pour les grammairiens autant d'énigmes indéchiffrables.

574. *Observations.* 1^o On sait que les substantifs en *au* et en *eu*, tels que *chapeau*, *manteau*, *lieu*, *moyeu* (Rabe), etc., tenaient pour l'*x* au pluriel. Mais le règne anarchique ¹⁾ de l'*x* est passé sans retour. Romulus a rétabli Numitor; et désormais on écrira au pluriel les *manteaus*, les *chapeaus*, les *lieus*, les *moyeus*, etc.

Note intercalaire. Je demande si *moyeus*, *lieus*, au pluriel avec *s*, seront plus faciles (anparav. *faciles*) à confondre avec *moyens*, *liens*, que *lieu*, *moyeu*, au singulier avec *lien*, *moyen*. (Voir page 177, n^o 474.)

2^o Sous la conduite de MM. Noël et Chapsal et autres bavards, les sept noms suivants en *ou*: *bijou* (Schmuck), *caillou* (Kiesel), *chou* (Kohl), *genou* (Knie), *joujou* (Spielzeug), *hibou* (Ente), et *pou* (Auis), étaient aussi allés grossir le parti du désordre. Il est vrai que *joujou*, *bijou*, *hibou*, *verrou*, manquaient souvent à l'appel. En revanche, *glouglou*, personnage bien digne de ces clubs bachiques (autrefois *bachiques*, terminaison réservée désormais pour le féminin) se fauflait toujours dans la foule.

Qu'ils sont doux,
Bouteille jolie,
Qu'ils sont doux
Tes jolis *glougloux* (désormais *glouglous*)!

575. Tous les autres substantifs sont restés fidèles (anparav. *fidèles*) à la cause de l'ordre; et il n'en a pas moins suffi de cette mince minorité pour bouleverser toute la grammaire. Mais je tiens la plume d'une main ferme, et j'écraserai l'anarchie des *mots*, tout comme celle des idées, ou je périrai.

576. Il y a encore le mot **gent** qui tranche du Cossuth et du Proudhon, et qui, non content des absurdités qu'il a engendrées, sous le rapport du genre (voir p. 13, n^o 41), refusera sans doute de se soumettre aux nouvelles prescriptions décrétées, page 190. Afin que nul n'en puisse prétendre cause d'ignorance, voici les mesures que nous croyons devoir prendre à son égard.

Dixième décret.

Au nom de la Logique et de tous les vrais philologs,
L'Auteur de la *Grammaire Française*,

Attendu que le mot *gens* vient du latin *gentes*;

Attendu que la suppression du *t* étymologie n'a pu être l'effet que de l'ignorance des grammairiens;

Attendu que, si nos pères ont écrit *genz*, comme *granz*, *petiz*, *quatre-vinz*, *deux-cenz*, etc., c'est parce que le *z* avait le privilège de représenter un *t* ou un *d* et une *s*, comme en allemand; qu'ainsi le retour de l'*s* devait nécessairement amener celui du *t*, comme on voit que cela s'est fait pour *grands*, *petits*, etc.;

Considérant, en outre, que ce qu'on nomme l'*usage* n'est que l'opinion des viles multitudes; que l'opinion des viles multitudes est peu de chose dans la balance de la raison;

Vu cette sentence de Lévizac, reproduite par Laveaux: „Si l'usage avait établi une exception, la raison devrait l'abolir;“ — décrète:

Art. unique. *Gens*, écrit sans *t*, est déclaré *barbarisme*, et comme tel proscriit de la langue. — Les poètes, les linguistes, les professeurs dignes de ce nom, sont chargés de tenir la main à l'exécution du présent décret.

Donné à Vienne, le 6 juillet 1857.

L. N.

¹⁾ Nous écrivons *anarchique* au lieu d'*anarchic*, pour que le lecteur soit plus vite tenté de rendre au mot *regne* son véritable genre.

Exemples de substantifs employés tant au singulier qu'au pluriel.

La vraie liberté fille de la soumission.

Si la *liberté* n'est que l'*autorité* même
Passant des *rois* au *peuple*, *anathème!* *anathème!*
Anathème à la *liberté!*

Qui n'est alors que le *génie*
Du *mal* et de la *cruauté*
Sur le *dos* de la *foule* en *triomphe* porté;
Qui n'est plus que la *tyrannie*
Dans sa plus grande et plus horrible *intensité*.

Gloire au grand Loyola, gloire à saint Dominique,
Ces *héros* de l'*autorité*,

Armés de *pieu* en *cap* contre la *liberté*;
Plutôt qu'à ces *tyrans* à la *face* bachique
Qui s'en vont proclamant d'une *voix* frénétique
L'universelle *république!*

Incapables d'avoir une *idée* entre tous!
Et, de Sparte ou de Rome éternels *plagiaires*,
S'efforçant d'accorder, comme feraient des *fous*,
Les *éléments* les plus contraires!

Ne sachant pas encore, après quatre mille *ans*
De *tumultes* affreux et de *combats* sanglants,
Que la *liberté*, c'est une *chose* absolue
Qui n'est pas compatible avec l'*autorité*,
Et que c'est *peine* superflue
De vouloir mettre un *terme* à leur *rivalité*,
En les fondant dans l'*unité!*

Vous avez beau citer, soit *Rome*, soit la *Grèce*,
Où l'une brille, il faut que l'autre disparaisse.

L'*autorité*, c'est l'eau; la *liberté*, le feu;
Pour les faire accorder il faut le *main* de Dieu.

L'une sera toujours le *dissolvant* de l'autre;
Et, du *jour* où l'*autorité*

Croit pouvoir pactiser avec la *liberté*,
Elle abdique. — Le grand *apôtre*

De la *rédemption* universelle a beau,
Par pure *courtoisie*, exalter l'*Angleterre*,
Pour l'*exemple*, — rare et nouveau
Parmi les *peuples* de la *terre*, —
Qu'elle donne au *monde* ébloui

D'un *roi* faisant asseoir sur le *trône* avec lui
La *liberté*, cette *rivale*,

Qui veut bien n'être là que son humble *vassale*;
Il a beau célébrer sa *constitution*,
Dont la belle *réception*

Qu'on lui fait suffirait pour prouver l'*excellence* :
L'*état* de l'*Angleterre* est pire qu'on ne pense.

En France, il n'en est pas ainsi.

Eperdument épris de sa *chimère* vaine,
Notre *peuple* n'a rien d'un *amoureux* transi,
Content de soupirer près de son *inhumaine*.
Sa *maitresse* à ses *voeux* doit se rendre; ou, sinon,
Il lui fait *violence*. Et de là les *désastres*
Qui vont troublant le *cours* des *astres*
Et répandent partout la *désolation*

Tout ou rien. Voilà sa *devise*.

Mais, pour que son *voeu* se réalise,

Il ne sait pas s'y prendre. Et voilà le *malheur* !
 Il ne sait pas en quoi la *liberté* consiste.
 Il ne la connaît pas. Cependant il persiste
 À l'aimer d'un *amour* qui tient de la *fureur*.

La *liberté* n'est pas cette terrible *femme*

À la *voix* rauque, aus *yeus* de *flamme*,
 Qui s'avance, toujours ivre de *sang* humain,
 À travers des *débris* une *torche* à la *main*.
 C'est une belle *vierge*, au regard angélique,
 Dont le plus grand *héro* d'aucune *république*
 Ne peut pas se vanter d'avoir connu les *traits* ;
 Type de Raphael ainsi que du Corrège ! —
 Dont la *robe* de *lin*, plus blanche que la *neige*,
 D'une *goutte* de *sang* ne se souilla jamais ;
 Qui, se voilant d'*horreur* au *bruit* de nos *forfaits* ;
 Remonta vers le *ciel* avec tous ses *bienfaits*,
 Et, depuis l'*âge* d'*or* jusqu'au *siècle* où nous sommes,
 Ne s'est pas remontrée un seul *jour* chez les *hommes*.

Voilà celle pour qui mon *cœur* brûle d'*amour* ;
 Dont la douce *beauté* respire mille *charmes*,
 Et dont je vous supplie, *amis*, avec des *larmes*,
 De hâter parmi nous le bienheureus *retour*

Plus de *dissensions*, plus de *cris*, plus d'*alarmes* !
 Plutôt que de vouloir triompher par les *armes*,
 Laissez-vous égorger pour elle vaillamment.

Et, pour *pris* d'un tel *dévouement*,
 Vous la verrez bientôt, belle comme l'*aurore*,
 La *bouche* souriante et le *front* gracieus
 Deseendre parmi vous de la *hauteur* des *cieus*,
 Vous combler de ses *dons* que rien ne décolore,
 Du *cœur* le plus charmant répondre à tous vos *vœus*,
 Et partout, mes *amis*, sur vos *pas* faire éclore
 Mille *fleurs* de *tendresse* et de *félicité*
 Dont n'approche ici-bas aucune *volupté*.

Voilà la *liberté* qui doit sauver le *monde*.
 Voilà la *liberté* qu'il nous faut conquérir.
 Vouons-lui, mes *amis*, une *ardeur* sans seconde.
 Pour elle, mes amis, sachons vaincre ou périr.
 Mais, pour pouvoir lui plaire, il faut savoir souffrir.
 Laissons-nous égorger pour un *sourire* d'elle,
 Plus précieux cent fois que tous les vains *lauriers*
 Dont l'autre *liberté* va de sa *main* cruelle
 Ornant dans les *combats* le *front* de ses *guerriers*.

Cette autre *liberté*, qu'elle soit sur la *terre*
 Mise au *rang* des plus grands *fléaus*,
 Redoutée à l'égal des plus horrible *maus*,
 À l'égal de la *peste*, à l'égal du *tonnerre* !

Tel est l'affreus *danger* que cette *liberté*,
 Grande *coureuse* d'*aventures*,
 Fait désormais courir à la *société*,
 Que l'*inquisition* et toutes ses *tortures*
 Sont près de devenir une *nécessité*.

(Le livre, t. VIII.)

Écrit à Téplitz, le 19 november 1851.

La *gloire* des *hommes* se doit toujours mesurer aus *moyens* dont ils se sont servis pour l'acquérir. (La Rochefoucauld.) Le *monde* récompense plus souvent les *apparences* du *mérite* que le *mérite* même. (*id.*)

Les *vertus* se perdent dans l'*intérêt*, comme les *fleurs* dans la *mer*. (*id.*)

Ce que nous prenons pour des *vertus* n'est souvent qu'un *assemblage* de diverses *actions* et de divers *intéréts* que la *fortune* ou notre *industrie* savent arranger; et ce n'est pas toujours par *vaillance* et par *chasteté* que les *hommes* sont vaillants et que les *femmes* sont chastes. (*id.*)

Si nous résistons à nos *passions*, c'est plus par leur *faiblesse* que par notre *force*. (*id.*)

La *force* et la *faiblesse* de l'*esprit* sont mal nommées; elles ne sont en effet que la bonne ou la mauvaise disposition des *organes* du *corp*. (*id.*)

Les *passions* ne sont que des *torrents* d'*idées*
Qui circulent dans l'*âme* en *vagues* débordées.

(*Le Livre*, t. VII.)

Les *châteaux* que l'on bâtit en Espagne empêchent de trouver beau celui que l'on a dans son *pays*.

Les *tableaux* de l'*histoire* inspirent la *résignation*. Quand les *hommes* furent-ils moins malheureux?

Il n'y a point de *lieux* communs pour celui qui sait écrire et qui sait penser. (*Dussault.*)

Travaillons. Le *travail*, source de la *richesse*,
En nous rendant heureux peut seul briser nos *fers*.
Travaillons. Le *travail*, c'est l'*esprit* de *sagesse*.
C'est l'*ordre* et la *beauté* dont brille l'*univers*.

(*Le Livre*, t. IV.)

Les *travaux* du corps et ceux de l'*esprit* se soulagent mutuellement.

Ô *côté* percé d'une *tance*!

Ô *pieds* et *main*s percés de *clous*! (*Le Livre*, t. IX.)

Ce n'est que devant *Dieu* qu'on doit être à *genoux*. (*Chénier.*)

Que vos *yeux* ne soient pas, sous leur faible *paupière*,
Comme ceux des *hibous* que blesse la *lumière*. (*Le Livre.*)

„Je te vois à travers les *trous* de ton *manteau*,“ disait Socrate à Antisthènes. Diogène, lavant ses *chous*, criait à Aristippe: „Si tu savais manger des *chous*, tu ne ferais pas ta court aux *grands*. — Et toi, répliquait Aristippe, si tu savais faire ta *court* aux *grands*, tu ne serais pas réduit à manger des *chous*.“

Une *servante* comptait ainsi sa *dépense*: „le petit *pain* d'un *son* de madame, deux *sous*, etc.“

„Pour l'honneur du *pays*, avec un *Allemand*
Certain *Gascon* disputait vivement.

„— Nous l'emportons sur tous les autres.

„*Beauté*, *mérite*, *esprit*, *talent*, tout brille en nous.

„— Chez vous, dit le *Germain*, y trouve-t-on des *fous*?

„— Ah! sandis! et nos *fous* sont plus *fous* que les vôtres.“ (*Anonyme.*)

II

Substantifs composés.

(Voir le sixième décret, page 191.)

Voici la liste à peu près complète des noms composés, afin qu'il ne resto plus trace d'une difficulté qui a donné tant de tablature aux esprits.

Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Pluriel.
abat-jour, <i>m.</i> Schrägenfenster,	abat-jours	appui-main, <i>m.</i> Wasserstoß,	appui-mains
bat-vent, <i>m.</i> Wetterdach,	abat-vents	après-dinée, <i>f.</i> Nachmittag,	après-dinées
à-compte, <i>m.</i> Abschlagzahlung,	à-comptes	après-midie, <i>f.</i> Nachmittag,	après-midies
à-coup, <i>m.</i> Ruck, Stoß,	à-coups	après-soupée, <i>f.</i> Abend,	après-soupées
aigre-doux, <i>adj.</i> sauerfüß,	aigre-doux	à-propos, <i>m.</i>	à-propos
aigüe-marine, <i>f.</i> der Aquamarin,	aigüe-marines	arc-boutant, <i>m.</i> Gewölbepfeiler,	arc-boutants
annonce-omnibus, <i>f.</i> annonce-omnibus			

Singulier.	Pluriel.
arc-doubleau, <i>m.</i> Pfeilerbogen, arc-doubleaux	
arc-en-ciel, <i>m.</i> Regenbogen, arc-en-ciels	
arrière-ban, <i>m.</i> Heerbann, arrière-bans	
arrière-bec, <i>m.</i> der hintere Pfeilvorsprung oder Sporn, arrière-becs	
arrière-boutique, <i>f.</i> Hinterladen, arrière-boutiques	
arrière-corp, <i>m.</i> Hintergebäude, arrière-corps	
arrière-court, <i>f.</i> Hinterhof, arrière-courts	
arrière-fais, <i>m.</i> Nachgeburt, arrière-fais	
arrière-fief, <i>m.</i> Ackerlehen, arrière-fiefs	
arrière-garde, <i>f.</i> Nachtrab, arrière-gardes	
arrière-goût, <i>m.</i> Nachgeschmack, arrière-goûts	
arrière-main, <i>m.</i> Rückschlag, arrière-mains	
arrière-neveu, <i>m.</i> Urenneffe, arrière-neveux	
arrière-pensée, <i>f.</i> geheimer Vorbehalt, arrière-pensées	
arrière-petit-fil, <i>m.</i> Urenkel, arrière-petit-fils	
arrière-petite-fille, <i>f.</i> Urenkelin, arrière-petite-filles	
arrière-point, <i>m.</i> Steppstich, arrière-points	
arrière-saison, <i>f.</i> Spätherbst, arrière-saisons	
arrière-vassal, <i>m.</i> Ackerlehenmann, arrière-vassaus	
arrière-voussure, <i>f.</i> vertieftes Thür- oder Fenstergewölbe, arrière-voussures	
Autodafé, <i>m.</i> Autodafé, Autodafés	
avant-bec, <i>m.</i> Gegenpfeiler, avant-becs	
avant-bras, <i>m.</i> Vorderarm, avant-bras	
avant-corp, <i>m.</i> Vorgebäude, avant-corps	
avant-court, <i>f.</i> Vorhof, avant-courts	
avant-coureur, <i>m.</i> Vorläufer, avant-coureurs	
avant-courrière, <i>f.</i> Vorbotin, avant-courrières	
avant-dernier, <i>m.</i> Vorletzte, avant-derniers	
avant-garde, <i>f.</i> Vortruppen, avant-gardes	
avant-goût, <i>m.</i> Vorgeschnack, avant-goûts	
avant-main, <i>m.</i> Rückschlag, avant-mains	
avant-pêche, <i>f.</i> Frühpflanz, avant-pêches	
avant-port, <i>m.</i> Vorhafen, avant-ports	
avant-poste, <i>m.</i> Vorposten, avant-postes	
avant-propos, <i>m.</i> Vorbericht, avant-propos	
avant-quart, <i>m.</i> Vorschlag, avant-quarts	
avant-scène, <i>f.</i> Vorbühne, avant-scènes	
avant-toit, <i>m.</i> Schirmdach, avant-toits	
avant-train, <i>m.</i> Vordergestell, avant-trains	

Singulier.	Pluriel.
avant-veille, <i>f.</i> der zweite Tag vorher, avant-veilles	
avé-maria, <i>m.</i> der englische Gruß, avé-marias	
ayant-cause, <i>m.</i> Rechtsbetheiligter, ayant-causes	
ayant-droit, <i>m.</i> Berechtigter, ayant-droits	
bain-marie, <i>m.</i> Marienbad, bain-maries	
barbe-de-capucin, <i>f.</i> Kapuzinerbart, barbe-de-capucins	
barbe-de-moine, <i>f.</i> Flachsseide, barbe-de-moines	
barbe-de-Jupiter, <i>f.</i> Silberbusch, barbe-de-Jupiters	
barbe-de-bouc, <i>f.</i> Bocksbart, barbe-de-boucs	
barbe-de-chèvre, <i>f.</i> Geißbart, barbe-de-chèvres	
barbe-de-renard, <i>f.</i> Bocksdorn, barbe-de-renards	
bas-fond, <i>m.</i> Untiefe, bas-fonds	
bas-relief, <i>m.</i> flacherhabene Arbeit, bas-reliefs	
basse-contre, <i>f.</i> Contrebaß, basse-contras	
basse-court, <i>f.</i> Viehhof, basse-courts	
basse-fosse, <i>f.</i> unterirdisches Kerkerloch, basse-fosses	
basse-lisse, <i>f.</i> tiefschäftige Tapete, basse-lisses	
basse-lissier (ou —lisseur), <i>m.</i> Bildteppichwirker, basse-lissiers	
basse-taille, <i>f.</i> Tenor, basse-tailles	
basse-taille (ou bas-relief), <i>f.</i> basse-tailles	
battant-l'oeil, <i>m.</i> eine Art Frauenmütze, battant-l'oeils	
beau-fil, <i>m.</i> Stiefsohn, beau-fils	
beau-frère, <i>m.</i> Schwager, beau-frères	
beau-père, <i>m.</i> Schwiegervater, beaux-pères, ou beaux pères, beaux frères	
bec-de-lièvre, <i>m.</i> Hasenscharte, bec-de-lièvres	
bec-de-grue, <i>m.</i> Storchschnabel, bec-de-grues	
bec-de-cane, <i>m.</i> Entenschnabel, bec-de-canes	
bec-de-cygne, <i>m.</i> Schwanenschnabel, bec-de-cygnés	
bec-de-vautour, <i>m.</i> Geierschnabel, bec-de-vautours	
bec-de-corbin, <i>m.</i> Krähschnabel, bec-de-corbins	
bec-figue, <i>m.</i> Feigenschnepfe, bec-figues	
belle-dame, <i>f.</i> Welse, Distelvogel, belle-dames	
belle-lille, <i>f.</i> Stieftochter, belle-filles	
belle-mère, <i>f.</i> Schwiegermutter, belle-mères	
belle-soeur, <i>f.</i> Schwägerin, belle-soeurs	

Singulier.	Pluriel.
bette-rave, <i>f.</i> Runkelrübe, bette-raves	bien-tenant, <i>m.</i> Civilbesitzer, bien-tenants
blanc-bee, <i>m.</i> Selbshäbel, blanc-bees	blanc-manger, <i>m.</i> weiße Gallerte mit Milch, Zucker und Mandeln, blanc-mangers
blanc-seing, <i>m.</i> Wollmachtpapier, blanc-seings	bon-chrétien, <i>m.</i> Christbirn, bon-chrétiens
bonne-dame, <i>f.</i> Melde, bonne-dames	bon-henri, <i>m.</i> Gänsefuß, bon-henris
bonne-voglie, <i>m.</i> freiwilliger Ruderknecht, bonne-voglies	borne-fontaine, <i>f.</i> sorte de petite fontaine en forme de borne, borne-fontaines
bouche-trou, <i>m.</i> Rothnagel, bouche-trous	bouillon-blanc, <i>m.</i> Königskerze, bouillon-blancs
boule-de-neige, <i>f.</i> Schneeballenblume, boule-de-neiges	boute-hors, <i>m.</i> Spiere, boute-hors
boute-en-train, <i>m.</i> Beschälhengst, boute-en-trains	boute-feu, <i>m.</i> Luntenstoch, boute-feus
boute-selle, <i>m.</i> Zeichen zum Aufsteigen, boute-selles	boute-tout-cuire, <i>m.</i> Verschwender, boute-tout-cuire
bout-rimé, <i>m.</i> Endreime, bout-rimés	branche-ursine, <i>f.</i> Wärenflau, branche-ursines
brèche-dent, <i>m.</i> et <i>f.</i> zahnlückig, brèche-dents	brise-glace, <i>m.</i> Eisbock, brise-glaces
brise-motte, <i>m.</i> große Walze, ic. brise-mottes	brise-raison, <i>m.</i> kopfloser Schwäger, brise-raisons
brise-scillé, <i>m.</i> Siegelbrecher, brise-scillés	brise-tout, <i>m.</i> Schadenwinkel, brise-touts
brise-vent, <i>m.</i> Windschirm, brise-vents	brûle-tout, <i>m.</i> Sparrende, brûle-touts
caille-botte, <i>m.</i> Käsequark, caille-bottes	caille-lait, <i>m.</i> Labfrau, caille-laits
caillot-rosat, <i>m.</i> Rosenbirn, caillot-rosats	casse-cou, <i>m.</i> Halsbreche, casse-cous
casse-noie, <i>m.</i> der Nußknacker, casse-noies	casse-noisette, <i>m.</i> Nußknacker, casse-noisettes
casse-tête, <i>m.</i> Wordkeule, casse-têtes	cent-suisse (Ac.), <i>m.</i> einer der Schweizergarde, les cent-suisses
cerf-volant, <i>m.</i> Hirschfänger, papierner Drache, cerf-volants	char-à-banc, <i>m.</i> eine Art Wagen, char-à-bancs

Singulier.	Pluriel.
chasse-cousin, <i>m.</i> Kräger, chasse-cousins	chasse-marée, <i>m.</i> Fischführer, chasse-marées
chasse-mouche, <i>m.</i> Fliegenwedel, chasse-mouches	chat-huant, <i>m.</i> Gule, chat-huants
chauffe-cire, <i>m.</i> Wachswärmer, chauffe-cires	chauffelit, <i>m.</i> Bettwärmer, chauffelits
chauffepied, <i>m.</i> Wärmtopf, chauffepieds	chanssepied, <i>m.</i> der Schuhanzieher, chaussepieds
chause-trape, <i>f.</i> Fußangel, chause-trapes	chauve-souris, <i>m.</i> Fledermaus, chauve-souris
chef-d'oeuvre, <i>m.</i> Meisterstück, chef-d'oeuvres	chef-lieu, <i>m.</i> Hauptort, chef-lieux
chevauléger, <i>m.</i> einer der leichten Reiter, chevalégers	chèvrefeuille, <i>m.</i> Geißblatt, chèvrefeuilles
chèvrepied, <i>m.</i> bodfüßig, chèvrepieds	chie-en-lit, <i>m.</i> Bettstreich, chie-en-lits
chouleur, <i>m.</i> Blumenkohl, chouleurs	chourave, <i>m.</i> Kohlrübe, chouraves
chounavets, <i>m.</i> Bodentohlrübe, chounavets	ou choupille (sorte de chien), <i>m.</i> des choupilles
Christemarine, <i>f.</i> Meerfenchel, Christemarines	clair-semé, <i>adj. m.</i> dünngefäet, clair-semés
clairevoie, <i>f.</i> Aussichtsücke, clairevoies	claquedent, <i>m.</i> armer Schlucker, claquedents
coffre-fort, <i>m.</i> Geldkiste, coffres-forts	cognéfétu, <i>m.</i> Selbtpfacker, cognéfétus
colin-maillard, <i>m.</i> blinde Kuh, colin-maillards	contre-allée, <i>f.</i> Nebengang, contre-allées
contre-amiral, <i>m.</i> Unter-Admiral, contre-amiraus	contrebasse, <i>f.</i> Contrabaß, contrebasses
contrebatterie, <i>f.</i> Gegenbatterie, contre-batteries	contre-boutant, <i>m.</i> Strebepfeiler, contre-boutants
contre-charme, <i>m.</i> Gegenzauber, contre-charmes	contre-châssis, <i>m.</i> Fenster, contre-châssis
contreclef, <i>f.</i> Nebenschlußstein, contreclefs	contrecoeur, <i>m.</i> Kaminplatte, contrecœurs
contrecoup, <i>m.</i> Gegenstoß, contrecoups	contre-courant, <i>m.</i> Gegenströmung, contre-courants

Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Pluriel.
contredanse, <i>f.</i> Contretanz, contredanses		contretemp, <i>m.</i> widriger Zufall, contretemps	
contre-échange, <i>m.</i> Gegentausch, contre-échanges		contre-terrasse, <i>f.</i> Gegenterrasse, contre-terrasses	
contre-enquête, <i>f.</i> Gegenuntersuchung, contre-enquêtes		contrevallation, <i>f.</i> Gegenverschanzung, contrevallations	
contre-épreuve, <i>f.</i> Gegenabdruck, contre-épreuves		contrevent, <i>m.</i> Fensterladen, contrevents	
contre-espalier, <i>m.</i> Gegengeländer, contre-espaliers		contre-vérité, <i>f.</i> Gegenſinn, contre-vérités	
contrefaçon, <i>f.</i> Nachdrucken, contrefaçons		coq-à-l'âne, <i>m.</i> Quidproquo, coq-à-l'ânes	
contrefiche, <i>f.</i> Strebeband, contrefiches		coupe-gorge, <i>m.</i> Mördergrube, coupe-gorges	
contre-finesse, <i>f.</i> Gegenlist, contre-finesses		coupe-jarret, <i>m.</i> Weichelmörder, coupe-jarrets	
contrefort, <i>m.</i> Widerlage, contreforts		court-bouillon, <i>m.</i> kurze Brühe, court-bouillons	
contre-fugue, <i>f.</i> Contrafuge, contre-fugues		courte-botte, <i>m.</i> Knirps, courte-bottes	
contre-garde, <i>f.</i> Vorschanze, contre-gardes		courtepointe, <i>f.</i> Bettdecke, courtepointes	
contre-hachure, <i>f.</i> Gegenschraffirung, contre-hachures		couvrechef, <i>m.</i> Kopfhülle, couvrechefs	
contre-indication, <i>f.</i> Gegenanzeige, contre-indications		couvrefer, <i>m.</i> Blutdeckel, couvrefers	
contre-latte, <i>f.</i> Gegenlatte, contre-lattes		couvreped, <i>m.</i> Fußdecke, couvrepedes	
contre-lettre, <i>f.</i> Gegenſchein, contre-lettres		crête-de-coq, <i>f.</i> Klapperkraut, crête-de-coqs	
contre-maitre, <i>m.</i> Bootsmann, contre-maitres		crèvecoeur, <i>m.</i> Herzleid, crèvecoeurs	
contre-marche, <i>f.</i> Gegenmarsch, contre-marches		crinerin, <i>m.</i> schlechte Geige, crinerins	
contre-marée, <i>f.</i> Gegenfluth, contre-marées		croc-en-jambe, <i>m.</i> Beinſteſſen, croc-en-jambes	
contremarque, <i>f.</i> Gegenzeichen, contremarques		croquemort, <i>m.</i> Leichenträger, croquemorts	
contremine, <i>f.</i> Gegenmine, contremines		croquenote, <i>m.</i> Tonkünſtler, der fertig aber geſchmacklos vom Blatte ſpielt, croquenotes	
contremur, <i>m.</i> Gegenmauer, contremurs		cul-de-jatte, <i>m.</i> kreuzlahmer Menſch, cul-de-jattes	
contre-ordre, <i>m.</i> Gegenbefehl, contre-ordres		cul-de-lampe, <i>m.</i> herabhängender Deckenzierrath, cul-de-lampes	
contre-partie, <i>f.</i> Gegenſtimme, contre-parties		cul-de-sac, <i>m.</i> Sackgasse, cul-de-sacs	
contre-platine, <i>f.</i> Schraubenblech, contre-platines		cul-blanc, <i>m.</i> Weißschwanz, cul-blancs	
contre-poids, <i>m.</i> Gegengewicht, contre-poids		euredent, <i>m.</i> Zahnſtocher, euredents	
contre-poinçon, <i>m.</i> Gegenpatrize, contre-poinçons		cure-langue, <i>m.</i> Zungenſtocher, cure-langues	
contrepoint, <i>m.</i> Contrapunkt, contre-points		euremôle, <i>m.</i> Schlammheber, euremôles	
contre-poison, <i>m.</i> Gegengift, contre-poisons		cure-oreille, <i>m.</i> Ohrlöſſel, cure-oreilles	
contre-porte, <i>f.</i> Vorthüre, contre-portes		dame-jeanne, <i>f.</i> Art großer Flaſchen, ic. dame-jeannes	
contre-révolution, <i>f.</i> Gegenrevolution, contre-révolutions		demi-aune, <i>f.</i> Halbelle, demi-aunes	
contre-ruse, <i>f.</i> Gegenlist, contre-ruses		demi-livre, <i>f.</i> halbes Pfund, demi-livres	
contre-sanglon, <i>m.</i> Gegengurt am Sattelbogen, contre-sanglons		demi-heure, <i>f.</i> halbe Stunde, demi-heures	
contrescarpe, <i>f.</i> Gegenwall, contrescarpes		demi-dieu, <i>m.</i> Halbgott, demi-dieux	
contre-seel, <i>m.</i> Weiſſegel, contre-seels		demi-frère, <i>m.</i> Halbbruder, demi-frères	
contre-seing, <i>m.</i> Gegenunterschrift, contre-seings		demi-soeur, <i>f.</i> Halbschwester, demi-soeurs	
contre-sens, <i>m.</i> Gegenſinn, contre-seus		demi-fortune, <i>f.</i> Art einſpänniger Wagen, demi-fortunes	
		demi-lune, <i>f.</i> Halbmond, demi-lunes	
		une eau-forte, <i>f.</i> eine Art Kupferſtich, des eau-fortes	
		un ecce-homo, <i>m.</i> ein Chriſtus mit der Dornenkrone, des ecce-homos	

Singulier. **Pluriel.**
 un écoute-s'il-pleut, *m.* Mühle, die bloß durch Schleißen geht, des écoute-s'il-pleuts
 entracte, *m.* Zwischenzeit, entractes
 entre-colonne, *m.* Säulenweite, entre-colonnes
 entre-colonnement, *m.* Säulenweite, entre-colonnements
 entrecôte, *m.* Zwischenrippenstück, entre-côtes
 entredeus, *m.* Zwischenraum, entredeus
 entreligne, *m.* Raum zwischen zwei Zeilen, entrelignes
 entre-noeud, *m.* Knotenweite, entre-noeuds
 entrepont, *m.* Zwischendeck, entreponts
 entre-sol, *m.* Halbgeschöß, entre-sols
 entretailure, *f.* Wunde vom Aufstreifen der Füße an einander, entretailures
 entretemp, *m.* Zwischenzeit, entretemps
 épine-vinette, *f.* Sauerdorn, épine-vinettes
 essuie-main, *m.* Handtuch, essuie-mains
 ex-député, *m.* ehemaliger Deputirter, ex-députés
 fac-similé, *m.* Facsimile, fac-similés
 faus-fuyant, *m.* Versteck, faus-fuyants
 un fer-à-cheval, *m.* doppelte Treppe in Form eines Hufeisens, des fer-à-chevals
 fer-blanc, *m.* Eisenblech, fer-blancs
 fier-à-bras, *m.* Prahlhans, fier-à-bras
 lie-flac, *m.* pilschpatsch, lie-flacs (*Ac.*)
 forté-piano, *m.* Fortepiano, forté-pianos
 fouille-au-pot, *m.* kleiner Küchenjunge, fouille-au-pots
 fourmi-lion, *m.* Ameisenlöwe, fourmilions
 franc-alleu, *m.* Freigut, franc-allens
 franc-maçon, *m.* Freimauer, franc-maçons
 franc-réal, *f.* Art Birne, franc-réals
 fripe-sauce, *m.* Fresser, fripe-sauces
 gagner-denier, *m.* Tagelöhner, gagnedeniers
 gagne-pain, *m.* Nahrungswerkzeug, gagne-pains
 gagne-petit, *m.* herumziehende Scherenschleifer, gagne-petits
 garde-boutique, *m.* Ladenhüter, garde-boutiques
 garde-chasse, *m.* Wildmeister, garde-chasses
 garde-côte, *m.* Küstenwächter, garde-côtes
 garde-feu, *m.* Feuertgitter, garde-feus
 garde-fou, *m.* Geländer, garde-fous
 un garde-française, *m.* einer von dem Garderegiment, par syllepse; c'est à dire, un homme de la garde française

Singulier. **Pluriel.**
 ou des gardes françaises; au plur., un, deux, trois *garde-françaises*
 garde-magasin, *m.* Magazinverwalter, garde-magasins
 garde-malade, *m.* et *f.* Krankenwärter, garde-malades
 garde-manche, *m.* Ueberärmel, garde-manches
 garde-manger, *m.* Speisekammer, garde-mangers
 garde-meuble, *m.* Geräthkammer, garde-meubles
 garde-note, *m.* Notar, garde-notes
 garde-pêche, *m.* Aufseher über die Fischerei, garde-pêches
 garde-robe, *f.* Kleiderkammer, garde-robos
 garde-robe, *m.* Weißzeug, garde-robos
 garde-seel, *m.* Gerichtssiegelbewahrer, garde-seels
 garde-vente ou facteur, *m.* Aufseher über den Holzverkauf, garde-ventes
 garde-vue, *m.* Augenschirm, garde-vues
 gâte-enfant, *m.* et *f.* Kinderverzieher, gâte-enfants
 gâte-métier, *m.* Preisverderber, gâte-métiers
 gâte-pâte, *m.* Teigverderber, Stümper, gâte-pâtes
 gâte-sauce, *m.* schlechter Koch, gâte-sauces
 gobemouche, *m.* Fliegenvogel, gobemouches
 gomme-gutte, *f.* Gummigutte, gomme-guttos
 grand-cordon, *m.* Großritter, *ic.*, grand-cordons
 grand-crois (autres. *croix*), *m.* grand-crois
 grand-maitre, *m.* Großmeister, grand-maitres ou *grands maitres*
 grand-maitrise, *f.* das Großmeisterthum, grand-maitrises ou *grandes maitrises*
 grand-mère, *f.* Großmutter, grand-mères
 grand-père, *m.* Großvater, grand-pères
 gratte-eul, *m.* Hagebutte, gratte-culs
 gratte-papier, *m.* Actenschmierer, gratte-papiers
 grippe-sou, *m.* Groschenmacher, grippe-sous
 guet-apens, *m.* Nachstellung, guet-apens
 guide-âne, *m.* Festkalender, Gedenkbuch, guide-ânes
 hâche-paille, *m.* Strohschneidestuhl, hâche-pailles
 hausse-col, *m.* Ringfragen, hausse-cols
 hausse-pied, *m.* Wolfenetz, hausse-pieds
 un haut-à-bas, *m.* Tabuletkrämer, haut-à-bas
 haut-bois, *m.* Hoboc, haut-bois

Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Pluriel.
haut-de-chausse, <i>m.</i> Hosen, haut-de-chausses		morte - saison, <i>f.</i> nahrungsllose Zeit, morte-saisons	
haute-contre, <i>f.</i> Altstimme, haute-contres		mort - gage, <i>m.</i> todtes Pfand, mort-gages	
haut-fond, <i>m.</i> seichter Grund, haut-fonds		mouille-bouche, <i>f.</i> Wasserbirne, mouille-bouches	
haute-lisse, <i>f.</i> hochschäftige Tapeten, haute-lisses		non - pareille, <i>f.</i> Strohbändchen, non-pareilles	
haute-lisseur ou lissier, <i>m.</i> haute-lisseurs		non-sens, <i>m.</i> Unfinn, non-sens	
haut-le-corp, <i>m.</i> Sprung, haut-le-corps (<i>Acad.</i>)		nu-propriété, <i>f.</i> bloßer Besitz, <i>ic.</i> nu-propriétés	
un haut-le-pied, <i>m.</i> der Herumstreicher, Landläufer, des haut-le-pieds		un oeil-de-boeuf, Ochsenauge, des oeil-de-boeufs	
havre-sac, <i>m.</i> Schnappsack, havre-sacs		un oeil-de-boue, Wettergalle, des oeil-de-boues	
hors-d'oeuvre, <i>m.</i> Nebenwerk, hors-d'oeuvres		un oeil-de-chèvre, Ziegenauge, des oeil-de-chèvres	
un hôtel-dieu, Spital, des hôtel-dieux		un oeil-de-chat, Katzenauge, des oeil-de-chats	
un in-dix-huit, Octodez-Format, des in-dix-huits		un oeil-de-serpent, petite pierre, des oeil-de-serpents	
un in-douze, Duodez-Format, des in-douzes		un on-dit, ein bloßes Gerücht, des on-dits	
un in-folio, Folio-Format, des in-folios		oreille-d'ours ou cortuse, <i>f.</i> italienischer Bärspannel, oreille-d'ours	
un in-octavo, Octav-Format, des in-octavos		un oui-dire, <i>m.</i> ein bloßes Gerücht, des oui-dires	
un in-plano, Plano-Format, des in-planos		un paille-en-cul, Tropicente, des paille-en-culs	
un in-quarto, Quart-Format, des in-quartos		un paille-en-queue, fliegender Phaeton, Tropicente, des paille-en-queues	
un in-seize, Sechzehntel-Format, des in-seizes		pas-d'âne ou tussilage, <i>m.</i> Hufblattich, Gälgengebiß, pas-d'ânes	
un loup-cervier, der Luchs, des loup-cerviers ou <i>lous cerviers</i>		passavant, <i>m.</i> Passirzettel, passavants	
loup-garou, der Währwolf, loup-garous ou <i>lous garous</i>		passé-carreau, <i>m.</i> Bügelbret, passé-carreaus	
mainlevée, <i>f.</i> Aufhebung, mainlevées		passé-cheval, <i>m.</i> Pferdefähre, passé-chevals	
maintenue, <i>f.</i> obrigkeitlicher Schutz, maintenues		passé-debout, <i>m.</i> Durchgang = Erlaubniß, passé-debouts	
maître - autel, <i>m.</i> Hauptaltar, maître-autels		passé-droit, <i>m.</i> Ueberspringen, passé-droits (<i>Ac.</i>)	
la malle-poste ou simpl. <i>malle</i> , die Briefpost, malle-postes		passé-fleur ou <i>anémone</i> , <i>f.</i> Windröschen, passé-fleurs	
marchepied, <i>m.</i> Fußtritt, marchepieds		passé-méteil, <i>m.</i> Mischkorn, passé-méteils	
une martin-sec, Art Birne, des martin-secs		passé-parole, <i>m.</i> Kriegsbefehl, passé-paroles	
une mesure-jean, Art Birne, des mesure-jeans		passé-partout, <i>m.</i> Hauptschlüssel, passé-partouts (<i>Ac.</i>)	
un meurt-de-faim, elender Mensch, des meurt-de-faims		passé-pied, <i>m.</i> Art Tanz, passé-pieds	
un mezzo-terminé, Mittelweg, des mezzo-terminés		passé-pierre ou perce-pierre, <i>f.</i> Meerfensel, passé-pierres	
un mezzo-tinto, Kupferstich in schwarzer Manier, des mezzo-tintos		passé-poil, <i>m.</i> Vorstoß, passé-poils (<i>Ac.</i>)	
une millefeuille, Tausendblatt, des mille-feuilles		passé-port, <i>m.</i> Reisepaß, passé-ports (<i>Ac.</i>)	
un milleped, Tausendfuß, des millepeds		passerage, <i>f.</i> Pfefferkraut, passerages	
un mont-de-piété, das Pfandhaus, des mont-de-piétés ou <i>monts de piété</i> , à cause du sens analytic que présentent ces mots		passé-rose ou <i>rose-trémière</i> , <i>f.</i> Herbstrose, passé-roses (<i>Ac.</i>)	
une morte-paye, Gnadenföldner, des morte-payes		passé-temp, <i>m.</i> Zeitvertreib, passé-temps	
		passé-velours ou <i>amarante</i> , <i>m.</i> Tausend schön, passé-velours	

Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Pluriel.
passé-volant, <i>m.</i> blinder Soldat, passé-volants (<i>Ac.</i>)		un pleure-pain ou pleure-misère, Geizhaß, pleure-pains, pleure-misères	
patte-d'oise, <i>f.</i> Gänsefuß, patte-d'oise		plus-pétition, <i>f.</i> Heberforderung, plus-pétitions	
patte-pelu, <i>f.</i> patte-pelue, <i>m.</i> et <i>f.</i> Schteicher, patte-pelus, patte-pelues		plus-que-parfait, <i>m.</i> plusquamperfectum, plus-que-parfaits	
perce-bois, <i>m.</i> Holzwurm, perce-bois		un pont-neuf, der Gassenhauer, des pont-neufs	
perce-feuille ou <i>huplère</i> , <i>f.</i> Durchwachs, perefeuilles		porc-épic, <i>m.</i> Stachelschwein, porc-épics	
perce-forêt, <i>m.</i> Buschjäger, perce-forêts		porte-aiguille, <i>m.</i> Nadelhalter, porte-aiguilles	
perce-neige, <i>f.</i> Schneeglöckchen, perce-neiges		porte-allumette, <i>m.</i> porte-allumettes	
perce-oreille, <i>m.</i> Ohrwurm, perce-oreilles (<i>Ac. Land.</i>)		porte-arquebuse, <i>m.</i> Büchsenspanner, porte-arquebuses	
pèse-liqueur, <i>m.</i> Sentwage, pèse-liqueurs		porte-baguette, <i>m.</i> Ladestockring, porte-baguettes	
petit-fil, <i>m.</i> Entel, petit-fils		porte-balle, <i>m.</i> Hausrter, porte-balles (<i>Ac.</i>)	
petite-fille, <i>f.</i> Enkelin, petite-filles		porte-bougie, <i>m.</i> Kerzenteiler, porte-bougies	
pet-en-l'air, <i>m.</i> Nachtleibchen, pet-en-lairs		portechape, <i>m.</i> Chorrockträger, portechapes (<i>Ac.</i>)	
un peut-être, <i>m.</i> vielleicht, des peut-être		portechou, <i>m.</i> Marktklepper, portechous	
piéd-à-terre, <i>m.</i> Absteigequartier, piéd-à-terres		porte-clef, <i>m.</i> Schlüsselträger, porteclefs (<i>Ac.</i>)	
un piéd-bot, der Krummfuß, des piéd-bots		portecollet, <i>m.</i> Kragenträger, portecollets (<i>Ac.</i>)	
piéd-d'alouette, <i>m.</i> Rittersporn, piéd-d'alouettes		portecrayon, <i>m.</i> Reißfeder, portecrayons (<i>Ac.</i>)	
piéd-de-biche, <i>m.</i> Klauenhammer, piéd-de-biches		porte-erois, <i>m.</i> Kreuzträger, porte-erois	
piéd-de-chat, <i>m.</i> Berguhrkrant, piéd-de-chats		porte-erosse, <i>m.</i> Stabträger, portecrosses	
piéd-de-chèvre, <i>m.</i> Geißfuß, piéd-de-chèvres		porte-dieu, <i>m.</i> Abendmahltreicher, portediens	
piéd-de-griffon, <i>m.</i> stinkende Nießwurz, piéd-de-griffons		porte-drapeau, <i>m.</i> Fähndrich, portedrapeaux	
piéd-de-lion ou <i>alchimille</i> , <i>m.</i> Löwenfuß, piéd-de-lions		porte-enseigne, <i>m.</i> Fähndrich, porteenseignes	
piéd-de-loup, <i>m.</i> Wolfsfuß, piéd-de-loups		porte-épée, <i>m.</i> Degegehent, porte-épées	
piéd-de-veau, <i>m.</i> Kalbsfuß, piéd-de-veaus		porte-étendard, Standartenträger, portetendards	
piéd-droit, <i>m.</i> Nebenfeiler, piéd-droits		portefais, <i>m.</i> Paßträger, portefais	
un piéd-plat ou plat-piéd, gemeiner Mensch, des piéd-plats, des plat-piéd		portefeser, <i>m.</i> Hufeisensträger, portefesers	
un piéd-poudreus, Landstreicher, des piéd-poudreus		portefeuille ou portefeuil, <i>m.</i> Briefstache, portefeuilles	
une pie-grièche ou pigrièche (<i>Acad.</i>), kleiner Buntspecht, zänkisches Weib, des pie-grièches (<i>Ac.</i>)		porte-hache, <i>m.</i> Artträger, porte-haches	
pince-maille, <i>m.</i> Knauser, pince-mailles		portemalheur, <i>m.</i> Unglückszeichen, portemalheurs	
pince-sans-rire, <i>m.</i> pince-sans-rires		porte-manteau, <i>m.</i> Mantelträger, portemanteaus (<i>x Ac.</i>)	
pinne-marine, <i>f.</i> Steckmuschel, pinne-marines		portemontre, <i>m.</i> Uhrenträger, portemontres	
pique-assiette, <i>m.</i> der Schmaröcker, pique-assiettes		portemors, <i>m.</i> Gebißleder, portemors	
pique-nique, <i>m.</i> Kränzchen, pique-niques		portemouchettes, <i>m.</i> Lichtpußenteller, portemouchettes	
plain-chant, <i>m.</i> Kirchengesang, plain-chants		porte-mousqueton, <i>m.</i> Karabinerhaken, porte-mousquetons	
plat-bord, <i>m.</i> Schanddeck, plat-bords		portepage, <i>m.</i> Unterlage, portepages	
plate-bande, <i>f.</i> Schmalbett, plate-bandes		portepierre, <i>m.</i> Höltensteinröhrchen, portepierres	
plate-forme, <i>f.</i> Altan, Söller, plate-formes			
plate-longe, <i>f.</i> Langricmen, plate-longes			

Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Pluriel.
porterespect, <i>m.</i> Drohwaffe, porte-respects		rouge-bord, <i>m.</i> verre plein, rouge-bords	rouge-bords
portetraït, <i>m.</i> Strangleder, portetraïts		rougegorge, <i>m.</i> Rothkehlchen, rouge-gorges	rouge-gorges
portevent, <i>m.</i> Windröhre, porteventes		rougequeue, <i>m.</i> Rothschwanz, rouge-queuees	rouge-queuees
porteverge, <i>m.</i> Stabträger, porteverges		sang-de-dragon, <i>m.</i> Drachenblut, sang-de-dragons	sang-de-dragons
portervis ou contrepaline, <i>m.</i> Schraubenschel, portervis		sang-sue, <i>f.</i> der Blutegel, sang-sues (<i>Ac.</i>)	sang-sues (<i>Ac.</i>)
portevoye (autres. <i>portevoix</i>), <i>m.</i> Sprachrohr, portevoyes		sainte-barbe, <i>m.</i> Pulverkammer, sainte-barbes	sainte-barbes
post-scriptum, <i>m.</i> Nachschrift, post-scriptums		saint-germain, <i>f.</i> Art Birne, saint-germains	saint-germains
pot-au-feu, <i>m.</i> Fleischtopf, pot-au-feus		saint-simonien, <i>m.</i> saint-simoniens	saint-simoniens
pot-de-vin, <i>m.</i> Leihkauf, pot-de-vins		sans-culotte, <i>m.</i> Unbehofeter, sans-culottes	sans-culottes
pourboire, <i>m.</i> Trinkgeld, pourboires (<i>Ac.</i>)		sans-dent, <i>f.</i> alte zahnlöse Frau, sans-dents	sans-dents
pourparler, <i>m.</i> Besprechung, pourparlers (<i>Ac.</i>)		sans-peau, <i>f.</i> Art Birne, sans-peaus	sans-peaus
pourpoint, <i>m.</i> Wams, pourpoints		sauf-conduit, <i>m.</i> Geleitbrief, sauf-conduits (<i>Ac.</i>)	sauf-conduits (<i>Ac.</i>)
pousse-cul, <i>m.</i> Scherge, pousse-culs (<i>Ac.</i>)		sénatus-consulte, <i>m.</i> Senatsbeschluss, sénatus-consultes	sénatus-consultes
pousse-pied, <i>m.</i> Entenmuschel, pousse-pieds		serre-file, <i>m.</i> Hintermann, serre-files (<i>Ac.</i>)	serre-files (<i>Ac.</i>)
pou-de-soie, <i>m.</i> Art starker Seidenzeug, pou-de-soies		serrepapier, <i>m.</i> Briefhalter, serrepapiers	serrepapiers
prête-nom, <i>m.</i> Namenleiher, prête-noms (<i>Ac.</i>)		sot-l'y-laisse, <i>m.</i> Pfaffenchnittchen, sot-l'y-laises	sot-l'y-laises
prie-dieu, <i>m.</i> Betpult, prie-dieus		souffre-douleur, <i>m.</i> Marterholz, Stichelblatt, souffre-douleurs	souffre-douleurs
quartier-maitre, <i>m.</i> Quartiermeister, quartier-maitres		sous-bail, <i>m.</i> Unterpacht, sous-bails ou sous-baus (<i>x Ac.</i>)	sous-bails ou sous-baus (<i>x Ac.</i>)
quasi-délit, <i>m.</i> Halbvergehen, quasi-délits		sous-barbe, <i>f.</i> Unterkinn, sous-barbes	sous-barbes
queue-de-cochon, <i>f.</i> Sauchwanz, queue-de-cochons		sous-faite, <i>m.</i> Giebelspieß, sous-faites	sous-faites
queue-de-lion ou <i>léonurus</i> , <i>f.</i> Löwenschwanz, queue-de-lions		sous-garde, <i>f.</i> Handbügel, sous-gardes	sous-gardes
queue-de-pourceau, <i>f.</i> Rosenschel, queue-de-porceaus		sous-gorge, <i>f.</i> Kehriemen, sous-gorges	sous-gorges
queue-de-rat, <i>f.</i> runde Felle, queue-de-rats		sous-location, <i>f.</i> Aftervermietung, sous-locations	sous-locations
queue-de-renard, <i>f.</i> Fuchsschwanz, queue-de-renards		sous-normale, <i>f.</i> Subnormallinie, sous-normales	sous-normales
queue-de-souri, <i>f.</i> Mäusgras, queue-de-souris		sous-pied, <i>m.</i> Bügel, sous-pieds	sous-pieds
un quinze-vingt, <i>m.</i> einer der dreihundert Blinden in Paris, les quinze-vingts		sous-sel, <i>m.</i> Untersalz, sous-sels	sous-sels
rabat-joie, <i>m.</i> Freudestörung, rabat-joies		sous-tangente, <i>f.</i> Subtangente, sous-tangentes	sous-tangentes
rail-way, <i>m.</i> rail-ways		sous-tendante, <i>f.</i> Subtendante, sous-tendants	sous-tendants
reine-claude, Art guter, sehr saftiger Pflaumen, reine-claudes		sous-ventrière, <i>f.</i> Bauchgurt, sous-ventrières	sous-ventrières
remue-ménage, <i>m.</i> Auszug, Verwirrung, remue-ménages		une taille-douce, Kupferstich, des taille-douces	une taille-douce
réveillematin, <i>m.</i> Weckuhr, réveillematins		taille-doucier, <i>m.</i> taille-douciers	taille-douciers
revenant-bon, <i>m.</i> Nebenutzen, revenant-bons		taillemer, <i>m.</i> Brustholz, taille-mers	taille-mers
rez-de-chaussée, <i>m.</i> Erdgeschos, rez-de-chaussées		tapecul, <i>m.</i> Rippenstoßer, tapeculs	tapeculs
rogne-pied, <i>m.</i> Wirtmesser, rogne-pieds		tâtevin, <i>m.</i> Weinkoster, tâtevins	tâtevins
rond-point, <i>m.</i> Rundpunkt, rond-points		un te-deum, <i>m.</i> des te-deums	un te-deum
ronde-major, <i>f.</i> Kunde des Majors, ronde-majors		terre-plein, <i>m.</i> Wallgang, terre-pleins	terre-pleins
		tête-à-tête, <i>m.</i> Gespräch unter vier Augen, tête-à-têtes	tête-à-têtes
		tire-balle, <i>m.</i> Kugelzange, tire-balles (<i>Ac.</i>)	tire-balles (<i>Ac.</i>)
		tire-botte (<i>Ac.</i>), <i>m.</i> Stiefelzieher, tire-bottes (<i>Ac.</i>)	tire-bottes (<i>Ac.</i>)

Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Pluriel.
tire-bouchon, <i>m.</i> Korkzieher,	tire-bouchons	trousse-pête, <i>f.</i> Naseweis,	trousse-pêtes
tire-bourre, <i>m.</i> Kräger,	tire-bourres	trousse-queue, <i>m.</i> Schwanzriemen,	trousse-queues
tire-bouton, <i>m.</i> Knopfszieher,	tire-boutons	tué-chien ou coléhic, <i>m.</i> die Zeitlose,	tué-chiens
tire-d'aile, <i>m.</i> Flügelschwung,	tire-d'ailes	vade-mecum ou veni-mecum, <i>m.</i> Taschenbuch,	vade-mecums
tirefond, <i>m.</i> Zugbohrer, Bodenlange,	tirefonds	uu vaupied, ein Barfußler,	des vanu-pieds
tire-ligne, <i>m.</i> Linienzieher,	tire-lignes	un vat-et-vient, Sattel,	des vat-et-vents
tire-moelle, <i>m.</i> Markzieher,	tire-moelles	vesse-de-loup ou vesse-loup, <i>m.</i> Kugelschwamm,	vesse-loups
tireped, <i>m.</i> Knieriemer,	tirepieds	vis-à-vis, <i>m.</i> Art Berlin,	vis-à-vis
torcheucul, <i>m.</i> Arschwisch,	torcheucul	vice-miral, <i>m.</i> Viceadmiral,	vice-amiraus
torche-nez ou serre-nez, <i>m.</i> Bremse,	torche-nez	vice-amirauté, <i>m.</i> Viceadmiralshamt,	vice-amiraulé
tournebride, <i>m.</i> Absteigequartier,	tournebrides (Ac.)	vice-baillif, <i>m.</i> Viceamtman,	vice-baillifs
tournebroche, <i>m.</i> Bratenwender,	tournebroches (Ac.)	vice-chancelier, <i>m.</i> Vicekanzler,	vice-chanceliers
tournevis, <i>m.</i> Schraubenzieher,	tournevis	vice-consul, <i>m.</i> Viceconsul,	vice-consuls
tranchefile, <i>m.</i> Capitälchen,	tranchefiles	vice-légat, <i>m.</i> Vicelegat,	vice-légats
tranchelard, <i>m.</i> Speckmesser,	tranchelards (Ac.)	vice-légation, <i>f.</i> Amt eines Vicelegaten,	vice-légations
tranche-montagne, <i>m.</i> Eisenmesser,	tranche-montagnes	vice-présidence, <i>f.</i> Vicepräsidentenschaft,	vice-présidences
trique-madame, <i>f.</i> der Mauerpfefter,	trique-madames	vice-président, <i>m.</i> Vicepräsident,	vice-présidents
trompe-l'oeil, <i>m.</i> Gemälde, <i>ic.</i> ,	trompe-l'oeils	vice-reine, <i>f.</i> Vicekönigin,	vice-reines
trouble-fête, <i>m.</i> Freudenstörer,	trouble-fêtes	vice-roi, <i>m.</i> Vicekönig,	vice-rois
trou-madame, <i>m.</i> Kammerpiel,	trou-madames	vicomte, <i>m.</i> Vicegraf,	vicomtes
trousse-galant ou choléra-morbus, <i>m.</i> Gallenfucht,	trousse-galants	videbouteille, <i>m.</i> Luſtbändchen,	vide-bouteilles
		vol-au-vent, <i>m.</i> Art Backwerk mit Fleisch, <i>ic.</i> ,	vol-au-vents.

Exemples et remarques.

On nomme *appui-mains* de petites baguettes dont se servent les peintres pour soutenir leur *main* dans le travail.

577. Remarque. Sans doute il n'y a qu'une main qui s'appuie sur la baguette. Mais il s'agit bien de considérer le mot dans ses éléments, dans ses racines, dans ses parties ! C'est dans son ensemble que l'esprit le voit. L'esprit ne procède point à l'égard des mots par analyse, mais par synthèse. Il ne sépare pas plus ici l'idée d'*appui* de l'idée de *main*. pour les considérer chacune à part, qu'il ne sépare les mots *pan* (tout) et *aguris* (assemblée) dans *panégyrique*. Il n'aperçoit sous ce mot qu'une idée unique, une idée de baguette. Sans cela, Je le répète, comment l'esprit admettrait-il le pluriel de *pourparlers*, de *pourboires*, de *sang-sues*, de *parapluies*, de *contrevents*, d'*auvents*, de *passavants*, de *passépartouts*, de *pissentils*, etc., etc. ? — Cette observation s'applique à tous les noms composés.

Il a une *basse-court* bien fournie de bestiaux, de volaille. Des *basse-courts*.

578. Remarque. Dès que l'on considère un mot dans ses éléments, dans chacun de ses radicaux, — naturellement, il y a scission des parties. Dans l'exemple suivant, antithèse forcée, espèce de calembour fondé sur une simple similitude de sons, *basse-court*, évidemment, n'est plus un nom composé : *Les hautes courts sont moins utiles et à coup sûr moins innocentes que les basses courts.*

Le *becfigue* qui, comme l'ortolan fait les délices de nos tables, n'est pas aussi beau qu'il est bon. (*Buff.*)

579. Remarque. Comment y a-t-il des grammairiens qui osent écrire : Un bec-

figes, sous prétexte que ce nom est celui d'un oiseau dont le bec pique les figes? Peut-on pousser plus loin la naïveté de l'analyse?

Les *bonnevoglies* s'appelaient autrement *mariniers de rame*. (Ac.)

580. *Remarque.* L'Académie écrit *bonnes-voglies*, sans songer que *bonne voglie* signifie *bonne volonté* (*hommes de bonne volonté*) et qu'ainsi la marque du pluriel, dans ce mot, ne peut être justifiée que par la syllepse, amie de la synthèse. Faisons aussi observer en passant que l'Académie écrit à tort *mariniers de rames*. Rame, dans cette expression, n'emporte aucune idée de pluralité; car des *mariniers de rame* ne sont autre chose que des *hommes qui manient la rame*. Dirait-on des *gents d'épées*, des *gents de robes*, des *gents de plumes*? Évidemment non.

Avignon entretenait, pour la garde du *viceconsul* et de la ville cinquante *chevalégers* vêtus de rouge et cent hommes d'infanterie vêtus de bleu.

581. *Remarque.* Grand tumulte, on le sait, parmi les grammairiens, au sujet de ce mot. M. Napoléon Landais vous crie à *tue-tête* que *chevau* sans *x* n'est pas tolérable. Plus calme, M. Boniface se borne à vous dire qu'on écrit *chevau* sans *x* par ce que l'usage le veut ainsi. Ce mode d'explication est celui de beaucoup de maîtres de langue. À toutes les questions que vous leur faites, *c'est l'usage*, répondent-ils. Cependant il n'y a pas d'usage qui n'ait sa raison d'être. On écrit *chevau-légers* sans *x*, par ce qu'il ne s'agit pas de *chevaux légers*, mais d'*hommes à cheval légers*, c'est à dire, *légèrement armés*; que *au*, selon le génie de notre langue, est la contraction naturelle de *al*, et qu'ainsi l'on écrit par contraction *chevau-légers*, pour à *cheval légers*, comme on écrit *avau-l'eau* pour *aval-l'eau*. Tout ce qu'il y a à reprendre dans l'orthographe de ce mot, c'est le trait d'union. La loi de contraction veut que vous écriviez: un *chevauléger*, des *chevaulégers*. Comme on peut le voir, un *cheval-léger* eût fait équivoque.

Que s'il en est qui se révoltent contre cette décision, je leur pardonne volontiers; mais la raison leur pardonnera-t-elle? Hélas! ô grammairiens, la raison a déjà tant souffert de vos luttes, qu'il serait vraiment beau à vous de lui laisser un peu de répit.

Sous les berceaux de *chèvrefeuilles*,
Le vent soupira dans les feuilles:
— Je te salue, ô toi, dont l'amour ceint le front
De ses splendeurs indéfinies;
C'est pour toi qu'aujourd'hui seront
Mes plus suaves harmonies. (*Le Livre*, t. III.)

Les étrangers ont appris aux Russes à cultiver les *choufleurs*, les carottes, les panais, les *betteraves*, le céleri, et diverses sortes de salades qui leur étaient inconnues.

582. *Remarque.* En quoi le pluriel *choufleurs*, *chouraves*, serait-il plus étrange que le pluriel *betteraves*? Est-ce que la *betterave* n'est pas une espèce de *bette*; comme le *choufleur*, le *chourave*, le *chounaret*, sont des espèces de *chous*? Cependant on n'écrit pas au pluriel *bettes-raves*; on écrit simplement *betteraves*. On n'écrit pas non plus *saufs-conduits*, *sauves-gardes*, *vins-aigres*, *bons-bons*, *justes-au-corps*, mais seulement *saufs-conduits*, *sauegardes*, *vinaigres*, *bonbons*, *justaucorps*. Il faut donc suivre l'analogie.

La loi oblige, dans certains cas, à *contremurer* les lieux d'aisance, les *contre-coeurs* de cheminées. (Acad.)

583. *Remarque.* *Contrecoeur* fait d'autant mieux, ainsi simplifié, qu'il ne doit nullement réveiller l'idée de *coeur*. Soit dit en passant, l'Académie qui écrit *rames* avec la marque du pluriel, dans *mariniers de rames*, écrit *cheminée* sans cette marque, dans *contrecoeurs de cheminées*, comme s'il pouvait n'être question ici que d'une *cheminée*! Parlez-moi encore de l'autorité de l'Académie en matière grammaticale!

Il y a des *gents* qui ne louent ou qui ne blâment que par des *contrevérités*. (Ac.)

Ce que j'ai toujours plus détesté que les oisons bridés du bon ton, que les bruyants *cassecou*s de la gaieté, ce sont les donneurs de leçons. (Fr. Soulié.)

Un *gardefou* est une balustrade, un parapet, ou une barrière que l'on met au bord des ponts, des quais, des terrasses, pour empêcher de tomber en bas ¹⁾. (Ac.)

¹⁾ Je suis sûr qu'il y aura des niais qui se récrieront contre cette expression et vous demanderont d'un air malin: *est-ce qu'on peut tomber en haut*? Ils ne songeront pas que l'on peut tomber sans tomber en bas.

Faites-donc mettre au moins des *gardefous* là-haut. (*Rac.*)

584. *Remarque.* MM. Bescherelle écrivent *garde-fous*, *casse-cou*, au singulier comme au pluriel, et ils sont en cela imités par la plupart des grammairiens, qui se moquent à qui mieux mieux de l'autorité de l'Académie. Plusieurs écrivent des *contre-vérité*.

Les supérieurs des communautés avaient des *passerpartouts* pour ouvrir toutes les portes. (*Acad.*)

Les *passespoils* servent à distinguer les différents corps de troupes. (*id.*) — Il a essayé, éprouvé bien des *passedroits*. (*id.*)

585. *Remarque.* L'Académie écrit ainsi; mais il va sans dire que la plupart des grammairiens, à l'exemple de MM. Bescherelle, écrivent, sans la marque du pluriel, des *passerpartout*, des *passespoil*, des *passedroit*, et qu'en cela ils se piquent d'habileté.

Je mets cet habit, quand il fait beau; c'est le *souffre-douleur*. (*Acad.*)

586. *Remarque.* Les grammairiens écrivent un *souffre-douleurs*, comme, un *péseltiqueurs*, un *perce-oreilles*, etc., tant au singulier qu'au pluriel. Tel est leur respect pour l'autorité de l'Académie.

Les caleçons, les gilets, les *serre-têtes*, et les bas de laine, doivent être réservés pour un âge plus avancé, et pour des cas particuliers; il ne faut pas habituer les enfants à en faire usage. (*J. J. Rousseau.*)

587. *Remarque.* Oui, des *serretêtes*, avec la marque du pluriel, parce que l'idée ne porte ni sur *serre* ni sur *tête*, mais sur plusieurs *colffes* ainsi nommées.

Un autre racontait toutes les petites ruses qu'il mettait en usage pour multiplier ses courses et pour augmenter ses *pourboires*. (*de Jony.*)

Oh! oh! mon petit Gusman, méditez-vous par hasard quelqu'un de ces tours de *passer-passe* que vous savez si bien faire? (*Le Sage.*)

588. *Remarque.* On lit dans la *Grammaire Nationale*, à la quelle sont empruntés ces deux derniers exemples, que *pour-boire*, *passer-passe*, etc., «se formant de tous mots invariables, ne sont pas susceptibles de se pluraliser.» *Pourboire* prend pourtant une *s* au pluriel, de l'aveu même de l'Académie. Quant à *passer-passe*, tant qu'on n'admettra que la locution *tour de passer-passe*, naturellement il ne saurait être pluralisé. À la bonne heure, si l'on disait elliptiquement des *passer-passes* pour des *tours de passer-passe*. Alors, sûrement, il serait susceptible de se pluraliser.

La *quintefeuille* est une plante rosacée, ainsi nommée parce qu'elle a *cing* *feuilles* sur un même pétiole, rangées en forme de main ouverte. On l'appelle autrement *potentille*. — Des *quintefeuilles*.

589. *Remarque.* Il est aussi ridicule d'écrire avec le trait d'union *quinte-feuille*, *mille-feuille*, qu'il le serait d'écrire *quin-déca-gone*, *quin-décem-vir*, *quinque-nove*, *quinque-rème*. C'est pourtant ainsi que l'écrivent la plupart des grammairiens et des lexicographes. M. Napoléon Landais veut même qu'on écrive au singulier, la *mille-feuilles*, parce qu'on écrit *mille-fleurs*. Cela est absurde, cela est ridicule de la part d'un homme qui, se posant comme le premier des grammairiens et des lexicographes, donne à ses ouvrages des titres tels que ceux-ci: *Grammaire générale des Grammaires*, *Dictionnaire des Dictionnaires*. Cela suppose plus que de l'ignorance.

Et d'abord il n'y a point d'analogie entre ces deux mots, car on ne dit pas la *mille-fleurs*, comme on dit la *mille-feuille*. *Mille-fleurs* est un mot qui ne s'emploie que dans ces locutions: *Rosolis de mille-fleurs*, *eau de mille-fleurs*. De cette manière il présente toujours une idée de pluralité, et il ne serait pas moins déraisonnable d'écrire, sans la marque du pluriel, *eau de mille-fleur* que *flotte de mille voiles*. Il n'en est pas de même du substantif *mille-feuille*, qui dérive immédiatement du latin *millefolium*, comme *chêrefeuille* de *caprifolium*, *quintefeuille*, de *quinquefolium*. Ainsi, même en latin, on n'écrivait pas *millefolia*, *quinquefolia*. Ce qui prouve qu'il est quelquefois bon de savoir le latin. Si les grammairiens avaient su le latin, la grammaire ne serait pas devenue une étable d'Angias, et n'aurait pas attendu deux cents ans le nouvel Hercule qui devait la purifier. S'il faut écrire la *mille-feuilles*, alors pourquoi pas le *décem-virs*, le *quin-décem-virs*?

Toutes les observations critiques de M. Napoléon Landais sur le dictionnaire de l'Académie sont absolument de la même force.

Ah! Monsieur Landais, soyez persuadé qu'à elle seule l'Académie a pour le moins autant d'esprit que quatre comme vous.

Pourquoi M. Napoléon Landais n'écrit-il pas de même la *quinte-feuilles* comme la *mille-feuilles*? Sûrement le *pluriel* existe tout aussi bien pour *cinq* que pour *mille*.

Mais cette fois M. Landais va plus loin, il écrit au pluriel des *quintes-feuilles*.

En vérité, il n'est pas permis d'abuser à ce point de la liberté de la presse et de la simplicité des maîtres de langue, les quels ne jurent plus que par Napoléon Landais, tandis qu'ils professent le plus grand mépris pour l'Académie, depuis qu'ils ont vu le libraire Didier s'intituler fièrement: Éditeur des œuvres de *Thiers*, de *Guizot*, et de — *Napoléon Landais*.

Les marchands ont des *abat-jours* (ou *abajours*) dans leurs magasins pour faire paraître leurs marchandises. (*Acad.*) — Les persiennes sont des espèces d'*abat-vents*.

590. Remarque. Ni *abat-jour* ni *abat-vent* ne prennent *s* au pluriel, dit l'Académie. Mais pourquoi? Pourquoi l'*s*, si libéralement accordée à *contre-vents*, *au-vents*, est-elle si brutalement refusée à *abat-jour*, à *abat-vent*? pourquoi ces préférences, ces injustices, ces actes criants de partialité? La synthèse! la synthèse! Rappelez-vous la synthèse et la syllepse!

Pour les *après-dînées*, je les livrais totalement à mon humeur oiseuse et nonchalante. (*J. J. Rousseau.*)

591. Remarque. Il faut convenir que les grammairiens sont de drôles de corps. Ils écrivent tous au pluriel des *après-dînées*, des *après-soupées*, etc., et ils n'osent écrire des *abat-jours*, des *abat-vents*, des *appui-mains*, des *cussecous*, des *gratteculs*, etc. Cependant il ne s'agit pas plus ici de plusieurs dîners, de plusieurs soupers, qu'il ne s'agissait tout à l'heure de plusieurs *jours*, de plusieurs *vents*. *Après-dinée*, *après-soupée*, signifient l'espace de temps qui s'écoule depuis le dîner jusqu'au soir, depuis le souper jusqu'au coucher. *Il passe toutes les après-dînées en famille*, cela veut dire qu'il passe, tous les jours, en famille, le temps qui s'écoule depuis le dîner jusqu'au soir. Par conséquent syllepse, accord sylleptique, comme nous l'avons déjà démontré tant de fois.

Et voilà les hommes qui osent faire nargue aux poètes! Les insensés! ils ne savent pas qu'un poète est autant au dessus d'eux tous que l'étoile est au dessus de la terre!

L'Académie l'a bien prouvé le jour où elle a admis dans son sein l'écrivain célèbre dont les œuvres complètes se réduisent à ce quatrain assez cynic:

»La divinité qui s'amuse
À me demander mon secret,
Si j'étais Apollon, ne serait pas ma muse:
Elle serait Thétis, et le jour finirait.“

On appelle *battant-l'oeil*, un bonnet de femme, une coiffure négligée, dont la garniture retombe en partie sur les *yeux*. — Des *battant-l'oeils*.

592. Remarque. Des *battant-l'oeils*! quel scandale! vont s'écrier tous nos pédants. Oui, des *battant-l'oeils* et même des *coq-à-l'âne*, malgré l'article singulier qui accompagne ces mots; parce qu'il y a syllepse; parce que *battant-l'oeil*, *coq-à-l'âne*, ne présentent à mon esprit chacun qu'une seule idée.

Je sais bien qu'au premier abord il doit paraître choquant de voir la marque du pluriel à la fin d'un mot précédé de l'article singulier; mais faut-il, ô analyseurs damnés, faut-il vous le répéter mille fois, que dans un nom composé de plusieurs mots il n'y a pourtant qu'un seul nom, comme dans les trois personnes divines il n'y a qu'un seul Dieu, comme dans une âme et un corps il n'y a qu'un seul homme? Faut-il vous corner aux oreilles (style académic) qu'un mot *composé* n'est pas un mot *divisé*, que le *sens composé* est l'opposé de *sens divisé*, que ce qui est vrai dans le *sens divisé* est faux dans le *sens composé* et *vice-versa*?

S'il est incorrect de mettre l'*s* à la fin de *coq-à-l'âne*, de *battant-l'oeil*, est-il plus correct, dites, de mettre cette *s* à la fin de la troisième personne du verbe *suer* dans *sang-*

sues? Pour la centième fois, l'esprit ne s'attache pas aux sens partiels d'un mot, dans une phrase écrite ou parlée, mais au sens total. C'est pourquoi le substantif *alentour*, formé de la locution prépositive à l'*entour*, ne laisse pas de prendre la marque du pluriel, en dépit de l'article singulier. De beaux *alentours*. *Auvent* agit de même: des *auvents*.

Et tenez, voici deux vers de Regnard qui doivent lever tous vos scrupules :

..... Pour être un bel esprit,
Il faut avec dédain écouter ce qu'on dit;
Rêver dans un fauteuil, répondre en *coq-à-l'âne*,
Et voir tous les mortels ainsi que des *profanes*.

(*Le Distrait*, act. IV. sc. 7.)

Quoi de plus choquant que d'entendre au singulier *coq-à-l'âne*, et au pluriel *coqs-à-l'âne*; car il y a des grammairiens qui écrivent *coqs-à-l'âne*! Ne dirait-on pas que c'est un autre mot? La même disparate avait existé jusqu'à présent dans le mot *croc-en-jambe*, *arc-en-ciel*, *porc-épic*, *orang-outang*, etc., qu'on changeait au pluriel en *crocs-en-jambes*, *arcs-en-ciel*, *porcs-épics*, *orangs-outangs*. N'était-ce pas admirable?

Allez dans la prairie, et vous pourrez admirer à la fois mille *arc-en-ciels* peints sur chaque goutte de rosée. (*Aimé Martin*.)

593. Remarque. Certes, il ne s'agit pas ici de plusieurs *arcs* dans le *ciel*, mais de mille reflets brillants comme l'*iris* sur chaque goutte de rosée. Pour ma part, je ne comprends pas comment on a pu tolérer jusqu'ici *arcs-en-ciel*.

Je voudrais avoir autant de *pied-à-terres* qu'il y a de saisons.

594. Remarque. Autant de *pieds-à-terre* serait plaisant, à moins qu'il ne s'agisse d'un vrai quadrupède ou animal à quatre *pieds*.

Dans les *tête-à-têtes* les plus secrets, Émil n'oserait solliciter la moindre faveur, pas même y paraître aspirer. (*J. J. Rousseau*.)

595. Remarque. Marmontel a bien écrit des *têtes-à-têtes*, ce qui est bien plus fort. On n'en mettra pas plus grand *pot au feu*, c'est à dire, on n'en fera pas plus de cérémonie, ou ne s'en mettra pas plus en peine. (*Acad.*)

596. Remarque. Dans cette phrase, *pot au feu* n'est pas un nom composé. C'est à la fois le régime direct et le régime indirect du verbe *mettre*. Mais, dans l'exemple suivant, cette expression présente un sens détourné :

Une dame du bon ton, entrant aux Tuileries à l'heure où les bourgeois en sortaient pour aller dîner, dit assez haut pour être entendue : « Voilà les *pot-au-feus* qui s'en vont. — Oui, Madame; lui répliqua une bourgeoise, c'est pour faire place au gibier. »

597. Remarque. Girault-Duvivier rapporte que J. J. Rousseau écrit lui-même au pluriel, dans ce sens, des *pot-au-feux*. Voilà, je l'espère une autorité qui nous lave d'avance du ridicule que quelques pédants seraient bien aises de pouvoir déverser sur le système exposé ici. N'a-t-on pas écrit quelquefois des *volatants*, mot tout à fait analoge?

Les *œil-de-boeufs* de la cour du Louvre sont ornés de sculptures. (*Ac.*)

598. Remarque. Il va sans dire que *boeuf*, dans ce mot, se prononce au pluriel comme au singulier. L'Académie, qui écrit tantôt des *œils-de-boeuf*, tantôt des *œils-de-boeufs*, devrait avoir fait cette remarque avant moi. — Le Journal des Débats, si prodige du trait d'union, le supprime totalement dans *œil de boeuf*.

Les *chef-d'œuvres* humains sont la cendre des vents. (*Lamartine*.)

599. Remarque. Quelle oreille ne serait pas choquée d'entendre les *chef-d'œuvres* humains? Quelle oreille, au contraire, n'est pleinement satisfaite du son produit par les *chef-d'œuvres humains*? Il est vrai que Lamartine ou son éditeur donne l' *s* au mot *chef*: *chefs-d'œuvres*; ce qui est contraire à tous les principes.

Dieu crée ainsi parfois d'admirables natures,

Qui nous font croire en lui,

Chef-d'œuvres éclatants, célestes créatures,

Où tout un ciel reluit. (*Le Livre*, t. III.)

600. Remarque. Qui pourrait se faire une idée du pluriel avec *chef-d'œuvres* éclatants?

Les *bec-d'argents* ne vont pas en troupes, mais toujours par paires.

601. Remarque. Est-ce qu'il s'agit ici de plusieurs *becs d'argent* ou de plusieurs oiseaux au *bec d'argent*?

Les *paille-en-queues* ou *phaétons*, genre d'oiseaux de l'ordre des palmipèdes, que l'on nomme aussi *oiseaux des tropiques*, ressemblent par leur forme, leur taille, et l'étendue de leur vol, aux hirondelles de mer.

602. Remarque. Est-ce qu'il s'agit de plusieurs *pailles à la queue*?

Ce n'étaient qu'intersections de maisons, *cul-de-sacs*, *patte-d'oies*, au milieu des quels il hésitait et doutait sans cesse, plus empêché et plus englué dans cet enchevêtrement de ruelles noires qu'il ne l'eût été dans le dédalus même de l'hôtel des Tournelles. (V. Hugo.)

Une édition ornée de vignettes, fleurons, et *cul-de-lampes*.

603. Remarques. „Le peuple, dit Voltaire, a prononcé un *cul-de-sac*, et la Reine a été obligée de dire un *cul-de-sac*.“ — „Quelle impertinence!“ s'écriait une précieuse en entendant ces mots : *cul-de-sac*, *cul-de-lampe*, *cul-de-jatte*, *paille-en-cul*, *cul-blanc*, etc. „Quelle idée sale ils présentent! — Madame, dans la conversation ordinaire, il vous serait difficile d'éviter l'expression qui vous blesse. — Je défie bien, monsieur, que vous m'en citiez des exemples. — Mais comment dites-vous, quand il s'agit d'un *écu*? — *Trois livres au soixante sols*. — Comment appelez-vous le vêtement dans lequel les hommes passent leur cuisses, et qui monte jusqu'aux reins? — Un *haut-de-chausse*. — Mais enfin, madame, comment nommez-vous la lettre de l'alphabet qui suit le *p*? Oh, monsieur, Je ne m'attendais pas que vous me feriez l'affront de me remettre à l'*a-b-c*.“ — Si l'esprit procédait par analyse, à la façon des grammairiens, qui oserait prononcer le mot *concurrance*? Autant de preuves en faveur de la synthèse, que nous prenons pour base de notre système.

Les *orang-outangs*, ou simplement *orangs* sont extrêmement sauvages; mais il paraît qu'ils sont peu méchants, et qu'ils parviennent assez promptement à entendre ce qu'on leur commande. (Buffon.)

Il ne manque aux *orang-outangs*, dit M. Lesson, que la parole pour les rapprocher de notre espèce; et c'est ce qui fait dire aux nègres: „Çà, petit peuple, qui ne voulez pas parler pour ne pas travailler.“

On lit dans un sermon du cordelier Olivier Maillard: „Les apothicaires ne sont pas les seuls de notre temps qui font des *quiproquos* (sic) exprès. Tous les marchands en font, quand ils vendent de la mauvaise marchandise pour de la bonne. Mais la fin de ces *quiproquos* volontaires est d'être damné.“

604. Remarque. L'Académie est bien timide de n'oser écrire au pluriel des *quiproquos*, comme si ce mot portait écrit sur son front le sceau visible pour tous de ses origines latines. — Dans les XIII^e et XIV^e siècles, les médecins intitulaient *quid pro quo* les chapitres où, au lieu de telle ou telle drogue, ils en substituaient une autre équivalente ou meilleure; les apothicaires, au lieu des drogues ordonnées qu'ils n'avaient pas, en donnaient de leur chef d'autres moins bonnes. De là l'expression proverbiale: „Il faut se garder du *quid pro quo* des apothicaires.“ Avec le temps, le *quid pro quo* s'est changé en *quiproquo* pour les *gents* (auparav. *gens*) à qui une lettre de plus ou de moins ne fait rien et insensiblement pour tout le monde, qui a appelé *quiproquo* toute sorte de *méprise*.

Sous la loi de Moïse, on offrait à Dieu les enfants *premier-nés* (premièrement nés).

Les emprunteurs ont la faculté de se libérer par *à-comptes* (sic) *mensuels*. (Journal des Débats.)

Liste des locutions substantives,

que les grammairiens confondent avec les noms composés.

605. C'est de ces locutions seulement que l'on peut dire qu'elles s'écrivent au singulier et au pluriel, suivant que la nature et le sens particulier des mots dont elles sont formées exigent l'un ou l'autre. (Voir p. 180, 181, n^o 489, 498.)

606. 1^{re} Règle. Quand ces locutions sont formées de deux noms placés immédiatement l'un après l'autre, ils prennent tous deux la marque du pluriel. *Un aide major. Des aides majors. Un aide maçon. Des aides maçons. Un lieutenant colonel. Des lieutenants colonels.*

607. 2^e Règle. Quand elles sont formées d'un substantif et d'un adjectif, l'un et l'autre prennent également la marque du pluriel. *Un gentil homme. Des gentils hommes. Un petit pois. Des petits pois.*

608. 3^e Règle. Quand elles sont formées de deux noms unis par une préposition, le premier prend toujours la marque du pluriel, tandis que le second se met au singulier ou au pluriel, selon qu'il présente une idée d'unité ou de pluralité. *Un arc de triomphe. Des arcs de triomphe. Un cul d'artichaut. Des culs d'artichauts.*

609. Remarque. Évidemment, au seul artichaut ne saurait avoir plusieurs c. . . c'est tel que l'esprit d'analyse est d'un grand secours.

Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Pluriel.
aide de camp, <i>m.</i> der General-Adjutant,		chêne vert, <i>m.</i> die Stechische,	chênes verts
aides de camp		cheval marin, <i>m.</i> das Seepferd,	chevaux marins
aide de cuisine, <i>m.</i> der Unterkoch,	aides de cuisine	chien marin, <i>m.</i> der Seehund,	chiens marins
aide maçon, <i>m.</i> der Handlanger,	aides maçons	chou pommé, <i>m.</i> der Kopfkohl,	choux pommés
amour propre, die Selbstliebe		ciel de lit, <i>m.</i> der Betthimmel,	ciels de lits
arc de triomphe, <i>m.</i> Triumphbogen,	ares de triomphe	clin d'oeil, <i>m.</i> der Augenwink,	clins d'oeil
basse de viole, <i>f.</i> Bassige mit sieben Saiten,	basses de viole	clou de girofle, <i>m.</i> die Gewürznelke,	elous de girofle
basse de violon, <i>f.</i> kleinere Bassige,	basses de violon	commissaire priseur, <i>m.</i> Actionß-Commissarius,	commissaires priseurs
basse aue ou basse mer, <i>f.</i> niedriges Wasser,	basses aues	compte courant, <i>m.</i> comptes courants	compte rendu, <i>m.</i> die abgelegte Rechnung,
basse fosse, <i>f.</i> tiefer Kerker,	basses fosses	comptes rendus	corp de garde, <i>m.</i> das Wachthaus,
batte à beurre, <i>f.</i> Butterstößel,	battes à beurre	corp de garde	corp de logis, <i>m.</i> das Hauptgebäude,
bel esprit, <i>m.</i> schöner Geist,	beaus esprits	corps de logis	double eroche, <i>f.</i> die Sechzehntelnote,
belle de jour, <i>f.</i> die Tagsschöne,	belles de jour	doubles eroches	double dent, <i>f.</i> der Doppelzahn,
belle de nuit, <i>f.</i> die Nachtschöne,	belles de nuit	doubles dents	eau de vie, <i>f.</i> der Branntwein,
bien fond, <i>m.</i> das Grundstück,	biens fonds	eau de vie	eau forte, <i>f.</i> das Scheidewasser,
blanc de baleine, <i>m.</i> der Walrath,	blancs de baleine	eau forte	eau minérale, <i>f.</i> Mineralwasser,
blanc d'Espagne, <i>m.</i> spanische Kreide,	blancs d'Espagne	eau minérales	état major, <i>m.</i> der Stab,
bon mot, <i>m.</i> das Witwort,	des bons mots	états majors	fausse alarme, <i>f.</i> blinder Lärm,
bonne femme, <i>f.</i> eine gute Frau,	bonnes femmes	fausses alarmes	fausse attaque, <i>f.</i> falscher Angriff,
bout d'homme, <i>m.</i> ein kleines Männchen,	bouts d'hommes	fausses attaques	fausse clef, <i>f.</i> falscher Schlüssel,
bouton d'or, <i>m.</i> der Geldknopf,	boutons d'or	fausses clefs	fausse porte, <i>f.</i> falsche Thür,
camp volant, <i>m.</i> fliegendes Lager,	campsvolants	fausses portes	fausse position, <i>f.</i> falsche Lage,
capitan paeha, <i>m.</i> Groß-Admiral,	capitans paehas	fausses positions	
chapeau chinois, <i>m.</i> der Halbmond,	chapeaus chinois		

Singulier.	Pluriel.
fausse route, <i>f.</i> falscher Weg, fausses routes	
faus accord, <i>m.</i> falscher Accord, faus accords	
faus emploi, <i>m.</i> falsche Angabe, faus emplois	
faus pas, <i>m.</i> Fehltritt, faus pas	
faus plancher, <i>m.</i> blinder Boden, faus planchers	
faus prophète, <i>m.</i> falscher Prophet, faus prophètes	
faus témoin, <i>m.</i> falscher Zeuge, faus témoins	
faus titre, <i>m.</i> der Schmutztitel, faus titre	
feu d'artifice, <i>m.</i> das Feuerwerk, feus d'artifice	
feu de joie, <i>m.</i> das Freudenfeuer, feus de joie	
folle enchère, <i>f.</i> der Neukauf, folles enchères	
garde avancée, <i>f.</i> Vorpostenwache, gardes avancées	
garde champêtre, <i>m.</i> der Feldwächter, gardes champêtres	
garde du corp, <i>m.</i> Soldat von der Leibwache zu Pferde, gardes du corp	
garde des sceaux, <i>m.</i> Kronsigelbewahrer, gardes des sceaux	
garde forestier, <i>m.</i> der Förster, gardes forestiers	
garde national, <i>m.</i> der Nationalgardist, gardes nationaux	

Singulier.	Pluriel.
garde nationale, <i>f.</i> die Nationalgarde, gardes nationales	
garde royal, <i>m.</i> königlicher Gardist, gardes royaux	
garde royale, <i>f.</i> die königliche Garde, gardes royales	
loup marin, <i>m.</i> der Seewolf, loups marins	
maréchal ferrant ou vétérinaire, <i>m.</i> der Hufschmied, maréchaux ferrants	
maréchal de camp, <i>m.</i> der Generalmajor, maréchaux de camp	
maréchal de France, <i>m.</i> Marschall von Frankreich, maréchaux de France	
maréchal des logis, <i>m.</i> der Regimentsquartiermeister, maréchaux des logis	
maréchal des logis chef, <i>m.</i> maréchaux des logis chefs	
morte saison, <i>f.</i> die nahrunglose Zeit, mortes saisons	
pied de roi, <i>m.</i> der Fuß, pieds de roi	
pot de chambre, de nuit, <i>m.</i> das Nachgeschirr, pots de chambre, de nuit	
receveur général, <i>m.</i> der Obereinnehmer, receveurs généraux	
sergent fourrier, <i>m.</i> der Quartiermacher, sergents fourriers	
sergent major, <i>m.</i> der Feldwebel, sergents majors	
ver à soie, <i>m.</i> der Seidenwurm, vers à soie	
ver luisant, <i>m.</i> der Glühwurm, vers luisants.	

610. Encore une fois, comment des hommes qui se croient grammairiens ont-ils pu confondre ces locutions analytiques avec les *noms composés*, dont les éléments se refusent à toute analyse? Quelle différence y a-t-il entre ces locutions et les suivantes, où le second des deux mots, substantif ou adjectif, ne fait que compléter le sens du premier?

Locutions substantives.

Acte (Handlung) de vertu, de folie, de démence, etc. Acte (Regung, Übung) de foi, de contrition, d'humilité. Acte d'autorité. Acte arbitraire. Acte hostile. Acte d'hostilité. Acte de soumission. Acte de présence. Acte de complaisance. Acte de bonne volonté. Acte d'héritier. Acte (Verhandlung) nul, faus. Acte (Acte, Schein, Urfunde) de comparution, de désaveu. Acte de dernière volonté (Testament). Acte sous seing privé (Privatschrift). Acte double. Acte public; privé. Acte de naissance, de décès, de mariage. Acte de notoriété. Acte d'accusation. Acte d'amnistie.

Affaire d'honneur. Affaire de cocur.

Agent de change (Wechselmäkler). Agent d'affaires (Geschäftsagent).

Aigrette de verre; aigrette d'eau. Aigrettes lumineuses (die Strahlenbüschel).

Ailes de mouche (T. d'Architecture), les aneres employées aux angles des coffres de cheminées de brique.

Air de famille (der Familienjug); air de tête (die Kopfstellung).

Aire de vent (der Windstrich).

Ami (Freund) d'enfance, de collège, etc. Ami de table, de bouteille, de débauche. Ami de cour (Hoffreund). Faus ami. Ami de la maison.

Ange de mer, Engelfisch.

- Angle** (der Winkel) de réflexion, d'incidence. Angle facial.
- Arc** de carrosse (der Schwanenhaß).
- Argent** see, baare's Geld.
- Armes** fausses (unregelmäßiges Wapen). Armes parlantes (redendes Wapen).
- Armée** (das Heer) de réserve, d'observation, de siège. Armée de terre, Landarmee. Armée de mer ou navale.
- Arrêt** (das Urtheil) de mort, d'absolution, de renvoi. Arrêts (Arrest) forcés ou de rigueur. Arrêts simples.
- Arts** libéraux (freie Künste); arts mécaniques (mechanische Künste). Arts d'agrément.
- Article** de foi (Glaubenspunct).
- Avancement** d'hoirie (Vorausvermächniß).
- Bail** (der Pacht) à ferme, à loyer. Bail à cheptel (Wiehpacht). Bail de maison. Bail à vie. Bail conventionnel, etc.
- Bain** (das Bad) de propreté, de santé. Bain de rivière. Bain de mer. Bain de lait. Bain de grenouilles, de crapauds (Froschbad), Lieu où l'eau est sale et hourbeuse. Bain local ou topic (örtliches Bad). Bain de pieds (Fußbad). Bain de vapeurs (Dampfbad). Bain d'air (Luftbad). Bain de marc de raisin, de cendres, de sable, de boue, de bourbe, etc.
- Balle** (Kugel) de calibre; balles ramées, Drahtkugeln, Stangenkugeln.
- Ballon** aérostatique (der Luftballon). Ballon perdu; ballon captif. Ballon d'essai.
- Ban** (Aufgebot) de mariage. Ban (der Aufruf) de vendange, de fauchaison, de moisson.
- Banc** (die Bank) de bois, de pierre, de gazon. Banc à dos. Banc de rameurs. Banc d'église, der Kirchenstuhl. Banc de l'oeuvre ou des marguilliers. Banc de procureur, banc d'avocat. Banc des avocats. Banc des accusés. Le grand banc (die große Bank). Banc du roi, die Königsbank (Kingsbench). Banc d'Hippocrate (Einrentlade). Banc (Klippe, Bank) de sable, de vase. Banc de corail. Banc de poisson, der Zug Fische. Banc de pierre, Chaque lit, chaque assise naturelle de pierre dans une carrière.
- Baptême** de sang, Le martyr.
- Barbes** de plume (Federbart).
- Baril** (Fäßchen) d'huile, de moutarde, d'olives, de pommade, de sucre, de riz, d'auchois, de harengs, etc.
- Basses** classes (niedere Klassen). Bas pris. Bas âge. Basse Autriche.
- Bât** (der Padsattel) de mulet, de cheval, d'âne.
- Bateau** (der Kahn) plat, couvert. Bateau de passage. Bateau de pêcheur ou de pêche. Bateau à vapeur. Bateau lesteur. Bateau porte. Bateau de loch, das Logschiff. Pont de bateaux, die Schiffbrücke. Bateau de sel, de foin, de bois, etc., chargé de sel, etc. Bateau volant, Gondel am Luftballon.
- Bâton** de vieillesse, Stütze des Alters. Bâton de commandement, der Commandestab. Bâton de maréchal, der Marschallstab. Bâton pastoral, der Bischofsstab. Bâton de chantre, der Kantorstab. Bâton de prier, der Priorstab. Bâton augural, Augurstab. Bâton de confrérie, die Zunftabne. Bâton de mesure, der Taftstab. Le bâton de Jacob, der Jakobstab, La baguette des escamoteurs.
- Batterie** de canons; batterie rasante, batterie masquée, batterie à barbette, batterie de côte, batterie flottante, batterie de campagne, batterie de siège. Batterie électrique, elektrische Batterie. Batterie de cuisine, das Küchengeräthe. Batterie de tambour, der Trommelschlag.
- Batteur** de gents, ein Raufbold. Batteur en grange, der Drescher. Batteur de plâtre, ein Gypsschläger; batteur d'or, Goldschläger; batteur de fer, Eisenfresser; batteur de pavé, Pflastertreter; batteurs d'estrade, Kundenschaftsreiter.
- Beau** sexe, das schöne Geschlecht.
- Bec** de lampe, die Lampenröhre. Bec de gaz hydrogène.
- Bereau** (die Laube) de chèvre-feuil, de jasmin. Bereau de verdure.
- Bête** épaulée, ein lahmes Pferd, ein Strohhopf. Bêtes sauvages, das Rothwild (les cerfs, les chevreuils, les daims, etc.). Bêtes noires (les sangliers, etc.), das Schwarzwild; bêtes puantes (les renards, les blaireaux, etc.), das Stinkwild; bêtes sauvages, wilde Thiere. Bêtes à cornes, Hornvieh.
- Beurre** tort, rançigee Butter; beurre noir, braune Butter; beurre de cacao, Cacaobutter; beurre d'antimoine, Spießglaskbutter; beurre d'arsenic, de bismuth, de zine.
- Bien** public, bien général, das allgemeine Beste.
- Billet** (das Briefchen) doux, ou billet d'amour, de galanterie. Billet (die Ankündigung) de convocation, de mariage, d'enterrement. Billet de faire part, ou elliptiquement. Billet de part. Billet

- de l'Épargne, Schatzkammerschein. Billet (Anweisung) à ordre. Billet payable au porteur, ou Billet au porteur. Billet (Eintrittskarte) de loge, de parterre, etc. Billet de loterie, Lotterietos. Billet de logement, Quartierzettel. Billet de confession, Beichtzettel. Billet de santé, Gesundheitszeugniß.
- Blanc** d'oeuf, Eiweiß. Blanc de chapon, de poulet, de perdri, La chair de l'estomac de ces oiseaux, quand elle est cuite. Blanc de fard, weiße Schminke. Blanc de chaux, Kalkwasser.
- Blé** noir ou blé sarrasin, der Buchweizen. Blé de Turquie, blé d'Espagne, ou Mais, Türksichorn.
- Bleu** de montagne, Bergblau, Kupferazur.
- Boeuf** gras, der Fastnachtsochß. — Boeuf à la mode, geschmortes Rindfleisch.
- Bois** (Holz) d'acajou, de chêne, de hêtre, de sapin, de cèdre, de méri-sier, de noyer, d'ébène, de gaïac, d'aloës, de santal, de campèche, etc. Bois de charpente. Bois d'équarrissage. Bois de brin. Bois de refend. Bois de menuiserie. Bois de rouage. Bois de Brésil ou de Fernambouc, Bra-silfenholz. Bois de Sainte-Lucie ou Mahaleb, Steinweichelbaumholz. Bois puant ou anagyris, Stinkbohnenbaum. Bois gentil ou lauréole femelle, Seidelbast. Bois neuf. Bois flotté. Bois canards (versunkenes Holz). Bois pe-lard, geschältes Holz. Bois vif, im Saft stehendes Holz. Bois mort, abgestorbenes Holz. Bois de lit, die Bettstelle. Bois (der Schaft) de fusil, de pistolet. Bois de corps (Imprim.), etc.
- Boîte** à Perrette, die geheime Kasse. Boîte de lanterne ou de reverbère, ein Laternenkästchen. Boîte fumigatoire, Räucherbüchse.
- Bon** sens, der Verstand. Bonne foi, die Redlichkeit. Bonnes grâces, die Gewogenheit. Bon voilier, ein guter Segler. Bon homme, ein braver Mann. Bon plaisir, die Einwilligung, der Eigen-wille.
- Botte** de soie, ein Paß Seide. Botte de carrosse, der Wagentritt.
- Bouée** de sauvetage, die Rettungsboje, ou *salvanos*.
- Bouillon** (die Fleischbrühe) d'os, de gelatine. Bouillons de grenouilles, de tortue, de poulet, de veau, d'herbes, etc. — Bouillon d'eau, ein Brudelspringbrunnen.
- Boulet** rame ou boulet à deus têtes, Kettenkugel.
- Bourre** de laine ou bourre lanée, die Flockwolfe. Bourre de soie, die Flock-seide.
- Bourreau** d'argent, ein Verschwender.
- Bourrelet** d'enfant, der Fallhut.
- Bout** (Stückchen) de ruban, de ficelle. Un bout de bougie, de chandelle. Bout de fleuret, ein Papierknopf. Un bout d'homme, ein Knirps.
- Bouton** (Knopf) de soie, de drap, etc. Bouton de culasse, die Traube der Kanone. Bouton de feu, das Brenneisen.
- Branche** de tranchée, der Gang, Boyau d'une tranchée.
- Bras** de balance, der Arm einer Waage. Bras de levier. Bras de rivière, Fluß-arm; bras de mer, Seearm.
- Brevet** d'invention, ein Erfindungs-patent. Brevet d'apprentissage, ein Lehrvertrag.
- Brides** à veaus, albernes Zeug.
- Brin** d'estoc, der Springstod.
- Bris** de scellé, die Siegelerbrechung.
- Brise** (gesimder Wind) de terre, brise de mer ou brise de large; *brise cara-binée*, vent qui souffle avec une violence extraordinaire.
- Brisement** de coeur, die Zerknir-schung des Herzens.
- Bureau** (das Amt) d'enregistrement, etc. Bureau d'esprit, ein wissenschaftlicher Verein.
- Cabinet** d'orgue, der Orgelkasten.
- Camp** de manoeuvres, Uebungslager.
- Canal** de dérivation, ein Ableitungskanal. Canaus d'arrosage, canaus d'ir-rigation, Bewässerungskanäle.
- Carré** de mouton ou *haut côté*, ein Hammelviertel. Carré de toilette, ein Toilettenkästchen.
- Carreau** de vitre, eine Glasscheibe. Carreau électrique, die elektrische Scheibe. Carreau d'arbalète, ein viereckiger Wurfschützen.
- Carte** de visite, die Visitenkarte. Carte d'adresse, Adresskarte.
- Chaîne** d'arpenteur, die Meßkette.
- Champ** de bataille, das Schlachtfeld. Champ clos, eingeschlossener Platz. Champ du repos, der Friedhof.
- Chapelle** ardente, das Leichengerüst.
- Char** de deuil, Trauerwagen. Char funèbre. Char de triomphe.
- Chargé** d'affaires, der Geschäftsträger.
- Chemin** de fer, die Eisenbahn. Chemin de halage, der Leinpfad. Chemin des rondes ou de ronde, der Rundengang. Chemin couvert, bedeckter Weg. Chemin de Saint-Jacques, die Milchstraße.
- Chemise** de mailles, das Panzerhemd.

Chère angélique, die Göttermahlzeit.
Cheval (das Pferd) de bât, de somme ou de charge. Cheval de selle, de poste, de relais, etc. Cheval en arbalète, Riemenpferd. — Cheval fondu, polnischer Bock, Sorte de jeu. Cheval de bois, hölzernes Springpferd. — Cheval de frise, spanische Reiter.
Chevile ouvrière, der Schlußnagel.
Chute d'eau, der Wasserfall.
Cire d'Espagne, ou cire à cacheter, das Siegeltack.
Claqueur de haro, das Harogeschrei.
Clef de chiffre, der Schlüssel, das Alphabet. Clef de pistolet, Pistolenspanner. Clef de montre, clef de pendule, Uhrenschlüssel. Clef de pressoir, die Schraube. Clef de lit, Bettladenschlüssel. Clef de voiture. Clef anglaise. Clef de voûte, der Schlüsselstein, Hauptpunkt. Clefs de meute, die besten Hunde. Fig., Clef de meute, der Tonangeber, Anführer.
Clerc de l'oeuvre, Kirchspielvorsteher. Clerc d'office, Küchenschreiber.
Cloche de plongeur, ou cloche à plonger, die Taucherglocke.
Coiffe de nuit ou bonnet de nuit, die Nachthaube, Nachtmütze. Coiffe de chapeau.
Colonne d'attaque, Angriffskolonne. Colonne mobile, bewegliche Colonne.
Comédie de mœurs, Sittengemälde, Sittenspiel. Comédie de caractère, Charakterspiel. Comédie d'intrigue, Intrigenspiel. Comédie ballet. Comédie héroïque.
Commissair du gouvernement, Gouvernements-Commissär. Commissair des guerres, Kriegscommissär. Commissair des vivres, Proviant-, Verpflegungcommissär, etc.
Compote (das Obstmus) de poires, de pommes, etc.
Conseil d'état, der Staatsrath. Conseil privé, der geheime Rath. Conseil de cabinet, der Cabinetrath. Conseil des ministres, der Ministerrath.
Conseil aulique, der Reichshofrath. Conseil de guerre, Kriegsrath, etc.
Coq de bruyère ou des bois, der Auerhahn.
Coquille d'escahier, die Treppenschüssel.
Corde d'estrapade, der Schnellgalgenstrich. Corde de montre, Darmfalte.
Corne d'abondance ou corne d'Amalthee, das Füllhorn. Corne de cerf, Hirschhorn. Corne d'amoree, Pulverhorn. Cornes d'ammon ou ammonites, Ammonshörner, Genre de coquilles fossiles, qui ressemblent à des cor-

nes de bélier. Corne d'artimon, Gabel am Besanmast.
Cornet à bouquin, Alphorn.
Corp mort, der Leichnam. Corp mort, der Hafenanker. Corp glorieux, verklärter Leib. Corp de carrosse, der Kutschkasten. Corp de ballet, La troupe des danseurs qui exécutent un ballet; par opposition à ceux qui dansent un pas. Corp ligneux, der Stamm. Corp de bâtiment, ou corp de logis, das Hauptgebäude. Corp de délit, Beweis für das Dasein eines Verbrechens. Corp héréditaire, das Erbgut. Corp (die Zunft, Innung, Körperschaft) de ville ou Corp municipal. Corp diplomatique. Corp (der Heerhaufe) d'armée, de troupes. Corp de réserve. Corp de bataille. Corp d'infanterie, de cavalerie. Corp d'alliés. Corp (die Sammlung) de droit civil, de droit canon. Corp de lois. — Corp de doctrine, Lehrgebäude. Corp de preuves, sämtliche Beweise, etc.
Coup (der Schuß) de canon, de fusil, de pistolet, etc. Coup de foudre, coup de tonnerre, der Blitzschlag. Fig., Coup de foudre, coup de tonnerre, Donner Schlag. Coup de grâce, der Gnadenstoß. Fig. et fam., Coup de bec, coup de dent, coup de langue, der Zungenhieb. Coup sourré, der gegenseitige Stoß. Coup de partance, Abfahrtschuß. Coup (Strich) de ciseau, de lime. Coup de filet, der Rekwurf. Coup de chapeau, das Hutabziehen. Coup de main, Handreich. Coup de sang, der Schlagfluß. Coup de soleil, der Sonnenstich. Coup d'air, der Luftzug. Coup de vent, der Windstoß. Coup de dés, der Wurf. Coup de partie, Hauptschlag. Coup de fortune, eoup de bonheur, der Glücksfall. Coup de théâtre, Theaterreich. Coup d'ami, der Freundschaftsdienst. Coup d'essai, das Probestück. Coup de maître, Meisterstück. Coup d'éclat, Glanzreich. Coup d'état, Staatsreich. Coup d'autorité, Machtreich. Coup de sifflet, ein Pfeif.
Coupeur de bourses, der Ventilschneider.
Courant d'air, der Luftzug. Courant d'affaires, der Geschäftskreis. Courant du monde, der Weltlauf.
Cours de ventre, der Durchlauf, Dévoisement.
Cours d'assise (Architect.), ununterbrochene Steinreihe.
Cristal de roche, der Bergkristall.
Cuir bouilli, gummirtes Leder. *Cuir de laine*, Ettoffe de laine croisée et très-forte.

Cuivre jaune ou *laiton*, Messing. Cuivre blanc, Weißkupfer. Cuivre noir, Schwarzkupfer. Cuivre de rosette, Garkupfer. Cuivre vierge, ungeschmolzenes Kupfer.

Drap d'or, drap de soie, der Goldstoff, der Seidenzeug. Drap de pied, das Fußtuch. Drap de lit, das Betttuch.

Droit (das Recht) de péage, d'anerage, d'entrée. Droits d'oetroi. Droit de greffe. Droit d'expédition. Droit de dépôt. Droit de rédaction. Droit de signature. Droit de consultation. Droit de présence. Droit d'avis.

Drôle (broffig) d'homme de corp.

Eau [mieux *ae*, voir p. 44, n° 70] (das Wasser) de source, de puis, de citerne, de ruisseau, de rivière, de mare. *Aue* de pluie ou pluviale. *Aue* de roche. *Aue* de neige. *Aue* de mer. *Aue* douce, süßes Wasser. *Aue* ferrée, Eisenwasser. *Aue* panée, Brotwasser. *Aue* battue. *Aue* blanche. *Aue* de savon, Seifenwasser. *Aue* d'empois, Stärkewasser. *Aue* lustrale. *Aue* baptismale. *Aue* bénite, Weihwasser. *Aue* de plantain. *Aue* de chicorée. *Aue* de groseilles. *Aue* de fraises. *Aue* de cerises. *Aue* de veau. *Aue* de poulet. *Aue* d'orge. *Aue* de senteur. *Aue* de Cologne. *Aue* de mélisse ou des carmes. *Aue* de Luce. *Aue* vulnérable. *Aue* cordiale. *Aue* seconde. *Aue* de départ. *Aue* réglée. *Aue* de chaux. *Aue* mercurielle. *Aue* de boue, das Bleiwasser. Etc.

Échelle de corde, die Strickleiter. Échelle de pompe. — Échelle de proportion, die Verhältnißleiter.

Éclipse (die Finsterniß) de soleil, de lune.

École (die Schule) de médecine, de droit.

Économie domestique, Hauswirthschaft. Économie rurale, Landwirthschaft. Économie politique, Staatswirthschaft.

Enfant trouvé, das Findelkind. Enfant de choeur, der Chorfnabe.

Épi d'ave, épi de diamants, épi de cheveux.

Épître dédicatoire, die Zueignungschrift.

Espèces sonnantes, klingende Münzen.

Esprit (der Geist) follet. Esprit familier. Esprit de vertige. Esprit de corp. Esprit de retour. Esprit d'ordre. Esprit fort, ein Freigeist.

État de siège, der Belagerungszustand. États généraux, Generalsstaaten.

Façon de parler, die Redensart.

Faus (falsch) rapport. Fausse nouvelle.

Fer de botte, das Stiefelseisen.

Fièvre de cheval, heftiges Fieber.

Fil de famille, fil de maître.

Fille d'honneur, fille de boutique, fille de chambre, fille de service, etc.

Fin de non recevoir, Einwendung des Beklagten, daß des Klägers Gesuch oder Klage nicht stattfinden.

Flèche de lard, Ce qu'on a levé de l'un des côtés d'un cochon, depuis l'épaule jusqu'à la cuisse.

Fleurs de rhétorique, rhetorische Blumen.

Flux de sang, Blutfluß. Flux hépatique, Leberfluß. Flux de bile ou flux bilieux. Flux d'urine. Flux de lait. Flux de paroles, Wortfluß.

Fou rire, tolleß Lachen. Folle avoine ou avoine stérile. Folle farine, la plus subtile fleur de la farine.

Francs archers, Freischützen. Franc tenancier, Freibesitzer eines Bauerngutes. Franche lippée, Freieffen. Franc carreau, Art Spiel.

Frères jumeaux, Zwillingbrüder. Frères de lait, Milchbrüder. Frères d'armes, Waffenbrüder.

Galant homme, allerliebster Mann.

Galerie de tableaux, de peintures, die Gemäldegallerie, der Bildersaal. Galerie d'Église, Emporkirche.

Gaz (das Gas) oxygène, hydrogène.

Général de brigade ou maréchal de camp, Generalmajor.

Gousse d'ail, die Knoblauchzehe.

Goutte sciatique, Hüftweh. Goutte sereine, schwarzer Staar.

Gradins de gazon, Rasenstufe.

Grand jour, das Tageslicht. Grandes aues, großes Wasser.

Grille de feu, der Feuerrost.

Hâche à main, das Handbeil. Hâche d'armes, die Streitart. Hâche de pierre, Steinbeil.

Herbe aus charpentiers, la *Millefeuille*. Herbe aus chats. Herbe aus chantries, etc.

Homme de guerre, Kriegsmann. Homme d'épée. Homme d'église, Priester. Homme de lettres, Gelehrter. Homme de robe, die Magistratsperson. Homme d'état, Staatsmann. Homme de journée, Tagelöhner. Homme de mer. Homme de bien. Homme d'honneur. Homme de tête. Homme de coeur. Homme d'esprit, de génie, etc. Homme de résolution. — Homme de pied, Infanterist, Fußgänger. Hommes de recrue, Rekruten. Homme d'armes. Homme de Dieu, ein Mann Gottes. Homme des bois, Waldmensch, L'orang-Outang. Homme de

- paille, Strohhalm, Homme de néant. Homme d'affaires, Geschäftsführer, etc.
- Horloge** solaire, die Sonnenuhr. Horloge de sable ou sablier, Sanduhr. Horloge d'aue, Wasseruhr. Horloge de Flore, Blumenuhr.
- Housse** (die Schabracke) de pied ou housse en souliers. Housse de carrosse.
- Huile** (das Oel) d'olives, de saïne, de noix. Huile d'amandes douces. Huile de chénevis, de navette, de colza, de ricin, de lin, d'oeillette. Huile de poisson. Huile vierge, Jungfernot. Huile d'absinthe. Huile de fleurs d'orange.
- Humeurs** froides, ou écronelles. Skropheln.
- Jet** (der Wurf) de pierre. Jet de lumière. *Jet d'abeilles*, Nouvel essaim.
- Jeu** de boule, das Kugelspiel. Jous d'esprit, Witzspiele. Jous de main, Händspiele. Jeu de mots, Wortspiel. Jeu de voiles, vollständiges Segelwerk. Jous de pris, Preisspiele. Jous sorans, Blumenispiele. Jeu d'orgues, Orgelspiel.
- Jeune** âge, das jugendliche Alter.
- Jugement** téméraire, vortheilhaft.
- Jus** (der Saft) de citron, d'orange, d'herbes. Jus de réglisse, Süßholzwasser.
- Lait** clair (ou *petit lait*), Molken. Lait de beurre, die Buttermilch. Lait coupé, verdünnte Milch. Lait de poule, Sühnermilch. Lait d'amandes, Mandelmilch. Lait de *chaue*, Kalkwasser.
- Lambris** d'appui, das Brusttisch.
- Lance** fournie, der Lanzenführer.
- Lettre** de crédit, der Creditbrief. Lettre de marque, Kaperbrief. Lettre de voiture, Frachtbrief. Lettre de créanee, Beglaubigungsschreiben. Lettre de recréanee. Lettres patentes, offene Briefe. Lettres de rémission, Begnadigungsschreiben. Lettres de relief ou de réhabilitation de noblesse, etc.
- Lieu** de sûreté, Ort der Sicherheit. Lieu de plaisance. Lieu de franchise. Lieu d'asil, die Freistätte.
- Ligne** équinoxiale, Aequator. Ligne méridienne, die Mittagslinie. Lignes d'eau, Wasserlinien. Ligne de démarcation, Scheidungslinie. Ligne de direction, Directionslinie. Ligne d'opération, Operationslinie. Lignes continues, T. de Fortif. Lignes d'approche. Lignes de contre-approches. Lignes de circonvallation. Lignes de contrevallation. Lignes de communication. Lignes parallèles. Ligne de défense, ou Ligne de frontière. Ligne de douanes. Ligne de postes. Ligne de sentinelles avancées. Ligne télégraphique. Ligne d'eau, Wasserlinie.
- Ligne** grise, der graue Bund, Les trois petites républiques qui composaient le corp des Grisons.
- Lime** douce, die Staltseile. Lime sourde, die stille Feile.
- Lit** de misère, das Gebärbett. Lit de douleur, das Schmerzenslager. Lit nuptial, Ehebett. Lit de parade, Paradebett. Lit de repos, Ruhebett. Lit de sangle, Gurtbett. Lit de camp, Feldbett. Lit de veille. Lit de plume, Federbett. Lit de justice, richterlicher Thron, feierliches Gericht. Lit d'honneur, Bett der Ehre.
- Lunette** d'approche, lunette de longue vue, Fernrohr. Lunette d'opéra, das Opernglas.
- Machine** architectonique, die Hebe-maschine. Machine de compression ou de condensation, die Verdichtungs-maschine. Machine électrique, Elektrisir-maschine. Machines de guerre, Kriegswerkzeug. Machine hydraulique ou à aue, Wasserwerk. Machine pneumatique. Machine pyrique. Machines soufflantes. — Machine à vapeur, Dampfmaschine. — Machine infernale, Höl- lenmaschine.
- Main** courante ou *brouillard*, die Strasse.
- Maison** royale, das Lustschloß. Maison de santé, das Krankenhaus. Maison de prêt, Leihhaus. Maison de commerce, Handelshaus. Maison de commission. — Maison de ville, maison commune, Stadthaus. Gemeindegauß, Rathhaus. Maison d'arrêt. Maison de détention, maison de force, maison de correction. Maison de charité.
- Maitre** d'école, Schulmeister. Maitre d'étude. Maitre de langue, Sprachlehrer. Maitre valet, maitre garçon, maitre elere. Maitre d'équipage, Schiffmeister. Maitre des hautes oeuvres, der Henker. Maitre homme, maitre sire. Maitre gonin, listiger Kauz. Maitre aliboron, Täufelmacher. Maitre de chapelle, Kapellmeister. Maitre des requêtes. Maitre des comptes.
- Manteau** de deuil, der Trauermantel. Manteau de cérémonie, Ecremient-mantel. Manteau de cour. Manteau de nuit, ou manteau de lit. — Manteau de cheminée, Kaminverkleidung.
- Marchand** forain. Marchand de drap.
- Mariage** de conscience, die Gewissensheirath. Mariage sous la cheminée, heimliche Verbindung. Mariage en extremis, Heirath, wo der eine Theil dem Tode nahe ist. Mariage en détrempe, ou mariage de Jean des Vignes.

— Mariage de la main gauche ou morgantique, Ehe zur linken Hand.
Marques d'honneur, Ehrenzeichen, Ehrenstücke (Blas.).
Marrons d'Inde, wilde Kastanien.
Marteau d'armes, der Streithammer. Marteau d'horloge, Hammer. Marteau de porte, Thürklopfer.
Masse d'armes, ou seul. *masse*, Kolben.
Mât (der Mast) de vaisseau; d'avant, d'arrière, de misaine, d'artimon, de hune, de beaupré. — Mât de cocagne.
Menu plomb, Vogelbunt. Menu betail. Menus grains. Menus plaisirs, Taschengeld. Menue monnaie, kleine Münze. Menu peuple, gemeines Volk.
Mère branche, der Mutterweig. Mère perle, die Perlenmuschel.
Messe basse ou petite messe, stille Messe. Messe haute ou grande messe ou grand-messe, Hochamt. Messe votive. Messe rouge.
Mine de plomb, das Bleierz, Reißblei.
Ministère public, die öffentliche Behörde.
Miroir ardent, der Brennspiegel.
Mise en possession, Einsetzung in den Besitz. Mise en accusation, Vernehmung in den Anklagestand. Mise en liberté. Mise en scène, daß in Szene setzen. Mise en vente. Mise hors, Argent déboursé. Mise en oeuvre, daß ins Werk setzen. Mise en pages (Imp.). Mise en train.
Moine bourru, der Griesgram.
Monnaie de compte ou *monnaie imaginaire*, Rechnungsmünze. Etc.
Monstre d'ingratitude, ein Ausbund von Undankbarkeit.
Montre d'orgues, vorderste Orgelpfeifen. — Montre marine, die Secuhr.
Moulin (die Mühle) à vent, à aue, à vapeur. Moulin à foulon, à huile, à papier, à poudre, à tabac, à sucre, à tan. Moulin à café, Kaffeemühle.
Moyen âge, das Mittelalter.
Nerf de boeuf, Ochsenziemer.
Noeud coulant, die Schleife. Noeud gordien, gordischer Knoten. Noeud d'épée, Degenschleife.
Nom de guerre, der Kriegszname, falscher Name, Spott-, Spitzname. Nom de religion, Klostername.
Oiseau (der Vogel) de proie. Oiseau domestique. Oiseau nocturne. Oiseau de jour. Oiseau de nuit. Oiseau aquatique. Oiseau de mer. Oiseau de rivière. Oiseau pêcheur. Oiseau voyageur. Oiseau passager. Oiseau de passage (Zugvogel). Oiseau de volière. Oiseau de paradis. — L'oiseau de Jupiter, l'Aigle. L'oiseau de Junon, Le paon.

L'oiseau de Minerve, La chouette. L'oiseau de Vénus, Le pigeon ou la colombe. Fig. et pop., L'oiseau de saint Luc, Le boeuf. *Léger comme l'oiseau de saint Luc*. — Oiseau (ber Falke) de haut vol. Oiseau branchier. Oiseaux de leurre.

Or de Manheim, Composition de cuivre et de zine qui a l'apparence de l'or. Or blanc, die Platina. Or fulminant, das Knallgold.

Ordre de marche, ordre de bataille, Marsch-, Schlachtordnung. Ordre mince, breite Schlachtordnung. Ordre oblique, schiefe Schlachtordnung. Ordre de choses, die Ordnung der Dinge. Ordre d'idées, Gedankenordnung. Ordre du jour, Tagesordnung. Ordre (der Orden) de Saint-Basile, de Saint-Benoît, etc. L'ordre de Saint-Louis, de la Légion d'honneur, etc.

Orfèvre bijoutier, Celui qui fabrique et vend des bijoux d'or. Orfèvre jouiller, Celui qui met en oeuvre et vend des diamants, des pierres précieuses, des perles.

Orgue de Barbarie, die Drehorgel, der Orgelkasten. Orgue de mer, die Seorgel, espèce de madrépore.

Ornement courant, Tout ornement qui se continue, qui se repète dans une frise ou une moulure. *Les entre-lacs, les rinceaux, les oves, sont des ornements courants*.

Ortie blanche, ortie jaune, ortie puante, Plantes labiées, qui ne sont point du même genre que l'ortie (die Nessel), mais qui ont avec elle une certaine ressemblance.

Os de seiche, Partie dure et friable qui soutient le dos de la seiche.

Paille d'avoine (die Haferspreu), La balle du grain, que l'on en sépare par le van ou par la crible.

Pain (das Brot) de froment, de seigle, d'orge, etc. Pain de pommes de terre, de châtaignes, etc. Pain de pâte ferme. Pain de ménage. Pain de cuisson ou pain de bourgeois. Pain de Gonesse. Petit pain. Pain mollet. Pain à la reine. Pain au lait. — Pain de munition, Kommissbrot, Dienstbrot. Pain des prisonniers, Gefangenenbrot. Fig., Pain de douleur. — Pain de chien. Pain de cretons. — Pain d'épice, Lebkuchen. — Pain béni, geweihtes Brot. — Pain à cacheter, die Oblate. — Pain à chanter, die Oblate, Pain sans levain, coupé en rond, etc. Fig., le pain des anges, le pain céleste, das Abendmahl, Nachtmahl, l'Eucharistie. Pain

- azyme, ungesäuertes Brot. — Pain de sucre (Zuckerhut). Pain de cire. Pain de bougie. Pain de savon. Pain de chénevis. Petit pain de beurre. — Pain de noies, d'olives, de roses, etc. — Pain de pourceau, Plante. Pain de singe, Fruit.
- Paix** fourrée, paix plâtrée, der Scheinfriede.
- Palais** de justice, der Justizpalast.
- Panache** de mer, die Seepalme, Animal aquatique.
- Papier** de Chine, chinesisches Papier, Papier fait avec la seconde pellicule de l'écorce du bambou, réduite en pâte. Papier timbré ou marqué, Stempelpapier. Papier libre ou mort, ungestempeltes, weißes Papier. Papier réglé, liniertes Papier. Papier brouillard, Löschpapier. Papier peint ou papier tenture, Tapetenpapier. Papier volant, fliegendes Blatt, Feuille détachée sur laquelle on a écrit quelque chose. Papier terrier, Register contenant le dénombrement de toutes les terres et de tous les tenanciers qui relevaient d'une seigneurie, etc. Papiers publics, papiers nouvelles, die Zeitungen, öffentlichen Blätter. Papier monnaie, das Papiergeld.
- Parole** d'honneur, das Ehrenwort.
- Parti** (Streifcorps) *bleu*, Petit parti de gens de guerre, sans commission et sans aveu.
- Parties** d'oraison, Redetheile. — Partie récitante, die Oberstimme. Parties concertantes ou parties de chœur. Partie de chasse (Jagdpartie), de pêche, de promenade, de campagne. Partie de plaisir. *Partie carrée*, Partie de plaisir faite entre deux hommes et deux femmes. *Partie fine*, Partie de plaisir où l'on met quelque mystère. — *Partie civile*, der Kläger. *Partie publique*, Le procureur général ou ses substitués. *Parties belligérantes*, die kriegführenden Mächte. *Parties prenantes*, Créanciers, etc.
- Pas** de Clerc, ein Schmeißer, Voch. Faute commise par imprudence, dans une affaire. Pas de géant, der Riesenschritt. Pas de deux, pas de trois, Auftrittstanz von zwei oder drei Personen. Pas géométrie, geometrischer Schritt. Mauvais pas, ein schlimmer Paß.
- Pâte** (die Pastete) de canard, de perdri, de lièvre, de cerf, de sanglier, de venaison. Pâte de veau, de jambon, etc. Pâté de saumon, de truites, etc. Pâté d'ermite, Figue sèche dans la-
- quelle on a renfermé une noie, une noisette, ou une amande.
- Pattes** d'écrevisse (Krebsschere), d'araignée.
- Péché** (die Sünde) d'orgueil, d'avarice, etc. Péché mignon, Lieblings-sünde; Schooßsünde.
- Pédales** de harpe, Touches de fer qui sont placées au bas du corps de la harpe, et qui, étant abaissées avec le pied, servent à faire les dièses et les bémols. Pédales de piano, Touches de bois qui sont placées sous l'instrument, et qu'on abaisse avec le pied pour modifier le son de différentes manières.
- Pelote** de neige, der Schneeball.
- Peloton** de chenilles, Une grande quantité de chenilles qui sont toutes ensemble en un tas.
- Pendants** d'oreilles, das Ohrgehänge.
- Père** de famille, der Familienvater, Hausvater. — Père noble, L'acteur chargé de l'emploi des pères dans la tragédie et la haute comédie. — Père nourricier. — *Les pères de l'Eglise*, die Kirchenväter. *Les pères du désert*, die Väter der Wüste. *Père spirituel*, Weichtvater. — Pop., Un père la joie, ein lustiger Bruder.
- Perles** fines. Perles fausses.
- Petite** vérole, die Pocken, Blattern.
- Pièce** (das Stück) de viande, de chair, de bœuf, de bois. Pièce de rapport. *Pièces d'honneur*, Ehrenstücke, la couronne, le sceptre, l'épée, etc., qui sont portés par les grands dignitaires aux obsèques du roi, et dans d'autres grandes cérémonies. En termes de Blason, *pièces honorables* (Ehrenstücke). Certaines pièces de l'écu, comme le chef, la bande, le pal, etc. Pièce d'estomac, Brusttuch. Pièce de four, pièce de pâtisserie, das Backwerk. *Pièce de cabinet*, Objet rare et curieux, propre à orner un cabinet. — Pièce d'orfèvrerie. Pièce de tapisserie. Pièce de charpente. Pièce de hêtre, Stück Vieh. Pièce de volaille. Pièce de gibier. — Pièce de blé. Pièce d'avoine. Pièce de luzerne. — Pièce d'eau, künstlicher Wasserbehälter. Pièce d'écriture, die Schrift. — Pièce de résistance, statliches Stück, Pièce considérable de viande, où il y a beaucoup à manger. — Pièces de batterie, et *mieux* Pièces de siège, Batteriestück. Pièce de théâtre (absolument *pièce*), Theaterstück. — Pièce de comparaison. — Pièces justificatives. Pièces

à l'appui. — Pièce de monnaie, Geldstück. — *Pièce de crédit*, Pièce d'or ou d'argent, n'ayant pas cours, et que quelques personnes portent ordinairement sur elles, afin de n'être jamais sans argent ou sans gage. *Pièce de mariage*, Médaille d'or ou d'argent que le mari donne à sa femme, pendant la célébration du mariage.

Pieds de mouche, Mückenfüße; das Gefirfel. Pied cornier, der Maßbaum, Markbaum, Eckstollen.

Pierre (der Stein) de liais. Pierre de taille. Pierres sèches, trockene, harte Steine. Pierres d'attente, Verjahnungen, Wartsteine. Pierre parpaigne, Streckstein. Pierre d'évier, Gussstein. Pierre à laver, Waschstein. Pierre angulaire, Eckstein. Fig., Pierre fondamentale, der Grundstein; das Grundgefäß. *La justice est la pierre fondamentale des états*. Pierre d'autel, Altarstein. Pierre milliaire, Meilenstein. Pierre à broyer, Reibstein; Farbreiber. Pierres levées, Steindenmäser. Pierre calcaire, Kalkstein. Pierre à chaux. Pierre gypseuse, Gypsstein. Pierre à plâtre. Pierre vitrescible ou vitrifiable, verglasbarer Stein. Pierre de meule ou pierre meulière, Mühlstein. Pierre lithographique, Zeichenstein. Fig. et fam., Pierre d'achoppement, Stein des Anstoßes. Fig., Pierre de scandale, Stein des Anstoßes, das Aergerniß. Pierre de touche, Probiereisen. Pierre à fusil, Flintenstein. Pierre à aiguiser, Schleifstein. Pierre à brunir, Polierstein. Pierre ponce, Bimsstein. Pierre d'aigle, Adlerstein. Pierre d'aimant, Magnetstein. Pierre de bézoard, Bezoarstein. Pierre de jade, Nierenstein. Pierre de mine, Eisenstein. Pierre noire, Art schwarzer Kreide. *Pierre infernale*, ou *Pierre à cautère*, Aetzstein. Höllestein, Nitrate d'argent fondu. Pierre à détacher, Fleckstein. Pierre philosophe, Stein der Weisen. *Pierres précieuses*, Edelsteine, Les diamants, les rubis, les émeraudes, les saphirs, les topazes, les opales, etc. *Pierres fines*, Les agates, les onyx, les cornalines, etc. *Pierres fausses*, Celles qui contrefont les pierres précieuses. *Pierres de couleur*, Les rubis, les saphirs, et autres pierres colorées. *Pierres gravées*, geschnittene Steine.

Pile (der Stoß) de bois, d'écus. Pile de cuivre, der Einfaß von Kupfer. Pile voltaïque ou galvanique, ou pile de Volta (galvanische Säule).

Pilier (der Pfeiler) de dôme. *Pilier butant*, Corp de maçonnerie élevé pour contenir la poussée d'une voûte. Pilier de moulin à vent. Pilier de carrière. Fig. et fam., C'est un pilier de palais, er siegt beständig vor Gericht. Pilier de cabaret, de café, de coulisses, etc.

Pilote côtier, der Lotse.

Piquet (die Feldwache) de cavalerie, d'infanterie.

Place marchande, der Handelsplatz. Place d'armes, Waffenplatz; die Festung.

Planche (das Beet) de pourpier, de chicorée.

Plaque (die Platte) de fonte, de fer, de cuivre. Plaque de feu, de cheminée, Feuerplatte, Kaminplatte.

Plat pays, das platte, flache Land. Plate peinture, Les ouvrages de peinture qui se font sur des superficies plates; par opposition aus figures de relief.

Plat (das Gericht, die Schüssel) de viande, de légumes, de poisson, de gibier. Plat d'asperges, d'artichauts. Plat de fruit. Plat de crème. Plat d'entrée, plat de rôti, plat d'entremets, Vorgericht, Bratengericht. Plat de verre, Glasaftafel. Plat de balance, Waagschale.

Plateau électrique, Elektrizitätstafel.

Plomb de sonde (ou simpl. *plomb*), das Lotz.

Pluie de feu, Feuerregen.

Plumes hollandées, Celles dont on a passé le tuyau dans de la cendre chaude ou dans une lessive, pour en ôter la graisse et l'humidité.

Plumet de pilote (ou *peuon*), der Verflücher.

Poids de marc, Le marc avec toutes les subdivisions d'onces et de gros qui y sont comprises. *Le poids de marc est de huit onces.*

Poil follet, der Flaumbart.

Point (der Punkt) d'équilibre, de contact, d'appui, etc. Point de section ou d'intersection, der Durchschnittpunkt. Points équinoxiaux, Aequinoctialpunkt. Points solsticiaux. Point culminant, Culminationz-, Gipfelpunkt. — En t. d'Opt., Point de concours, Brennpunkt, Vereinigungspunkt. Point d'incidence. Point de dispersion. Point de réflexion. Point radieux. — En t. d'Hydr., Point de partage, Theilungspunkt. — En t. de Méc., Point d'ap-

pui, Stützpunkt. — Point de vue, Gesichtspunkt. Ansicht. — En t. d'Anat., Points ciliaires, Augenliederlöchlein. — En Impr., points conducteurs ou points carrés, Leitpunkte. Point voyelles (absol. *points*), Vokalpunkte. Point d'orgne, Orgelpunkt. — Point d'honneur, der Ehrenpunkt. — Point du jour, der Tagesanbruch.

Pointe de diamant (die Diamantspige).
Pointe du jour, der Anbruch des Tages.

Poisson volant, fliegender Fisch.

Poire long, langer Pfeffer. Poivre d'Inde (ou *piment*), das Laubkraut.

Pois noire (ou simplement *poix*), das Pech. *Poix résine*, *poix de Bourgogne*, *poix jaune*, Resine ordinaire.

Pomme (der Apfel) de reinette, de capendu, de rambour, d'api, de calville. Pomme à cidre, Mostapfel. Fig. et pop., La pomme d'Adam, der Adamsapfel. Fig., Pomme de discorde. Streit, Zankapfel. Pomme de pin, Zannapfen. Pomme de chène ou noix de galle, Eichapfel, Gallapfel. Pomme d'églantier, pomme épineuse (ou *stramonium*), Stachelapfel. Pomme de terre, Erdapfel. Pomme d'amour (ou tomate), Liebesapfel, Goldapfel. Pomme de chou, ein Kohlkopf.

Pompe funèbre, Leichengepränge.

Pompe pneumatique, ou machine pneumatique, Luftpumpe.

Pont de bateaus, die Schiffbrücke. Pont volant, die fliegende Brücke. Pont tournant, Drehbrücke. Pont suspendu, Hängebücke. Pont de corde, Tau-, Seilbrücke. Ponts et chaussées, die Brücken und Straßen.

Port de salut, Sicherheitshafen.

Port d'armes, das Waffentragen.

Porte (die Thür, Pforte) bâtarde. Porte carrée. Porte ronde. Porte cochère. Porte charretière. Porte vitrée, die Glasthür. Porte coupée, abgeschnittene Thür. Porte brisée, gebrochene Thür. Porteainte, Blendthür, blinde Thür. Porte perdue. *Porte battante*, ehassis couvert d'étoffe, qu'on met devant les portes des chambres pour empêcher le vent d'y entrer; et qui se referme de lui-même, après qu'on l'a ouvert. Fig., Porte de derrière, die Hintertüre, Ausflucht. — Porte de secours, geheimer Einlaß, geheimes Pförtchen.

Portée de fusil, eine Hüftenschußweite.

Porteur de chaise (ou simplement *porteur*), der Sänfenträger. Porteur

d'eau, Wasserträger. Porteur de contraintes, Porteur de paroles.

Poste d'honneur, der Ehrenposten.

Pot pourri (ou *pot-pourri*, n. comp.), Mischspeise; Riechtopf, Duftgefäß; Musikstück aus mehreren bekannten Melodien; Mischmasch. Pot à feu, Feuertopf; Sturmhaufen.

Poteau (die Pfesse) d'huissierie, de croisée, de lucarne, de membrure. Poteau cornier. Poteau de décharge.

Potée d'enfants, ein Haufen Kinder.

Potier d'étain, der Zingießer.

Pouce d'eau, Seltwasser.

Poudre impalpable, unfühbares, allerfeinstes Pulver. Poudre de diamants, Diamantstaub. Poudre d'or, Goldstaub. Poudre de projection, Fig. et pop., Poudre de perlinpinpin. — Poudre à giboyer, Fürschpulver. Poudre de mine, Minen-, Sprengpulver. Poudre fulminante, Knallpulver.

Poule faisande, die Fasanhenne. Poule pintade. Poule de Barbarie, Perlhuhn. Poule d'Inde, Truthenne. Poule d'eau, Wasserhuhn.

Présence d'esprit, die Geistesgegenwart.

Présent de noees, die Hochzeitgabe. Présents de ville, ou présents de la ville, Stadtgeschenk. Le vin, les confitures, etc., qu'un corp de ville donne en de certaines occasions à des personnages de distinction, rois, princes, ministres, ambassadeurs. Fig., présent du ciel, Geschenk des Himmels.

Prévôt royal, königlicher Verberichter. Prévôt de l'hôtel, Oberberichter. Prévôt des marchands, Stadtrichter. Prévôt de salle, Berberichter.

Prime d'assurance, Versicherungsprämie.

Prise d'eau, die Ableitung des Wassers. Prise d'armes, Ergreifung der Waffen. Prise d'habit (ou *véture*), Einkleidung. Prise de possession, Besitzergreifung. Prise de corp, Verhaftung. Prise à partie.

Prisonnier d'état, Staatsgefangener. Prisonnier de guerre, Kriegsgefangener.

Prison privée ou chartre privée, Privatgefängniß.

Procureur général, Generalprocurator.

Profession de foi, Glaubensbekenntniß.

Profits de siefs, Lehngefälle.

Promesse de mariage, Heirathversprechen.

Provision de carême, Fastenvorräthe.
Prudence mondaine, prudence de la chair, prudence du siècle, die Weltflughheit. Prudence chrétienne.
Puissance du glaive, Nichtgewalt; Recht über Leben und Tod. *Puissance des cles*, Le pouvoir de remettre ou de retenir les péchés. Puissance de hiel, lebensherrliche Gewalt.
Puis artésien, artesischer Brunnen.
Pulmonaire de chène, Lungenflechte.
Quart d'écu, Viertelhaler. Quart de cerele, der Quadrant. Quart de cerele mural, der Mauerquadrant. Quart de vent, quart de rumb (t. de Mar.), der Windstreich. Quart de conversion, die Viertelwendung. Quart de rond (t. d'Archit.), der Viertelstab. Quart de soupier (t. de Mus.), Sechzehntelpause.
Quartier de réduction, der Reductions-Quadrant. Quartier de lard, Stück Speck. Quartiers de pierre, große Steine. *Quartier tournant* (t. d'Arch.), Les marches qui sont dans l'angle d'un escalier, et qui tournent autour du noyau. Quartier de soulier, das Quartier. — Quartier (das Lager) de cavalerie, d'infanterie. Quartier des vivres. — Quartier d'hiver, das Winterquartier. Quartier de rafraichissement, Erholungsquartier. Quartier du roi, du général, ou quartier général. Quartier d'assemblée, der Sammelplatz. — Quartier de la lune, Mondviertel.
Quenouilles de lit, die Bettposten, Les colonnes, les piliers qui sont aux quatre coins de certains lits.
Querelle d'Allemand, Streit ohne Grund.
Queue prenante, der Wicelschwanz. En parlant des chevaux, Queue à l'anglaise, englischer Stußschwanz. Queue en balai. Queue en trompe, etc. — Queue de mouton, Schwanzstück vom Hammel. Queue de martre, Marder-schwanz.
Race de vipères, Otterngezücht.
Ragoût (das Ragout) de champignons. — *Ragoût de couleur*, Farbenreiz.
Rais de coeur (t. d'Arch.), das Herzlaub.
Raisin d'ours, die Bärentraube; Mehlsbeere; Steinbeere. *Grand raisin*, Sorte de papier.
Raison d'état, der Staatsgrund. Raison de famille. Raisons de convenance. Livre de raison ou grand livre, das Hauptbuch.
Rappel de ban, der Widerruf der Acht. Rappel à l'ordre, das zur Ordnung rufen. Rappel à succession. — Rappel de

lumière (t. de Peint.), Rückstrahlung des Lichtes.

Rapport (die Verbindung, Beziehung) de convenance, de disconvenance, de similitude, de différence, etc.
Rase campagne, flaches, ebenes Feld.
Ras de marée, Bouillonnement occasionné par la rencontre de deus marées, de deus courants opposés.
Rayon de miel, Morceau du gâteau de cire fait par des abeilles, lorsque le miel y est encore.
Recours en grâce, Demande par laquelle on s'adresse au prince pour obtenir la remise ou la commutation d'une peine infligée par jugement.
Régime dotal, das Brautschafverhältniß.
Reliquat (der Rückstand) de compte.
Remède de bonne femme, Altweiber-mittel. — Remède de loi ou *tolérance*, Ringerung am Korne oder Feingehalt (t. de Monnayage).
Renard marin, Seeschwein.
Repas prié, eine angestellte Mahlzeit, ein Gastgebot.
Requête civile, Voie extraordinaire, admise dans certains cas déterminés par la loi, pour obtenir qu'un jugement ou un arrêt rendu en dernier ressort soit rétracté.
Respect humain, La crainte qu'on a du jugement et des discours des hommes. *Il a fait cela par respect humain*, er hat dieß aus Rücksicht für das Urtheil der Welt gethan.
Rétention d'urine (ou simplement *rétention*), die Harnverstopfung, Harnverhaltung.
Retour de chasse, Jägermahl. Retour d'équerre, rechtwinkelige Brechung. Retour à angle droit.
Retrait lignager, das Näherrecht, die Erbslösung. Retrait féodal. Retrait conventionnel ou *rémeré*.
Retraite de voleur, de brigands, Diebsteh, Räuberhöhle.
Revers de fortune (ou simplement *revers*), ein Unglücksfall, Unfall. Fig. et fam., Le revers de la médaille, die Schattenseite. Revers de pavé, das Seitenpflaster, Partie inclinée du pavé d'une rue depuis les maisons jusqu'au ruisseau.
Revirement de parties, de fonds, de deniers (ou simplement *revirement*), das Ab- und Zuschreiben der Posten.
Révolution d'humeurs, Mouvement extraordinaire dans les humeurs.
Rhubarbe des moines, Art Ampfer.

Rhume de cerveau, ou *coryza*, der Kopfschnupfen.

Rognure (das Abschnittsel) de papier, de livres, de gants, d'ongles, de louis-d'or, de pièces d'argent.

Roi d'armes, der Wapentönig. Le chef des hérauts d'armes. Le roi de la basse, der Vorfiger. Le roi de l'oiseau, der Vogelkönig, Schützenkönig.

Rond d'eau, runder Wasserbehälter. Ronde de table (ou simpl. *ronde*) Chanson à refrain où chacun chante tour à tour.

Rose (die Rose) double. Rose à cent feuilles. Rose des quatre saisons ou de Damas. Rose panachée. Rose veloutée. Rose blanche. Rose jaune. Rose pâle. Rose rouge. Rose muscade. Rose mousseuse. Rose pompon. — La rose d'or, die goldene Rose. — Rose de diamants, de rubis, etc. — Rose de compartiment, Feldrose. — Rose des vents ou du compas, Windrose.

Rosignol d'Arcadie, arkadische Nachtigall, Esfel.

Rôtie (geröstete Brotschnitte) au vin, à l'huile, au beurre. Une rôtie de gelée de groseilles. Une rôtie de miel, de beurre, eine Honig-, Butter-schnitte.

Roue (das Rad) de charrette, de carrosse, de cabriolet, etc. Roue de rencontre, Steigerad. *Roue de câble* ou *pli de câble*, Chacun des cereles ou cerecaus qu'on fait faire à un câble pour le plier. Roue de fortune, Glücksrad.

Rouelle (die Scheibe) de citron, de pomme, de betterave, de concombre. *Rouelle de veau*, Partie de la cuisse d'un veau coupée en travers, et qui se trouve ainsi de figure ronde.

Roulet d'arquebuse, die Radbüchse.

Rouleau (die Rolle) de papier, de parchemin, de ruban, de tabac, de louis d'or. *Rouleau d'orgeat*, de *sirot*, de *guimauve*, etc. Une fiole de forme cylindrique, contenant du sirot d'orgeat, etc.

Roulette d'enfant, der Rollwagen.

Roussin d'Arcadie, ein Esfel.

Rous vents ou *vents rous*, Vents d'avril froids et secs, qui font tort aus arbres fruitiers.

Ruban d'eau, das Degenkraut.

Rubis (der Rubin) *balais*, Celui qui est d'un rouge léger. *Rubis spinel*, Celui qui est d'un rouge mêlé d'une légère teinte de jaune.

Sac de papier, der Papiersack; die Düte. Sac à blé, Getreidesack. Sac à charbon, sac à avoine, sac à terre, etc.

Sac à poudre, die Pudertasche. Sac de blé, Sack Getreide, mit Getreide. Sac de farine. Fig. et pop., Sac à vin, ein Weinschlauch, Trunkenbold. — Sac à ouvrage, der Arbeitsbeutel. *Sac de nuit*, Sac où l'on met, en voyage, ses hardes de nuit. *Sac d'église*, Sac où les femmes mettent leurs livres de dévotion pour aller à l'église. — Sac de procès, Actensack. — Sac lacrymal. Sac herniaire.

Safran bâtard ou *carthame*. Safran des Indes ou *curcuma*. Safran des prés ou *colchic*.

Saine raison, die gesunde Vernunft. *Saine doctrine*, La doctrine orthodoxe.

Sainte Famille, die heilige Familie. Saint des saints, das Allerheiligste.

Saison nouvelle, das Frühjahr. La belle saison, die schöne Jahreszeit. La saison des frimas, des pluies, des orages. La saison des fleurs, die Blütezeit. La saison des fruits. Saison des mars, des semailles, des foins. — La saison des perdreaux, des cailles, des bécasses, etc., Heppföhnerzeit, Wachtelzeit, Schnepfenzeit.

Salade (der Salat) de petites herbes, de laitue, de pourpier, de concombres, de raiponce, de betteraves, de chicorée, de céleri. — Salade de câpres, d'anchois, de volailles. — Salade d'oranges.

Salle du trône, der Thronsaal. — Salle de verdure, salle verte.

Salon (der Saal) de musique. Salon d'hiver. Salon d'été.

Saluts de mer. Seezüge; Schiffszüge.

Salutation angélique, der englische Gruß.

Salve (die Salve) d'artillerie, de mousqueterie. Salve d'applaudissements.

Sauce (die Brühe) blanche, rousse, verte, courte, etc. — Sauce du tabac, Tabakbeize.

Saut de carpe, der Karpfensprung. Saut périlleux, Hauptsprung. En t. de Manège, Saut de mouton, Schöpfsprung, Seitensprung. Fam., *Saut de Breton*, Le saut, la chute d'un homme qu'on fait tomber par un certain tour de lutte. *Saut de moulin*, Chute d'eau qui fait aller un moulin. Saut de loup, die Wolfgrube.

Saute de vent, das Ilmspringen, Ilmspringen.

Science infuse, Celle qui vient de Dieu par inspiration.

Scieur (der Säger) de long, Celui qui scie le bois en long pour en faire des planches.

Scrupule de conscience, der Gewissenszweifel.

Secrétaire d'état, der Staatssekretär. Secrétaire d'ambassade, der Gesandtschaftssekretär.

secteur sphérique, der Kugelausschnitt.

sein d'Abraham, Abraham'schoß.

Sel attic, attisches Salz, La manière fine et délicate de penser et de s'exprimer qui était ordinaire aus Athéniens et à leurs écrivains.

Selle à tous chevaux, der Gemeinplatz.

Semaine Sainte, die Charwoche; Gebetbuch für die Charwoche.

Semelle (die Sohle) de buffle. Semelles de liège, de feutre, Korksohlen, Filzsohlen.

Semence de perles, Samenperlen. *Semence de diamants*, Très petites parcelles de diamants dont on orne des bijoux.

séné bâtard ou *éméru*, der Blasenstrauch.

Sens commun, der gesunde Menschenverstand.

Sentiments naturels, natürliche Gefühle.

Séparation des métaux, die Scheidung. Séparation de corps, Scheidung von Tisch und Bett. Séparation de biens.

Serment de joueur, der Spielferschwur.

Serre chaude, warmes Gewächshaus; Treibhaus.

Serrure (das Schloß) à double tour, à deux attaches, à trois pènes. Serrure à bosse. Serrure de sûreté. Serrure à secret.

Services fonciers, Frohndienste.

Serviteur des serviteurs de Dieu, der Knecht der Knechte Gottes, Le pape. Serviteur de l'état, der Staatsdiener.

Siège (der Sessel) de paille, de jone, de cannes, de tapisserie, etc., dont le fond est garni de paille, de jone, de cannes, etc. Sièges de pierre, de marbre, de gazon, Stein-, Marmor-, Rasenbank. Le siège d'un cocher, der Kutschersitz. Le siège d'un selle, der Sattelsitz.

Signal (das Zeichen) de détresse, de départ, de ralliement, etc.

Signature de justice, signature de grâce, der Gnadenbrief.

Signe (das Zeichen) d'alliance, de vie. Le signe de l'alliance, der Regenbogen. Le signe de la crois, das Zeichen des Kreuzes.

Simple clere, ein bloßer Clericus.

Sirop [mieux *sirot*] (der Sirup) de vinaigre, de groseilles, de mûres, de grenades, de limons, etc. Sirot de roses pâles, de fleurs de pêcher, etc. Sirot violet.

Société (die Gesellschaft, der Verein) de financiers, de marchands. Société de commerce. Société léonine, Léoninische Gesellschaft (in welcher der eine Theil nur Lasten und keinen Gewinn hat). Société littéraire, wissenschaftlicher Verein.

Soeur de père et de mère, ou soeur germaine, leibliche Schwester. Soeur de père ou soeur consanguine. Soeur de mère ou soeur utérine. Soeur naturelle, natürliche Schwester. Soeur de lait, Milchschwester. Soeur laies ou soeurs converses. Soeur écoute.

Somation respectueuse, ehrerbietige Bitte.

Somme (die Summe) d'argent. Somme totale, Hauptsumme.

Sort des armes, das Waffenglück.

Soufflet (der Blasebalg) à deux vents, à double vent, à double âme, Soufflet dont une partie aspire l'air, pendant que l'autre le chasse, en sorte qu'il souffle sans interruption.

Soupe (die Suppe) aus écrevisses, à la tortue, aus herbes, à la purée, à la poignon, aus navets, aus chous, au lait, etc. Soupe de santé. *Soupe au vin* (Weinkalttschale), *soupe au perroquet*, *soupe à perroquet*, Des tranches, des morceaux de pain dans du vin.

Source du vent, der Strich des Kompasses, wo der Wind herkommt.

Spectre solaire, das Farbenbild, Sonnenbild.

Sperme de baleine, der Wallrath.

Sphère d'activité, der Wirkungskreis, et Fig., Geschäftskreis.

Stil de grain, das Schüttgelb.

Style de l'écriture, die Schriftsprache.

Style du palais, der Rechtsstyl.

Succès (der Erfolg, das Gelingen) de circonstance, d'estime.

Sucre brut, roher Zucker. Sucre candi, Kandiszucker. Sucre de pomme. Sucre d'orge. Sucre tors. Sucre rosat.

Suisse d'église, der Kirchtürstcher.

Suite (die Folge) de médailles, de monnaies, d'estampes, de portraits. Suite de rois, de magistrats. Suite d'aïeux. Suite d'arithmétique.

Suivants d'Apollon, Les poètes.

Sujet (der Stoff) de comédie, de poème.

Supplices éternels, die Höllestrafen, die ewige Pein.

Supposition (die Hinterschiebung) de nom, d'enfant, de part.

Suppression de part ou d'enfant, Verheilmichung eines neugeborenen Kindes.

Surcroît (der Zuwachs) de compagnie. Surcroît de malheur, de misère, d'embarras, etc. Surcroît de douleur, d'affliction, de peine.

Surgeon d'eau, Springquell, Petit jet d'eau qui sort naturellement de terre ou d'une roche.

Suspension (die Aufschiebung) de poursuite. Suspension d'armes, der Waffenstillstand.

Symptôme (das Zeichen) de maladie, de peste, de décadence, d'amour, d'ambition.

Système (die Art und Weise) de conduite, de gouvernement.

Tabernacles éternels, die ewigen Hütten, Le ciel, la demeure des bienheureux.

Table (der Tisch) de chêne, de noyer, d'acajou, etc. Table de marqueterie. Table volante, Flügeltisch. Table de nuit, Nachttisch. — Fig., Table de marbre, Marmortafel, nom qu'on donnait autrefois à certaines juridictions de première instance, qui connaissaient des affaires de la connétable, de l'amirauté, et des aues et forêts. — Les chevaliers de la table ronde, die Ritter von der Tafelrunde. — La première table, der Herrentisch. Table d'hôte. — La sainto table, das Abendmahl. — Table rase ou table d'attente, leere Platte. Fig., Table rase, Mensch, der noch für jede Art von Eindrücken empfänglich ist. — Les tables du crâne, die Hirnschädeltafeln. — Table des échantres, das Kapitelverzeichnis. — Tables météorologiques, Wetterbeobachtungstafeln. La table Isaïque, die Tischtafel. Tables astronomiques, astronomische Tabellen, Tafeln. Table pythagorique ou de Pythagore, pythagoräische Tafel, Tabelle. Table de logarithmes. Table des sinus. Table de réduction, Reduktionstabelle. Table (das Bret, Saitenbret) de guitare, de piano, de basse, etc. On dit aussi, table d'harmonie. — Table de rubis, d'émeraudes. Etc.

Tableau (das Gemälde) de prix. Tableau de chevalet. Tableau d'histoire. Tableau d'église. Tableau de genre. Tableau mouvant. En phys., Tableau magnific, die Zaubertafel.

Tablette (das Gefäss) de marbre, de pierre. Tablette d'appui. — Tablette de chocolat, Schokoladetafel.

Tablier de timbale, die Paukenschürze.

Taffetas d'Angleterre, englisches Pfaff.

Taie d'oreiller, die Kopfkissenleiche.

Talon de souche, Sorte de chiffre ou de vignette imprimée en forme de bande à l'endroit d'un reg stre à souche où doivent être coupés, avec les ciseaux, les feuillets dont on veut détacher une partie.

Tambour de basque, die Mehrentrommel, Handtrommel.

Tampon (der Pfropf, Stöpsel, Zapfen, Döbel) de liège, de bois. Tampon (Stöpsel) de linge, de papier. Tampon de charpie, d'amadou, das Schwammbüschchen.

Tapis (der Teppich) de table, de pied. Tapis de billard, der Billardüberzug.

Tarif (der Tarif, Anschlag) des droits, des douanes. Tarif des glaces. Tarif des monnaies.

Tartre émétique (ou simpl. *émétique*), der Brechweinstein.

Tartuf de moeurs, Homme vicieux qui affecte de grands principes de morale.

Tas (der Haufen) de gerbes, de foin, de pommes, de fagots, d'échalas, de pierres, de blé. Tas de coquins, de saïnants, de fripons, de filous.

Tasse (die Schale. Tasse) d'argent, de cristal, de faïence, de porcelaine. Tasse de café, de cacao.

Témoignage de la conscience, das Zeugniß des Gewissens. Le témoignage des sens, das Zeugniß der Sinne.

Témoin (der Zeuge) oculair, auri-enlair. Témoin à charge. Témoin à décharge. Témoins nécessaires, Nothzeugen, nothwendige Zeugen. Témoin muet, stummer Zeuge, Beweis.

Temp vrai ou apparent, wahre oder scheinbare Zeit. Temp moyen. — Temp d'orage, gros temp, stürmisches Wetter. Temp (das Zeitmaß, Tempo) de galop. Temp d'arrêt.

Tendon d'Achille, die Achillessehne.

Tension d'esprit, Anspannung. Anstrengung des Geistes.

Tentative (der Versuch) de vol, d'assassinat.

Tenue de livres, die Buchführung.

Terme de comparaison, de relation, der Vergleichungs-, Beziehungsbegriff.

Terme d'un rapport, d'une proportion (das Verhältnißglied) d'une progression. Terme (der Termin) de rigueur.

Terne (die Zerne) *sec*, Trois numéros qu'on prend sans jouer l'extrait ni l'ambe.

Terres rapportées, aufgeschüttete, aufgeworfene Erde. Terre à potier (ou simpl. *terre*), Töpfererde. Terre cuite, gebrannte Erde. — La terre de promesse ou la terre promise, das Land der Verheißung; das verheißene, gelobte Land. — Terre (das Landgut) seigneuriale. Terre noble. — Terre ferme (das Festland) ou la grande terre.

Testament (die Erbeinsetzung, das Testament) olograph, par acte public, mystic ou secret, inofficieux, abirato. Testament militaire, Fests Testament. — Testament de mort, der letzte Wille. L'ancien Testament, das alte Testament, der alte Bund. Le nouveau Testament. — Testament politic, politisches Vermächtniß.

Tête de mort, der Todtenkopf. Tête pelée, tête chauve, Kahlkopf. Tête couronnée, ein gekröntes Haupt. Une bonne tête, une excellente tête, une forte tête, une tête carrée, ein starker Geist. — Tête d'étude. — Tête à perruque, der Perrückenstock. — En Arch., Tête de nef, tête de voussoir, tête de mur. — Tête de pont, Brückenkopf.

Thème céleste (ou simpl. *thème*, t. d'Astrol.), der Himmelsstand.

Tiers état, der dritte Stand. — Tiers détenteur, dritter Besiß. Tiers saisi, der dritte Verkümmerte. Le tiers et le quart, dieser und jener; jedermann. *Le tiers consolidé*, Le capital des rentes sur l'état qui a été réduit au tiers.

Timon (die Deichsel) de charriot, de carrosse, de voiture. Timon de charrie.

Tiréur de laine, nächtlicher Straßendieb, Manteldieb. Tireuse de cartes, Kartenschlägerin.

Tison d'enfer, der Höllebrand, Méchant homme ou méchante femme, qui excite au mal. Tison de discorde, Aufwiegler; Zankapfel.

Toile (die Leinwand) de lin, de chanvre, etc. Toile de crin. Toile d'amiante. Toile métallique. Toile de mai, mit Butter bestrichene Leinwand zu Wundpflaster. Toile cirée, Wachseleinwand. Toile peinte, Kattun. Toile imprimée, gedruckter Kattun. Toile d'or, mit Gold durchwirkter dünner Zeug. Toile d'araignée, Spinnwebbe.

Toison d'or, das goldene Vließ; der Orden des goldenen Vlieses.

Toit (das Dach) paternel. Toit hospitalier.

Tolérance civile, die bürgerliche Duldung, Glaubensduldung.

Torrent (der Strom) de paroles, d'injures, de larmes, d'éloquence.

Toupie d'Allemagne, der Mönch, Hofknecht.

Tour (der Thurm) de dôme, de moulin à vent. Fig. et fam., Tour de Babel, der Thurm zu Babel.

Tour (der Umlauf, Kreislauf) de boule, de roue, de meule. Tour de reins, Verrenkung im Kreuze. Un tour de trietrac, eine Partie im Bret. Le tour du visage, die Gesichtsbildung. En Jurispr., Tour de l'échelle, Leiterraum. Tour du chat, Brandgasse. Tour de la souris, Mäuseschlippe. Fig. et fam., Tour du bâton, unerlaubter Nebenvortheil. — Tour de cou, Halsbinde. Tour de gorge, Busenstreif. Tour de bonnet. Tour de cheveux. Tour (die Kunst, das Kunststück) de bateleur, de gibecière, de gobelets, de passe-passe, d'adresse, de souplesse. Tour de cartes, de main. Tour de force. — Fig., Tour de force, das Kraftstück; der Kraftstreich. Un *tour de maître Gonin*, Un tour d'homme rusé. — Tour de faveur. Etc.

Train (der Zug) de boeufs, de chevaux. Train d'artillerie ou absolument *train*, der Stückzug, Zug von schwerem Geschütze.

Trait de caractère, ein Charakterzug.

Tranchée de mur, die Kerbe, Entaille en longueur faite dans un mur pour y recevoir une solive, ou pour retenir les tuyaux des cheminées.

Transport (der Ausbruch) de joie, de colère, d'amour. Transport au cerveau (ou absolument *transport*), Verrücktheit.

Traquet de moulin, eine Klappermühle, Personne qui parle beaucoup.

Travail d'enfant (ou simplement *travail*), Geburtsarbeit. — Travaux forcés, Zwangsarbeiten.

Travée de comble, die Stuhlwand. *Travée de balustres*, Rang de balustres entre deux colonnes ou piédestaux. *Travée de grille*, Rang de barreaux entre deux pilastres.

Tréfle d'eau, Sorte de plante aquatique.

Tremblement (das Zittern, Beben) de nerfs. Tremblement de terre, Erdbeben.

Trésor public, trésor de l'état, der Staatsschatz. Les trésors de la terre, die Erzeugnisse der Erde.

Tresse (die Tresse, Flechte) de cheveux, de soie, d'argent.

Trève marchande, Handel zwischen kriegsführenden Staaten. Trêve de Dieu ou trêve du Seigneur, der Gottesfriede.

Tribun militaire, Kriegstribun.

Tribunal (das Gericht, Amtsgericht) civil, criminel, de première instance, d'appel, de pais, etc. Tribunal de famille, Familiengericht.

Tribune d'orgues, Grande tribune (Emporkirche), où est placé le buffet d'orgues, dans une église.

Triple croche, dreimal gestrichene Note.

Trompe d'Eustache, die Ohrentrompete. Trompes de la matrice ou de Fallope. En t. d'Arch., Trompe (das Trompetengetöse) dans l'angle, trompe en niche, trompe en tour ronde, trompe rampante.

Trompette parlante ou *portevoir*, das Sprachrohr. Trompette marine, die Seetrompette.

Tronc (der Stamm) d'arbre. En Arch., Tronc de colonne, der Säulenschaft.

Trophé (die Trophäe) d'armes. Trophé (die Zierathen) de musique, d'astronomie, de chasse, de labourage, etc. *Remarque.* *Trophée*, féminin comme en allemand, n'en vaudrait que mieux. (Voir page 164.)

Trou (das Loch) de taupe, de renard, de lapin, de souris, de vers.

Troupe (der Haufen, Haufe) de paysans, d'archers, de voleurs. Troupe d'animaux, d'oies sauvages. Troupe de comédiens, Schauspieltruppe.

Trousseau (das Bündel) de clefs, de flèches.

Tumulte du monde, das Weltgetümmel.

Vaine pâture, Terre dont la pâture est libre. Vaine gloire, Orgueil.

Vaisseau (das Schiff) de guerre, de ligne, à deux ponts, à trois ponts.

Vaisselle (das Geschirre) d'or, d'argent, de vermeil, d'étain, etc. Vaisselle montée, geföbetetes Geschirr. Vaisselle plate, ungelöhetes Geschirr.

Valet de chambre, Kammerdiener. Valet de place. Valet de comédie. Valet (der Bube) de carreau. -- Valet de miroir, Spiegelknecht.

Valeur nominale, der Nennwerth. Valeur réelle ou intrinsèque.

Veau de lait, säugendes Kalb. Veau de rivière, Flußkalb. Veau marin, Seekalb.

Veille d'armes, die Waffentwache.

Veine poétique et absolument *veine*, die poetische Ader, le génie poétique, le talent pour la poésie. — En Géolog., Veine de sable, de glaise, de craie. Veine de terre franche, etc. Veine d'or, d'argent, Gold-, Silberader. Veine d'eau, Wasserader, Wasserquelle.

Vendeur d'orviétan, de mithridate, der Marktschreier, Charlatan.

Vent coulis, der Zugwind. Vent de terre ou brise de terre, Landwind. Vent fait, beständiger Wind. Vents alizés, Passatwinde. Vent frais, frische Küste.

Ventouses sèches, trocne Schröpsköpfe, Ziehköpfe.

Ver luisant, der Leuchtworm, Glühworm. Ver à soie, Seidenturm. Ver solitaire, Wandwurm. Fig., Ver rongeur, nagender Wurm.

Verre dormant, châssis à verre dormant, festes Glasfenster. Verre ardent, Brennglas. Verre de plomb, Bleiglas, Spiegelglas.

Vers (Verse) de société. Vers de situation. Vers libres, freie Verse. Vers blancs, reimte Verse.

Vésicule aérienne, die Fischblase, Luftblase.

Véto absolu, véto suspensif, unbedingt aufschiebendes Veto.

Viande blanche (weißes Fleisch), La viande de volaille, de lapin, de veau, etc. *Viande noire*, La viande de lièvre, de bécasse, de sanglier, etc. *Grosse viande* ou *viande de boucherie*, Le hœuf, le veau, le mouton. *Menue viande*, La volaille, le gibier. *Viande faisandée*, *hasardée*, Viande de gibier qui est près de se gâter. Viandes de carême, Fastenspeisen. Fig. et fam., Viande creuse, lose, magere Speise.

Vice (der Fehler, Mangel) de nature, de conformation, de construction. Vice de forme, de style, de raisonnement, de prononciation, de caractère, de cœur. Vice de pèrègrinité (Musländerstand), Incapacité résultant de la qualité d'étranger. Vice de clere. Voyez *pas de clere*.

Vigne vierge, die Jungfernrebe; der fünfblätterige Ephen.

Vin du cru, einheimischer Wein. Vin de copeau, mit Spänen geklärter Wein. Vin de prunelles, Schlehenwein. Vin de veille, Nachtwein. Vin d'honneur, Ehrenwein. On dit aussi: *vin de ville*.

Vinaiigre rosat, Rosensüßig. Vinaigre des quatre voleurs, Vierräubersüßig.

Virement de parties (ou simpl. *virement*), das Ab- und Zuschreiben der Posten.

Vis sans fin, eine Schraube ohne Ende. Vis d'Archimède ou *limace*, die Archimedische Schraube, Wasser-schraube.

Vision (das Sehen) *béatifique*, *vision intuitive*, Celle par laquelle les bienheureux voient Dieu.

Visite (der Besuch) en robe de trousseée, Visite de cérémonie. Visite de cadavre, Leichenuntersuchung.

Voeu (das Gelübde) de virginité, de pauvreté, de chasteté, d'obéissance. Voeu de stabilité.

Voie lactée, die Milchstraße. Les voies digestives ou premières voies, die Verdauungswege, Les organes qui reçoivent immédiatement les aliments, tels que l'œsophage, l'estomac, les intestins. Les *voies urinaires*, les *voies biliaires*, les *voies spermatiques*, etc., Les conduits de l'urine, de la bile, etc. — Voies de droit, *Rechtsweg*, *Rechtsmittel*. Voies de fait. — *Voies et moyens*, Les revenus de tout genre que l'État applique à ses dépenses.

Discuter le budget, les voies et moyens. Voie (die Fuhre) de bois, de pierre, de plâtre. — Voie de charbon, sachée de charbon. — Voie d'eau, Tracht Wasser.

Voile du palais, hinterer Theil des Gaumens. Voile (das Segel) d'artimon, de misaine, de trinquet, de perroquet.

Voiles d'étai, Voiles attachées sans vergue aus étails.

Voiture (der Wagen) de place, de remise.

Volée (der Flug) de pigeons, d'étourneaux, de moineaux. — Fig., Une volée de canons, ein Kanonenschuß. Une volée de canon, eine Kanonenschuß. Fig. et fam., Une volée de coups de bâton, eine Tracht Stoßschläge.

Voûte (das Gewölbe) en plein cintre, en anse de panier, en ogive. La voûte du ciel, la voûte des cieus, das Himmelsgewölbe, et la *voûte azurée*, la *voûte étoilée*, la *voûte céleste*, Le ciel. La *voûte palatine* ou *du palais*, La cloison horizontale qui sépare la bouche et les fosses nasales. La *voûte du crâne*, La partie supérieure du crâne.

611. La plupart de ces locutions forment en allemand de véritables *noms composés*, par suite de l'inversion ou renversement qu'elles subissent; renversement propre à toutes les langues transpositives; et par là même le corp du mot, comme on le voit, devient inviolable (ein Schöngest, au lieu de ein schöner Geist, etc.); ce qui est le privilège de tout nom composé. Mais placez les mots, comme en français, suivant l'ordre analytique de la pensée; vous n'aurez plus alors que des *locutions substantives*, dont chaque partie demeure soumise aux lois ordinaires de la syntaxe; et rejete ou prend la marque du pluriel, selon qu'elle présente une idée d'unité ou de pluralité, un sens *collectif* (Gesamtsinn) ou *distributif* (einteilend).

Exemples. Du lait de vache, de chèvre. Un sac de blé, de farine. Un sac de pommes de terre. Des sacs de blé, de farine, de pommes de terre. Huile d'olives. Huile d'amandes douces. Gâteau d'amandes, pâte d'amandes. Gelée de pommes, de groseilles, de coings. Un pied d'oieillet. Des pieds d'oieillet. Des pieds de basilic, d'arbres. Une couverture de mulet, de cheval. Des couvertures de mulets, de chevaux. Des caprices de femme. Une pension de demoiselles. Un tas, une touffe d'herbe, des tas, des touffes d'herbe. Un tas d'herbes médicinales. Un coup, des coups de pied, de poing, d'ongle ou d'ongles. Un coup de fusil. Des coups de fusil ou de fusils. Un vaisseau, des vaisseaux chargés de toile, de drap; chargés de toiles de Hollande et de Silésie, de draps d'Elboeuf et de Sedan. Un pot; des pots de beurre. Un pot, des pots de fleurs, d'oieillet. Un marchand, des marchands de plume (pour lit). Un marchand, des marchands de plumes à écrire. Un marchand, des marchands de foin, de fruit ou de fruits, de vin, de vins fins. Un maréchal de camp. Des maréchaux de camp. Unité de vues. Unité de principes. Etc., etc.

612. Remarque. L'Académie, ce juge suprême, dont on veut que les jugements soient reçus avec un respect qui n'admette pas même l'idée d'un appel, ne laisse pourtant pas que d'écrire, en dépit de toute logique et de toute analogie: *pâte d'amande et gâteau d'amandes; huile d'olive et huile d'amandes, gelée de pomme, de groseille, et gelée de coings, un pied d'oieillet et des pieds de basilic, etc., etc.*; comme si le hasard le plus aveugle avait été son seul guide. On ne dit pas collectivement: *l'amande, l'olive, la pomme, la groseille*; de *l'amande, de l'olive, etc.*, comme on dit: *le blé, la farine, le lait, le beurre; du blé, de la farine, du lait, etc.* On dit, dans le sens distributif:

une amande, des amandes, etc. Par conséquent il faut dire : huile d'amandes, d'olives ; gelée de pommes, de groseilles — L'homme se dit collectivement pour tous les hommes ; la femme, pour toutes les femmes. C'est pourquoi femme ne prend point la marque du pluriel dans, des caprices de femme ; car il s'agit de caprices qu'on attribue à la femme en général. — Des coups de fusil sont des coups tirés avec un fusil. Des coups de fusils sont des coups tirés avec plusieurs fusils. — On peut dire marchand de fruit ou de fruits, parce que fruit, se prend dans l'un et l'autre sens : collectif et distributif. Le substantif poisson jouit du même privilège, ainsi que les mots plume, papier, etc. Nous aurons occasion de revenir sur cette question, dont les prétendus grammairiens se sont fait un monstre, et qui ne présente pas même l'ombre d'une difficulté à ceux qui voudront bien réfléchir un peu sur le sens des mots et se donner la peine de distinguer entre l'idée d'unité collective et l'idée d'unité distributive ; ce qui se réduit à faire la différence de^s noms de choses qui se comptent aux noms de choses qui ne se comptent pas. Il est vrai que les contradictions de l'Académie n'ont pas dû contribuer pour peu de chose au trouble qui règne à cet égard dans l'esprit des grammairiens.

III

Nombre des noms étrangers.

Préambule.

C'est ici surtout que les contradictions se multiplient dans une telle mesure, qu'il nous faudrait un volume pour les signaler toutes. Nous renvoyons les lecteurs aux grammairiens de Girault-Duvivier, Napoléon Landais, Bescherelle, Noël et Chapsal, etc., etc. M. Girault-Duvivier les informera que La Bruyère, Seudéry, Saint-Evremond, Racine, d'Alembert, J. B. Rousseau et la Harpe écrivent toujours des opéras avec une s ; mais que Boileau, Arnauld, Fontenelle, Voltaire, J. J. Rousseau, Marmontel, Regnard, et Condillae, l'écrivent sans cette lettre au pluriel ; que, d'après le dictionnaire de l'Académie, il faut écrire, avec la marque du pluriel, des débets, des échos, des factums, des placets, des quotibets, des récépissés, et « sans cette marque caractéristique, » des alibi, des aparté, des aré, des concetti, des déficit, des duo, des trio, des quatuor, des errata, des exeat, des impronptu, des lazzi, des quiproquo, des noel, des solo, des zéro, et même des alinéa. L'Académie écrit pourtant des duos, des trios, des zéros : de beaux duos (Ac.), de charmants trios (id.), trois zéros après un quatre, font quatre mille (id.). Elle avoue même naïvement qu'il en est d'aucuns qui donnent aux mots impronptu et lazzi une s au pluriel. Elle ajoute même non moins naïvement que, lorsqu'il ne s'agit que d'une faute à relever, quelques uns disent, erratum, au lieu d'errata ; comme si ce mot signifiait une faute, des fautes, et non pas tableau, liste de fautes. — Nos bien-aimés lecteurs apprendront encore de M. Girault-Duvivier que Girard, Demandre, Féraud, Laveau, Gattel, écrivent aussi sans s les mots attelua, bravo, numéro, bénédicité, confiteur : que Wailly n'est pas non plus d'avis de mettre l's au pluriel des mots attelua, auto-du-sé, imbroglio, pensum ; qu'il y a du reste plusieurs littérateurs qui ne se font pas scrupule d'écrire avec une s des bravos, des concertos, des pianos ; et que Boivinilliers voudrait même que l'on écrivit avec cette marque caractéristique, des quiproquos, des accessits et tous les mots qu'on a françaisés. Pour ce qui est du mot accessit, quelques uns, de l'aveu de l'Académie, sont du même avis. — Plus hardis, MM. Noël et Chapsal, diront à nos chers lecteurs que l'on doit écrire avec l'Académie : des accessits, des altos, des bravos, des débets, des duos, des examens, des factotums, des factums, des folios, des impronptus, des tadys, des lazzis, des macaronis, des numéros, des opéras, des panoramas, des pensums, des placets, des quotibets, des récépissés, des spécimens, des tiburys, des trios, des zéros, et leur proposeront d'écrire de même au pluriel, contre le gré de l'Académie : des agendas, des albums, des alibis, des alinéas, des apartés, des concettis, des déficits, des duplicatas, des erratas, des oratorios, des pianos, des quatuors, des quiproquos, des satisfécits, des solos, « parce que ces substantifs font partie de la langue usuelle, parce qu'ils sont analogues aux sub-

stantifs cités plus haut, et enfin par la raison qu'un certain nombre d'entre eux, en adoptant notre accentuation, ont pris un caractère français. « Eh bien ! comment trouvez-vous que ces messieurs respectent l'infaillibilité de l'Académie ? — MM. Bescherelle leur interdiront formellement de dire au pluriel des *tazzis*, des *conzettis*, sous peine d'avouer une entière ignorance de la langue qui est, après la nôtre, la plus répandue des langues européennes ; « *conzettis* et *tazzi* étant déjà, disent-ils, des pluriels en italien. » Ils essaieront de leur faire prendre pour des substantifs les locutions *primo*, *secundo*, *tertio*, *ab intestat*, *ab irato*, *ad patres*, *a latere*, *a remotis*, *ex professo*, *in extremis*, *in partibus*, etc., et leur recommanderont de s'abstenir de l's à l'égard de ces mots. — Le *cours raisonné de langue française* de M. C. É. leur offrira ce curieux passage : « Les mots suivants se pluralisent selon les lois de la langue dont ils sont tirés. Ainsi, on dit au singulier : un *conzetti*, des *conzettis* ; un *tazzi*, des *tazzis*, etc. » Nos lecteurs trouveront que cela est un peu fort, surtout en se rappelant les paroles prononcées par MM. Bescherelle, au sujet de ces deux mots, qu'ils condamnent à ne jamais prendre le signe du pluriel. Du reste M. C. É. ne se gêne pas pour écrire au pluriel avec *s*, contre l'avis de tous les grammairiens, des *forté-pianos*, des *in-folios*, des *quatuors*, des *amens*, des *maximums*, des *magisters*, des *paters*, et même des *avés* ; et pour le coup il joue de bonheur. Seulement, puisqu'il écrit des *forté-pianos*, quoiqu'il soit évident, au dire de MM. Bescherelle, que l'adjonction de *forte* rend au mot *piano* sa physionomie italienne, M. C. É. aurait bien pu écrire de même des *auto-da-fés* ou *autodafés*, des *fac-similés* ou *facsimilés*. C'est égal. Avoir osé écrire des *amens*, des *avés*, des *paters*, des *maximums*, des *forte-pianos*, des *in-folios*, quand MM. Noël et Chapsal interdisent formellement la marque du pluriel pour ces noms, voilà qui mérite considération. — M. Gieschig, lui, n'est pas si hardi.

« Certains substantifs, dit-il, ne prennent point la marque du pluriel ; ce sont :
 »¹ Certains mots étrangers auxquels l'usage refuse la pluralisation, comme : *alibi*, *allé-gro*, *crescendo*, *exéquatur*, *déléatur*, *maximum*, *minimum*, *vêto*, *vivat*.
 »² Les mots latins qui donnent leurs noms aux prières, aux psaumes, aux hymnes qu'ils commentent, p. ex. Les *ave*, les *pater*, les *miserere*, les *Stabat mater*, etc. ; on écrit aussi des *amen*.
 »³ Les substantifs étrangers composés de plusieurs mots, p. ex. des *infolio*, des *fac-simile*, des *post-scriptum*, des *auto-da-fé*, etc. »

Voilà tout ce que M. Gieschig a trouvé à dire à propos du nombre des noms étrangers, cette grande difficulté toujours debout, contre laquelle les grammairiens ne cessent de s'escrimer. En vérité, M. Gieschig croira-t-il avoir fait une grammaire française, quand il aura noirci quelques centaines de pages de beau papier blanc, dont on eût pu faire un meilleur usage, avec des règles ainsi formulées ? On pourra bien, après la sienne, en faire encore dix mille et cent mille du même genre, sans que la science grammaticale fasse un seul pas en avant. Encore une fois, au feu, au feu tous ces fatras, cent fois plus nuisibles qu'utiles, à travers les quels, vous le voyez, la logique a tant de peine à se faire jour ! Je ne demanderais pas mieux, pour ma part, que d'être bref et concis ; que d'aller au but d'un pas rapide et sans m'arrêter ; mais voyez les décombres dont la route est partout obstruée. Croyez-m'en sur parole, quand je vous dis que toutes les *grammaires*, tous les *dictionnaires*, ne valent rien, absolument rien ; n'étant que des copies de copies, faites mécaniquement par des gents sans talent, sans littérature, à qui la langue française n'a jamais dévoilé le mystère de ses charmes infinis ; et je n'aurai pas besoin de m'étendre si longuement pour vous le prouver ; ce qui soulagera singulièrement ma bourse autant que ma santé, fortement atteintes l'une et l'autre dans ce moment, par l'excès même de mes travaux et le désir fanatique que j'ai de me rendre util. Soumettez-vous tout bonnement à mes décrets, et tout sera dit.

Onzième décret.

An nom de la Logique et de tous les vrais philologs,
L'Auteur de la *Grammaire Française*,

Attendu que les substantifs empruntés du latin ou d'autres langues ne se prêtent pas plus à l'analyse que les noms composés et n'obéissent de même qu'à la synthèse;

Attendu qu'en passant dans la langue française ils s'éloignent plus ou moins de leur signification primitive, avec laquelle ils ne conservent pour la plupart qu'un rapport étymologique; que, par exemple, les mots *atibi*, *accessit*, *débet*, *duo*, *factum*, *impromptu*, *placet*, *récépissé*, *déficit*, *agenda*, *errata*, etc., ne signifient plus proprement, comme en latin: *ailleurs* (adv.), *il a approché* (verbe), *il doit* (verbe), *deus* (adj. numéral), *fait* (participe neutre employé substantivement), *sur le champ* (loc. adv.), *il pleut* (verbe), *avoir reçu* (verbe), *il manque* (verbe), *choses à faire* (sous-entendu *negotia*, pluriel neutre du participe futur), *erreur* (subst.), etc.; mais qu'*atibi* veut dire, Présence dans un lieu autre que celui où a été commis le crime; *accessit*, Distinction accordée à ceux qui ont le plus approché du pris; *débet*, Ce qu'un comptable doit après l'arrêté de son compte; *duo*, Morceau de musique fait pour être chanté par deux voyes ou exécuté par deux instruments; *factum*, Mémoire, exposé sommaire des faits d'un procès, etc.; *impromptu*, Chose faite sur le champ; *placet*, Tabouret, et demande succincte par écrit, etc.; *récépisse*, Écrit par lequel on reconnaît avoir reçu des papiers, des pièces, etc.; *déficit*, Ce qui manque; *agenda*, Petit livret destiné pour y écrire les choses que l'on se propose de faire; *errata*, Liste des fautes survenues dans l'impression d'un ouvrage, soit que cette liste indique plusieurs fautes, soit qu'elle n'en indique qu'une; qu'enfin ces mots sont bien réellement des substantifs français, plus ou moins usités;

Attendu que, s'il fallait dire, par exemple, *un errata*, quand il s'agit de plusieurs fautes à relever, et *un erratum*, lorsqu'il n'est question que d'une seule faute, ce serait l'introduction des déclinaisons latines; que, si cette étrange innovation était adoptée, dans peu l'on dirait un *duplicatum*, quand il n'y en aurait qu'un, et un *duplicata*, quand il y en aurait plusieurs; et par le même motif un *agendum* et un *agenda*, un *opus* et un *opéra*, comme quelques savants disent encore contre toute raison un *maximum* et des *maxima*, un *minimum* et des *minima*; que, d'innovation en innovation, il faudrait en venir jusqu'à dire: un *frater* et des *fratres*, un *pater* et des *patres*; et même peut-être, avec autant de raison, un *temple*, des *templa*; un *membre*, des *membra*, un *corps*, des *corpora*, etc.;

Vu l'absurdité d'un pareil système;

Considérant que, s'il est choquant d'ajouter un signe de pluralité à un mot indiquant déjà le pluriel; que, si l'on considère positivement cette finale *a* comme signe de pluralité, il n'y a pas de raison d'employer ces mots avec nos articles singuliers; que, rigoureusement parlant, l'*agenda* (sous-entendu *negotia*), un *errata*, le *duplicata*, ne doivent pas moins échoquer les latinistes que le feraient les expressions: **une choses à faire**, **une erreurs**, **le doubles**;

Attendu que ce qui est véritablement choquant pour le génie de notre langue, c'est cette rencontre de nos articles, de nos adjectifs pluriels avec des noms à finales singulières en *a*, en *é*, en *o*, en *u*, en *un*: de beaux **album**, de courts **allées**, **deus accessit**, **des quiproquo**, **des aparté**, etc.; que naturellement la plume s'arrête avec peine à ces finales, et va toujours pour y ajouter l'*s* indicative de la véritable idée à exprimer, comme le remarque M. Ch. La Loy;

Attendu que ce sont bien réellement là des contre-sens, comme le seraient *des cheval*, *des boeuf*, etc.;

Attendu que, quand nous disons un *agenda*, nous n'entendons pas désigner plusieurs objets; que, si l'on prétend qu'il faut écrire au singulier *des aparté*, *des in-promptu*, parce que cela signifie: *des choses dites aparté*, *des choses faites in-promptu*, il faudrait aussi dire alors, par analogie, comme le fait encore observer M. La Loy: **des appule**, **des accélérée**; ces mots étant bien réellement l'abrégé de *choses sur lesquelles on s'appuie*, *voiture dont la course est accélérée*;

Attendu que, s'il fallait admettre, d'après l'Académie, le principe d'invariabilité pour ces sortes de noms, il faudrait aussi l'admettre pour des mots tels que *un entre-ponts, un entre-côtes, un entre-lignes*, etc., que l'Académie écrit pourtant sans *s* au singulier; quoiqu'il ne s'agisse pas sûrement d'un espace entre le pont, entre la tigne, d'un morceau entre la côte;

Attendu que, de la part des grammairiens, rien n'est plus absurde que de proscrire l'*s* du pluriel à la fin des mots latins, quand ils l'accordent tous aux mots grecs, tures, allemands, etc. : *des panoramas, des dioramas, des lexicons, des siphons, des pachas, les ulémas, des beys, des voltans, des thatwegs, des kreutzers, des radjepotts, des rajas, des silos*, etc. (*Acad., Land.*); qu'il serait par trop curieux de prétendre que cela est moins incorrect, moins irrégulier que *des alinéas, des erratas, des apartés, des impromptus, des pensums, des duos, des trios, des solos, des quatuors, des té-déuns*, etc.;

Attendu que, pour ce qui est de ce dernier mot, par exemple, l'*s* ne porte pas sur *Deum*, car, selon l'esprit d'analyse propre aux grammairiens, il faudrait dire au pluriel des *vos Deos*, comme le fait observer M. Aug. Lemaire; qu'elle porte uniquement sur le mot *hymne* sous-entendu; que cette marque du pluriel est parfaitement justifiée par la syllepse, comme le *pronom* féminin allemand *fié* (*elle*) appliqué au mot neutre *Fräulein, demoiselle*;

Considérant, d'un autre côté, que l'objection qu'on tire de l'usage peu fréquent de certains de ces mots, qui ne seraient pas encore naturalisés dans notre langue, et ne pourraient, pour cette raison, être soumis à son orthographe; considérant que cette objection ne repose sur aucune base; qu'il serait absurde de prétendre que les noms *factum, débet, placet, reliquat*, que l'Académie écrit avec *s* au pluriel, sont plus usités, plus connus, plus français que les mots: *alinéa, atibi, accessit, impromptu, quiproquo, soto*, etc.; que c'est justement et incontestablement l'inverse;

Vu que la *synthèse* est la seule méthode qu'on puisse invoquer dans la formation du pluriel des substantifs;

Vu l'exemple que nous ont légué les Romains, qui ne manquaient pas de latiniser tous les mots qu'ils empruntaient des autres langues;

Vu les contradictions qui règnent dans les grammaires et les dictionnaires, touchant l'importante question qui nous occupe, d'où il résulte une confusion effroyable;

Vu la nécessité d'arrêter cette confusion et de fixer toutes les incertitudes à l'égard du pluriel des noms étrangers, en les soumettant à la règle générale; ce qui est d'ailleurs l'usage suivi par la plupart des auteurs modernes;

Consulté les philologes les plus distingués, tels que Ch. La Loy, Boinvilliers, etc.; — décrète:

Art. 1^{er}. Tous les noms étrangers, tels que *factum, imbroglio, concetti, opéra*, etc., reçus par adoption dans notre langue, en subissent les lois et les usages.

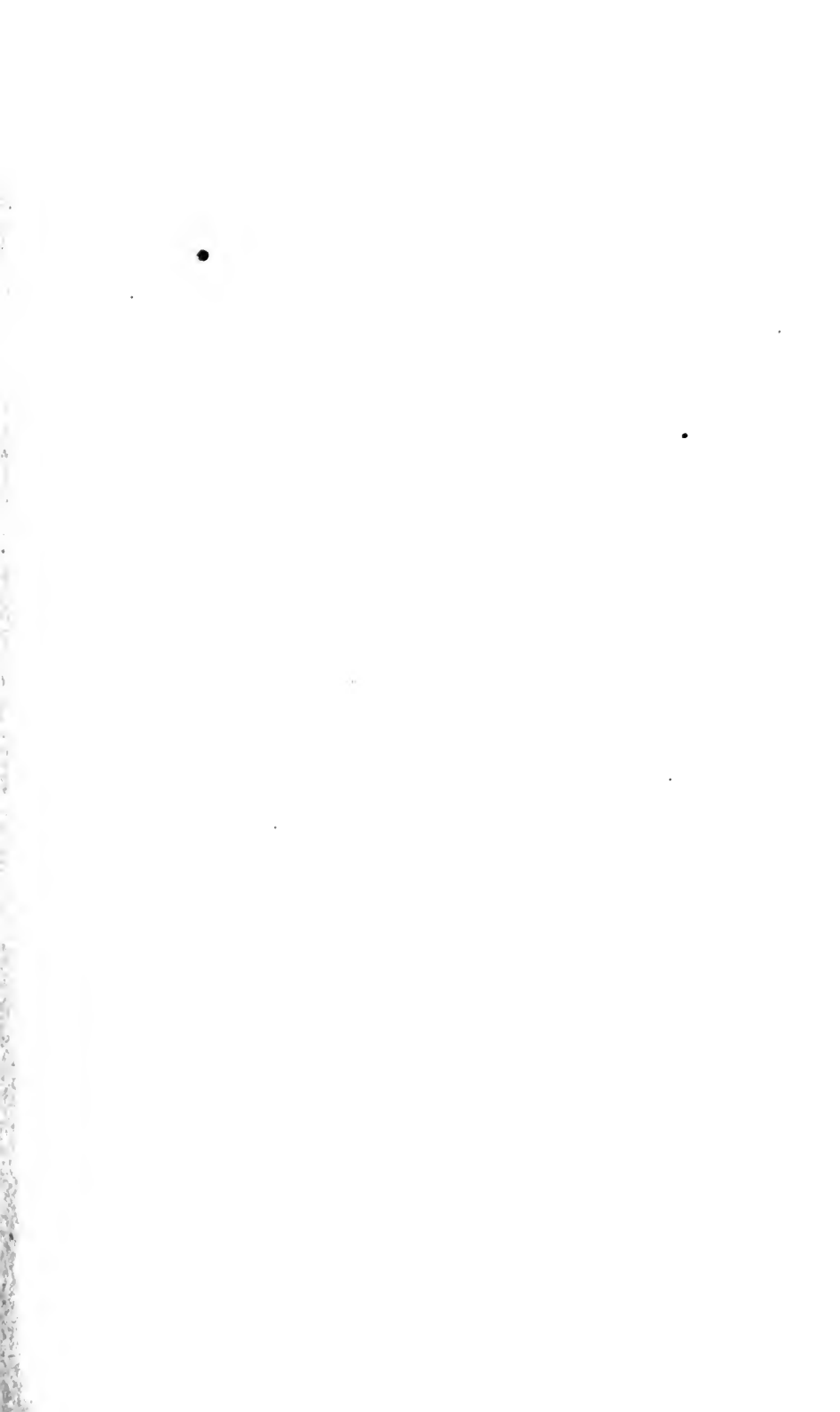
Art. 2. Les poètes, les linguistes, les professeurs dignes de ce nom, demeurent chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent décret. — Dieu nous garde des pédants et des ignorants!

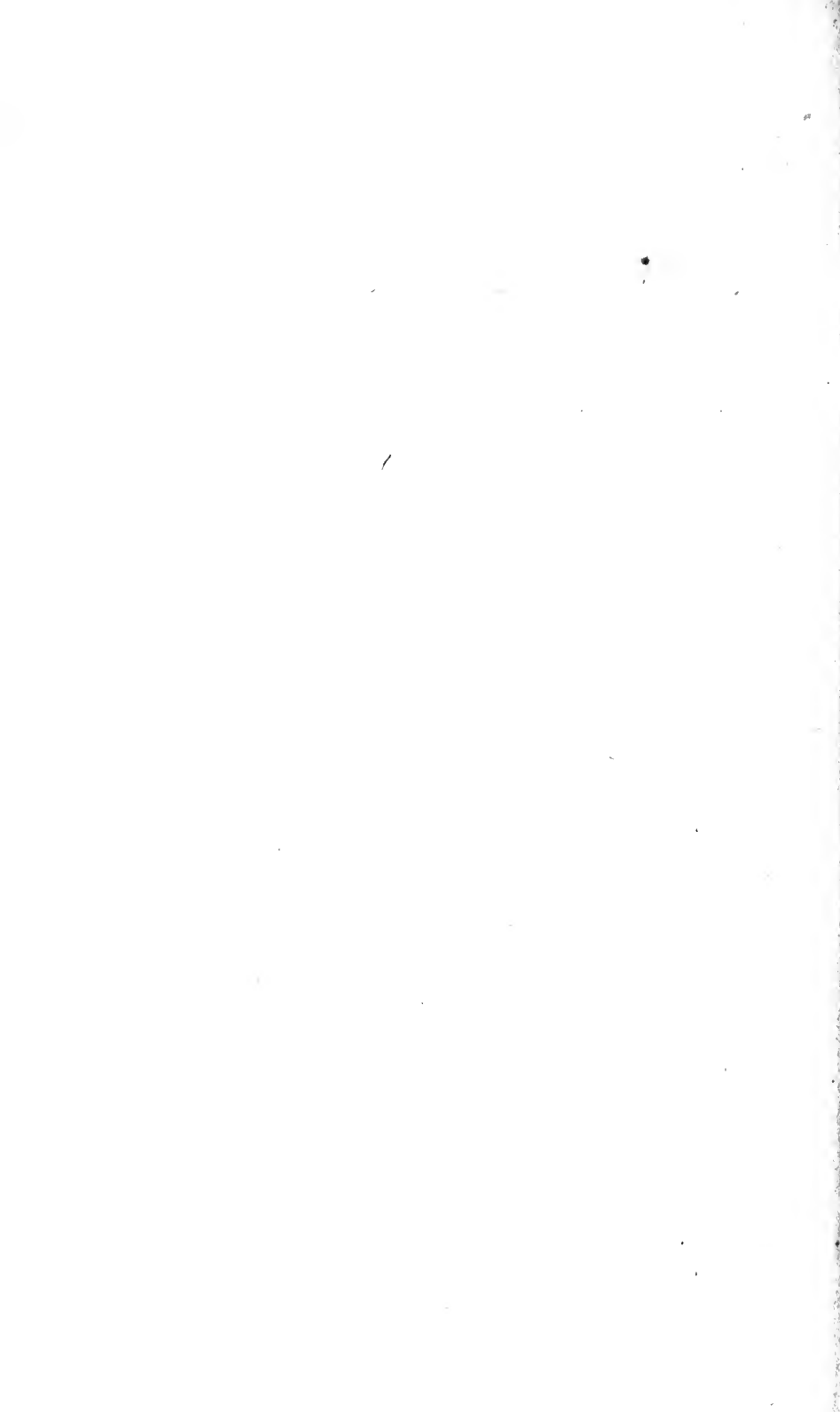
Donné à Vienne, le 7 juillet 1852.

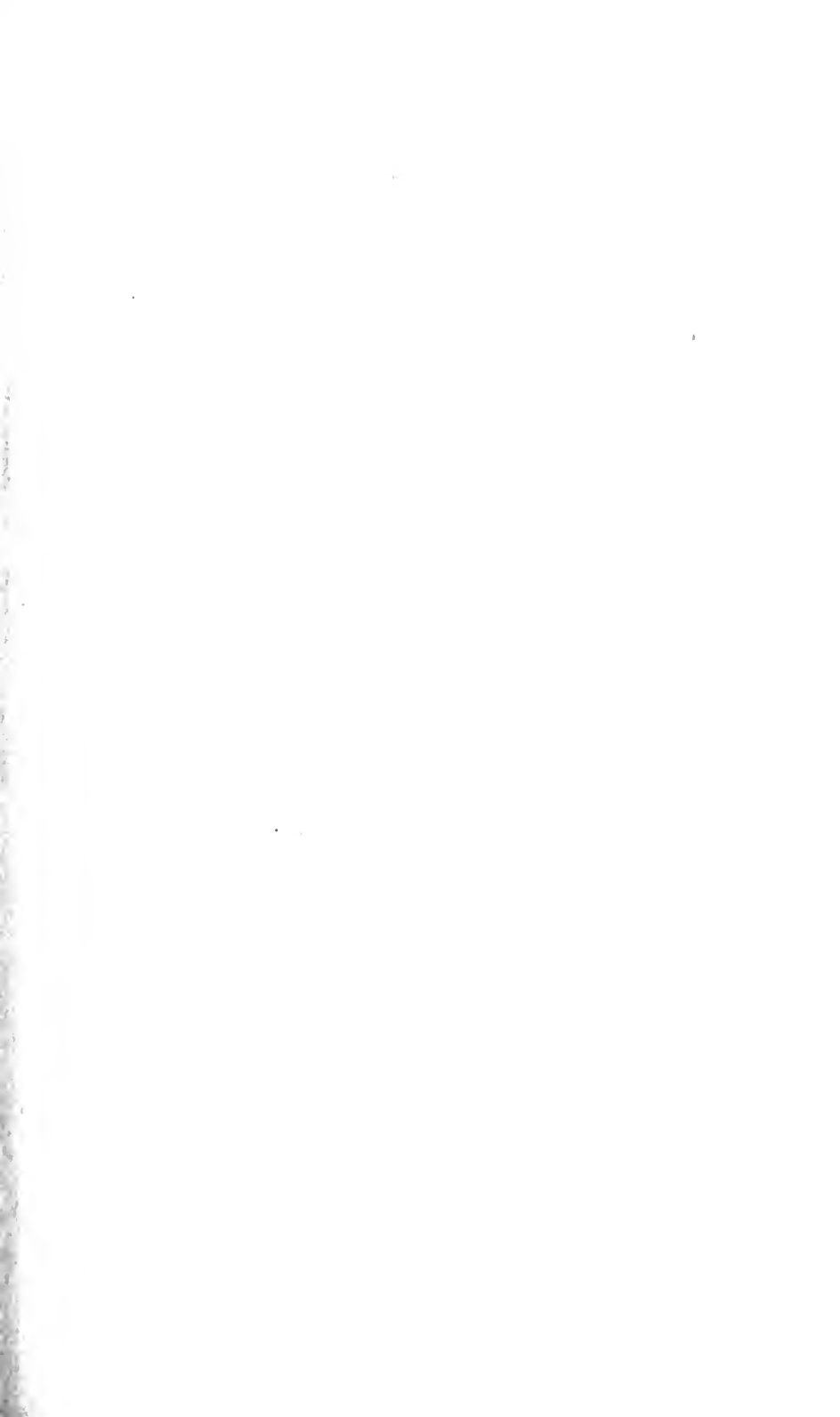
L. N.

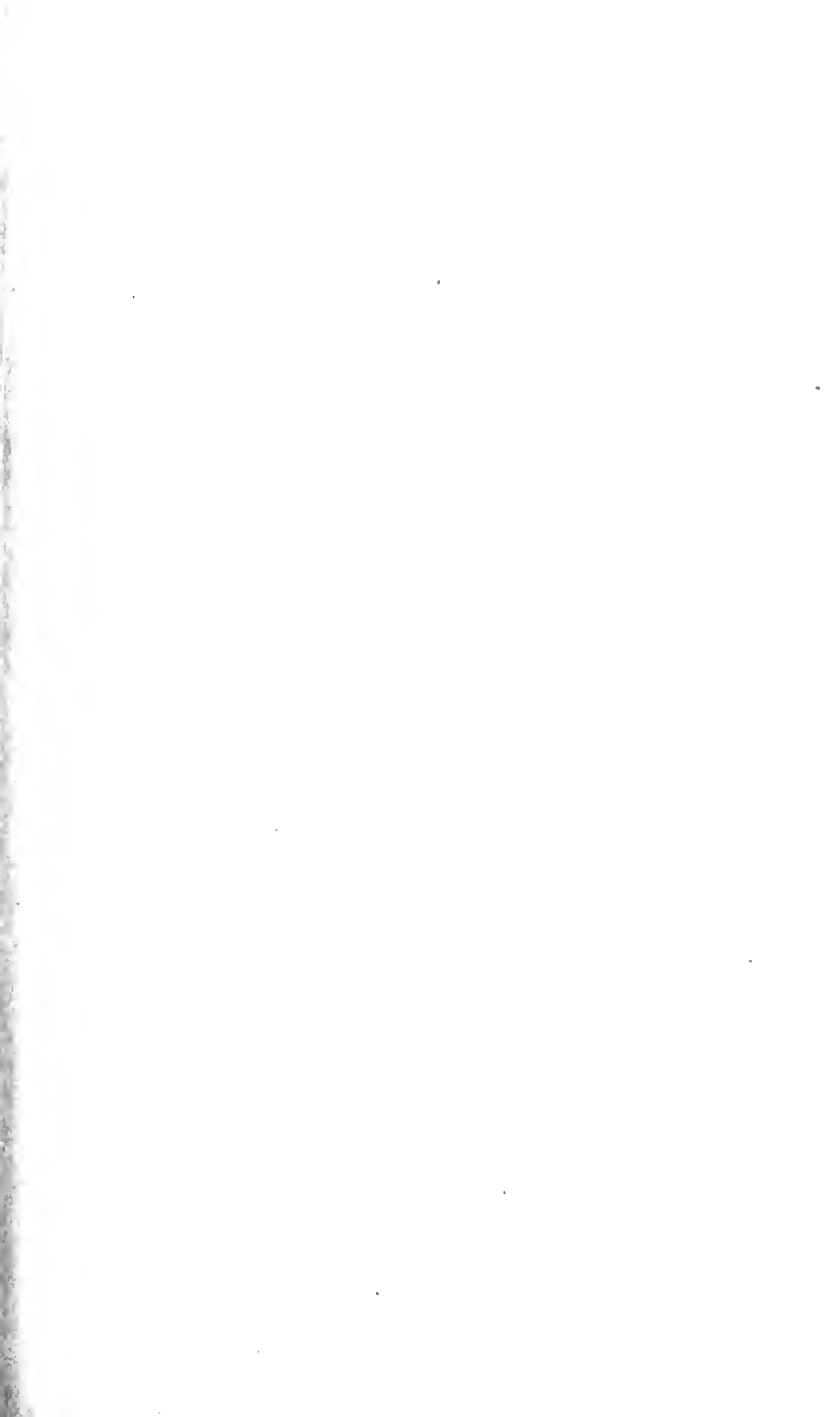
E r r a t a .

Page		<i>lisez :</i>	Page		<i>lisez :</i>
8	der Hummel	die Hummel	81	1. 39 métoplast	métoplast
18	der Balb	das Band	83	après portefeuille	ajoutez: et tous ceus en euil et eul, moins feuille, gueule, et meule
28	1. 15 fame	faim	87	n ^o 301 l. 4 Navarre	la Navarre
38	1. 22 foi	foie	89	n ^o 316	six
39	1. 35 le faim	la faim	103	n ^o 384 l. 8 perdu	neuf
51	n ^o 192 Weide	Weide	106	n ^o 399 v. 1 ces	perdue
	et ajoutez <i>prison</i> aux noms eu son				ses
81	1. 14 donc	dont	137	1. 52 pollichinel	polichinel littéraire











PC Wool, Léger
7201 Les anomalies de la laine
N6 Française. 1967.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

